

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — FACULTÉ DES LETTRES

CONNAISSANCE
ET LANGAGE
CHEZ CONDILLAC

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

NICOLAS ROUSSEAU

LIBRAIRIE DROZ S.A.
11, rue Massot
GENÈVE
1986

© 1986 by Librairie Droz S.A., 11, rue Massot, Genève.

All rights reserved. No part of this book may be reproduced or translated in any form, by print, photoprint, microfilm, microfiche or any other means without written permission.

**Histoire des idées
et critique littéraire**

Vol. 242

La Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de MM. Fernand Brunner, professeur à l'Université de Neuchâtel, Sylvain Auroux, professeur à l'Université de Paris VII, et Gerhard Seel, professeur à l'Université de Neuchâtel, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Nicolas Rousseau, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 27 juin 1985.

Le doyen: *Pierre Centlivres.*

Avant-Propos

Cet ouvrage doit beaucoup à Monsieur Fernand Brunner, titulaire de la chaire d'histoire de la philosophie à l'Université de Neuchâtel, qui n'a cessé de m'encourager et de me prodiguer appuis et conseils. Qu'il en soit ici vivement remercié. Mes remerciements vont aussi au Fonds national suisse de la recherche scientifique, grâce à qui j'ai pu poursuivre librement mes investigations durant deux ans.

J'exprime aussi toute ma gratitude à Monsieur Sylvain Auroux, professeur à l'Université de Paris VII, qui a bien voulu me faire bénéficier de ses vastes connaissances, et à Monsieur Gerhard Seel, professeur à l'Université de Neuchâtel, dont les remarques judicieuses ont contribué à l'établissement de la version définitive de mon texte.

J'ajoute que mes travaux ont été grandement facilités par le dévouement que j'ai toujours rencontré de la part du personnel des bibliothèques publiques de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Et ils n'auraient pas abouti sans la sainte patience dont ont fait preuve à mon égard ma femme Maryse et mes deux enfants Guillaume et Antonin.

Enfin, merci à l'Etat de Neuchâtel pour sa participation aux frais d'impression de ce livre.

Nicolas Rousseau

Remarques préliminaires

I.

ÉDITIONS DE CONDILLAC UTILISÉES

Pour des raisons de commodité, nous avons utilisé l'édition la plus courante, celle de Georges Le Roy, *Œuvres philosophiques* (Paris, PUF, 1947-1951, trois volumes. Corpus général des philosophes français. Auteurs modernes, tome 33). C'est à sa pagination que renvoient tous les ouvrages cités, à l'exception des deux traités historiques du *Cours d'études pour l'instruction du Prince de Parme* (*Histoire ancienne* et *Histoire moderne*), dont Le Roy n'a publié que des extraits; les citations sont effectuées ici à partir de l'édition de A.F. Théry des *Œuvres complètes* (Paris, Lecoq et Durey / Tourneux, 1821-1822, 16 volumes, tomes VII à XIV). Pour le texte de Condillac sur les monades récemment sorti de l'anonymat, nous nous appuyons sur l'édition critique présentée par Laurence L. Bongie (*Les Monades*, Oxford, The Voltaire Foundation at the Taylor Institution, 1980, pp. 110-211. Cf. aussi *infra*, II). Enfin, la correspondance procède de deux sources principales, l'édition Le Roy susmentionnée (tome II, pp. 531-553) et les *Lettres inédites à Gabriel Cramer* (texte établi, présenté et annoté par Georges Le Roy, Paris, PUF, 1953), ces dernières considérées d'après la nouvelle classification chronologique proposée par Piero Petacco («Note sul carteggio Condillac-Cramer», in *Belfagor. Rassegna di Varia Umanità*, 1971, pp. 83-95); concernant les autres lettres, l'indication d'origine figure en note.

Pour certains textes, nous avons aussi consulté des éditions plus récentes, sans toutefois les avoir cités d'après elles: celle de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* préparée et annotée par Charles Porset, lequel tient compte d'un exemplaire de 1746 corrigé par Condillac (Auvers-sur-Oise, Editions Galilée, 1973, pp. 97-291); celle de la *Langue des calculs*, établie par Anne-Marie Chouillet à partir du manuscrit autographe, avec introduction et notes de

Sylvain Auroux (Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires de Lille, 1981); d'autres rééditions ou traductions se trouvent par ailleurs mentionnées dans la bibliographie. Enfin, nous n'avons pas recouru à l'édition italienne de 1782 du *Cours d'études pour l'instruction du Prince de Parme*, qui elle-même s'appuie sur une première version datant de 1772, interdite par l'évêque de Parme, puis encore corrigée par Condillac (manuscrits conservés à Parme, plusieurs cartons retrouvés à Paris); en effet, les œuvres complètes de 1798 sur lesquelles se fonde Le Roy (Paris, Ch. Houel, 23 volumes) reprennent une autre édition, celle de 1775, ultérieurement sanctionnée par l'auteur, et de ce fait manifestement plus représentative de l'état définitif de sa pensée: Luciano Guerci a analysé toute la question en détail («La composizione e le vicende editoriali del 'Cours d'études' di Condillac», in *Miscellanea Walter Maturi*. Torino, Giappichelli, 1966, pp. 187-220). Cf. aussi à ce sujet l'article de Mario Dal Pra («Le 'Osservazioni' sul 'Cours d'études' di Condillac del P. Andrea Mazza», in *Rivista critica di storia della filosofia*, 1973, pp. 37-49).

On a systématiquement modernisé l'orthographe des textes; en revanche, leur ponctuation demeure celle que proposent les différentes éditions utilisées.

II.

ABRÉVIATIONS INTRODUITES

Dans un souci d'allégement, nous avons abrégé comme suit l'intitulé des textes: *Essai pour Essoi sur l'origine des connoissances humaines*, *Cours d'études* à la place de *Cours d'études pour l'instruction du Prince de Parme*; sous le titre général de *Cours d'histoire*, il faut ranger à la fois l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire moderne* (non compris *De l'étude de l'histoire*, traité rédigé par Gabriel Bonnot de Mably, frère de Condillac, mais qui se trouve généralement repris dans les éditions du *Cours d'études* et des œuvres complètes); *Le Commerce et le Gouvernement* abrège *Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, et la *Logique*, *La Logique*, ou *les premiers développements de l'art de penser*; les *Lettres à Cramer* désignent naturellement les *Lettres inédites à Gabriel Cramer*; enfin, la *Dissertation sur les monodes* renvoie à l'écrit anonyme identifié par Laurence L. Bongie (*Les Monades. Disser-*

tation. Le texte figure sans nom d'auteur aux pages 257 à 362 du recueil de travaux de l'Académie de Berlin intitulé *Dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres sur le système des monades, avec les pièces qui ont concouru*, Berlin, 1748).

Les autres ouvrages n'apparaîtront généralement sous leur intitulé complet que lorsqu'ils seront cités pour la première fois; par la suite, et sauf indications contraires que pourraient motiver certains risques de confusion avec des titres ressemblants, on retiendra pour eux les abréviations consacrées par l'usage.

III.

SYSTÉMATIQUE DES NOTES

Nous avons prévu deux types de notes (situées en bas de page): les premières, alphabétiques, réfèrent directement au texte de Condillac; les secondes, numérotées, renvoient aux ouvrages (ou passages d'ouvrages) des autres auteurs qui seront encore mentionnés, ainsi qu'à des analyses ou recensions d'interprétations relatives à la question dans le contexte de laquelle l'appel de note intervient. Si nous avons choisi ainsi de rejeter hors du développement principal toutes les remarques à caractère historiographique ou critique, c'est essentiellement pour éviter de l'allonger et d'en faire perdre le fil, et non pas que nous le considérons *a priori* comme suffisant et complet par lui-même. Par ailleurs, tant ces notes-ci que les autres n'ambitionnent nullement l'exhaustivité, et ont donc plutôt valeur illustrative; c'est dire par exemple que le lecteur ne devra pas y chercher la liste de toutes les interprétations qu'aura pu susciter le détail de doctrine dont elles traitent, pas plus que les citations reproduites à l'appui de telle idée de Condillac ne sauraient prétendre à la circonscrire définitivement.

Les notes afférentes aux textes de Condillac reprendront non seulement la pagination de l'édition d'où ils sont tirés (cf. *supra*, I), mais encore les subdivisions qu'elle propose en livres et chapitres (respectivement indiqués en chiffres romains et arabes), voire en paragraphes (*Essai* et *Traité des sensations*). En ce qui concerne le *Traité des systèmes*, les indications chiffrées seront successivement celles du chapitre, puis de la subdivision en parties (pour le chapitre

VIII uniquement) et/ou en «Articles» (pour les chapitres VI, VIII et X); dans l'*Extrait raisonné du Traité des sensations*, les chiffres romains diront au lecteur du «Précis» de quelle partie du livre il s'agit, et, dans le *Précis des Leçons préliminaires du Cours d'études*, ils le renseigneront sur la répartition en «Articles». Nous ne les avons introduits pour indiquer les volumes que là où l'édition utilisée en comprend un certain nombre, pour celle de Théry en l'occurrence (*Cours d'histoire*); il aurait été superflu de spécifier chaque fois que le premier tome de l'édition Le Roy (1947) va de l'*Essai à De l'art de penser*, que *Le Commerce et le Gouvernement*, *La Logique* et *La Langue des calculs* sont au tome II (1948), de même que la correspondance (pour laquelle on se contentera généralement de signaler le nom du destinataire et la date de l'expédition), et enfin que le tome III est tout entier consacré au *Dictionnaire des synonymes* (1951).

Nous n'utilisons *De l'art de penser* que pour des passages qui ne se retrouvent pas déjà dans l'*Essai* (ce dernier ouvrage a en effet largement alimenté le premier); de même, la *Dissertation sur les monades* ne servira de référence que pour ceux de ses développements que Condillac n'aura pas repris ultérieurement (surtout dans le *Traité des systèmes* ou dans *De l'art de penser*, accessoirement dans le *Traité des sensations* ou dans le *Traité des animaux*).

Pour les citations reprises dans les notes numérotées, les indications de volumes, livres, chapitres, paragraphes et pages renvoient à l'édition que mentionne la bibliographie (cf. *infra*, IV). Les textes conçus en langue étrangère sont cités en français, pour autant qu'ils aient fait l'objet d'une traduction (acceptable et reconnue), laquelle sera seule à être signalée dans le répertoire bibliographique.

Enfin, tous les auteurs de livres ou d'articles sont cités par leur seul nom, l'indication complémentaire du prénom ne se justifiant que pour prévenir tout risque éventuel de confusion; répétée, la mention de l'année ne ponctuera que les propos de tel d'entre eux qui, dans la partie bibliographique, figurera à raison de plusieurs titres, et une lettre minuscule viendra encore s'y adjoindre pour ceux qui seront retenus pour plus d'une publication annuelle.

IV.

ORGANISATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

En plus de la liste des répertoires que nous avons consultés et de celle des rééditions ou traductions nouvelles de Condillac parues depuis 1951 (soit après la grande édition Le Roy), notre bibliographie comprend deux parties distinctes, l'une et l'autre agencées selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et conçues en rapport avec notre systématique des notes (cf. *supra*, III). Toutes deux recensent les articles et ouvrages que nous avons dûment utilisés, la première, ceux qui ont paru jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la seconde, ceux dont la publication est intervenue à l'époque contemporaine.

La partie consacrée aux «Sources premières» ne retient que des œuvres mentionnées en note, voire citées. Celle qui concerne uniquement le XX^e siècle comprend en plus certains titres d'articles et d'ouvrages sur Condillac auxquels nous ne nous sommes pas référés dans notre texte; en effet, nous avons voulu que, *pour la période de 1951 à 1985, le lecteur dispose de la bibliographie condillacienne la plus complète possible.*

Nous donnons pour chaque livre l'édition employée, sinon la première, du moins celle qui en sera la plus proche, ou, à défaut, la plus usitée; au surplus, le titre original des textes (français ou en langue étrangère) figurera en note à sa première apparition dans notre développement («Sources premières») ou alors sera indiqué dans la bibliographie elle-même (ouvrages et articles du XX^e siècle). Le même principe vaudra pour la date de leur première parution.

Quand tel article a connu plusieurs publications, nous l'aurons cité d'après la première d'entre elles, tout en mentionnant aussi les autres dans la bibliographie (le cas échéant, en signalant encore l'ouvrage dans lequel plusieurs d'entre eux auront été regroupés). Enfin, si un auteur intervient pour plusieurs de ses écrits, nous avons autant que possible envisagé ces derniers à partir de l'édition complète dans laquelle on les trouve généralement réunis, en rappelant leur titre entre parenthèses et, au besoin, en indiquant le volume dans lequel les chercher. Et lorsqu'un auteur étranger apparaîtra pour des textes dont l'un seulement aura été utilisé en traduction, nous situerons encore ce dernier dans le recueil en langue originale que signalera alors notre bibliographie.

Introduction

1.

CONDILLAC ET LE LANGAGE

Dans les études les plus récentes que son œuvre a inspirées, Condillac n'apparaît plus guère sous les traits que les manuels de philosophie lui ont souvent prêtés: derrière l'image du fondateur du sensualisme, du pourfendeur de toutes les métaphysiques, du promoteur de la statue animée du *Traité des sensations*, voilà que se profile de plus en plus un penseur à apprécier pour des apports généralement négligés par la critique traditionnelle.

Certains auteurs valorisent maintenant la perspective anthropologique dont témoigneraient ses analyses du savoir et de l'histoire (ils vouent alors un intérêt particulier à l'*Essai* et aux différents traités constituant le *Cours d'études*), d'autres soulignent la portée gnoséologique et linguistique de sa démarche (ils insistent en ce cas sur des œuvres plus tardives telles que la *Logique*). D'autres encore voient les deux approches s'impliquer l'une l'autre, en ce sens que le thème du langage leur apparaîtra comme le secteur privilégié de cette science de l'homme à laquelle le philosophe n'aurait jamais cessé d'œuvrer, et qu'inversement, ses interrogations sur l'ordre humain et son devenir sembleront ne trouver de réponse que dans une analyse sémiologique¹. Enfin, plus récemment, la curiosité des spécialistes s'est portée sur les réflexions mathématiques de Condillac, sur l'originalité de conception qu'elles révéleraient (essentiellement dans la *Langue des calculs*).

Indices très significatifs de l'orientation actuelle de la recherche: c'est par un colloque interdisciplinaire consacré spécialement à

¹ Le qualificatif de sémiologique est ici employé dans un sens large, pour désigner toute théorie portant sur la nature et le fonctionnement des signes, que ceux-ci soient linguistiques ou non. Certains interprètes de Condillac y recourent d'ailleurs, par exemple Parret.

l'étude des problèmes du langage que le monde savant célébra à Grenoble le bicentenaire de la mort de Condillac², et des quatre communications commémoratives présentées la même année devant la Société française de philosophie, deux se situaient dans une problématique de type linguistique³; tout comme d'ailleurs la plupart des travaux universitaires non publiés que la pensée condillacienne a suscités depuis peu⁴.

Il est également symptomatique que, dans la bibliographie la plus récente, celle du recueil collectif intitulé *Corpus Condillac (1714-1780)* (1981), une rubrique entière soit dédiée à des articles ou livres traitant des réflexions du philosophe sur le langage, alors que, pour prendre comme exemple l'ouvrage qui fait encore autorité, l'édition Le Roy des *Œuvres philosophiques* propose une bibliographie sans autre spécification thématique que l'économie politique et la pédagogie⁵; ce qui confirme clairement que, jusqu'au milieu de notre siècle, peu d'études ont porté sur ce champ d'idées et d'investigations que certains n'hésitent plus à appeler aujourd'hui la «linguistique condillacienne»⁶. Effacement temporaire qui pourrait s'expliquer par les vives critiques que la philosophie officielle de la première moitié du XIX^e siècle dirigea contre les Idéologues et, à travers eux, contre l'inspirateur principal de leurs analyses sur les signes, en l'occurrence Condillac (situer ses théories sémiologiques par rapport aux leurs reviendra donc aussi à casser une certaine interprétation canonique de sa pensée). Il faut rappeler par ailleurs qu'en 1848, Renan traduit vraisemblablement une opinion déjà dominante quand, dans *De l'origine du langage*, il reproche aux philosophes des Lumières d'avoir trop souvent abordé la question sous

² *Condillac et les problèmes du langage* (1982).

³ Cf. les articles d'Auroux (1981 b) et d'André Joly (1981), le premier auteur étant d'ailleurs à l'origine des deux manifestations susmentionnées. En ouverture de la même séance de la Société française de philosophie (22 novembre 1980), Belaval esquissa un tableau de la situation de Condillac dans son siècle.

⁴ Cf. les thèses de Chalendar, Kraetschmer, Sapir et Takesada (1982 b). Seule la dernière d'entre elles propose un examen de la «sémiologie» condillacienne sinon véritablement novateur, du moins global, cohérent et précis.

⁵ Bibliographie générale aux pages 235 à 252 du *Corpus Condillac*, aux pages 567 à 574 du tome III de l'édition Le Roy.

⁶ L'expression de «linguistique condillacienne» se retrouve notamment dans le titre même de trois études d'André Joly (1970; 1981; 1985).

l'angle théorique⁷, de s'être répandus en explications artificielles (la réhabilitation de la sémiologie condillacienne passera dès lors ici par la relativisation du scientisme propre à la linguistique naissante).

Au surplus, que Le Roy ait dressé son répertoire bibliographique sans valoriser le thème du langage, cela veut dire aussi qu'il le considère comme une pièce relativement secondaire par rapport à l'économie globale du système, comme une doctrine certes intéressante voire novatrice, mais dont il n'envisage nullement qu'elle puisse conduire à une interprétation ou à une réévaluation de l'ensemble de l'œuvre. Cette orientation transparaît dans la préface de son édition des *Œuvres philosophiques*, tome I⁸, et, à l'exception peut-être des travaux de Salvucci⁹, elle continuera d'imprégner les monographies que la pensée condillacienne a encore suscitées par la suite, celles de Lefèvre et de Knight en premier lieu¹⁰. Récemment encore, dans sa longue introduction à la *Dissertation sur les monades*, Bongie n'accorde que peu d'attention à la question du langage¹¹; en l'occurrence, Condillac lui-même n'en traite que dans quelques rares passages. Toutefois, ces derniers mériteraient pour le moins discussion, d'autant que la période de rédaction du texte aurait suivi de peu ou même chevauché celle de l'*Essai*, ouvrage largement dominé par des préoccupations d'ordre linguistique.

⁷ Entre autres affirmations de Renan, par exemple celle-ci: «La philosophie du XVIII^e siècle avait une tendance marquée vers les explications artificielles, en tout ce qui tient aux origines de l'esprit humain» (p. 77).

⁸ Un passage significatif: «Ainsi, l'étude du langage ne tend qu'à mettre en évidence la continuité du progrès par lequel les données des sens se transforment en pensée réfléchie» (p. XXX).

⁹ Bien que ses ouvrages témoignent d'un certain renouvellement de l'interprétation, Pasquale Salvucci reste encore très descriptif dans son approche de la problématique condillacienne du langage (1957 et 1961). Même remarque pour l'étude de Venditti, qui, de fait, lui doit beaucoup.

¹⁰ Il est vrai que, dans un article paru l'année suivante (1967), Lefèvre envisageait Condillac comme «maître du langage». — A la suite d'Aarsleff (1974, p. 145, n. 22), il faut déjà s'interroger sur le titre de l'ouvrage de Knight (*The Geometric Spirit, the Abbé de Condillac and the French Enlightenment*); car en fait d'esprit de géométrie, Condillac n'a pas cessé d'incriminer les définitions et méthodes d'analyse des géomètres.

¹¹ De cette dissertation (qui figure parmi les diverses pièces d'un recueil de l'Académie de Berlin paru en 1748), Condillac n'avait jamais parlé sinon dans une note du *Traité des animaux* (II 6, p. 365, n. 1); cf. aussi *supra*, Remarques préliminaires, I et II. Dans son introduction, Bongie propose une lecture qui, dans l'ensemble, rejoint celle de Le Roy. Au surplus, Condillac y est simplement présenté comme un nominaliste (1980 a, p. 60).

Ces préoccupations, plusieurs facteurs externes ont contribué à les placer sous l'éclairage de la recherche actuelle: il faut sans doute évoquer d'abord ce vaste mouvement de pensée qui s'identifie plus ou moins explicitement à l'empirisme logique et qui, à l'occasion, ne dédaigne pas de chercher dans l'histoire des idées les premières traces de son ambition première, celle d'établir les fondements de toute philosophie à partir d'une philosophie du langage. De ce point de vue, la sémiologie condillacienne apparaîtra effectivement comme anticipatrice à maints égards, ne serait-ce que par son projet de fonder la langue de la science en dehors de toutes références extrinsèques¹².

Pour le domaine proprement linguistique, c'est la présentation par Chomsky d'une linguistique prétendue «cartésienne» qui, presque en contrecoup, paraît avoir le plus contribué à une nouvelle approche de l'histoire même des théories sur le langage¹³; du reste, la dénonciation de certains errements et présupposés chomskyens pourra précisément se prolonger en réhabilitation de Condillac, par exemple chez Aarsleff ou chez André Joly¹⁴.

Dans le même esprit, mais alors indépendamment des critiques dirigées contre Chomsky, les spécialistes de la linguistique historique tendent aujourd'hui à nuancer l'opinion traditionnelle selon laquelle aucune science du langage digne de ce nom ne serait apparue avant le début du XIX^e siècle, c'est-à-dire avant les premiers balbutiements du comparatisme allemand¹⁵. Leurs recherches tendront notamment

¹² Kraitschmer risque par exemple la comparaison suivante: «Quand Wittgenstein constate que penser signifie une opération avec des signes, il ne fait que répéter — évidemment sans le savoir — une idée que Condillac a mise en relief deux siècles avant lui» (p. 92). Pour sa part, Ruytinx confronte le système condillacien aux objectifs de l'empirisme logique (pp. 411-416); de même Uitti, qui toutefois en reste à un constat d'analogie très général (p. 142). Tout cela ne saurait indiquer toutefois que Condillac soit au plein sens du terme un «empiriste logique»; à ce sujet, cf. *infra*, Conclusion, n. 20.

¹³ Principal ouvrage de Chomsky visé par les critiques: *Cartesian Linguistics. A chapter in the History of Rationalist Thought* (1966). Cf. aussi *infra*, n. 14.

¹⁴ Aarsleff (1970, notamment pp. 575-580). André Joly dit de Chomsky qu'il «réussit l'extraordinaire tour de force de traiter des problèmes relatifs à la philosophie de l'esprit et aux rapports du langage et de la pensée à l'époque classique sans citer une seule fois, ni même mentionner, Bacon, Locke et Condillac» (1977, p. 180). Dominicy porte un jugement plus nuancé (1984 a, pp. 12-14).

¹⁵ La vaste synthèse de Droixhe montre ainsi que les racines du comparatisme plongent en deçà du XIX^e siècle (1978); et l'auteur ne manque pas de souligner l'intérêt des intuitions linguistiques de Condillac.

à réévaluer tout l'apport doctrinal des «prélinguistes» des Lumières, voire même à proposer quelques rapprochements jamais envisagés jusque là, par exemple celui qui, par l'intermédiaire de Bréal, pourrait être établi entre telle intuition condillacienne et tel élément du système de Saussure¹⁶. Elles démontreraient aussi qu'en Allemagne notamment, l'historiographie n'a souvent retenu de Condillac que la *Logique* ou la *Langue des calculs*, négligence qui l'aura empêchée de retrouver les traces que la lecture de l'*Essai* a pu laisser dans la pensée de Herder ou dans celle de Guillaume de Humboldt¹⁷. Les nouvelles approches ainsi proposées ne resteront d'ailleurs pas sans résultat, puisque, pour la plupart, les manuels récents d'histoire de la linguistique signalent maintenant voire soulignent l'intérêt de la démarche condillacienne¹⁸.

Enfin, l'attrait qu'exercent aujourd'hui les analyses sémiologiques de Condillac doit certainement beaucoup aux commentaires que leur a consacrés Derrida dans une introduction à l'*Essai* intitulée *L'archéologie du frivole* (1973); texte qui, loin de consister proprement en une nouvelle interprétation philosophique ou linguistique, travaillerait plutôt à préserver par avance la démarche condillacienne de tout cloisonnement conceptuel trop rigide, et qui, pour le moins, devrait donc conduire les philosophes ou les linguistes à mettre leurs concepts de lecture et d'analyse à l'épreuve d'une réouverture de l'œuvre¹⁹. Et les diverses études d'Auroux sur la pensée condilla-

¹⁶ Angenot et Koerner avancent l'idée d'une influence indirecte de Condillac sur Saussure; et selon Aarsleff, Taine serait aussi à considérer comme figure intermédiaire (1982 a; c, pp. 363-365 et 368-370). Pour sa part, Andresen tend plutôt à souligner les différences entre Condillac et le structuralisme saussurien (1979, pp. 166-222; 1983).

¹⁷ Schottlaender, Christmann (1976 et 1980) et surtout Aarsleff (1974; 1975 a et c; 1977), autant d'auteurs qui contestent ainsi que les idées linguistiques des Lumières n'aient exercé aucun rayonnement en Allemagne, et qui relèvent particulièrement combien la démarche condillacienne aurait influencé Herder; influence dont la trace se retrouverait aussi chez Humboldt, comme le remarque encore André Joly (1970 et 1981). Pour une appréciation de ces divers jugements, cf. *infra*, IV 2.2, a et b.

¹⁸ Au nombre des linguistes qui voient en Condillac un précurseur, il faut compter Kukenheim (pp. 31-33), Mounin (pp. 152-153) et Robins (1976, pp. 158-159; 1982). Malmberg ne craint pas de lui accorder autant de place qu'à Leibniz (1979, pp. 260-261 et 274).

¹⁹ Signe révélateur: l'ouvrage est maintenant disponible en anglais (*The Archaeology of the Frivolous. Reading Condillac*. Translated with an introduction by John P. Leavey Jr., Pittsburgh (Pa.), Duquesne University Press, 1981).

cienne auront elles aussi largement concouru à en renouveler la compréhension, à en ouvrir l'accès aux historiens de la grammaire ou de la langue comme aux logiciens ou aux sémiologues.

Tous facteurs circonstanciels mis à part, l'intérêt accru que Condillac suscite de nos jours en sa qualité de théoricien du langage procéderait aussi d'une évaluation plus équilibrée et approfondie de l'ensemble de ses travaux; certains de ses interprètes avaient surtout valorisé les ouvrages portés par une orientation qu'ils qualifiaient généralement de psychologiste, laissant alors dans une relative pénombre ceux qu'en revanche ils considéraient comme trop imprégnés de logicisme²⁰: dans la première catégorie, l'*Essai* (1746), le *Traité des sensations* (1754), voire le *Traité des animaux* (1755); dans la seconde, la *Logique* (1780) et la *Langue des calculs* (publiée à titre posthume en 1798). Or, nombre de chercheurs en appellent maintenant à une vision plus unitaire du système, et soulignent en particulier que, du premier au dernier de ses écrits, sans oublier le *Dictionnaire des synonymes* (publié pour la première fois dans le tome III de l'édition Le Roy des *Œuvres philosophiques*), Condillac n'a jamais cessé de placer la question des signes à l'horizon de toutes ses préoccupations²¹.

Cette thématique surgit certes avec plus ou moins de relief, mais demeure toujours visible d'une œuvre à l'autre, même dans le *Traité des sensations*^a, dont quelques commentateurs ont pourtant dit qu'il relativiserait la portée de l'*Essai* précisément parce qu'il n'aurait plus évoqué le problème du langage²². Elle intervient aussi dans le vaste

^a Il 8/35, dernier alinéa, p. 268; IV, introduction, p. 298 et IV 6/4, quatrième alinéa, p. 307. Passages qui ne figuraient pas dans la première édition de 1754. Sur ce point, cf. encore *infra*, n. 28.

²⁰ Le «psychologisme» de Condillac a toujours constitué un thème dominant de la critique traditionnelle: en témoignent encore les études de Le Roy (1937, 1947 et 1956), Lefèvre (1956 et 1966) ou Jagu. Wojciechowska va jusqu'à conclure que «ce n'est pas dans l'aspect systématique des écrits de Condillac qu'il faut chercher la valeur de son œuvre», mais «dans ses observations concernant le monde interne de l'homme effectuées dans la position du psychologue» (p. 319).

²¹ L'œuvre de Condillac s'est d'ailleurs déroulée entre deux textes où domine la question du langage. Selon Auroux, Condillac serait le premier philosophe français «à avoir placé la 'philosophie linguistique' au cœur de sa réflexion» (1981a, p. 11); inflexiblement doctrinal dont la *Grammaire* aurait scellé le caractère définitif (1982 a, p. 179).

²² Bongie déclare ainsi qu'en se situant au niveau d'une pensée «pré-linguistique», le *Traité des sensations* a modifié les perspectives de l'*Essai* (1978, pp. 89-

traité du *Cours d'études* (1775) dévolu à l'histoire ancienne et moderne, généralement peu commenté, sinon par certains spécialistes italiens, et qui, entre autres passages à dimension sémiologique, contient par exemple un développement sur l'interpénétration des langues et des opinions²¹; de façon générale, le *Cours d'études* n'est d'ailleurs plus envisagé aujourd'hui comme un ouvrage dans lequel Condillac n'aurait plus rien ajouté à sa doctrine, et les traités qui y sont par exemple consacrés à la grammaire et au style commencent à susciter des études spécifiques²². La problématique linguistique affleure encore dans *Le Commerce et le Gouvernement* (1776), texte que la critique a néanmoins presque toujours traité à part, comme s'il ne méritait examen qu'en rapport avec les théories économiques de l'époque²³.

Mais si personne ne songe à contester qu'au fil de ses développements gnoséologiques, le *Traité des systèmes* (1749) rencontre lui aussi le langage, et qu'à cet égard il prolonge l'*Essai*²⁴, comment soutenir qu'il en soit de même pour la *Dissertation sur les monades*? Sa rédaction se situe certes dans les mêmes premières années de la carrière philosophique de Condillac (cf. *supra*, n. 11); mais ce dernier n'y paraît soucieux que d'ébranler certains pans de la métaphysique leibnizienne d'abord, de disposer les fondements d'une nouvelle monadologie ensuite, sans que la construction ébauchée semble

* *Histoire ancienne*, III 27/VII, pp. 560-576. Condillac se réfère ici à un concours proposé pour 1759 par l'Académie de Berlin. Michaelis en fut le lauréat: *Beantwortung der Frage von dem Einfluss der Meinungen in die Sprache und der Sprache in die Meinungen* (1760).

90). Opinion plus nuancée chez Pasquale Salvucci (1957, pp. 20-25), Petacco (1974, p. 170), ou Aarsleff (1975 a, pp. 290-291). Pichevin estime même que le *Traité des sensations* a une portée aussi sémiologique que l'*Essai*, notamment du fait que «l'«idée» n'est pas une entité moins sémiotique que le «signe» en particulier chez un néo-lockien» (p. 58, n. 1).

²¹ Sur la pensée grammaticale de Condillac, cf. les articles de Gouttebroze, Auroux (1982 a), Dominicy (1982), André Joly (1982), Pariente (1982), Seguin (1982 a); ses idées sur le style sont examinées notamment par Ricken (1969), Kraetschmer (Deuxième partie, pp. 114-194) et Branca (1980 et 1982 b).

²² Seuls quelques auteurs ont intégré *Le Commerce et le Gouvernement* dans une problématique de type sémiologique: Derrida (1973, pp. 69-71), Gallais-Hamonne et surtout Tort (1982).

²³ Mc Niven Hine montre ainsi que, dans le *Traité des systèmes*, Condillac vise principalement à débrouiller «the chaos into which linguistic abuses had plunged philosophy» (1979, p. 207).

jamais s'appuyer sur la moindre structure linguistique. Reste toutefois que l'œuvre comme telle ne fut pas expressément revendiquée par son auteur, quoiqu'il en ait intégré de larges extraits dans des travaux ultérieurs (cf. *supra*, Remarques préliminaires, p. 12); au surplus, les analyses qu'elle présente sur les nombres et l'infini^a peuvent directement rappeler certains de ces propos de la *Langue des calculs* dont la recherche actuelle entend réactiver l'intérêt²⁶.

Enfin, dans une lettre adressée à Maupertuis en date du 25 juin 1752, Condillac admet bien qu'il aurait «trop donné aux signes»^b; mais pas plus ce texte-là que la *Dissertation sur les monades* n'autoriseraient à totalement relativiser la problématique linguistique dans l'ensemble de l'œuvre. D'abord, s'ils traduisent effectivement une certaine distanciation, et quelle que soit l'éventuelle réorientation qu'ils puissent induire, les propos incriminés n'en demeurent pas moins découpés sur un fond de préoccupations pour le moins sémiologiques²⁷. Ensuite, ils ne sauraient véritablement témoigner en faveur d'un changement décisif de perspective puisque, dans des ouvrages ultérieurs tels que la *Grammaire* et *De l'art de penser*, ou encore dans la *Logique* et la *Langue des calculs*, le philosophe réassume résolument, fût-ce pour les affiner, la plupart des idées linguistiques qu'il exposait déjà dans l'*Essai*; ainsi, il ne craindra pas d'insister à nouveau sur la «nécessité des signes»^c. Et quand, à la fin de sa vie, il entreprend de travailler à une édition de ses œuvres complètes (qui finalement ne paraîtra qu'en 1798), il ne manifeste aucune volonté particulière d'atténuer rétrospectivement les premières inflexions de sa pensée; au contraire, parmi les adjonctions apportées au *Traité des sensations* (voire même au *Traité des systèmes*), il fait figurer des considérations sur le langage qui, précisé-

^a II 2 («Des idées des nombres»), 3 («De l'infini») et 4 («Continuation de la même matière»), pp. 150-166.

^b *Lettres à Maupertuis* (25 juin 1752), p. 536.

^c Titre de chapitre dans *De l'art de penser*, I 6, pp. 731-735.

²⁶ Pour une bonne connaissance des idées mathématiques de Condillac, il est aujourd'hui indispensable de se référer aux travaux d'Auroux (1981 a et b).

²⁷ Selon Derrida, la correction ainsi apportée par Condillac «concerne moins l'ordre des enchaînements que le degré d'insistance thématique et l'importance accordée à un chaînon qui n'est pourtant pas déplacé» (1973, p. 62). Pasquale Salvucci postule aussi une certaine continuité dans la réflexion condillacienne sur les signes (1957, pp. 20-21), de même que Venditti (pp. 24-25).

ment, se révèlent propres à renforcer une certaine continuité de démarche par rapport à l'*Essai*²⁸.

2.

CONDILLAC ET LA CONNAISSANCE

Autant que par une interrogation sur le langage, mais selon un axe différent, le système condillacien est tout entier traversé par une réflexion sur les connaissances; cette dernière se manifeste d'ailleurs d'emblée dans le titre et dans le contenu de la première publication du philosophe, et elle détermine aussi tout le projet du *Traité des sensations*, de la section du *Cours d'études* consacrée à l'art de penser, ou encore de la *Logique*. Et même là où l'effort d'analyse paraît absorbé par la constitution d'un savoir positif, la question gnoséologique n'en représente pas moins toujours la référence obligée.

Ainsi, quoique certains de ses développements puissent parfois lui conférer l'apparence d'un traité de métaphysique²⁹, la *Disserta-*

²⁸ Cf. *supra*, n. 22, et aussi, à la même page 20, la recension de trois passages ajoutés au *Traité des sensations*. Certains des remaniements que Condillac a apportés à la première édition du *Traité des systèmes* témoignent aussi de son souci de préciser ses opinions sur le langage. Plusieurs d'entre eux figurent dans les huit feuillets de fragments manuscrits qu'Anne-Marie Chouillet signale en page 160 du *Corpus Condillac*, et qui se trouvent à Paris (Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 6345, feuilles numérotées de 90 à 93); il s'agit de brouillons des chapitres XVII (feuille 90, *verso*; feuille 92, *recto* et *verso*) et XVIII de l'édition définitive (texte commencé sur le premier tiers de la feuille 90, *recto*, puis repris et continué sur la feuille 93, *recto* et *verso*; fin sur la feuille 91, *recto*). Le reste de la feuille 90 (*recto*) contient les deux derniers alinéas du chapitre XV, ainsi que le paragraphe conclusif du chapitre I; quant au *verso* de la feuille 91 (texte écrit tête-bêche), il est occupé par quelques passages de *De l'art de penser* qui manquaient dans la première édition du livre (1775): I 3, dernier alinéa; I 9, rubrique « Définition » et « Démonstration » (chaque fois les deux premières phrases) et I 11, les deux avant-derniers paragraphes (plus quelques phrases d'introduction qui, plus haut dans le même chapitre, recourent à la seconde partie du développement intitulé « Jugement de Locke sur la durée »). Les informations inédites que nous apportons ici résultent d'une étude menée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris.

²⁹ Bongie conclut ainsi son introduction: « But 'Les Monades' has presented us now with concrete evidence of what some have long suspected: eighteenth-century France had, as well as its popular reforming 'philosophes' and lively Lockean echoes, its own major metaphysician » (1980 a, p. 107).

tion sur les monades ne vise en réalité qu'à définir, en une démarche quasi pré-kantienne¹⁰, les possibilités et les limites de toute appréhension des êtres en soi; la même perspective critique domine d'ailleurs les différents chapitres du *Traité des systèmes*, mais avec ici un déplacement de l'éclairage vers les conditions mêmes de toute connaissance scientifique du monde phénoménal¹¹. Orientation spécifiquement épistémologique qui se retrouve aussi dans cette véritable introduction aux principes de la physique mécanique que représente la partie du *Cours d'études* intitulée *De l'art de raisonner*^a. Et avant d'y chercher l'expression d'un quelconque spiritualisme à embrasser ou à dénoncer¹², les admirateurs ou les contempteurs du *Traité des animaux* doivent d'abord l'apprécier en fonction de son objectif avoué, celui de mieux délimiter les modalités et spécificités du processus cognitif de l'homme^b.

De même, quand le *Cours d'études* en vient à traiter de grammaire et de style, voire d'histoire, sa démarche se révèle également subordonnée à un dessein philosophique général, en l'occurrence le réexamen et la réexposition analytiques du fonctionnement des connaissances humaines: «Il faut décomposer l'esprit humain, c'est-à-dire, observer les opérations de l'entendement, les habitudes de l'âme et la génération des idées. — Aussitôt que cette analyse est

^a Le titre du Livre premier de l'ouvrage est déjà significatif: «Où l'on traite en général des différents moyens de s'assurer de la vérité» (p. 621).

^b «Il serait peu curieux de savoir ce que sont les bêtes, si ce n'était pas un moyen de connaître mieux ce que nous sommes» (Préface, p. 339).

¹⁰ Nombre d'auteurs constatent que, comme plus tard Kant, Condillac s'est interrogé sur les fondements de la connaissance, et qu'en particulier, il a nié que l'homme puisse accéder scientifiquement aux choses en soi; Beal relève encore d'autres analogies entre les deux doctrines, par exemple dans la théorie du jugement qu'elles développent l'une et l'autre (pp. 208-209 et 212). Pour Auroux, c'est Condillac lui-même qui aurait effectué la véritable révolution copernicienne, «en refusant de limiter l'indétermination du champ de l'expérience, c'est-à-dire l'influence du réel dans la constitution de la connaissance, par quelque structure *a priori* de l'entendement» (1981 a, p. 1. Cf. aussi 1979, p. 154).

¹¹ Le phénoménisme du système condillacien constitue un thème d'étude privilégié chez Pasquale Salvucci (1957 et 1961) ou encore Petacco (1974).

¹² Pasquale Salvucci regrettait déjà que, dans le sens de certains propos de Delbos (p. 274), Condillac ait pu passer pour un spiritualiste (1957, pp. 13-14); son opinion n'aura pas ébranlé Bongie: «The total sincerity of Condillac's fundamental spiritualism cannot be questioned...» (1980 a, p. 41).

faite, le plan d'instruction est trouvé.»^a Quand *Le Commerce et le Gouvernement* entame l'exposé des principes de la science économique, le lecteur s'entend d'emblée déclarer qu'il doit réapprendre à connaître la notion même de valeur, à écarter «toutes les idées peu exactes qu'on y attache»^b; et quand il aborde la *Langue des calculs*, il se voit d'abord renvoyé à une analyse des mécanismes de cognition qui ont pu présider aux premières opérations arithmétiques^c. Bref, avant de songer à l'élaboration d'une nouvelle encyclopédie raisonnée³, Condillac se propose en priorité de renouveler la méthodologie même de la connaissance^d.

Même si certains critiques en ont parfois pressenti toute l'importance⁴, la dimension gnoséologique globale de la démarche condillacienne n'en est pas moins restée partiellement ignorée. De nombreux travaux soulignent certes l'originalité intrinsèque des descriptions par lesquelles tant l'*Essai* que le *Traité des sensations* détaillent l'origine et l'essor des opérations intellectuelles; cependant, poids de la tradition ou peut-être méconnaissance des textes,

^a *Discours préliminaire*, p. 397.

^b I 1, p. 243.

^c «La langue des calculs considérée dans ses commencements», ainsi s'intitule le premier des deux Livres de l'ouvrage (p. 421). Cf. encore *infra*, p. 28.

^d Toute la seconde section de la Seconde partie de l'*Essai* porte sur des questions de méthode. La plupart des textes ultérieurs y reviendront, par exemple les différents traités du *Cours d'études* sur les arts d'écrire, de raisonner et de penser — le *Dictionnaire des synonymes* définit l'art comme suit: «Système de règles par lequel nous apprenons à appliquer les forces de la nature» (p. 57) —; et, selon l'intitulé de sa Première partie, la *Logique* se propose le thème suivant: «Comment la nature même nous enseigne l'analyse; et comment, d'après cette méthode, on explique l'origine et la génération, soit des idées, soit des facultés de l'âme» (p. 372).

¹¹ A en juger par le titre d'un article de Dal Pra (1969), le *Cours d'études* vaut peut-être comme une «nouvelle encyclopédie du savoir»; cependant, loin d'obéir à des principes abstraits, la démarche de systématisation qui s'y observe «ripete e rispecchia fedelmente la stessa 'genesì' concreta del sapere» (p. 29). La méthodologie qu'elle implique est notamment accentuée par Kourim, qui parle d'un «nouveau Discours de la méthode de Condillac» (1974 b).

¹² Pasquale Salvucci, Dal Pra ou Rieu suggèrent que l'œuvre entière pourrait s'interpréter à travers la gnoséologie qui s'y développe, mais leurs analyses n'en demanderont pas moins à être parfois complétées voire corrigées. Tort cherche lui aussi une certaine systématité de la philosophie condillacienne, notamment dans «les analogies profondes de la nature et du savoir» qu'elle manifesterait (1982, p. 450).

l'interprétation qu'ils proposent demeure souvent partielle, parce que coupée des développements ultérieurs de la pensée du philosophe³⁵. Ainsi, elle tendra par exemple à valoriser le présumé sensualisme de Condillac, à achopper sur le rationalisme auquel il n'aurait pas renoncé pour autant, à supputer la part de spiritualisme pouvant subsister dans ses analyses; travail d'identification thématique qui, étant donné les différents courants idéologiques du siècle des Lumières, revêt peut-être une valeur connotative non négligeable, mais qui contribue aussi à perpétuer certains jugements hâtifs que la doctrine a pu susciter dès son apparition³⁶. L'un des risques sera de laisser accroire qu'elle introduirait à un corps de savoir totalement fermé sur ses présupposés, non pas à une gnoséologie ouverte à son propre devenir.

La même perspective fixiste se retrouve d'ailleurs en négatif chez ces spécialistes selon lesquels Condillac n'aurait rien apporté aux différents domaines scientifiques qu'il a traités, et qui ne voient donc pas que son apport à la science tient plus dans la globalité de sa méthode que dans les objets particuliers auxquels il l'applique³⁷. Et, en définitive, elle pourrait expliquer aussi que certains historiens de la philosophie ne l'aient jamais regardé que comme le Locke français, polarisés qu'ils étaient sur l'*Essai*³⁸.

³⁵ Un exemple significatif: dans son étude sur le sensualisme condillacien, Wojciechowska ne s'appuie que sur l'*Essai* et le *Traité des sensations*; au surplus, selon l'interprétation traditionnelle telle que la reprend Lefèvre, la philosophie de Condillac serait déjà entièrement contenue dans les quatre ouvrages publiés entre 1746 et 1755 (1956, p. 360).

³⁶ Auroux se demande si l'opposition entre rationalisme et empirisme ne mériterait pas un réexamen global: selon lui, les rationalistes «ne sont peut-être pas ceux qui arrêtent l'usage du principe de raison devant une raison justifiée par elle-même, mais ceux qui prétendent en chercher l'origine» (1974, p. 476); plus tard, il examinera encore jusqu'à quel point Condillac serait un philosophe «empiriste» (1982 a, pp. 177-178). Dans la même intention de dépasser la nomenclature philosophique usuelle, Swiggers estime qu'en un certain sens, le sensualisme condillacien «peut être considéré comme plus 'rationaliste' que le rationalisme» (1982, pp. 222 et 231).

³⁷ Baguenault de Puchesse a ainsi incriminé Condillac pour son manque d'originalité. Et aujourd'hui encore, Gallais-Hamonno lui reproche d'avoir oublié que «l'essentiel de la démarche scientifique consiste en la définition d'idées qui seule permet l'analyse» (p. 412). Cf. aussi *infra*, n. 53.

³⁸ Il n'est pas question de minimiser l'influence que les idées lockiennes ont exercée sur Condillac, mais de constater combien elle a souvent conduit les critiques à ne retenir de lui que les ouvrages où ils voyaient se perpétuer l'empirisme anglosaxon, à savoir l'*Essai* et le *Traité des sensations* (sur Locke, cf. surtout *infra*, II 1.1).

Autre conséquence néfaste: à considérer ainsi sa théorie de la connaissance comme close sur elle-même et circonscrite à une période donnée de l'œuvre, les critiques traditionnels n'ont pas manqué de l'opposer à telle autre orientation dont, faute de perspective globale, ils ne pouvaient soupçonner le caractère récurrent; poursuivant une réflexion déjà esquissée par les Idéologues, ils ont par exemple estimé que la *Logique* et la *Langue des calculs* témoigneraient d'un effort de systématisation incompatible avec le souci des faits concrets qui animerait encore l'*Essai*, et qu'en Condillac, le logicien viendrait donc le disputer au psychologue³⁹. Sa démarche entière s'avérerait en somme écartelée entre deux exigences jugées antinomiques, l'une de type génétique, biologique — tout acte cognitif se trouvant suspendu à un examen des conditions et circonstances de son surgissement —, l'autre de nature analytique, algébrique — tout savoir requérant le dénombrement et la mise en opération d'éléments simples⁴⁰.

Il faut toutefois se demander si, dans son mouvement d'ensemble comme dans la spécificité de ses investigations, la gnoséologie condillacienne peut véritablement se laisser réduire à un dualisme strict. A juste titre, Derrida va d'abord incriminer ici les présupposés méthodologiques qui empêchent de penser la présence simultanée de deux modèles dans l'œuvre autrement qu'en termes de contradiction et d'exclusion réciproque⁴¹. Vient ensuite le constat que, loin de

³⁹ Pour Wojciechowska, la doctrine condillacienne devrait sa valeur plus à ses analyses psychologiques qu'à ses considérations théoriques (cf. aussi *supra*, n. 20); Jagu parle même d'un souci de systématisation qui «a nui au psychologue» (p. 342), et Kraetschmer estime que, dans sa présentation de la genèse des idées, Condillac aurait moins observé que spéculé (III 4, pp. 60-84). Cf. aussi *infra*, n. 42.

⁴⁰ Selon Oelbos, Condillac aurait superposé «à un sensationnisme extrême un logicisme lui-même extrême» (p. 273); et, sur la lancée des analyses de Le Roy, Lefèvre s'exprime ainsi sur l'œuvre: «Entre un empirisme concret qui fouille la réalité et un logicisme abstrait qui manipule des notions, elle oscille et cherche l'accord» (1966, p. 83). Megill considère lui qu'en perspective condillacienne, le langage vaudrait tantôt comme un phénomène humain naturel — dans l'*Essai* —, tantôt comme un système formel — dans la *Logique* et la *Langue des calculs* (p. 203, n. 42).

⁴¹ Utilisant les formules mêmes de Foucault (1966, pp. 86-91; 1972, p. 117), Crispini interroge le système condillacien à partir des notions de «mathesis» et de «genèse» (notamment pp. 5-6, 10-11 et 21-22). En écho, la réponse de Derrida: «Le maintien des 'deux exigences' résiste peut-être, de façon non dialectique, à l'opposition métaphysique du calcul et de la genèse» (1973, pp. 26-27). Cette

dénoter une quelconque fracture irrémédiable dans le raisonnement, l'alternative entre genèse et calcul tend au contraire à se transformer en une seule et même problématique: déjà dans l'*Essai*, la description de la genèse des connaissances humaines paraît ouvrir directement à la possibilité de leur reconstruction analytique^a, tandis qu'à l'autre extrémité, la *Langue des calculs* ne définit l'algèbre comme instrument d'analyse idéal qu'après en avoir retracé les manifestations originaires^b. Configuration dialectique qui, une fois replacée dans le champ de la recherche, ôterait alors tout relief à deux reproches contradictoires que Condillac a souvent essuyés: celui d'avoir brossé une histoire des facultés intellectuelles encore trop imprégnée de l'esprit de système — notamment dans le *Traité des sensations*^c —, celui de s'être défini une démarche scientifique encore trop tributaire de considérations psychologiques — critique surtout dirigée contre les deux derniers ouvrages du philosophe^d.

Personne ne niera que le système condillacien ait évolué dans le sens d'un intérêt toujours croissant pour les mécanismes logiques de la connaissance, et notamment pour la relation d'identité; l'hypothèse d'une ambivalence structurelle étant écartée, reste à prouver

^a L'ouvrage n'expose la méthode de découverte de la vérité (Seconde partie, section seconde) qu'après avoir retracé l'origine du langage (section première) et les opérations initiales de l'âme (Première partie).

^b Thème du premier chapitre: «Du calcul avec les doigts» (pp. 421-425).

opposition, Auroux la dépasse aussi quand, dans sa présentation de la *Langue des calculs*, il envisage l'analogie, la langue bien faite et la genèse comme autant d'axiomes et de règles de déduction «garantissant que toute expression bien formée de la langue bien faite est une connaissance» (1982 a, p. XXIV).

^c L'accusation d'irréalisme figure déjà chez Degérando qui, dans une note de son *Histoire comparée des systèmes de philosophie, considérés relativement aux principes des connaissances humaines* (1804), évoque «le roman de la statue imaginée par Condillac» (I 3/1, p. 283, n. B). Pour Delbos, la pensée condillacienne s'orienterait vers un «formalisme logique» (pp. 273 et 275); à entendre Le Roy, il faudrait même parler d'une «préoccupation constante de systématisation logique» (1947, p. XXX).

^d Selon Parenti, Condillac aurait confondu deux méthodes d'analyse, l'une mathématique, axée sur l'identité et impliquant un processus déductif, l'autre empirique, fondée sur l'expérience et requérant un processus inductif (1965, p. 11). D'autres spécialistes montreront plutôt que, dans la philosophie condillacienne, l'archétype mathématique est à comprendre comme un «modèle sensationniste particulier» (Ruytinx, p. 415), ou que la différence entre propositions mathématiques et affirmations empiriques à laquelle elle procède s'avère «de degré, non de nature» (Auroux, 1981 a, p. IV).

qu'il ait bien travaillé à une reprise et à un approfondissement d'idées antérieures. Or, même si les observations de portée génétique tendent effectivement à s'espacer dans les derniers textes, rien ne démontre que leur valeur référentielle ait diminué d'autant: d'une certaine manière, la structure formelle du savoir semble au contraire se dessiner à proportion des réestimations successives auxquelles la problématique de l'origine se trouve soumise au fil de l'œuvre. Quand il songe à fonder l'opération d'identité, si déterminante dans toute sa doctrine mathématique, Condillac en revient ainsi au processus de transformation de la sensation — déjà étudié dans ses premiers livres^a —; et, pour illustrer le mécanisme de l'analyse, qu'il voit au travail dans tout acte de connaissance scientifique, il renouvelle sa description du langage d'action, soit de cet instrument linguistique originel qu'évoquait déjà l'*Essai*^b.

D'autres indices attestent qu'il a pu parfois se libérer un espace cognitif nouveau par la simple reprise rétrospective d'une première démarche; de ce point de vue, la structuration de son système pourrait même rappeler celle d'une spirale, image d'ailleurs récemment proposée dans le contexte spécifique de la sémiologie condillacienne^c. Tout d'abord, le philosophe dit lui-même plusieurs fois qu'il a dû littéralement se reprendre^d, et par exemple revoir les explications de l'*Essai* sur le potentiel intellectuel de l'homme en situation prélinguistique^e ou sur le champ d'extension de l'organe visuel^f;

^a Comme le souligne la *Logique*, seule une suite de propositions identiques fera découvrir «que nos idées et nos facultés ne sont que la sensation qui prend différentes formes» (II 9, p. 413).

^b Chapitre 2 de la Seconde partie de la *Logique*: «Comment le langage d'action analyse la pensée» (pp. 396-398).

^c Dans une de ses *Lettres à Cramer* en forme de «Mémoire» (début 1747), Condillac reconnaît qu'il aurait dû mieux s'expliquer sur la période antérieure à l'usage des signes d'institution (pp. 101-102); dans une autre (printemps 1747), il dit s'être «un peu embrouillé» à propos de la préséance à accorder aux signes arbitraires sur les signes naturels (p. 83).

^d Critiquant un principe affirmé dans l'*Essai*, le *Traité des sensations* soutient que la vue ne saurait fournir à elle seule la moindre idée des grandeurs et distances, qu'elle nécessite donc un certain apprentissage et qu'il faut dès lors distinguer entre voir et regarder (III 3/6, pp. 280-281).

^e Pour Tort (1976, p. 502 et 1982, pp. 421-423 et 449-451), le mouvement de l'œuvre pourrait se rendre par un «graphe spiralé». Afin de matérialiser la proportion qu'il voit s'établir entre les besoins, les connaissances et les langues, Condillac parle d'ailleurs lui-même de «différents cercles» en expansion (*Grammaire*, I 2, p. 434); cf. à ce propos le schéma proposé par Hassler (1984, p. 40).

^f Derrida le note: «La téléologie de la relecture est partout» (1973, p. 77). Cf. aussi *infra*, n. 63.

cette dernière question se rattachant au problème dit de Molyneux, à l'égard duquel ses opinions ont effectivement varié⁴⁶. Et pas plus loin qu'à la fin de son premier ouvrage, il se reproche déjà d'avoir insuffisamment traité de la liaison des idées, un principe jugé par ailleurs constitutif de toute cognition: «Cet essai, par exemple, était achevé, et cependant je ne connaissais pas encore dans toute son étendue le principe de la liaison des idées.»^a Au surplus, il n'a pas craint d'apporter à ses travaux des modifications *a posteriori*, surtout au moment où il a envisagé de les réunir en une édition complète (cf. aussi *supra*, I, et n. 28).

Enfin, Condillac fait explicitement remarquer que la pensée ne progresse qu'en repassant toujours sur ses propres traces, que l'homme ne développe sa raison qu'en observant comment la nature lui a appris à raisonner^b, que des savants tels que Newton n'ont jamais rien découvert qu'en réfléchissant sur certains phénomènes déjà rencontrés par leurs prédécesseurs^c, que toute philosophie tient en fin de compte dans la réeffectuation de sa propre histoire: «Nous commencerions donc par raisonner mal, si nous raisonnions sans savoir comment on a raisonné avant nous.»^d

^a II 2 4/47, p. 116.

^b La *Logique* relève par exemple que les hommes n'ont commencé à activer leurs facultés et connaissances «que lorsqu'ils ont eu observé ce que la nature leur avait fait faire» (II 3, p. 398).

^c «C'est en réfléchissant sur ce qui avait été 'rencontré', qu'on a commencé à faire des 'découvertes'. Quelques-uns avant Newton ont 'rencontré' l'attraction qu'il a découverte et que Descartes ne pouvait pas trouver» (article «Trouver» du *Dictionnaire des synonymes*, p. 545). Le processus est d'ailleurs cumulatif: «Newton a si fort reculé les bornes de nos connaissances, qu'on peut se flatter de les reculer encore» (*De l'art de raisonner*, IV 1, p. 680).

^d *Histoire ancienne*, III 1/VII, p. 334.

⁴⁶ Molyneux se demande si un aveugle de naissance auquel on abaisserait les cataractes pourrait ou non immédiatement distinguer entre un «globe» et un cube. Ce problème (auquel se rattache aussi l'expérience du chirurgien Cheselden) s'inscrit dans une thématique qu'analysent par exemple Pasquale Salvucci (1957, pp. 116-119), Pastore (1966/1967) et surtout Bernabei; à l'Académie de Berlin, Mérian lui consacra pas moins de huit mémoires, cinq d'entre eux abordant les hypothèses de Condillac en la matière (les second, cinquième, sixième, septième et huitième, datés respectivement de 1771, 1775, 1777, 1779 et 1780, et reproduits dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres des années concernées*).

Bref, tant dans les conceptions expresses du philosophe que dans l'exigence qu'elles semblent implicitement communiquer au mouvement de son texte, le retour à l'origine se donne comme un mécanisme à plusieurs spires, tout à la fois multiplicateur et démultiplié : multiplicateur dans la mesure où son enclenchement assure la production ininterrompue de la raison — de ce point de vue, les descriptions génétiques génèrent toute l'œuvre autant qu'elles la régénèrent —, démultiplié en ce sens que sa force d'entraînement initiale va toujours plus se perdre dans le savoir même qu'il dégage — la *Langue des calculs* forme autant que transforme l'horizon originaire déployé dans l'*Essai*. Condillac ne s'assigne donc comme objectif gnoséologique ni la délimitation d'un plan historique propre à servir de socle stable aux connaissances, ni l'ouverture d'un espace théorique donnant libre cours à une progression continue de l'esprit⁴⁷; au-delà de toute référence à une historicité fixe ou à une rationalité expansive, entre un empirisme coupable d'avoir stabilisé les origines de l'entendement à un niveau encore trop superficiel^a et un innéisme qui les aurait totalement effacées derrière le dynamisme intrinsèque de la pensée^b, voilà que se trouve délimitée et entretenue une démarche réflexive censée se réalimenter aux processus régulateurs originaux que son propre déroulement lui donne à voir : pour connaître, l'homme doit proprement apprendre à reconnaître pourquoi et comment il a déjà connu.

^a L'*Essai* reproche ainsi à l'empirisme lockien de ne pas avoir bien développé «l'origine de nos connaissances» (*Introduction*, p. 5), et en particulier «les premiers progrès des opérations de l'âme» (II 2 3/39, p. 114).

^b Toujours selon l'*Essai*, si Descartes n'a pas vu «que l'unique moyen de se faire un nouveau fonds de connaissances, était de détruire les idées mêmes pour les reprendre à leur origine, c'est-à-dire, aux sensations» (II 2 3/34, p. 112), c'est parce qu'il était prévenu pour les idées innées. Sur les philosophies lockienne et cartésienne, cf. *infra*, II 1.1 et 1.2.

⁴⁷ Henri Joly remarque que, loin de sacrifier à l'idée «d'une science constituée et d'un savoir absolu», Condillac se voue à la recherche «d'une science se constituant et d'une connaissance en devenir» (p. 17).

3.

CONNAISSANCE ET LANGAGE CHEZ CONDILLAC

Dans le dispositif complexe qui ressort de la constitution du savoir selon Condillac, le langage fonctionne comme élément moteur⁴⁸, tant et si bien qu'à elles seules, les nombreuses réflexions que l'œuvre lui consacre ont déjà paru ouvrir sur un nouveau champ d'interprétation (cf. *supra*, 1). Il faut comprendre maintenant qu'elles ne sauraient prendre d'épaisseur que dépeintes sous les différents aspects de la théorie générale de la connaissance qui vient d'être esquissée.

Ainsi, les observations de l'*Essai* sur la genèse des facultés cognitives de l'homme se dédoublent rapidement en analyses sur l'origine et la fonction des signes, par un glissement thématique qui caractérisera encore la *Logique*^a; dans le *Traité des systèmes*, la carence méthodologique dont témoigneraient les philosophies rationalistes sera souvent imputée au mauvais usage des mots, en une démarche critique déjà partiellement suggérée par la *Dissertation sur les monades*, quand par exemple Condillac y explique que les utilisateurs de la notion d'infini ne raisonnent en réalité que sur un simple nom^b. Par son finitisme à dimension nominaliste, il aura d'ailleurs prévenu ici toute analogie autre que ponctuelle entre sa doctrine et les prémisses ontologiques ou gnoséologiques de la monadologie leibnizienne⁴⁹.

^a Après avoir montré comment la méthode analytique permet d'expliquer «l'origine et la génération, soit des idées, soit des facultés de l'âme» (titre de la Première partie, p. 372), la *Logique* en vient au thème suivant: «L'analyse considérée dans ses moyens et dans ses effets, ou l'art de raisonner réduit à une langue bien faite» (titre de la Seconde partie, p. 393).

^b Le nom même d'infini «suffit pour persuader à bien des gens que nous apercevons en effet l'infini. Ils ne pensent pas qu'en pareil cas on pût faire des mots si on n'avait réellement point d'idée; comme si c'était une chose bien rare» (II 3, p. 156).

⁴⁸ Selon Kretzmann (1967, p. 385), Condillac serait même le premier philosophe moderne à avoir fondé sa théorie de la connaissance sur des considérations relatives au langage; Stam voit en lui l'un des promoteurs de l'«épistémolinguistique» (p. 77).

⁴⁹ A l'évidence, Condillac et Leibniz ont développé des théories linguistiques ou logiques qui devront être comparées (cf. *supra*, p. 21 et *infra*, II 1.3); néanmoins, la *Dissertation sur les monades* écarte deux notions constitutives de la monadologie leibnizienne, celles de force et de perception représentative, si bien

Le *Traité des sensations* et le *Traité des animaux* n'envisagent que subsidiairement le problème linguistique, mais la préhistoire de l'entendement humain à laquelle chacun travaille ne le laisse pas moins transparaître en filigrane¹⁰: quand, en un approfondissement rétroactif des investigations de l'*Essai*, Condillac s'attelle à une archéologie de facultés comme l'attention, la mémoire, l'imagination ou la réflexion, son intention majeure est manifestement d'établir une généalogie de la liaison des idées, de retracer cette germination cognitive élémentaire dont il dit ailleurs qu'elle n'œuvre justement qu'à sa propre inflexion vers les signes¹¹; en décrire les différents moments constitutifs permettra donc de mieux situer les origines virtuelles de la parole, selon une approche téléologique qui, contre toute chronologie, inciterait même à considérer le *Traité des sensations* comme la nécessaire introduction aux analyses de l'*Essai* sur les connexions entre mots et idées¹². Enfin, la *Langue des calculs* sera plus que le traité d'arithmétique auquel elle paraît se résumer: le savoir mathématique s'y révèle surtout défini par les propriétés analytiques de son langage, tant il est vrai que «si elles étaient portées à la plus grande perfection, les sciences parfaitement analysées seraient parfaitement connues de ceux qui en parleraient bien les langues»¹³.

Restent encore en suspens certaines autres œuvres qui, en première approximation, n'apparaissent pas directement rattachées à la question générale de l'interdépendance du langage et du savoir: des travaux à connotation nettement linguistique d'un côté, comme la

¹⁰ L'*Essai* note par exemple que «l'exercice de l'imagination et de la mémoire dépend entièrement de la liaison des idées» et ajoute que «celle-ci est formée par le rapport et l'analogie des signes» (II 1 15/147, p. 99).

¹¹ I 16, p. 469.

que la «métaphysique» condillacienne s'avérerait nettement plus autonome que ne le laisse penser Bongie (1980 a). Zac estime également que, même dans les passages où il prétend travailler à une monadologie, Condillac «reste anti-leibnizien en ce qui concerne les soubassements de la philosophie» (p. 548). Auroux va aussi dans le sens d'une telle relativisation des influences (1982 b), de même que Kreimendahl à la fin de son article (1982).

¹² Idée déjà entrevue précédemment et encore reprise plus bas (cf. *supra*, n. 22 et *infra*, n. 63).

¹³ Se prévalant de la priorité que l'ouvrage reconnaît à la connaissance pratique par rapport à la connaissance théorique, Derrida affirme que, selon l'ordre logique, le *Traité des sensations* serait antérieur à l'*Essai* (1973, p. 64).

Grammaire, *De l'art d'écrire*, ou le *Dictionnaire des synonymes*, des exposés à contenu plus largement scientifique de l'autre, comme *De l'art de raisonner*, le *Cours d'histoire* et *Le Commerce et le Gouvernement*. Or, là comme ailleurs, l'une et l'autre orientation perdrait toute finalité si elles n'étaient ajustées à la perspective de l'*Essai*, c'est-à-dire placées dans la continuité d'un questionnement sur l'origine des mots lui-même constamment redéployé en connaissance des choses.

Les principes qui régissent la syntaxe, le style ou la sémantique, Condillac va les suspendre à la règle originelle de fonctionnement dont, au fur et à mesure de leur décomposition génétique, ils signent à la fois la découverte et l'activation; de ce point de vue, aucune connaissance linguistique ne pourra s'établir solidement sans par exemple s'identifier et se conformer à la dynamique matricielle de la liaison des idées¹¹. Et plutôt qu'à un renouvellement de la théorie ou de la pratique des langues, la force cognitive nouvelle ainsi libérée par l'interrogation sur la glossogenèse va pousser à la réorganisation des fondements mêmes d'autres disciplines scientifiques¹². C'est d'abord dans cette perspective qu'il faudra apprécier l'apport de Condillac à la science, sans donc se demander encore si les nouveaux savoirs ainsi (re)produits à partir de leur genèse ont pu réellement débarrasser toutes leurs structures des définitions et significations qu'elles impliquaient à l'époque¹³.

Dans ses développements sur la physique mécanique, l'histoire des peuples ou l'économie politique, le philosophe ne déroule son discours que selon un tracé méthodologique préalablement éprouvé

¹¹ La *Logique* souligne d'ailleurs qu'«on raisonne de la même manière dans toutes les sciences» (II 8, p. 410).

¹² De nombreux critiques envisagent la liaison des idées comme le moteur de toute connaissance: par exemple Ricken (1969, p. 189; 1978 a, p. 94), Sapir (p. 149), Schreyer (1978, pp. 18-19); Condillac voit d'ailleurs en elle «le principe le plus simple, le plus lumineux et le plus fécond» (*Essai*, II 2 3/43, p. 115). Takesada remarque qu'elle présuppose «le détour par la liaison idée-signe» (1982 a, p. 47), tandis que, dans une perspective s'élargissant à la gnoséologie, Swiggers estime que la sémiotique condillacienne «vise à corriger nos erreurs par une analyse régressive de nos liaisons d'idées» (1982, p. 230). Cf. aussi *infra*, n. 58.

¹³ La question n'est pas ici de déterminer jusqu'à quel point la science condillacienne a repris ou devancé tel acquis du siècle, mais d'observer que tous ses développements valent comme autant de résultats différenciés d'une même systématique, d'une constante interrogation sur l'origine des connaissances, et que son éventuelle originalité ne saurait donc provenir que de là.

comme originel et fondateur, qui lui-même ne revêt sa pleine lisibilité que placé sous l'éclairage indirect de considérations antérieures (tendance à la rétrospectivité déjà signalée ici: cf. *supra*, pp. 29-31): quand *De l'art de raisonner* se trace sa propre méthode en commençant par différencier plusieurs modes de savoir expérimental, tout porte à croire que la réflexion condillacienne est en train de se réordonner autour de ces mêmes conceptions sur l'ordre de découverte et d'exposition des vérités qu'elle définissait dans l'*Essai*, alors en étroite relation avec une analyse de la formation des abus de langage^a. Démarche autorégulatrice qui se laisse plus encore apercevoir dans *Le Commerce et le Gouvernement*, puisque Condillac y proclame explicitement que la science économique ne pourra progresser qu'en reculant l'origine de ses concepts fondamentaux, en redécouvrant sous la notion de valeur le jeu originaire et primordial des besoins^b. Enfin, ce mouvement par lequel les connaissances croissent en secouant leurs propres racines linguistiques, le *Cours d'histoire* le donne aussi à observer, puisque, derrière les apparences d'une pure chronique, il aspire à reconstruire la science historique sur des fondements réapprofondis.

De fait, comme en matière de physique mécanique, la méthode que l'ouvrage se prescrit à lui-même prolonge directement les prescriptions méthodologiques que, recherches génétiques aidant, l'*Essai* avait déjà rattachées et assignées à tout processus cognitif; avec au premier plan la dénonciation réitérée de tout instrument d'approche qui s'avérerait d'emblée proportionné à des déterminations supposées du réel^c. Plus généralement, l'histoire universelle dépeinte par

^a Le Livre premier, qui traite «des différents moyens de s'assurer de la vérité» (pp. 621-638), pourrait se lire tout à la fois comme la reprise et l'application des considérations méthodologiques de l'*Essai* (II 2, «De la méthode», pp. 104-118). Quand Condillac s'interroge par exemple sur les trois types d'évidences qu'il y distingue (de raison, de sentiment et de fait), sa démarche obéit sans doute à un impératif de méthode déjà explicité précédemment, à savoir la dénonciation de ces notions «avec lesquelles nous ne sommes que familiarisés» et qui paraissent néanmoins «des principes de la dernière évidence» (*Essai*, II 2 1/4, p. 105).

^b Condillac soutient que la valeur «est moins dans la chose que dans l'estime que nous en faisons» et que cette estime «est relative à notre besoin» (I 1, p. 246). Il reproche d'ailleurs aux Physiocrates d'avoir renversé l'ordre naturel des idées en accordant la primauté à l'échange (*ibid.*, p. 247).

^c Le Livre premier de l'*Histoire ancienne* développe plusieurs considérations méthodologiques, notamment à propos des conjectures (chapitres 3-5, 7 et 8/VII); *De l'art de raisonner* en traite aussi à son Livre V: «Du concours des conjectures et de l'analogie avec l'évidence de fait et l'évidence de raison» (pp. 686-713).

Condillac peut d'ailleurs se comprendre comme la figuration à plus vaste échelle du nouveau panorama que les connaissances humaines devraient offrir à chaque homme, une fois leur progression historique redéroulée vers l'origine^a, tant il est vrai qu'elles «naissent et se développent dans tout un peuple par les mêmes ressorts qu'elles naissent et se développent dans chaque homme en particulier»^a. Ainsi que pour l'*Essai*, le savoir dispensé paraît même s'y construire à mesure qu'il éprouve ses propres antécédents, et le texte progresser au rythme de ses remarques sur les conditions et formes de surgissement de telle ou telle idée ou doctrine; et parfois, le philosophe suggère non seulement que l'analyse de certains mots ferait mieux comprendre les opinions auxquelles le cours des événements a pu les mêler, mais encore que l'historien devrait subordonner ses travaux à la réactivation du sens originel des termes explicatifs dont il se sert^b.

Faute d'avoir exploité le dynamisme intrinsèque de sa gnoséologie, beaucoup d'interprètes n'ont pas compris en quoi Condillac a pu transformer ses recherches sur l'origine et le fonctionnement du langage en une force de réorganisation présente derrière toute connaissance qu'il énonce et pratique, et ils les ont généralement traitées en sous-produits de la doctrine (cf. *supra*, p. 17). Reste alors la démarche de ceux qui, à l'opposé, ne voient plus aujourd'hui le système condillacien qu'à travers ses inflexions linguistiques.

Leurs études concourent certainement à la correction d'anciens préjugés, au renforcement de la cohérence interne de l'œuvre, à l'enrichissement de plusieurs textes, à la spécification du climat idéologique ambiant^c. La plupart d'entre elles s'en tiennent toutefois

^a *Histoire moderne*, IX 8/XII, p. 411.

^b Un exemple parmi beaucoup: Condillac regrette que les historiographes utilisent toujours les mêmes expressions de royaume et d'empire «quoique les choses que nous exprimons par ces mots doivent avoir été bien différentes, suivant les temps et les lieux» (*Histoire ancienne*, XVI 4/X, p. 282).

^c A suivre Parenti (1963, p. 37 et 1965, p. 14), Condillac n'aurait pas distingué entre phylogenèse et ontogenèse; opinion qui, selon Dal Pra (1969, pp. 43-44), ne saurait se défendre pour toutes les descriptions du *Cours d'histoire*. Mêmes restrictions chez Ricken (1979, p. 16). Sur les conceptions historiques de Condillac, se référer encore, entre autres textes, à l'article de Logan (1972) et surtout au vaste ouvrage de Guerri (1978 a); cf. aussi *infra*, IV 2.1 (n. 72 et 78 notamment).

^c Les différents rédacteurs de l'ouvrage collectif sur *Condillac et les problèmes du langage* ont certes voulu approfondir les idées linguistiques du philosophe, mais,

aux seuls écrits où le langage se donne explicitement comme objet de réflexion; elles s'efforcent alors de ramener à lui toutes les fonctions cognitives élémentaires qui s'y trouvent en même temps déterminées, sans donc percevoir nettement qu'en ouvrant les signes à leur propre origine, le philosophe visait plus généralement à redécouvrir en eux les germes de toutes les connaissances. Certes, autant l'*Essai* que la *Grammaire*, la *Logique* ou la *Langue des calculs* déclarent et démontrent à leur manière que, sans les mots, la pensée ne saurait ni s'analyser ni progresser; dans ce sens, l'œuvre entière s'enroule dès le départ autour de la thèse par laquelle elle culmine, à savoir que toute science doit s'identifier à une langue bien faite, à une langue formée et utilisée selon la méthode analytique^a. Mais il serait abusif d'en conclure que toute démarche réflexive aurait finalement à répondre d'elle-même devant une instance linguistique prédéterminante, qui, d'autorité, lui imposerait structures, méthodes et directions³⁶.

De fait, dans son exploration glossogénétique, Condillac ne cherche pas à isoler des règles de fonctionnement susceptibles d'être après coup généralisées aux opérations du raisonnement. Tout d'abord, et de nombreux commentateurs l'ont souligné³⁷, il suggère

^a Par exemple, selon la *Logique* (qui, son titre complet l'indique, se propose comme l'*Essai* de décrire «les premiers développements de l'art de penser»), la vraie analyse serait celle qui «montre dans l'analogie la formation de la langue, et dans la formation de la langue les progrès des sciences» (II 6, p. 405).

connexion très significative, ils ont parfois ressenti la nécessité de traiter aussi de sa conception de la connaissance.

³⁶ En réalité, peu d'auteurs partagent avec Jacques Chouillet l'idée que Condillac aurait donné au mot «une place absolument première dans la formation des connaissances humaines» (1972, p. 54). Beaucoup situent certes sa doctrine dans un contexte nominaliste, notamment Largeault. Mais, avec Auroux, il vaudrait certainement mieux voir en elle un «conceptualisme linguistique» (1979, p. 113; 1981 a, p. VIII et b, p. 36; 1982 a, p. 179); seule la *Langue des calculs* tendrait vers un certain nominalisme, que le même critique qualifie de mathématique (1981 a, p. 532, n. 24).

³⁷ Le thème de l'interdépendance du langage et de la pensée est véritablement devenu un lieu commun des études sur la linguistique condillacienne: parmi les analyses les plus perspicaces, celles d'André Joly (1970, 1980 et 1982), de Parret, de Tort (1976) et de Takesada (1982 b). En préambule aux développements que la question suscitera ultérieurement (cf. surtout *infra*, I 2.3 et III 2.1), encore une citation d'Auroux: «Comme matière, la pensée précède le langage; c'est le contenu de l'idée qui permet de classer le signe, mais le signe est nécessaire pour analyser la pensée» (1982 a, p. 188).

que les mots ne conditionnent les pensées que dans une relation de réciprocité toujours renforcée, autrement dit que «les signes et la réflexion sont des causes qui se prêtent des secours mutuels, et qui concourent réciproquement à leurs progrès»^a; la sémiologie qui en résulte devra donc s'apprécier d'après les configurations idéelles qu'elle épouse, puisque, par exemple, elle apparaît tout à la fois impliquer et expliquer le processus métalinguistique de la liaison des idées^b. Plus encore, il va s'avérer qu'en influant ainsi sur le cours de l'entendement, le langage obéit en réalité à une force d'entraînement dont la source est à chercher en amont, aux origines mêmes de la conscience humaine^c.

Quand il présente l'expression gestuelle comme la première pratique de communication que les hommes aient connue, Condillac ne cherche pas à définir un archétype, mais plutôt à déchiffrer les traces des opérations constitutives de l'esprit, de l'analyse en l'occurrence^d; de même, quand l'algèbre lui paraît un modèle de langue bien faite, son projet épistémologique ne consiste pas, comme beaucoup l'ont cru^e, en une extension des procédures mathématiques à toutes les manifestations de l'intellect, mais en une reconnaissance des lois fondamentales qui, par-delà le cas particulier des calculs

^a *De l'art de penser*, I 6, p. 733.

^b Dans la *Logique*, Condillac présente en effet le langage d'action comme la première méthode analytique (II 3, p. 398).

^c Rieu estime que l'idée n'est certes accessible que par le langage, mais qu'une fois atteinte, «elle est ontologiquement première alors que le langage n'est qu'une méthode» (pp. 35-36). Il faut encore rappeler ici la célèbre phrase de l'*Essai*: «Les idées se lient avec les signes, et ce n'est que par ce moyen, comme je le prouverai, qu'elles se lient entre elles» (*Introduction*, p. 4); elle atteste en tout cas qu'en voulant considérer la liaison des idées comme constitutive de la fonction linguistique — opinion que défend notamment Aarsleff (1975 c, p. 416) —, certains critiques ne restituent pas toute la complexité du mécanisme de connexion des idées aux signes.

^d «Condillac prévient donc simultanément contre une interprétation sémiolinguistique de son système... et contre une lecture de l'histoire comme histoire du discours, voire une histoire autonome des énoncés discursifs. En remontant à la couche pré-sémiotique du besoin pratique, il veut instituer ou restaurer toutes les langues scientifiques, tous les discours théoriques» (Derrida, 1973, p. 68).

^e Dans le sillage des Idéologues, de nombreux commentateurs jugent que Condillac aurait fait de l'algèbre le modèle unique de langue idéale, et que, selon une expression de Dal Pra (1969, p. 35), il verrait dans l'analyse mathématique «la forma che dà senso e razionalità al contenuto dell'esperienza». Opinion que nuanceront par exemple Kourim (1974 b, p. 187), Derrida (1973, pp. 18-19) et Lambert (p. 376). Sur ce point, cf. encore *infra*, III, n. 136 et 140.

algébriques, structureraient l'élan initial de la cognition⁶¹. Enfin, les principes normatifs ainsi exhumés transcendent d'autant plus le seul langage qu'ils vont eux-mêmes servir à en réanimer les mécanismes élémentaires, à mesure que leur résurrection aura en même temps revitalisé toutes les fonctions du savoir : dans l'*Essai* par exemple, et d'autres textes reproduisent aussi le même agencement, la méthode générale de recherche de la vérité procède bien de l'examen des opérations primitives de l'esprit, et notamment de celles que développent les signes, mais elle ne conduit pas pour autant à une pratique nominaliste stricte⁶².

Il n'en demeure pas moins que, selon une figure maintenant identifiée aussi bien dans le propos même des textes que dans leur fonctionnement, la gnoséologie condillacienne ne se construit que par un réapprofondissement continu de ses propres fondations, et que la connaissance des origines travaille donc toujours à se reconnaître dans les tableaux qu'elle porte au jour ; ainsi donc, même si l'étude génétique des langues libère effectivement un potentiel cognitif auquel elle les découvre subordonnées, celui-ci ne peut à son tour fonctionner qu'en se rééprouvant dans la pratique linguistique dont, rétrospectivement, sa genèse se révèle issue⁶³.

Quand il expose par exemple comment l'usage des mots a pu préparer le tracé du devenir historique des facultés humaines, l'*Essai* n'entend pas proprement délimiter des modes de raisonnement transposables dans d'autres secteurs ; autant par sa structure que par ses intentions avouées⁶³, il montre plutôt que toute méthode scienti-

⁶¹ Dans la section de l'*Essai* consacrée à la méthode (II 2), Condillac subordonne son examen de l'usage des mots à des considérations plus générales sur la génération des idées ; d'ailleurs, l'intitulé même du chapitre 2 suffirait à indiquer que l'instance nominale n'est pas seule en jeu : « De la manière de déterminer les idées ou leurs noms » (p. 106).

⁶² Pour Auroux, la démarche condillacienne ne consiste pas à identifier le langage au calcul, mais à « dégager la forme générale du processus linguistico-cognitif, pour lequel le calcul mathématique n'est qu'un cas particulier » (1981 a, p. XIX).

⁶³ Condillac n'a cessé de considérer la sensation comme l'élément dernier du contrôle des connaissances : ainsi que le dit Auroux, « quand ses conceptions idéistes initiales se révèlent défectueuses, et qu'à un langage vide ne correspond aucune idée, c'est la perception du langage elle-même qui guide son emploi ; l'analogie, fil qui conduit d'expression en expression, permet un empirisme 'métalinguistique' » (1981 a, p. 532, n. 24). Là-dessus, cf. aussi *infra*, III, n. 135.

⁶⁴ En analysant les signes d'institution, la Seconde partie de l'*Essai* ne se limite pas à compléter des développements antérieurs ; par un processus téléologique décrit

fique se doit de réemprunter le cheminement décrit^a, et que la science entière s'égèrerait si elle ne pouvait toujours s'orienter d'après sa propre géographie originelle^b. Certes, la genèse des langues ne s'y donne que comme l'objet d'une interrogation particulière censée introduire à une enquête plus générale sur les fondements mêmes de la connaissance: « Cette histoire du langage montrera les circonstances où les signes sont imaginés... et ne laissera, je pense, aucun doute sur l'origine de nos idées »^b; mais, d'un autre côté, et les deux moments se répondent l'un l'autre aussi bien dans l'*Essai* que dans l'ensemble de l'œuvre, elle appelle à une lecture rétrospective de tous les processus de cognition auxquels elle a ainsi ouvert, à mesure même qu'elle découvre en eux la raison originare de son propre mouvement. Et encore une fois, il s'agit là d'une découverte non seulement érigée en savoir théorique — l'histoire des signes comprise comme le reflet de celle des sciences^c —, mais encore prolongée en exigence pratique^d — pour qu'il soit une méthode de découverte scientifique, le langage se doit de constamment renouer avec ses propres mécanismes constitutifs^d.

^a L'*Essai* le déclare clairement: « C'est à la connaissance que nous avons acquise des opérations de l'âme et des causes de leurs progrès, à nous apprendre la conduite que nous devons tenir dans la recherche de la vérité » (II 2, p. 104).

^b *Essai, Introduction*, p. 4.

^c « Puisque les mots sont les signes de nos idées, il faut que le système des langues soit formé sur celui de nos connaissances » (*Grammaire*, I 2, p. 433).

^d « Nous saurions inventer, si nous savions parler » (*La Langue des calculs*, I 12, p. 454).

par Derrida (1973, pp. 76-77), elle incite à les réorienter d'après la finalité qu'elle énonce, à démontrer rétrospectivement que les signes naturels ou accidentels tendent à leur propre transformation en un langage dont l'homme ait la maîtrise. En fonction de la même « téléologie de la relecture » (cf. aussi *supra*, n. 45), Parret va jusqu'à affirmer que le langage « est toujours déjà dans la sensation, confusément et obscurément, dès qu'elle juge et connaît » (p. 233).

⁴⁴ La science condillacienne des origines coïncide donc avec les origines de la science: idée notamment explicitée par Rauch — connaître, c'est « découvrir la clef d'un savoir qui maîtrise ses origines » (p. 81) — et par Rieu — « La science naît à partir du moment où l'homme ayant saisi les idées cherche à connaître d'où elles proviennent » (p. 41).

⁴⁵ Swiggers est d'avis que Condillac développerait « une 'praxéosemiotique' opérant une transformation dans la connaissance (et par conséquent dans le comportement) d'un sujet humain employant le langage » (1982, pp. 222-223); plus généralement, il fait constater que toute la pédagogie condillacienne « se soumet, en fin de compte, à la nature et à l'autodidactisme » (p. 231). La même idée domine l'article de Chambliss.

La position respective du langage et de la connaissance chez Condillac pourrait donc à nouveau se représenter à partir de l'image d'un mouvement giratoire s'amplifiant de lui-même: les opérations de constitution du savoir ne s'enclenchent que dans la mesure où elles se révèlent couplées avec celles des signes, lesquelles sont en retour constamment réactivées du fait que le savoir lui-même se développe seulement par réenclenchement de sa dynamique constitutive; en d'autres termes, le langage dédoublé en théorie de la connaissance dans le même temps que la connaissance se redouble en pratique du langage. De l'*Essai* à la *Langue des calculs*, de ses premiers traités à la *Logique*, de ses recherches grammaticales et stylistiques à ses exposés de physique, d'histoire ou d'économie politique, l'œuvre apparaît bien d'un bout à l'autre animée d'un balancement ininterrompu entre l'origine de la connaissance et la connaissance de l'origine, enveloppée dans les circonvolutions d'une genèse linguistique et d'une structure scientifique s'appelant l'une l'autre, modelée en un cheminement réversible de pensées qui se découvrent dans les signes et de signes qui doivent montrer comment penser.

Langue faite analyse, analyse faite langue, deux champs alternatifs dont le système condillacien travaille à signifier la possible superposition.

CHAPITRE PREMIER

Resituer Condillac

Comme nous l'avons suggéré en introduction, la connaissance et le langage constituent deux thèmes qui s'entremêlent si étroitement dans la réflexion condillacienne que l'un ne saurait être envisagé sans aussitôt impliquer l'autre; mais avant d'examiner par le détail en quoi ils parcourent et structurent l'ensemble de l'œuvre, le lecteur du XX^e siècle se demandera sans doute comment ils se silhouettent sur l'arrière-fond idéologique de leur époque. Condillac a-t-il véritablement élaboré une doctrine originale et novatrice, ou ne se serait-il pas plutôt contenté de collecter et de synthétiser des idées déjà exprimées par d'autres? Controverse qui s'engagea d'ailleurs de son vivant, puisqu'il eut plusieurs fois à se défendre de l'accusation de plagiat¹.

I.

AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Le problème de la mise en situation de Condillac appelle d'emblée quelques précisions, qui prendront ici la forme de remarques méthodologiques préjudicielles.

¹ Condillac se fit accuser d'avoir emprunté à Buffon ou à Diderot l'idée centrale du *Traité des sensations*, celle d'une statue qui s'éveille successivement à l'action de ses différents sens; il entreprendra plusieurs fois de se justifier, dans un texte ajouté au *Traité des sensations* (*Réponse à un reproche*, pp. 318-319), puis dans la Préface du *Traité des animaux* (p. 339, n. 1). Selon Pastore (1973, pp. 383-386), il aurait certes puisé dans l'*Histoire naturelle* de Buffon (dont les trois premiers volumes parurent en 1749), mais il se serait surtout inspiré de la description qu'elle donne des opérations de la cataracte pratiquées sous la direction du chirurgien anglais Cheselden: cf. dans l'*Histoire naturelle de l'homme* (1749/III), le chapitre «Du sens de la vue», pp. 314-318. Là-dessus, cf. encore *supra*, Introduction, n. 46.

Certes, et le constat paraîtra même un truisme, la pensée du philosophe reflète parfaitement tout un courant doctrinal propre au siècle des Lumières, par exemple, pour en rester au domaine linguistique, quand elle envisage les mots comme autant de signes des idées¹. De ce point de vue, le critique sera fondé à vouloir la déterminer de part en part, à lui restituer l'environnement qui l'a conditionnée, culturel, sociologique, voire économique²; mais il devra aussi prendre garde qu'une fois immergée dans sa propre époque, la philosophie condillacienne ne perde de sa consistance spécifique, et que, de ce fait, elle ne devienne virtuellement identique à tous les autres systèmes censés partager la même imprégnation. Certains interprètes, à commencer par Foucault, l'ont située dans le sillage de Port-Royal³; ils auraient dû ajouter qu'au-delà d'indéniables similitudes avec les travaux d'Arnauld, Lancelot et Nicole, elle a développé une théorie des relations entre le langage et la pensée qui n'a pas connu d'équivalent au XVII^e siècle. A force de ne regarder l'œuvre que dans le mouvement général de l'époque, ils risqueraient même de faire accroire qu'ils n'ont vu clairement ni l'une ni l'autre⁴.

¹ A entendre Auroux (1981 a, pp. XXIII-XXIV), la *Langue des calculs* dépasserait l'affirmation classique selon laquelle les mots sont les signes des idées (cf. aussi *infra*, n. 87). Condillac n'en est pas moins resté longtemps dans la mouvance de la grammaire générale; en témoigne l'interrogation suivante, tirée de la *Logique*, soit d'un de ses derniers textes: «En effet, comment un mot serait-il devenu le signe d'une idée, si cette idée n'avait pas pu être montrée dans le langage d'action?» (II 3, p. 398).

² Certains critiques situent ainsi la pensée condillacienne dans le contexte des contradictions économiques et sociales dont témoignerait l'époque où elle s'insère: notamment Pasquale Salvucci (1957 et 1978), Ricken (1977 a et 1983), Klaus, Rauh et Ruben. A ce sujet, cf. encore *infra*, n. 6.

³ Foucault présume qu'une même «épistémè» classique imprègne la plupart des théories sur le langage développées aux XVII^e et XVIII^e siècles: selon lui, le champ épistémologique de la grammaire générale (auquel Condillac se trouve agrégé) «est apparu dans la seconde moitié du XVII^e siècle et s'est effacé dans les dernières années du siècle suivant» (1966, pp. 105-106).

⁴ De nombreux commentateurs estiment qu'en établissant une interdépendance entre le langage et la pensée, Condillac s'écarte des conceptions que défendaient Arnauld et Lancelot dans leur *Grammaire générale et raisonnée* (1660): Sapir (p. 74), Andresen (1979, p. 117), André Joly (1981, p. 22), Pariente (1982, p. 273). Certes, il emprunte certaines autres analyses aux tenants de la grammaire générale. Mais la critique ne devra pas manquer de souligner combien ces derniers ont parfois profondément modifié la perspective port-royaliste initiale, en une évolution que décrit par exemple Droixhe (1978, pp. 285-286); faute de quoi, elle rendrait approximative toute évaluation d'éventuelles dettes de Condillac à son égard. Cf. encore *infra*, n. 14.

Non pas du tout qu'il faille plaquer sur Condillac l'image que ses textes paraissent parfois donner de lui, celle d'un penseur coupé du monde et n'admettant pour attache temporelle que son appartenance à la raison universelle. Ses travaux doivent être situés historiquement, au même titre que ceux d'auteurs apparemment plus engagés dans leur époque comme par exemple Rousseau: qu'il l'ait voulu ou non, l'orientation (présumée) lockienne de sa philosophie signifiera son engagement de fait aux côtés des empiristes novateurs, contre les métaphysiciens traditionalistes (cf. *infra*, n. 9). Mais cela n'impliquera pas que son système puisse entièrement renvoyer aux contradictions économiques et politiques du temps; pareille interprétation risquerait de ne lui restituer qu'une partie de sa spécificité historique, et surtout d'accréditer l'idée traditionnelle selon laquelle il serait tiraillé entre deux tendances irréductiblement antagoniques⁶.

Mieux situer Condillac dans l'histoire des Lumières, c'est d'abord renoncer à le juger d'après des finalités postdéterminées et selon des appréciations exclusives les unes des autres, c'est admettre que son spiritualisme latent ne l'aura pas empêché de contribuer à l'essor des forces sociales et que son prétendu matérialisme ne suffirait pas à faire de lui le précurseur de la Révolution.

1.1. *Signes de l'époque*

Le système condillacien ne saurait donc se concevoir uniquement comme la combinaison particulière d'éléments doctrinaux qui s'apparenteraient à ceux de telle autre théorie par la seule vertu d'une commune appartenance à telle idéologie présumée, et les critiques ne gagneraient rien à vouloir d'emblée l'encastrent dans les dif-

* Cf. *supra*, Introduction, p. 27. Karl Marx n'a certainement pas tort quand, dans *Die heilige Familie* (1845), il voit surtout en Condillac le philosophe qui a dirigé le sensualisme lockien «contre la métaphysique du XVII^e siècle» (VI 3, p. 570); de plus, l'*Essai* peut véritablement apparaître comme un ouvrage où l'historicisation de l'homme se trouve envisagée en tant que telle. Mais, à ne chercher là que l'expression du matérialisme en marche, l'interprétation marxiste tendra à dévaloriser d'autant toutes les tendances du système qui lui paraîtront aller à fins contraires; et sa tentation sera alors de les imputer directement aux tensions inhérentes à la classe bourgeoise de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Raccourci observable notamment chez Schröder (pp. 159-163 et 167-168) et chez Venditti (p. 12).

férentes idées sur le langage et la connaissance qui avaient cours lors de son élaboration. Procéder ainsi irait du reste à fin contraire, en ce sens que si Condillac mérite bien sa place dans son siècle, c'est autant par les influences qu'il a subies que par celles qu'il a exercées; la plupart des spécialistes reconnaissent même que ses idées ont conféré aux recherches linguistiques de l'époque une impulsion théorique nouvelle⁷.

Bien sûr que Condillac n'est pas le seul philosophe du XVIII^e à mener des réflexions gnoséologiques: sur de nombreux points de doctrine, sa démarche retrouve et prolonge celle de Fontenelle, dont il mentionne d'ailleurs plusieurs ouvrages, les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), l'*Histoire des oracles* (1687) ou encore les *Eléments de la géométrie de l'infini* (1727), cités tout au long d'un chapitre de la *Dissertation sur les monades*⁸. D'autres encore de ses préoccupations méthodologiques pourraient trouver leur origine dans les travaux du père Buffier, notamment dans le *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples* (1732); et, en 1743, Morelly publiait un *Essai sur l'esprit humain* où se dessinait déjà, à la suite de Locke, le projet d'une reconstitution génétique de l'essor des facultés intellectuelles⁹.

Cela dit, et c'est là proprement un fait historique, les théories condillaciennes sur la connaissance ne marqueront pas moins l'époque que le renouveau linguistique auquel elles ont contribué. Auront-elles surtout frappé les esprits par la netteté de leur formulation, la cohérence de leur enchaînement, leur caractère tout à la fois

⁷ II 4, pp. 159-166. Pour les deux autres textes, cf. le *Traité des systèmes*, respectivement IV, p. 133, n. 1 et V, p. 140, n. 1. Dans *De l'art d'écrire*, Condillac exprime d'ailleurs son admiration pour Fontenelle, dont il aurait souvent suivi certaines conversations (II 11, p. 570).

⁸ Dans tous ses travaux, Aarsleff souligne que Condillac a largement contribué à l'essor des théories sur le langage dans la seconde moitié du XVIII^e. Pour André Joly, il faudrait voir en lui le philosophe des Lumières «qui a exercé le plus d'influence sur le développement de la linguistique en France» (1970, p. 29, n. 3). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 21.

⁹ Pour Auroux (1981 a, p. 527, n. 8), c'est à la suite de Fontenelle que les penseurs des Lumières réduiront la métaphysique à une analytique de l'entendement; Condillac et lui auraient notamment partagé la thèse de l'origine sensible des idées, précise Dagen (pp. 88-89), tandis que Lenoir voit s'exprimer chez l'un et l'autre un même «pyrrhonisme scientifique» (p. 138). Le même critique rapproche aussi la théorie condillacienne des facultés de celle que propose Morelly (p. 38, n. 1).

expérimental et systématique, inductif et déductif? Toujours est-il qu'à la fin du siècle, Condillac apparaît comme le père spirituel de la nouvelle philosophie, comme un initiateur à vénérer ou à condamner parce qu'il aurait annoncé l'idéologie voire le matérialisme, parce que d'Holbach ou Helvétius se seraient placés dans son sillage.

Plus peut-être que pour tout autre auteur des Lumières, l'enracinement de sa doctrine dans l'histoire paraît ainsi devoir se mesurer aux longs échos qu'elle a suscités; et à leur tour, ces derniers ne sauraient s'apprécier sans que, du même coup, elle en sorte investie d'une valeur référentielle renforcée, d'une originalité intrinsèque mieux définie. C'est donc de l'intérieur même des textes qu'il faudra partir pour les définir dans leurs relations avec la pensée du XVIII^e siècle, pour se demander en quoi, même par-delà la mort du philosophe, la dialectique interne de leur développement a pu parfois prendre l'allure d'un dialogue plus ou moins explicite avec l'époque. S'appuyer en priorité sur des déterminations extérieures ne conduirait à rien de stable, dans la mesure où, envisagée selon cette perspective déterministe, l'analyse devrait s'en remettre à toutes les approches possibles auxquelles la dimension historique de Condillac pourrait prêter.

Certains indices donnent d'ailleurs à penser que le philosophe a sciemment agi pour que son œuvre n'ait d'autre introduction qu'elle-même: il se montre très chiche en allusions biographiques, conserve une remarquable discrétion sur les grandes controverses idéologiques qui ont éclaté de son vivant⁹, et même si des noms illus-

⁹ Peu loquace sur lui-même (sauf naturellement dans sa correspondance privée), Condillac aura indirectement accrédité l'image que ses contemporains présentaient souvent de lui, celle d'un raisonneur plutôt froid, gagné tard à la philosophie, peu soucieux des mondanités; description qui mériterait plus que de simples retouches, comme l'ont suggéré Gilot et Sgard (notamment pp. 3-11: «Réalités et légendes»). Toutefois, c'est un fait que son œuvre ne contient par exemple aucune trace explicite des vifs débats qui s'engagèrent dès la parution du premier tome de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751). Ainsi que le montre Ricken (1982, pp. 76-79 et 1984 c, pp. 109-121), cela ne signifierait nullement qu'elle n'y ait joué aucun rôle; ce serait contre elle autant que contre les thèses sensualistes de l'abbé de Prades que le père Roche aurait rédigé son *Traité de la nature de l'âme* (1759). De fait, dans sa Seconde partie, section seconde («De l'origine des connaissances humaines» — «Du système de M. Locke, tel qu'il a été réformé par quelques-uns de ses disciples», pp. 455-543/I), l'ouvrage incrimine la doctrine condillacienne, notamment pour son antipsiritualisme déguisé: «D'un côté, accorder à l'âme une pure immatériauté; et de l'autre prétendre que dans les premiers moments de son existence elle n'a pas encore la plus simple

tres se retrouvent fréquemment sous sa plume (surtout ceux de Newton, Descartes, Locke ou Leibniz), il n'indiquera pas volontiers les sources immédiates de son inspiration.

Plus qu'à un simple trait de caractère, Condillac pourrait même obéir là à une des exigences méthodologiques que formule son système, à une démarche qui ne voit dans l'étude du passé que la mise à l'épreuve nécessaire de sa propre réitération : l'analyse de pensées antérieures fausserait l'esprit si elle ne le conduisait à remonter en deçà de lui-même, à reprendre toutes ses connaissances depuis le commencement^a. Et toujours selon ce même impératif d'autodidactisme dont rien n'interdit de supposer qu'il ait pu aussi concourir à l'élaboration de son œuvre (cf. *supra*, Introduction, pp. 39-41), le philosophe prône encore une méthode éducative qui, en dehors de toute contrainte externe, laisserait à la réflexion toute latitude de s'interroger et de revenir sur ses propres opérations initiales¹⁰. D'où son rejet des instances préposées à l'entretien et à la transmission du savoir, à commencer par l'institution scolaire existante^b; d'où aussi, à l'extrême, son affirmation du *Cours d'études* selon laquelle le meilleur maître à penser serait celui dont les leçons deviennent inutiles, tant l'élève a développé la faculté de désormais se les enseigner à lui-même: «Vous vous imaginez peut-être avoir fini; mais c'est moi, Monseigneur, qui ai fini, et vous, vous avez à recommencer.»^c

^a Dans l'*Histoire ancienne*, Condillac estime qu'en étudiant la pensée des Anciens, l'homme pourrait apprendre à «penser mieux» (III 2/VII, p. 340).

^b Que resterait-il de l'époque des études? «Des futilités qu'on nous a données pour des connaissances, une ignorance profonde des moyens de s'instruire, et du dégoût pour tout ce qui demande de l'application» (*Histoire moderne*, VIII 1/XII, p. 225). Le même ouvrage développe une très vive critique contre l'institution universitaire (XX 14/XIV, p. 589).

^c *Histoire moderne*, XX 14/XIV, p. 594. C'est d'ailleurs la dernière phrase du livre.

nuance de la pensée, c'est dire en même temps qu'elle est spirituelle et que néanmoins elle ne l'est pas» (2, p. 467). Pour de Bonald, elle aurait favorisé le matérialisme et le bouleversement de l'ordre naturel de la société (cf. *infra*, IV, n. 4).

¹⁰ Henry Joly souligne que la pédagogie condillacienne ne situe pas l'ignorance avant la connaissance, mais requiert plutôt un passage du connu à l'inconnu, c'est-à-dire l'enclenchement d'une science du raisonnement fondée sur l'observation (p. 17). De ce point de vue, la notion d'«âge de raison» dissimulerait un préjugé absolu (cf. notamment le *Discours préliminaire* du *Cours d'études*, p. 397); opinion que contestera l'idéologue François Thurot, dans *De l'entendement et de la raison* (1830, II 1/II, pp. 293-294, note).

Par la méthode d'approche à laquelle il paraît le mieux se prêter autant que par les impératifs didactiques qu'il illustre et énonce, le système condillacien résiste ainsi à toute interprétation qui partirait de modèles préexistants; sa pleine signification ne se dégagera que de ses propres développements, donc aussi des échanges par lesquels il s'est parfois constitué ou prolongé, même s'il demande en premier lieu à être évalué par rapport à d'autres philosophies, comme y incite en effet l'*Introduction* de l'*Essai*: «Il est essentiel pour quiconque veut faire par lui-même des progrès dans la recherche de la vérité, de connaître les méprises de ceux qui ont cru lui en ouvrir la carrière.»^a

Bien entendu, la démarche ici définie ne saurait non plus confiner à quelque sympathie aveugle et laisser croire que toutes les théories envisagées par Condillac doivent réellement se mesurer d'après les appréciations auxquelles il les a soumises; mais, d'un autre côté, il serait tout aussi faux de constamment lui reprocher une prétendue mécompréhension des doctrines qu'il évoque^b, ou, par un défaut de perspective somme toute identique, de déterminer son apport en fonction d'auteurs qu'il n'a manifestement pas discutés ni connus^c. Les présupposés mêmes de sa méthode lui auraient d'ailleurs interdit de restituer telles quelles les différentes pensées qu'il examine, d'autant que, pour lui, l'histoire de la philosophie n'a jamais revêtu d'autre forme que celle d'une histoire des erreurs des philosophes^b; à

^a P. 4.

^b Le *Cours d'histoire* considère qu'à quelques rares exceptions près (Socrate, Bacon, Locke surtout), la philosophie n'a jamais fait que consacrer ou amplifier les premiers égarements de l'esprit: «... les philosophes sont comme les animaux, qui se précipitent à la suite les uns des autres» (*Histoire moderne*, XX 4/XIV, p. 437).

^c Comme le remarque Mc Niven Hine (1979, pp. 102-103), Condillac a évidemment méconnu les fondements logiques de la métaphysique leibnizienne; constat qui ne devrait pas empêcher de considérer que, même partielle, la dénonciation du leibnizianisme occupe une place importante dans l'économie générale de son système. Il faudra donc la recevoir telle quelle, et non pas d'emblée l'incriminer pour son parti pris (cf. aussi *infra*, II 1.3).

^d A suivre Le Guern-Forel, Condillac aurait lu et utilisé le *Traité historique et critique* du père Costadau (1717); or, il ne le cite nulle part, et la plupart des idées qu'il serait censé lui devoir se rencontrent chez d'autres auteurs de l'époque, celle du langage d'action par exemple (envisagé d'ailleurs différemment chez l'un et l'autre, Costadau considérant que les gestes n'ont pas plus d'ancienneté que les paroles).

la limite, ces derniers vaudront donc moins par leurs idées spécifiques que par le dépassement même auquel elles doivent inciter — en témoigne par exemple le jugement porté sur Descartes, dont la physique «ne nous a conduits à quelques vérités que par contrecoup, c'est-à-dire, qu'en nous donnant la curiosité de faire certaines expériences»^a. Bref, en ne cessant de confronter l'œuvre à d'éventuels inspireurs considérés pour eux-mêmes, le critique risquerait de manquer la fonction d'entraînement qu'ils ont précisément représentée pour elle, de distendre les attaches qui, autant par son contenu intrinsèque que par son impact sur l'extérieur, la relie étroitement à l'histoire du XVIII^e siècle.

Toute tentative de *resituer* Condillac (Première partie de notre travail) devra donc nécessairement se transformer en une invitation à le *reconnaître* derrière les auteurs qu'il utilise (Deuxième partie), puis à le *relire* lui-même (Troisième partie), relecture qui, en définitive, permettra de le *retrouver* à travers sa propre postérité (Quatrième partie).

1.2. *Epoque des signes*

La question du langage s'impose d'emblée comme l'une de celles qui paraît le mieux situer Condillac dans son époque: car, preuve supplémentaire de l'importance qu'il lui attache (cf. *supra*, Introduction 1), elle le conduit à se démarquer par rapport à d'autres philosophies^b. De fait, elle détermine largement la position qu'il se donne à l'égard de Locke, Descartes ou Leibniz; et des contacts qu'il entretint avec les penseurs des Lumières, peu ont été noués qu'elle n'ait elle-même suscités (cf. *infra*, II, pp. 99-100 et 127).

Si la méthode newtonienne, généralement présentée comme modèle, paraît échapper à toute approche de type linguistique, c'est à son caractère exemplaire qu'elle le doit, à sa démarche jugée féconde

^a *Traité des systèmes*, XII, p. 199. Affirmation reprise notamment dans l'*Histoire moderne* (XX 4/XIV, p. 442).

^b Comme le dit Condillac après avoir évoqué les Scolastiques, les Cartésiens et Locke, «je suis remonté à la première opération de l'âme, et j'ai, ce me semble, non seulement donné une analyse complète de l'entendement, mais j'ai encore découvert l'absolue nécessité des signes et le principe de la liaison des idées» (*Essai*, II 2 3/39, p. 114).

parce que totalement fidèle à l'analyse, à son langage estimé parfait parce que pleinement perméable à l'analogie et à l'identité (ces deux principes que, comme on le verra plus tard, Condillac va lire derrière toute connaissance bien formée): «Newton est certainement, de tous les philosophes, celui qui a le mieux connu cette route, que trace une suite de vérités liées les unes aux autres.»^a En somme, il incarnerait ce pédagogue accompli dont la présence n'est plus requise qu'à titre de garantie idéale, tant son enseignement s'est avéré identique à celui de la Nature elle-même¹³. Reste que, pour comprendre Condillac, il faudra justement scruter le cheminement qui le conduit à cette identification d'un prototype scientifique de langue bien faite, et donc préciser sa position face d'une part à la problématique du langage en général, d'autre part aux différents auteurs chez lesquels il l'a particulièrement rencontrée.

Les difficultés d'interprétation ne manqueront pas, certaines inhérentes à l'entreprise, d'autres dues au relatif mutisme qui caractérise l'attitude du philosophe à l'égard de ses lectures (cf. *supra*, pp. 47-48); la spécification du système sera parfois d'autant plus malaisée que presque tous les esprits des Lumières se sont occupés de problèmes linguistiques, alimentant un brassage d'idées devenu si intense qu'il a souvent fait oublier la provenance exacte des doctrines.

A défaut d'une parfaite transparence à l'égard de sa genèse et de son milieu, le texte condillacien peut cependant fournir certaines traces de sa propre inscription dans l'époque. En un sens, il représenterait même tout à la fois l'introduction et l'illustration des différentes théories sémiologiques que le siècle des Lumières a connues: comme dans de nombreuses études menées alors, la doctrine s'y élabore par le détour d'une approche génétique elle-même subordonnée à un dessein gnoséologique explicite, avec par exemple une importance particulière attachée à la fonction du langage d'action ou à la valeur métaphorique des premiers signes. Et conformément à la tradition

^a *Histoire moderne*, XX 10/XIV, p. 543.

¹³ Pour Derrida, Condillac apprécie surtout dans la démarche newtonienne «l'idée d'un principe simple et unique réglant la liaison des choses entre elles à partir d'une propriété fondamentale»; il transposera cette dernière de la physique à la linguistique, voyant en elle ce qui assure au discours «le pouvoir de procéder par propositions identiques» (1973, p. 52).

doctrinale connue sous le nom de «grammaire générale», et dont la principale des sources résiderait dans les travaux de Port-Royal¹⁴, les mécanismes linguistiques y sont directement rattachés à des processus mentaux: «En effet, quand on sait penser, on sait raisonner; et il ne reste plus, pour bien parler et pour bien écrire, qu'à parler comme on pense, et à écrire comme on parle.»^a Les modalités de ce rattachement seront certes spécifiques¹⁵, mais elles n'en continueront pas moins de témoigner d'une connexion fondamentale entre parole et pensée, comme chez Arnauld et Lancelot^b.

Toujours selon l'esprit de l'époque, Condillac s'intéressera non pas seulement à la question des relations entre les signes et les idées, mais aussi à celle de l'ordre des mots que requiert l'expression écrite des émotions et des concepts; et sa dernière œuvre semblera graviter autour d'un idéal déjà caressé par nombre de ses prédécesseurs, celui d'une langue universelle entièrement transparente à son propre contenu¹⁶.

^a *Discours préliminaire du Cours d'études*, p. 403. Ou encore: «Je regarde la grammaire comme la première partie de l'art de penser» (*Grammaire. Objet de cet ouvrage*, p. 427).

^b Condillac formule d'ailleurs l'observation suivante: «Messieurs de Port-Royal ont les premiers porté la lumière dans les livres élémentaires.» Lumière qui «était faible encore: mais enfin c'est avec eux que nous avons commencé à voir, et nous leur avons d'autant plus d'obligation, que, depuis des siècles, des préjugés grossiers fermaient les yeux à tout le monde» (*ibid.*).

¹⁴ Deux principaux textes de référence, la *Grammaire générale et raisonnée* d'Arnauld et Lancelot (1660), *La Logique ou l'art de penser* d'Arnauld et Nicole (1662); Condillac les mentionne l'un et l'autre, respectivement dans sa *Grammaire* (*Objet de cet ouvrage*, p. 427; cf. *supra*) et dans son *Traité des systèmes* (I, p. 121). De nombreux articles et ouvrages en ont analysé les sources (multiples et diversifiées), l'inspiration (partiellement cartésienne), l'extension (jusqu'à la sémantique et à la sémiologie), la portée (notamment pour les théories grammaticales ultérieures), l'influence (sur la pensée du XVIII^e en particulier). Pour plus d'informations, le lecteur se référera à deux des répertoires bibliographiques signalés en fin de volume, celui de Porset (pp. 34-37), complété par celui de Dominicy (pp. 433-434), et il lira surtout l'ouvrage de synthèse de ce dernier auteur (1984 a); il pourra aussi consulter la monographie de Donzé ou, sur la question des signes, l'article de Swiggers (1981 b). Au besoin, on renverra encore à des analyses plus sectorielles (cf. *supra*, n. 5, et *infra*, n. 15, 19, 33, 60, 62-63).

¹⁵ Avec Mc Niven Hine (1973, p. 37) et Auroux (1981 a, p. IX), il faut d'emblée signaler que Condillac considère la grammaire comme la première partie de l'art de penser, tandis que, pour Port-Royal, elle relève de l'art de parler (l'art de penser se rattachant à la logique).

¹⁶ Knowlson recense tous les auteurs qui, de 1600 à 1800, établirent des projets de langue universelle (1975, pp. 224-232). Cf. encore *infra*, n. 96.

Mais quand bien même, prises isolément, ses préoccupations et analyses semblent ainsi soudées à celles de son temps, il faut encore expliquer comment elles ont pu féconder plusieurs des recherches linguistiques menées dans la seconde moitié du XVIII^e : car les critiques tourneraient en rond si, dans le dessein de montrer combien le système condillacien s'avère représentatif des Lumières, ils invoquaient des théories sur l'élaboration desquelles il aura manifestement pesé ; si par exemple, la méthode génétique qu'il définit ne leur paraissait significative d'une tendance générale que parce qu'elle se retrouverait chez Diderot, Rousseau ou Turgot, philosophes qui, dans le cas particulier, ont tous subi l'influence de l'*Essai*¹⁷.

Condillac aura donc fait plus que canaliser un ensemble d'opinions censé provenir d'un même fonds doctrinal ; à preuve les remarques critiques qu'il s'attira de la part d'auteurs qui, non moins que lui, ont contribué à façonner l'image idéologique du siècle, à commencer par Rousseau et Beauzée, sans oublier Herder ni les Idéologues. Comme quoi, en contrecoup, l'étude des aspects spécifiques de son système pourra aussi permettre une mesure plus fine des différentes orientations propres à la recherche linguistique de l'époque ; elle préviendra par là certaines généralisations hâtives, notamment celle qui, dans le sillage de Chomsky, a parfois conduit la critique à classer tous les penseurs des Lumières selon leur appartenance présumée à l'empirisme ou au rationalisme¹⁸.

Plusieurs arguments interdisent donc de considérer Condillac comme une figure enchâssée dans tel plan présumé homogène de l'histoire des idées ; aux considérations méthodologiques énoncées en

¹⁷ D'ailleurs, à trop découper la problématique des origines du langage selon les analyses particulières auxquelles l'ont soumise les différents auteurs des Lumières, les commentateurs vont parfois s'enfermer dans des appréciations peu compatibles : par exemple, Juliard oppose les explications glossogénétiques de Rousseau à celles de Condillac (notamment pp. 22-25), tandis que ces deux auteurs entrent dans une même catégorie chez Berry (1974, pp. 132-133. Cf. *infra*, n. 39).

¹⁸ Pour Ricken notamment (1976, p. 486 et 1977 a, p. 42), les recherches conduites aux XVII^e et XVIII^e siècles sur l'origine du langage feraient apparaître, à côté d'un courant théologique, deux options nettement déterminées, l'une rationaliste, l'autre sensualiste. Bipartition qui se retrouve déjà chez Harnois (chapitre III : « Deux courants au XVIII^e siècle »), et aussi chez Kuehner (p. VIII). La plupart des critiques tendent aujourd'hui à la juger inopérante, comme par exemple Monreal-Wickert dans son appréciation de Beauzée (1977, p. 45). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 36 et *infra*, n. 31 et 32.

début de chapitre est venu s'ajouter le constat d'une certaine hétérogénéité propre à l'horizon doctrinal de l'œuvre. Il reste maintenant à remarquer que, même si de nombreux détails de la doctrine trahissent une indiscutable influence extérieure, l'ensemble qu'ils constituent n'en mérite pas moins une étude autonome, seule capable de délimiter l'espace historique qu'il a pu occuper, et de clarifier par là toutes les interprétations (ou mésinterprétations) qui s'en sont ensuivies.

Il faut d'emblée rappeler ici que l'œuvre tient son profil de la courbe générale qu'elle décrit, et en particulier du parcours ininterrompu par lequel la genèse conjointe du langage et du savoir se révèle toujours conduire aux conditions théoriques et pratiques de leur utilisation l'un par l'autre (cf. *supra*, Introduction, p. 41). L'analyse condillacienne des langues non seulement ne saurait donc s'apprécier qu'à partir du concept de la connaissance auquel elle travaille, mais encore demanderait à être dépassée en tant que telle: qu'elle porte par exemple sur l'origine des mots, sur leurs rapports avec les idées, sur les règles de leur agencement syntaxique ou stylistique, rien n'indique qu'elle tende à s'ériger en domaine prospectif autonome, qu'elle se veuille plus proprement linguistique que philosophique¹⁹. Du reste, l'idéologie même du siècle des Lumières aurait empêché de poser la science et la philosophie comme deux disciplines ou démarches à distinguer l'une de l'autre²⁰.

Un anachronisme diffus persisterait donc dans certaines des appréciations que porte la critique moderne à l'égard de Condillac, soit qu'elle l'ait traité comme s'il s'intéressait surtout aux mécanismes du langage en tant que tels, et qu'elle ait alors voulu en faire un des pionniers du structuralisme²⁰; soit que, plus malencontreuse-

¹⁹ Le *Dictionnaire des synonymes* définit ainsi la science: «Terme général qu'on donne à tout système de connaissances spéculatives, comme on donne celui d'art à tout système de connaissances pratiques, ou de règles» (p. 509). Et il conclut ainsi à propos de la philosophie: «Elle renferme deux parties, la science des choses sensibles, et la science des choses abstraites» (p. 439).

¹⁹ Evoquant la grammaire générale, qu'il rapproche ici du projet condillacien, Parret voit en elle plus une philosophie qu'une linguistique, «du fait qu'elle étudie la fonction analytico-méthodique du langage (le rapport articulatoire du langage à la pensée) et que la fonction communicative... est considérée comme périphérique» (p. 235).

²⁰ De l'avis d'Aarsleff (1982 a, p. 166), Condillac aurait notamment anticipé l'idée saussurienne selon laquelle le langage ne traduit qu'une fonction, et que, de ce point de vue, il constitue une forme, non une substance. Cela dit, telles que les conçoit le système condillacien, les règles de fonctionnement de la langue réfè-

ment, elle n'ait pas craint de le contester en fonction des acquis de la science moderne²¹. Il est naturellement légitime que la recherche contemporaine puisse retourner son éclairage vers l'arrière; mais, et ce serait peut-être là l'une des leçons qu'elle pourrait encore tirer des manquements de Chomsky (cf. *supra*, Introduction, n. 13 et 14), ses premiers moments ne lui apparaîtront clairement que si elle voit en eux autant d'incitations à élargir son propre champ.

C'est dire que, pour se situer par rapport à Condillac, les linguistes devront d'abord s'interdire de le peindre en précurseur éclairé ou en amateur maladroit, et se demander en quoi ses investigations sur le langage paraissent largement échapper à la linguistique telle qu'elle s'est constituée en branche distincte dans le courant du XIX^e siècle²². Ils en déduiront peut-être que les idées condillaciennes ne présentent pas d'intérêt scientifique proprement dit; mais ils pourront aussi s'interroger sur les origines de leur propre discipline, et par exemple admettre qu'elle remonterait en deçà des analyses structurales systématiques qu'ont menées les premiers comparatistes, et même avant eux, Jones voire de Brosses²³. Les sciences actuelles

rent à des instances qui renvoient hors d'elle-même; tandis que, chez Saussure, un principe tel que l'analogie n'a d'autre statut que celui de mécanisme régulateur interne, son rôle étant non pas d'éliminer totalement l'arbitraire linguistique, mais de le limiter: opposition signalée par Andresen (1979, pp. 189 et 214; 1983, pp. 267 et 278), qui par là même relativise le rapprochement que proposait Angenot (pp. 126-127). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 16, et *infra*, n. 88, *sub finem*.

²¹ Au début du siècle, Maynial disait déjà que les idées grammaticales de Condillac «sont assez peu celles d'un grammairien» (p. 320). Selon Kraetschmer, les spéculations condillaciennes manifesteraient «une ignorance certaine des faits philologiques» (p. 251); appréciation analogue chez Gusdorf (1973, p. 336). En vérité, comme le souligne notamment Swiggers, il faudrait se garder de voir en elles l'ébauche d'une «théorie historiciste» (1982, p. 227).

²² Pour Andresen (1980, p. 195), la linguistique serait apparue en tant que science au début du XIX^e siècle, quand elle commença à étudier les langues selon leur évolution historique. Appréciation plus équilibrée chez Droixhe, selon qui la grammaire comparée «n'a trouvé ni chez Condillac, ni chez Beauzée, ni chez Diderot cette volonté d'empirisme rigoureux, ni même cette claire compréhension du destin du comparatisme qui conditionnaient l'avènement d'une telle discipline. Mais leur idéal de concordance des langues, leur attention nouvelle à la réalité linguistique... ont pu préparer les esprits au projet et à la méthode de la science qui vient» (1978, p. 243). Cf. aussi *infra*, n. 23 et 34.

²³ Pour Robins (1976, p. 139), qui exprime là une opinion répandue, la linguistique moderne serait née en 1786, quand sir William Jones, dans un article lu devant la Société asiatique du Bengale à Calcutta, put établir avec certitude la parenté du sanskrit avec le latin, le grec et les langues germaniques. Elle devrait aussi beau-

du langage ne doivent donc approcher Condillac qu'avec des instruments d'évaluation pour le moins affinés, ne serait-ce aussi que parce que lui-même s'est gardé de toute perspective exclusivement synchronique^a comme de toute recherche spécifiquement formelle^b.

Ainsi, la problématique condillacienne du langage prêterait non seulement à un meilleur éclairage du champ intellectuel sur lequel elle se détache, mais encore à une compréhension plus large des fondements de la linguistique. Pas plus que de l'interpréter *a priori* comme l'expression particulière d'une idéologie générale présumée propre à tout le siècle, il ne se justifierait de la représenter sous des traits censés nécessairement annoncer des études ou découvertes ultérieures; car dans les deux cas, l'approche risquerait de casser l'élan unitaire de l'œuvre, et par conséquent d'en occulter certaines des retombées historiques.

Cette tendance à la fragmentation se rencontre même chez plusieurs de ces spécialistes à qui revient le mérite d'avoir décrit l'occultation dont souffrirent les travaux de Condillac durant presque tout le siècle dernier, et jusqu'à nos jours: dans leur souci légitime de restituer à l'*Essai* l'immense rayonnement qu'il exerça sur toute la pensée de la fin du XVIII^e, voire sur certains linguistes du XIX^e, ils tendent parfois à minimiser l'importance de textes qui, comme le *Traité des sensations* ou la *Langue des calculs*, ont pourtant suscité eux aussi émules ou censeurs²⁴. La doctrine condillacienne va ainsi se

^a La *Grammaire* le proclame explicitement: avant de décomposer une langue, «il faut avoir quelques connaissances de la manière dont elle s'est formée» (I 2, p. 435). L'œuvre entière abonde en affirmations analogues.

^b Condillac déclare par exemple qu'il faut regarder «y» et «en» comme des pronoms, «si on juge des mots par les idées dont ils sont les signes, plutôt que par le matériel» (*Grammaire*, II 15, p. 485).

coup à de Brosses et à son *Traité de la formation mécanique des langues* (1765), s'il faut en croire Andresen (1979, p. 104) ou Droixhe (1971, pp. 27-28) — ce dernier nuancera ensuite son propos (1978, p. 267).

²⁴ Selon Aarsleff, le premier ouvrage de Condillac constituerait l'unique source du débat sur l'origine du langage engagé dès la seconde moitié du XVIII^e siècle (1974, p. 94); opinion similaire chez Megill (p. VIII). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 17. Certes, le «sensualisme» condillacien a exercé un large rayonnement, notamment via l'Académie de Berlin, comme le montre Moser en examinant la pensée de Jean-Georges Sulzer (pp. 933-934). Mais il ne faudrait pas exagérer son influence: Böhm la voit par exemple jusque dans le *Mémoire touchant l'influence des signes sur la formation des idées* (1803) de Castillon, alors qu'en

retrouver à nouveau partagée en deux, incorporée à l'histoire même des théories linguistiques²⁵ tandis que, d'un autre côté, les manuels de philosophie continueront généralement d'en méconnaître la portée sémiologique²⁶.

Encore une fois, seule une analyse globale permettra de préserver le système de l'atomisation qui le menace à double titre, soit que les commentateurs se le représentent comme déchiré par deux forces antagoniques, soit que sa propre herméneutique se révèle partagée entre deux approches étrangères l'une à l'autre. Le regard à porter sur lui devra englober l'histoire de la linguistique comme celle de la philosophie, et s'enrichir autant des avancées que des obturations dont l'une et l'autre peuvent témoigner: il faudra donc scruter la question du langage non pas seulement comme elle s'inscrit en tant que telle dans les textes (l'approche risquerait alors de se faire trop étroitement linguistique), mais comme elle se donne à lire derrière la problématique gnoséologique qu'ils expriment tous (et qui s'apparente à une philosophie, au sens large que le XVIII^e siècle donne à ce terme).

2.

EN LINGUISTIQUE ÉCLAIRÉE

La doctrine condillacienne des signes appelle donc un parcours de toute l'œuvre, et lui-même laisse déjà deviner son orientation dans quelques-unes des étapes qu'il paraît ménager au lecteur. Ces dernières présentent d'autant plus d'intérêt qu'elles se situent toutes sur la trajectoire d'autres dispositifs théoriques élaborés durant le siècle, et qu'elles devraient dès lors aider à mieux déterminer, et la place spécifique que Condillac leur assigne à chacune, et la configu-

réalité, il n'y est nulle part explicitement question de Condillac. Là-dessus, cf. encore *infra*, IV, n. 121.

²⁵ Son intégration dans l'histoire de la linguistique, Condillac la paie souvent par l'effacement de textes qui faisaient sa réputation de philosophe: Droxhe ne retient par exemple ni le *Traité des sensations* ni la *Logique* (1978).

²⁶ Un exemple presque caricatural: dans le bref développement de Deprun, le lecteur chercherait en vain de quoi se persuader que Condillac propose une théorie linguistique digne d'intérêt. A signaler toutefois que l'anthologie de Pascal relie de lui deux passages relatifs aux rapports entre les signes et la pensée (*Les grands textes de la philosophie*, pp. 145-146).

ration conceptuelle que leur regroupement pourrait dessiner: la genèse du langage, son origine gestuelle, ses rapports avec la pensée, ses structures d'agencement, autant de problèmes auxquels le philosophe entend apporter des réponses originales, et qui, à en juger par l'attention permanente qu'il leur manifeste, doivent concourir au fonctionnement général de son système.

Ils vont même apparaître comme autant de modalités d'une seule et unique enquête fondamentale, celle qui porte Condillac à toujours s'interroger sur les connaissances humaines, et principalement sur l'instrument le mieux adapté à leurs possibilités naturelles de développement²⁶; d'ailleurs, ils dénotent un contexte si clairement gnoséologique que la linguistique du XIX^e siècle a presque toujours préféré les transmettre à la philosophie, leur déniait du coup toute valeur scientifique²⁷. Ils n'ont donc pas peu contribué au discrédit de plus d'un siècle dont pâtirent les réflexions condillaciennes sur le langage, et par là même, au regain d'intérêt qu'elles suscitent aujourd'hui de la part de linguistes désireux d'ouvrir leur discipline à sa propre histoire²⁸, de définir et de pratiquer cette approche rétrospective dont on vient de signaler les avantages certains, mais aussi les possibles limites (cf. *supra*, pp. 56-57).

²⁶ Condillac stipule qu'une langue bien faite «devrait être comme un tableau montrant, dans lequel on verrait le développement successif de toutes nos connaissances» (*La Langue des calculs*, I 3, p. 427).

²⁷ C'est pour stimuler l'étude des langues dans la perspective de la «science ethnographique» qu'en 1865, la Société de linguistique de Paris prohibait toute communication sur l'origine du langage (article 2 de ses statuts). Mesure qui ne suscita guère de protestations, sinon, bien des années plus tard (1897), celle que formula Bréal dans son *Essai de sémantique* (pp. 333-334); le même ouvrage tend d'ailleurs à revaloriser, contre la tendance à l'organicisme, les acquis de «l'école de Condillac» (p. 255).

²⁸ Dans le même temps qu'ils se proposent de réhabiliter les idées condillaciennes sur le langage, certains spécialistes en viennent, d'une part à dégager une continuité de pensée entre les «philosophes» des Lumières et les premiers comparatistes (par exemple entre Turgot et Rasmus Rask), d'autre part à démontrer que, contrairement à ce qu'enseigne l'historiographie traditionnelle, les linguistes du siècle dernier n'ont pas tous refusé de se préoccuper des origines du langage (en témoigneraient notamment certaines recherches de Bréal ou d'Otto Jespersen; cf. *supra*, n. 27). Double ouverture qu'illustre par exemple Aarsleff (1976 b, pp. 529-537). De son côté, Monreal-Wickert rapproche la typologie des langues établie par l'abbé Girard de celle que développera August-Wilhelm Schlegel (1976; cf. aussi *infra*, n. 74).

2.1. Histoire génétique

Plusieurs raisons justifient que la question de l'origine du langage vienne en première position²⁹: d'abord, elle domine d'emblée dans l'*Essai* et, qui plus est, elle y apparaît déjà dans toute sa portée gnoséologique: Condillac termine d'ailleurs son livre en affirmant avoir démontré que «l'origine et le progrès de nos connaissances dépendent entièrement de la manière dont nous nous servons des signes»^a. Au surplus, elle intervient dans presque tous les ouvrages du philosophe, voire dans sa correspondance^b, et toutes les autres questions à portée sémiologique se ramènent à elle: le langage d'action est originel, les idées ne se laissent saisir que dans leur développement par l'usage des mots, et l'étude des règles grammaticales implique celle des phases constitutives de la raison humaine: «Etudier la grammaire, c'est donc étudier les méthodes que les hommes ont suivies dans l'analyse de la pensée.»^c

De plus, la thématique de la genèse a si profondément imprégné tous les travaux linguistiques menés durant le siècle qu'en la prenant comme objet d'étude principal, Condillac invitait déjà à déterminer dans quelle position spécifique le placer par rapport à eux³⁰; d'ailleurs, il n'entra souvent en dialogue direct avec des contemporains que par le biais de leurs sentiments sur l'origine des langues, comme

^a II 2 4/53, p. 118.

^b *Lettres à Cramer* («Mémoire» du début 1747), pp. 101-105; (printemps 1747), pp. 82-86; (19 septembre 1747), pp. 70-71. *Lettres à Maupertuis* (25 juin 1752), pp. 535-538.

^c *Grammaire*, I 6, p. 443.

²⁹ Ainsi que le résume Auroux (1979, p. 65), l'enquête sur l'origine des langues «est pour le XVIII^e siècle le lieu où la réflexion tente d'envisager unitairement des questions hétérogènes concernant la psychologie, la connaissance et le langage, voire l'histoire des idées et des mots» (cf. aussi 1973, p. 17 et *infra*, n. 94). Megill brosse les antécédents du problème (I: «Discussions of the origin of language before the Enlightenment debate», pp. 1-149), et Schreyer en recense quelques aspects (1984); partiel les sources auxquelles Condillac aurait puisé, les spécialistes citent l'*Histoire Critique du Vieux Testament* (1678) de Richard Simon - Mc Niven Hine (1973, pp. 51-52).

³⁰ Pour Kretzmann, l'origine du langage, «discussed as an independent topic by many of his contemporaries and successors, is thus an essential consideration in Condillac's epistemology» (1967, p. 385); Jacques Chouillet va dans le même sens (1973, p. 159). Sur l'influence exercée par l'*Essai* en ce domaine, cf. *supra*, n. 24.

l'attestent par exemple ses remarques sur Maupertuis ou Rousseau (cf. *infra*, II 2.1. c et d).

Reste encore à préciser que les investigations condillaciennes ne sauraient se comprendre ici à partir de l'opposition traditionnelle entre empirisme (voire sensualisme) et rationalisme³¹. D'abord, à l'examen, la dichotomie se révèle moins opératoire que la fréquence de son utilisation le donnerait à penser: le grammairien Beauzée est ainsi souvent rangé au nombre des purs rationalistes, alors que, dans l'article de la grande *Encyclopédie* qu'il consacre à la langue, il compose quelque peu avec la perspective génétique, généralement considérée comme représentative du seul courant sensualiste³². Quelques commentateurs ont même supposé une certaine complémentarité entre les méthodes propres aux enquêtes sur l'origine du langage et les orientations présumées rationalistes de tous les travaux caractéristiques de la grammaire générale³³.

Dégagé de toute interprétation qui tendrait à l'enfermer dans telle des tendances doctrinales censées partager le siècle, Condillac renverra alors dos à dos ceux de ses critiques pour lesquels sa doctrine ne serait préscientifique que par l'ouverture à l'histoire dont sa dimension empirique témoignerait³⁴, et ceux qui ont plutôt consi-

³¹ Selon l'analyse traditionnelle, les recherches de grammaire générale s'opposeraient aux investigations glossogénétiques, les premières procédant par déduction, les secondes, par induction. Opposition de plus en plus contestée, comme en témoignent par exemple les propos de Coseriu (p. 215). Cf. aussi *supra*, n. 18.

³² Plusieurs auteurs observent que, dans l'article «Langue» de l'*Encyclopédie* qui lui est généralement attribué, Beauzée n'exclut nullement d'envisager le langage en situation de développement historique: Monreal-Wickert (1977, p. 95), Droixhe (1978, pp. 161-163), Auroux (1979, pp. 51 et 60-61). Cf. encore *infra*, n. 36.

³³ Aarsleff conclut ainsi l'une de ses analyses des idées linguistiques de Dumarsais: «Far from being averse to each other, universal grammar and origin of language interpenetrated each other» (1974, p. 114). Il juge même très significatif que la *Grammaire générale et raisonnée* n'ait enregistré qu'une réédition dans la première moitié du siècle (1709), contre trois par la suite (1754, 1756 et 1768); regain d'intérêt qui, selon lui, s'expliquerait par la diffusion de l'*Essai* de Condillac. Barthel tend aussi à ne plus opposer les «linguistiques» cartésienne et condillacienne (p. 1262).

³⁴ Même si ses appréciations restent mesurées (cf. *supra*, n. 22), Droixhe n'en considère pas moins que les philosophes du XVIII^e ont fait œuvre scientifique uniquement dans la mesure où ils annonçaient les découvertes du comparatisme; en guise de préambule, il pose ainsi que se serait affirmé, de 1600 à 1800, «contre une conception statique du langage dominée par l'innéisme et l'idéalisme logique, le privilège de la genèse, elle-même d'abord entachée d'idéalisme, puis gagnée à un positivisme débouchant sur l'histoire» (1978, p. 15).

déré qu'elle demeurerait trop tributaire du rationalisme pour ne déboucher ailleurs que sur une théorie philosophique³⁵. Ce qui n'empêchera personne de constater aussi que, par leurs procédures d'analyse autant que par l'étendue de leurs recherches, certaines théories du XVIII^e se rapprochent plus que d'autres d'une pratique scientifique telle que les linguistes peuvent aujourd'hui la concevoir.

Plus qu'à des exclusives, le refus de toute catégorisation *a priori* devrait conduire à une meilleure évaluation des différents contextes où se développent les considérations génétiques de l'époque: par exemple, Condillac propose une explication assurément contraire à celle d'auteurs qui, tels Beauzée en France, Süssmilch en Allemagne ou encore Beattie en Ecosse, envisagent le langage comme un don de Dieu, non pas comme le produit d'une évolution naturelle³⁶. Mais sa propre position ne saurait pour autant cadrer avec toutes les tendances différentes ou opposées que certains critiques ont encore voulu identifier³⁷.

Certes, contrairement à un postulat généralement qualifié de rationaliste, il stipule que la pensée s'est développée en interaction avec le langage, et qu'originellement, elle ne possédait donc pas

³⁵ Condillac contourne le dogme par le procédé classique de l'hypothèse conjecturale: «Adam et Eve ne durent pas à l'expérience l'exercice des opérations de leur âme, et, en sortant des mains de Dieu, ils furent, par un secours extraordinaire, en état de réfléchir et de se communiquer leurs pensées. Mais je suppose que, quelque temps après le déluge, deux enfants, de l'un et de l'autre sexe, aient été égarés dans des déserts, avant qu'ils connussent l'usage d'aucun signe» (*Essai*, II 1, p. 60).

³⁶ De l'avis du linguiste Mounin, Condillac devrait intéresser la science moins pour «sa théorie d'époque sur l'origine du langage» que pour «la netteté de sa formulation d'une théorie de l'arbitraire du signe» (pp. 152-153). Dans son article «Langage» de l'*Encyclopédie*, le chevalier Louis de Jaucourt lui imputait déjà une approche exclusivement philosophique (p. 242).

³⁷ Johann-Peter Süssmilch publie en 1766 le mémoire suivant (lu à l'Académie de Berlin en 1756): *Versuch eines Beweises, dass die erste Sprache ihren Ursprung nicht vom Menschen, sondern allein vom Schöpfer erhalten habe*. James Beattie défend la même idée dans *The Theory of Language* (1783). Beauzée pose certes que le langage procède de Dieu, mais, pour reprendre la formulation d'Auroux, il n'en estime pas moins qu'«une fois la première langue donnée, pour l'apparition des autres, l'efficace divine ne fait que produire un processus qui aurait lieu naturellement sans elle» (1779, p. 51; cf. aussi p. 61). D'où aussi l'insuffisance de toute classification qui, dans le sens de Kraetschmer (p. 204), voudrait opérer une nette distinction entre les théories sur l'origine du langage qui font intervenir Dieu et celles qui attribuent à l'homme un pouvoir créateur.

toutes ses catégories et opérations³⁷. Néanmoins, les doctrines auxquelles il s'opposerait ainsi n'excluent elles-mêmes ni l'hypothèse d'une création divine des langues, ni celle de leur déploiement en une histoire; on vient d'ailleurs de voir que les deux orientations s'observent conjointement chez Beauzée. De plus, il admet la possibilité d'une pensée prélinguistique, comme l'atteste notamment le *Traité des sensations*.

Certes, il refuse de voir dans l'essor des signes la simple actualisation de contenus mentaux qui leur auraient préexisté, mais il se garde tout autant de soutenir que les hommes se soient mis à parler sans qu'une activité intellectuelle préalable les y ait incités: «La décomposition d'une pensée suppose l'existence de cette pensée; ...»^a. D'un côté, il déborde donc bien les enseignements de la grammaire générale (comme le prouvera notamment sa position à l'égard de l'ordre des mots: cf. *infra*, 2.4); de l'autre, son analyse se présente sous les apparences d'une simple subsomption, dans la mesure où la perspective génétique qu'elle implique paraît favoriser une approche du langage désormais ajustée autant que subordonnée à celle des mécanismes de la pensée³⁸.

Pas plus qu'à un présumé rationalisme opposé à un non moins présumé sensualisme, la démarche condillacienne n'aura uniformément obéi à cette troisième tendance des recherches glossogénétiques que la critique a parfois qualifiée d'organiciste, et qui transparaîtrait chez Mandeville ou Rousseau³⁹. Il faut d'abord signaler que, sur le

^a *Grammaire*, 1 3, p. 436.

³⁷ Presque tous les critiques ont noté que, chez Condillac, la pensée n'acquiert la maîtrise de ses opérations qu'au terme d'une longue évolution; certains y voient même le principal trait distinctif d'une démarche débarrassée de pré-supposés rationalistes (Grimsley, 1967, p. 665. Cf. aussi *supra*, n. 18). Toutefois, cette dernière appréciation ne suffira pas à rendre toute la spécificité du système, et notamment à expliquer en quoi, sur certaines questions, il paraît s'accorder avec Beauzée (là-dessus, cf. *infra*, II, pp. 176-177; sur les convergences entre Condillac et la grammaire générale, cf. *supra*, n. 19 et 33, et *infra*, n. 62 et 63).

³⁸ Pour Swiggers (1982, p. 227), Condillac aurait commencé à ébranler toute la «semiosis» de l'âge classique, laquelle se résumerait ainsi: «La composante idéationnelle — le signe signifie quelque chose à travers l'idée qu'on en a (et qui est excitée par le signe) — est conçue comme antérieure à la composante linguistique du signe.» Le jugement mériterait toutefois quelques nuances (cf. notamment *supra*, n. 2 et 5).

³⁹ Selon la classification que propose Berry (1974, pp. 132-133), les théories glossogénétiques développées au XVIII^e siècle seraient théologiques, rationalistes ou

problème des relations entre le langage et la pensée, les thèses rousseauistes ne se laissent pas classer facilement (cf. *infra*, II, n. 71). De plus, les deux philosophes vont diverger à propos des rapports entre langue et société, problème que certains spécialistes jugent caractéristique de ceux des systèmes qui auraient soustrait l'histoire humaine aussi bien à l'intervention de Dieu qu'à celle de facultés rationnelles initialement armées de tous leurs pouvoirs.

En fait, cette question a suscité des réponses souvent si générales que sa qualité de trait discriminant mériterait d'être relativisée. Sans pour autant affirmer la primauté absolue des unes par rapport aux autres, la plupart des auteurs placent les origines respectives de la parole et de la vie sociale dans une relation de subordination plus ou moins accentuée: pour le Rousseau de *l'Essai sur l'origine des langues*, l'essor du langage suppose manifestement la réalisation d'un embryon de société⁴⁰, tandis que d'autres philosophes préféreront considérer qu'il résulte de dispositions naturelles propres à l'espèce humaine, comme le soulignera par exemple Condorcet⁴¹.

Entre les deux, une doctrine qui, pas plus que la précédente, ne recèle de présupposés contraires à ceux de systèmes plutôt rattachés

«organicismes»: ces dernières supposent que, depuis les cris naturels et le langage d'action, la langue aura connu une croissance régulière et continue; Ricken n'est pas loin de proposer la même typologie (cf. *supra*, n. 18). En plus de son caractère parfois arbitraire, l'analyse de ces commentateurs ignore généralement que certains auteurs des Lumières ont pour leur part jugé impossible de restituer les origines premières du langage; Droixhe en énumère quelques-uns (1978, pp. 171-181).

⁴⁰ *L'Essai sur l'origine des langues* (publié à titre posthume en 1781) suggère que le langage ne serait pas apparu si les circonstances n'avaient conduit les hommes à se regrouper au-delà du cercle familial. La doctrine de Rousseau serait originale par son «refus de toute forme de sociabilité naturelle», comme le montre Mosconi (p. 68; et aussi p. 61); il en irait tout autrement chez Condillac, pour qui le signe naturel, «effectué ou proféré par pur instinct, sera pourtant compris par l'autre comme signe, et ceci par une autre sorte de sympathie originaire: la conscience qui recueille les significations est d'abord pathétique» (p. 67). Cf. encore *infra*, II 2.1 d, et n. 73. Et sur toute cette question du rapport entre l'éveil de la conscience et le contact avec autrui, cf. surtout *infra*, III 2.1 b (n. 70, 72 et 75 notamment).

⁴¹ Dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1794), Condorcet exprime une opinion tout à fait caractéristique, sur laquelle se penche notamment Formigari (1974, pp. 281-282): la formation de la langue, ouvrage de «la société entière», dénoterait une lente progression, elle-même issue «des réflexions, des observations qui s'offrent à tous les hommes, et même des habitudes qu'ils contractent dans le cours de leur vie commune» (p. 24).

au courant dit rationaliste: selon elle, si le regroupement des individus en société s'est effectivement traduit par une complexification accrue voire décisive des instruments et mécanismes linguistiques, rien n'indique qu'il ait marqué le commencement absolu ou différé de l'essor général des facultés humaines. Chez Maupertuis, Diderot ou Tetens, mais également chez Condillac⁴², l'aptitude au langage paraît ainsi, sinon donnée *a priori* aux premiers hommes, du moins reconnue en eux comme virtualité, au même titre que leur propension présumée à la sociabilité; à propos de la constitution des sociétés, l'*Histoire ancienne* évoque par exemple des rapports qui, «étant sentis de tous, ne peuvent manquer de réunir ceux que les circonstances mettent à portée de se donner des secours mutuels»⁴³.

Pour saisir la problématique condillacienne dans sa spécificité, il faudra donc véritablement la chercher dans chacun des traits et accents particuliers qui la composent. On renoncera donc à situer et à questionner les origines de l'interconnexion entre langage et société qui, tout comme celles de la relation plus générale qui rattache l'être au monde, constitueraient des données initiales aussi indépassables que les diverses composantes de la nature humaine; et on se proposera plutôt de détailler les modalités du processus par lequel l'extension de l'usage des mots dénote une maîtrise accrue de l'homme sur ses propres opérations, et, dans le même temps, une intensification des échanges interindividuels. A défaut, soutenant par exemple que Condillac aurait épousé la thèse de la dépendance du linguistique par rapport au social⁴⁴, la critique s'empêchera précisément de compren-

⁴¹ IV 15/VIII, p. 136.

⁴² Dans son essai *Über den Ursprung der Sprachen und der Schrift* (1772), Tetens estime, d'une part que seule la vie en société a pu permettre le développement d'un langage pleinement porteur de signification, d'autre part que, dans sa solitude originelle, l'homme n'en aura pas moins déjà connu une certaine forme d'activité linguistique; à relever au passage que certaines thèses de la gnoséologie condillacienne imprègnent aussi ses *Philosophische Versuche über die menschliche Natur* (1777-1778), à tel point que, selon Beal, c'est à travers eux que Kant les aurait peut-être connues (pp. 218-221). — Les conceptions de Maupertuis et de Diderot sont évoquées plus loin (cf. *infra*, II 2.1 c et e).

⁴³ Juliard: «Most of the philosophers seemed to agree that it was the formation of society which created the need for language» (p. 25); selon lui, seuls Rousseau et Condorcet feraient ici exception. Par la suite, il formulera d'ailleurs le problème dans des termes presque inverses (p. 63); cf. aussi *supra*, n. 40 et 41.

dre en quoi l'un et l'autre participent de la même histoire, et selon quelle évolution les signes ont pu passer de la nature à l'institution^a.

Un peu dans le sens de Rousseau, et comme certains passages des *Lettres à Cramer* le laisseraient penser^b, le commerce entre les hommes pourrait peut-être voir ses fondements remontés et arrêtés plus loin, et se trouver alors placé à l'origine non plus seulement des sons articulés, mais des premières gesticulations significatives; la marge laissée à l'autodéveloppement des facultés diminuerait d'autant, mais alors au risque de déconnecter le langage de sa propre préhistoire. Or, Condillac tend justement à souligner que le devenir des signes les plus élaborés s'inscrit à titre virtuel dans les toutes premières opérations humaines auxquelles l'enquête génétique permet d'accéder (cf. *supra*, Introduction 3, et n. 63); de ce point de vue, langue et société n'apparaîtront que comme coextensives l'une par rapport à l'autre, enracinées dans la même commune nature, appuyées sur le même dispositif de cognition qu'amorcent les besoins^c. Et surtout, il se propose de démontrer comment cette genèse a plus généralement orienté tout l'essor des connaissances humaines, et combien elle devrait elle-même présider à l'élaboration de toute méthode scientifique nouvelle^d.

Ainsi reconnue dans ses dimensions à la fois gnoséologiques et pédagogiques, la version condillacienne va du coup trancher plus nettement sur les autres théories évolutionnistes professées à l'époque. Certes, les parentés de détail abondent, et certains interprètes y

^a L'*Essai* distingue entre signes accidentels, naturels et d'institution; l'usage de ces derniers se caractérise par un certain développement des facultés humaines, notamment de la mémoire (I 2 4/35, p. 19).

^b Condillac montre comment, au rythme de leurs besoins, les hommes «établiront naturellement entre eux des signes, dont avant leur commerce ils ne pouvaient avoir l'usage» (*Mémoire* du début 1747, p. 104).

^c De nombreux critiques soulignent l'importance du besoin dans la philosophie condillacienne, Mosconi (p. 70), Badareu (pp. 344-345), Armogathe (pp. 83-84), Hasnaoui (p. 107), Tori (1982, pp. 422, 428 et 438), Hassler (1984, p. 41). Spallanzani démontre qu'il permet à Condillac d'inscrire la sociabilité dans la nature (p. 181). «Force, analogie, signification seront toujours ordonnées à une théorie du besoin» (connectée à une théorie du désir), estime pour sa part Derrida (1973, p. 63).

^d Selon la formule de Lefèvre (1966, p. 16), l'objectif de l'*Essai* consisterait à «voir comment la pensée fonctionne pour que la pensée fonctionne bien»; même constatation de la part de Dagen (pp. 97 et 106). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 64.

ont par exemple retrouvé de nombreuses idées que formulait déjà Mandeville dans sa *Fable des abeilles*⁴⁶; toutefois, l'auteur anglais n'apparaît nulle part chez Condillac, et surtout, ses descriptions ne soulignent ni le processus de transformation subi par les signes naturels, ni, *a fortiori*, la valeur exemplaire et heuristique à en retirer. En particulier, il parle du langage d'action sans faire de lui l'instrument originel par lequel l'homme apprend à décomposer ses propres opérations et, par la suite, à communiquer avec ses semblables selon des règles progressivement partagées et identifiées comme telles⁴⁷; or, comme le suggèrent les analyses de l'*Essai*, mais aussi celles de la *Grammaire* et de la *Logique*, voire de la *Langue des calculs*, là s'enclenche tout le mouvement de pivot qui, conjointement, permet à la Nature de se prolonger en Histoire, et à l'Histoire de se transformer en histoire de la Nature: «J'ai vu dans le langage d'action le germe des langues et tous les arts qui peuvent servir à exprimer nos pensées: ...»^a.

2.2. Genèse de l'action

Mandeville et Condillac, mais aussi la plupart des auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles supposeront que les premiers hommes s'exprimaient principalement par gestes: Dalgarno, Cordermoy, Vico, Du Bos, Warburton, Maupertuis, Rousseau, Diderot, Dumasais, Priestley, tous reprendront cette idée, laquelle finira par en per-

^a *Essai*, II 1 15/163, p. 103.

⁴⁶ Juliard (p. 20), Mc Niven Hine (1973, p. 50) et Stam (p. 82) sont parmi les auteurs qui se sont employés à rechercher des parentés entre les idées linguistiques de Condillac et celles que développe Bernard de Mandeville dans sa *Fable des abeilles, ou les fripons devenus honnêtes gens* (*The Fable of the Bees: or Private Vices, Public Benefits*), parue en 1714, avec traduction française complète en 1740. Pour une analyse approfondie et documentée, le lecteur devra surtout s'appuyer sur l'étude de Schreyer (1978).

⁴⁷ Comme le fait observer Schreyer, Mandeville distingue certes entre signes naturels et conventionnels, mais «he fails to explain the precise nature of the transition from one to the other» (p. 24); de plus, la *Fable des abeilles* n'annonce en rien l'idée condillacienne selon laquelle les sons articulés se sont développés sur le modèle du langage d'action (p. 30). Ce qui relativise la portée du rapprochement entre les deux auteurs que propose ici Megill (p. 196).

dre toute connotation particulière⁴⁸. En vérité, elle sera moins significative par elle-même que par les questions latérales auxquelles elle s'est souvent soustraite, et qui, précisément, se laissent deviner derrière le cheminement de la problématique condillacienne: si, comme beaucoup l'ont présumé, le langage d'action définit un mode d'expression conditionné par les impératifs biologiques de la nature humaine, sa fonction se confondra avec celle du mécanisme général régissant les relations entre l'individu et son environnement, et il ne méritera plus son statut d'instrument proprement linguistique, de vecteur d'une véritable communication interpersonnelle. D'un autre côté, on a aussi soutenu qu'il pourrait de lui-même s'ajuster aux idées les plus complexes, voire conduire à la pratique d'une langue universelle⁴⁹; mais son caractère originel s'en verrait compromis, puisqu'il faudrait alors supposer qu'avant de recourir aux signes gestuels, les hommes se soient déjà enrichis de larges capacités intellectuelles, et que, contrairement au sens même de la théorie retenue, l'action ait largement anticipé l'apparition du langage⁵⁰.

Face à ce double danger d'une action sans langage ou d'un langage sans action, Condillac va démontrer d'une part que l'expression gestuelle dépend de la constitution physiologique de l'homme, et qu'elle revêt à ce titre un caractère inné: «Les premières expressions du langage d'action sont données par la nature, puisqu'elles

⁴⁸ Knowlson (1965) et Hewes recensent les nombreux penseurs qui ont traité du langage d'action. Du *Discours physique de la parole* (1668) de Cordemoy, il sera question dans le contexte de la «linguistique» cartésienne (cf. *infra*, II 1.2, n. 31); les travaux de Vico, Du Bos, Warburton, Maupertuis, Rousseau, Diderot et Dumarsais seront évoqués dans la suite du même chapitre (cf. *infra*, II 2). Ceux de George Dalgarno et de Joseph Priestley s'intitulent respectivement *Ars signorum, vulgo character universalis et lingua philosophica* (1661) et *A Course of Lectures on the Theory of Language and Universal Grammar* (1762).

⁴⁹ *Institution des sourds et muets, par la voie des signes méthodiques; ouvrage qui contient le projet d'une langue universelle, par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode* (1776): rien que par le titre de son livre, l'abbé de L'Epée évoquait déjà tout un idéal linguistique, dont la fortune est loin d'être aujourd'hui épuisée; sur l'enjeu du problème au XVIII^e, lire l'article de Seigel, où il est d'ailleurs question de Condillac (pp. 106-107 et 111-112), ainsi que le chapitre I de l'ouvrage de Cuxac, pp. 19-31.

⁵⁰ Foucault cerne bien la difficulté conceptuelle: «Malgré son nom, le 'langage d'action' fait surgir l'irréductible réseau de signes qui sépare le langage de l'action» (1966, p. 121).

sont une suite de notre organisation: ...»^a. Il va souligner d'autre part que l'usage réglé des gestes a contribué à l'éveil de la pensée, et que, par là, il nécessite un certain apprentissage, tant il est vrai qu'il n'est pas si naturel «qu'on le sache sans l'avoir appris»^b.

Conception unitaire dont la formulation exacte serait peut-être à chercher plus dans la *Grammaire* ou la *Logique* que dans l'*Essai*^c; mais, par-delà ces différences d'accents, le langage d'action exercera toujours la même fonction prépondérante: il va garantir non seulement la continuité de l'évolution des facultés et connaissances, mais encore l'opérativité de cette méthode analytique dont la doctrine condillacienne entend à la fois retracer la genèse et réactiver l'application⁵².

Car s'il coïncide effectivement avec la phase historique du passage à l'analyse (donc à la pensée), il marque aussi la transition entre deux périodes plus larges du développement humain: en aval, là où sa fonction proprement sémiologique prédomine, il fonde une démarche sans laquelle le recours ultérieur aux sons articulés resterait inexpliqué; en amont, là où son effectuation relève encore directement d'impulsions naturelles, il participe de ce domaine prélinguistique originel à l'intérieur duquel la conscience s'éveille à elle-même par son contact avec le monde. En ce sens, la statue du *Traité*

a. *La Langue des calculs*, p. 419. Le thème du langage d'action occupe des chapitres particuliers dans l'*Essai* (II 1 1: «Le langage d'action et celui des sons articulés considérés dans leur origine», pp. 60-63), dans la *Grammaire* (I 1: «Du langage d'action» et I 7: «Comment le langage d'action décompose la pensée», pp. 428-431 et 443-444) et dans la *Logique* (II 2: «Comment le langage d'action analyse la pensée», pp. 396-398). *De l'art d'écrire* lui consacre aussi un développement entier (II 15: «Conclusion», pp. 578-579), et la *Langue des calculs* l'envisage par le biais de considérations sur les origines de l'arithmétique (I 1: «Du calcul avec les doigts», pp. 421-425).

b. *Grammaire*, I 1, p. 429.

c. Si l'analyse ne s'était pas d'abord faite avec les signes du langage d'action, «elle ne se serait jamais faite avec les sons articulés de nos langues» (*La Logique*, II 3, p. 398).

⁵¹ D'après Auroux (1981 a, p. 526, n. 5), qui suit ici Pichevin (p. 53), Condillac n'aurait pleinement perçu la fonction analytique du langage d'action que lors de la rédaction de sa *Grammaire*.

⁵² Comme «forme enveloppée que les langues finalisées ne font jamais qu'itérer» (p. 121), le langage d'action tel que l'envisage Hasnaoui exercerait une fonction régulatrice, «en ce qu'il constitue une présentation approchée (enveloppée) des langues rigoureuses qu'il s'agit de construire» (p. 122). Opinion similaire chez Largeault (p. 210) et Rieu (p. 42).

des sensations posséderait bien l'exercice du langage à titre virtuel, cela précisément par les possibilités d'action que ses rapports avec l'extérieur lui font acquérir (cf. aussi *supra*, Introduction 1, et n. 22): dirigés d'abord sur elle-même, puis vers d'autres objets, ses propres mouvements vont puissamment lui amplifier le sens du toucher, sans lequel elle ne saurait jamais se situer par rapport à l'univers ambiant ni, par conséquent, se sentir investie d'une quelconque identité^a.

L'action et la communication (gestuelle ou verbale) présenteraient ainsi des structures tout à la fois homothétiques et complémentaires^b; toutes deux contribuent à la constitution du mental, respectivement au niveau des manifestations élémentaires de la conscience et à celui des opérations plus complexes de l'intellect^c. Leur analogie fonctionnelle procéderait encore d'une même unité organique, en ce sens que des déterminations biologiques similaires paraissent peser tout autant sur les gestes par lesquels la statue se découvre à elle-même une présence dans l'espace que sur ceux dont témoigne l'homme primitif placé dans tel contexte de danger^d; parallèle-

^a L'intitulé du chapitre V de la Seconde partie en dit déjà beaucoup: «Comment un homme borné au toucher découvre son corps et apprend qu'il y a quelque chose hors de lui» (p. 254). Et Condillac précise que s'il arrive à la statue «de conduire sa main le long de son bras, et sans rien franchir, sur sa poitrine, sur sa tête, etc., elle sentira, pour ainsi dire, sous sa main, une continuité de 'moi'; et cette même main, qui réunira, dans un seul continu, les parties auparavant séparées, en rendra l'étendue plus sensible» (II 5/3, p. 256). Plus loin encore, il affirme que, sans la main, la statue aurait des connaissances très limitées (II 12/1, p. 273).

^b L'*Extrait raisonné du Traité des sensations* souligne que, ses possibilités motrices, la statue les tient de son organisation naturelle (II, p. 331). La *Grammaire* stipule aussi que le langage d'action originel dépend de la «conformation des organes» (I 1, p. 428); cf. aussi *supra*, pp. 67-68, la phrase tirée de la *Langue des calculs*.

^c Dans *La philosophie en France au XIX^e siècle* (1868), Ravaisson soulignait déjà l'importance de l'«action motrice» chez Condillac (p. 15). Madinier y reviendra, proposant la comparaison suivante: «Toute l'action des signes doit être rapprochée de celle du toucher. Le toucher découpe dans l'étendue des unités objectives; ces unités donnent à la pensée un moyen d'analyse et de discernement véritable et à l'individu une activité propre, un commencement d'initiative» (p. 27). Plus généralement, Duchesneau fait remarquer que «l'expérience des corps est la condition première et l'instrument de la communication des hommes par le langage» (1976, p. 163).

^d Selon Rauch, qui d'ailleurs exploite aussi l'analyse de Madinier (pp. 69-70), le langage d'action armerait la parole d'une structure originelle constitutive:

ment, les uns et les autres vont marquer le départ d'une démarche réflexive enrichie: leur effectuation réitérée conduira l'esprit à se pencher sur lui-même, soit à partir d'un monde extérieur que l'expérience tactile lui aura fait percevoir comme tel — *Traité des sensations* —, soit en fonction d'une réaction d'autrui dont il se sera aperçu qu'elle le spécifie rétrospectivement comme porteur de telle ou telle signification — *Essoi*³⁵.

Enraciné dans la nature humaine, mais du même coup emporté par l'irréversible progression cognitive qu'elle donne à observer, le langage d'action reproduirait donc la structure et l'essor des deux activités spécifiques réunies en lui, actionnelles et linguistiques; sa propre origine dirait même déjà à quelle loi de développement il obéit, puisque, dans le système condillacien, aucun corps humain n'existe originellement qui ne tende déjà à parler, d'abord à lui-même, puis aux autres³⁶.

Si l'action ne contenait pas en germe sa propre transformation en signes de plus en plus maîtrisés, la progressivité de la croissance intellectuelle s'en trouverait alors compromise³⁷; conçue comme la production accidentelle d'une histoire au cours irrégulier, ou simplement comme une aptitude donnée aux hommes déjà toute développée, la faculté de communiquer n'ouvrirait plus à une lecture claire de ses propres origines, et l'essor réflexif dont témoigne sa genèse apparaîtrait lui-même dépourvu de toute racine historique identifia-

«Cette structure, c'est celle de l'action, ce qui revient à dire que le geste, la parole et par conséquent la réflexion philosophique même la plus abstraite, ... est agissante» (p. 84).

³⁵ En considérant que le langage d'action témoigne de la première réaction intelligente de l'homme face à son environnement, Condillac annoncerait certaines analyses menées en psychologie génétique, estime Andresen (1979, pp. 271-272), qui tend toutefois à minimiser le dynamisme de ce processus et, par là même, à en négliger la portée cognitive. Défaut absent chez Pichevin, qui part des mêmes prémisses (p. 45).

³⁶ Pour le même Pichevin, la conception condillacienne du langage d'action s'épanouirait en une «téléologie symbolique du corps humain» (p. 54).

³⁷ Divers critiques, comme par exemple Kraetschner, ont estimé que Condillac se contredirait en voyant dans le langage d'action tout à la fois l'expression de réactions non contrôlées et l'instrument de communication de la pensée (pp. 202-204). Ils auront ainsi ignoré que, même s'il peut paraître problématique aux yeux de l'historien de la langue, le passage de la première à la seconde fonction ne garantit rien de moins que la validité de toutes les connaissances, et qu'il faut donc d'abord le prendre comme tel. Là-dessus, cf. encore *infra*, III 2.1 b (et notamment n. 71).

ble. Nombre d'auteurs du XVIII^e en sont d'ailleurs arrivés à cela, soit par exemple que la détermination des rapports respectifs entre la langue et la pensée leur ait semblé proprement impraticable, si long et complexe serait le processus par lequel l'une et l'autre se sont élaborées; argument que Condillac dénoncera chez Rousseau (cf. *infra*, II, pp. 145-146). Soit que la question génétique ne les ait pas effleurés, le langage étant censé se produire par extériorisation littérale et immédiate de contenus mentaux universels et atemporels; position qu'incrimine le *Traité des systèmes*, surtout à travers les abus de mots qu'il relève chez la plupart des métaphysiciens rationalistes du XVII^e siècle, et qu'il impute à leur théorie des idées innées.

2.3. Actes parlés

Pour comprendre selon quelle configuration particulière les signes et les idées se nouent chez Condillac, il faudra donc les situer dans le champ de la dynamique originelle qui a pu conditionner le passage de l'action à la communication; faute de quoi, les critiques se perdront dans des interprétations diverses voire divergentes, brouillant dès lors toutes les traces spécifiques que la démarche condillacienne a pu laisser dans l'époque. Certes, tous s'accordent généralement pour considérer qu'elle a reconnu dans le langage un élément constitutif de la pensée; mais, formulée en termes si généraux, pareille conception n'autoriserait que des approximations, d'autant que d'autres philosophes l'avaient déjà formulée auparavant, par exemple Hobbes, Wolff ou Leibniz, et qu'elle devait encore se rencontrer dans la plupart des théories linguistiques élaborées durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, et même au-delà, chez les Idéologues³⁴.

³⁴ Dans son *Léviathan* (1651), Hobbes exprimait déjà l'opinion que le langage sert à rendre le raisonnement possible (I, chapitre 4, «Of Speech», pp. 13-21); et dans son *Objection quatrième* à la seconde des *Méditations* de Descartes (1641), il adopterait même une perspective à connotation sensualiste, suggère Ricken (1982, pp. 85-86. Cf. aussi *infra*, II, n. 30). — Dans sa *Philosophia prima sive ontologia* (1730) et dans sa *Psychologia rationalis* (1734), Christian Wolff a aussi montré que, pour opérer, la raison requiert l'utilisation des signes d'institution; de l'avis de Scaglione (1980 a, pp. 498-499), il aurait même directement influencé Condillac sur ce point. Influence que l'*Essai* reconnaît effectivement, mais pour s'en distancier: Wolff «n'a point connu l'absolue nécessité des signes, non plus

Tout au plus pourrait-elle permettre de mieux définir Condillac par rapport à toute cette tradition dont l'origine principale remonterait aux travaux de Port-Royal, et selon laquelle les signes ne constituent pas la pensée, mais simplement l'expriment, en représentant moins le ressort interne que le revêtement extérieur⁵⁹, avec l'idée corrélatrice qu'ils correspondent nécessairement à une création seconde⁶⁰.

Cependant, outre que ce courant idéologique s'avère moins homogène que ne le laisserait croire son appartenance présumée au rationalisme cartésien (cf. notamment *supra*, n. 31 et 37), il reste à observer que, comme pur instrument de représentation, le langage paraît aussi offrir un panorama parfaitement translucide de tous les mécanismes mentaux⁶¹. De là une certaine réversibilité de perspective, par le jeu de laquelle il verrait finalement se confondre en lui les fonctions de miroir et de reflet, et qui expliquerait que la linguistique dite sensualiste ait pu s'assimiler sans peine plusieurs notions chères à Arnauld et Lancelot: par exemple, dans la droite ligne de leur *Grammaire générale et raisonnée*, Condillac ne cessera de soutenir que l'art de parler participe de l'apprentissage du raisonnement⁶², et certains commentateurs ont même soutenu que les deux doctrines différencieraient plus par la méthode que par les principes⁶³.

que la manière dont ils concourent aux progrès des opérations de l'âme» (I 4 2/27, p. 48). Les conceptions de Leibniz appelleront des développements plus circonstanciés (cf. *infra*, II 1.3).

⁵⁹ Selon Ricken (1979, p. 28), l'idéologie des Lumières refléterait deux tendances permanentes, l'une consistant à ériger les signes en instruments d'expression de la pensée (de Descartes à Chomsky), l'autre leur reconnaissant une fonction constitutive (de Condillac à Saussure).

⁶⁰ Pour reprendre l'image suggestive d'André Joly, la théorie port-royaliste postule «l'ectopie du langage par rapport à la pensée» (1970, p. 31). Et d'après Parret, la structure grammaticale qu'elle entend dégager «n'est pas autoconsistante puisqu'elle n'est que le versant sensible de 'l'art de raisonner'» (p. 227). L'analyse de Robinet marque cette même opposition entre la linguistique de Port-Royal et celle de Condillac (pp. 216-219).

⁶¹ Tel que l'appréhende Foucault, le langage de l'âge classique serait pris dans le réseau de la pensée «et tissé dans la trame même qu'elle déroule. Non pas effet extérieur de la pensée, mais pensée elle-même» (1966, p. 93).

⁶² A l'instar de Port-Royal, argumente Hasnaoui (p. 107), Condillac aura assumé l'idée «de la réversibilité du langage et de la pensée» (à la seule différence que, selon lui, les lois logiques dérivent de la sensation). Cf. aussi *supra*, n. 19.

⁶³ Confiance dans la raison, croyance en l'uniformité de la nature humaine, affirmation de la linéarité du langage comme condition du développement de la pensée (donc aussi intérêt pour la question de l'ordre des mots), autant de traits que

Manifestement, la sémiologie dont traite Condillac ne saurait donc se laisser caractériser par la seule idée selon laquelle la langue constitue la pensée; pour lui, les opérations linguistiques et mentales ne sauraient se concevoir qu'interdépendantes. Certes, les gestes et les paroles n'auront pu s'affirmer que dans le prolongement d'une activité mentale inchoative (cf. *supra*, 2.1 et 2.2), moyennant l'acquisition de ces connaissances que la dernière version du *Traité des sensations* qualifiera de pratiques^a. Mais une fois parvenus à un certain degré de perfection, les signes vont s'investir d'une force autonome capable d'accélérer jusqu'au développement des facultés et capacités intellectuelles: la *Langue des calculs* supposera même que leur fonctionnement puisse équivaloir à celui des idées dans le raisonnement^b.

C'est dire par là qu'en perspective condillacienne, la langue et la pensée ne peuvent entrer dans un rapport d'identité ou de différence que si l'une et l'autre se trouvent appréhendées et étudiées génétiquement, replacées dans la même phase de leur commune genèse. Toute autre approche risquerait d'en faire deux variables susceptibles de déplacements désynchronisés, et d'empêcher alors toute détermination exacte de leur position respective. Envisageant la réflexion à son stade le plus élémentaire ou dans ses opérations les plus élaborées, les critiques pourront bien prétendre que les signes lui sont postérieurs ou au contraire innés⁶⁴; et selon qu'ils considéreront le langage comme porteur de sensations originaires ou plutôt comme instrument d'analyses complexes, ils seront tout aussi fondés à voir en lui l'expression première ou la manifestation seconde du monde des

^a Dans l'introduction de la Quatrième partie (ajoutée après coup; cf. *supra*, introduction, n. 28), Condillac fait remarquer que le langage est nécessaire seulement pour l'élaboration des connaissances dites de théorie (p. 298).

^b «Je sens que, lorsque je raisonne, les mots sont pour moi ce que sont les chiffres ou les lettres pour un mathématicien qui calcule; ...» (I 16, p. 468).

Condillac partagerait avec les Messieurs de Port-Royal, à suivre par exemple Aarsleff (1970, p. 579 et 1974, pp. 110-112). Cf. aussi *supra*, n. 33.

⁶⁴ Au nombre des critiques qui prêtent à Condillac l'idée d'une antériorité de la pensée par rapport au langage, il faut surtout compter Aarsleff (1975 a, p. 300; 1975 c, p. 431; 1982 d, p. 377) et Chalendar (pp. 174-175). La thèse opposée se rencontre notamment chez Juliard (p. 43), Jacques Chouillet (1972, p. 54 et 1973, p. 159), Mc Niven Hine (1973, p. 29 et 1979, p. 207), Ricken (1977 a, p. 18) ou encore Andresen (1979, p. 118 et 1980, p. 189). Sur ce thème, cf. encore *supra*, Introduction, n. 56 et 58.

idées. Mais tous auront alors pris les signes et les idées comme des entités différenciables et déterminables en tant que telles à n'importe quelle étape de l'évolution que retrace Condillac.

Or, son système ne part ni d'une pensée prédéterminée à chercher dans ses diverses concrétisations linguistiques, ni d'une langue toute élaborée à traduire en différentes opérations mentales: l'une et l'autre progressent de concert, en un mouvement général qui n'apparaît nettement qu'une fois toutes deux ressaisies dans chacun de leurs moments particuliers⁶⁵. Il serait par exemple inopérant de comparer terme à terme les premiers signes du langage d'action et ceux, beaucoup plus tardifs, qui contribuent à la marche des facultés supérieures de l'entendement, dans la mesure où les uns et les autres interfèrent avec deux états réflexifs très différents, dont le second s'avère même le développement du premier. Parallèlement, aucun rapprochement direct ne se justifierait entre les manifestations élémentaires de la conscience et les opérations abstraites de l'intellect apparues ultérieurement, puisque de celles-là à celles-ci, la force constitutive du langage passe pour ainsi dire du degré zéro à l'infini, en une succession de décrochements liés.

C'est dire encore qu'une analyse génétique strictement linéaire ne suffira pas: le langage et l'entendement se constituent réciproquement non pas selon un élan qui leur serait donné à chacun dès l'origine, mais à mesure que leurs rapports d'interconnexion vont en s'intensifiant; ni l'un ni l'autre ne se laissera appréhender tel quel, dès lors qu'ils se partagent ainsi les mêmes antécédents⁶⁶. Loin de

⁶⁵ Le lecteur pourra suivre ici les analyses d'André Joly, qui distingue entre «deux états de la pensée médiatisés par le langage», l'un prédiscursif et l'autre discursif (1982, p. 244). Henri Joly considère que, pour Condillac, les rapports entre signes et idées seraient successivement impressionnistes, expressionnistes et structuralistes (pp. 18-21): à une «pensée muette» (celle de la statue du *Traité des sensations*) succéderait une «pensée qui pense puis qui se parle» (à l'aide des signes du langage d'action), avant que survienne enfin une «pensée qui ne se pense qu'après s'être parlée» (dans la langue en tant que méthode analytique). Henri Joly est toutefois moins convaincant quand il présume que ces trois moments résisteraient à toute appréhension unitaire.

⁶⁶ En affirmant que Condillac postule l'adéquation du langage et de la pensée, certains de ses interprètes pèchent par imprécision: Angenot (pp. 120-121), Mc Niven Hine (1973, p. 23), Kourim (1974 b, p. 189), Sapir (p. 24), Seguin (1982 a, p. 356). A la suite de Tort, il faudrait parler du processus psycho-sémiotique comme d'une spirale «intégrant 'dialectiquement' le développement des facultés et celui des signes, selon un processus d'engendrement et d'enrichissement réciproques alternés» (1982, p. 422. Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 44). Selon

dissocier leurs progressions respectives, Condillac va plutôt les penser selon une dynamique commune à la fois expansible et circulaire, qui fera que la fonction des signes et celle des idées se conditionneront d'autant plus étroitement qu'elles entreront dans la spirale d'un essor historique commun.

A examiner cette dynamique dans une seule de ses dimensions, les critiques ont parfois manqué l'originalité profonde de la démarche condillacienne. Presque tous ont bien noté que le linguistique et le mental y entretiennent une relation de réciprocité⁶⁷; mais ils n'ont souvent vu en elle qu'une expansibilité linéaire ou une circularité close. Dans le premier cas, signes et idées seront reconnus se développer par influence mutuelle, sans toutefois que leur évolution commune semble jamais tendre à une parfaite synchronie; d'où l'analyse selon laquelle Condillac tomberait dans certaines ambiguïtés, notamment du fait que tout en postulant l'interdépendance de la langue et de la pensée, il n'aurait pu s'empêcher de les valoriser alternativement l'une par rapport à l'autre⁶⁸. Dans le second cas, les deux opérations seront rattachées à une même dynamique unitaire, mais sans que celle-ci paraisse s'intensifier au fur et à mesure de son déroulement historique; d'où l'affirmation que le système pourrait prêter au paradoxe, en ce sens qu'il présenterait la connexion entre signes et idées tout à la fois comme la cause et la conséquence de toutes les facultés de l'esprit⁶⁹.

Auroux, si Condillac continue d'appréhender le langage dans sa correspondance avec les mots, il n'en dépasse pas moins les conceptions classiques sur plusieurs points, par exemple en considérant la langue et la pensée comme «des causes l'une pour l'autre» (1981 a, p. IX; cf. encore *supra*, n. 2 et Introduction, n. 57).

⁶⁷ Encore deux formules expressives, en plus de celles d'Auroux. Lefèvre: «Entre la langue et la pensée, il n'y a pas seulement rapport de sustentation, mais réaction circulaire, influence réciproque, liaison congénitale, ...» (1967, p. 394). Et André Joly: le langage tel que l'envisage Condillac vaut comme «moyen par lequel la pensée en opération se saisit elle-même et peut, de ce fait, progresser» (1970, p. 33 et 1977, p. 183).

⁶⁸ «Condillac avait proposé de chercher les principes du langage dans l'analyse de la pensée et il finit par affirmer que cette analyse se trouve dans le discours», prétend Kraetschmer (p. 46), qui conclut d'emblée au cercle vicieux. Une argumentation similaire échappe aussi à Andresen (1979, p. 182).

⁶⁹ A en croire Wojciechowska, la doctrine condillacienne manifesterait «une certaine confusion: d'un côté, notre philosophe juge que le langage constitue un système de signes apparaissant dans les opérations plus développées de l'esprit, de l'autre, qu'il semble en être la condition nécessaire» (p. 305). Sur ces prétendus «paradoxes», cf. encore *infra*, III, n. 69. D'autres auteurs démontrent

En réalité, Condillac aspire à l'idéal d'un seul et même «langage mental», d'une seule et même «pensée sémiologique», dont la genèse historique et la structuration synchronique relèveraient d'une seule et même loi⁷⁰. D'après le niveau de développement où elles se situent, les idées verront ainsi leur fonction de signes plus ou moins accentuée: infime dans les premiers moments de la conscience, elle augmentera à proportion que le langage d'action se transformera en instrument d'analyse, et finira même par dominer quand, comme le suggère la *Langue des calculs*, le raisonnement sera devenu un jeu de symboles mathématiques.

Selon un mouvement maintenant reconnu, et qui d'ailleurs paraît déjà dans la lente instrumentalisation des premiers gestes inhérents à la nature humaine, l'essor de l'esprit coïncidera ainsi avec l'utilisation des mots progressivement maîtrisée⁷¹; mieux encore, il s'infléchira en elle autant que par elle. Car plus qu'à une simple superposition ou substitution de fonctions, la langue et la pensée vont conduire, par leur essor conjoint, à une structure cognitive nouvelle regroupant et élargissant leurs opérations respectives: pensée plus analytique ou langue mieux faite, les deux formules ne se distingueront pas plus que les deux bords d'une même ligne d'évolution.

Paroles et idées interfèrent donc, mais non pas comme si elles évoluaient sur deux plans stables et distincts dont l'un se refléterait plus ou moins parfaitement dans l'autre: conception tout à la fois dualiste et statique qui illustrerait les doctrines proches de Port-Royal (cf. *supra*, p. 72), et avec laquelle le système condillacien ne paraîtrait coïncider que s'il se trouvait tout entier ramené à tel moment particulier de la genèse qu'il décrit, en l'occurrence, à la

plutôt que la linguistique de Condillac tend précisément à envisager les signes comme à la fois les matériaux et les instruments des connaissances: Foucault (1966, p. 75) et surtout Derrida (1973, p. 50, n. 2). Pour plus de détails sur cette question de la genèse conjointe du linguistique et du mental, cf. principalement *infra*, III 2.1 et 2.2 a.

⁷⁰ Comme le remarque Pichevin, Condillac élabore une théorie des relations entre signes et idées qui concilie mentalisme et nominalisme, et «qu'on ne jugera circulaire ou spéieuse qu'à condition de méconnaître que, pour l'auteur, pensée et langage se disent respectivement selon plusieurs genres» (p. 47).

⁷¹ Encore une remarque éclairante de Derrida: «Si l'action et le langage d'action sont au commencement, Condillac les détermine toujours axiomatiquement comme maîtrise ou mouvement vers la maîtrise» (1973, pp. 50-51; cf. aussi *supra*, Introduction, n. 63).

période où la langue est tellement développée qu'elle semble totalement répondre aux fonctions analytiques de la pensée. Encore qu'avec ce nivellement de toute perspective génétique, l'intellect perdrait alors l'essentiel de ses pouvoirs d'instrument de connaissance.

En effet, Condillac n'envisage de retracer le cheminement des facultés humaines que pour mieux dégager la voie future à emprunter par tout savoir nouveau (cf. aussi *supra*, Introduction 3); si la connexion des signes et des idées cessait de se laisser parcourir depuis ses premières origines, c'est-à-dire depuis les débuts de la communication gestuelle, l'esprit ne parviendrait plus à se reconstituer l'histoire de ses propres progrès, et notamment à se reconnaître dans les opérations linguistiques dont elle a marqué l'essor. La loi de son développement lui demeurerait inaccessible, et avec elle le principe d'éventuels perfectionnements, lui-même lié à la nécessité de subordonner toute avance gnoséologique à une certaine pratique du langage. Faute de démarche rétrospective, il faudrait abandonner jusqu'à l'idée selon laquelle aucune science ne saurait progresser sans s'éprouver comme langue bien faite^a.

D'ailleurs, les règles de l'expression orale ou écrite seront elles-mêmes non pas référées à des structures mentales immuables ou innées, mais reconstituées dans leur généalogie de fonctions coextensives au devenir de l'entendement. L'originalité de Condillac transparaît en particulier dans le traitement qu'il réserve à la question spécifique de l'ordre des mots, très discutée à l'époque, et d'autant plus significative que derrière elle se profile encore la problématique plus générale des rapports entre le langage et la pensée^b.

2.4. *Paroles ordonnées*

Deux types de présuppositions ont pesé sur les analyses que les auteurs des Lumières ont consacrées au sujet: pour les uns, l'ordre

^a *Le Commerce et le Gouvernement* s'ouvre, entre autres, sur la déclaration suivante, ajoutée *a posteriori*: «Depuis la première édition de cet ouvrage, j'ai démontré, dans ma 'Logique', que l'art de bien traiter une science se réduit à l'art d'en bien faire la langue» (*Objet de cet ouvrage*, p. 242, n. 1).

^b Déjà dans l'*Essai*, un chapitre entier traite de la question des inversions (II 1 12, pp. 92-94), qui sera développée ultérieurement dans la *Grammaire* (II 27: «Des constructions», pp. 502-504) et dans *De l'art d'écrire* (I: «Des constructions», pp. 518-546; II 14: «Des inversions qui contribuent à la beauté des images», pp. 576-578).

des mots serait plus ou moins directement calqué sur celui des idées, et sa détermination renverrait alors à tel mode de concaténation mentale. L'école dite rationaliste enseigne par exemple que les catégories grammaticales doivent s'agencer selon l'enchaînement des pensées qu'elle juge le plus naturel, celui de l'analyse intellectuelle, qui en l'occurrence prescrirait au locuteur d'aligner successivement le sujet, le verbe et le complément⁷²; conception défendue notamment par Dumarsais et Beauzée, et par ailleurs inhérente à la théorie selon laquelle, par sa construction, le français l'emporterait en clarté sur toutes les autres langues⁷³.

A l'opposé, d'autres auteurs contesteront qu'il puisse exister un ordre verbal absolument conforme à la logique des idées, soit qu'ils aient jugé celle-ci moins universelle et absolue que les travaux du grammairien Girard pouvaient par exemple le suggérer⁷⁴, soit qu'à des degrés divers, les mots leur soient apparus justiciables d'un agencement qui reproduirait plutôt celui des émotions ou des situations;

⁷² Pour comprendre par quels raisonnements et contre quelles autres conceptions cette doctrine dite rationaliste s'est définie aux XVII^e et XVIII^e siècles, le lecteur consultera l'ouvrage très complet de Ricken (1978 a): l'auteur y regroupe et développe des informations auparavant dispersées dans plusieurs de ses articles (1969, 1974, 1976, 1977 b). Sur ce thème, lire aussi l'article de Genette, où il est fait une place aux idées condillaciennes en la matière (pp. 197-199).

⁷³ Deux textes représentatifs de cette théorie qui, d'un bout à l'autre de l'époque des Lumières, fera considérer l'ordre des mots du français comme l'exacte transposition de la marche naturelle de l'esprit: *Avantages de la langue française sur la langue latine* (1669) de Louis Le Laboureur, et, d'Antoine de Rivarol, l'ouvrage intitulé *De l'universalité de la langue française*, discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin en 1781 (1784).

⁷⁴ Dans ses *Vrais principes de la langue française* (1747), chapitre I («Discours. Contenant les définitions générales, le plan de l'ouvrage, et les préliminaires nécessaires pour connaître parfaitement l'art de la Parole», pp. 1-22), l'abbé Girard distingue entre langues «transpositives» (latin, langues slaves) et langues «analogues» (français, italien, espagnol); seule la construction de ces dernières traduirait l'ordre naturel des idées, c'est-à-dire imposerait d'exprimer successivement le sujet, l'action, puis enfin l'objet. Il identifie aussi une catégorie mixte, les langues «amphibologiques» (grec, allemand). A relever que, selon certains critiques, Monreal-Wickert (1977, p. 70), Ricken (1978 a, pp. 84-85) et surtout Droixhe (1978, p. 315), Girard propose une classification typo-syntaxique qui valoriserait de facto la notion de système idiomatique, et qui par là même ouvrirait à la grammaire comparative. — Du même auteur, Condillac aura lu l'ouvrage intitulé *Synonymes français, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse* (1736), auquel il se réfère souvent dans son propre *Dictionnaire des synonymes*, et dont une première version, plus limitée, avait déjà paru en 1718.

Batteux postulera même que la présence du sujet en tête de phrase relève d'une exigence non pas naturelle, mais proprement métaphysique, et qu'à cet égard, le français compterait tout autant d'inversions que les théoriciens rationalistes avaient pu en dénombrer dans le latin⁷³.

De par le génétisme de ses analyses, Condillac refuse aussi de faire coïncider le déroulement de la phrase française avec telle structure mentale considérée *a priori* comme plus particulièrement naturelle: par exemple, il jugera que dans la mesure où la liaison des idées n'en souffre pas, le latin pourra parfois placer l'objet aussi bien avant qu'après le verbe^a, la différence de position n'impliquant ici aucune dérogation à l'ordre naturel. Ce dernier subsistera donc même en cas de renversement de construction, cela grâce aux rapports déterminés par les terminaisons flexionnelles: «Les inversions, lorsqu'elles ne se conforment pas à la plus grande liaison des idées, auraient des inconvénients, si la langue latine n'y remédiait par le rapport que les terminaisons mettent entre les mots qui ne devraient pas naturellement être séparés.»^b

Ainsi, la problématique condillacienne se trouve d'emblée définie par un programme à deux volets, dont l'application se vérifiera surtout dans la *Grammaire* et dans *De l'art d'écrire*: codifier un ordre des mots qui concilie les exigences (subjectives) de la liaison des idées et les contingences (objectives) des structures de la langue. Avec ici le double risque que les connexions idéelles se révèlent dépendre de telle construction linguistique préexistante, ou alors

^a Parlant des deux constructions latines «Alexander vicit Darium» et «Darium vicit Alexander» (auxquelles Batteux se réfère également), Condillac les déclare aussi naturelles l'une que l'autre, puis enchaîne: «On ne se trompe à ce sujet que parce qu'on prend pour plus naturel un ordre qui n'est qu'une habitude que le caractère de notre langue nous a fait contracter» (*Essai*, II 1 12/117, p. 92).

^b *Essai*, II 1 12/120, p. 93.

⁷³ Dans ses *Lettres sur la phrase française comparée avec la phrase latine*, à Monsieur l'Abbé d'Olivet (texte paru en 1748, à la fin du second volume de son *Cours de belles-lettres*), Batteux juge le latin plus conforme que le français à l'agencement naturel des mots, dans la mesure où ses constructions obéissent à la nécessité d'un ordre pratique, ou moral, ici opposé à un ordre métaphysique, ou spéculatif (cf. pp. 13-17 notamment). Sur Batteux, cf. encore *infra*, n. 84.

qu'elles ne suffisent pas à déterminer tous les rapports entre les mots ou les groupes de mots⁷⁶.

Or précisément, dans son analyse des compléments circonstanciels par exemple, Condillac n'aurait-il pas énoncé certaines règles grammaticales trop contraignantes pour qu'elles puissent s'appliquer à tous les cas, à tel point qu'en dernier recours, il conseillera de s'en remettre à l'euphonie⁷⁷? D'un autre côté, ses développements sur la construction directe et l'inversion n'indiqueraient-ils pas que la liaison des idées doit elle-même découler de la subordination des mots⁷⁸? De plus, quand il distingue entre syntaxe et construction^a, ou quand il démontre que les flexions du latin (ou les prépositions du français) permettent à l'esprit de rétablir la suite directe des conceptions derrière l'ordonnance renversée des termes, ne défendrait-il pas

^a Pour sa *Grammaire*, Condillac reprend la définition de Dumarsais selon laquelle la syntaxe «ne consiste que dans des signes choisis pour marquer les rapports», et la construction, «dans les différents arrangements que nous pouvons nous permettre, en observant toujours les règles de la syntaxe» (II 26, p. 502). Et à la construction «directe», logique et universelle, il oppose la construction «renversée» (cf. *supra*, n. 78).

⁷⁶ Selon les conclusions de l'article de Dominicy, Condillac ne parviendrait pas à éviter le double écueil d'une description soit strictement superficielle, soit «réduite à la pratique traditionnelle de la 'construction'» (1982, p. 334); cf. aussi *infra*, n. 79. De son côté, Auroux note que la théorie condillacienne soulève ici autant de problèmes qu'elle en résout (1979, pp. 205-206).

⁷⁷ Appliquée par Dominicy à un passage de *De l'art d'écrire* qui, en dernier recours, évoque la nécessité de consulter l'oreille (I 4, p. 522), la méthode d'analyse propre aux recherches actuelles sur les grammaires de dépendance montrerait que la théorie condillacienne intègre «des éléments qui lui demeurent définitivement irréductibles» (1982, p. 333).

⁷⁸ Selon *De l'art d'écrire* (I 2, p. 521), est «directe» la construction «qui suit la subordination des mots» (par exemple dans «soldat courageux»), et «renversée» celle «qui s'en écarte» («courageux soldat»). Argumentation de Kraetschmer: après avoir montré que la liaison des idées peut s'accommoder de deux constructions différentes, voilà que Condillac semble maintenant lui substituer l'exigence d'une simple subordination de mots (pp. 142-144). Les deux phrases précédentes du texte démentent toutefois cette analyse: «Lorsque je dis, 'courageux soldat', on voit bien qu'au moment où je prononce 'courageux', je pense à un nom que j'ai dessein de modifier. 'Soldat', quoique énoncé le second, est donc le premier dans l'ordre des idées, et 'courageux' est un mot subordonné. — De là naissent deux sortes de constructions...» (*ibid.*, pp. 520-521). Manifestement, Condillac n'envisage ici la subordination des mots que comme modalité de la subordination des idées.

une théorie qui, malgré les apparences, le rapprocherait moins de Batteux que des partisans de l'ordre naturel?"

Certes, telle que Condillac l'applique à la grammaire et à la stylistique, la notion de liaison des idées n'échappera pas à certaines inconséquences sectorielles. Mais la portée qu'il lui confère ne s'en trouvera pas diminuée pour autant: il voit en elle le seul et unique principe d'organisation de toutes les modalités possibles d'agencements linguistiques, y compris de ceux que, faute de concepts suffisamment larges, les grammairiens reléguaient habituellement dans le domaine de la rhétorique⁸⁰.

Par ailleurs, elle l'aura conduit à statuer sur l'ordre des mots à partir de leur fonction, non de leur catégorie, et, par là, il s'écartera franchement de l'argumentation traditionnelle: si tel substantif doit se placer en tête de phrase (construction dite alors directe), ce sera uniquement parce que l'idée à laquelle il correspond s'est imposée en premier, non pas du tout parce que la classe des substances l'aurait emporté sur celle des accidents (cf. aussi *supra*, n. 78). Plus généralement, les propositions se lieront les unes aux autres selon les mêmes règles et le même mouvement que la subordination des pensées assigne déjà à l'agencement des mots au sein de la phrase, en l'occurrence selon un rapport de dépendance entre déterminé et déterminant inscrit dans la logique même de l'esprit, selon cet ordre des idées requérant que le but «soit nommé après l'action, dans une langue où la place est le principal signe des rapports»⁸¹.

* *Grammaire*, II 26, pp. 501-502. Dans *De l'art d'écrire*, Condillac intitule ainsi le chapitre II du Livre premier: «Comment dans une proposition tous les mots sont subordonnés à un seul» (p. 520).

⁷⁹ En établissant que la liaison des idées «se trouve toujours dans l'ordre direct» (II 27, p. 504), la *Grammaire* répéterait la théorie de l'ordre naturel, estime Dominicy (1982, p. 334; là-dessus, cf. encore pp. 319-320 et 326). La suite de la phrase appelle cependant une appréciation moins tranchée: Condillac spécifie que «pour peu qu'une pensée soit composée, l'ensemble ne peut se trouver que dans l'ordre renversé. Il est donc absolument nécessaire de faire usage des inversions; ...» (*ibid.*).

⁸⁰ Pour Branca, Condillac appliquerait au style les principes de l'art de penser, ouvrant ainsi un nouvel espace «à la fois grammatical et rhétorique, où 'proposition et phrase' entrent dans le même réseau descriptif...» (1982 b, p. 304). Selon Dominicy, la notion de liaison des idées lui aura permis d'étendre le domaine traditionnel de la syntaxe (1982, p. 333). Sur la conception condillacienne du style, cf. aussi *infra*, II, n. 101, et III, n. 115 (où il est plus particulièrement question de la théorie de la subordination).

Mais il n'est toujours pas dit que Condillac ait véritablement voulu chercher dans l'organisation de la langue telle structure mentale profonde à laquelle elle serait censée obéir; comme beaucoup de ses contemporains (Dumarsais, Diderot, et surtout Batteux, qui voit là un argument contre la théorie de l'ordre naturel), il considère que les idées se présentent simultanément à l'esprit, si bien qu'elles seules ne sauraient nullement indiquer l'ordre grammatical dans lequel les traduire^a. Toutefois, et la position de Dumarsais en témoigne, rien n'empêche de supposer ici que leur transcription puisse elle-même s'effectuer selon un agencement jugé plus naturel que d'autres, et, par ailleurs, *De l'art d'écrire* rappellera que la structuration des mots et des phrases signifie rien de moins que la décomposition de la pensée en segments linéaires plus ou moins fortement liés les uns aux autres: «Pour bien écrire, ce n'est donc pas assez de bien concevoir: il faut encore apprendre l'ordre dans lequel vous devez communiquer l'une après l'autre des idées que vous apercevez ensemble, il faut savoir analyser votre pensée.»^b

Il se vérifierait du même coup que, loin de représenter une instance plaquée de l'extérieur, la liaison des idées s'imposerait finalement comme la loi de construction du langage^c. De fait, ainsi qu'il le prouvait déjà en reconnaissant aux signes une fonction essentiellement analytique, Condillac exclut qu'une pensée développée puisse s'exprimer autrement qu'en une succession d'éléments linguistiques convenablement connectés, qu'une science aille se chercher d'autre méthode qu'une langue bien faite. L'enquête génétique qu'il conduit montre d'ailleurs qu'au fur et à mesure de leur développement conjoint, conceptions et verbalisations tendent à se confondre en un

^a Deux passages significatifs tirés de la *Grammaire*: «Nous nous sommes fait une si grande habitude du langage traînant des sons articulés, que nous croyons que les idées viennent l'une après l'autre dans l'esprit, parce que nous proférons les mots les uns après les autres. Cependant ce n'est point ainsi que nous concevons; ...» (I 1, p. 430). Et plus loin: «A parler vrai, il n'y a dans l'esprit ni ordre direct, ni ordre renversé, puisqu'il aperçoit à la fois toutes les idées dont il juge; il les prononcerait toutes à la fois, s'il lui était possible de les prononcer comme il les aperçoit» (II 27, p. 503).

^b I 9, p. 539.

^c Ricken estime que la liaison des idées exerce chez Condillac une fonction régulatrice analogue à celle que remplit la théorie de l'ordre naturel des mots chez les penseurs rationalistes (1976, p. 465).

même instrument d'analyse¹²; plus encore, elle fait comprendre en quoi l'enchaînement des idées, et donc celui des mots, dépendent non pas de normes arbitraires, mais des modalités mêmes par lesquelles l'homme a progressivement affiné ses facultés d'appréhension du monde.

La liaison des idées dans le discours dénotera ainsi un processus analytique ancré dans les profondeurs de l'expérience humaine: elle constitue un précepte «puisé dans la nature même des idées», et s'y conformer nécessite que l'esprit apprenne non pas à appliquer de nouvelles règles, mais «à obéir toujours à une loi à laquelle il obéit souvent et sans se faire violence»^a. De là s'expliquerait que les constructions aient pu varier selon les époques; de là viendrait aussi que, l'analyse étant universelle parce que prescrite par la nature^b, tout langage qu'elle aura structuré devra automatiquement en manifester les effets, témoigner d'un ordre de succession qui alors vaudra pleinement comme naturel — ou direct, pour reprendre la formule de la *Grammaire*^c.

De fait, d'indéniables homologues structurelles apparaissent entre les différents niveaux d'application propres au mouvement de décomposition analytique: devant un paysage à admirer, un spectacle à imiter ou une pensée à dire, un même parcours va chaque fois s'imposer respectivement aux yeux, aux gestes et aux idées, sans lequel ne sauraient se constituer ni regard, ni langage d'action, ni parole articulée. Le départ en est l'objet qui aura le premier frappé l'attention (faculté qui, selon l'*Essai* et le *Traité des sensations*, marque d'ailleurs l'éveil de l'esprit à lui-même), et ses différentes étapes s'échelonneront à mesure que, se développant, l'analyse décomposera en autant d'éléments connectés le tableau global dont elle est partie. Dans sa *Grammaire*, Condillac entend montrer comment

^a *De l'art d'écrire*, IV 6, p. 611.

^b L'analyse des objets doit épouser l'ordre «dans lequel nos idées naissent les unes des autres, conséquemment à notre manière de sentir et de concevoir» (*Grammaire*, I 5, p. 439).

^c II 27, pp. 503-504. Cf. aussi *supra*, n. 78.

¹² Sur la situation de ce thème dans la linguistique des Lumières, cf. l'article de Scaglione (1980 b). En soulignant que, sans le langage, la pensée ne saurait s'analyser elle-même, Condillac aura dégagé le principe de l'«instrumentalité du signe», qui orientera ses conceptions grammaticales vers un certain fonctionnalisme (Auroux, 1982 a, p. 188). Cf. encore *infra*, n. 83 et II, n. 105.

«l'œil analyse et nous fait remarquer, dans une sensation confuse plusieurs sensations distinctes», et il enchaîne ainsi: «L'analyse des idées de l'entendement se fait de la même manière»^a.

La liaison des idées représente ainsi un principe à très large spectre; qu'elle s'applique à une démonstration philosophique ou à une description lyrique, elle demandera que l'emplacement des mots ou des phrases témoigne de la gradation noétique particulière à laquelle l'une et l'autre ne sauraient pas plus échapper qu'au mécanisme même de la décomposition analytique. D'ailleurs, Condillac souligne explicitement que, selon les sentiments ou les situations, elle pourra justifier différentes possibilités de constructions^b. Elle se laissera même d'autant mieux deviner que l'esprit jugera peu naturelle telle combinaison de mots qui ne la refléterait pas fidèlement, tant il est vrai que, parfois, «la construction écarte les idées pour en rendre la liaison plus sensible»^c; pour certains textes littéraires, elle ira jusqu'à requérir l'utilisation de l'ordre renversé: effectivement, «l'ordre direct effacerait le tableau», ponctue Condillac à la suite de l'analyse de deux périodes de Bossuet^d. De manière générale, la seule inversion à proscrire sera celle qui rompra l'enchaînement des idées, cela dès lors que les termes d'une phrase cesseront de devoir leurs rapports aux différents emplacements possibles autorisés par la structure de la langue^e.

Condillac dépasse donc tout à la fois les tenants et les adversaires de la théorie de l'ordre naturel: il démontre aux premiers que toute succession de mots se justifie dans la mesure où, compte tenu des contraintes structurelles propres à tout langage, elle contribue à lier les idées selon la logique spécifique de l'esprit, laquelle ne se limitera

^a I 3, pp. 435-436 (titres de paragraphes). Condillac dira plus loin que, comme l'œil, l'esprit doit regarder «pour mettre, dans ce qu'il aperçoit, un ordre direct ou un ordre renversé!» (II 27, p. 503).

^b Une des thèses que développe Condillac dans *De l'art d'écrire*: le discours doit se plier aux variations que les sentiments peuvent provoquer dans l'ordre de surgissement des idées; ainsi, «nous communiquerons nos sentiments en communiquant nos idées» (I 1, p. 520).

^c *De l'art d'écrire*, I 5, p. 525.

^d *De l'art d'écrire*, II 14, p. 577. Cf. aussi *supra*, n. 79.

^e Selon la *Grammaire*, «les inversions sont usitées dans toutes les langues, autant du moins que la syntaxe le permet» (II 27, p. 503). Cette dernière consistera à déterminer quels signes «marquent les rapports des mots et des phrases» (II 26, p. 502). Cf. aussi *supra*, p. 80, tirée du même ouvrage, la définition de la construction (reprise à Dumarsais).

pas à la connexion traditionnelle entre sujet, verbe et complément⁸¹. Aux seconds, et principalement à Batteux, il prouve l'inutilité de toute démarche qui, par exemple, distinguerait entre deux modes d'organisation du discours, l'un strictement grammatical, requérant que toute phrase commence par les termes «régissants», l'autre dit oratoire ou pratique, épousant les sentiments du locuteur⁸²; selon lui, toutes les productions linguistiques doivent se plier au seul principe de la liaison des idées, en ce sens qu'elles manifestent toujours la même effectuation ordonnée d'une méthode analytique inhérente à l'exercice des facultés humaines.

Tel philosophe pourra engager sa phrase par un substantif sujet ou tel écrivain commencer sa période par un complément circonstanciel quelconque; ordre direct ou non, il importera surtout que le langage laisse défiler les idées de telle façon que, balayé dans un sens ou dans l'autre, l'ensemble qu'elles forment autorise une même vision analytique, et laisse apparaître la liaison du déterminé au déterminant, du principal à l'accessoire, de l'action à l'objet. Si la langue n'analysait pas, elle dérogerait à sa loi de constitution, et les mots ne s'y détacheraient plus que sur le fond d'une nébuleuse mentale antérieure aux balbutiements originels de l'homme, à ses premières gesticulations, à son regard constitutif du monde.

En définitive, parler ou écrire sans respecter la liaison des idées équivaldrait à se couper soi-même du développement naturel des connaissances humaines, à ne plus s'entendre, à ne plus se faire entendre.

⁸¹ Auroux voit se vérifier ici le fonctionnalisme auquel obéirait Condillac; ce dernier considère que «dans la mesure où les rapports entre les idées sont marqués autrement que par la place, l'usage est libre de déterminer l'ordre des mots, et s'il ne le fait pas, c'est le locuteur qui est libre» (1982 a, p. 198).

⁸² Dans son *Traité de la construction oratoire* (1763), Batteux affine la classification qu'il avait établie en 1748 (cf. *supra*, n. 75); il distingue entre l'ordre «métaphysique», calqué sur la connexion abstraite des idées, l'ordre «grammatical», fondé sur les rapports entre mots régissants et régis, et l'ordre «oratoire», déterminé par les intérêts ou passions du locuteur. Et selon lui, les deux premières catégories vont souvent se recouper (cf. notamment 1: «Que l'arrangement naturel des mots est réglé par l'importance des objets», pp. 4-13).

3.

A L'OMBRE DE LA MÉTAPHYSIQUE

Reconstitution des origines linguistiques, et en particulier du langage d'action, détermination des rapports entre signes et idées tels qu'ils s'exercent notamment à travers l'ordre des mots, Condillac soulève des préoccupations très répandues à son époque; son originalité, on vient de le voir, tient à telle ou telle réponse particulière qu'il leur apporte. Mais ne tiendrait-elle pas aussi à la gnoséologie générale dans laquelle il entend les intégrer?

3.1. *Relativité de la langue*

Certes, beaucoup d'auteurs du XVIII^e attendent aussi des investigations génétiques qu'elles les éclairent sur le mécanisme actuel du langage, qu'elles leur fournissent la règle de son perfectionnement, voire celle de sa connexion avec la pensée ou avec les mentalités propres à chaque peuple; pour eux comme pour Condillac, elles impliquent l'ouverture à un domaine historique qui soit lisible dans toute son évolution, qui s'avère donc exclure l'arbitraire et l'accident¹⁵. Et la constitution des langues leur apparaissant liée aux nécessités logiques du fonctionnement de l'esprit, ils l'envisageront non pas en tant que telle, mais à travers les combinaisons d'idées qu'elle dénoterait, de sorte qu'ils en resteront souvent à une théorie de la signification¹⁶;

¹⁵ La plupart des penseurs des Lumières aspirent à une «remotivation» des signes, selon des voies qui d'ailleurs ont pu diverger, et sans qu'ils aient pour autant contesté l'arbitraire de la relation entre le son et l'idée; Auroux le démontre (1973, p. 15 et 1979, pp. 48-53), de même qu'Andresen (1979, pp. 198 et 281) et Droixhe (1978, pp. 22-23). Tous trois voient là l'une des explications de la vogue des enquêtes glossogénétiques.

¹⁶ Quelques opinions significatives sur ce «sémantisme» des Lumières: «Le centre des sciences du langage au XVIII^e siècle, ce n'est pas un quelconque concept de langue, c'est la structure accordée à la signification» (Auroux, 1973, p. 48). «Les signes n'ont donc pas d'autres lois que celles qui peuvent régir leur contenu: toute analyse de signes est en même temps, et de plein droit, déchiffrement de ce qu'ils veulent dire» (Foucault, 1966, p. 80). «Ce dont il s'agit essentiellement, c'est de fonder une sémantique rationnelle de la langue, non de décrire le jeu des segments grammaticaux qui n'est intéressant que dans la mesure où il détermine les transferts de signification» (Chevalier, 1975, p. 72).

quand il examine les mots essentiellement dans leur valeur de signes, Condillac se conforme donc tout à fait au profil doctrinal du siècle^a.

Comparée à d'autres recherches des Lumières, sa linguistique manifesterait même un certain archaïsme: sauf peut-être dans la *Langue des calculs*^{a7}, elle ne sort pas du modèle traditionnel selon lequel le sens d'un mot ne se détermine que par référence à l'idée, alors que quelques auteurs anglais commencent déjà à entrevoir que la fonction sémantique tiendrait aussi au contexte dans lequel se produit tout acte de communication^{a8}. Par ailleurs, de son propre aveu, Condillac n'aspire pas à quelque reconstitution historique, entreprise qu'il juge même impraticable: «Si on pouvait observer une langue dans ses progrès successifs, on verrait les règles s'établir peu à peu. Cela est impossible.»^b De ce point de vue, sa chronique de la genèse des connaissances humaines confine effectivement à la fic-

^a Ainsi que l'enseigne par exemple la *Grammaire*, la nature des mots doit s'apprécier «par les idées dont ils sont les signes» (I 14, p. 459). Dans le cas particulier, Condillac en conclut que les adverbes, les pronoms et les conjonctions constituent non pas des éléments simples du discours, mais des expressions composées.

^b *Grammaire*, I 8, p. 447.

^{a7} Selon la description qu'en donne Auroux (1981 a, p. XXIII), le programme analytique tel que Condillac l'applique aux mathématiques dépasse le conceptualisme linguistique, dans la mesure où, «replié sur sa valeur opératoire, le langage peut, en de larges fragments, ne rien signifier, et le mot n'être le nom de rien». Cf. aussi *supra*, n. 2, et *infra*, III, n. 132, 135 et 139.

^{a8} Land mentionne des philosophes qui, contre la tendance lockienne au «représentationalisme» sémantique, suggèrent qu'un mot a sa signification suspendue non pas seulement à telle idée qu'il serait toujours censé dénoter, mais aussi au contexte général de son occurrence (1974 a, pp. 121-122 et 142-143): George Berkeley (1709: *An Essay towards a New Theory of Vision*), David Hartley (1749: *Observations on Man, his Frame, his Duty and his Expectations*); dans ses *Elements of the Philosophy of the Human Mind* (premier volume paru en 1792, second en 1814 et troisième en 1827), Dugald Stewart stipule même que tout mot devrait son sens à l'ensemble verbal dont se forment les raisonnements, tant il est vrai que «ce n'est qu'en considérant attentivement le rapport immédiat de chaque terme avec le reste du texte, qu'on peut déterminer quelle est, dans chaque cas donné, la pensée précise de l'auteur»; affirmation justement issue d'une critique de la théorie condillacienne, qui n'aurait pas vu qu'en proscrivant «l'emploi d'un mot ambigu», la démarche linguistique propre aux mathématiques se distingue foncièrement de celle des autres sciences (II. «De la raison, ou de l'entendement proprement dit», II 2/3, p. 98/11). — Certes, Condillac parle lui aussi de la langue comme d'un système relationnel; mais son «structuralisme» est à fondement supralinguistique, et, contrairement à ce qu'en pense Angenot (pp. 124-125), rien en lui n'annoncerait donc directement Saussure (cf. encore *supra*, n. 20, et surtout *infra*, IV, pp. 366-368).

tion; elle rappellera plus les analyses de Rousseau que celles de ces penseurs qui, tel Turgot dans ses travaux sur l'étymologie, n'ont pas craint d'affronter l'histoire réelle du langage, quitte à reconnaître l'impossibilité d'en retracer les origines premières⁹⁹.

On pourrait ainsi n'envisager Condillac que dans la mesure où il semble en retard sur certains de ses contemporains¹⁰⁰. Mais le risque de déformation serait alors le même que si son apport devait dépendre des seuls acquis de la linguistique moderne (cf. *supra*, I, 2, n. 20 et 21 notamment): les chercheurs manqueraient la démarche spécifiquement gnoséologique qui préside à tout son système, et ne verraient pas en quoi elle a pu peser sur les différentes philosophies du langage nées dans la seconde moitié du XVIII^e.

Encore une fois, nul doute qu'elle présente effectivement certains traits propres à la théorie classique du signe; sa dimension critique, Condillac l'acquiert et la conforte en ne cessant de dénoncer ceux qui emploient des termes sans les attacher à des idées suffisamment déterminées: le premier des abus à stigmatiser dans les systèmes, dit-il, «c'est que nous croyons acquérir de véritables connaissances, lorsque nos pensées ne roulent que sur des mots qui n'ont point de sens déterminé»^a.

Cependant, l'analyse génétique promet ici des développements inattendus: la langue ne constitue l'expression exacte de la pensée que dans la mesure où l'une et l'autre participent d'un processus évolutif commun, procèdent et usent d'une même méthode analytique (cf. aussi *supra*, pp. 73-76). Pour arrêter par exemple la signification du terme de «substance», Condillac ne renvoie pas à un contenu noétique qui référerait à une réalité donnée; il entend plutôt exhumer et réactiver la connexion par laquelle, à tel moment du

^a *Traité des systèmes*, III, p. 127.

⁹⁹ Dès son *Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain* (1750), Turgot se serait déjà employé à transformer la question de la genèse du langage en une «problématique des progrès et 'temps postérieurs'», selon l'expression de Droixhe (1978, p. 207). Evolution qui, dans l'article «Etymologie» de l'*Encyclopédie* (1756), le conduira à une méthode d'analyse linguistique moins spéculative, plus expérimentale. Cf. aussi *supra*, n. 35 et 39, *sub finem*, et sur les relations entre Turgot et Condillac, *infra*, IV 2.1 a.

¹⁰⁰ Pour Droixhe (1978, pp. 164-167), qui lui-même s'appuie sur l'analyse de Kuehner (p. 31), la reconstitution génétique des langues que propose Condillac souffrirait de nombreux diallèles, à tel point que son œuvre «semble bien être celle de la temporalité inachevée» (p. 167). Cf. aussi *supra*, n. 22 et 34.

développement de leurs facultés d'analyse, les hommes ont pu voir tel son matérialiser telle idée particulière et s'en instituer ainsi le signe attitré^a. Il écarte du coup toute tentation de type réaliste puisque, loin d'embrayer sur les propriétés des choses, les mots vont apparaître comme des modalités d'appréhension du monde⁹¹; en l'occurrence, ainsi que l'étymologie l'attesterait^b, seules seraient «substantielles» les qualités dont l'expérience humaine ne pourrait rien attester, sinon précisément qu'elles sous-tendent la réalité.

Envisagé dans sa dimension génétique, le système condillacien ne saurait donc équivaloir à un tableau statique où les idées viendraient se peindre en autant de mots représentatifs du monde⁹²; en fait, la constitution du langage répondrait au processus dynamique par lequel l'homme s'est élargi son univers au rythme de l'exercice progressivement maîtrisé de ses propres facultés réflexives. Avant de figurer quelque idée que ce soit, les premiers gestes parlants ou les premiers sons articulés témoigneraient ainsi d'une même opération analytique initiale; cette dernière aura permis aux sensations originales, d'un côté de se transformer en instruments de saisie de la réalité, et d'un autre côté, sous l'effet du processus instrumental ainsi engagé, de se décomposer elles-mêmes en unités significatives

^a Par l'affirmation selon laquelle les premiers hommes représentaient les choses avec des sons articulés, insiste Condillac, «j'entends qu'ils les représentaient d'après des apparences, des opinions, des préjugés, des erreurs; mais ces apparences, ces opinions, ces préjugés, ces erreurs étaient communes à tous ceux qui travaillaient à la même langue et c'est pourquoi ils s'entendaient» (*Grammaire*, I 2, p. 432).

^b Les utilisateurs des premières langues vulgaires retrouvaient «dans les noms des idées qui échappaient aux sens, les noms même des idées sensibles d'où elles viennent; ... Alors, par exemple, on ne demandait pas si le mot 'substance' signifie autre chose que 'ce qui est dessous'; ...» (*La Logique*, II 4, p. 400).

⁹¹ Constatation d'André Joly: Condillac considérerait que chaque langue naturelle particulière «apporte avec elle une représentation spécifique, une dicibilité de l'univers d'expérience» (1981, p. 23). De là aussi l'idée que le langage ouvrirait l'homme à la maîtrise de sa propre histoire, comme le soulignent Pasquale Salvucci (1957, 1961 et 1978) et Venditti; cf. aussi *supra*, Introduction, p. 15.

⁹² Pour Andresen, qui paraît ici plus proche de l'empirisme logique que des Lumières françaises, la démarche condillacienne postulerait l'existence d'une réalité donnée dont le langage aurait à fournir le tableau: «Thus the prediscursive 'tableau', the one not yet mediated by language, should not differ from the 'tableau' described by language. There is only one, unified reality, just as there is a unified knowledge which describes that reality» (1980, p. 190; cf. aussi 1979, p. 70).

saisissables. De ce point de vue, structurant le champ perceptif en une zone chargée de sens, tout regard que la faculté d'attention commence à orienter marque effectivement un début d'activité linguistique (cf. *supra*, pp. 83-84).

L'origine des signes remonterait donc à cette phase primitive de l'évolution mentale où, grâce à l'action, la conscience humaine s'investit rétrospectivement d'une consistance propre, et où, par sa démarche analytique naissante, elle commence à découper ses propres perceptions sous forme d'idées signifiant le contact reconnu d'une extériorité; mécanisme unitaire et unificateur effectivement sensible déjà dans la langue des gestes (cf. *supra*, pp. 68-69). Et, autre preuve que, tout comme le sens du toucher à un niveau inférieur de l'évolution, le langage constitue bien un des instruments privilégiés par lesquels la sensation se transforme en conscience du monde, s'ouvre à la possibilité d'ériger le réel en objet d'action et de signification²¹: la *Grammaire* établit que, tel qu'il préside aux jugements dits d'affirmation, il permet une approche objective des choses. Soit un arbre jugé grand: «Nous pouvons considérer le rapport, entre 'arbre' et 'grand', dans la perception que nous en avons, ou dans les idées de 'grand' et 'd'arbre', idées qui nous représentent un grand arbre comme existant hors de nous»; et Condillac de spécifier plus loin: «Or d'où nous vient le pouvoir d'affirmer ou de considérer un rapport dans les idées que nous comparons, plutôt que dans la perception que nous en avons? De l'usage des signes artificiels.»^a

S'ils se trouvaient détachés de leur genèse, les mots ne témoigneraient plus de l'appropriation et de l'élargissement du domaine expérimental au sein duquel l'homme s'exerce à la connaissance de la réalité; ils perdraient alors toute fonction signifiante, soit que l'esprit ait fini par ne plus voir en eux que des réceptacles vidés de leur contenu, soit qu'il les ait ajustés à des idées dont l'effectuation ne correspondrait à aucune expérience humaine vérifiable; dans ce dernier

^a *Grammaire*, I 4, p. 437.

²¹ Ainsi que le relèvent Beal (p. 229) et Pichevin (p. 58), les signes artificiels tels qu'ils contribuent aux jugements d'affirmation exerceraient la même fonction objectivante que le sens du toucher dans le *Traité des sensations*. Et cette capacité, le langage la devrait à sa nature originelle d'instrument analytique; rapport de continuité génétique que Pariente ne souligne pas suffisamment (1982, pp. 273-274). Sur le statut à accorder au jugement d'affirmation, cf. aussi *infra*, III, n. 111, 113 et 114.

cas, Condillac va par exemple incriminer tous les philosophes qui parleraient de la substance des choses comme d'une qualité interne susceptible de différentes attributions. Plus grave encore: coupé du développement analytique dont il résulte, le langage laisserait inaccessibles les règles à observer pour penser et connaître.

3.2. *Langue de l'absolu*

Condillac souligne non seulement que la langue représente la méthode analytique par excellence, l'instrument indispensable au progrès de la pensée, mais encore que son emploi nécessite la réeffectuation de tout le processus caractéristique de sa constitution et de ses premières utilisations. Thèse gnoséologique déjà rencontrée plus haut, et qui équivaut ici à affirmer que, pour bien parler, les hommes doivent littéralement se replacer en situation d'inventeurs de la parole: «Je le répète: il faudrait que chaque peuple parlât les arts et les sciences, comme il les aurait parlés, s'il les avait inventés lui-même.»^a

De là toute une série de constats historiques aussitôt convertis en exigences méthodologiques: les hommes ont suivi, «dans la formation des langues, une méthode analytique»^b, la pensée a pu éprouver en elles la loi de son propre perfectionnement^c, leurs usagers n'employaient les mots qu'en rapport avec des idées strictement déterminées^d, le langage n'a suscité des théories grammaticales qu'après avoir été longuement pratiqué, tant il est vrai que «c'est en parlant, que nous avons appris à parler»^e. Mais de là aussi, évidem-

^a *La Langue des calculs*, I 15, p. 464.

^b *Grammaire*, I 6, p. 442.

^c Bien que s'étant perfectionnée lentement, la méthode analytique n'en a pas moins donné peu à peu les règles du langage, «et le système des langues s'est achevé, lorsqu'on a été capable de remarquer ces règles» (*Ibid.*, p. 443).

^d Pour Condillac, la génération des idées et des facultés de l'âme devait être sensible dans ces premières langues vulgaires, «où la première acception d'un mot était connue, et où l'analogie donnait toutes les autres» (*La Logique*, II 4, p. 400).

^e Condillac enchaîne: «On serait longtemps avant de savoir sa langue, ou même on ne la saurait jamais, si l'on ne voulait parler, qu'après avoir à chaque fois consulté la grammaire» (*La Langue des calculs*, I 1, p. 425).

ment, une histoire réelle qui tend à s'effacer devant le modèle génétique idéal qu'elle serait censée illustrer: évoquant les premiers progrès de la numération digitale, Condillac lâche une réflexion très significative de l'ensemble de sa démarche: «Au moins ne niera-t-on pas qu'on ait pu commencer ainsi. Cela me suffit, et je suis en droit de le supposer: car il m'importe bien moins de connaître le plus long chemin qu'ont pris les inventeurs, que le plus court qu'ils auraient pu prendre.»⁸

S'il faut rendre ainsi l'évolution linguistique «réelle» plus respectueuse de ses mécanismes de développement, c'est parce que, laissée à elle-même, elle n'aura pu que déroger à sa propre nature, perdre de son adéquation avec la pensée: face à des langues qu'il aurait vues croître de façon homogène, selon leurs principes constitutifs originaux, Condillac aurait vraisemblablement emprunté la voie positive de l'étymologie, comme Leibniz, de Brosses, Turgot et tant d'autres. Or, et son analyse continue de rappeler ici celle de Rousseau, il estime qu'au fur et à mesure de leur poussée dans l'histoire, elles auront insensiblement perdu tout contact avec leurs racines naturelles⁹. Encore une fois, il serait donc hors de propos d'incriminer ici la faiblesse de ses descriptions diachroniques (cf. notamment *supra*, n. 90); peut-être même qu'en s'interdisant d'intégrer le progrès historique dans son tableau des origines, il aura indirectement incité à une approche du langage moins tributaire de temporalités mythiques¹⁰.

⁸ *La Langue des calculs*, I 16, p. 467.

⁹ Auroux distingue entre deux problématiques, tout en signalant que, dans les faits, elles se recoupent souvent: l'une, épistémologique, concerne l'origine de la langue primitive («réflexion qui porte principalement sur la théorie du signe»), l'autre, historique, envisage plutôt l'origine des langues à partir de la langue primitive («étude qui vise les objets linguistiques eux-mêmes»). Beaulieu aurait tenté d'exclure la première, et Rousseau, la seconde (1973, p. 17; cf. aussi 1979, pp. 57-59); cf. aussi *infra*, n. 95.

¹⁰ Droixhe suggère même que, chez Rousseau comme chez Condillac, la «pure abstraction d'origine» ferait apparaître «par contraste l'épaisseur de l'histoire» (1978, p. 220, n. 50). Plus positivement, Auroux estime qu'en conciliant les deux faces de l'étude condillacienne des origines — («l'histoire» fournissant la matière et la genèse un critère de choix dans la diversité de celle-ci) —, on pourrait lui appliquer le concept d'«histoire raisonnée» (1979, p. 292; cf. encore *infra*, IV, n. 70). Aarsleff s'abuserait donc quand il prête à Condillac la paternité de la doctrine du progrès historique (1982 b, p. 31), de même qu'Andresen qui, à l'opposé, prétend que son historiographie reposerait sur «l'appréhension du non-sens de l'histoire» (1984, p. 383). Cf. encore *infra*, IV 2.1.

Ainsi qu'en témoignent certaines analyses du *Cours d'histoire*, les événements du passé seraient à considérer comme autant d'accidents imputables au hasard des circonstances, et apparemment peu sensibles à l'action continue de quelconques lois naturelles de développement; selon les époques, les langues ont par exemple servi d'instruments cognitifs plus ou moins adéquats, et, comme les peuples et les pays, comme les arts et les sciences, elles ont connu des périodes alternées d'essor et de décadence, de splendeur et de chaos. Selon l'*Histoire moderne* par exemple, une ère de progrès cumulés aurait pu s'enclencher si, à la Renaissance, l'étude des langues mortes ne s'était pas répandue au détriment des langues vulgaires; le goût se serait alors affiné et, «à mesure qu'on aurait lu les Anciens avec plus de discernement, les langues modernes seraient devenues susceptibles de plus d'élégance; et à mesure que les langues modernes seraient devenues susceptibles de plus d'élégance, on aurait été capable de lire les Anciens avec plus de discernement»^a.

Toutefois, Condillac ne cherche pas à adapter les langues aux canons d'un fonctionnement idéal à trouver en dehors d'elles-mêmes, dans l'hypothétique état de leur nature originelle. Quoi qu'aient pu affirmer certains critiques^b, rien n'atteste qu'il entende doubler le langage ordinaire d'une quelconque caractéristique universelle: «Au reste, quand je parle de faire des mots, ce n'est pas que je veuille qu'on propose des termes tout nouveaux. Ceux qui sont autorisés par l'usage me paraissent d'ordinaire suffisants pour parler sur toutes sortes de matières.»^b Son projet consiste donc plutôt à déterminer en quoi toute pratique linguistique actuelle peut à elle seule illustrer et enclencher ses propres mécanismes naturels de développement, et rétrospectivement s'insérer en une Histoire alors issue de la Nature sans discontinuité aucune.

Véritablement, l'ouverture à la genèse constitue un principe régulateur qui, tiré des signes tels qu'ils s'offrent à l'observation immé-

^a XX 1/XIV, pp. 395-396.

^b *Essai*, II 2 2/14, p. 107. Idée que Condillac approfondira encore dans la *Logique*, et surtout dans la *Langue des calculs*.

⁹⁶ Pour plus de détails sur leurs analyses, cf. notamment *infra*, II, n. 33 et 43-44 et III, n. 125, 136, 140 et 141. En préambule, une phrase d'Auroux, qui marque d'emblée la différence à établir entre langue bien faite et langage universel: «Le programme analytique ne propose pas une fuite dans l'achèvement du savoir, mais un retour à l'immaturité de l'origine» (1981 a, p. XII).

diat, va rétroactivement les charger d'un potentiel accru, et du même coup s'imposer à eux comme instance fondatrice⁷⁷; à maintes reprises, Condillac stipule d'ailleurs que, pour bien parler, l'homme a besoin non pas d'imaginer des règles nouvelles, mais simplement d'observer comment il a déjà parlé⁷⁸. Ainsi donc, les origines du langage n'apparaîtront comme telles qu'une fois leur opérativité mise à l'épreuve; les premiers gestes articulés ne sortiront des ténèbres historiques que si la langue projette sur eux un éclairage la renvoyant à sa propre démarche analytique, les idées et les paroles ne se lieront en une méthode de savoir que dès le moment où la reconstitution de leurs antécédents communs paraîtra coïncider avec l'effectuation de leur devenir.

Cependant, une menace pèse sur tout le processus: insuffisamment attentif à ses propres opérations, l'homme risque d'en perdre la force vive, c'est-à-dire de ne plus les référer qu'à des instances originelles devenues inopérantes parce que alors rejetées dans un passé mort, non réitérable. Empêchant ainsi sa réflexion de céder à l'interrogation génétique, il retombera en pleine contingence historique, et, langage d'action, premiers sous articulés, énoncés primitifs, la genèse de sa langue lui semblera finalement aussi opaque que les lois naturelles pouvaient l'être au sauvage encore enfermé dans le monde de ses sensations subjectives. Sans source génétique qui puisse toujours les alimenter en motivation, les signes partiront à la dérive, ballottés entre abus de mots et idées mal déterminées⁷⁹.

La pensée linguistique de Condillac présuppose assurément une certaine métaphysique de la Nature. Non pas qu'il ait voulu retracer l'évolution du langage à partir de vestiges originels aujourd'hui

⁷⁷ Condillac s'en rapporte souvent à son expérience de pédagogue: «Voyez comment les enfants apprennent seuls leur langue: ils ne la sauraient jamais, s'ils ne pouvaient l'apprendre que de nous» (*La Langue des calculs*, II 6, p. 479).

⁷⁸ Pour Hasnaoui, l'origine «est toujours 'double': d'une part, absolu primitif séparé et séparable du développement, et, comme telle, jamais reproductible ni répétable; d'autre part, premier terme du développement et première ébauche du résultat, et, comme tel, premier moment qui sera sans cesse mimé et itéré, de l'analyse et de l'artifice» (p. 128, n. 63). Sur ce thème, cf. encore *infra*, III 1.2 a, n. 28 notamment.

⁷⁹ Derrida parle d'extension frivole «qui laisse l'idée sans la chose et le signe sans l'idée, qui laisse tomber l'identité du terme loin de son objet — l'identité de l'idée — ...» (1973, p. 94). Et en fin de compte, cette «frivolité» se révélerait inhérente à la structure même du signe (cf. *infra*, III, n. 92 et 101 notamment).

perdus, que ceux-ci soient à reconstituer par pure spéculation ou par observation des faits. Mais plutôt parce qu'il voit agir en elle les règles universelles du fonctionnement de l'esprit, et qu'à ce titre, elle doit demeurer constamment réeffectuable, sans que rien rende irréversible le passage de ses origines naturelles à ses formes historiques plus développées. D'où la nécessité de toujours se placer en situation de commencement, ou de partir des principes, pour reprendre ici un rapprochement étymologique qu'affectionne le philosophe^a; d'où aussi le danger permanent que ces derniers cessent d'apparaître comme tels, et que toute l'Histoire retombe alors dans ce chaos des origines perdues dont l'œuvre entière manifeste tout à la fois la pression continue et le possible effacement^b.

De fait, la gnoséologie condillacienne semble elle-même se construire par corrections rétrospectives de sa propre trajectoire (cf. *supra*, Introduction, pp. 36-41), par ajustements à des considérations génétiques aptes à toujours mieux la fonder; comme si elle ne pouvait donc trouver son ancrage naturel que moyennant l'effectuation d'un détour toujours nécessaire, la mesure d'un écart jamais comblé⁹⁹. En somme, passant de l'*Essai* à la *Langue des calculs*, de la réflexion sur les signes aux signes qui guident la réflexion, elle n'aura pu circonscrire les origines des connaissances que dans les mécanismes de fonctionnement auxquels, au fil de son essor, elle se sera sentie de plus en plus attachée, comme à autant de règles alors équivalentes à ses principes constitutifs: n'est-ce pas dans un second temps que Condillac réfère la faculté d'analyse à la Nature, après que, pratiquée, observée, éprouvée, la (sa) langue lui sera devenue un instrument analytique¹⁰⁰? Et avant de conseiller à ses lecteurs de s'aban-

^a «'Principe' est synonyme de 'commencement', et c'est dans cette signification qu'on l'a d'abord employé: ...» (*La Logique*, II 6, p. 403).

^b Le risque de l'absence de signification pèse dès l'origine des langues: «Nous pensons par elles: règles de nos jugements, elles font nos connaissances, nos opinions, nos préjugés: en un mot, elles font en ce genre tout le bien et tout le mal» (*La Logique*, II 4, p. 400).

⁹⁹ Derrida toujours: «La science des commencements, la métaphysique du simple, de la combinaison et de la génération, la nouvelle philosophie sera irrémédiablement 'seconde'» (p. 16). Sur l'expression de cette idée par Condillac lui-même, au livre XX de son *Histoire moderne*, cf. *infra*, IV, n. 11.

¹⁰⁰ De l'analyse de Pichevin, il ressort par exemple que l'œuvre condillacienne témoigne d'une évolution «cumulative», dans la mesure où elle aura progressivement établi que la propriété analytique des langues «ne leur est pas assignée

donner uniquement aux lois naturelles, n'aura-t-il pas dû les persuader qu'elles imprégneraient aussi ses propres ouvrages?

D'une certaine façon, et l'image de la spirale s'impose ici à nouveau, l'œuvre n'avancerait ainsi qu'en aspirant toujours plus à repasser dans ses traces, en un désir d'identification constamment amplifié parce que jamais épuisé par son propre objet : le langage ne sera conforme à ses lois originelles que dans le moment même où ces dernières l'appelleront à enraciner plus profondément ses origines, et à peine la langue bien faite s'identifiera-t-elle à un mouvement naturel qu'aussitôt il la déterminera à se parfaire encore. Et si la philosophie condillacienne finit par subordonner la constitution des connaissances aux deux principes essentiels de l'analogie et de l'identité, n'est-ce pas aussi parce que toute genèse ne saurait s'appréhender que dans sa propre multiplication, dans un calcul où elle se reproduirait indéfiniment, et dont le commencement et la fin ne devraient plus cesser de pouvoir s'effectuer l'un par l'autre?

Fondamentalement, Condillac se distinguerait de ses contemporains par une analyse génétique devenue à elle-même son propre objet, partie du langage pour se retrouver dans le langage, de la science pour se découvrir scientifique, dessinant des cercles concentriques dont la fermeture, à chaque passage, coïnciderait avec l'enclenchement récurrent des lois de la Nature.

simplement 'a parte post', suivant un choix réformateur du sens des signes en usage», mais que «le symbolique est dès le départ analytique» (p. 53). Plus généralement, elle obéirait à cette logique idéale selon laquelle toute innovation cognitive procède de la reconnaissance toujours renouvelée d'anciens savoirs (cf. *infra*, Conclusion, pp. 419-422 et aussi III, n. 34, 44 ou encore 108, avec notamment renvoi au modèle d'interprétation que propose Auroux).

CHAPITRE II

Reconnaître Condillac

Les dernières remarques du chapitre précédent le suggéraient déjà, la connaissance telle que la conçoit Condillac devra tendre à renouer avec ses antécédents progressivement identifiés comme tels, à reproduire le modèle de méthode qu'elle-même se découvrira rétrospectivement avoir suivi. Est-ce à dire qu'elle exclura toute méthodologie qui ne proviendrait pas de son propre fonds?

Effectivement, Condillac paraît n'envisager d'autre philosophie idéale que celle dont les règles constitutives s'identifient à ces mécanismes originels que le développement de son système lui est apparu tout à la fois dévoiler et illustrer, comme autant de lois fondées en nature; et plus il avancera, moins ses idées impliqueront nommément d'autres auteurs, comme si ces derniers s'étaient peu à peu effacés devant un principe supérieur dont l'analyse de leurs doctrines aurait pu marquer le surgissement. Si par exemple la systématique newtonienne n'intervient presque plus dans la *Logique* ou dans la *Langue des Calculs*, c'est sans doute parce qu'elle s'est révélée identique à ce processus heuristique naturel que les deux ouvrages se proposent d'appliquer (là-dessus, cf. aussi *supra*, 1 2, et n. 13). Et si Condillac a commencé par aborder les différentes doctrines gnoséologiques qui prévalaient à son époque, c'est qu'il aura surtout trouvé en elles de quoi rétrospectivement les abandonner à leurs propres insuffisances.

1.

EN LANGAGE DE PHILOSOPHES

Selon Condillac, la plupart des grands philosophes se seront insuffisamment penchés sur eux-mêmes, n'auront réfléchi claire-

ment ni sur leurs propres opérations, ni par conséquent sur les noms par lesquels ils les ont nommées^a; de là l'idée que la vraie méthode critique consisterait précisément à observer et à analyser comment et pourquoi ils n'ont pas toujours su observer et analyser. De là aussi le constat que l'examen de leurs erreurs devrait ouvrir à la vérité, qu'il faudrait commencer là où ils se sont arrêtés, et donc soumettre les origines de leurs systèmes à une approche génétique approfondie.

Locke, Descartes ou Leibniz ont certes indiqué parfois la bonne direction (le premier beaucoup plus souvent que les deux autres, puisqu'il s'intéressa à la genèse des connaissances); Condillac ne va toutefois les utiliser que dans la mesure où, à des degrés divers, les principes qu'ils se sont donnés lui apparaîtront comme plus artificiellement constitués que naturellement constitutifs. L'étude de leurs théories va en somme coïncider avec cette première phase de la démarche philosophique où, dans le même mouvement, l'esprit commence tout à la fois à s'interroger sur son savoir et à en reculer les fondements; en ce sens, leurs systèmes seraient pour l'œuvre condillacienne comme sa propre origine, chronologique, logique.

Que Locke, Descartes et Leibniz aient exercé une fonction initiatrice, preuve en est d'abord que leurs noms apparaissent souvent dans les premiers ouvrages de Condillac, et aussi dans des textes de la même période restés longtemps inédits, comme par exemple les *Lettres à Cramer* ou la *Dissertation sur les monades*. Par ailleurs, les analyses auxquelles ils ont prêté revêtent d'autant plus d'intérêt qu'elles ont d'emblée ajusté la réflexion condillacienne aux trois dimensions essentielles de sa gnoséologie, la conduisant à une même interrogation sur les limites et les fondements de la psychologie, de la physique et de la métaphysique. Enfin, dans la reconstitution que nécessitent ainsi les sciences de l'homme, de la nature et de Dieu, ils donneront aussi à observer combien nulle approche scientifique ne saurait impunément négliger ses propres instruments, au premier rang desquels le langage.

Et si le système lockien se trouve examiné ici en premier lieu, la raison principale en est certes qu'il consiste en une approche généti-

a. Selon Condillac, notre esprit ne s'égare «que parce que nous raisonnons sur des principes dont nous n'avons pas démêlé toutes les idées: dès lors nous ne les saisissons point d'une vue assez nette et assez précise, pour en comprendre la vérité dans toute son étendue, ni pour être en garde contre ce qu'ils ont de vague et d'équivoque. Voilà la véritable cause des erreurs des philosophes et des préjugés du peuple: ...» (*Traité des systèmes*, XI, p. 194).

que des opérations de l'esprit, mais surtout qu'il reconnaît la pleine fonction cognitive des signes: Locke serait le premier auteur à avoir écrit sur les mots «en vrai philosophe»^a. Ainsi, quand bien même ses analyses linguistiques s'attireront par la suite certains reproches, elles n'en justifieront pas moins la prééminence que Condillac lui reconnaît sur Descartes et Leibniz, deux auteurs qui n'auraient pas suffisamment traité du langage (le XVIII^e siècle n'a pas encore pris conscience ou même connaissance de leurs observations en la matière).

Condillac juge d'ailleurs très positivement l'un des principaux inspirateurs de Locke, le chancelier Bacon en l'occurrence: «Personne n'a mieux connu que lui la cause de nos erreurs; car il a vu que les idées, qui sont l'ouvrage de l'esprit, avaient été mal faites, et que, par conséquent, pour avancer dans la recherche de la vérité, il fallait les refaire.»^b Il donnera même à lire au Prince de Parme certains extraits du *Novum Organum* (1620), là notamment où se trouvent recensés les différents préjugés propres à égarer l'esprit humain (ceux qui tiennent par exemple aux abus du langage); il considérera aussi que Bacon a créé la philosophie expérimentale: car si avant lui, «on avait des morceaux d'histoire naturelle, ce n'étaient que des matériaux pour la philosophie naturelle, qu'on ne connaissait pas encore»^c.

Commencer par Bacon et Locke, ce sera donc poursuivre une méthode naturelle de raisonnement et de découverte qui, identifiant de plus en plus sa marche analytique à celle du langage lui-même, montrera en fin de compte que Descartes et Leibniz ont mal raisonné et peu découvert faute précisément d'avoir analysé les concepts constitutifs de leurs doctrines; méthode qui, rétroactivement, attestera aussi que Locke mériterait d'être retourné contre lui-même, puisqu'il n'a envisagé l'utilité des mots qu'en cours de réflexion, qu'«il n'a traité que dans son troisième livre une matière, qui devait être l'objet du second»^d.

Là s'expliquera qu'après les trois philosophies dont il va dans le même temps partir et se départir, Condillac n'aura plus à traiter que

^a *Essai. Introduction*, p. 5.

^b *Essai*, II 2 3/44, p. 115. Cf. aussi *ibid.*, *Introduction*, p. 5. Sur Bacon, cf. encore *infra*, p. 164 et IV, pp. 320-321.

^c *Histoire moderne*, XX 12/XIV, pp. 572-580 et p. 581.

^d *Essai. Introduction*, p. 5.

d'auteurs surtout retenus pour les théories sur le langage qu'ils ont pu développer. Non pas du tout parce que son œuvre tendrait à la délimitation progressive d'un domaine spécifiquement linguistique; ce serait plutôt comme si, de rapprocher toujours plus science et langue bien faite, elle ne pouvait finalement profiter d'autres textes qu'en les reconnaissant graviter autour de sa propre pratique scientifique. A la limite, peu importe qu'en réalité, Rousseau se soit exprimé sur l'origine des signes dans des termes différents de ceux que lui prête la *Grammaire* (cf. *infra*, pp. 145-146); l'essentiel sera que ses conceptions présumées aient permis à Condillac d'éprouver son système comme la seule véritable méthode génétique. Et s'il néglige d'autres philosophies de l'époque, c'est vraisemblablement parce que leurs principes originels témoignent des mêmes vices de constitution que les notions cartésiennes et leibniziennes, ou que leurs éventuels apports se seront effacés derrière ceux que peut dégager la reconstitution du cheminement lockien.

1.1. *Apports de Locke*

Tout atteste que, pour Condillac, la démarche de Locke a pour mérite essentiel d'avoir ébauché les fondements de la véritable méthodologie analytique, et pour défaut rédhibitoire de s'être construite sans respecter ni même reconnaître l'ordre qu'auraient dû lui prescrire ses principes initiaux. D'une certaine manière, et là résiderait son exemplarité, elle appellerait donc à la reconstitution de ses propres origines: d'où la fondamentale ambivalence des appréciations qu'elle va s'attirer dès la rédaction de l'*Essai*, et aussi l'inadéquation de toute analyse qui voudrait faire de Condillac le simple continuateur de Locke¹.

¹ Dans son mémoire *De la génération des connaissances humaines* (1802), l'idéologue Degérando considère même que Condillac n'aurait guère fait «que reproduire les idées du philosophe anglais sous une expression plus rapide, plus sententieuse, mais souvent plus inexacte et plus obscure» (I 8, p. 78); cf. aussi *supra*, Introduction, n. 38, et *infra*, Conclusion, n. 6 et 24. Pour des détails sur la façon dont certains auteurs anglais du XIX^e ont aussi voulu préserver Locke du sensualisme condillacien, se reporter à l'article figurant dans l'ouvrage d'Aarsleff (1982 b), «Locke's Reputation in Nineteenth-Century England» (pp. 120-145). — L'*Essay concerning Human Understanding* (1690), désormais mentionné ici sous le titre d'*Essai philosophique*, Condillac l'aura lu dans la traduction française de Pierre Coste, parue en 1700; il avoue lui-même ignorer l'anglais (*Essai*, II 1 15/155, p. 102, n. 1).

D'un côté, l'*Essai philosophique* se profile derrière la démarche condillacienne comme son indépassable horizon, et cela à plusieurs titres. D'abord, on vient de le voir, l'ouvrage se propose de subordonner toute connaissance à une analyse des modalités de constitution des idées; en particulier, Condillac appréciera que Locke soit remonté jusqu'à l'expérience sensible originelle et qu'il ait ainsi miné la fiction de l'innéisme. Ensuite, l'enquête génétique va s'y élargir en réflexion sémiologique — d'ailleurs même plus tôt que ne le laisserait supposer l'intitulé des différents livres de l'œuvre² —, et ouvrir par là un nouveau champ à la critique des systèmes métaphysiques; elle aurait notamment pour mérite de dénoncer les abus de mots, ou encore de démontrer que les noms des notions abstraites ont originellement désigné des réalités sensibles.

Mais d'un autre côté, pratiquée de plus près, la démarche lockienne va se révéler de plus en plus éloignée de l'idéal gnoséologique qu'elle paraissait initialement annoncer. D'une part, elle proposerait une genèse incomplète des facultés de l'esprit, présentant de fait la sensation et la réflexion comme deux racines cognitives encore distinctes, comme deux opérations non pas issues l'une de l'autre, mais juxtaposées: «Locke distingue deux sources de nos idées, les sens et la réflexion. Il serait plus exact de n'en reconnaître qu'une, soit parce que la réflexion n'est dans son principe que la sensation même, soit parce qu'elle est moins la source des idées, que le canal par lequel elles découlent des sens.»^a D'autre part, elle ignorerait comment les mots contribuent à la structuration même de la pensée, et combien il serait par exemple inopérant de supposer que l'esprit fasse des propositions mentales «dans lesquelles il joint ou sépare les idées sans l'intervention des mots»^b. En somme, Locke n'aurait pas su analyser le développement des connaissances humaines jusque

^a *Extrait raisonné du Traité des sensations*, 1, p. 325.

^b *Essai*, I 4 2/27, p. 48.

² Locke traite déjà du langage au Livre I de son *Essai philosophique*, y affirmant par exemple que les mots constituent les signes des idées (1/23, p. 20); au Livre II, il note que l'usage de la parole articulée s'est développé en rapport avec un besoin de communication (11/8, p. 113), que les noms des choses pourraient indiquer l'origine des idées (15/4, p. 149), que les nombres ne sauraient s'appréhender que par des dénominations distinctes (16/5, p. 156), que les jugements de vérité et de fausseté ne s'appliquent qu'aux propositions (32/1, pp. 306-307). Cela entre autres passages.

dans leur radical, ne se serait pas douté que le langage devrait toujours leur servir de terminaison naturelle (cf. aussi *supra*, Introduction, p. 31).

Ce jugement à l'égard de Locke gagnera en acuité à mesure que le système condillacien se sera rétrospectivement approché de processus cognitifs de plus en plus originels, et que, derrière toutes les opérations de l'esprit, il aura clairement vu transparaître une sensation qui se transforme. De fait, fidèles aux présupposés lockiens, les premières pages de l'*Essai* semblent encore reconnaître que les sensations et les opérations de l'âme «sont... les matériaux de toutes nos connaissances»^a, alors que, dès le *Traité des sensations*, Condillac n'admet plus qu'une seule source aux idées. Et si, dans le même ouvrage, il avoue s'être trompé quand il affirmait contre Locke que «l'œil juge naturellement des figures, des grandeurs, des situations et des distances»^b, il ne renoue avec le philosophe anglais qu'en apparence; en réalité, il lui adresse un reproche plus fondamental, celui d'avoir ignoré que, pour développer toutes ses opérations, la vue a dû apprendre à faire siennes des perceptions dont l'origine ne réside que dans l'expérience tactile: «Ce sont donc des jugements d'habitude qui nous font attribuer à la vue, des idées que nous ne devons qu'au tact.»^c

Objection d'autant plus dirimante que sa formulation découle d'une analyse renouvelée de la valeur représentative des connaissances: déjà dans une de ses *Lettres à Cramer*, Condillac disait ne pas comprendre «ce que Locke a gagné à distinguer les qualités premières et les qualités secondes», se demandant même «s'il ne suppose pas gratuitement que nous avons une idée exacte des premières»^d. Or, il ressortira du *Traité des sensations* que si précisément l'étendue était considérée comme quelque qualité absolue des corps et non comme une donnée phénoménale coextensive à la pratique du tact, tout accès à la réalité extérieure s'en trouverait définitivement compromis. Tant il est vrai qu'au nombre des sensations que fournit le toucher, «il y en aura une que nous n'apercevrons pas comme une

^a I 1 1/5, p. 6.

^b *Traité des sensations. Dessin de cet ouvrage*, p. 221.

^c *Traité des sensations*, III 4/2, p. 288. Cette vérité cachée derrière le problème de Molyneux, seul Berkeley l'aurait appréhendée entièrement (*ibid.*, III 4/3, pp. 288-289). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 46.

^d *Lettres à Cramer* (14 octobre 1749), pp. 60-61.

manière d'être de nous-mêmes, mais plutôt comme la manière d'être d'un continu formé par la contiguïté d'autres continus. Il faut que nous soyons forcés à juger étendue cette sensation même»^a.

En somme, Locke se serait représenté l'essor réel des connaissances complètement à rebours, érigeant la puissance réflexive en principe initial d'organisation¹, ignorant au surplus ce que Condillac juge essentiel à toute analyse gnoséologique, à savoir que «la plus grande liaison des idées est le vrai principe de l'art de penser»^b; il aura donc bouleversé l'enchaînement des connexions idéelles par lesquelles la conscience se développe insensiblement en perception et réflexion du monde, et les défauts de sa méthode vaudront comme autant de dérogations à l'ordre génétique naturel^c; oubli du toucher (cf. *supra*), objectivation de l'espace et du temps^c, retournement de certaines idées abstraites vers l'essence réelle des choses^d, confusion entre la mémoire et l'imagination^d, inversion des rôles respectifs de

^a *Extrait raisonné du Traité des sensations*, II, p. 331.

^b *Histoire moderne*, XX 12/XIV, p. 584. Cf. aussi *ibid.*, XX 10/XIV, p. 544. Sur la liaison des idées, cf. *infra*, III 1.2 a.

^c Là-dessus, cf. surtout la *Dissertation sur les monades*, II 7, p. 131, et II 8, p. 191. Dans *De l'art de penser*, Condillac interpelle directement Locke sur sa conception de la durée: «N'est-ce donc pas là une abstraction que vous réalisez?» (I 11, p. 751).

^d L'analyse de Locke ne ferait pas voir «qu'on peut fort bien se souvenir d'une perception qu'on n'a pas le pouvoir de réveiller» (*Essai*, I 2 2/20, p. 15).

¹ Duchesneau l'a clairement souligné: le système lockien interdit de poser que l'activité de l'intellect sur les idées simples puisse «se réduire à l'idée simple comme à son principe» (1974, p. 88). Pour une recension des critiques que Condillac adresse à Locke, se reporter aussi à Cassirer (1966, pp. 123-126) ou encore à l'article de Krüger (pp. 58-59 et 66-68; cf. aussi *infra*, III, n. 5).

² Selon l'analyse de Derrida, Locke «n'a pas reconnu le principe de développement du germe... parce qu'il n'a pas analysé radicalement le germe» (1973, p. 55). Parmi les auteurs qui le voient ainsi s'intéresser plus au fonctionnement de la pensée (déjà constituée) qu'à sa constitution, Brumfitt (p. 25), Krüger (p. 68), Megill (p. 179), Ricken (1982, p. 81 et 1984 c, p. 95), Baertschi (p. 337).

³ Le projet condillacien tendrait à ruiner la notion d'essence réelle, que l'*Essai philosophique* oppose à celle d'essence nominale (III 3/15-18, pp. 334-336). Comme le montre Duchesneau, elle signifierait notamment que Locke accorde aux idées simples des qualités premières «une fonction d'archétypes par rapport aux structures fondamentales du réel» (1982, p. 65); or, Condillac aura précisément contesté toute distinction de rang entre qualités sensibles (cf. *supra*, p. 102, et aussi *infra*, IV, n. 23).

l'inquiétude et du désir dans l'activation des opérations mentales^a, ignorance de l'opérativité des propositions identiques^b. Bref, il aurait commis l'anachronisme de projeter en genèse des descriptions valables seulement pour une phase avancée du développement des facultés de l'esprit.

Là s'expliquerait d'ailleurs que, ramenées à une dimension synchronique, certaines de ses analyses aient pu coïncider avec tels états de la réflexion condillacienne: en particulier, les deux philosophes s'accordent pour définir les mots comme autant de signes des idées, restant donc l'un et l'autre étrangers à toute préoccupation relative aux propriétés formelles du langage^c. Tous deux considèrent aussi les noms comme des instruments indispensables à certaines opérations de la pensée, notamment à celles qui s'exercent en arithmétique^d, et ils ne manquent pas non plus de reconnaître le caractère arbitraire du rapport entre le son et la chose signifiée. Ils se rejoindraient jusque dans la croyance en une force réflexive innée, comme l'ont suggéré quelques critiques, ceux-là qui, du même mouvement, se sont parfois employés à relativiser l'opposition traditionnelle entre l'empirisme lockien et l'innéisme cartésien^e.

^a Locke a fait naître l'inquiétude du désir, «et c'est précisément le contraire» (*Extrait raisonné du Traité des sensations*, p. 325).

^b Locke «n'a pas observé que l'évidence consiste uniquement dans l'identité» (*Histoire moderne*, XX 12/XIV, p. 584). Cf. encore *infra*, I, 3, n. 36.

^c De l'avis de Land (1974 a, pp. 7-8), Locke s'est moins soucié d'examiner le langage en lui-même que de déterminer des critères de certitude propres à fonder son utilisation en philosophie ou en science. Tous les critiques ont d'ailleurs reconnu que sa «linguistique» consiste essentiellement en une sémantique des idées, ainsi par exemple Kretzmann (1967 et 1976), ou Parret, qui parle ici d'«empirisme 'mentaliste'» (p. 242). Là-dessus, cf. encore *supra*, I, n. 88.

^d Condillac se distingue toutefois en ce qu'il envisage la genèse concrète des nombres; et aussi parce qu'il montre combien ils n'ont pu se faire l'instrument de calculs qu'une fois détachés d'idées elles-mêmes déjà abstraites de la réalité (comme le signale notamment Badareu, p. 349). Dans l'*Essai*, il relève d'ailleurs que Locke ne parte pas en la matière «comme un homme bien assuré de ce qu'il avance» (I 4 2/27, p. 48).

^e Selon Aarsleff (1970, p. 576 et 1974, p. 102), les deux philosophes n'auraient jamais contesté l'innéité des opérations réflexives. Démonstration similaire chez Sapir (pp. 39 et 172) et chez Wojciechowska, pour qui Condillac aurait toujours reconnu «les dispositions innées de l'agent et son attitude pleinement active à partir du moment même qui précède l'acte cognitif élémentaire» (p. 314; cf. aussi pp. 302-303). Cf. aussi *infra*, III, n. 9 et 12 notamment.

Mais de là viendrait aussi que la superposition des deux perspectives ne puisse finalement aboutir qu'à un déphasage; là où, alimentée successivement puis conjointement par ses cinq sens, la statue du *Traité des sensations* commence à développer ses propres réflexions, Locke n'aurait guère vu que des perceptions incapables à elles seules de donner à penser. Par ailleurs, il se contente de présenter les sons articulés comme issus d'une convention⁹, alors que, dans sa *Grammaire*, Condillac recule leur origine au-delà de toute immotivation, même s'il se refuse à affecter leur forme phonique d'une quelconque relation naturelle avec les réalités qu'ils signifient: il y insiste en effet sur la nécessité de distinguer entre signes artificiels et arbitraires^a. Ce qui prouve notamment que quand Locke souligne combien certaines opérations intellectuelles ne peuvent se parachever sans l'usage des mots, il découvre là une exigence architectonique qui, en perspective condillacienne, s'est imposée beaucoup plus tôt, déjà en même temps que s'élaboraient les toutes premières connaissances humaines; ainsi que la *Langue des calculs* l'établit par exemple à propos de l'arithmétique, les hommes ont nommé les nombres à partir de règles que seule pouvait leur inculquer la pratique initiale du langage d'action (ce dernier ne jouant justement aucun rôle chez Locke).

De là résulterait enfin que, chez l'un et l'autre philosophe, les mots seront signes des idées à un titre très différent: selon Locke, ils n'interviendront qu'une fois l'esprit engagé dans ses principales opérations, et ils lui serviront à deux usages essentiels, fixer ses propres pensées, les communiquer à autrui¹⁰; leur nécessité s'imposera surtout quand ils fonctionneront comme vecteurs des notions abstraites, celles-là mêmes qui risqueraient constamment de se dérober à l'autoréflexion et à la communication si leur sens n'était clairement dénoté par quelque marque distinctive. Or, comme l'ont déjà sug-

^a *Grammaire*, I 1, p. 429.

⁹ Parlant d'une «institution arbitraire en vertu de laquelle un tel mot a été fait volontairement le signe d'une telle idée» (*Essai philosophique*, III 2/1, pp. 324-325), Locke ne pensait-il qu'au lien entre le son et l'idée, ou a-t-il plus généralement supposé que tout le langage résulterait d'une décision volontaire des hommes? La plupart des critiques lui ont généralement prêté les deux opinions; Megill relève toutefois l'absence de toute hypothèse lockienne sur l'origine prétendument conventionnelle des premiers échanges verbaux (p. 171). Quoi qu'il en soit, Locke n'envisage pas comment la langue aurait pu se développer naturellement, selon l'analogie.

¹⁰ Cf. notamment l'*Essai philosophique*, III 9/1, p. 385.

géré tous les développements des chapitres précédents, l'origine des mots telle que la conçoit Condillac est à inscrire beaucoup plus profondément, dans la genèse même des idées, voire à situer dans la continuité des premières opérations analytiques par lesquelles se déploient les facultés de l'âme¹¹; ainsi, la langue ne permettra pas seulement de soulager l'exercice de la mémoire, mais, envisagée dans sa phase initiale, elle contribuera à le stimuler et à activer ainsi les fonctions de l'entendement.

De même, elle n'aidera l'esprit à abstraire que dans la mesure où elle perpétue un potentiel d'analyse observable très tôt dans l'histoire des procédures cognitives, et dont Locke aurait précisément méconnu les manifestations originelles, puisqu'il a par exemple cru que «les bêtes ne font point d'abstractions», ne voyant donc pas que, «pour abstraire, il suffit d'avoir des sens»¹². Pour comprendre que les mots non pas seulement expriment et ordonnent les idées, mais aussi les constituent et les développent, il aurait dû reprendre de beaucoup plus loin les structures et mécanismes de l'expérience¹³.

Que sa philosophie n'atteigne ainsi qu'à une sémantique, non à une sémiologie générale¹⁴, voilà qui ne saurait manquer d'en affecter le champ gnoséologique. Certes, quand il présente le langage comme instrument des connaissances¹⁵, Locke semble condillacien avant

¹¹ *De l'art de penser*, I 8, p. 740. Condillac aura toutefois varié dans ce jugement qu'il porte à l'égard de Locke: cf. *infra*, III, p. 203.

¹² Alors que Locke a supposé les idées formées en premier lieu, estime Land, «Condillac saw that names are coeval with ideas and continually necessary to their employment» (1974 a, p. 151). Constatation qui s'est imposée à de nombreux autres spécialistes, dont André Joly (1970, p. 32), Julliard (p. 17), Jacques Chouillet (1973, p. 158), Derrida (1973, p. 90), Duchesneau (1974, p. 79), Megill (p. 176), Parret, (pp. 226 et 245), Scaglione (1980 a, p. 497), Stam (pp. 80-82), Ricken (1984 a, pp. 34-35). Cf. aussi *infra*, n. 15.

¹³ Tandis que le projet gnoséologique lockien tend à justifier la fonction de l'expérience dans la constitution du savoir de la nature, celui de Condillac s'assigne un objectif plus fondamental, estime Duchesneau, «élaborer le modèle théorique de l'analyse expérimentale» (1974, p. 94).

¹⁴ Observation que formulent notamment de Man (p. 16), Andresen (1979, p. 199), Le Guern-Forel (p. 137). En quelque sorte, Condillac n'aurait laissé à Locke que le seul mérite d'avoir baptisé la science des signes (en l'occurrence à la fin de son ouvrage — IV 21/4, p. 602 —, où il introduit effectivement le terme de sémiotique; cf. aussi *infra*, n. 22).

¹⁵ Il déclare par exemple que «si l'on examinait plus à fond les imperfections du langage considéré comme l'instrument de nos connaissances, la plus grande partie des disputes tomberaient d'elles-mêmes» (*Essai philosophique*, III 9/21, p. 396).

l'heure; toutefois, ses réflexions portent ici essentiellement sur les modalités par lesquelles les mots s'érigent en signes des idées (et surtout des idées dites complexes), ce qui veut dire que, selon lui, la vérité du savoir proviendrait d'une parfaite adéquation entre matière idéelle et forme linguistique¹⁵. Condillac part également de la langue, mais son examen va remonter au-delà, embrasser jusqu'aux processus de constitution des pensées, donc finalement faire pivoter le socle sur lequel l'enquête lockienne se croyait en droit d'établir tout acte cognitif; car en ne voyant pas «la nécessité des signes pour les notions des substances»¹⁶, Locke aurait non seulement trop restreint l'utilité du langage, il se serait encore ménagé un accès trop direct à l'appréhension même de la réalité.

Locke estime effectivement que les idées simples ou encore les idées complexes de substances peuvent se déduire de l'existence même des choses¹⁶; sentiment qui par exemple le conduira à distinguer entre essences réelles et nominales (cf. *supra*, n. 5). Plus encore: de par son «réalisme» implicite, n'aura-t-il pas indirectement contribué à déspiritualiser l'âme, lui qui semble ne pas exclure que Dieu ait pu investir la matière de quelque puissance de penser¹⁷?

Certes, au départ de son analyse, Condillac reconnaît aussi aux perceptions une valeur représentative immédiate, puisqu'il affirme que, «quand nous apercevons de la lumière, des couleurs, de la solidité, ces sensations et autres semblables sont plus que suffisantes pour nous donner toutes les idées qu'on a communément des corps»¹⁸; mais ces représentations matérielles ne sauraient référer au

¹⁵ *Essai*, I 4 2/27, p. 48.

¹⁶ *Essai*, I 1 1/7, p. 7. Là-dessus, cf. *infra*, IV, p. 361.

¹⁷ *Essai*, I 1 2/9, p. 8.

¹⁸ Dans le sens d'une tradition philosophique qui, par-delà Port-Royal, remonterait jusqu'à Aristote, Locke conçoit d'abord les idées comme signes des choses, ensuite les mots comme signes des idées (cf. aussi *infra*, n. 19); d'une certaine façon, sa sémiotique se voudra donc plus corrective que constitutive, tendra à montrer non pas comme le langage structure la pensée, mais en quoi il peut (bien ou mal) la représenter. De l'avis de Parret, elle n'assume ainsi aucun pouvoir d'articulation du mental (pp. 228 et 244), et selon Schmidt, elle ne revêt qu'un statut d'auxiliaire (pp. 30-32). Cf. aussi *supra*, n. 6 et 11.

¹⁹ Selon l'*Essai philosophique*, «toute la réalité de la connaissance que nous avons des substances est fondée sur ceci: que toutes nos idées complexes des substances doivent être telles qu'elles soient uniquement composées d'idées simples qu'on ait reconnu coexister dans la Nature» (IV 4/12, p. 470).

réel qu'à une phase ultérieure du développement réflexif, en l'occurrence à travers un jugement où l'on vérifierait que «ce que nous rapportons aux choses leur appartient en effet»^a. Et dans une perspective qui prolongerait ainsi celle de l'*Essai* plus directement que la plupart des commentateurs l'ont dit¹⁷, le *Traité des sensations* préciserait que la statue ne serait jamais sortie de son indifférenciation originelle si l'usage du toucher ne lui avait appris à juger que certaines de ses idées peuvent valoir comme autant de qualités transférables à des objets extérieurs. Pour en arriver à une connaissance claire et distincte de la réalité comme telle (c'est-à-dire des choses telles qu'elles se donnent à connaître comme phénomènes perçus), l'homme devra donc avoir analysé, touché, parlé. Selon Locke, il n'aura eu besoin que de percevoir et de penser¹⁸.

Dans l'*Essai philosophique*, déterminer comment les noms constituent les signes des idées relèvera donc d'une analyse plus générale des modalités par lesquelles les idées constituent les signes des choses¹⁹. Chez Condillac, le fonctionnement linguistique indiquera d'emblée comment la réalité s'est rendue signifiante à la pensée, sans qu'il demande à être ajusté à un contenu mental qui, privé ou non, lui préexisterait²⁰; la formation du langage d'action tendrait même

^a *Essai*, I 1 2/11, p. 9.

¹⁷ Les critiques considèrent généralement que le *Traité des sensations* corrige l'idéalisme de l'*Essai*: «On peut dire aussi bien qu'il le confirme; ou que l'*Essai* n'a jamais avancé la moindre thèse idéaliste», déclare Derrida (1973, p. 74). Pour sa part, Pasquale Salvucci parle non pas d'arguments idéalistes corrigés, mais de position phénoméniste confirmée (1957, pp. 61-62 et 103), et il estime que les deux ouvrages s'accordent pour présenter la sensation «come una realtà aperta allo sviluppo» (p. 108). Cf. aussi *infra*, III, n. 25, 39, 65.

¹⁸ Comme le remarque Swiggers (1982, p. 226), Locke soutient que les propositions mentales suffisent à établir l'exactitude ou la fausseté des idées, voire qu'il faut distinguer entre vérité verbale et réelle (*Essai philosophique*, IV 5/8, p. 477).

¹⁹ La plupart des commentateurs relèvent en outre que Locke n'attribue pas aux idées une fonction univoque; ainsi, selon qu'elles recouvrent différentes modalités d'actes mentaux ou désignent des entités réelles visées par la pensée, Landeman les considère comme simples signes d'objets ou comme choses signifiées (pp. 26-30).

²⁰ Pour certains critiques tels Land (1974 a, p. 44) ou Kelemen (1976, pp. 20-22), l'«idéologie» lockienne confinerait même à l'idéalisme, puisqu'elle établirait qu'à chaque réalité idéale exprimée peuvent correspondre autant de sens particuliers qu'il existe d'opérations mentales individuelles: en effet, «les mots ne signifient autre chose dans leur première et immédiate signification, que les idées qui sont dans l'esprit de celui qui s'en sert» (*Essai philosophique*, III 2/2,

à montrer que l'homme apprend à décomposer ses propres opérations dans le même temps qu'il commence à en éprouver le sens pour autrui. Là, une description statique voire atomisante, qui, à travers des mots dont le statut se réduit à celui de noms d'idées, se veut la reconstitution des structures fondamentales de représentation du réel. Et ici, plus dynamique et globale, une évaluation des différentes formes et fonctions sémiologiques par lesquelles l'esprit s'est progressivement développé en instrument d'appréhension du monde. Chez Locke, une connaissance limitée par les contraintes objectives qu'elle se découvre (puisque en quelque manière, les idées doivent toujours s'éprouver comme représentatives des choses); chez Condillac, une connaissance ouverte à des progrès dont sa loi constitutive lui énonce le principe (au sens où l'enquête génétique fait apparaître combien les choses ne peuvent se représenter que dans le langage).

Faute d'avoir parcouru les facultés cognitives dès leur origine, Locke aura ainsi ignoré la formule de multiplication du savoir: il considérera par exemple que les corps ne donnent pas à percevoir assez d'idées pour qu'une connaissance véritablement scientifique puisse jamais s'en dégager²¹. Argumentation dont Condillac à la fois renforce et inverse la valeur, soutenant qu'aucune notion n'a son équivalent dans l'essence même de la réalité, mais concluant de là que la science de l'univers ne devra se concevoir qu'à partir d'idées conçues comme signes de l'expérience humaine. Locke aurait dû au moins comprendre la physique sous la définition qu'il donne de la sémiotique, et non pas l'en exclure²².

p. 325). Exégèse d'orientation mentaliste à laquelle s'oppose notamment Kretzmann, pour qui Locke aurait implicitement distingué «between a name's signification and what the name was used to refer to» (1976, p. 341). De son côté, Landesman commence par contester la pertinence de cette distinction entre signifié et référent, pour ensuite défendre que la fonction significative des idées tient à leur statut non pas de réactions mentales privées, mais d'objets intentionnés par l'esprit (pp. 22, 25, et 34-35; cf. aussi *supra*, n. 19).

²¹ Cf. notamment l'*Essai philosophique*, IV 3/26, p. 460. Avec Mc Niven Hine (1973, pp. 39-40) ou Dagen (p. 96), il faut relever au passage que la gnoséologie lockienne s'appuie plus sur les sciences de la vie que sur la physique ou les mathématiques (là s'expliquerait aussi que Locke ait surtout érigé le langage en instrument classificatoire). Certains commentateurs se servent parfois de cette opposition pour souligner le prétendu «logicisme» du système condillacien, GUSDORF par exemple (1973, pp. 58 et 61; cf. aussi *infra*, III, n. 2).

²² Dans son *Essai philosophique* (IV 21/2-4, pp. 602-603), Locke dénombre trois sciences: la physique (ou philosophie naturelle), «connaissance des choses

En fin de compte, il se sera convaincu à tort que, dans leur origine première de perceptions occasionnées par des objets, les idées dénoteraient quelque structure archétypique du réel, et il aura du coup méconnu que la connaissance objective du monde ne saurait s'établir qu'à proportion du développement des facultés et opérations intellectuelles. Partant ainsi de signes mentaux et verbaux déjà partiellement faits, il en sera alors venu à ignorer comment les sciences se font, et combien elles pourraient s'étendre si leur pratique se confondait avec celle d'une langue reconnue bien faite.

Mais fût-elle inachevée, sa démarche n'en aura pas moins indiqué par où la dépasser elle-même, et avant tout par quelle analyse envisager les systèmes philosophiques articulés sur des idées données toutes faites, sur un dispositif gnoséologique estimé atemporel et universel, sur des projets scientifiques voulus parfaitement indifférents au langage qui les traduit. Bref, en jugeant que Locke a perdu le «fil» de l'analyse encore trop tôt, Condillac montrait plus clairement pourquoi Descartes l'a pour sa part saisi beaucoup trop tard.

1.2. *Erreurs de Descartes*

Descartes s'était pourtant entouré de tous les matériaux nécessaires à une véritable construction analytique: sa première démarche fut pour révoquer en doute toutes les certitudes acquises, le savoir mathématique lui apparut comme un modèle de connaissance bien faite, la nécessité d'une perception claire et distincte des idées représenta pour lui l'idéal gnoséologique suprême, et l'expérience du *cogito* dans laquelle il s'engagea pouvait même ouvrir l'esprit à la conscience de ses propres opérations. Du reste, les écrits condillaciens ne manquent pas de louer la sagesse des réflexions critiques que

comme elles sont dans leur propre existence, dans leurs constitutions, propriétés et opérations», la pratique (ou morale), la sémiotique (ou logique), qui consiste à «considérer la nature des signes dont l'esprit se sert pour entendre les choses, ou pour communiquer sa connaissance aux autres». Condillac reconnaît aussi que les hommes doivent commencer par observer, donc par se faire physiciens; mais ils n'y excelleront que dès le moment où ils auront découvert comment ils ont pu acquérir leurs premières connaissances, et par là développer leurs aptitudes naturelles de logiciens (*Histoire moderne*, VIII 7/XII, pp. 297-298). Cf. *infra*, IV, n. 10 et 23.

l'enseignement traditionnel lui inspira^a, de souligner le «génie supérieur» dont il témoigna en appliquant l'algèbre à la géométrie^b, de constater que ses partisans «n'ignoraient pas qu'il y a des idées plus claires que toutes les définitions qu'on en peut donner»^c, de lui reconnaître enfin le double mérite d'avoir énoncé les règles d'une méthode «beaucoup plus simple qu'aucune de celles qui avaient été en usage jusqu'à lui» et de s'être attelé à l'histoire du cheminement de son propre esprit^d. Et même quand il se trompe (en physique notamment), ses erreurs pourraient parfois se convertir en autant d'incitations à mieux chercher la vérité (là-dessus, cf. *supra*, I, p. 50).

La démarche cartésienne présenterait néanmoins tous les symptômes d'un vice congénital, lequel se laisserait déjà lire dans les troubles secondaires qu'elle donne à observer: si elle a conduit à une cosmogonie plus ingénieuse que vérifiable, à une physique plus déductive qu'expérimentale, à une psychologie plus théorique que pratique, c'est parce qu'elle a insuffisamment analysé ses propres fondements, en l'occurrence les idées du vide et du mouvement^e, celles de l'étendue et de la matière^f, et, en dernier examen, l'idée même de l'idée.

Toute l'argumentation condillacienne tend de fait à démontrer que l'effectuation du *cogito* peut certes donner à l'homme la conscience claire et distincte de sa propre pensée, mais qu'elle ne saurait valoir pour autant comme règle applicable «à des cas différents de l'exemple qui l'a fait naître»^g. Au surplus, ce serait sacrifier à l'innéisme que d'envisager d'autres perceptions idéelles aussi immédiatement évidentes que celles occasionnées dans l'esprit par l'action perceptive directe: car, renchérit Condillac, le lecteur doit absolument remarquer «que je ne me borne pas à dire qu'on doit commen-

^a *Histoire moderne*, XX 4/XIV, p. 437.

^b *Histoire moderne*, XX 6/XIV, p. 473.

^c *Essai*, I 3/10, p. 38.

^d *Essai*, II 2 3/41, p. 115.

^e Plus sage que Descartes, Newton «rejette le plein comme une supposition avec laquelle on ne saurait concilier le mouvement» (*Traité des systèmes*, XII, p. 200).

^f Selon la *Dissertation sur les monades*, les Cartésiens se trompent en jugeant «que l'étendue est ce qu'il y a de premier dans la matière» (II 5, p. 173).

^g *Traité des systèmes*, VI 2, p. 145.

cer par les idées les plus simples ; mais je dis par les idées les plus simples 'que les sens transmettent', ce que j'ajoute afin qu'on ne les confonde pas avec les notions abstraites, ni avec les principes généraux des philosophes»^a. Bref, Descartes aurait indûment travesti les idées, leur attribuant des qualités originelles qui relèveraient en fait des seules sensations, voyant en elles des unités et non des multiples, les développant dès lors dans un ordre contraire à celui de leur constitution réelle²³.

L'insuffisance de son système viendrait de cette genèse pervertie : ses principes ne donnent rien à connaître parce qu'ils ne méritent pas leur nom, ses définitions tournent en tautologies parce qu'elles partent de notions elles-mêmes incomplètement définies, sa science reste spéculative parce qu'elle n'a pas commencé par examiner les origines des spéculations scientifiques. A ignorer ainsi que les facultés de l'âme et les pensées se sont formées et développées conjointement, Descartes en viendra alors à considérer les unes et les autres comme instituées une fois pour toutes, et, par une extrapolation que Condillac ne cessera de dénoncer comme l'erreur méthodologique capitale de la métaphysique, il finira par puiser la connaissance du monde réel dans les idées mêmes que l'esprit aura pu tirer de son propre fonds. Celle de l'étendue, il la jugera par exemple conforme «à la réalité des choses»^b, puis l'utilisera pour fonder tout savoir sur l'univers physique ; or, selon l'analyse qu'en fournit notamment le *Traité des sensations*, elle devrait plutôt apparaître comme un phénomène perceptif, et non pas comme quelque reflet objectif du réel.

Condillac n'en tient pas moins à distinguer entre l'âme et le corps²⁴, puisque, dans la ligne de la théorie malebranchiste des

^a *Essai*, II 2 3/34, p. 112.

^b *Dissertation sur les monades*, II 5, p. 173. Là-dessus, cf. encore *infra*, IV, n. 23.

²³ A la suite de Lenoir (p. 130) et de Radovanovitch (pp. 61-62), il faut noter qu'en perspective condillacienne, la certitude du *cogito* relève plus de la perception sensible que de la pure intellection. Contrairement à la présentation qu'en offrent par exemple Grimsley (1967, p. 659), Jacques Chouillet (1972, p. 51) et, dans une moindre mesure, Sapir (pp. 8 et 173), les idées telles que les envisage Condillac ne sont donc pas claires et distinctes au sens où Descartes les voyait ; d'autres critiques ont souligné la différence, par exemple Lefèvre (1966, p. 28), Mc Niven Hine (1979, p. 24), ou encore Bréhier (p. 341). Sur ce thème, cf. aussi *infra*, IV, n. 46.

²⁴ De l'avis de Petacco (1974, p. 170), Condillac aurait repris la distinction cartésienne entre le corps et l'âme ; cette dernière ne saurait toutefois s'identifier chez

causes occasionnelles, il avance que «nos sens ne sont qu'occasionnellement la source de nos connaissances»^a; mais il entend aussi démontrer que la pensée prend conscience d'elle-même en s'éprouvant dans les sensations, et précisément, ainsi qu'en témoigne la pratique naissante du toucher, en s'expérimentant d'abord comme substance étendue. Au surplus, l'origine sensible du mot même de «pensée» aurait totalement échappé aux Cartésiens (identifiés ici avec les auteurs de la *Logique* de Port-Royal), qui persisteront donc à ignorer que les connaissances procèdent des sens^b. Malebranche aurait certes discerné «qu'il se mêle des jugements dans nos sensations» (en l'occurrence dans l'appréciation visuelle des grandeurs et distances), mais il finit par les attribuer à Dieu, témoignant ainsi d'une méthode qui, au même titre que celle de Descartes, aura dérogé à l'ordre des genèses^c.

Mais le meilleur indice attestant que les Cartésiens n'auraient pas saisi les idées et les facultés intellectuelles dans leur origine première de sensations, ce serait leur méconnaissance de l'absolue nécessité des signes; Condillac ne manque pas de la leur reprocher^d, et d'en conclure que, détachés de toute préoccupation sémiologique, ils devaient nécessairement en arriver à traiter les mots comme les idées, c'est-à-dire à voir en eux autant de marques représentatives des choses, de «signes de quelque réalité»^e. Confrontée aux faits, cette critique pourrait toutefois laisser perplexe: la *Grammaire* de Port-Royal n'a-t-elle pas précisément développé une théorie sur le langage inspirée des principes de Descartes? Et depuis les travaux de Chomsky, la recherche actuelle peut-elle nier l'existence d'une linguistique proprement cartésienne?

^a *Essai*, I 1 1/8, p. 7. L'occasionalisme imprégnera aussi certains passages du *Traité des sensations*; cf. par exemple *Desssein de cet ouvrage*, p. 222, n. 1.

^b *Essai*, II 1 10/103, p. 87, et n. 3.

^c *Traité des sensations*, III 4/3, p. 288. Sur Condillac et Malebranche, cf. encore *infra*, IV, n. 42, et Conclusion, n. 7.

^d *Essai*, I 4 2/27, p. 48.

^e *Essai*, I 5/7, p. 50.

lui avec la faculté de penser, précise Heidsieck, mais elle vaut plutôt comme «le centre actif qui fait l'unité du corps sentant» (p. 72). Pour de plus amples détails sur les conceptions condillaciennes en la matière, cf. *infra*, IV 1.2 a, n. 42, 44, 46 et 47 notamment.

En réalité, les investigations d'Arnauld et Lancelot ne s'appuieraient qu'indirectement sur Descartes, et plusieurs d'entre elles s'inscriraient même dans des traditions idéologiques plus anciennes; spécificité que Condillac n'aura d'ailleurs pas plus soulignée en son temps que Chomsky aujourd'hui. De plus, les travaux menés au XVIII^e sur la grammaire générale en ont souvent infléchi les perspectives initiales²⁵, et il faut ajouter qu'à l'instar de presque toute l'époque, leurs auteurs refusèrent souvent d'ériger la méthode cartésienne en modèle²⁶; en fait de trait distinctif (et encore ce dernier dénoterait-il aussi des racines historiques plus profondes), ils ne lui devraient peut-être que leur goût de la systématisation et surtout leur conception de la raison comme puissance articulatoire innée, comme faculté universelle plus ou moins nécessairement prolongée en activité linguistique plus ou moins accessoire. Prises sous un angle d'approche aussi largement ouvert, les réflexions par lesquelles Condillac se situerait face à Descartes coïncideront en fait avec celles qui peuvent mieux le définir face aux tenants de la grammaire générale, en l'occurrence avec ses analyses des rapports entre le langage et la pensée (cf. *supra*, I 2.3, n. 60, 62 et 63 notamment).

Mais dès lors que la prétendue linguistique cartésienne appellera un contenu moins vague, sa détermination par rapport au projet condillacien s'en révélera plus problématique: cela surtout parce qu'elle n'existerait pas en tant que telle, et qu'en particulier, rien

²⁵ De nombreuses études contestent aujourd'hui l'origine essentiellement cartésienne de la pensée grammaticale de Port-Royal; plusieurs se trouvent mentionnées dans la bibliographie qu'a établie Aarsleff (1975 c, pp. 445-446). Pour la plupart des spécialistes, André Joly par exemple (1977, pp. 185-186), les théoriciens de la grammaire générale auraient beaucoup puisé dans l'œuvre du grammairien espagnol Franciscus Sanctius intitulée *Minerva seu de causis linguae latinae* (1587). Pour un exposé mesuré et complet de la question, cf. les remarques introductives du livre de Dominicy (1984 a, pp. 10-16 surtout). Sur les critiques que les vues de Chomsky ont suscitées, cf. la recension bibliographique dressée par Porset (1977), et *supra*, Introduction 1, n. 13 et 14, ou *infra*, n. 27 et 28. La réception des théories port-royalistes au XVIII^e a déjà fait l'objet de plusieurs notes (cf. notamment *supra*, I, n. 5, 33 et 63, et aussi *infra*, IV, n. 111).

²⁶ Cependant, les philosophes des Lumières ne portent pas sur Descartes le jugement aussi systématiquement négatif que dépeint André Joly (1977, p. 184): ainsi, dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* (1751), d'Alembert parle de lui en des termes balancés qui rappelleraient presque ceux de Condillac: «Si Descartes qui nous a ouvert la route, n'y a pas été aussi loin que ses sectateurs le croient, il s'en faut beaucoup que les sciences lui doivent aussi peu que le prétendent ses adversaires» (pp. XXV-XXVI).

chez Descartes n'autoriserait réellement à conclure qu'il aurait expliqué l'utilisation de la langue par l'activité de quelque faculté créative innée²⁷. D'abord, il n'a envisagé le langage que très occasionnellement, et quand il en traite, par exemple dans la cinquième partie du *Discours de la méthode* (1637) ou dans une lettre du 23 novembre 1646 au marquis de Newcastle, ce n'est que pour le considérer comme l'une des manifestations intellectuelles propres à l'homme²⁸; et même pas la plus éminente ou remarquable, puisqu'il précisera que la pratique de la parole requiert en fait peu d'intelligence, et que, dans la *Recherche de la vérité par la lumière naturelle* (dialogue inachevé paru à titre posthume en 1701), il la fera dépendre non pas d'un savoir scientifique, mais d'une connaissance expérimentale²⁹.

Telle qu'elle envisage ici les mécanismes de la pensée, la méthode cartésienne recèle au moins deux présupposés implicites qui la rendent difficilement conciliable avec celle de Condillac: d'une part, elle ne reconnaît qu'aux hommes la capacité de déployer des opérations sensibles et intellectuelles, et, *a fortiori*, de les manifester par de quelconques signes, thèse expressément réfutée dans le *Traité des animaux*: «Il y a donc autre chose dans les bêtes que du mouvement. Ce ne sont pas de purs automates: elles sentent.»^a D'autre part, alors que Condillac voit dans le langage l'instrument du progrès de l'entendement, Descartes le dépeint plutôt comme une activité mentale subalterne, vraisemblablement parce que les mots relèvent selon lui du domaine corporel et que leur déroulement dans le discours

^a I 1, p. 341. Cf. encore *infra*, p. 128 et IV 2.2 a (n. 122 notamment).

²⁷ Dostert établit que, contrairement à ce qu'en dit Chomsky, Descartes n'a nulle part présenté le langage comme l'aptitude la plus caractéristique de l'intelligence humaine (p. 47). Constatation analogue chez Aarsleff (1975 c, pp. 447-448). Pour André Joly, la philosophie cartésienne ignorerait même toute préoccupation linguistique (1977, pp. 167 et 176-179). Cf. encore *infra*, n. 28.

²⁸ Dans son *Discours de la méthode*, Descartes constate que, même atteints d'hébétéude ou de folie, les hommes conservent toujours la capacité de verbaliser leurs pensées, «et qu'au contraire il n'y a point d'autre animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable» (V, p. 165). Et il ajoute plus bas qu'il faut fort peu de raison «pour savoir parler» (*ibid.*). Chomsky aurait donc extrapolé en concluant ici que le langage manifesterait la quintessence de l'activité intellectuelle.

²⁹ L'interlocuteur qui incarne Descartes propose de différencier les sciences «et les simples connaissances qui s'acquièrent sans aucun discours de raison, comme les langues, l'histoire, la géographie, et généralement tout ce qui ne dépend que de l'expérience seule» (pp. 883-884).

tiendrait d'une faculté qu'il juge perméable à l'action des sens, l'imagination en l'occurrence³⁰. D'ailleurs, le cartésianisme n'inspirera de théories proprement linguistiques que chez des auteurs qui, tels Cordemoy ou Lamy, retiendront surtout la distinction qu'il établit ainsi entre l'âme et le corps, et dès lors examineront la communication verbale dans ses composantes physiologiques ou dans sa fonction d'amplification des impressions sensibles³¹.

Descartes n'annoncerait donc en rien l'idée condillacienne d'un langage constitutif des opérations intellectuelles: la dixième de ses *Règles pour la direction de l'esprit* précisera par exemple que la vérité échapperait si, à chaque étape des raisonnements déductifs, l'esprit ne pouvait opérer directement, sans s'appuyer sur aucune instance auxiliaire ou intermédiaire. Et surtout, sa fameuse lettre à Mersenne du 20 novembre 1629 indiquera que s'ils voulaient travailler à l'élaboration d'un projet de langue universelle, les philosophes devraient d'abord s'atteler au recensement de toutes les pensées humaines, à leur détermination en clarté et simplicité³². La différence de démarche ressortirait même d'autant mieux que l'orienta-

³⁰ Dans la série des *Troisièmes Objections* qu'il dirige contre les *Méditations métaphysiques*, Hobbes postulait que le raisonnement pût dépendre des noms, et ces derniers relever eux-mêmes de l'imagination, donc de l'activité des organes corporels. Descartes lui rétorquera notamment que «l'assemblage qui se fait dans le raisonnement n'est pas celui des noms, mais bien celui des choses signifiées par les noms» (*Réponse à l'Objection quatrième*, p. 405). Ricken souligne les incompatibilités entre ce dualisme cartésien et la linguistique condillacienne (1984 a, p. 37 et b, p. 339; cf. aussi *supra*, I, n. 58).

³¹ Dans son *Discours physique de la parole*, Cordemoy aurait en quelque sorte débordé la philosophie cartésienne par elle-même: le langage lui apparaît non pas seulement comme manifestation de l'activité spirituelle, mais comme résultat de mécanismes matériels susceptibles d'études détaillées (notamment pour ce qu'ils pourraient se prolonger en gestes: cf. *supra*, I, n. 48). Approche certes destinée à mieux contraster les qualités respectives de l'âme et du corps (Droixhe, 1978, pp. 251-252), mais aussi ouverte à des interprétations carrément matérialistes (Ricken, 1979, p. 8). De même, dans *De l'art de parler* (1675), dont la troisième édition, de 1688, s'intitule *La rhétorique, ou l'art de parler*, Bernard Lamy s'appuie sur la psychophysiologie cartésienne pour démontrer que les productions linguistiques dépendent de l'imagination; analyse qui, comme le montre Ricken (1969, pp. 184-185), le conduira finalement à dénoncer la conception rationaliste de l'ordre des mots.

³² La langue universelle ne pourra s'établir que fondée sur la vraie philosophie, «car il est impossible autrement de dénombrer toutes les pensées des hommes, et de les mettre par ordre, ni seulement de les distinguer en sorte qu'elles soient claires et simples, qui est à mon avis le plus grand secret qu'on puisse avoir pour acquérir la bonne science» (p. 915).

tion de ces deux textes se verra infléchi par un autre grand philosophe qui, sur le thème spécifique des rapports entre le langage et la pensée, pourrait passer pour l'inspirateur principal de Condillac.

Leibniz présenterait effectivement une doctrine reconnaissant aux signes plus qu'une fonction ancillaire, voire même les instituant en instruments de connaissance, de sorte que se réclamer de lui constituerait un impératif pour qui souhaiterait élaborer une sémiologie nouvelle, et par là dépasser autant Descartes que Locke. Bref, le cheminement condillacien se donnerait déjà à lire derrière celui-là même qui a conduit de la *Dissertatio de arte combinatoria* aux *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*.

1.3. *Reflets de Leibniz*

Nombre de critiques ont effectivement comparé la caractéristique universelle leibnizienne au projet condillacien de fonder la langue scientifique idéale sur le modèle des mécanismes et règles observables dans le raisonnement mathématique³³. D'autres ont encore rapproché les deux doctrines en s'appuyant sur certaines affirmations des *Nouveaux Essais*, surtout sur celles que développe le Troisième livre, entièrement consacré au langage: comme après lui Condillac, Leibniz juge que le philosophe ne devrait pas user des mots sans d'abord leur attacher des notions précises³⁴, ou encore que la détermination de leur signification fera mieux connaître les opéra-

³³ Pour Andresen, les deux philosophes auraient envisagé «a postdiscursive language based on a formal, rational calculus» (1979, p. 250); même analyse chez Land (1974 a, pp. 110-111), Hasnaoui (p. 118), Klaus (pp. 135-136) ou encore Knowlson, lequel signale cependant que Condillac prend comme unités constitutives non pas les idées simples, mais les sensations (1975, pp. 171-172). Sur les objections à cette interprétation selon laquelle la linguistique condillacienne aurait poursuivi le projet d'une combinatoire universelle analogue à celle dont parlait Leibniz dans sa *Dissertatio de arte combinatoria* (1666), cf. *supra*, Introduction, n. 60-61, I, n. 96, et *infra*, III, n. 125 et 141, IV, n. 5 et 112.

³⁴ Dans le dialogue qu'il poursuit avec lui, Théophile (*alias* Leibniz) ne manque pas de concéder à Philalèthe (Locke) que l'usage philosophique de la communication «est celui qu'on doit faire des mots, pour donner des notions précises et pour exprimer des vérités certaines en propositions générales» (*Nouveaux Essais*, III 9/3, p. 315).

tions de l'entendement³⁵. Tous les deux contestent aussi l'idée de Locke selon laquelle les propositions «purement identiques» (c'est-à-dire «frivoles») ne rempliraient aucune fonction cognitive³⁶, et ils se rejoindraient jusque dans plusieurs détails de leur présentation respective des langues: chez l'un et l'autre, les sons inarticulés apparaissent les premiers, et le développement linguistique se trouve appréhendé indépendamment de toute arbitrarité ou immotivation³⁷.

Au surplus, l'exhumation récente d'une dissertation que Condillac a consacrée à la monadologie pourrait encore accréditer l'idée que, plus directement qu'il n'y paraît, l'influence leibnizienne aurait orienté tout le cours de sa philosophie: de fait, il tente de montrer dans ce texte «ce qu'il y a de certain dans le système des monades»^a, se déclare attaché au principe de l'harmonie préétablie^b, ou encore reconnaît dans les corps l'existence d'êtres simples et indivisibles^c.

^a *Dissertation sur les monades*, p. 144 (titre de la Seconde partie). Sur ce texte, cf. *supra*, Introduction, n. 11.

^b *Dissertation sur les monades*, II 6 («De l'harmonie des êtres»), pp. 174-177.

^c *Dissertation sur les monades*, II 5, pp. 168-169. Cf. aussi *Lettres à Cramer* (14 octobre 1749): «Aurais-je point entrepris de combattre le principe de Leibniz; il y a des composés donc il y a des êtres simples: ...» (p. 62). Idée que Condillac reprendra dans *De l'art de raisonner* (I 3, pp. 629-630).

³⁵ Théophile déclare que «les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain» et qu'«une analyse exacte de la signification des mots ferait mieux connaître que toute autre chose les opérations de l'entendement» (*Nouveaux Essais*, III 7/6, p. 313). Comme le relève notamment Apel (p. 305), Leibniz montrait aussi que les mots contribuent à la formation de la pensée, cela par exemple dans son texte intitulé *Unvorgreifliche Gedanken betreffend die Ausübung und Verbesserung der deutschen Sprache* (composé entre 1697 et 1709, publié par J.G. Eckhardt dès 1717); en mentionnant cette œuvre dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie* (1847), Degérando disait même qu'elle aurait annoncé la méthode suivie plus tard par Condillac dans la *Logique* et la *Langue des calculs* (*Deuxième partie. Histoire de la philosophie moderne*, XVII/III, p. 139, n. 1).

³⁶ Dans ses *Nouveaux Essais* (IV 8, pp. 409-414), Leibniz entend effectivement de démontrer l'utilité, et des propositions «frivoles», et de celles qu'il appelle «identiques à demi» (c'est-à-dire qui «font penser à propos à ce que l'on sait», p. 410); or, Condillac reproche précisément à Locke d'ignorer que l'évidence consiste uniquement dans l'identité (cf. *supra*, p. 104). L'analogie des deux démarches a surtout capté l'attention de Derrida (1973, pp. 83-87). Cf. aussi *infra*, n. 42.

³⁷ Beal considère qu'à l'instar de Leibniz (cf. par exemple son fragment *De connexion inter res et verba, seu potius de linguarum origine*, publié par Couturat en 1903, pp. 151-152), Condillac entend fonder en raison la relation entre le signe et la chose signifiée, puisque, par exemple, sa *Grammaire* conteste toute institution arbitraire des langues (pp. 213-214). A ce propos, cf. encore *supra*, p. 105 et 1, n. 85.

Ces convergences pourraient d'ailleurs en révéler d'autres: Leibniz et Condillac ne se rejoignent-ils pas pour affirmer l'immatérialité de l'âme et l'unicité dernière du réel, ou encore pour postuler l'analyticité du jugement vrai³⁷?

Mais qu'elles concernent la sémiologie ou la gnoséologie générale, ces ressemblances entre les deux systèmes devront encore se vérifier dans les textes; en particulier, ne faudra-t-il pas évaluer leur portée en fonction de la connaissance réelle que Condillac pouvait avoir de la doctrine leibnizienne, et des appréciations effectives qu'il lui a consacrées?

Or, comme on l'a déjà signalé (cf. *supra*, p. 99 et I, n. 11), les auteurs français du XVIII^e ne connaissaient la pensée de Leibniz que très partiellement. Condillac lui-même préfère souvent se retrancher derrière les traités latins de Wolff, ou sinon n'indique qu'avec parcimonie ses sources de référence: une de ses lettres à Cramer renvoie au *Journal des savants* de juin-juillet 1695, de même d'ailleurs que la *Dissertation sur les monades*^a, laquelle évoque encore un commentaire de Gottlieb Hansch publié en 1728^b, et où figurait notamment le texte latin de la *Monadologie*³⁸.

^a *Lettres à Cramer* (début 1747), p. 94. *Dissertation sur les monades*, I 3, p. 132. Dans l'édition mentionnée du *Journal des savants*, Condillac aura pu lire le texte de Leibniz intitulé *Système nouveau de la nature et de la communication des substances, aussi bien que de l'union qu'il y a entre l'âme et le corps* (lundi 27 juin, pp. 444-454 et lundi 4 juillet, pp. 455-462).

^b *Dissertation sur les monades*, I 3, p. 126, n. a. Commentaire que signale également le *Traité des systèmes*, VIII 1/10, p. 159, n. 1. Cf. en plus *infra*, n. 39.

³⁷ Certains critiques montrent que Leibniz et Condillac ont tous deux envisagé la vérité comme issue de la décomposition analytique des concepts: Zac (p. 549), Takesada (1982 b, p. 234), Auroux (1984 a, p. 590).

³⁸ *Principia philosophiae, more geometrico demonstrata*, pp. 1-19. Dans l'étude de Mc Niven Hine (1979, notamment pp. 89-96), plusieurs autres sources possibles se trouvent encore mentionnées, parmi lesquelles cette même traduction latine de la *Monadologie* qu'avaient déjà publiée les *Acta Eruditorum* de 1721 (*Supplementa* VII, sect. XI, pp. 500-514), ou encore, établi par Des Maizeaux, le *Recueil de diverses pièces, sur la philosophie, la religion naturelle, l'histoire, les mathématiques* (1720), où figuraient par exemple la réplique à l'article «Rorarius» du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (pp. 420-456/II), et, dans la seconde édition, de 1740 (pp. 485-504/II), les *Principes de la nature et de la grâce, fondés en raison* (1714). Condillac signale l'ouvrage dans sa *Dissertation sur les monades* (II 8, p. 184, n. a; p. 195); il renvoie aussi à une définition de la substance que Leibniz avait présentée dans l'*Histoire des ouvrages des savants* de juillet 1698, article V, pp. 329-342 (I 3, p. 133, n. a). Sur Wolff, cf. *supra*, I, n. 58.

De plus, chacun sait que la plupart des travaux logiques et linguistiques du philosophe allemand restèrent longtemps méconnus: les *Nouveaux Essais*, terminés en 1704, n'accédèrent à la publication qu'en 1765, et la *Brevis designatio meditationum de originibus gentium, ductis potissimum ex indicio linguarum*, opuscule de 1710 dans lequel les chercheurs voient aujourd'hui l'amorce d'un projet comparatiste, ne connut de large diffusion qu'une fois reprise dans les *Opera omnia* de Dutens (1768). La même observation vaudrait pour beaucoup d'autres textes de Leibniz, et pourrait expliquer pourquoi les théoriciens des Lumières ont peu discuté sa philosophie du langage; s'ils l'avaient mieux connue, ils y auraient certainement retrouvé plusieurs de leurs préoccupations majeures, puisqu'elle porte par exemple sur les vertus de l'étymologie ou sur les caractéristiques présumées des langues naturelles⁴⁰.

Et effectivement, Condillac ne semble avoir établi son opinion sur Leibniz qu'à partir d'ouvrages de métaphysique tels que la *Monadologie* ou encore le *Système nouveau de la nature et de la communication des substances* (1695). Dès lors, rien d'étonnant que, dans le *Traité des systèmes* au premier chef, mais aussi dans sa *Dissertation* de 1748, il ait généralement placé les Leibniziens à la même enseigne que Descartes, leur reprochant par exemple d'avoir appuyé leurs démonstrations sur des notions incomplètement analysées, celle de monade avant tout: de fait, «serait-on plus avancé de dire avec eux, que le phénomène de l'étendue a lieu, parce que les premiers éléments des choses sont inétendus, que de dire avec les Cartésiens qu'il y a de l'étendue, parce que les premiers éléments des choses sont étendus?»^a. Défaut d'analyse qui, ici comme dans toutes les autres doctrines spéculatives, laisserait subrepticement accroire que le jeu autonome des concepts suffirait à édicter toutes les règles de constitution du monde; ainsi, la méthode leibnizienne pêcherait pour avoir fondé les unités monadiques sur une idée de force elle-même dotée d'un contenu positif, pour avoir ignoré qu'en réalité,

^a *Traité des systèmes*, VIII 2/1, p. 160.

⁴⁰ Pour une recension assez complète des travaux contemporains sur la «linguistique» de Leibniz, consulter les deux répertoires bibliographiques qu'a établis Aarsleff (1975 c, pp. 385-410 et 1979, pp. 43-47), ainsi que son article sur l'ouvrage de Schulenburg (1975 b). Parmi les études d'ensemble parues depuis, à signaler celle de Burkhardt (bibliographie générale pp. 451-466).

toute détermination idéale ne saurait référer qu'à une expérience strictement phénoménale: «J'ai quelque sorte d'idée de ma propre force quand j'agis, je la connais au moins par conscience. Mais, lorsque j'emploie ce mot pour expliquer les changements qui arrivent aux autres substances, ce n'est plus qu'un nom que je donne à la cause inconnue d'un effet connu.»^a

De plus, en considérant l'infini comme un exemple de notion «réalisée» abusivement^b, ou en contestant aux monades la capacité d'éprouver des perceptions représentatives de l'univers^c, Condillac aura lui-même prévenu toute application exagérée de ses propres spéculations métaphysiques (cf. aussi *supra*, Introduction, n. 49). Par un glissement très significatif de toute sa démarche, il détachera d'ailleurs la problématique des «idées obscures» de son contexte monadologique initial, pour ne la situer qu'en perspective expérimentale: «Or quand il y aurait des perceptions dont on n'a point conscience, et quand tous les autres principes de Leibniz seraient vrais, de quel avantage les choses seraient-elles dans la pratique? Il n'y a que ceux que l'expérience nous fait remarquer en nous-mêmes qui puissent là-dessus nous être de quelque utilité.»^d Et dans *De l'art de penser* ou dans la *Logique*, Leibniz n'interviendra plus qu'en renfort de l'opinion selon laquelle l'étendue constituerait un phénomène perceptif^e. En fin de compte, il n'aura suscité l'intérêt de Condillac que dans la seule mesure où ses analyses sur l'essence du réel pourraient corroborer des faits de la réalité phénoménale.

- ^a *Traité des systèmes*, VIII 2/2, p. 161. Argumentation similaire dans la *Dissertation sur les monades*, I 2, p. 120. Sur la notion de force chez Condillac, cf. aussi *infra*, IV, p. 323, et n. 46; et encore Conclusion, n. 5.
- ^b *Dissertation sur les monades*, II 3 («De l'infini») et 4 («Continuation de la même matière»), pp. 154-166. Cf. aussi *supra*, Introduction 3 (et n. 49), et aussi *infra*, p. 162, III, n. 133 et IV, n. 28.
- ^c *Traité des systèmes*, VIII 2/5, pp. 163-164. Cf. également, dans la première partie de la *Dissertation sur les monades*, tout le chapitre III (pp. 125-134). Et aussi *Lettres à Cramer* (début 1747), pp. 91-93.
- ^d *Lettres à Cramer* (début 1747), p. 95. Cf. aussi *Dissertation sur les monades*, I 3, p. 127. Plus tard, Condillac admettra l'existence de perceptions non pas proprement obscures, mais faibles — *Lettres à Cramer* (19 septembre 1747), pp. 67-69 —, voire même reconnaîtra avoir soutenu à tort qu'aucune perception n'échappe à la conscience — *Lettres à Cramer* (24 septembre 1749), p. 58. Cf. aussi *infra*, III, n. 8 et 25.
- ^e *De l'art de penser*, I 2, p. 720, n. 1. *La Logique. Eclaircissements que m'a demandés M. Poté de la doctrine, professeur à Périgueux*, p. 415.

De la thèse de l'harmonie préétablie, la *Dissertation sur les monades* se refuse ainsi à déduire quoi que ce soit d'autre sur la nature des êtres et des choses, sinon que l'âme délimite une sphère spirituelle «indépendante des corps»^a; la comparaison avec Descartes a d'ailleurs montré en quoi la distinction que Condillac établit entre les deux substances ne l'empêche en rien de reconnaître l'homogénéité fondamentale des différentes plages de l'expérience sensible (cf. *supra*, p. 113). En outre, il ne conclut à l'existence d'entités monadiques que par pure extrapolation, en une sorte de dénonciation provisionnelle des abus de métaphysique où pourrait entraîner une mauvaise détermination des notions d'étendue et d'infini; de fait, la référence à des êtres simples inétendus s'impose à lui dans le même moment qu'il écarte la notion d'éléments corporels infiniment divisibles, réduits à l'attribut essentiel de l'extension: «Un corps n'est donc pas une substance étendue composée à l'infini de substances toujours étendues.»^b Et si les fondements du réel ne peuvent s'appréhender qu'indirectement, c'est avant tout parce que l'expérience ne saurait nous en livrer d'autre idée que celle de leur possibilité: par exemple, la monade ne se laissera déterminer que par analogie avec le concept d'unité tel que les opérations arithmétiques le donnent sensiblement à éprouver^c.

De même, l'esprit ne se forgera d'image positive de Dieu qu'en remontant jusqu'à l'idée de causalité que peuvent lui inculquer des enchaînements répétés de phénomènes sensibles; ses autres attributs, l'instance monadique suprême les recevra par négation de ceux qui circonscrivent le cadre expérimental humain: elle ne connaît pas la durée, conçoit donc sans succession, ne pratique dès lors aucun langage. Bref, les mêmes effets «qui nous ont conduits à cette première cause, nous feront connaître ce qu'elle est quand nous réfléchirons sur ce qu'ils sont en eux-mêmes»^d. Autant dire que, pour Condillac, la connaissance scientifique des raisons et fins dernières ne se remplira jamais que du vide de son propre objet, n'exprimera toujours

^a *Dissertation sur les monades*, II 6, p. 176. Cf. encore *infra*, IV, p. 345, la citation du même ouvrage.

^b *Dissertation sur les monades*, II 5, p. 170.

^c Il faut passer par des recherches sur les nombres «si l'on veut parler des monades avec des idées mieux déterminées qu'on n'a encore fait» (*Dissertation sur les monades*, II 3, p. 154).

^d *Dissertation sur les monades*, II 9, p. 205.

que sa propre impuissance à dire l'indicible, à mesurer l'incommensurable, à délimiter l'illimité: de l'essence du monde, l'homme pourra seulement savoir qu'elle constitue l'invisible revers de la réalité que ses sens lui offrent à voir, tant il est vrai que nous ne pouvons rien connaître «que par des perceptions que nous rapportons à nous et au-dehors»^a.

Mais cette théologie négative aurait-elle empêché que les deux philosophes prolongent leur dialogue jusque dans les domaines de la gnoséologie et de la linguistique, eux qui ont l'un et l'autre situé la connaissance et le langage par rapport à leur conception générale du monde? A la doctrine métaphysique de l'harmonie préétablie, Leibniz rattache ainsi une théorie sémiologique de l'expression: la fonction représentative des propositions tiendrait à la valeur expressive des rapports qui peuvent s'établir entre les idées les plus abstraites et les plus corporelles, tout aussi naturellement qu'une hiérarchie continue de monades paraît apte à exprimer le monde⁴¹. Et si la vérité réside dans l'identité des énoncés entre eux, ce serait essentiellement parce que l'unité monadique contient en elle le déroulement virtuel de tous ses prédicats.

Or, pas plus qu'il n'a reconnu la possibilité d'une preuve ontologique de l'existence de Dieu, Condillac n'aurait admis que les principes de la connaissance renvoient à un système métaphysique dont il a précisément refusé de rien tirer. En outre, la conception leibnizienne du réel va s'appuyer sur toute une armature logique, tandis que lui tendra plutôt à récuser les démonstrations formelles des logiciens, ainsi que tous les raisonnements qui, tels les syllogismes, consisteraient «dans la forme du discours, plutôt que dans le développement des idées»^b; à l'entendre, les seules lois constructives se révéleront

^a *Dissertation sur les monades*, II 5, p. 169.

^b *De l'art de penser*, I 9, p. 747. Là-dessus, cf. aussi *infra*, Conclusion, n. 19.

⁴¹ Verburg souligne que, dans son fragment de 1677 intitulé *Dialogus seu de connexion inter res et verba*, Leibniz fonde sur la configuration monadique du réel l'ensemble des rapports de vérité dont une proposition peut témoigner (p. 605); cf. aussi l'analyse de Burkhardt sur le même texte (pp. 250-253). Telle que l'examine Dascal, la théorie leibnizienne de l'expression se révèle effectivement le pendant sémiologique de la doctrine de l'harmonie préétablie (1978, pp. 189-190). Posant que les signes tiennent leur valeur expressive non pas d'eux-mêmes, mais des relations qui les constituent en structures, elle aurait par ailleurs préparé l'avènement de la science des systèmes formels, estiment Kretzmann (1967, p. 382), Land (1974 a, pp. 138-139) ou à nouveau Dascal (1978, pp. 131-132).

celles que la pensée aura pu se reconnaître comme siennes par reconstitution génétique, non pas celles qu'elle pourrait spontanément déduire de ses diverses modalités d'appréhension des concepts. Par exemple, il n'envisagera pas l'identité dans le sens strict d'une relation entre deux termes substituables l'un à l'autre⁴².

Toutefois, même si les fondements de la sémiologie leibnizienne paraissent ainsi la distinguer de celle de Condillac, l'une et l'autre pourraient se rejoindre en ce qu'elles se seraient écartées de la thèse classique selon laquelle les signes figureraient autant d'idées elles-mêmes représentatives du monde, en ce qu'elles auraient par là annoncé la conception moderne d'une vérité envisagée dans les rapports formels que des figures symboliques nouent entre elles⁴³. De fait, comme celui de Leibniz dans sa maturité, le système condillacien investit le langage d'une fonction constitutive, et la *Langue des calculs* stipulera même que l'esprit puisse utiliser les signes de la même manière qu'il travaille en arithmétique, en se laissant guider par leur analogie formelle; et si Condillac valorise tant l'algèbre, c'est parce qu'elle illustrerait «comment la simplicité des expressions facilite le raisonnement»⁴⁴.

⁴² *La Logique*, II 7, p. 408.

⁴³ Comme le signale Auroux, l'identité conserve pour Condillac un indéniable caractère intensionnel (1981 a, pp. 529-530, n. 15). Il rejette d'ailleurs tout énoncé où elle se montrerait «en même temps dans les termes et dans les idées» (*La Langue des calculs*, I 5, p. 432); et selon lui, toute proposition «identique en elle-même est instructive pour nous» (*De l'art de penser*, I 10, p. 749), alors que, dans pareil contexte (par exemple quand telle propriété se trouve affirmée d'un métal), Leibniz aura plutôt parlé d'«identiques à demi» (cf. *supra*, n. 36, et *infra*, III, n. 50). Cette conception de l'identité paraîtra peut-être mener à un «nominalisme extraordinaire» (Auroux, 1981 a, p. XVIII); toutefois, comme Leibniz dans sa préface de 1670 à l'œuvre de Marius Nizolius *De veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos, libri IV* (1553), Condillac conserve une notion distributive des universaux, donc maintient l'existence des idées générales (là-dessus, cf. *infra*, III, n. 122).

⁴⁴ Dascal considère ainsi que Leibniz a reconnu aux signes une valeur de moins en moins instrumentale, de plus en plus constitutive; évolution dont témoigneraient notamment l'intérêt croissant que susciterent en lui les procédures cognitives usant de symboles, ou encore la fonction d'élargissement du savoir qu'il attribua à la caractéristique universelle (cf. aussi *supra*, n. 41). Dans des œuvres telles que ses *Meditationes de cognitione, veritate et ideis* (1684), il cesserait de considérer les marques sémiologiques comme nécessairement convertibles en autant d'idées offertes au «regard» de l'esprit, et sa démarche s'écarterait par là de toute conception «inspectionniste» des rapports entre le langage et la pensée (1978, par exemple pp. 174-180, 205-212, 222-223). Sur les particularités du «formalisme» condillacien, cf. *infra*, III, n. 135, 139, 141, et aussi IV, n. 5, 10 et 13.

La différence essentielle entre les deux philosophes tiendrait aux fondements théoriques qui justifient la possibilité d'un tel langage idéal: telle que la définit Condillac, la langue parfaite sera celle dont les règles de fonctionnement et les mécanismes de constitution se recouperaient totalement, et les quatre différents «dialectes» des mathématiques en serviraient moins de modèles que d'exemples d'application⁴¹. Chez Leibniz, caractéristique universelle et langue naturelle se constitueront pour ainsi dire l'une par l'autre, mais sans jamais que leurs propriétés formelles coïncident absolument⁴²; il ne pourra ainsi penser l'arithmétique que comme système archétypique donné *a priori*, voire comme ébauche d'une structure linguistique à réorganiser artificiellement.

Loin de chercher comment l'histoire des langues renfermerait toutes les lois générales de l'esprit, et donc aussi les principes de tout perfectionnement intellectuel, Leibniz considère plutôt qu'elle-même se trouve renfermée dans la logique globale du réel, et que les progrès des connaissances ne sauraient entièrement dépendre d'elle. S'il avait admis que l'enquête glossogénétique puisse permettre le dénombrement exhaustif de toutes les clés du savoir, il ne l'aurait pas doublée d'un projet de caractéristique universelle, tant il est vrai que le langage scientifique serait alors venu directement d'elle. Or, sa tentative de formaliser tous les raisonnements postule une décomposition analytique des concepts dont l'approche génétique ne semble présenter aucun équivalent immédiat⁴³; et travaillant par

⁴¹ Selon la *Langue des calculs*, le raisonnement mathématique s'est affiné à mesure que les hommes ont simplifié les différents «dialectes» qui le traduisaient, c'est-à-dire ont exprimé les nombres successivement par les doigts de la main, par des noms, par des chiffres, puis enfin par des lettres. Cf. aussi *infra*, III, p. 290.

⁴² Comme le constatent notamment Jalley (p. 77) ou Nef (pp. 738-739), Leibniz cherche à déterminer comment l'évolution linguistique peut refléter les opérations fondamentales de l'entendement. Toutefois, ses approches historiques et logiques ne s'épuiseront jamais les unes par les autres; par exemple, les langues naturelles différeront toujours des langues formalisées en ce qu'elles ne laisseront pas immédiatement apparaître leur propre loi de constitution: différence que soulignent Heinekamp (pp. 276-277) ou encore Dascal, lequel distingue dans les signes entre ceux qui simplement «évoquent» la chose signifiée et ceux qui plus directement en «expriment» la structure (1978, p. 222).

⁴³ Partant de deux textes longtemps méconnus, la *Brevis designatio* citée plus haut et l'*Epistolaris de historia etymologica dissertatio* (lettre de 1711 conservée à la «Landesbibliothek» de Hanovre), Heinekamp considère que, selon Leibniz, le langage naturel n'a pas structuré le monde de l'expérience humaine de la même

exemple à la détermination d'une grammaire rationnelle, il entreprend non pas de remonter jusqu'aux origines des systèmes linguistiques, mais de simplifier les catégories que la syntaxe du latin donne à observer.

Formelles ou naturelles, les langues paraissent certes partager certaines qualités logiques essentielles, et notamment obéir aux principes de continuité et de raison suffisante: ainsi, dans la combinatoire universelle, les signes seront élaborés de telle façon que leur structure prête à signification immédiate, de même que les premiers mots proférés par les hommes auront directement reproduit les choses signifiées, sous forme d'onomatopées. Mais de la logique ou de la nature, Leibniz n'indiquera pas laquelle devra définitivement déterminer l'autre, et faute de pouvoir se rejoindre tout à fait, ses recherches sur la tablature des idées et la genèse des langues resteront alors suspendues: car pour aboutir, elles auraient demandé rien de moins que la réunion de deux connaissances infinies, celle de toutes les significations que tous les mots ont pu prendre dès leur origine, celle de toutes les analyses que toutes les pensées humaines pourraient occasionner dans l'avenir.

En considérant que l'histoire du langage conditionne entièrement (celle de) la connaissance, Condillac aura tout à la fois élargi et refermé l'horizon gnoséologique de l'œuvre leibnizienne: refermé en ce sens qu'il se sera écarté tout autant de l'analyse des données linguistiques réelles que de la description des procédures mentales formelles, et qu'il n'aura donc activé ni la philologie ni la logique. Élargi dans la mesure où il ne cherche aux raisonnements d'autres règles que celles de leur développement en opérations sémiologiques, aux langues d'autres tracés structurels que ceux-là mêmes de leur inscription originaire dans la Nature, et où il aura ainsi transformé en science immédiatement praticable tout aussi bien la connaissance des modes de pensée que celle des valeurs du langage.

façon que la caractéristique universelle s'est elle-même constituée, par composition d'entités idéelles élémentaires (pp. 274-275). Comme l'indiquent par ailleurs les *Nouveaux Essais*, l'homme a inventé le langage en fonction de ses besoins, et non d'après «l'ordre naturel des idées» (III 1/5, p. 255); conception dont Aarsleff aurait raison de dire qu'elle recoupe celle de Condillac (1975 b, p. 124; cf. aussi son article de 1964), à ceci près que cette dernière ne saurait apparaître ici que comme une interprétation régionale de la systématique leibnizienne, «celle où l'alphabet des pensées humaines serait un 'alphabet sensible'», selon l'expression d'Hasnaoui (p. 121). Sur la double inspiration (empiriste et rationaliste) qui présiderait ainsi à la linguistique de Leibniz, cf. aussi Arens (p. 88).

De langue apte à constituer l'instrument parfait du savoir, Leibniz n'en saurait finalement prêter qu'à Dieu, puisqu'il la subordonne à une appréhension exhaustive du réel⁴⁶. Pour sa part, Condillac fait de l'usage des signes l'expression suprême de l'esprit humain, puisqu'il considère qu'aucune réalité ne peut s'appréhender autrement que par eux. La linguistique apparaît là délimitée par une métaphysique de la nature (et d'autant plus portée à l'examen philologique qu'elle se trouve affectée au déchiffrement logique de la réalité), ici délimitant la nature de la métaphysique (d'autant plus transformée en instrument analytique qu'elle épuise toutes les modalités possibles de connaissance des choses). Chez Leibniz, les structures et interrelations des signes donnent toujours à penser sur le monde; chez Condillac, elles se donnent directement comme pensée du monde. De l'un à l'autre, la sémiologie, de transcendée et naturée qu'elle était, sera devenue plus transcendante et naturante.

2.

EN PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Ainsi qu'on l'a déjà relevé précédemment (cf. *supra*, I, p. 50), Condillac n'a guère mené de dialogue philosophique continu qu'avec Locke, Descartes et Leibniz, et les travaux de ses contemporains ne le retiendront généralement que pour leurs éventuelles incidences sur ses propres conceptions du langage et de la connaissance. Nulle part il ne cite par exemple La Mettrie, dont le matérialisme alimenta pourtant un courant idéologique parfois rattaché à l'*Essai*⁴⁷; il ne parle pas non plus de Bonnet, dont les recherches sur

⁴⁶ La caractéristique universelle ne pourrait se parachever que dans l'entendement divin, estime Jalley: sa réalisation complète impliquerait en effet le dénombrement exhaustif des pensées, et nul autre que Dieu ne saurait accomplir «la coïncidence du sens et du signe écrit» qu'elle requiert (pp. 80-81). Pour Condillac au contraire, le langage est l'attribut de l'homme (cf. aussi *infra*, Conclusion, n. 7).

⁴⁷ Dans son *Traité de l'âme* (paru en 1745 sous le titre d'*Histoire naturelle de l'âme*), La Mettrie paraît effectivement anticiper plusieurs thèses condillacienes, par exemple quand il reconnaît aux animaux l'usage de signes identiques à ceux de l'homme (XI 3, pp. 147-149), ou encore insiste sur l'origine sensible des idées en s'appuyant sur les cas du sourd de Chartres et de l'enfant trouvé parmi les ours en Lithuanie (XV, respectivement 1, pp. 186-187 et 5, pp. 198-200); par ailleurs, dans son *Abrégé des systèmes pour faciliter l'intelligence du Traité de*

les facultés de l'âme auraient pu lui rappeler celles du *Traité des sensations*, et qui, dans son *Essai de psychologie* (1754), évoquait notamment l'origine sensible des idées les plus spirituelles^a. Et si l'analyse des théories de Buffon occupe toute la première partie du *Traité des animaux*, elle reste encore explicitement subordonnée à celle de la physiologie cartésienne^a, et tend surtout à démontrer que les bêtes «sentent comme nous», qu'elles «comparent, jugent, ... ont des idées et de la mémoire» et qu'elles peuvent même «avoir un langage»^b.

Condillac se contentera de mentionner d'autres auteurs du siècle qui, par de nombreux détails de leurs doctrines linguistiques, auraient pourtant pu capter son attention au même titre que par exemple Rousseau; il ne traite de Voltaire qu'incidemment, et sans retenir de lui ses opinions sur les langues, certes banales et fragmentaires, mais non moins représentatives^c. De Berkeley, qu'il ne

^a La Première partie de l'ouvrage porte le titre suivant: «Du système de Descartes et de l'hypothèse de M. de Buffon» (p. 340). Cf. encore *supra*, p. 115 et I, n. 1; aussi *infra*, III, pp. 199-200 et 208, IV, n. 122.

^b *Traité des animaux*, I 2, p. 343; I 5, p. 348; II 4, p. 361.

l'âme (1751), il développe une critique du leibnizianisme qui n'est pas sans rappeler celle de Condillac (III et IV, pp. 222-231).

^c Cf. notamment XLI, p. 133; cf. aussi *supra*, I, n. 8. En mars et avril 1762 (articles III, respectivement pp. 75-76 et pp. 90 et 111), le *Journal étranger* dressa une comparaison entre le *Traité des sensations* et l'*Essai analytique sur les facultés de l'âme* de Bonnet (1760), où ce dernier traite effectivement «d'une statue dont les sens agiraient séparément ou successivement» (intitulé du chapitre II/XIII, p. 8). Condillac reçut d'ailleurs l'ouvrage directement de son auteur, comme en témoigne le mot de remerciement qu'il lui envoya le 19 juin 1762 (texte publié en annexe des *Lettres à Cramer*, pp. 115-116). Il y aura lu un chapitre entier consacré à ses propres analyses, où Bonnet lui reproche notamment d'avoir laissé entre ses idées «bien des vides et de grands vides» (III 15/XIII, p. 11); plus loin, c'est sa *Dissertation sur la liberté* qui fera l'objet de critiques pour ce que telle action accomplie sans délibération n'y serait pas apparue comme libre (XII 156-159/XIII, pp. 138-143). Enfin, à en croire l'avant-dernier chapitre de l'*Essai analytique*, il se serait contenté d'idées «vagues» sur les mécanismes de l'attention, du désir, de la surprise, des passions, de la mémoire; en particulier, il n'aurait pas dû dire «que 'sentir et être attentif ne sont qu'une seule et même chose'» (XXVI 854/XIV, p. 316). Cf. aussi *infra*, III, n. 41.

^d Voltaire exposa ses idées «linguistiques» par exemple dans l'article «François ou Français» de l'*Encyclopédie* (1757), ou encore dans ses propres *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*, notamment aux rubriques «Abc, ou alphabet», «Babel» (I et III, 1770), «France, François, Français/Langue française» et «Langues» (VI et VII, 1771); textes qui, dans l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* (1785-1789), viendront s'intégrer au *Dictionnaire philosophique* (1764).

connaît manifestement que par ce qu'en disent les *Eléments de la philosophie de Newton* de Voltaire (1738), chapitre VI^a, Condillac retient surtout l'analyse des propriétés de la vue et du toucher (cf. aussi *supra*, p. 102, et Introduction, n. 46); l'idéalisme radical qu'elle présuppose ne lui aura donc pas inspiré la réfutation explicite dans laquelle Diderot et/ou d'Alembert auraient souhaité l'engager (cf. *infra*, 2.1 e, et n. 82), et la sémiologie qui en découle paraît même lui avoir totalement échappé. De même, il aura ignoré les réflexions linguistiques de Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin⁵⁰, avec qui il entretenait pourtant un échange de correspondance^b.

Enfin, il ne cite nulle part certains penseurs dont les travaux sur le langage, peu novateurs en eux-mêmes, n'en ont pas moins ajouté à la diversité du paysage idéologique des Lumières, par exemple Turgot ou Court de Gébelin en France⁵¹, Süssmilch ou Lambert en

^a *Essai*, I 6/6, p. 55, n. 1; aussi I 6/15, p. 58 et *Traité des animaux*, I 6, pp. 348-349, n. 1 (citations du texte de Voltaire). Des *Eléments de la philosophie de Newton*, Condillac aura repris jusqu'à la façon d'orthographier le nom du philosophe anglais («Barclai»).

^b *Lettre à J.H.S. Formey* (25 février 1756), pp. 539-541. Dans ses *Souvenirs d'un citoyen* (1789), Formey reproduit encore deux lettres de Condillac, datées des 2 août et 20 septembre 1755 (pp. 290-295/II), et auxquelles Bongie consacre un bref article (1980 b); Malter en publie une autre, du 22 décembre 1755, dans ses *Lettres et pièces rares ou inédites* (1846, pp. 406-407).

⁵⁰ Sur la sémiologie de Berkeley, cf. encore *supra*, I, n. 88. En annexe à l'édition de 1763 de son *Anti-Emile*, Formey publia un texte intitulé *Réunion des principaux moyens pour découvrir l'origine du langage, des idées et des connaissances des hommes*, qui devait encore paraître aux pages 367 à 377 de l'*Histoire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, année MDCCLIX* (1766); il y contestait que les hommes aient jamais pu inventer les langues par des voies naturelles, non sans avoir d'abord affirmé que les recherches analytiques de Condillac et de Bonnet n'apprendraient rien «quant à l'état primitif de l'âme, à la manière dont elle acquiert ses premières idées, et à l'usage qu'elle en ferait, si elle était entièrement déstituée de tout secours» (p. 214).

⁵¹ Outre les deux titres déjà cités au chapitre précédent (cf. *supra*, I, n. 89), Turgot rédigea notamment des *Remarques critiques sur les 'Réflexions philosophiques' de M. de Maupertuis* (1750), un *Plan du second Discours sur les progrès de l'esprit humain* (1751), plus divers textes épars que ses éditeurs devaient réunir sous le titre de *Réflexions sur les langues*; sur Turgot et Condillac, cf. surtout *infra*, IV 2.1 a. De son côté, Court de Gébelin se fit essentiellement connaître par son ouvrage intitulé *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne* (1773-1782), dont les tomes 2 et 3 (1774-1775) parurent en abrégé sous le titre d'*Histoire naturelle de la parole* (1776); le premier d'entre eux comprend un *Discours préliminaire* où l'auteur, parlant de «bons ouvrages» sur l'origine

Allemagne³². Il ne parle pas davantage de Vico, dont les analyses génétiques annoncent pourtant celles de l'*Essai*, notamment en ce qu'elles assignent à tous les mots une origine sensible, ou reconnaissent dans la poésie le premier instrument verbal que les hommes aient utilisé, et dans la langue le moteur originel des connaissances humaines³³; il est vrai que la *Scienza Nuova* ne commença à s'imposer aux cercles intellectuels européens que longtemps après sa publication, et qu'elle n'aura donc pas directement contribué aux discussions sur la glossogénèse qui ont alimenté ou prolongé les réflexions condillaciennes³⁴.

Impossibilité matérielle d'accéder à certains textes, mais aussi ignorance de l'anglais (cf. *supra*, n. 1), voire de l'allemand³⁵, autant de facteurs circonstanciels qui, ajoutés à la tendance naturelle

du langage et de l'écriture, mentionne le nom de Condillac (p. XXIII). De façon générale, ses recherches linguistiques trahissent l'influence de de Brosses, notamment par leur orientation étymologique (sur ce dernier auteur, cf. *infra*, n. 56 et 57); selon Droixhe, elles témoigneraient d'une tendance à un certain utilitarisme linguistique d'une part, à l'hypersymbolisme voire à l'hermétisme d'autre part (1978, pp. 372-373).

³² Sur Süssmilch, cf. *supra*, I, n. 36, et encore *infra*, IV, n. 117. — Dans la troisième partie de son *Neues Organon* (1764), Lambert s'intéressa notamment aux différents systèmes de signes, ainsi qu'à la structure de la langue et au processus de la dénomination, son objectif principal résidant dans la constitution d'une sémiotique apte à formaliser tous les systèmes de savoir («Semiotik oder Lehre von der Bezeichnung der Gedanken und Dinge», pp. 3-214/II); selon Badareu, l'ouvrage offrirait «une analyse des facultés humaines dans l'esprit condillacien» (p. 354). A noter toutefois que Condillac n'y est pas explicitement mentionné.

³³ Analogies que relèvent notamment Coseriu (pp. 232 et 237), Land (1974 a, p. 56) ou Sapir (p. 136), et que Rosiello analyse plus en détail, tout en constatant aussi certaines différences de démarche: ainsi, les facteurs que Vico invoque pour expliquer la diversification des langues seraient phonétiques, et non pas sémantiques comme chez Condillac (1967, p. 80; cf. aussi son article de 1968). Selon Kraetschmer, la *Scienza Nuova* se distinguerait surtout par son souci des faits concrets et historiquement attestés (pp. 200-201, 239-240, 263-264).

³⁴ Ni dans sa première édition de 1725, ni dans celles, passablement remaniées, de 1730 et de 1744, la *Scienza Nuova* ne semble avoir directement influencé Condillac; presque tous les critiques en conviennent, par exemple Rosiello (1968, p. 387), Jacques Chouillet (1973, p. 224, n. 30), Aarsleff (1975 c, pp. 427-429) ou Andresen (1979, p. 17). Cf. encore *supra*, I, n. 48.

³⁵ Evoquant la dissertation que Johann Heinrich Gottlob Justi présenta sur le système des monades, celle-là même qui remporta le concours auquel il avait participé (cf. *supra*, Introduction, n. 11), Condillac avertit son lecteur qu'elle fut d'abord écrite en allemand, et qu'il n'en peut juger «que par la traduction que l'Académie de Berlin a fait imprimer à la suite» (*Traité des systèmes*, VIII 2, p. 160, n. 1).

de Condillac à exploiter d'abord son propre fonds d'idées, suffiront à expliquer qu'il n'ait pas discuté plusieurs auteurs dont l'importance pour la linguistique de l'époque n'est plus à démontrer; on ne saurait donc interpréter son silence à leur sujet comme le signe muet d'un infléchissement volontaire du système, d'une démarcation implicite à l'égard d'autres tendances du siècle. Mais il faudra alors examiner d'autant plus attentivement les différents apports externes vers lesquels, par témoignage direct ou indirect, son œuvre aura orienté le lecteur; ils vaudront comme autant d'indices de l'inspiration à laquelle elle aura obéi.

2.1. *Décodeurs de genres*

Cinq penseurs vont ici s'imposer en priorité, car tout indique qu'à un titre ou à un autre, ils auront permis à Condillac d'étoffer sa théorie sur l'origine du langage, ou du moins d'en mieux resserrer la trame; ils ont traité de la genèse des langues en des travaux dont il se sera soit inspiré (Du Bos, Warburton), soit démarqué (Maupefluis, Rousseau), ou qu'il aura en tout cas connus voire médités, comme ses relations privilégiées avec l'auteur le donneraient à penser (Diderot).

Cinq doctrines que, par la force intrinsèque de son œuvre, il attirera à lui plus qu'elles ne l'attireront, et qu'on devra d'abord apprécier non pas pour leurs directions spécifiques, mais d'après la commune orientation qu'il leur aura conférée; laquelle leur vaudra d'ailleurs certaines distorsions, comme dans le cas de Rousseau par exemple (cf. *supra*, p. 100). Pour mesurer cette transformation qu'elles auront subie, il faudra donc aussi les envisager pour elles-mêmes, indépendamment du jugement qu'elles ont inspiré à Condillac; car pas plus qu'elle ne délimitera la portée exacte du système rousseauiste, la longue note que lui consacre la *Grammaire* ne permettra de déterminer exhaustivement en quoi les deux philosophes peuvent diverger^a. Évalué sans référence aucune au contenu réel de l'*Essai sur l'origine des langues*, le génétisme condillacien perdrait beaucoup de sa spécificité.

^a *Grammaire*, I 2, p. 433, n. 1. A ce sujet, cf. surtout *infra*, pp. 145-146.

Certains autres textes font écho à Condillac de trop loin pour que l'explication de sa linguistique puisse rétrospectivement en profiter; la *Grammaire* salue par exemple le président de Brosses pour sa reconstitution naturelle des langues³⁵, et les deux auteurs partagent l'idée que le langage peut propager de fausses opinions, qu'il consistait originellement en cris de la Nature et en interjections, ou encore que, comme le montrait déjà Locke, tous les termes abstraits ont une origine sensible³⁶. Mais les ressemblances s'arrêteraient là: analyse descriptive des organes de la parole, détermination d'une origine phonomimétique du langage, reconstitution historique des processus de modification sémantique, recherche de lois positives pour l'étymologie, les principaux traits distinctifs du *Traité de la formation mécanique des langues* dénotent des préoccupations étrangères à la pensée condillacienne, ne serait-ce que par l'importance limitée qu'y revêtent les rapports entre le linguistique et le mental³⁷.

a) La généalogie des arts: Du Bos

Chez l'abbé Du Bos, qui pourtant s'intéressait moins à l'origine des langues qu'à la sémiologie des beaux-arts³⁸, Condillac aura pu

³⁵ I 2, p. 432, n. 1.

³⁶ *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, respectivement II 3-7/I, pp. 40-55, VI 4-10/I, pp. 194-209 et X 2/II, pp. 86-89. Comme le relèvent Armogathe (p. 83), Kraetschmer (p. 237) ou encore Auroux (1979, p. 41), Condillac et de Brosses semblent surtout obéir au même souci fondamental de préserver la genèse linguistique de tout risque d'immotivation; sur ce thème, cf. aussi *supra*, I, n. 85.

³⁷ A suivre l'analyse de Droixhe (1978, pp. 262-263 notamment), de Brosses n'assignerait aucune priorité à la détermination des opérations mentales telles qu'elles peuvent se refléter dans le langage (cf. le titre du paragraphe 6, chapitre I/I: «Ce *Traité* roule sur l'opération matérielle de la voix, non sur l'opération spirituelle de l'âme qui la dirige», p. 24): plus qu'à l'idéal condillacien d'une réhabilitation psychogénétique des signes artificiels, il tendrait plutôt à une «remotivation phonogénétique débouchant sur l'histoire», l'évolution linguistique se rattachant chez lui à celle de la réalité phonique des mots, non à leur fonction dans le développement des facultés de l'esprit (p. 26). De fait, constate encore Andresen (1979, p. 145), sa glossogénèse s'enracine plus haut que chez Condillac, jusqu'aux souches élémentaires des langues, c'est-à-dire là où les sons se révèlent la plus immédiate reproduction des choses; lire aussi les remarques d'Auroux (1979, p. 50). Sur de Brosses, cf. encore *supra*, I, n. 23; sur Condillac et l'étymologie, cf. *infra*, IV, n. 88 et 96.

³⁸ Pour Todorov, les *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719) constitueraient le premier projet de «typologie sémiotique des arts» (p. 27). Condillac

éprouver plusieurs idées majeures de sa doctrine: identification du besoin comme source des premières émotions esthétiques^a, du langage d'action comme vecteur initial des sentiments, de la poésie comme instrument plus expressif pour les Anciens que pour les Modernes, des signes fondés en nature comme matériaux de toute création artistique. D'ailleurs, il ne manque pas d'invoquer les *Réflexions critiques*, essentiellement dans les chapitres que l'*Essai* consacre à la déclamation des Grecs et des Romains, puis à leur pantomime et à leur musique^b.

Mais son appréciation tourne parfois en critique: il reproche à Du Bos d'estimer que les Anciens n'agrémentaient la présentation de leurs tragédies que d'une «simple déclamation notée», et non pas d'une véritable musique^c, d'ignorer que leur prononciation comportait des tons assez différenciés en hauteur et quantité pour qu'elle leur semble naturellement conciliable avec le chant^d, de méconnaître en somme tout le potentiel d'expressivité naturelle que les premières langues auront nécessairement hérité du langage d'action, où les sons se seront en effet succédé «les uns avec une rapidité extrême, les autres avec une grande lenteur»^e. L'*Essai* affirmera plus loin que personne n'a véritablement expliqué comment les Anciens ont progressé dans l'art du geste, et contestera l'opinion de Du Bos selon laquelle leurs représentations dramatiques mériteraient encore aujourd'hui «les mêmes louanges que nous donnons à leurs bâtiments et à leurs écrits»^f.

^a La statue du *Traité des sensations* éprouve aussi des sentiments de bonté et de beauté, et «si elle a à ce sujet moins d'idées, c'est qu'aussi elle a moins de besoins, moins de connaissances et moins de passions» (IV 3/9, p. 305).

^b Cf. II 1 3/16, p. 64, n. 1, et *passim*. II 1 4/30, pp. 69-70, et *passim*. II 1 5/52, p. 75, et *passim*.

^c *Essai*, II 1 3/19, p. 66.

^d Cf. la longue note dans laquelle, à partir des exemples mêmes que Du Bos avance, Condillac entreprend de lui démontrer que la déclamation des Anciens n'était pas aussi simple que celle des Modernes, mais tenait du chant (*Essai*, II 1 3/24, pp. 67-68, n. 2). Cf. aussi *infra*, p. 159.

^e *Essai*, II 1 3/25, p. 68. Cf. aussi *infra*, III, n. 98.

^f *Essai*, II 1 4/30, p. 70.

se sera surtout intéressé à la section 42 du Livre 1, intitulée *Dissertation sur les représentations théâtrales des Anciens*, et qui devait ensuite remplir tout le troisième livre par lequel l'ouvrage se vit complété lors de sa seconde édition, en 1733.

L'auteur des *Réflexions critiques* n'aurait donc pas rigoureusement démontré comment les sons articulés se développent à partir du langage d'action, ni nettement perçu que leur genèse coïncide avec celle de la pratique musicale; tant il est vrai que, chez les Anciens, «le terme de 'musique' comprend non seulement l'art qu'il désigne dans notre langue, mais encore celui du geste, la danse, la poésie et la déclamation»^a. Par ailleurs, en entreprenant de fonder la naturalité du signe sur un rapport de ressemblance immédiate avec la chose à représenter, Du Bos transige avec cette illusion «réaliste» que Condillac ne cessera de dénoncer, par exemple quand il affirme que la perception ne contribue aucunement à dépeindre le monde: aussi longtemps que, réfléchissant par exemple sur des sensations de couleurs ou d'odeurs, «nous les regardons comme à nous, comme nous étant propres, nous en avons des idées fort claires. Mais si nous voulons, pour ainsi dire, les détacher de notre être, et en enrichir les objets, nous faisons une chose dont nous n'avons plus d'idée»^b.

Au surplus, selon le processus génétique que décrit l'*Essai* (et que les *Lettres à Cramer* et la *Grammaire* détailleront encore), un geste devient porteur de sens non pas du seul fait de sa valeur imitative intrinsèque, mais seulement après que l'homme primitif l'aura reconnu comme marque distinctive de tel ou tel sentiment¹⁹. La Nature intervient donc ici non pas sous forme de quelque tableau extérieur plus ou moins fidèlement reproductible, mais en tant qu'instance analytique interne permettant à l'esprit de structurer le réel perçu en un premier espace de signification; prises en elles-mêmes, des onomatopées ne constitueront pas plus un langage qu'une reproduction picturale n'apparaîtra comme une image de la réalité à des yeux qui n'auraient pas commencé à analyser.

^a *Essai*, II 1 8/71, p. 80.

^b *Essai*, I 1 2/12, p. 9.

¹⁹ Pour Du Bos, l'idéal artistique réside dans l'imitation (*Réflexions critiques*, par exemple I 3/1, pp. 24-33); mais comme le fait remarquer Land (1974 a, p. 24), la relation de ressemblance directe qu'il instaure entre le signe et son référent supprimerait l'espace nécessaire à l'établissement même de rapports de signification. Condillac reconnaît certes que les premiers mots ont d'abord imité «tous les objets qui font quelque bruit», mais nie qu'ils aient pour autant correspondu à la nature des choses (*Grammaire*, I 2, p. 432). Sur son refus de tout «cratylisme», cf. encore *supra*, I, n. 91 et 92 notamment, et aussi *infra*, III, n. 100 et 107.

De ce fait, les conceptions condillaciennes invalideraient implicitement les critères sur lesquels Du Bos établit sa distinction entre signes naturels et signes d'institution. D'autant plus que ce dernier en viendra à déclasser la poésie par rapport à la peinture (reconnue comme l'art d'imitation par excellence), alors que Condillac exprimera un ordre de préférence inverse; ou plus exactement, il rattachera toute activité de représentation aux premières opérations par lesquelles le langage se constitue en tant que tel (et en tant qu'instrument initialement poétique). Fondamentalement, les facultés de dire et de représenter procéderaient toutes deux de l'analyse, c'est-à-dire de ce même processus de décomposition et de recombinaison ouvrant à l'homme tous pouvoirs de faire signifier le réel. D'où l'affirmation que les différents arts n'ont jamais progressé que conjointement^a, et que leurs périodes de commun apogée se sont toujours doublées d'un développement proportionnel de l'intellect humain, puisque «l'esprit ne s'éclaire qu'après que le goût s'est formé»^b.

Plus directement encore, Condillac différerait de Du Bos en ce qu'il attache peu d'intérêt à la peinture comme activité artistique autonome; il n'en traite généralement qu'à travers la métaphore du tableau, pour par exemple illustrer comment l'esprit apprend à se rendre plus visible le paysage complexe de ses propres pensées^c. Et s'il lui apparaît qu'un seul coup d'œil suffit à embrasser le sens global de telles idées ou actions représentées, ce n'est pas que la détermination de leurs valeurs esthétiques ne requiert aucune analyse; mais il considère que leur décomposition en éléments est devenue si habituelle qu'elle a fini par passer totalement inaperçue^d. Bref, dans sa constitution comme dans ses effets, toute figuration picturale devra selon lui s'élargir aux dimensions de l'activité sémiotique originelle par laquelle l'homme entreprend de comprendre et de faire comprendre le monde; il affirmera d'ailleurs que, pour rendre

^a *Histoire moderne*, XX 10/XIV, p. 545. A l'appui de cette idée (d'ailleurs présente dans les *Réflexions critiques*, II 13/3, p. 222/II), cf. aussi *supra*, I, p. 93, et *infra*, IV, p. 307 (deux autres citations du même ouvrage).

^b *Histoire moderne*, XX 13/XIV, p. 588. Sur cette notion du goût chez Condillac, cf. encore *infra*, IV, n. 92.

^c Entre autres passages, *Traité des sensations*, III 3/14, p. 282.

^d Selon la formule de Démoris, inspirée ici par le même *Traité des sensations* (III 3/14, p. 282), «la simultanéité 'originelle' apparaît bien comme un effet d'après-coup» (p. 384). Cf. en plus *infra*, III, n. 47.

l'émotion aussi immédiatement perceptible qu'elle pouvait l'être dans le langage d'action, le poète ou l'écrivain se doit d'utiliser la technique du peintre, «autant du moins que le sujet qu'il traite le permet»^a. Principe que Du Bos a peut-être entrevu en théorie, mais pas au point d'y subordonner sa propre pratique: car souvent, il est «long dans le dessein d'être plus clair; il en est plus obscur»^b.

Son statut de manifestation linguistique élémentaire, la peinture le méritera d'autant plus que, selon l'*Essai*, elle s'inscrirait aux origines de l'écriture: pour perpétuer les pensées ou les faire connaître à des personnes absentes, le moyen le plus naturel fut «de dessiner les images des choses»^c. Mais Condillac rencontre ici un modèle de lecture génétique mieux adapté à son projet, et passe de la parole à l'écrit en compagnie de Warburton.

b) La paléographie des images: Warburton

Condillac se retranche plusieurs fois derrière l'autorité de l'*Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens*^{d1}: d'abord pour justifier son projet d'une reconstitution laïque de la genèse des langues, ensuite pour étayer ses arguments en faveur de l'antériorité du langage d'action sur les sons articulés, enfin surtout pour alimenter ses analyses sur les développements successifs de l'écriture et sur l'origine des figures et métaphores^d. Le *Traité des systèmes* évoquera encore brièvement (et approuvera) les conclusions de l'enquête de Warburton sur les fondements de l'art d'interpréter les songes^e.

^a *De l'art d'écrire*, II 6, p. 560, et *ibid.*, II 1, p. 549.

^b *De l'art d'écrire*, III 4, p. 588.

^c *Essai*, II 1 13/127, p. 95. Et aussi *infra*, III, n. 103.

^d *Essai*, II 1 1/1, p. 60, n. 1. *Ibid.*, II 1 1/9, p. 62. II 1 13/127, p. 94, n. 1, et *passim*. II 1 14/138, p. 97, n. 1, et 139, *ibid.*, n. 1.

^e *Traité des systèmes*, V, p. 139, n. 1.

^{d1} L'ouvrage, paru en 1744, constituait la traduction partielle du quatrième livre d'une œuvre intitulée *The Divine Legation of Moses Demonstrated on the Principles of a Religious Deist* (1738-1741). Entre autres auteurs, il aura intéressé de Brosses, Court de Gébelin, Rousseau; cf. à ce sujet l'article de Cherpack, où il est aussi question de Condillac (pp. 230-233). Dans son édition critique (1977), Tort relève en notes toutes les concordances entre le texte de Warburton et l'*Essai* (pp. 241, 244-245, 259, 269, 273, 290, 295-296, 301, 306-307, 310).

Des trois principaux emprunts de Condillac à Warburton, les deux premiers paraissent trop généraux pour justifier une évaluation comparative plus détaillée: en effet, nombre d'auteurs du XVIII^e ont estimé que les enseignements de la religion ne souffriraient en rien de la formulation d'hypothèses sur l'essor naturel des langues, et se sont par ailleurs persuadés que les gestes ont dû constituer les premiers signaux de communication dont les hommes aient disposé (cf. *supra*, I, pp. 62 et 66-67). Encore que, dans ce dernier cas, Warburton pas plus que les autres n'ait explicitement parlé du langage d'action comme d'un support indispensable à tout développement linguistique ultérieur⁶¹.

Sur l'écriture et les figures en revanche, il aura développé des idées par rapport auxquelles le système condillacien semble en immédiate continuité: telle qu'elle transparait à travers la transformation des hiéroglyphes en caractères alphabétiques, l'évolution historique qu'envisagent les deux auteurs dénote effectivement la même prédominance progressive du signe phonétique sur le signe graphique, et expliquera dès lors comment le langage s'est insensiblement vidé de sa substance métaphorique originaire.

Mais, par une sorte d'illusion rétrospective, Warburton définit la valeur figurative des premières langues d'après les nouveaux modes d'expression qu'elle serait censée libérer en s'effaçant graduellement: selon lui, le style imagé des hommes primitifs ne dénoterait finalement que les carences et l'extrême rudimentarité de leurs conceptions. A l'opposé, Condillac va plutôt apprécier la métaphore de façon positive, comme la modalité même du déploiement initial des signes, de leur lente activation en un mécanisme créé et entretenu par l'imagination⁶²: rapprochée des opérations intellectuelles jusque dans leurs premiers moments, elle pourra dès lors les accompagner jusque dans certains de leurs derniers développements. Ainsi, bien qu'éminemment figuré, le discours du langage d'action pourra se

⁶¹ Quand les hommes ressentirent la nécessité de l'écriture, argumente Condillac, «l'imagination ne leur représenta que les mêmes images qu'ils avaient déjà exprimées par des actions et par des mots, et qui avaient, dès les commencements, rendu le langage figuré et métaphorique» (*Essai*, II 1 13/127, p. 95).

⁶² Au nombre des critiques qui relèvent une différence substantielle dans la fonction que Warburton et Condillac attribuent au langage d'action, il faut compter Land (1974 a, p. 62), Megill (p. 197), Schreyer (1978, p. 31), Auroux (1981 a, p. 526, n. 5). Cf. encore *infra*, IV, n. 100.

prêter à l'expression des idées les plus complètes et élaborées; idées qu'il rendra «avec d'autant plus de clarté et de précision, que l'analogie se montrera plus sensiblement dans la suite des signes qu'on aura choisis»^a.

En somme, comme en témoignerait d'ailleurs sa mécompréhension de la fonction constitutive des signes gestuels, Warburton ne serait pas remonté assez haut dans son analyse génétique, et il aurait surtout mal déterminé pourquoi les hommes primitifs s'exprimaient naturellement par images. Ses réflexions sur l'imperfection des premiers âges suggèrent en effet que la métaphore n'a jamais délimité qu'un espace expressif à l'extension inversement proportionnelle au développement des idées; de sorte que, dans une langue perfectionnée, elle vaudrait au mieux comme ornement plus ou moins brillant, au pis comme voile plus ou moins opaque. Double emploi que Condillac ne manque pas de reconnaître, puis de référer à cette période avancée de l'essor cognitif où les mots laissent clairement apercevoir leur sens propre, et, avec lui, la norme à laquelle mesurer leur usage figuré. Mais, dans *De l'art d'écrire*, il ajoutera que la signification apparemment immédiate de certains termes résulte en fait d'une dérivation, et que parler par exemple de la réflexion comme d'une opération intellectuelle constituerait proprement un trope^b.

Plus encore, et Warburton paraît maintenant très loin, Condillac juge que semblable interversion des sens primitifs et empruntés aura même rétréci le champ d'expression du langage, en ce sens qu'«on a perdu beaucoup, lorsque oubliant la première signification des mots, on a effacé jusqu'aux traits qu'ils donnaient aux idées»^c. C'est dire que quand il reconnaît aux énoncés primitifs une dimension essentiellement figurative, il ne subordonne aucunement leur effectuation à la reconnaissance préalable d'une signification plus précise dont ils se seraient écartés; comme Rousseau, il estime plutôt que les images ont originellement constitué les signes propres des idées^d. C'est

^a *La Logique*, II 2, p. 397. Cf. aussi *infra*, pp. 156-159 et III, n. 97 et 98.

^b II 6, p. 560. Condillac explique plus loin que «les tropes paraissent donner des figures aux idées mêmes qui s'éloignent le plus des sens» (*ibid.*).

^c *De l'art d'écrire*, II 8, p. 567.

^d Pour comprendre au terme de quelle analyse Rousseau peut considérer le premier langage (passionnel) comme originellement métaphorique, se référer surtout à Derrida (1967, pp. 388-391); il établit notamment que «c'est l'inadéquation

dire aussi que, même envisagées à leur plus haut degré de technicité, les langues ne signifieront pleinement que si elles donnent à saisir «le fil de l'analogie» reliant les différentes acceptions par où les mots ont pu passer^a: un discours dont les termes se fermeraient à leur sens originel ne donnerait pas plus à comprendre que ces hiéroglyphes indéchiffrables derrière lesquels les prêtres égyptiens avaient fini par dissimuler leurs connaissances.

C'est dire enfin que, chez Condillac, l'évolution du langage à partir de son origine métaphorique se révélera plus illustrée que conditionnée par celle de l'écriture: certes, les caractères alphabétiques représenteront la pensée autrement que les signes pictographiques, mais l'objectif assigné aux uns et aux autres demeurera la transcription approchée d'une même figure idéale. Dans ses progrès, l'écrit n'aura d'ailleurs ni révolutionné ni même accéléré le cours naturel de l'esprit humain^b, et sa pratique relèvera des règles généralement applicables aux arts de parler, de penser ou de raisonner^c; comme eux, il devra s'inscrire dans la continuité de ses principes constitutifs. En l'occurrence, l'idéal de l'écrivain consistera à rendre l'expression de ses idées aussi vivante et colorée que le furent les premiers tableaux par lesquels les hommes commencèrent à se représenter le monde.

L'histoire condillacienne de l'écriture sera donc celle d'une parole non pas prolongée (comme chez Warburton), ni encore moins oblitérée (comme chez Rousseau), mais proprement réitérable. Si elle témoigne d'une expression des pensées de plus en plus économique, c'est parce qu'elle participe d'un processus abrégiateur déjà observable à l'origine même des signes linguistiques, quand l'usage des sons articulés commença à paraître «aussi commode que le langage d'action»^d; et elle exercera beaucoup moins la suppléance de

^a *De l'art d'écrire*, II 8, p. 567.

^b Condillac déclare que, dans un premier temps, l'écriture alphabétique, accaparée par les prêtres, aura plutôt retardé le progrès des connaissances (*Histoire ancienne*, III 2/VII, p. 343).

^c Les arts de parler, d'écrire, de raisonner et de penser «ne sont, dans le fond, qu'un seul et même art» (*Discours préliminaire au Cours d'études*, p. 403).

^d *Essai*, II 1 1/8, p. 62.

tion de la désignation' (la métaphore) qui 'exprime proprement' la passion» (p. 390). A ce sujet, cf. aussi *infra*, III, n. 99. Sur le statut de la métaphore dans la pensée du XVIII^e (et particulièrement en Angleterre), consulter encore l'article de Berry (1973).

la communication orale que la langue parlée ou écrite aura elle-même suppléé aux gestes originels^a. Le poète est devenu philosophe non pas du simple fait qu'il se soit mis à la prose, mais parce que, plus généralement, il aura adopté un style aux inflexions progressivement détachées de leur origine gestuelle primitive⁴⁴.

Les premiers hommes s'exprimaient si naturellement par images qu'il serait même anachronique de voir en eux les initiateurs d'un quelconque art poétique^b, et à plus forte raison de suivre Maupertuis dans l'idée que leur premier langage pût consister en propositions complètes.

c) L'archéologie des phrases: Maupertuis

Condillac ne ménage pas ses éloges pour Maupertuis; selon lui, plusieurs de ses travaux pourraient même apprendre «à penser avec clarté et avec précision»^c, et une de ses lettres souligne combien il a apprécié l'*Essai de cosmologie*, paru en 1750^d. De plus, il a certainement lu le *Discours sur les différentes figures des astres* (1732), ouvrage d'inspiration newtonienne qui, entre autres idées, aura pu lui fournir de quoi argumenter contre toute recherche sur les caractères essentiels de la matière. Mais surtout, il commente en détail les *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots* (1748), texte que Maupertuis lui avait personnellement adressé^e.

^a A l'origine, les langues ne constituèrent «qu'un supplément au langage d'action» (*Grammaire*, I 8, p. 445). Fonction de suppléance d'ailleurs évoquée déjà dans l'*Essai* (II 1 8/66, p. 79, ou encore II 1 9/84, p. 83). Cf. aussi *infra*, III, n. 101.

^b Certes, le style, «dans son origine, a été poétique» (*Essai*, II 1 8/67, p. 80); mais avant que la poésie devienne un art codifié, les hommes l'auront longtemps pratiquée en tant que langage naturel (*ibid.*, II 1 8/69, p. 80).

^c *Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 560.

^d *Lettres à Maupertuis* (10 juin 1750), pp. 533-534.

^e *Lettres à Maupertuis* (25 juin 1752), pp. 535-538.

⁴⁴ Armogathe note également que, de Rousseau à Condillac, le statut de supplément passe de l'écriture aux langues elles-mêmes (p. 82). Selon Derrida, seule l'apparition simultanée de l'écriture et de la prose fait basculer la poésie vers la philosophie (1967, p. 406); l'*Essai* semble toutefois admettre que les styles poétique et prosaïque ont pu coexister, et cela sans rapport direct avec l'essor de l'écriture (II 1 8/73, p. 81).

A première lecture, les deux doctrines linguistiques semblent sinon converger totalement, du moins se retrouver sur l'essentiel: Condillac approuve son correspondant d'avoir placé l'étude des langues en perspective génétique et suggéré qu'elle pourrait contribuer à la reconnaissance des premiers pas de l'esprit humain, notamment à la détermination des rapports entre les signes et les premières idées. Maupertuis aurait également vu que la distinction philosophique entre substance et mode ne réside pas dans la nature des choses, mais dans des perceptions abstraites de leurs particularités distinctives, et il ne se serait pas trompé en affirmant que les propositions peuvent se transformer en jugements attestant l'existence extérieure des objets, ou encore que la notion de durée ne saurait se mesurer qu'à l'écoulement des affects de l'âme.

Mais les *Réflexions philosophiques* s'attireront une remarque propre à leur ôter toute portée gnoséologique autre qu'occasionnelle: elles n'ont pas montré comment «les progrès de l'esprit dépendent du langage»^a. L'analyse de Condillac consistera à souligner ici que Maupertuis fait intervenir les signes soit trop tôt, soit trop tard, qu'il les rapporte à un développement intellectuel respectivement trop avancé ou trop retardé; son tort serait par exemple tantôt d'imaginer que, dans leur solitude primitive, les hommes auront pu immédiatement appréhender leurs propres perceptions sensibles sous forme de propositions entières^b, tantôt de présumer que, par eux-mêmes, les premiers caractères linguistiques n'auront pas conduit aux idées abstraites, et qu'il aura donc fallu leur substituer arbitrairement des signes plus généraux^c.

Ces deux postulats impliqueraient d'abord que le langage soit une puissance originellement constitutive de toute pensée, indispensable à l'appréhension des expériences perceptives élémentaires aussi bien qu'à leur structuration en champs notionnels plus complexes; de fait, Maupertuis considère que les sciences procèdent directement

^a *Lettres à Maupertuis* (25 juin 1752), p. 536.

^b De fait, «au lieu de commencer par des propositions pour les décomposer ensuite», Maupertuis aurait dû commencer par donner des signes aux idées «pour en faire ensuite des propositions» (*ibid.*).

^c Condillac reproche à Maupertuis d'avoir imaginé «un peuple qui serait dans le cas de ne faire ni questions ni propositions» (*ibid.*).

des premières dénominations auxquelles l'homme s'est arrêté⁶⁵. Ils supposeraient ensuite que les perceptions ne sauraient enclencher de processus linguistique, puisqu'elles apparaissent d'emblée sous forme de marques sémiologiques (en l'occurrence des lettres de l'alphabet), et aussi qu'elles ne mènent au raisonnement qu'une fois transformées en signes plus élaborés; en leur chapitre XVI, les *Réflexions philosophiques* stipuleront par exemple que seule l'institution du langage permet d'expliquer pourquoi la perception même de l'arbre se laisse réduire à l'idée générique d'étendue plutôt qu'à celle de verdure.

Bref, l'œuvre évoluerait vers un relativisme linguistique assez radical, comme Turgot l'a notamment suggéré⁶⁶; et en affirmant ainsi que toute perception du monde se trouve dès le départ informée par le langage, elle confirmerait encore sa dépendance à l'égard de l'idéalisme berkeleyen⁶⁷. Orientation bivalente dont Condillac n'aura cessé de se garder, et qu'il aurait dénoncée à Maupertuis déjà en lui avouant s'être lui-même trompé et avoir trop donné aux signes (cf. *supra*, Introduction, n. 27, et *infra*, III, n. 144). Juger que les hommes ont commencé à s'exprimer par phrases, et non par gestes, ou que la substance d'un objet sensible puisse s'appréhender par l'œil, et non par le toucher (c'est-à-dire qu'elle réside dans sa couleur, non dans son étendue), voilà deux erreurs des *Réflexions philosophiques* qui témoigneraient finalement de la même myopie

⁶⁵ Maupertuis déclare que les sciences dépendent intimement «des manières dont on s'est servi pour désigner les perceptions», au point que «les questions et les propositions seraient toutes différentes si l'on avait établi d'autres expressions des premières perceptions» (XII, p. 268). Pour lui, la langue contribue donc à structurer l'appréhension du monde sensible, comme le remarquent Grimsley (1971, p. 5), McGill (p. 231), Hassler (1976, p. 492) et Drobche, lequel parle même de «radicalisation de la fonction objectivante des signes» (1978, p. 302).

⁶⁶ Cf. *supra*, n. 51, *infra*, IV, n. 85, et Conclusion, n. 9. Dans les *Remarques critiques* qu'il adresse à Maupertuis, Turgot rejoint notamment Condillac pour considérer que les premières langues se sont établies «sur la base des sens» et qu'elles durent donc s'avérer très proches les unes des autres (XII, p. 164). Plusieurs critiques ont également souligné que, par le relativisme linguistique vers lequel elles penchent, les *Réflexions philosophiques* s'écartent des présupposés du système condillacien: Knowlson (1975, p. 165), McGill (pp. 234-235), Mc Niven Hine (1979, p. 236), Hassler (1984, pp. 34-35).

⁶⁷ Un jugement parmi d'autres, celui de Grimsley: «L'étude de l'origine et de l'importance du langage conduit donc Maupertuis à un scepticisme assez radical à l'égard du fondement objectif de nos perceptions» (1971, p. 9). Même constatation chez Duchet (pp. 19-20).

gnoséologique: à trop accorder aux mots, le savant risquera toujours d'identifier le monde à ce qu'ils lui en font voir.

Pour avoir artificiellement transplanté les langues à l'origine de l'histoire, Maupertuis se sera donc empêché d'en suivre la croissance historique réelle, et notamment d'observer qu'aux perceptions élémentaires s'ajoute déjà une certaine forme d'activité intellectuelle, ou que les premières pensées ne constituent pas encore un langage articulé; il se fera d'ailleurs rappeler que, même en l'absence de tout commerce mutuel, les hommes seraient naturellement portés à élaborer «les mêmes abstractions et les mêmes raisonnements»^a. Certes, dans sa *Dissertation sur les différents moyens dont les hommes se sont servis pour exprimer leurs idées* (1756), il aura mieux suivi la chronologie de la glossogénèse, puisqu'il y reconnaît notamment que les premiers signes humains ont traduit des besoins et se sont formés de gestes et de cris; mais là, Condillac lui aurait certainement reproché de ne pas avoir vu que le passage aux sons articulés déconlait naturellement d'une activité analytique déjà développée par la pratique gestuelle, ou de s'être imaginé que, d'un peuple originel à l'autre, les idées et les mots aient pu d'emblée varier en nombre^a.

Maupertuis n'aura donc jamais cessé d'investir les hommes primitifs d'un potentiel intellectuel dont ils n'ont pu réellement disposer qu'à une étape ultérieure de leur développement cognitif, et, par là même, d'élargir la distance séparant leurs perceptions de leurs premières pensées, leurs gestes de leurs premières paroles, le monde qu'ils ont perçu ou touché de celui qu'ils ont conçu ou nommé. Mais Condillac n'aurait-il pas commis le même anachronisme, et la croissance conjointe des langues et des idées se sera-t-elle révélée aussi nécessaire et continue qu'il la présente? La réponse passe par une analyse du dialogue direct qui, par-delà les années, va s'instaurer entre la *Grammaire* et le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

^a *Lettres de Maupertuis* (25 juin 1752), p. 537.

^a Traitant de l'invention des sons articulés, Maupertuis se contente d'évoquer «une manière de s'exprimer indépendante des gestes et des tons» (V, p. 439); et, selon lui, les premiers peuples se partageaient entre ceux qui «surent distinguer jusqu'aux moindres différences dans les nuances de ce qu'ils voulaient dire» et ceux qui, au contraire, «n'eurent qu'à peine ce qu'il leur fallait pour se faire entendre» (X, pp. 442-443). Chez Formigari (1976, p. 141) ou Hassler (1976, p. 494 et 1984, p. 51), l'accent portera plutôt sur l'infléchissement vers Condillac dont l'œuvre témoignerait.

d) La mythologie des origines : Rousseau

Comme l'atteste le témoignage des *Confessions*, Rousseau connaissait et appréciait Condillac; il mena avec lui des discussions philosophiques assidues, et lui aurait même permis de se trouver un imprimeur pour l'*Essai*⁶⁹. Plusieurs de ses œuvres illustrent d'ailleurs les affinités doctrinales que cette amitié devait impliquer: à côté de divergences réelles, tant le *Discours sur l'origine de l'inégalité* (1755) que l'*Essai sur l'origine des langues* (1781) dénotent une influence condillacienne jusque dans de nombreux détails de leurs analyses linguistiques, sans oublier les références communes aux deux auteurs comme par exemple les travaux de Du Bos et de Warburton, ou encore le récit de La Condamine intitulé *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale* (1745).

De surcroît, l'*Emile* (1762) développe une théorie de l'éducation naturelle dont les principes auraient certainement séduit le précepteur du Prince de Parme, et qui s'articule sur des descriptions de la conscience perceptive souvent analogues à celles du *Traité des sensations* et du *Traité des animaux*: Rousseau définit ainsi l'erreur comme une déviation dans l'usage non pas des sens, mais du jugement, le plaisir et la douleur comme les deux seuls mobiles initiaux de l'action des facultés, le toucher comme le sens auquel doit s'assujettir la vue, le raisonnement comme une aptitude de l'esprit à comparer des idées, l'entendement comme une raison sensitive développée⁷⁰.

Mais trop de parallèles risqueraient de faire accroire que les deux pensées pourraient indéfiniment voisiner, alors qu'elles se sont en fait croisées sur une question cruciale, et que leur façon respective d'y répondre les révélera plus différentes qu'elles ne le semblaient de

⁶⁹ *Les Confessions*, II 7, p. 347. L'*Emile* contient encore des allusions directes à Condillac (II, p. 343; cf. aussi *infra*, n. 70). Une *Lettre à Rousseau*, du 7 septembre 1756, figure dans la correspondance réunie par Le Roy (p. 542).

⁷⁰ Jimack recense les principales conceptions que l'*Emile* paraît partager avec le sensualisme condillacien. Miyagaya montre aussi que les deux doctrines convergent dans leur approche des phénomènes perceptifs (p. 109), et, selon Seguin, l'une et l'autre rattacherait l'éveil des besoins au sentiment de «malaise» (1982 b, p. 123). En revanche, contrairement à ce que suggère Beal (p. 225), Rousseau contestera à Condillac que l'instinct, y compris celui des animaux, puisse résulter d'habitudes acquises par réflexion: hypothèse que certes il mentionne (*Emile*, I, pp. 281-282), mais pour ensuite la rejeter (IV, p. 595, n. a). Cf. aussi *infra*, III, n. 19.

prime abord: Rousseau et Condillac divergent explicitement sur la méthode génétique apte à reconstituer la marche des connaissances humaines. Dans sa première partie, le *Discours sur l'origine de l'inégalité* démontre que l'état de nature fut vraisemblablement peu propice à la communication verbale, que l'institution du langage conventionnel demeure inconcevable parce que impliquant le recours préalable à une parole déjà instituée, que le simple usage des dénominations communes suppose des connaissances dont les hommes primitifs ne disposaient pas⁷¹. Or, dans cette dernière affirmation, la *Grammaire* verra précisément ressurgir la même erreur rétrospective que l'analyse rousseauiste entendait débusquer derrière toutes les hypothèses relatives à l'origine des langues.

Rousseau n'aurait pas vu que, quand par exemple ils distribuent en termes génériques tous les objets de leur environnement, les enfants ne déploient pas de raisonnements assimilables à ceux des adultes, mais simplement obéissent à leurs besoins, lesquels vont développer en eux «cette portion de métaphysique, qui est en nous, même avant que nous sachions parler»^a. Autant dire qu'à exagérer les difficultés préjudicielles propres à toute investigation génétique, il se sera empêché d'appréhender le processus graduel par lequel les langues se sont développées; si bien que l'écart entre le cri et le mot ne lui apparaîtra plus que comme un vide défiant toute explication rationnelle.

En fait, Condillac envisage un essor linguistique progressif et linéaire, déroulé selon les nécessités internes de la loi naturelle du développement de l'esprit, tandis que Rousseau le voit plutôt soumis aux aléas imprévisibles d'événements externes, et par conséquent

^a *Grammaire*, I 2, p. 433, n. 1. Aussi *infra*, III, p. 244.

⁷¹ C'est dans la première partie de son *Discours sur l'origine de l'inégalité* que Rousseau examine plus particulièrement les difficultés que susciterait la question de la genèse des langues. Il commence d'ailleurs par évoquer Condillac, lui reprochant d'avoir supposé «une sorte de société déjà établie entre les inventeurs du langage» (p. 146); puis, après avoir énuméré les divers dialectes auxquels toute enquête glossogénétique risquerait d'aboutir, il décide finalement de laisser «à qui voudra l'entreprendre, la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée, à l'institution des langues, ou des langues déjà inventées, à l'établissement de la société» (p. 151). Toutefois, dans la seconde partie de l'œuvre, il décrit les premiers échanges de signes en s'inspirant manifestement des analyses condillaciennes (p. 167 notamment). Robinet souligne cette filiation, mais sans reconnaître que, par ailleurs, Rousseau ait pu contester l'idée même d'une genèse linguistique linéaire (pp. 267-269).

sujet à des sauts ou à des régressions⁷². Chez l'un, les premières rencontres entre individus vont déjà libérer un certain potentiel de communication sociale, le langage apparu en la circonstance se développera dans la même proportion que les rapports de société avec lesquels il s'est originellement codéployé, et les langues articulées ne résulteront pas plus d'un choix délibéré que les lois ayant présidé aux débuts des collectivités organisées. Chez l'autre, le jeu des besoins physiques amènera les hommes primitifs moins à nouer des relations durables qu'à s'éviter et à se disperser, l'apparition des premières paroles dépendra de facteurs conjoncturels comme les accidents de la nature ou les variations climatiques, et le perfectionnement des usages linguistiques ou sociaux présupposera l'existence de règles établies par convention⁷³.

Dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité* comme d'ailleurs dans l'*Essai sur l'origine des langues*⁷⁴, Rousseau tendrait donc à problématiser toute transition possible de la Nature à l'Histoire. La théorie génétique qu'il instaure va surtout en hériter deux ruptures parfaitement étrangères au système progressif sous lequel Condillac entend sérier les progrès du langage: elle suppose d'abord que les premières langues ne sont nullement apparues dans le prolongement de la communication gestuelle primitive, et qu'elles ont correspondu

⁷² Comme le démontre Mosconi, dont l'analyse inspirera Derrida (1967, pp. 386-387) et, plus directement encore, Takesada (1982 b, pp. 65-66, 96 et 99), Rousseau ne conçoit pas que la raison ait pu progresser en vertu de quelque nécessité interne (p. 54); chez lui, le langage surgit donc «sur le fond d'une impossibilité», à partir d'un cercle des origines «qui n'est brisé que par des événements fortuits» (p. 61). La même discontinuité de développement se retrouverait aussi chez Monboddo; cf. *infra*, IV, n. 107 et 109.

⁷³ Mosconi ajoute que, chez Condillac, le développement dialectique des besoins et des pensées obéit à des déterminations physiologiques générales de l'espèce humaine, alors que, chez Rousseau, il impliquerait déjà un jeu de circonstances extérieures signifiant la fin de la vie naturelle (pp. 62-63; cf. aussi *infra*, IV, n. 72); il résiderait non plus «dans une nature commune aux hommes, dévoilée dans une histoire exemplaire de l'individu, mais dans les origines et le devenir du 'commerce' des hommes» (p. 65). Sur les différences qui en résultent pour les notions de sociabilité que l'un et l'autre philosophe avancent, cf. encore *supra*, I, n. 40 et 43, *infra*, III, n. 76, et accessoirement Parenti (1962, p. 312).

⁷⁴ Les deux textes ont suscité des comparaisons aussi nombreuses que diverses, dont Porset fournit le résumé (1976); selon lui, ils ne sauraient se laisser rabattre l'un sur l'autre, et, comme l'indique son sous-titre (*où il est parlé de la mélodie et de l'imitation musicale*), l'*Essai sur l'origine des langues* aurait surtout valeur de traité sur la musique.

à l'expression non pas de besoins physiques élémentaires, mais de passions morales nées des premiers regroupements communautaires⁷⁵. Elle postule ensuite que, loin d'avoir été préparée par l'extension des pratiques linguistiques originelles, l'invention de l'écriture s'est produite indépendamment de la parole, dont elle constituerait même le négatif absolu⁷⁶.

Assurément, Condillac note aussi que l'apparition de l'écrit coïncide avec un affaiblissement certain de la puissance expressive orale (cf. *supra*, p. 139); mais l'idéal de continuité qui préside à sa description l'empêche d'en conclure ici à une irrémédiable déchéance. Là où Rousseau sépare la poésie de la prose selon la même opposition radicale à marquer entre l'accent et l'articulation, la parole et le geste, les passions et les besoins, lui envisage une période historique où les deux modes d'expression ont coexisté pacifiquement, voire suggère que les poèmes auront d'abord rempli des tâches utilitaires, et ne seront proprement devenus œuvres d'art qu'à la naissance de l'écriture^a. Affirmation par laquelle il contrevient tout autant à la chronologie rousseauiste que quand il déclare que les progrès de la poésie ont pu frayer le chemin à la bonne philosophie, et que « nous avons eu de bons philosophes après avoir eu de bons poètes »^b.

Cette transition qu'il établit entre la parole et l'écrit, Condillac va l'intégrer dans le rapport de filiation plus général qui lui paraît rattacher le geste à la parole. Poétique ou prosaïque, toute langue ne peut que fonctionner selon les règles qu'elle donnait à observer quand elle ne parlait encore que par l'action corporelle, se doit de respecter les connexions idéelles qui se sont nouées au fur et à mesure de l'émission et de la réception des premiers messages gesticulés investis de signification; car en fin de compte, « l'art d'écrire porte sur le principe de la plus grande liaison des idées », et cela parce que

^a Sitôt que l'écriture apparut, « la poésie et la musique commencèrent à changer d'objet: elles se partagèrent entre l'utile et l'agréable, et enfin se bornèrent presque aux choses de pur agrément » (*Essai*, II 1 8/73, p. 81). Cf. encore *infra*, n. 77.

^b *Histoire moderne*, XX 10/XIV, p. 552.

⁷⁵ Rousseau déclare que, « si nous n'avions jamais eu que des besoins physiques, nous aurions fort bien pu ne parler jamais et nous entendre parfaitement par la seule langue du geste » (*Essai sur l'origine des langues*, I, pp. 35-37).

⁷⁶ « L'art d'écrire ne tient point à celui de parler. » Et plus bas: « L'écriture, qui semble devoir fixer la langue est précisément ce qui l'altère » (*Essai sur l'origine des langues*, V, pp. 61 et 67). Cf. encore *infra*, n. 80.

«l'art de penser n'a pas d'autre principe lui-même»^a. Si la méthode analytique ne pouvait déjà s'éprouver dans les signes que profère le corps, rien n'attesterait plus que le langage développé puisse servir d'instrument à l'esprit.

Refusant de considérer que les gestes primitifs se soient naturellement prolongés en mots, Rousseau s'oppose à tout instrumentalisme linguistique: en témoigne son rejet de toute forme d'écriture, qui certainement l'aurait dissuadé de chercher dans l'algèbre le moindre vestige d'une quelconque parole revivifiable. Et il s'écarte encore de Condillac même là où il pouvait pourtant lui paraître proche: il considère bien que les tropes ont constitué la première forme du langage, mais voit en eux l'expression de la passion plus que de l'action, de sentiments immédiatement extériorisés plus que médiatisés par signes gestuels imitatifs. Il en conclut qu'un mot ne dégagera de sens propre qu'une fois progressivement dépouillé de son vêtement passionnel initial, alors qu'en perspective condillacienne, les termes demeureront aussi définitivement soudés à leur valeur figurée originelle que l'ensemble de la pensée le sera à ses premières racines perceptives (cf. aussi *supra*, pp. 138-139). Autant dire aussi que Rousseau se sera gardé de prêter aux figures une origine tenant de la nécessité^b, et encore plus de supposer que l'usage des hiéroglyphes ait concouru «à rendre le style de plus en plus figuré»^c.

Rien d'étonnant non plus que les deux philosophes se soient moins accordés qu'il n'y paraît sur la parenté à établir entre la poésie et la musique⁷: selon Condillac, le caractère musical des langues primitives renverrait au premier langage (ponctué de cris et d'actions), dans la mesure où la force des inflexions vocales se sera d'abord proportionnée à celle des mouvements corporels, ou qu'elles connaîtront initialement des variations tonales d'amplitude comparable à celle

^a *Histoire moderne*, XX 10/XIV, p. 544.

^b Selon Condillac, «c'était une nécessité pour les hommes de joindre le langage d'action à celui des sons articulés, et de ne parler qu'avec des images sensibles» (*Essai*, II 1 14/138, p. 97).

^c *Essai*, II 1 14/139, p. 97.

⁷ Coseriu les rapproche pourtant à ce propos (pp. 219 et 246). Certes, comme le remarque Didier (p. 401), Condillac considère qu'une fois inventée, l'écriture a séparé la musique de la poésie (*Essai*, II 1 8/73, p. 81); mais, contrairement à Rousseau, il ne voit pas qu'elle ait définitivement ôté toute force expressive au style poétique. Cf. aussi *supra*, n. 64.

des émissions monosyllabiques que la nature arrachait aux premiers hommes^a. L'*Essai* ajoutera qu'ainsi constitués, les sons articulés se prêteront assez rapidement à la détermination d'intervalles harmoniques, et par conséquent au développement ultérieur d'une musique en pleine possession de ses possibilités: «Dans l'origine des langues, la manière de prononcer admettait donc des inflexions de voix si distinctes, qu'un musicien eût pu la noter, en ne faisant que de légers changements; ainsi je dirai qu'elle participait du chant.»^b

Sentiments totalement opposés chez Rousseau, qui d'abord se refuse à penser que le plaisir musical puisse résulter d'accords fondés sur «la résonnance des corps sonores»^c, et qui va dès lors préférer la mélodie à l'harmonie, Pergolesi à Rameau; distinction étrangère à la musicologie condillacienne^d. Son analyse implique aussi que les premières paroles humaines doivent leur caractère de chant non pas du tout à une imitation de postures communicatives antérieures, mais à leur contenu passionnel intrinsèque, et que le seul jeu des articulations et de la voix ne suffira pas à les transformer en airs parlant au cœur^e.

Même quand les deux théories s'accordent pour constater que le langage perd en valeur musicale à mesure qu'il se détache de son origine, leurs conclusions ne les font pas moins apparaître renversées l'une par rapport à l'autre: que les langues des peuples nordiques aient perdu toute force expressive, Rousseau l'explique par leur teneur en fortes articulations, Condillac, par leur pauvreté en

^a *Essai*, II 1 2/13, pp. 63-64.

^b *Essai*, II 1 2/14, p. 64.

^c *Essai*, II 1 5/45, p. 73. Pour Condillac, Rameau fut le premier à ramener la théorie de la musique à un seul principe (*ibid.*).

^d D'après le *Traité des sensations* (I 8/6, p. 241), «les plaisirs de l'oreille consistent principalement dans la mélodie, c'est-à-dire, dans une succession de sons harmonieux auxquels la mesure donne différents caractères». Dans le *Dictionnaire des synonymes*, la rubrique concernant la mélodie renvoie d'ailleurs à celle qui définit l'harmonie (respectivement pp. 378 et 312).

^e «Une langue qui n'a que des articulations et des voix n'a donc que la moitié de sa richesse; ...» (*Essai sur l'origine des langues*, XII, p. 141). Rousseau ajoute plus loin que l'harmonie ôte à la mélodie «l'énergie et l'expression, ... efface l'accent passionné pour y substituer l'intervalle harmonique» (XIV, p. 159). Selon Mosconi, il proposerait ici une théorie moins linguistique qu'esthétique; et en n'attribuant au langage d'autre origine que ses premiers accents expressifs, il rompt le parallélisme que Condillac instaure entre les gestes et les sons (p. 69).

accents et quantités^a. Là une approche régressive de cette Nature stérile où la prévalence des besoins physiques et des gestes entravait les paroles et les passions, ici un éloignement progressif de cette Histoire féconde qui aura vu les besoins se prolonger en passions, et les gestes se convertir en paroles. Mais ici et là, l'essor linguistique sera menacé d'une même dérivation vers le non-sens⁹⁹.

Pour l'un et l'autre philosophe, la langue paraît effectivement en danger permanent de rupture d'origine, et sa destinée illustrera tout autant les risques d'une chute dans la verbosité que les chances d'un possible salut par le verbe; ne semblent-ils pas concevoir la genèse des signes comme plénitude originelle vidée originellement d'une partie de son contenu, la transmission immédiate des idées comme processus idéal médiatisé, et l'histoire de la communication naturelle comme mouvement historique de dénaturation? De ce point de vue, Rousseau tend exactement au même objectif que Condillac: la saisie d'une langue qui n'aurait poussé qu'en direction de ses propres racines.

Les deux démarches diffèrent toutefois à propos de cette époque primordiale où le langage s'avère encore peu entamé dans sa propre substance originelle, dans son potentiel communicatif, dans sa résistance aux contingences, et en regard de laquelle tout développement ultérieur sera un retour en même temps qu'un écart, voire un retour vers l'écart et un écart dans le retour. Rousseau la fait commencer au moment où les premières passions déclenchèrent les premiers discours, et cesser avec l'invention de l'écriture, qui tout à la fois constituerait l'inutile prolongement de la parole et la structure nécessaire de son devenir¹⁰⁰. Condillac remonte plus en deçà, jusqu'à la

^a *Essai*, II 1 5/56, pp. 76-77.

⁹⁹ Derrida: chez Condillac, le développement historique «suit une ligne simple, droite et continue», tandis que pour Rousseau, il reconduit «en deçà de l'origine, vers le non-métaphorique, la langue des besoins et le langage d'action» (1967, p. 387). Différence que relativiserait l'attachement des deux auteurs au même modèle onto-théologique selon lequel le signe «est toujours le signe de la chute» (p. 401; cf. aussi *supra*, I, n. 94). Ils partageraient la même «volonté mythique de sauver le langage de la dégradation de l'histoire», renchérit Droixhe (1978, p. 166), qui ajoute que, par là même, l'un et l'autre auraient indirectement pris la mesure d'une possible linguistique historique (cf. *supra*, I, n. 95, et *infra*, IV, n. 109).

¹⁰⁰ Pour mieux comprendre combien, chez Rousseau, le progrès comme régression est «le devenir de la raison comme écriture», consulter Derrida (1967, p. 382), qui développe la question dans tout le chapitre 4 de la Deuxième partie de son

langue du corps en l'occurrence, si bien que le double statut de supplément accidentel et de constituant substantiel s'applique chez lui non pas à l'écrit par rapport au dire, mais plus globalement aux vocables par rapport aux gestes (là-dessus, cf. encore *supra*, p. 140).

Son analyse visera donc à conjurer non pas le risque du retour vers une parole originellement écartée d'elle-même (ponctuée d'inflexions articulées, c'est-à-dire déjà offerte aux prises de l'écriture), mais celui d'une prolifération de signes vocaux qui, faute d'avoir jamais exprimé des idées traduisibles en langage d'action, écarteraient l'homme de toute possibilité de signifier quoi que ce soit (qui le rapprocheraient autant des exclamations inarticulées propres à son état primitif que du jargon abstrait caractéristique de sa phase de décadence). Et là où l'*Essai sur l'origine des langues* poursuit l'idéal d'un verbe à maintenir vivant contre tout déclin dans l'écrit, d'une âme humaine à gagner sur les forces inertes de la Nature et de l'Histoire, Condillac se propose plus généralement de préserver l'ensemble du langage de toute dégénérescence en significations non démontrables, et d'empêcher que les progrès historiques de l'homme viennent se soustraire ou s'ajouter à leurs propres origines naturelles.

Pour Rousseau, la langue recèle en elle-même sa propre perfection, là où, entre l'articulation et l'écriture, elle voit s'ouvrir l'espace nécessaire à son élévation en musique. Pour Condillac, elle ne s'accomplira qu'en se rattachant à ses antécédents, là où, entre cris et mots, elle se reconnaîtra sous forme de pantomime, et pourra concrètement éprouver que la communication par gestes «a produit tous les arts qui sont propres à exprimer nos pensées»^a. De l'un à l'autre, l'accent aura donc glissé du dire au montrer, mais aussi d'une parole perfectible par elle-même à un langage subsumable par dépassement de toutes ses figures antérieures: pas plus que la linguistique condillacienne ne se laissera détacher des descriptions qui, dans le *Traité des sensations*, montrent la statue encore muette déjà investie des facultés de se mouvoir et d'analyser, celle de Rousseau ne pourra s'épanouir indépendamment de l'intuition selon laquelle la commu-

a. *Essai. Introduction*, p. 4. Cf. aussi II 1 15/163, p. 103.

ouvrage (*Du supplément à la source: la théorie de l'écriture*, pp. 379-445). Dans le signe écrit que dépeint l'*Essai sur l'origine des langues*, Mosconi voyait déjà «comme une contre-origine de la parole» (p. 78). Cf. aussi *supra*, n. 76 et 79.

nication verbale culminerait dans la communion silencieuse des consciences.

Ce silence parlant, Condillac l'aurait vraisemblablement taxé de déficience mentale ou de mutisme affectif. Diderot fournira ici un éclairage nouveau, lui qui, dans la mouvance de l'*Essai*, s'est précisément intéressé à la traduction verbale des pensées et des passions chez les sourds et muets.

e) La chronologie des sens: Diderot

Démêler tous les fils qui relient l'œuvre de Diderot à celle de Condillac relève apparemment de la gageure. D'abord, certains traits identiques s'expliquent sans doute par un commun attachement à l'héritage lockien (pour ne retenir ici que la doctrine générale de l'origine sensible des idées); par ailleurs, c'est de façon assez diffuse que l'influence condillacienne se retrouverait dans plusieurs ouvrages aussi importants que les *Pensées philosophiques* (1746), les *Bijoux indiscrets* (1748) où la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* (1749). Sans oublier la *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (1751), ni certaines rubriques de l'*Encyclopédie*, par exemple les articles «Beau» (1752), et «Encyclopédie» (1755), ni encore d'autres textes ultérieurs comme l'*Introduction aux grands principes ou réception d'un philosophe* (1764), où Diderot fait notamment écho à la thèse condillacienne de l'enracinement des passions dans la sensibilité physique.

Ainsi que les souvenirs de Rousseau le confirment, Condillac fréquenta Diderot (cf *supra*, n. 69). Mais il lui aurait plus prêté qu'il ne lui a emprunté, et, de fait, il ne l'a nommé cité qu'en de rares occasions: par exemple pour montrer qu'en proposant la fiction d'une statue animée, le *Traité des sensations* n'a nullement plagié un développement de la *Lettre sur les sourds et muets*^a, ou pour contester l'indépendance de la vision et du tact telle que l'avait établie la *Lettre sur les aveugles*^b. Il réfère encore à ce dernier ouvrage dans

^a *Réponse à un reproche* (pp. 318-319). L'accusation de plagiat figurait implicitement dans la *Correspondance littéraire, philosophique et critique* de décembre 1754, sous la plume de Frédéric Grimm (compte rendu du *Traité des sensations*, pp. 438-444/II); là-dessus, cf. encore *supra*, I, n. 1.

^b *Extrait raisonné du Traité des sensations*, I, p. 329, et n. 1. Cf. aussi *infra*, n. 83.

une lettre à Cramer: «Je ne vous en dirai rien car j'y suis trop loué»^a; et la *Dissertation sur les monades* parle d'un aveugle de naissance qui pourrait rappeler celui que Diderot mentionne au début de son propre texte¹¹.

Pour la plupart des critiques, la *Lettre sur les aveugles* constituerait d'ailleurs le seul témoignage explicite de l'influence que les opinions de son auteur ont exercée sur la pensée condillacienne: en démontrant que le toucher conduit à la détermination de l'extériorité, le *Traité des sensations* aurait corrigé le risque d'idéalisme subjectif que Diderot disait avoir décelé dans l'*Essai*. Mais certainement que Condillac se sera aussi inspiré du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* (1751), puisque, dans l'*Extrait raisonné du Traité des sensations* tel qu'il l'avait intégré à la première édition du *Traité des animaux* (1755), il reconnaît en d'Alembert le premier philosophe qui ait formulé le problème de la connaissance du monde extérieur^b. Sans compter que, de son avou même, il aurait repris et révisé l'*Essai* surtout sur les instances de Mlle Ferrand^c, l'amie à laquelle il reconnaît devoir le projet d'une analyse différenciée des fonctions sensorielles¹².

La *Lettre sur les aveugles* paraît d'ailleurs s'assigner un objectif gnoséologique dont le système condillacien tendrait à démentir la pertinence: Diderot y postule en effet que la cécité n'entrave en rien

^a *Lettres à Cramer* (21 août 1749), p. 54.

^b Version initiale dans l'édition Le Roy (*Extrait raisonné du Traité des sensations*, II, pp. 329-330, n. c).

^c «Mademoiselle Ferrand m'a éclairé sur les principes, sur le plan et sur les moindres détails», dit Condillac à propos du *Traité des sensations* (*Dessein de cet ouvrage*, p. 222). Elle a effectivement formulé des observations sur l'*Essai*, ainsi que le relève encore une des *Lettres à Cramer* (automne 1747), p. 35.

¹¹ «J'ai vu un aveugle-né qui niait la possibilité de la lumière, ...» (II 9, p. 203). Rapprochement que suggère Bongie (1980 a, pp. 85-86), avec certaines réserves il est vrai: car Diderot a dû rencontrer son aveugle-né en 1749, soit deux ans après que Condillac eut déposé sa *Dissertation sur les monades*.

¹² Sur Elisabeth Ferrand, et en particulier sur le rôle qu'elle a joué dans la formation des idées philosophiques de Condillac, se reporter au chapitre que lui consacre Bongie (1977) — *Afterthoughts* (IX, pp. 147-163). D'autre part, à l'exception de Pasquale Salvucci (1957, pp. 102 et 114-115) et de Petacco (1974, pp. 180-181), les critiques n'ont pas remarqué que, pour son analyse de la perception du monde extérieur, Condillac s'appuie sur des réflexions de d'Alembert, qui lui-même aura d'ailleurs pu s'inspirer de Diderot. Cf. aussi *supra*, p. 129, et *infra*, p. 162.

l'aptitude à abstraire, voire qu'elle pourrait conduire ses victimes à développer des conceptions philosophiques mieux fondées que celles des autres hommes. Or, dans sa *Dissertation sur les monades*, Condillac tendra plutôt à taxer l'aveugle de naissance d'une incapacité foncière à appréhender certaines idées, à concevoir la notion de lumière ou même celle de Dieu (cf. *supra*, n. 81); constat que Diderot aurait certainement dénoncé comme trop tributaire d'expériences effectuées sur un sujet non philosophe. Et en montrant que seul un savant comme le mathématicien Saunderson aurait pu tirer toutes ses connaissances de l'exercice du toucher, il n'aura donc anticipé sur le *Traité des sensations* qu'en apparence.

Pour mieux relever l'inspiration spécifique de ce dernier ouvrage, Condillac reproduit d'ailleurs des passages de la *Lettre sur les sourds et muets* suggérant tous que, réduit à quelque organe sensible que ce soit, l'homme n'en saurait pas moins accéder à ces mêmes abstractions que seule la réunion de ses cinq sens semblerait généralement occasionner (Diderot évoque notamment les idées abstraites des nombres). Or, selon le *Traité des sensations*, la statue ne comptera au-delà de trois que moyennant l'essor préalable de ses seules perceptions tactiles^a; et encore ne pourra-t-elle jamais accéder à aucun savoir théorique, c'est-à-dire à des connaissances «dont elle puisse se rendre un compte exact»^b. D'ailleurs, pas plus que les aveugles, les sourds-muets n'apparaîtront à Condillac comme de possibles maîtres à penser: celui dont il parle dans l'*Essai* «sera entièrement incapable de réflexion»^c.

Vu en stricte perspective condillacienne, Diderot pécherait donc pour avoir simultanément trop et trop peu donné aux sens. De fait, posant que l'exercice d'une seule faculté perceptive suffirait à l'effectuation de raisonnements complexes, il en vient à considérer la raison comme plus rapidement présente à elle-même que ne l'autoriserait le rythme réel de la croissance génétique: dans sa *Lettre sur les aveugles*, il combattrait ainsi l'idée de Condillac selon laquelle aucune réflexion n'aurait pu naître chez des hommes livrés à une sensation

^a Après avoir montré comment la statue fait de ses doigts «les signes des nombres», Condillac ajoute que «nous ne pouvons assurer, jusqu'où elle portera ces sortes d'idées. Il me suffit de prouver par ces détails, qu'elles sont toutes renfermées dans le toucher» (*Traité des sensations*, II 8/19, p. 265).

^b *Traité des sensations*, II 8/35, p. 268.

^c *Essai*, I 4 2/20, p. 46.

ininterrompue de plaisir ou de douleur³³. Et la même sourde discordance se répercute jusque dans des préoccupations qui sembleraient pourtant rapprocher les deux philosophes, dans leurs analyses respectives des modalités de la communication verbale.

Apparemment, Diderot ne contredit en rien Condillac quand, dans sa *Lettre sur les aveugles*, il suggère que la transmission des idées dépend étroitement des signes; dans le texte sur la notion d'encyclopédie cité plus haut, il affirme même que les langues peuvent littéralement parler des connaissances acquises par leurs utilisateurs. Et dans sa *Lettre sur les sourds et muets*, il ira jusqu'à s'inspirer directement de l'*Essai*, voire jusqu'à lui emprunter certains développements³⁴: subordination de l'étude des inversions à l'analyse de leur origine, établissement d'une généalogie des mots fondée sur l'expérience sensible, détermination des gestes comme premiers instruments de transcription des pensées, autant de traits distinctifs qui se retrouvent dans les deux ouvrages.

Mais les théories linguistiques de Diderot se ressentiraient aussi du défaut imputé à sa gnoséologie, en ce sens qu'elles auraient tout à la fois minimisé et exagéré les fonctions du langage telles que les définit Condillac: la *Lettre sur les aveugles* suggère d'une part que l'homme puisse raisonner sans nécessairement attacher à son lexique des idées susceptibles de vérification expérimentale (visuelle en l'occurrence), et d'autre part que les infirmes sensoriels enrichissent

³³ Cf. pp. 323-324. Divergence généralement ignorée, sauf par Spink (p. 282) ou Baudiffier (p. 118). Les critiques soulignent plutôt les convergences entre l'œuvre de Diderot et l'*Essai*, et remarquent notamment que les deux textes s'accordent sur les conclusions à tirer du problème de Molyneux: cf. Jacques Chouillet (1973, pp. 139 et 144-145) ou encore Bernabei (pp. 149-152), qui signalent néanmoins que, contrairement à Condillac, Diderot admet l'existence de jugements déjà présents au niveau de la perception (respectivement pp. 145-146 et 149). Là-dessus, cf. aussi, dans l'édition Hermann des *Œuvres complètes* (1978), les éditeurs Yvon Belaval et de Robert Niklaus relatifs à la *Lettre sur les aveugles* (notamment pp. 88-89, n. 81).

³⁴ De nombreux auteurs relèvent les emprunts de Diderot à Condillac, Coseriu (p. 219), Ricken (1978 a, pp. 120-124; 1985, pp. 217-221), Baudiffier (pp. 124-131), et surtout Jacques Chouillet (1973, pp. 160-161 et 167-169), qui dénombre quelque trente-quatre passages inspirés de l'*Essai* (pp. 191-192; cf. aussi les notes de son édition critique de la *Lettre*, dans le volume susmentionné des *Œuvres complètes*). Diderot place d'ailleurs son texte sous le patronage de l'enseignement condillacien (p. 349).

souvent la langue de ressources métaphoriques nouvelles⁴⁵. Et la *Lettre sur les sourds et muets* postule d'abord que la surdi-mutité n'entrave nullement l'élaboration de la pensée, et ensuite que l'art du geste développé en compensation devrait aider à comprendre et à parfaire le fonctionnement du discours.

Par là, Diderot aurait alternativement accéléré l'une par rapport à l'autre l'évolution du langage et celle de la pensée. En bonne logique condillacienne, les sourds-muets n'auraient pu développer de réflexions complexes avant de les avoir préalablement éprouvées dans l'apprentissage des signes^a, et leur gestuelle ne vaudra comme possible modèle de communication qu'après s'être d'abord ajustée aux nécessités de l'analyse idéelle: celui qu'évoque l'*Essai* se montrait incapable «de fixer et de déterminer exactement les idées qu'il recevait par les sens», ne pouvait donc se conduire que «par habitude et par imitation», et ses gestes ressemblaient à ceux de l'ours^b.

Bref, le linguistique et le mental ne se laisseraient pas antéposer l'un par rapport à l'autre autant que Diderot semble l'avoir voulu, par exemple dans ses analyses sur l'ordre des mots. De fait, il considère que le cheminement de toute pensée se doit de coïncider avec le mode d'agencement dit scientifique ou d'institution, qu'il voit imposé par l'évolution des langues et qu'il rapproche finalement de la syntaxe du français; mais parallèlement, il soutient aussi que, latine ou française, toute construction institutionnelle représenterait à son tour l'inversion d'une structure déterminée par le surgissement naturel des idées, et spécialement illustrée par le langage des sourds-muets.

^a Condillac cite en exemple la méthode d'instruction des sourds-muets que développa l'abbé de L'Epée, «un art méthodique aussi simple que facile, avec lequel il donne à ses élèves des idées de toute espèce» (*Grammaire*, I 1, p. 429, n. 1). Etant entendu que le langage d'action ainsi enseigné sera essentiellement «artificiel», c'est-à-dire détaché de toute origine naturelle. Cf. aussi *supra*, I, n. 49, ou encore *infra*, III, n. 97, et IV, n. 41.

^b *Essai*, I 4 2/17 et 19, pp. 45-46.

⁴⁵ Pour Diderot, les signes servent assurément «d'entrepôt au commerce mutuel de nos idées» (*Lettre sur les aveugles*, p. 294). Mais il suppose encore qu'un aveugle puisse discourir de choses «qui lui sont absolument inconnues» (p. 281), ou encore que le mathématicien Saunderson «était fécond en expressions heureuses», de celles «qui sont propres à un sens, au toucher, par exemple, et qui sont métaphoriques en même temps à un autre sens, comme aux yeux» (p. 301). Jacques Chouillet montre que ces idées contreviennent à la linguistique condillacienne (1973, pp. 146-147).

Peut-être Diderot trahirait-il là non une contradiction logique, mais la volonté de dépasser l'un par l'autre Dumarsais et Batteux, de montrer que les opérations conceptuelles sont trop instantanées pour autoriser toute détermination d'un quelconque ordre naturel des mots, que l'architectonique du raisonnement dépend trop des circonstances et de l'histoire pour se laisser régir par des lois syntaxiques immuables, bref, qu'il faudrait réévaluer les rapports de dépendance mutuelle entre l'unité de la pensée et la diversité du discours⁶⁶. Sous cet aspect, la *Lettre sur les sourds et muets* rappellerait même Condillac plus immédiatement que certains commentateurs l'ont parfois dit⁶⁷; sinon déjà dans l'*Essai*, du moins dans *De l'art d'écrire*, ses développements sur les inversions tendaient aussi à relativiser les principes canoniques imposant aux idées de s'agencer selon la nature ou la raison, voire à attester que la fonction linguistique essentielle consiste en une linéarisation des impressions simultanées de l'esprit: «En effet, quand nous décomposons notre pensée, c'est, en quelque sorte, malgré nous, et parce que nous y sommes forcés. Nous voudrions, s'il était possible, la présenter tout à la fois, et en conséquence nous omettons tous les mots qu'il est inutile de prononcer.»^a

^a *Grammaire*, I 13, p. 458.

⁶⁶ Au-delà de certaines incohérences de détail, les analyses de Diderot sur l'ordre des mots témoigneraient toujours de la même volonté continue de «surmonter l'antinomie de la pensée et du langage», note Jacques Chouillet (1973, p. 212). Ou plus exactement encore, comme le suggère Hobson en conclusion de son étude, la *Lettre sur les sourds et muets* manifesterait «un jeu constant entre les structures superposées mais non-coïncidentes du langage et de la pensée» (p. 324); jeu dont Diderot aurait formulé la règle ainsi: «Ah, monsieur! combien notre entendement est modifié par les signes; et que la diction la plus vive est encore une froide copie de ce qui s'y passe!» (p. 369).

⁶⁷ Ainsi Baudiffier, qui certes voit les deux auteurs partager l'idée selon laquelle l'ordre des pensées n'est pas nécessairement déterminable (p. 126), mais pour qui seul Diderot aurait traité d'une logique des actes de paroles indépendante de celle des opérations mentales (pp. 125 et 128). Or, ces préoccupations stylistiques et esthétiques dont témoignerait la *Lettre*, Condillac fut loin de les ignorer (là-dessus, cf. *supra*, I 2.4 et *infra*, III, n. 102-103); et, comme le remarque Ricken (1978 a, p. 101), il n'a pas plus méconnu la simultanéité des idées dans l'esprit. Cette dernière convergence n'a pas non plus échappé à Jacques Chouillet, qui néanmoins attribue à Diderot la paternité du concept (1973, pp. 210 et 214; 1981, p. 30), alors que l'*Essai* l'avait déjà formulé explicitement. Une citation parmi d'autres: «La liaison de plusieurs idées ne peut avoir d'autre cause que l'attention que nous leur avons donnée, quand elles se sont présentées ensemble: ...» (I 2 3/28, p. 17). A ce sujet, cf. encore *infra*, III, n. 47.

Mais Diderot envisage plutôt la langue comme si elle démultipliait une force expressive initiale lui préexistant dans la pensée, alors que Condillac ne cessera de considérer que l'intellect ne saurait lui-même se multiplier qu'en s'exprimant par le langage. L'un affirme que les mots ne parviennent pas toujours à rendre toutes les idées (notamment celles qui se traduisent par gestes), que tous les arts peuvent se ramener à un même dispositif sémiologique originel, ou encore que l'exigence d'harmonie stylistique aura parfois altéré l'ordre initial direct des conceptions. L'autre estime au contraire qu'aucune représentation mentale ne pourra se déployer sous d'autre forme que gestuelle ou verbale, cela dans la mesure où les signes artificiels «sont nécessaires pour démêler les idées qui sont confusément dans nos sensations»^a; par ailleurs, seul le développement de la parole articulée aura libéré les forces nécessaires à toute création proprement artistique, en ce sens que «les grands talents, de quelque espèce qu'ils soient, ne se montrent qu'après que le langage a déjà fait des progrès considérables»^b. Enfin, le style pourra parfaitement concilier les deux impératifs de clarté et d'expressivité: sa beauté résidera dans «la netteté et le caractère»^c.

Tel que le conçoit Diderot, le mécanisme du langage s'expliquerait donc par l'impossibilité de s'approcher de la pensée autrement qu'à distance, de la convertir en termes eux-mêmes susceptibles de reconversion mentale; nécessité faisant vertu, l'idéal consistera dès lors à définir une langue libérant les idées de leur enchaînement linguistique, une gestuelle échappant à la logique de la traduction, une esthétique ouvrant les signes à la polysémie; dans ce dernier cas, la *Lettre sur les sourds et muets* parlera même de hiéroglyphes, conçus comme autant d'idéogrammes artistiques multiplicateurs de sens.

Orientation qui s'oppose à celle de Condillac non seulement du fait que la pensée s'y révèle perméable à une parole vidée de tout son potentiel analytique, mais aussi parce que les structures de l'intellect ne s'y trouvent qu'indirectement rattachées à la genèse des formes linguistiques. Plus encore, Diderot ne conçoit guère que l'histoire de la langue ait pu affecter la nature même de l'esprit, puisqu'il postule par exemple que l'origine des inversions pourrait se déterminer

^a *Grammaire*, I 5, p. 440.

^b *Essai*, II 1 15/152, p. 101.

^c *De l'art d'écrire* (introduction), p. 517. Cf. aussi *infra*, n. 101.

d'après les gestes d'un homme qui s'empêcherait volontairement de parler (d'un « muet de convention »); il affirme aussi que l'étude de tel poème grec ou latin dégagera des beautés expressives universellement saisissables, alors que, selon l'*Essai*, la poésie des Anciens recèlerait une richesse harmonique proprement inaccessible à l'oreille du lecteur moderne⁸. Et il supposera surtout que, loin de constituer l'instrument initial de décomposition des idées, le langage d'action illustrerait la tendance permanente de la pensée à ne s'exprimer qu'en se décomposant le moins possible⁸⁸.

Genèse contre structure: en considérant que les signes se nouent aux concepts en un décalage structurel plus qu'en une continuité génétique, Diderot s'empêchait de fonder le savoir sur les mécanismes que la langue lui donnait à observer. Ses recherches linguistiques ultérieures devaient certes le conduire à dépasser les perspectives de la *Lettre sur les sourds et muets*, à davantage insister sur l'analyse des mots, sur la nécessité des bonnes définitions, voire à envisager le langage comme un système synchronique uniforme⁸⁹. Parallèlement, la parution de l'*Encyclopédie* commençait à exiger de lui qu'il réunisse et organise toutes les connaissances disponibles à l'époque. Mais la science n'en est pas devenue sémiologique pour autant, le dictionnaire a commencé dans l'ordre alphabétique, non dans celui de la constitution des idées, et ses auteurs furent grammairiens ou savants plutôt qu'élèves de la Nature.

⁸ Evoquant les analyses de Du Bos sur la poésie dramatique de l'Antiquité, Condillac signale que faute « d'avoir connu le caractère de la prononciation des langues grecque et latine, on a eu souvent bien de la peine à comprendre ce que les Anciens ont écrit sur leurs spectacles » (*Essai*, II 1 3/19, p. 65). Il tendra d'ailleurs à relativiser le goût (cf. *supra*, p. 133, et aussi *infra*, IV, n. 92 et 93).

⁸⁸ Diderot détacherait de leur genèse effective toutes les manifestations esthétiques, relèvent par exemple Dieckmann (p. 92) et Baudiffier (p. 130). Hobson montre que, du langage d'action aux constructions renversées, de l'écriture hiéroglyphique aux figures de style, Condillac « façonne une chaîne d'imitations », ce qu'on ne retrouverait pas dans la *Lettre*: « Traduction, inversion, métaphores ne 'copient' rien, ce sont des transformations » (p. 312).

⁸⁹ Proust recense les plus significatives des conceptions linguistiques de Diderot. Selon Droixhe, plusieurs d'entre elles annonceraient même le comparatisme, notamment par la notion de changement articulatoire qu'elles semblent parfois induire (1978, pp. 187-189 et 306-307).

2.2. Chercheurs de structures

Entre Condillac et l'*Encyclopédie*, le volume des échanges paraît encore plus déséquilibré qu'il l'aura été pour Diderot et, dans une moindre mesure, pour d'Alembert⁹⁹. En sa première édition (1755), l'*Extrait raisonné du Traité des sensations* réfère au *Discours préliminaire* (cf. *supra*, p. 153), de même qu'à l'article «Couleur», et la *Grammaire* évoque les contributions de Dumarsais, qui s'étendirent jusqu'en 1757, c'est-à-dire jusqu'au septième tome y compris^a; le même ouvrage parle aussi de la théorie de Beauzée sur les temps du verbe, exposée au tome XVI de l'*Encyclopédie*^b. Dans *De l'art de raisonner*, Condillac pourrait s'être inspiré d'articles scientifiques tel celui de d'Alembert sur la «Figure de la Terre»^c, et, dans la *Logique*, il renvoie le lecteur à la rubrique traitant de l'«Analyse (logique)», due à l'abbé Yvon^d. Guère plus.

^a *Objet de cet ouvrage*, p. 427. Condillac s'inspirera notamment des rubriques «Appellatif», «Article» et «Construction» (cf. *infra*, pp. 167 et 172-174).

^b «Le système de M. Beauzée, sur les temps, me parut, au premier coup d'œil, aussi solide qu'ingénieux. Cependant, après un mûr examen, je crus devoir l'abandonner. Mais les vues de ce grammairien m'ont donné des lumières, et j'ai refait ce chapitre» (II 8, p. 469, n. 1). Cf. aussi *infra*, n. 108.

^c Cf. surtout le chapitre premier du Livre cinquième: «Premières tentatives sur la figure de la terre» (pp. 687-689). Plus bas, Condillac cite textuellement d'Alembert (V 8, p. 703).

^d *La Logique*, II 6, p. 405.

⁹⁹ Cf. aussi *supra*, I, n. 9. C'est en 1751 que sort le premier tome de l'*Encyclopédie*, ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. La parution des tomes II à VII s'échelonna de 1752 à 1757; les volumes VIII à XVII parurent en 1765, soit six ans après la révocation du privilège dont l'ouvrage avait initialement bénéficié. S'y ajoutèrent onze volumes de planches (jusqu'en 1772), et cinq de suppléments (jusqu'en 1780), plus encore, en deux volumes, une *Table analytique et raisonnée* (1780). De 1782 à 1786, Beauzée et Marmontel regroupèrent les principaux articles grammaticaux en un recueil de trois volumes intitulé *Encyclopédie méthodique. Grammaire et Littérature* (cf. aussi *infra*, n. 91, 114 et 115). À noter encore que, pour ses quatre volumes de la même *Encyclopédie* réunis sous le titre de *Logique, métaphysique et morale* (1786-1791), Pierre-Louis Lacretelle se place sous le patronage de Condillac, puisqu'il y reproduit notamment le texte complet de la *Logique* et celui du *Traité des sensations* (respectivement pp. 655-689/I et pp. 251-310/II. Cf. aussi son *Discours préliminaire*, pp. 1 et XVI). Par ailleurs, au tome II des trois volumes de *Philosophie ancienne et moderne* intégrés à l'*Encyclopédie méthodique* (1791-1793), Jacques-André Naigeon présente la philosophie condillacienne (pp. 1-7), publie l'*Essai* en son entier (pp. 7-103), donne des extraits raisonnés des trois traités de Condillac parus ensuite (pp. 103-136), et conclut par une critique du *Cours d'études*, qu'il juge trop abstrait pour un ouvrage élémentaire (pp. 136-137).

Les différents collaborateurs de l'*Encyclopédie* lui empruntèrent plus qu'il ne leur aura pris: les démonstrations de l'*Essai* ou du *Traité des systèmes* transparaissent dans les rubriques «Abstraction», «Analyse (logique)», «Cartésianisme», «Divination», «Hypothèse», «Logique», «Système (métaphysique)», sans oublier l'article «Existence», dans lequel Turgot discute le *Traité des sensations* (cf. encore *infra*, IV, n. 81). Naturellement, les Encyclopédistes font aussi allusion à Condillac à propos de notions comme l'«Étymologie», l'«Inversion», le «Langage» ou le «Signe», et son influence aurait même pesé sur tout le *Discours préliminaire*. La liste des convergences pourrait certainement s'allonger encore; mais elle risquerait de s'étendre à des traits doctrinaux si généralement répandus dans le siècle que l'apport spécifique de Condillac en deviendrait indéchiffrable. Sans compter que la pensée des Encyclopédistes présente trop de diversité pour qu'une quelconque influence uniforme puisse s'y laisser clairement déterminer.

Ses rapports réels vis-à-vis de l'*Encyclopédie*, Condillac ne les laissera apparaître qu'en se référant à l'une ou l'autre des doctrines dont elle témoigne: Diderot d'abord, mais aussi d'Alembert, Dumarsais ou Beauzée, autant d'auteurs qu'il mentionne voire utilise ou discute, donnant à mieux comprendre en quoi il a pu innover, mais également dans quelle mesure il partage telles de leurs conceptions. Et comme ces dernières ont toutes impliqué une certaine analyse des structures du langage, son attitude à leur égard permettra aussi de mieux déterminer comment il a contribué à cet effort de réflexion linguistique qui apparaît aujourd'hui comme le plus représentatif de l'époque des Lumières, et si donc sa pensée relèverait véritablement de la même sémiotique que celle des Encyclopédistes⁹¹.

⁹¹ Un ouvrage consacré aux conceptions sémiologiques des Encyclopédistes fait aujourd'hui autorité, celui d'Auroux, qui précisément reconnaît et intègre les apports de la démarche condillacienne (1979). Il occupe d'ailleurs une large place dans le bilan de recherche qu'a établi Swiggers (1981 a, pp. 186-192); outre l'étude que ce dernier a publiée depuis (1984), il convient encore de signaler, sur le même sujet, le travail plus ancien de Monreal-Wickert (1977). Sur les références à Condillac chez les «linguistes» de l'*Encyclopédie*, cf. encore *supra*, I, n. 35, *infra*, pp. 163 et 177-178, et IV, n. 80 (en ce qui concerne respectivement les articles «Langage», «Signe», «Inversion» et «Étymologie»). A relever aussi que, selon un *Fragment* ajouté à la rubrique «Langue» de l'*Encyclopédie méthodique. Grammaire et Littérature*, ce serait «une vue très heureuse et très profonde de l'abbé de Condillac, que d'avoir considéré les 'Langues' comme des méthodes analytiques» (p. 443).

a) La quadrature du mental: d'Alembert

De d'Alembert, qu'il connaissait personnellement, Condillac n'aura pas retenu que le seul *Discours préliminaire*²²; sans doute se sera-t-il aussi pénétré de plusieurs autres de ses textes parus dans l'*Encyclopédie*, ou encore des *Recherches sur différents points importants du système du monde* (1754-1756) et des *Eclaircissements sur différents endroits des Eléments de philosophie* (1767), ouvrage dont il discute d'ailleurs un passage dans sa *Langue des calculs*^a, et à la lecture duquel il aura pu trouver de quoi nourrir son opposition à la notion d'infini conçue comme une entité mathématique réelle.

De son côté, d'Alembert semble partager beaucoup des intuitions philosophiques de Condillac: même attachement à la conception de l'origine sensible des idées, mais surtout même conviction que tous les principes scientifiques pourraient se réduire à l'énoncé d'une seule et unique vérité et que tout raisonnement reviendrait finalement à traduire des propositions en elles-mêmes identiques (perspectives épistémologiques qu'il développe par exemple dans l'article de l'*Encyclopédie* consacré aux «Eléments des sciences»). Et c'est dans le plus pur style condillacien que le *Discours préliminaire* insiste sur l'inefficience des définitions préjudicielles et des systèmes abstraits auxquels elles conduisent, sur la nécessité de subordonner le développement de la physique à une pratique expérimentale constamment renouvelée, de prémunir les procédures cognitives contre tout subjectivisme radical, d'envisager la constitution des connaissances à partir d'une analyse génétique des idées comme des langues.

En matière linguistique justement, d'Alembert souligne encore que, pour s'étendre, la science doit partir de mots ajustés à ses notions constitutives; thèse qu'il réaffirmera notamment dans son *Essai sur les éléments de philosophie, ou sur les principes des connais-*

^a Il 7, pp. 484-485.

²² Cf. *supra*, p. 153. Gilot et Sgard suggèrent que Condillac et d'Alembert auraient déjà pu se rencontrer à l'époque de leurs études, peut-être entre 1733 et 1735 au collège Mazarin (p. 40). Comme l'atteste en tout cas la correspondance publiée par Le Roy, les deux philosophes se fréquentaient: *Lettres à Maupertuis* (25 décembre 1749, 10 juin et 12 août 1750), pp. 533-535; *Lettre à Formey* (25 février 1756), p. 539.

sances humaines (1759). Il érigera aussi l'histoire du langage en processus d'extension continu, comme en témoigne son article «Caractère» de l'*Encyclopédie*; et sur les signes, la rubrique du même ouvrage qui lui est généralement attribuée reprendra la tripartition que Condillac proposait dans l'*Essai* (naturels, accidentels et d'institution).

Certains désaccords subsistent néanmoins entre les deux démarches, les uns résultant de différences dans l'attention vouée à telle question (d'Alembert ne s'intéressera à la glossogénèse que dans la mesure où l'étude de la structuration du savoir le lui aura imposé, et il ne remontera pas jusqu'au langage d'action), les autres tenant d'analyses plus explicitement divergentes: selon Condillac, l'auteur du *Discours préliminaire* aurait par exemple mal déterminé les origines du sentiment d'extériorité, puisque au lieu de les rattacher à l'expérience du toucher, «le même philosophe qui a si bien vu la génération des sciences» préfère invoquer la force de l'instinct^a. Défaut d'analyse qui se vérifierait encore dans l'article «Couleur» de l'*Encyclopédie*, où, pour expliquer comment les propres modifications de l'âme se transforment en qualités sensibles appliquées aux objets, d'Alembert se retranche derrière des principes prétendument inconnaissables: or, ce phénomène qu'il n'entreprend pas d'expliquer «et qu'il croit dépendre de lois qui nous sont inconnues, est un des objets de la troisième partie du Traité des sensations»^b.

Ce faisant, il aurait insuffisamment analysé tant l'origine que l'essor interactionnel des sensations, et sa philosophie mériterait donc les mêmes appréciations que celle de Locke; d'autant plus qu'il distingue aussi entre les connaissances directement issues des perceptions et celles qui dénotent déjà la médiation de la faculté de réflexion^c. Cette anticipation du développement des procédures

^a *Extrait raisonné du Traité des sensations*, II, texte de 1755, p. 330, n. c.

^b *Extrait raisonné du Traité des sensations*, III, texte de 1755, p. 331, n. a. De fait, d'Alembert dira explicitement qu'il se refuse à analyser la genèse de chacun des sens (cf. *infra*, n. 93, *sub finem*).

^c Le *Discours préliminaire* distingue entre connaissances directes et connaissances réfléchies, soit entre «celles que nous recevons immédiatement sans aucune opération de notre volonté» et «celles que l'esprit acquiert en opérant sur les directes, en les unissant et en les combinant» (pp. I-II). Mais, sauf peut-être Essar (p. 38), les critiques ont surtout insisté sur l'influence condillacienne dont l'œuvre témoignerait de par son orientation empiriste générale: Megill (p. 166, n. 17), Dagen (p. 387, n. 99), Sapir (p. 22), Mc Niven Hine (1979, pp. 52 et 152-

réflexives, sa méthode génétique la manifesterait encore par la primauté qu'elle reconnaît à la géométrie sur l'arithmétique, thèse que Condillac conteste formellement^a. De plus, en rattachant le savoir à trois facultés distinctes, mémoire, raison et imagination (dont procéderaient respectivement l'histoire, la philosophie et la poésie), d'Alembert s'inspire de cette systématique baconienne dont le *Cours d'histoire* dira précisément qu'elle confinerait à l'arbitraire, car elle empêcherait de voir comment toutes les connaissances résultent du même processus progressif de transformation du sensible, et combien les opérations de l'esprit s'avèrent donc cumulatives; effectivement, les sciences risqueraient de se confondre, une fois distinguées «par rapport à trois facultés qui ne s'occupent pas d'objets tout à fait différents, et dont au contraire le concours est nécessaire dans toutes nos études»^b.

N'ayant pas saisi le potentiel cognitif humain jusque dans ses origines premières, d'Alembert en sera amené à diminuer d'autant la fonction proprement constitutive du langage: toujours lockienne d'inspiration, son analyse suggère en effet que les hommes inventèrent les signes surtout pour mieux se communiquer leurs idées et, en divergence encore plus manifeste avec la théorie condillacienne, il postule que le lexique des langues primitives aura parfois accusé un certain retard sur les progrès du savoir. Selon lui, les mots vont donc servir plus à revêtir la pensée qu'à l'investir, moins à confectionner les concepts qu'à les ajuster, et la grammaire n'aidera finalement à raisonner que placée sous le nécessaire éclairage d'une métaphysi-

^a «Les géomètres penseront sans doute que j'ai fait commencer beaucoup trop tôt l'analyse et l'algèbre; mais il est certain qu'ils les font commencer eux-mêmes beaucoup trop tard» (*La Langue des calculs*, I 16, p. 466). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 10, et *infra*, IV, n. 12.

^b *Histoire moderne*, XX 12/XIV, p. 573. Sur le jugement général que Condillac porte sur Bacon, cf. *supra*, p. 99. La distinction discutée ici domine le «Système des connaissances humaines» que propose l'*Encyclopédie* (I, notamment pp. 6-8).

153). D'Alembert ne nie certes pas que toutes les connaissances procèdent en quelque manière des sensations, comme le relève encore Paty dans un récent numéro de la revue *Dix-huitième Siècle* entièrement consacré au philosophe (1984/16, p. 74); cela ne l'empêchera pas de garder quelque distance à l'égard de la méthode génétique de Condillac, et par exemple de préférer à la décomposition des sens toute analyse qui prendrait «l'homme tel qu'il est, et non tel qu'à la rigueur il aurait pu être» (*Essai sur les éléments de philosophie*, VI, p. 182).

que; en témoignerait notamment sa théorie des inversions, restée largement tributaire de présupposés rationalistes^a.

Pour d'Alembert, la recherche linguistique n'irait donc pas jusqu'à se transformer en investigation sur les origines et le fonctionnement des connaissances humaines; les principes fondateurs auxquels il parvient paraissent ne s'imposer à lui que par leur caractère intrinsèque de clarté et de distinction, nullement parce qu'ils constitueraient les signes représentatifs d'expériences sensibles originaires; inspiration cartésienne qui transparaît par exemple dans son article de l'*Encyclopédie* sur la «Dédution», ou même dans ce que le *Discours préliminaire* dit de Descartes (cf. *supra*, n. 26). Et comme le fait d'ailleurs remarquer la *Langue des calculs*, il utilise certaines notions dont l'examen ne conduirait en réalité à aucun sens vérifiable, celle de quantité négative en l'occurrence^b. Autant dire qu'il se sera écarté de la vraie méthode analytique, soit qu'il ait composé le savoir à partir d'idées elles-mêmes insuffisamment décomposées, soit encore qu'il l'ait décomposé sans d'abord voir en lui le résultat de compositions idéelles; avec dans les deux cas, entre Locke et Descartes, toujours la même tendance à ignorer que l'induction introduit aux processus déductifs, que seule l'analyse peut déterminer la loi de la synthèse^c, que la science des profondeurs sensibles les plus constitutives sera aussi celle des élévations théoriques les plus dérivées.

^a D'Alembert aurait dû remarquer «que les dénominations de quantités positives et de quantités négatives ont été mal choisies», et conséquemment «en donner d'autres» (II 7, p. 485).

^b Axiome premier de toute gnoséologie: «Il est donc certain qu'on ne fait des progrès dans la recherche de la vérité, qu'autant que l'art de composer et celui de décomposer se réunissent dans une même méthode», dans l'analyse en l'occurrence (*De l'art de penser*, I 9, p. 747). Cf. aussi *infra* III, p. 217.

^c Selon le *Discours préliminaire*, les premières sociétés humaines ont leur principe et leur soutien dans la communication des idées, laquelle «demande nécessairement l'invention des signes» (p. III); l'auteur déclare plus loin que les premières langues «ont dû être fort imparfaites, peu abondantes, et assujetties à bien peu de principes certains; et les arts ou les sciences absolument nécessaires pouvaient avoir fait beaucoup de progrès, lorsque les règles de la diction et du style étaient encore à naître» (p. X). Les textes ne justifient donc pas ce qu'en tirent Pasquale Salvucci (1957, p. 82) ou Essar (p. 23), selon qui d'Alembert et Condillac auraient envisagé la même relation entre les origines du langage et celles de la société. — Sur la question des inversions, cf. l'article de Dominicy, dans le numéro susmentionné de la revue *Dix-huitième Siècle* (1984 b, pp. 118-120 notamment).

Si d'Alembert s'est néanmoins illustré par certaines découvertes scientifiques, c'est peut-être à cause de la langue par laquelle il y accéda, celle des mathématiques, que Condillac ne cessera de présenter comme presque naturellement issue de la démarche analytique. Car «comment les arithméticiens ont-ils des idées si exactes? C'est que, connaissant de quelle manière elles s'engendrent, ils sont toujours en état de les composer ou de les décomposer pour les comparer selon tous leurs rapports»^a. Et qu'il n'ait élaboré aucune nouvelle métaphysique, cela tiendrait certainement à sa méconnaissance des fonctions d'analyse propres à tout langage, des structures métalinguistiques nécessaires à tout savoir.

Mais même concentrée sur le système de fonctionnement des signes, la pensée des Encyclopédistes devait-elle véritablement renouveler les fondements de la gnoséologie? Les démarches de Dumarsais ou de Beauzée pouvaient-elles trouver dans la grammaire de quoi se détacher tout à la fois de l'empirisme lockien et du rationalisme cartésien?

b) L'architecture du sensible: Dumarsais

Condillac connaissait et utilisait les travaux qui firent la renommée de Dumarsais: l'*Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine* (1722) comptait parmi les manuels dont il dota le Prince de Parme^b, et il a manifestement apprécié le traité *Des Tropes* (1730), qui aurait inspiré les développements de *De l'art d'écrire* sur l'origine et l'usage des figures^c. Au surplus, il définit la construction de la même façon que le grammairien de l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire en la distinguant de la syntaxe (cf. aussi *supra*, 1,

^a *Essai*, II 1 1/9, p. 105.

^b *Cours d'études. Motif des études qui ont été faites après les leçons préliminaires*, p. 423. Condillac l'affirmait déjà plus haut: «La version interlinéaire, imaginée par M. Dumarsais, est sans doute la meilleure méthode pour enseigner une langue» (*Cours d'études. Motif des leçons préliminaires*, p. 406); cf. aussi *infra*, IV, n. 95. Dans leur édition des *Œuvres de Dumarsais* (1797), Duchosal et Millon signalent cette opinion de Condillac («Avis des éditeurs», pp. VII-VIII).

^c Dans la première édition du *Traité des systèmes* (1749), Condillac disait en note son admiration pour le livre de Dumarsais: «Il n'est pas possible de trouver des idées plus nettes et plus philosophiques, ...» (XVII, p. 214, n. b). Du reste, il l'aura aussi fait lire au Prince de Parme (*Motif des études qui ont été faites après les leçons préliminaires*, p. 421).

p. 80), et son analyse de l'article dépend encore de la rubrique *ad hoc* du même ouvrage, également rédigée par Dumarsais^a. Selon le *Cours d'études*, les travaux grammaticaux de ce dernier, «qui a recherché en philosophe les principes du langage», ne laisseraient même rien à désirer^b, voire exprimeraient de l'excellente métaphysique^c.

De fait, nul grammairien des Lumières ne semble aussi proche des préoccupations de Condillac que Dumarsais, ne serait-ce que par l'imprégnation lockienne de presque toute sa philosophie⁷⁵; ainsi, selon l'article qu'il leur consacre dans l'*Encyclopédie*, les abstractions lui paraissent résulter de processus de différenciation opérés sur les idées originaires, et ne sauraient donc correspondre à des objets donnés du monde. Il soulignera aussi l'origine esthétique de tous les termes, comme l'atteste notamment le *Fragment sur les causes de la parole* initialement intégré à son ouvrage posthume *Logique et principes de grammaire* (1769); approche qui le conduira à distinguer entre l'usage physique et métaphysique de certaines catégories de mots, par exemple de l'adjectif tel qu'il le définit pour l'*Encyclopédie*. Enfin, ainsi qu'en témoigne son manuel d'apprentissage du latin paru en 1722 et complété en 1729 par *Les véritables principes de la grammaire*, il considérera que les connaissances linguistiques doivent s'inculquer plus par la pratique que par la théorie, donc par des exercices plus routiniers que raisonnés (cf. aussi *infra*, pp. 175 et 180).

Comme après lui Condillac, Dumarsais aura encore affirmé que les figures constituent la trame initiale du langage, les besoins, le premier mobile de la communication, la parole, l'instrument de décom-

^a Selon Condillac, les grammairiens se sont montrés très obscurs dans leur traitement de l'article: «M. Dumarsais a commencé le premier à débrouiller ce chaos, ...» (*Grammaire*, II 14, p. 481).

^b *Grammaire. Objet de cet ouvrage*, p. 427.

^c *De l'art de penser*, I 6, p. 735, n. 1.

⁷⁵ Pour Aarsleff, l'empirisme de Dumarsais illustrerait en quoi Chomsky se trompe quand il ne fait dériver la grammaire générale que de l'innéisme cartésien (1970, pp. 571-572; 1974, pp. 113-114. Cf. aussi *supra*, I, n. 33). Les orientations lockiennes de l'œuvre ont aussi frappé Rosiello (1967, pp. 101-103) et Jacques Chouillet (1972, p. 52; 1973, p. 165), tandis que Soubelin marque plus particulièrement les présupposés rationalistes qu'elle laisse aussi transparaître.

position du mental, la grammaire, l'art du maniement des idées⁶⁶. Et comme lui, il se sera occupé de l'inversion en se demandant selon quel agencement le discours (forme linéaire) peut le plus fidèlement restituer la pensée (matière indivise); mais contre lui, il aura considéré que, parmi les modalités possibles de transcription verbale des idées, la seule à retenir serait celle qui corresponde à l'ordre (direct) que la nature impose (cf. aussi *supra*, I, pp. 78 et 82).

Car Dumarsais n'a pas seulement contribué à développer une analyse syntaxique libérée du modèle latin, à démontrer que les mots forment sens non par eux-mêmes, mais par les fonctions que leurs relations respectives marquent au sein de la phrase, à distinguer la notion de régime de celle de complément⁶⁷; conception de la syntaxe entièrement assumée par Condillac, et d'ailleurs compatible avec l'idée que, dans une langue flexionnelle, plusieurs types d'agencements verbaux puissent cohabiter. Mais aux connexions linguistiques vont encore s'ajouter des catégories plus spécifiquement logiques, en ce sens que, pour Dumarsais, les énoncés devront se ramener à un même rapport fondamental, les constructions dites usuelles et figurées laisser facilement transparaître cette structure mentale simple, naturelle et nécessaire qui, en latin comme en français, impose de penser la cause avant l'effet, le sujet avant l'attribut.

La stratégie grammaticale qu'il déploie va certes lui permettre d'élargir le champ de l'analyse, de sérier les propositions non plus seulement en fonction des correspondances qui s'y observent entre les termes, mais aussi d'après le sens global que la pensée sera naturellement portée à leur reconnaître (elles lui apparaîtront dès lors comme absolues ou relatives, explicatives ou déterminatives, princi-

⁶⁶ A relever d'ailleurs que, plusieurs fois dans la première moitié du XIX^e siècle (en 1821 et 1822 notamment), la *Logique* de Dumarsais fut publiée en complément à celle de Condillac. Rejet des idées innées, critique des abstractions considérées comme signes du réel, reconnaissance de la valeur métaphorique des premières langues, affirmation de l'exemplarité du sens originel des mots, autant d'analogies entre les deux démarches que suggèrent respectivement Aarsleff (1975 a, p. 289), Mc Niven Hine (1973, p. 45), Kraetschmer (p. 292, n. 12) et Hausmann (p. 246). Selon Henschel en revanche, Dumarsais et Condillac divergeraient dans leur façon d'envisager la fonction du langage (1970, p. 918); affirmation qu'aucune démonstration ne vient toutefois étayer.

⁶⁷ Sur le rôle décisif que Dumarsais a joué dans l'évolution des concepts de l'analyse grammaticale, se reporter surtout aux développements de Chevalier (1968, notamment pp. 684-704; 1979, pp. 22-28) et d'Auroux (1979, pp. 176-191), accessoirement à ceux de Seguin (1972, p. 69) et de Droixhe (1978, p. 295).

pales ou incidentes, explicites ou elliptiques); de même, il envisagera la connexion entre les mots de deux façons différentes, selon qu'elle relèvera d'une saisie conceptuelle unitaire (comme dans la relation du nom à l'adjectif) ou au contraire qu'elle lui semblera modifier la compréhension même de l'idée initialement exprimée (comme dans la relation du verbe à son objet); dans l'article «Concordance» de l'*Encyclopédie*, il parlera alors de différence entre rapports d'identité et rapports de détermination.

Mais s'il a ainsi rationalisé les structures du langage, Dumarsais n'a pas pour autant expliqué comment les déduire des énoncés tels qu'ils s'offrent à l'observation empirique, ni vers quelle synthèse faire converger les analyses de syntaxe et de construction; dès lors, son approche témoignera au mieux d'une certaine dissymétrie, au pis de cet attachement aux critères logiques traditionnels qui caractérise les grammairiens d'inspiration aristotélicienne⁷⁸. En tous les cas, elle demeurera éloignée des présupposés condillaciens.

En effet, ainsi que le prouvent ses sentiments sur l'inversion, Condillac refuse de considérer que, pour sa structuration, le discours doive dépendre de principes autres que proprement linguistiques: il se rattacherait là aux investigations génétiques qui lui ont présenté la langue en tant que pensée analysée, alors que, selon l'enseignement lockien (que Dumarsais assume ici pleinement), elle servirait non à la constitution, mais seulement à la communication des idées⁷⁹. Et même s'il paraît admettre que la logique de l'esprit doive prescrire aux mots de se succéder selon un ordre naturel donné, en l'occurrence de se conformer au rapport entre déterminé et déterminant, son analyse ne tend nullement à affirmer que le sujet précéderait le

⁷⁸ Comme le remarque Chevalier (1979, p. 31), Dumarsais maintient une certaine dissymétrie entre les analyses grammaticale et logique (qui ne deviendront complémentaires qu'avec Condillac). Ou, comme le note Dominicy, il n'aura pas clairement déterminé si les mots doivent s'agencer dans la phrase d'après leur seule fonction ou d'après leur catégorie (1982, pp. 321-322).

⁷⁹ Dans l'article «Construction» de l'*Encyclopédie*, Dumarsais considère certes que la langue exerce une activité de décomposition, en ce sens que «nous divisons, nous analysons, comme par instinct, notre pensée» (p. 74); mais il ne paraît pas concevoir qu'elle puisse servir à d'autre fin qu'à la communication des idées, ni reconnaître que sa fonction analytique tient au processus synthétique par lequel toutes les facultés humaines se sont constituées et développées. Thème dont traitent notamment Ricken (1976, p. 469; 1978 a, pp. 134-135), Monreal-Wickert (1977, p. 126), Pichevin (p. 48) et Auroux (1979, p. 62).

verbe et l'objet dans la seule mesure où, avant de se laisser qualifier, l'être aurait d'abord à s'imposer comme essence.

Plus encore: en acceptant tout arrangement grammatical pourn qu'il concoure à la plus grande liaison des idées, c'est-à-dire à cette seule règle «qui ne varie point»^a, il aura aussi relativisé cette différence entre syntaxe et construction qu'il avait lui-même empruntée à Dumarsais. Là où, au-delà des prescriptions syntaxiques, le grammairien de l'*Encyclopédie* distinguait fortement entre constructions naturelles, usuelles et figurées (les premières déterminant l'organisation matricielle de tout énoncé linguistique), Condillac les considérera toutes comme autant de dispositifs généralement interchangeables, et n'en réglera l'utilisation qu'à partir des seules exigences de la syntaxe, elles-mêmes explicitement rapprochées des liens nécessaires que l'esprit noue entre toutes les parties de chacune de ses pensées: «Ce n'est donc pas assez d'avoir des mots pour chaque idée, il faut encore savoir former, de plusieurs idées, un tout dont nous saisissons tout à la fois les détails et l'ensemble, et dont rien ne nous échappe.»^b Les critères par lesquels apprécier la naturalité de tel agencement verbal varieront donc de l'un à l'autre auteur¹⁰⁰, de même que s'inverseront les rapports hiérarchiques à établir entre les opérations de la pensée et celles de la langue: en grammaire condillacienne, le jeu du mental ne connaîtra d'autres limites que les possibilités de combinaison offertes aux instruments linguistiques par lesquels se marquent les relations entre les mots, et cessera donc d'apparaître découpé en différents niveaux de réalisation plus ou moins structurels.

Ainsi libéré de contraintes logiques préexistantes, le langage pourra contribuer à l'expression immédiate des idées dans un plus grand nombre de ses manifestations: qu'il travaille à combiner des

^a *De l'art d'écrire*, I 11, p. 342.

^b C'est ainsi que la *Grammaire* définit l'objet de la syntaxe (II 26, p. 499). Evoquant plus loin les différentes places que les propositions subordonnées peuvent occuper dans le discours, Condillac précise que, «dans tous ces arrangements, la liaison des idées est également conservée, et, par conséquent, ils sont tous dans les règles de la syntaxe» (*ibid.*, p. 501).

¹⁰⁰ Des analyses de Dominicy, il ressort que, par attachement au principe de la liaison des idées, Condillac valide des constructions contraires à l'ordre naturel tel que le voient Dumarsais ou Beauzée (1982, pp. 329-330); cela quand bien même il paraît parfois respecter quelque logique universelle de l'ordre des mots (cf. *supra*, I, n. 76 et 79; *infra*, IV, n. 101).

mots, des propositions ou des périodes entières, sa tâche essentielle devra consister non pas à reproduire telle disposition prédéterminée, mais à utiliser la construction la mieux adaptée à l'énonciation la plus claire, précise et énergique¹⁰¹. Ainsi, loin de devoir nécessairement se comprendre comme une structure primitive renversée, l'hyperbate sera parfois seule à permettre la traduction exacte de la pensée: de fait, «pour écrire clairement, il faut souvent s'écarter de la subordination où l'ordre direct met les idées»^a. De même, l'ellipse ne demandera pas toujours sa réduction à quelque discours achevé dont elle constituerait la contraction usuelle; au contraire, elle aura à affûter des raisonnements qui, sinon, s'avèreraient trop diffus¹⁰²: car «moins on emploie de mots, plus les idées sont liées»^b.

Autant dire que, dans son analyse des propositions, Condillac ne retiendra pas toutes les catégories identifiées par Dumarsais, ou plus exactement qu'il les rattachera au principe de la liaison des idées^c; lequel n'inviterait à relier les mots ou groupes de mots que par leurs fonctions respectives de déterminés et déterminants. Ce qui veut dire encore que, dans sa présentation des rapports entre les éléments de la phrase, il tendra à effacer toute différenciation entre identité et détermination (cf. *supra*, p. 169); car s'il admet que la réunion du nom et de l'adjectif ne concourt qu'à une seule et même vue de l'esprit, il n'en infère pas que, par exemple, le substantif sujet puisse se laisser déterminer par un complément au sens où l'*Encyclopédie* le dit, c'est-à-dire se trouve augmenté en compréhension tout autant

^a *De l'art d'écrire*, II 14, p. 576.

^b *De l'art d'écrire*, I 10, p. 539.

^c Selon qu'une proposition «est faite pour une autre qu'elle développe, ou... pour un mot qu'elle modifie», ou encore que «c'est à elle que tout le discours se rapporte», elle sera dite respectivement subordonnée, incidente ou principale (*Grammaire*, I 10, p. 450). Cf. aussi *infra*, III, n. 115.

¹⁰¹ «L'important, c'est le style: écrire bien, c'est penser bien» (Chevalier, 1979, p. 31). Condillac travaillerait ainsi à concilier esthétique et logique, disent Armogathe (p. 88) et Kraetschmer (pp. 115-117); son idéal serait celui du style dit «coupé», ajoutent Scaglione (1972, p. 217) et Branca (1980, pp. 44-46). Cf. aussi *supra*, I, n. 80.

¹⁰² Ainsi que l'établit Branca, Dumarsais conçoit l'ellipse comme une simple figure grammaticale, Condillac, comme un tour surtout destiné à faciliter l'expression de la pensée (1980, p. 45); pour Seguin, «là où Condillac décide qu'il y a quelque chose qu'il 'faut' suppléer», Dumarsais tendrait plutôt à parler de retranchements autorisés par l'usage (1982 a, p. 359).

que réduit en extension¹⁰³. D'ailleurs, la *Grammaire* n'invoquera explicitement Dumarsais que pour ses observations sur l'article, qu'il considère en l'occurrence comme un des seuls déterminants dépourvus d'effets intensionnels, et auquel elle attribue du reste l'une des deux fonctions de modification du nom déjà reconnue à l'adjectif: effectivement, il modifie «en déterminant une chose, c'est-à-dire, en indiquant les vues de l'esprit qui la considère dans toute son étendue, ou qui la renferme dans de certaines bornes»^a.

Condillac estime de fait que les adjectifs soit déterminent l'idée propre au substantif qu'ils modifient (leur forme correspond ici à celle de l'article), soit l'expliquent, ou mieux encore la développent^b; distinction qu'il va en plus étendre à l'organisation même du discours, puisqu'il identifie deux sortes de propositions relatives (appelées ici «incidentes»), «l'une qui détermine la signification d'un mot, et qui, par cette raison, est nécessaire pour achever le sens d'une proposition; l'autre qui est ajoutée à un mot d'une signification déterminée, et qui ne devient nécessaire qu'autant qu'elle achève de développer une pensée»^c. Mais malgré l'analogie des termes (détermination et explication), sa démarche ressemble peu à celle des Encyclopédistes: en analyse condillacienne, les mots ou groupes de mots ne tiendront nullement leur fonction explicative d'un quelconque complément de sens auquel appelleraient leurs répondants immédiats dans la phrase ou la période, pas plus que, selon les thèses grammaticales de l'*Encyclopédie*, et sous réserve du cas de l'article, ils ne sauraient exercer leur fonction déterminative sur des idées dont seule l'étendue serait à envisager, soit globalement,

^a *Grammaire*, II 14, p. 482. Condillac avait déjà présenté plus haut les deux fonctions de l'adjectif (*ibid.*, II 2, p. 463).

^b «Les adjectifs modifient, en déterminant le sujet, ou en le développant» (*Grammaire*, I 12, p. 454, titre de paragraphe).

^c *Grammaire*, I 10, p. 451.

¹⁰³ Cette loi remonte à la *Logique* de Port-Royal: I 8 («Des termes complexes, et de leur universalité ou particularité») et encore II 6 («De la nature des propositions incidentes, qui font partie des propositions complexes»). Sur l'histoire de l'utilisation de cet ouvrage en perspective linguistique, cf. l'article de Pariente (1975), et aussi son recueil d'études (1985). Sur l'exploitation par les Encyclopédistes du principe port-royaliste qui établit la variation inverse de la compréhension et de l'extension des notions, sur la théorie de la désignation qu'ils en déduisent, les analyses les plus significatives sont incontestablement celles d'Auroux (1973, pp. 31-34; 1979, notamment pp. 138-140 et 170; 1982 a, p. 190). Cf. encore *infra*, n. 107.

soit partiellement (ce que stipule pourtant, dans la *Grammaire*, la définition susmentionnée de la détermination).

Dépasser ainsi les catégories classificatoires issues de Port-Royal, la grammaire condillacienne ne le pouvait qu'en cessant de subordonner les structures syntaxiques au seul contenu représentatif des idées¹⁰⁴: d'après la logique inhérente aux démonstrations des Encyclopédistes, toute proposition complétée conservera ou non son sens global initial selon que les entités idéelles introduites concorderont ou non avec les possibilités d'extension du concept sur lequel elle s'appuie (cf. aussi *supra*, et n. 103). Chez Condillac en revanche, aucune pensée n'apparaît *a priori* suffisamment développée (ou expliquée) pour que, dans sa traduction linguistique, elle ne puisse admettre de complément qui ajouterait à son registre d'application, ni insuffisamment déterminée pour que, placée en rapport de complémentation, elle doive en revêtir un potentiel significatif plus étendu; les idées ne s'exprimeront qu'à travers leur analyse par le langage, soit que ce dernier agisse sur elles par décomposition (*détermine* leur appartenance à telle classe particulière), soit qu'il leur organise de nouvelles structures de composition (les *développe* en relations ouvertes).

Condillac propose donc une syntaxe qui, plutôt que de reposer par exemple sur les deux catégories de concordance et de régime^a, embrasse le système des relations linguistiques de la même façon unitaire que le sensible enveloppe le fonctionnement des connaissances humaines: concepts dans l'esprit ou mots dans le discours vont tous se nouer et se dénouer selon le même rapport fondamental de subordination, et les opérations mentales les plus complexes vaudront comme sensations transformées tout autant que les mots de la phrase devront se rapporter à un substantif sujet^b, ou les propositions

^a Les mots de régissants et de régimes, dit Condillac, sont surtout à mentionner «parce que les grammairiens en font un grand usage: je crois cependant que nous nous en servons peu» (*De l'art d'écrire*, I 2, p. 521).

^b Cf. dans *De l'art d'écrire*, Livre premier, le titre même du chapitre II: «Comment dans une proposition tous les mots sont subordonnés à un seul» (p. 520). Cf. encore *infra*, III, n. 115.

¹⁰⁴ Selon Auroux (1982 a, pp. 192-195), Condillac modifierait ainsi le concept de détermination tel que l'entendent les Encyclopédistes (et surtout Beauzée), en ce sens qu'il «n'utilise jamais les 'contenus idéels', dont il semblait pourtant qu'ils fussent le fondement de ce type de théorie» (p. 193). Cf. encore *infra*, III, n. 129.

subordonnées renvoyer à quelque idée principale. Dans l'article «Appellatif» de l'*Encyclopédie*, Dumarsais a considéré les noms communs comme des adjectifs: selon la *Grammaire*, il aura ainsi diminué le nombre des termes aptes à désigner des choses «qui ont une existence dans notre esprit»^a. Avec alors le risque d'enlever à l'analyse de la pensée par le langage toute possibilité de s'enclencher naturellement, de frayer le passage du principal à l'accessoire^b.

De travail proprement analytique, Condillac n'en voit s'exercer que par le fonctionnement de la langue, par les décompositions et redistributions de sens auxquelles elle lui paraît consacrer tout son potentiel combinatoire: par exemple, les mots l'intéresseront moins pour les catégories idéelles qu'ils incarneraient que pour leur fonction dans la phrase, et les propositions le retiendront plus selon leurs rapports de signification que selon leurs déterminations formelles¹⁰³. Selon lui, la grammaire n'introduirait pas à l'art de penser si elle échappait aux processus caractéristiques des premières analyses d'idées; si elles ne pouvaient se déployer dans la continuité du mouvement par lequel le regard de l'homme primitif aura naturellement décomposé tel spectacle gestuel à reproduire, les relations syntaxiques perdraient leur valeur de marques visibles des connexions mentales. Comme chez Beauzée, elles référerait à des règles irréductibles à toute genèse.

c) L'armature du verbal: Beauzée

L'œuvre de Beauzée apparaît comme très représentative des tendances dites rationalistes qui animèrent les recherches grammaticales

^a *Grammaire*, I 12, p. 454. L'allusion à la thèse de Dumarsais figure en note; Condillac y spécifie que «si tout nom qui modifie est un adjectif, on ne trouvera plus de substantifs que parmi les noms propres» (*ibid.*, n. 1).

^b Car «les adjectifs n'expriment jamais que des idées accessoires» (*ibid.*).

¹⁰³ Comme le constate encore Auroux, la grammaire condillacienne tiendrait son originalité de deux principes complémentaires, celui de «situation génétique» et celui d'«instrumentalité du signe» (1982 a, p. 187); à côté de son génétisme, elle développerait ainsi un embryon de fonctionnalisme (p. 188), subordonnant par exemple «l'analyse des parties du discours à leur rôle dans l'expression de la pensée» (p. 189). Cf. aussi *supra*, I, n. 83, *infra*, n. 113 et IV, n. 61.

du XVIII^e: dans les articles que, seul ou en collaboration avec Douchet, il rédigea pour l'*Encyclopédie* après la mort de Dumarsais (survenue en 1756), dans sa *Grammaire générale* (1767), il ne cessera de soutenir que le fonctionnement du langage dépend de la raison et des principes universels et immuables qui en procèdent¹⁰⁶. Ses analyses indiqueront qu'il faut étudier les langues non pas seulement dans leurs réalisations particulières, mais aussi dans la systématique générale commune à toutes, que leurs fondements constitutifs ne sauraient aucunement exciper de processus génétiques, que leur construction la plus naturelle repose sur l'enchaînement nécessaire de catégories logiques, ou encore que leur apprentissage requiert la connaissance préalable des règles grammaticales dont elles relèvent (alors que Dumarsais vantait plutôt les mérites de la routine).

Toutefois, Condillac ne s'opposera pas à Beauzée au seul sens où il se démarquerait de tout rationalisme linguistique: d'abord parce que, dans leur article «Langue» notamment, les successeurs de Dumarsais à l'*Encyclopédie* n'ont nullement exclu que le langage ait pu connaître une évolution historique (là-dessus, cf. aussi *supra*, I, n. 32 et 36). De plus, loin de procéder déductivement, la grammaire générale que définit Beauzée n'établira aucun principe que l'expérience n'ait d'abord donné à vérifier dans telle pratique linguistique particulière. Fondamentalement, sa doctrine grammaticale se rapprocherait donc plus de celle de Dumarsais qu'il ne l'aura laissé entendre ici ou là: il a certes clarifié l'usage des concepts de concorde et de régime, et notamment introduit la notion même de complément, mais sans du tout altérer le sens port-royaliste de la distinction entre explication et détermination¹⁰⁷. En outre, l'un et l'autre

¹⁰⁶ Comme Beauzée le souligne dans la Préface de sa *Grammaire générale*, la succession des idées dans le langage correspond à l'ordre analytique «parce qu'elle est tout à la fois le résultat de l'analyse de la pensée, et le fondement de l'analyse du discours dans toutes les langues. Cette analyse, dont les principes sont puisés dans la raison humaine, ou, pour mieux dire, dans la raison éternelle, qui est son guide, donne partout des résultats semblables» (p. VII/I). Cf. aussi les remarques générales que Bartlett a rédigées en introduction à la réédition de l'œuvre (1974), et qu'il a développées dans une étude publiée l'année suivante.

¹⁰⁷ Sous la rubrique «Gouverner» de l'*Encyclopédie*, Beauzée constate que Dumarsais n'a pas consacré d'article à la notion de complément, ni ne l'a clairement rapprochée de celle de régime (p. 792). La différence des deux approches ressort des analyses comparatives que proposent Chevalier (1968, pp. 688-689) et surtout Auroux (1979, pp. 165 et 184-185).

grammairien ont estimé que la langue exprime les idées plus qu'elle ne concourt à les élaborer.

Mais sur ces derniers points, Condillac ne se laissera pas seulement caractériser par l'orientation fonctionnaliste qui paraissait déjà le séparer de Dumarsais: les travaux de Beauzée l'auront en effet retenu pour certains de leurs développements propres, et notamment, comme l'atteste la note précitée de la *Grammaire* (cf. *supra*, p. 160), pour les idées qu'ils contiennent sur le système des temps du verbe¹⁰⁸. Par ailleurs, il différencie aussi la science grammaticale selon que, dans les langues conçues comme autant de méthodes analytiques, les règles à étudier seront propres à toutes ou particulières à chacune^a; et Beauzée n'aurait pas non plus contesté que la fonction essentielle du langage puisse résider dans la faculté d'affirmer, c'est-à-dire de déterminer l'existence des êtres du monde, étant entendu qu'«avec les secours des signes artificiels, les jugements qui n'étaient que des perceptions deviennent des affirmations»^b. Les deux auteurs partageront jusqu'à certaines considérations de détail: refus de la distinction opérée traditionnellement entre prépositions simples et composées^c, ou encore attribution d'une valeur de pronom relatif à la conjonction «que»^d. En même temps qu'il identifie les conjonctifs à des relatifs, Condillac en viendra d'ailleurs à développer une seconde définition des phrases subordonnées¹⁰⁹, à consi-

^a *Grammaire*, I 6, p. 443.

^b *Grammaire*, I 4, p. 437, titre de paragraphe. Là-dessus, cf. aussi *supra*, I, p. 90, et *infra*, III, n. 53, III et 114.

^c *Grammaire*, II 13, p. 478.

^d Soit la phrase: «Je vous assure que les connaissances sont surtout nécessaires aux princes.» Selon Condillac, le conjonctif «que» est mis pour «cette chose qui est» (*Grammaire*, I 14, p. 460).

¹⁰⁸ Comme l'atteste l'enquête de Guerci (1966, p. 214), Condillac a retravaillé certains chapitres de sa *Grammaire* après son retour de Parme (il regagna Paris en mars 1767); mais, de l'avis d'Auroux, rien ne prouverait encore que, dans ses développements sur les temps des verbes, il se soit plus appuyé sur la *Grammaire générale* de Beauzée (1767) que sur son article «Temps» de l'*Encyclopédie* (1765). Les deux conjectures ne seraient toutefois pas exclusives l'une de l'autre (1982 a, pp. 204-205, n. 9).

¹⁰⁹ Ainsi que le suppose Auroux, Condillac modifie sa théorie de la proposition à cause de la contamination entre les deux types de «que» (conjonctifs et relatifs) dont témoigne sa doctrine grammaticale (1982 a, pp. 206-208, n. 22, 23 et 26): c'est quand il analyse les subordonnées en donnant un exemple de conjonctive qu'il tend à les rattacher au verbe (la *Grammaire* travaille sur le modèle de

dérer que, comme des incidentes, elles modifient la principale non pas dans son idée générale, mais dans tel de ses mots particuliers, le verbe en l'occurrence^a.

Quelque ambivalente que puisse être sa définition des relations propositionnelles, il n'en continue pas moins de poser que le déroulement global du discours procède d'une seule et unique décomposition analytique, elle-même marquée par des rapports nécessaires de subordination. Et là précisément, il se heurte à la typologie de Beauzée, non pas tant parce qu'elle assimile conjonctives et relatives, mais plutôt parce qu'elle les intègre à la principale, cette dernière circonscrivant une idée suffisamment complète pour qu'aucune autre phrase subordonnée ne puisse venir s'y ajouter : à la proposition dite détachée s'opposerait ainsi la période, assemblage de phrases mises en rapport non pas par quelque liaison idéale intrinsèque, mais par des marques externes telles les diverses conjonctions¹⁰. Condillac rétorquerait ici que seules les incidentes explicatives n'ont pas besoin de compléter quelque conception principale pour produire leur plein sens. Et il renoncera même à toute distinction explicite entre phrase et période, jugeant plus utile de déterminer comment le discours peut se conformer à la liaison des idées. Peu importe la terminologie : «Le grand point est que chaque pensée soit développée avec clarté, avec précision, avec énergie.»^b

Bref, il ajuste son tableau grammatical à toutes les possibilités expressives de la pensée, celles-là mêmes dont les différentes formes linguistiques lui paraissent autant de transcriptions immédiates : c'est ce qu'atteste son refus de privilégier *a priori* tel type de construction, attitude que, dans l'article «Inversion» de l'*Encyclopédie*, Beauzée

^a Les propositions subordonnées «sont des accessoires du verbe de la proposition principale» (*Grammaire*, II 26, p. 501). Or, plus haut, Condillac avait explicitement rattaché leur sens à celui de la principale tout entière (I 10, p. 451).

^b *Grammaire*, I 10, p. 452.

phrase suivant : «Votre fils n'est pas connaissable, depuis qu'il a voyagé» : II 26, p. 501). Branca examine également l'analyse condillacienne de la subordination sous ses deux aspects (1982 b, pp. 300-301).

¹⁰ Théorie que Beauzée développe au livre III de sa *Grammaire générale*, I 2/II : «Des différentes espèces de propositions» (pp. 18-44). Selon les termes de Branca, il considère par exemple «qu'il n'y a qu'une seule principale là où la phrase est composée d'une principale et d'une relative, car sur le plan de l'analyse des idées l'incidente sert de complément à une idée partielle qui appartient à la proposition principale» (1982 b, p. 299).

salue pour l'ingéniosité doctrinale qu'elle manifeste, mais sans admettre pour autant que la liaison des idées puisse toujours coïncider avec l'agencement des mots dicté par l'exigence analytique. Contrairement à Condillac, il considère ainsi la phrase «Darius que vainquit Alexandre» comme structurée à l'envers de l'ordre naturel; renversement en l'occurrence inévitable (placé en tête de la relative, le sujet «Alexandre» aurait rompu la liaison immédiate entre le verbe et son objet), mais dans lequel la flexion même du conjonctif «que» témoignerait du déplacement de la structure logique sous-jacente¹¹¹.

Beauzée considère donc que la langue fonctionne comme si elle travaillait à concrétiser des catégories prédéterminées; lesquelles s'y traduiront par des mots nécessairement lestés de telle fonction définie, mais non pas tous organisés de telle façon que leurs modalités relationnelles reflètent en totalité celles du monde universel des idées. Son analyse de l'inversion a déjà fait apparaître que l'ordre naturel peut ne pas se réaliser, et, dans cet article «Temps» de l'*Encyclopédie* dont Condillac se sera initialement inspiré, il propose des divisions catégorielles dont il reconnaît qu'elles ne correspondent parfois à aucune forme linguistique attestée. Ou encore, poussé par la systématisme de son analyse, il en vient à surcomposer trois prétérits, selon que, par rapport à un moment défini de l'énonciation, telle action référée comme existante se révélera antérieure à telle autre exprimée par telle des trois formes composées qu'il affecte déjà à l'expression du passé (il propose ainsi les formes «j'avais eu chanté», «j'eus eu chanté» et «j'aurai eu chanté»); pour exprimer l'antériorité sur une action elle-même non référée au temps de l'acte de parole, Beauzée introduira en plus le passé surcomposé, ou, dans sa terminologie, le prétérit indéfini comparatif («j'ai eu chanté»).

Son système général admet ici trois paramètres, moment de l'existence, point de référence et temps de l'énonciation, et il le conduit par exemple à conclure que, quand les deux derniers se présentent simultanément, trois catégories de présents doivent en résulter,

¹¹¹ Sur l'analyse de cette phrase dans l'*Essai* (II 1 12/117, p. 92), cf. encore *supra*, 1, p. 79. La différence entre les deux démarches ressort des observations que leur consacrent Ricken (1976, pp. 476-478; 1978 a, pp. 146-149), Dominicy (1982, pp. 322-323 et 329-330) et Bartlett (1980, pp. 38-39); ce dernier montre aussi que Beauzée assimile plus généralement l'inversion à l'ellipse, laquelle vaudrait comme «une règle formelle de la grammaire générale qui sert à générer les énoncés à partir d'une structure sous-jacente et abstraite» (p. 43).

dans la mesure où, par rapport au moment de l'énonciation, celui de l'existence pourra toujours s'avérer antérieur, simultané ou postérieur¹¹². Analyse très différente chez Condillac, qui d'abord supprime toute référence à d'autre temps qu'à celui de l'acte de parole — «Le moment où nous parlons est donc comme un point fixe, par rapport auquel nous divisons le temps en différentes parties, que je nommerai 'époques'»^a —, qui par conséquent n'identifie qu'un seul présent — «L'époque actuelle ne saurait être plus ou moins présente: car, ou elle est simultanée avec le moment où je parle, ou elle ne l'est pas»^b —, qui classe les formes du passé surtout selon leurs caractéristiques aspectuelles, qui dès lors, hormis le prétérit indéfini comparatif, va explicitement rejeter les tours surcomposés déduits par Beauzée, formes du passé «que quelques grammairiens proposent, et que l'usage n'autorise pas»^c.

Condillac tend donc non pas à éprouver sur la langue telles catégories logiques qui lui préexisteraient, mais à ne reconnaître de portée expressive qu'aux seules formes distinctes par lesquelles elle lui paraît effectivement fonctionner; là se justifierait que, pour la phrase principale suivie d'une hypothétique irréaliste du passé, la *Grammaire* ait proposé de distinguer entre l'emploi du conditionnel passé et celui du subjonctif plus-que-parfait^d, sanctionnant ainsi une différence de valeur que les locuteurs de l'époque devaient vraisemblablement percevoir¹¹³. Là s'expliquerait encore que, loin de consi-

^a *Grammaire*, II 8, p. 469.

^b *Ibid.*, p. 470.

^c *Ibid.*, p. 471, titre de paragraphe.

^d A partir de la phrase «j'aurais fait / j'eusse fait votre affaire, si vous m'en aviez parlé», Condillac affirme que «la différence entre ces deux temps consiste en ce que 'j'aurais fait' marque plus particulièrement le temps où l'affaire aurait été entreprise, et que 'j'eusse fait', marque plus particulièrement le temps où elle eût été finie» (*Grammaire*, II 9, p. 472).

¹¹² Pour plus de détails sur le système des temps chez Beauzée, consulter les analyses récapitulatives qu'en donnent Bartlett (1974, p. 44) et surtout Auroux (1982 a, pp. 195-196 et 217-219); ou se référer directement à la *Grammaire générale*, II 4 3/1 (pp. 422-513).

¹¹³ A suivre Gouttebroze, Condillac aurait défini là «une opposition fonctionnelle dont aucune règle grammaticale ne rendait compte» (p. 168); tant il est vrai que le principe de l'instrumentalité du signe l'a conduit «à ne reconnaître que les formes qui ont une valeur distincte, et ne sont pas indifféremment substituables l'une à l'autre», pour appliquer ici les propres termes d'Auroux à un cas qui, curieusement, semble lui faire problème (1982 a, pp. 197 et 208-209, n. 38).

dérer les mots comme invariablement définis par la nature de la classe dont ils relèvent, Condillac ait envisagé que, selon leur fonction dans la phrase, certains puissent changer d'affectation: il estime par exemple que, par-delà leur origine adjectivale, les articles définis du français «ont paru prendre la place des noms qu'on supprime, et... sont devenus des pronoms»^a. Glissement fonctionnel que Beauzée aurait certainement rejeté, puisqu'il n'attribue la qualité pronominale qu'aux seuls mots désignant les êtres par l'idée de leur personne, et qu'il les différencie des adjectifs à raison de la différenciation plus générale marquée chez lui entre déterminatifs et indéterminatifs.

Condillac se sera attaché non pas à codifier l'ensemble des structures et compétences virtuellement déductibles du plus grand nombre de fonctionnements linguistiques particuliers, mais à observer comment sa propre langue pourrait le mieux prêter à l'expression directe de la pensée. D'une certaine façon, sa grammaire générale serait même moins scientifique que celle de Beauzée, en ce sens qu'elle travaille presque uniquement sur le français, et qu'elle répugne par ailleurs à tout métalangage par trop technique: seules font obstacle au génie «ces règles que les rhéteurs et les grammairiens n'ont tant multipliées que parce qu'ils les ont cherchées ailleurs que dans la nature de l'esprit humain»^b. Et si l'enseignement par routine ne permet pas d'en inculquer tous les principes, cela ne veut pas dire qu'elle doive alors ne relever que d'approches théoriques: qui veut acquérir la vraie connaissance grammaticale doit tout à la fois parler et remarquer comme il parle, pratiquer les mots et observer à quelles règles obéit sa propre pratique, user de la syntaxe et déterminer en quoi elle ressortit à l'usage: «En effet, pour savoir les règles de l'art de parler, il ne suffit pas de les entendre et de les avoir apprises par cœur, il faut encore s'être fait une habitude de les appliquer.»^c

Effectivement, Condillac refuse de penser que la langue doive ses principes de fonctionnement à toute autre instance qu'à elle-même. Aussi condamne-t-il la notion d'usage dès lors qu'elle lui apparaît comme une norme imposée de l'extérieur: «Consultez donc unique-

^a *Grammaire*, II 15, p. 485.

^b *De l'art d'écrire*, IV 6, p. 611. Cf. aussi *infra*, IV, n. 112.

^c *Cours d'études. Motif des études qui ont été faites après les leçons préliminaires*, pp. 420-421. Condillac condamne aussi l'instruction par routine dans la *Langue des calculs* (II 5, p. 478). Cf. encore *infra*, IV, n. 10 ou n. 77, et Conclusion, n. 41.

ment le principe de la liaison des idées; et sans vous occuper de ce qui a été dit ou de ce qui ne l'a pas été, songez uniquement à ce qui peut se dire.»^a Mais il exclura surtout qu'elle puisse répondre de toutes les manifestations linguistiques où s'observerait quelque hasard dans les choix, et que, comme chez Beauzée¹¹⁴, elle serve de référence obligée à toute théorie grammaticale: «C'est cet arbitraire qu'on croit voir dans les langues qui a jeté dans l'erreur que l'usage les fait comme il veut, et les grammairiens nous ont donné ses caprices pour des lois.»^b Car si le langage devait ainsi dépendre non pas de la régularité des lois de l'analogie, mais des inconstances de l'usage, les clés de toute rationalité cesseraient de lui appartenir en propre, les arts de parler et de penser ne coïncideraient plus, et sa codification en métalangage n'expliquerait pas plus le monde des mots que son prolongement en métaphysique ne pourrait fonder celui des idées.

Pour comprendre combien la langue ne traduit les idées par les mots qu'en vertu de son pouvoir intrinsèque de liaison et d'expression, Beauzée aurait dû la considérer jusque dans ses origines les plus constitutives¹¹⁵, constater que ses progrès ne se sont jamais effectués

^a *De l'art d'écrire*, II 6, p. 565.

^b *La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 420. Cf. aussi *infra*, III, n. 85 et IV, n. 74.

¹¹⁴ «L'usage n'est donc pas le tyran des 'langues', il en est le législateur naturel, nécessaire, et exclusif» (article «Langue» de l'*Encyclopédie*, p. 249); pour leur part, les grammairiens de Port-Royal l'avaient plutôt rangé dans les manifestations linguistiques résistant à toute explication rationnelle. Contrairement à ce qu'affirme Monreal-Wickert (1977, p. 90), cette conception de Beauzée ne l'aura pas rendu moins rationaliste. Auroux suggère qu'elle inciterait plutôt à distinguer entre «la rationalité de ce qu'on dit du langage et la rationalité de ce qu'exprime le langage» (1981 a, p. 525, n. 1; cf. également 1982 a, pp. 183-184); et selon lui, Beauzée n'envisage pas la notion d'analogie au sens où Condillac la définit, c'est-à-dire comme ce qui rend raison de l'usage (1982 a, p. 206, n. 17). Comme le notent Droixhe (1978, pp. 299-300) et Christmann (1980, p. 528), l'article «Analogie» de l'*Encyclopédie méthodique* paraît certes se rapprocher des conceptions condillaciennes (*Grammaire et Littérature*, notamment pp. 177-178); mais il ne leur aura certainement pas repris l'analytisme génétique qu'elles impliquent. Cf. encore *infra*, III, n. 84.

¹¹⁵ Beauzée s'écarte surtout de Condillac dans la mesure où il suppose les catégories universelles du langage données à l'homme dès l'origine; divergence dont Auroux a relevé certaines des conséquences en ce qui concerne le statut des mots (1982 a, p. 191; cf. encore *infra*, III, n. 110). Il ne suffira donc pas de souligner combien les deux auteurs inclineraient pareillement à chercher dans l'art d'analyser la pensée le premier fondement de l'art de parler (Proust, p. 5), ou à dénoncer les risques d'égarement intellectuel inhérents à l'usage des abstractions

que par dérivations analogiques dictées par la Nature, se persuader que les différentes classes de mots se sont constituées à mesure qu'elle se spécifiait comme instrument analytique, en inférer que leurs fonctions respectives dans le discours correspondent aux différentes relations que l'esprit s'est progressivement établies entre ses idées, observer que le plus rudimentaire des systèmes de signes recelait virtuellement de quoi déployer les procédures idéelles les plus complexes; il aurait alors conclu de tout cela que, de l'acte communicatif le moins différencié jusqu'à la période oratoire la plus élaborée, la glossogenèse peut non seulement montrer comment les opérations mentales se sont développées par analyse, mais encore apprendre pourquoi, tel qu'il se découvre dans ses fondements, le langage s'identifie totalement à la réflexion en acte.

Ainsi, derrière les origines de la parole, Condillac aura surtout voulu capter le surgissement récurrent de la pensée. Encore une fois, sa trajectoire intellectuelle ne saurait donc se délimiter entre d'un côté l'*Essai* ou le *Traité des sensations*, et de l'autre la *Logique* ou la *Langue des calculs*; elle refléterait plutôt une seule et même démarche analytique qui, dans la genèse des signes, aura surtout découvert la loi générale déterminant la liaison du concret à l'abstrait, de la perception au calcul. De sorte que toute pratique sémiologique tendra finalement à ne plus désigner l'abstraction que comme marque de concrétude, voire à ne plus donner à raisonner qu'en faisant percevoir. Lire l'œuvre de Condillac, ce sera en quelque sorte considérer comment, telle la sensation, elle n'a pu découvrir toutes ses virtualités constitutives qu'en se transformant.

(Beauzéc renvoie à l'*Essai* dans son complément à l'article «Abstraction» du volume susmentionné de l'*Encyclopédie méthodique*, p. 31); cf. encore *supra*, I, n. 37 et n. 62-63.

CHAPITRE III

Relire Condillac

Resituer Condillac par rapport aux idées sur la connaissance et le langage qui avaient cours à son époque, le reconnaître à travers les différentes doctrines philosophiques et linguistiques qu'il a rencontrées et discutées, voilà deux approches qui auront contribué à cerner son système de l'extérieur; mais elles risqueraient de devenir excentrées si elles ne répondaient au besoin d'analyse interne qu'elles-mêmes ont déjà pu susciter. Relire Condillac permettra donc de compléter rétrospectivement le tableau original que sa pensée présente, voire d'en restituer la couleur d'origine; tant il est vrai que, parcourue d'un œil peu attentif, l'œuvre ne laisserait plus apparaître l'objectif gnoséologique majeur dont elle se prévaut: si elle n'était attentivement regardée, analysée, relue, rien ne garantirait qu'elle ait pu inculquer à son lecteur le besoin de la relecture de soi-même, l'habitude du regard analytique, la règle de la constitution des connaissances. En revenir aux textes, c'est peut-être mieux comprendre comment, s'observant lui-même, Condillac a voulu faire observer les procédures naturelles du savoir.

Derrière les apports et échos qu'une première lecture a pu déceler en elle, l'œuvre condillacienne demandera ainsi à être reparcourue au fil du travail gnoséologique qu'elle opère sur elle-même, à être ressaisie dans le sens du mouvement récurrent par lequel elle ne découvre à la science d'autres principes fondateurs que ceux dont, rétrospectivement, sa propre pratique apparaît procéder. C'est dire par exemple que les développements de la *Logique* ou de la *Langue des calculs* ne prendront leur pleine signification qu'une fois replacés dans le prolongement des descriptions de l'*Essai* ou du *Traité des sensations*, et en particulier que les mécanismes régulateurs auxquels Condillac finit par subordonner tout savoir n'auront pu se dégager clairement qu'à partir d'analyses progressivement rendues plus conscientes et plus proches de leurs origines constitutives; bref, ses

ouvrages ne consisteront pas en une addition de données positives à acquérir de façon linéaire (car inmanquablement, ils risqueraient alors de se trouver partagés en plusieurs orientations différentes: cf. *supra*, Introduction, pp. 27-28). Ils devront plutôt s'apprécier comme le déploiement de connaissances que, peu à peu, le philosophe et son lecteur se découvriront avoir possédées dès le départ. Relire Condillac, voilà qui pourrait donc éclairer le processus rétroactif par lequel son système se constitue, et se constitue comme instrument censé finalement garantir la conformité de son propre fonctionnement avec celui des lois naturelles de la pensée.

La relecture s'impose ici d'autant plus qu'elle va impliquer la question du langage: s'il fallait envisager les origines constitutives de l'œuvre chronologiquement, c'est-à-dire les chercher avant tout dans l'*Essai*, elles se confondraient alors avec celles des signes, et Condillac paraîtrait n'avoir envisagé la connaissance qu'en sémiologie. Or, comme l'attestent le *Traité des sensations* et (dans une moindre mesure) le *Traité des animaux*, ses réflexions ultérieures l'ont conduit à remonter la genèse de l'esprit humain plus haut encore, jusqu'aux opérations perceptives élémentaires, sans que les mécanismes linguistiques suscitent ici la moindre considération prioritaire. Même dans des ouvrages considérés comme très représentatifs de sa sémiotique (la *Grammaire*, *De l'art de penser*, la *Logique* ou la *Langue des calculs*), il renvoie toujours à des dispositions cognitives manifestement antérieures à toute glossogenèse, et qui ne répondent à d'autre instance originelle qu'à celle de la Nature; déjà perceptible dans l'autocritique dont témoigne la lettre à Maupertuis du 25 juin 1752 (cf. *supra*, II, p. 142), l'évolution de ses idées sur la parole le montrerait sans cesse plus soucieux d'approfondir toujours les profondeurs constitutives de toute idée, d'enraciner encore les racines inhérentes à toute parole¹.

¹ Se reporter aussi aux considérations de Derrida sur l'enracinement présémiotique de la théorie condillacienne du langage (*supra*, Introduction, n. 59).

1.

À LA RECONNAISSANCE DE LA NATURE

Son rôle fondateur dans la théorie condillacienne de la connaissance, le langage ne le laissera donc transparaître qu'une fois ses propres fondements progressivement dévoilés; toute enquête à son sujet devra dès lors commencer par l'analyse de ces processus perceptifs élémentaires que décrit par exemple le *Traité des sensations*. Et avant de conclure à l'algébrisme foncier d'ouvrages tels que la *Logique* et la *Langue des calculs*, elle aura peut-être à leur réinsuffler l'inspiration génétique qui les a originellement animés; car pour faire de la langue l'instrument analytique par excellence, Condillac n'aura eu qu'à épouser le mouvement même de ses propres observations sur les origines du savoir, sans du tout devoir se référer à de quelconques modèles de construction qui se seraient imposés à lui dès le départ.

Considérée globalement, son œuvre paraît certes d'orientation constructiviste: les différentes facultés et opérations intellectuelles vont dériver des sensations comme sous l'effet de calculs algébriques^a, et la méthode gnoséologique constamment prônée se rattachera à l'idéal newtonien, c'est-à-dire enseignera que «nous ne devons aspirer qu'à découvrir une première expérience que personne ne puisse révoquer en doute et qui suffise pour expliquer toutes les autres»^b. Mais si Condillac est effectivement parti de l'idée préconçue selon laquelle la constitution des connaissances pourrait s'expliquer rationnellement, par l'action de quelque cause unique (beaucoup de philosophes des Lumières partagent d'ailleurs cette croyance en l'unicité d'action des principes), rien n'autorise à en conclure que, directement ou non, sa démarche se révélerait tout entière déductive^c.

^a De fait, Condillac compare à un problème d'algèbre la question même de la genèse des facultés de l'entendement humain: selon lui, «l'attention, la comparaison, le jugement, la réflexion, l'imagination et le raisonnement sont, avec les sensations, les connues du problème à résoudre, et... l'origine et la génération sont les inconnues» (*La Logique*, II 2, pp. 410-411).

^b *Essai. Introduction*, p. 4.

^c Par exemple selon Krüger, le sensualisme condillacien se distinguerait de l'empirisme lockien par son souci de prendre comme modèle *a priori* celui de la démarche mathématique, et de ramener le fonctionnement du mental à des éléments

D'abord, il n'aura lui-même cessé de dénoncer les auteurs qui, au lieu de commencer «par observer les leçons que la nature nous donne», ont bâti leurs systèmes sur «des définitions, des axiomes, des principes»^a; et puis surtout, fait déjà relevé à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, sa doctrine se sera développée en cascades d'élans rétro/introspectifs, comme si elle ne devait s'être construite que sur des matériaux dont elle seule aurait réglé les premières dispositions. Loin d'apparaître comme déduite de quelque règle logique préexistante, la structure analytique du langage ne se dégagera donc que dans le mouvement même par lequel Condillac aura réanalysé les origines des connaissances humaines; car à ne pas approfondir ses premières considérations sur la toute-puissance constitutive des signes, il courait le risque d'en rester à une sémiologie non pas pratiquée, mais simplement définie, axiomatisée plutôt que fondée en nature et à dimension moins heuristique que principielle. Alors qu'en remontant à la source des procédures coextensives au déploiement de la parole, il découvrirait du coup comment descendre jusqu'aux limites de leur usage ordinaire et les justifier comme initiatrices de tout savoir possible.

De modèle gnoséologique préconstitué, l'œuvre condillacienne ne s'en découvrira finalement que dans le fonctionnement naturel du langage et de la pensée auquel elle tend à s'identifier; travail qui sera ici moins de construction que de reconnaissance, en ce sens que les mécanismes fondamentaux du savoir se dégageront non par déduction abstraite de concepts, mais par observation concrète de soi. Avec son étude génétique des sensations et des idées, Condillac entend remobiliser tout le potentiel analytique de la nature humaine et l'exploiter jusqu'au point où il devrait l'être si les hommes n'oubliaient constamment les voies et moyens par lesquels ils ont commencé à sentir et à concevoir; bref, son propos sera littéralement de faire observer comment la nature fait observer, de travailler à effacer les traces visibles de tout travail, d'élaborer un système qui

^a *La Logique. Objet de cet ouvrage*, p. 371.

constitutifs limités en nombre (pp. 66-67). Tel que le conçoit Gusdorf, il n'équivaudrait même qu'à «une projection planimétrique de l'ordre de la connaissance» (1973, p. 62). Sur le reproche de logicisme souvent adressé à Condillac, cf. *supra*, Introduction, n. 40.

ne puisse se révéler systématisé que par les forces élaboratrices naturelles¹.

1.1. *Réflexions d'origine*

Ainsi, Condillac aura toujours considéré que, pour connaître davantage, l'esprit doit d'abord apprendre à mieux se connaître, c'est-à-dire à déterminer plus exactement comment il a connu: «Il faut remarquer les impressions qui se faisaient sur les sens, la manière dont l'esprit était affecté, le progrès de ses idées, en un mot, toutes les circonstances qui ont pu faire naître une pensée qu'on ne doit qu'à sa propre réflexion. Si l'on veut s'observer plusieurs fois de la sorte, on ne manquera pas de découvrir quelle est la marche naturelle de son esprit.»² Aucun apport externe ne viendra donc alimenter ici la conversion génétique; car si l'homme ne trouvait en lui-même de quoi s'introspecter jusqu'au tréfonds de ses idées et facultés, toute possibilité de progrès lui serait hermétiquement fermée, en ce sens que le perfectionnement des sciences ne lui semblerait plus obéir à des principes dont il puisse en tout temps maîtriser le déclenchement.

De fait, dans toute l'ontogenèse qu'il (re)constitue, le système condillacien tendra à montrer qu'aucun acquis mental n'a jamais résulté que de la reprise de processus antérieurs, et en particulier que la pensée ne s'élabore et se développe qu'au moment où elle se découvre attentive à ses origines perceptives; autrement dit, les sensations ne s'avéreront saisissables que rétrospectivement, à travers leur propre transformation en idées. Non pas unités atomiques inertes, mais principes actifs de multiplication, elles attesteraient ainsi que, telle que la décrit Condillac, la structuration génétique du sensible ne puisse proprement s'amorcer que comme redoublement de sa

² *Essai*, II 2 3/40, pp. 114-115.

¹ D'où l'affirmation qu'en fin de compte, le système condillacien n'aurait enseigné qu'à pratiquer la pratique même de la Nature (cf. *supra*, Introduction, n. 65). De façon générale, il confirmerait ici l'analyse de Cassirer selon laquelle le XVIII^e siècle caractérise la raison «non comme l'idée d'un être, mais comme celle d'un 'faire'» (1966, p. 48).

propre genèse⁴. Déterminer comment se structure l'univers des perceptions et des conceptions, c'est effectivement constater combien les actions de percevoir et de concevoir ne se laisseront appréhender que déjà transformées l'une par l'autre.

a) Des sensations aux idées

Comme tous les critiques l'ont généralement relevé, le «sensualisme» condillacien se distinguerait surtout pour n'avoir reconnu qu'une seule source à toutes les idées⁵; là résiderait sa principale originalité par rapport à Locke, dont le dualisme se retrouvera en effet contesté à plusieurs reprises, explicitement dans le *Traité des sensations* (cf. *supra*, II, pp. 101-102), et même déjà implicitement dans l'*Essai*, quand son auteur entreprend de prouver l'engendrement successif de tous les actes de l'esprit: «Je me suis attaché dans ces analyses à faire voir la dépendance des opérations de l'âme, et comment elles s'engendrent toutes de la première.»⁶ Mais autant les textes eux-mêmes interdiraient de conclure ici que, comme l'empirisme lockien, Condillac ait malgré tout transformé la réflexion en puissance constitutive innée (là-dessus, cf. *supra*, II, n. 8), autant ils résisteraient aussi à toute interprétation qui érigerait les sensations en données brutes initialement perceptibles comme telles⁶.

* *Essai*, I 2 8/74, p. 28. Dans une lettre à Gabriel Cramer du 10 juin 1750, restée jusque là inédite et publiée récemment par Bongie (1978), Condillac précisait encore son idée: «Sens, mémoire, imagination, entendement ne sont qu'un protée qui passe par différentes transformations» (p. 94).

⁴ Pour Derrida, la sensation «n'est pas seulement un élément simple, c'est aussi un 'germe'» (1973, p. 25); le même constat se retrouve d'ailleurs déjà chez Kuehner (p. 26) et Wojciechowska (p. 313). Rauch estime de son côté qu'«elle est déjà engagée dans le développement de la connaissance et figure à titre de moyen terme entre l'organe sensible et la connaissance intelligible» (p. 68).

⁵ Ce «monisme» condillacien ressortira notamment des analyses de Krüger (p. 59). A relever au passage que dès le début du XIX^e siècle, il se trouvera notamment contesté au nom des nouveaux acquis de la physiologie: dans sa *Philosophie zoologique* (1809), Lamarck critique ainsi ceux qui ont confondu «le système des sensations avec le système qui produit les actes de l'entendement» (III 3/II, p. 271).

⁶ A considérer ainsi les sensations comme des entités sensibles isolables en tant que telles, les interprètes de Condillac en seront souvent venus à se demander si elles seraient actives ou passives. Avec des commentaires qui tendront dès lors à trouver à la doctrine condillacienne des orientations respectivement idéalistes ou

Car considéré pour lui-même, réduit à sa fonction élémentaire d'ébranlement des organes sensibles, le processus sensationniste ne conférera à l'esprit pas plus d'essor réflexif que le seul parfum de rose n'en aura occasionné à l'homme de marbre du *Traité des sensations*: «En un mot, les odeurs ne sont à son égard que ses propres modifications ou manières d'être; ...»^a. La conscience et le monde ne commenceront à sortir de leur indistinction initiale que dès le moment où les perceptions s'organiseront en plages plus contrastées, où les impressions olfactives s'imposeront à la statue dans des tonalités mieux différenciées⁷. Sa première étincelle, la réflexion la verra donc jaillir aussitôt que l'univers sensible (lui) apparaîtra comme éclairé par plus d'un foyer; si les sensations ne se présentaient à l'odorat comme alternativement agréables ou désagréables, aucune connaissance n'aurait jamais pu en découler^b.

Pour que se développent ses virtualités cognitives, la conscience devra d'abord se percevoir elle-même en tant que perception différemment modifiée: c'est-à-dire se découvrir non pas seulement comme mouvement d'attention provoqué naturellement par toute sollicitation sensitive élémentaire, mais encore comme aptitude à se reconnaître continûment dans telle sensation transformée. Son unité ne se constituera ainsi que sur fond de diversité perçue, en un processus de synthèse à connotation manifestement dialectique: Condillac

^a *Traité des sensations*, I 1/2, p. 224.

^b Pour suivre les progrès que la statue pourra accomplir, «il suffira d'observer les plaisirs qu'elle aura à désirer, les peines qu'elle aura à craindre, et l'influence des uns et des autres suivant les circonstances» (*Traité des sensations*, I 2/4, p. 225).

matérialistes. Pour Petacco, elle aurait plutôt marqué que l'appréhension perceptive vaut comme moment de passivité et d'activité tout à la fois (1974, pp. 168, 170-171 et 175); idée également défendue par Lefèvre (1966, pp. 37-38) — cf. aussi *infra*, n. 12. Dans une de ses *Lettres au comte Potocki* (celle du 23 janvier 1779), Condillac lui-même faisait déjà remarquer que, «quoique nos sensations soient passives, il ne s'ensuit pas que tout ce qui vient des sensations soit passif également» (p. 553).

⁷ Comme le soulignent Pasquale Salvucci (1957, pp. 14 et 34) et Lefèvre (1966, pp. 17 et 55), la sensation condillacienne ne se réduit nullement à la matière (tout matérialisme strict s'en trouve par là écarté), mais représente plutôt la première manifestation de la conscience sensible; selon la formule de Carré, elle serait même «la pensée consciente engagée dans son opération la plus primitive, la plus constante, sentir» (p. 1157). De façon générale, Rossi considère la philosophie de Condillac comme «una gnoseologia di impostazione rigorosamente sensistica» (p. 240).

indiquera par exemple que la statue ne s'avérerait nullement consciente de ses propres modifications d'état si elle ne pouvait quelque peu s'en détacher par la mémoire, en l'occurrence sentir qu'elle a déjà une fois senti, c'est-à-dire souffert ou joui^a; plus loin, il dira même d'elle «qu'il lui suffit de donner son attention à deux sensations, pour former tous les jugements qu'elle est capable de porter»^b.

Plus encore, ce mécanisme d'autoconstitution par lequel se développe l'appréhension du monde expliquera comment se constituent les matériaux mêmes de la pensée: ainsi que le précise notamment l'*Extrait raisonné du Traité des sensations*, les idées se définiront en effet comme autant d'impacts perceptifs remémorés^c. Certes, Condillac distingue encore entre celles qui procèdent immédiatement des sens et celles qui trahissent déjà la médiation de l'intellect (soit entre idées sensibles et idées intellectuelles). Mais il ne manque pas d'ajouter que les premières se différencient des secondes de la même façon que «le souvenir diffère de la sensation», et qu'elles représentent non pas proprement le «fond» de l'activité cognitive, mais plutôt l'«origine»^d. Si, pour penser, l'homme doit d'abord nécessairement sentir, encore lui faut-il en plus pouvoir penser qu'il a senti; car seule «toute impression qui donne une connaissance, est une idée»^e.

Condillac ne parlera donc des entités idéelles que comme d'affects déjà plus ou moins réfléchis par l'esprit^f; d'où par exemple son refus du recours leibnizien «à des idées ou à des sensations obs-

^a «S'il ne lui restait aucun souvenir de ses modifications, à chaque fois elle croirait sentir pour la première: ...» (*Traité des sensations*, I 2/5, p. 225).

^b *Traité des sensations*, II 8/11, p. 263.

^c «Les sensations actuelles de l'ouïe, du goût, de la vue et de l'odorat ne sont que des sentiments, lorsque ces sens n'ont point encore été instruits par le toucher, parce que l'âme ne peut alors les prendre que pour des modifications d'elle-même. Mais si ces sentiments n'existent que dans la mémoire qui les rappelle, ils deviennent des idées» (IV, p. 334).

^d *Ibid.* Condillac dira ailleurs que comme les sensations actuelles de la statue sont «la source de ses connaissances, le souvenir de ses sensations passées ou les idées intellectuelles en sont tout le fond» (*Traité des sensations*, II 8/31, p. 267).

^e *Traité des sensations*, II 8/28, p. 266.

^f Ainsi que l'observe Auroux, la psychologie condillacienne tend à établir que «la 'perception' originaire d'une chose n'est distincte ni de la conscience qu'on en a, ni du souvenir qu'on peut en avoir, ni par conséquent de l'idée» (1979, p. 27). Constat analogue chez Takesada: à suivre ce qu'en dit Condillac, l'idée n'existe que comme sensation remarquée (1982 b, p. 113).

cures et confuses»^a. Lequel reviendrait effectivement à priver la pensée du pouvoir de se rappeler clairement ses propres modifications, puis de fonder sur elles tous ses développements ultérieurs; et même si le philosophe a ici évolué au point de finalement concéder à Cramer que certains phénomènes perceptifs échappent effectivement à l'emprise de la conscience (cf. *supra*, II, p. 121), il n'en aura pas moins toujours soutenu que, quoi qu'il en soit, aucun d'eux ne laissera spontanément se dégager les idées qu'il contient en germe: de fait, «nous n'avons que celles que nous y savons remarquer»^b.

Reste à définir comment Condillac peut d'une part n'envisager ainsi les idées que comme objets de réflexion^c, d'autre part leur supposer la simplicité originelle de données perceptives d'emblée représentatives du monde (car à côté de la différenciation déjà évoquée plus haut, il les classera encore selon qu'elles lui sembleront simples ou complexes, reçues ou construites par l'esprit, tributaires d'une seule perception ou de plusieurs). En réalité, même à leur niveau le plus élémentaire de concrétions mentales indifférenciées en deçà desquelles la conscience ne saurait remonter^d, elles ne cesseront d'apparaître comme autant de miroirs où se réfléchirait non pas l'univers extérieur considéré en tant que tel, mais plutôt les opérations que la pensée développe à son contact^e.

Indépassables et inconstructibles, les idées simples le seraient ainsi en tant qu'elles figurent les premières représentations réflexives

^a *Essai*, I 1 2/13, p. 10.

^b *Traité des sensations*, I 11/8, p. 248. Cf. aussi *De l'art de penser*: «Il ne suffit donc pas d'avoir des sensations pour avoir des idées, et nous n'avons des idées qu'autant que nous remarquons nos sensations» (I 3, p. 724).

^c Des perceptions qui n'ont jamais été réfléchies «ne sont que des impressions faites dans l'âme, auxquelles il manque, pour être des idées, d'être considérées comme images» (*Essai*, I 4 2/25, p. 47).

^d Condillac estime en effet que «nous ne pouvons rien retrancher d'une idée simple, puisque nous n'y distinguons point de parties»; parallèlement, «nous n'y pouvons rien ajouter, tant que nous la considérons comme simple, puisqu'elle perdrait sa simplicité» (*Essai*, II 2 3/31, p. 111).

^e Cf. aussi *supra*, I, n. 92. Envisagée en qualité de fait de conscience (dans sa valeur d'intentionnalité, serait-on tenté de dire), la sensation condillacienne telle que la voit Duchesneau impliquerait ainsi «comme principe de toute analyse, le pouvoir de l'analyse» (1974, p. 94). La pensée y apparaîtrait même agir déjà sous forme de mouvements d'attention et de volonté (Wojciechowska, pp. 311-312), voire en tant qu'appréhension rétrospective d'un «moment de subissement sensoriel» (Swiggers, 1982, p. 230). Cf. encore *infra*, n. 17.

que l'homme se voit imposer de par son éveil au monde sensible; fidèle à l'étymologie, Condillac voit assurément en elles les «images» des impressions produites à la présence des choses, avec ici l'exemple souvent utilisé de la perception du blanc^a. Mais il ne manquera pas de préciser que leur valeur représentative intrinsèque ne saurait se déduire d'elle-même, que le seul moyen de les connaître consistera dès lors à «réfléchir sur ce qu'on éprouve à la vue des objets»^b, bref, qu'elles ne se différencient réellement des sensations que «lorsque la réflexion nous les fait considérer comme images de quelque chose»^c. De certaines d'entre elles, par exemple celle du solide^d, il affirmera même qu'elles s'imposent immédiatement aux sens, mais sans pour autant se révéler indécomposables^e; inversement, celle de l'étendue lui apparaîtra comme constitutive de toute appréhension idéale de l'univers sensible, quoiqu'il l'ait par ailleurs rangée parmi les idées dites complexes^f, voire considérée en elle-même, telle qu'elle se livre dans la perception, comme «tout à fait obscure»^f.

Dans leur origine d'empreintes sensibles des objets du monde, les idées ne généreront ainsi tout le savoir qu'au sens où elles en représenteront le commencement absolu et obligé, nullement parce qu'elles lui auraient transmis leurs caractéristiques initiales: «Je dirai que nos sens sont le 'principe' de nos connaissances, parce que c'est aux sens qu'elles commencent, et je dirai une chose qui s'en-

^a Selon les définitions que donne l'*Essai* (I 3/16, p. 40), la perception est «l'impression qui se produit en nous à la présence des objets», et l'idée, «la connaissance qu'on en prend comme image». De ce point de vue, Condillac pourra parler indifféremment de l'idée (simple) ou de la perception du blanc.

^b *Essai*, I 3/6, p. 38.

^c *Essai*, I 4 2/18, p. 45.

^d Si complexe soit-elle, l'idée du solide s'avérerait «une des plus simples qui viennent immédiatement des sens. A mesure qu'on la décompose, on se forme des idées plus simples qu'elle, et qui s'éloignent dans la même proportion de celles que les sens transmettent» (*Essai*, II 2 3/34, pp. 112-113).

^e L'appréhension de l'étendue compterait parmi «ces idées complexes qui ne sont qu'une répétition indéterminée d'une même perception» (*Essai*, I 3/7, p. 38).

^f *De l'art de penser*, I 2, p. 720.

¹⁰ Observation que développe Takesada (1982 b, p. 126), avec en conclusion l'hypothèse que les idées simples ne pourraient devoir leur caractère qu'à la simplicité même de la saisie perceptive dont elles participent (pp. 132-133). Condillac n'a d'ailleurs pas manqué de les présenter comme relatives, notamment en évoquant «celles qu'on regarde comme telles, par rapport à des notions plus composées» (*Essai*, I 3/16, p. 40). Sur ce thème, cf. encore *infra*, n. 94.

tend.»^a De fait, pour qu'il donne à penser, pour que sa représentativité puisse s'établir, le tableau qu'elles offrent devra non seulement se laisser voir, mais encore appeler le déplacement analytique du regard de l'esprit. Elles n'existeront donc proprement que dans leur capacité à déclencher la réflexion qui les transformera¹¹; qu'elles soient simples ou composées, dira encore la *Logique*, «il n'appartient qu'à l'analyse de les déterminer d'une manière claire et précise»^b.

Par là s'expliquerait mieux pourquoi Condillac a en fait échappé à la tendance au solipsisme présente dans tout idéalisme, à la tentation déterministe inhérente à tout sensationnisme, bref, au double dérapage qu'il s'est souvent vu reprocher respectivement par des matérialistes ou par des spiritualistes (cf. aussi *supra*, n. 6); en vérité, son projet gnoséologique tiendra sa force et son originalité en ce qu'il lui permettra d'une part de soutenir qu'«il n'y a point d'idées qui ne soient acquises»^c, d'autre part de déclarer qu'aucune d'entre elles n'est réellement créée, dans la mesure où «nous ne faisons que combiner, par des compositions et des décompositions, celles que nous recevons par les sens»^d.

b) Des besoins aux habitudes

Telle qu'elle se concrétise déjà dans la transformation des sensations en idées, la psychogenèse envisagée par Condillac n'aurait effectivement ni postulé la passivité foncière de l'esprit face à la perception, ni supposé l'autodéveloppement spontané de ses activités constitutives; les paragraphes qui précèdent l'ont en effet suggéré, aucun acte perceptif élémentaire ne dégagerait de connaissance s'il équivalait à une simple réception passive d'objets, ou si au contraire

^a *La Logique*, II 6, p. 404.

^b *Ibid.*, p. 405. Cf. aussi *infra*, p. 216.

^c *Essai*, I 1 1/5, p. 6.

^d *Essai*, I 2 11/104, p. 34.

¹¹ Pour utiliser à nouveau une expression de Duchesneau, l'origine des idées sera «leur génération les unes à partir des autres» (1974, p. 91); cf. aussi *supra*, n. 9. Cassirer montre que l'extension quantitative du savoir au XVIII^e ne saurait se comprendre si elle n'avait pas en même temps permis à l'esprit d'acquérir «une nouvelle 'intensité', une nouvelle concentration sur soi» (1966, p. 70).

la conscience disposait originellement du pouvoir d'activer à son gré ses propres états¹². Ainsi que l'atteste le *Traité des sensations*, elle se développera comme sujet seulement après qu'elle se sera rétrospectivement découverte objet de deux sentiments antagoniques, la peine et le plaisir en l'occurrence.

La nécessaire dialectique de l'essor interne des pensées renverra donc à des facteurs externes éminemment contingents, qui dès lors retiendront Condillac plus par leurs effets que par leurs causes. Peu lui importent les circonstances qui vont éveiller cette impression initiale d'inquiétude sans laquelle la statue n'éprouverait aucun désir de se soustraire à telle douleur qu'elle ressent, et de revivifier telle jouissance qu'elle se souvient avoir ressentie^a; ou encore celles qui conditionnent la naissance et l'action des besoins, c'est-à-dire de ces forces motrices naturelles qui devraient se donner à percevoir «comme une suite d'idées fondamentales, auxquelles on rapporterait tout ce qui fait partie de nos connaissances»^b. L'essentiel restera que, dans tous les cas, la conscience ne pourra se dévoiler et se développer qu'à partir de sensations qui l'auront attirée hors de sa plénitude primitive, c'est-à-dire de sa neutralité perceptive originelle.

Leur fonction cognitive, les besoins l'exerceront donc non pas comme tels, mais à travers les perceptions transformées en idées que

^a Comme le souligne le *Traité des sensations* (I 3/2, p. 232), tout désir «suppose donc que la statue a l'idée de quelque chose de mieux, que ce qu'elle est dans le moment; et qu'elle juge de la différence de deux états qui se succèdent». Ecart qui va susciter en elle le malaise ou, s'il est plus accentué, l'inquiétude. Sur ces deux notions (qui rapprocheraient Condillac de Rousseau notamment), cf. *supra*, II, n. 70.

^b *Essai*, I 2 3/29, p. 17.

¹² Il faut certes rejeter ici la thèse que défendent par exemple Juliard (p. 45) ou Stoecklin (pp. 32-33), et suivre celle qu'avancent Aarsleff (1976 b, p. 529; 1982 b, p. 18) ou encore Mc Niven Hine (1979, p. 28): Condillac n'a certainement pas considéré la pensée comme le réceptacle inerte du sensible. Mais il ne sera pas revenu à Locke pour autant, c'est-à-dire qu'il n'aura pas non plus identifié l'esprit à quelque faculté créative innée (cf. *supra*, p. 188). Car il n'explique pas toutes les opérations intellectuelles par la seule «activité intérieure» de l'âme, et ne sombre donc pas dans l'«idéisme véritable» auquel Degérando croit le voir adhérer, dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie. Deuxième partie* (XX/III, p. 318); le potentiel d'activité qui chez lui caractérise le mental ne va pouvoir s'affirmer qu'au contact des sensations, c'est-à-dire moyennant le conditionnement qu'elles déterminent, comme l'ont par exemple relevé Auroux (1979, p. 43) et Rieu (p. 37). Cf. aussi à ce propos *supra*, n. 6 et *infra*, n. 13.

leur propre dynamique aura pu occasionner¹³. D'un certain côté, ils témoignent certes de la présence de présupposés naturalistes dans le système condillacien, voire de son orientation matérialiste latente¹⁴, d'autant plus qu'ils ont leur raison première «dans la conformation de nos organes, et dans les rapports des choses à cette conformation»^a, et que, sous leur aspect originel de pulsions physiques, ils expliqueraient cette instabilité affective élémentaire sans laquelle l'âme ne saurait ni désirer, ni par là même développer toutes les facultés dont elle dispose: «Alors la privation d'un objet que nous jugeons nécessaire à notre bonheur, nous donne ce malaise, cette inquiétude que nous nommons 'besoin', et d'où naissent les désirs.»^b

Toutefois, telles les sensations, les besoins agiront sur la conscience non pas immédiatement, de par leur seule qualité de phénomènes physiologiques, mais indirectement, en l'amenant à se comparer à sa propre situation antérieure, à s'apercevoir différemment modifiée, à (se) désirer d'autres états; leur action resterait donc sans conséquence aucune si elle ne correspondait à celle que la réflexion commence à exercer sur elle-même, par perceptions différentielles

^a *La Logique*, II 1, p. 393.

^b *Extrait raisonné du Traité des sensations*, p. 324. Soulignant que «les différents degrés de plaisir et de peine sont la loi, suivant laquelle le germe de tout ce que nous sommes s'est développé, pour produire toutes nos facultés», Condillac concluait déjà dans le *Traité des sensations*: «Ce principe peut prendre les noms de besoin, d'étonnement et d'autres, que nous lui donnerons encore; mais il est toujours le même: ...» (I 7/3, p. 239).

¹³ Dans son *Précis de l'Encyclopédie des sciences philosophiques*, de 1817 (*Enzyklopädie der philosophischen Wissenschaften im Grundrisse. Dritter Teil. Die Philosophie des Geistes*), Hegel note que la théorie condillacienne a clairement marqué la progressivité du développement de la pensée, mais qu'elle aurait négligé d'en relever le moment négatif (I C 442, p. 245). Pour Pasquale Salvucci, la phénoménologie de l'esprit que propose Condillac est tout de même à portée dialectique, en ce sens que les opérations intellectuelles vont s'y constituer en tant que telles par la propre négation de leur origine perceptive (1957, pp. 35-38).

¹⁴ De l'avis de Ricken (1979, p. 14), Lamarck devrait même à Condillac d'avoir établi que les besoins conditionnent la formation du cerveau et des organes articulaires (quoique sa *Philosophie zoologique* soit loin d'adhérer à toutes les conclusions de la théorie de la sensation transformée: cf. *supra*, n. 5). Telle que la conçoivent Riese (p. 329) et Hasnaoui (p. 107), la notion condillacienne du besoin devrait effectivement se comprendre à partir du rapport d'interaction entre les organes corporels et leur environnement; sur sa signification dans le système, cf. encore *supra*, I, n. 44.

interposées (cf. aussi *supra*, p. 189): «Mû sans éprouver ni peine ni plaisir», dit même Condillac de l'animal (et en un passage pourtant consacré à la détermination des causes matérielles de la sensibilité et de la mémoire), «il n'eût pris aucun intérêt aux mouvements de son corps: il ne les eût donc pas observés, il n'eût donc pas appris à les régler lui-même»^a. D'ailleurs, il aura encore spécifié que, «pour sentir le besoin d'une chose, il faut en avoir quelque connaissance»^b; inversant la relation de dépendance chronologique qu'il avait établie entre les deux notions (cf. *supra*), il ira jusqu'à déclarer que les besoins ne peuvent s'appréhender que par les désirs^c, autrement dit par des actions qui conduisent l'esprit à se concentrer plus particulièrement sur tels objets perçus et à en faire ses premières idées^d.

D'ailleurs, de la théorie économique de la valeur exposée dans *Le Commerce et le Gouvernement*, il ressortira aussi que, fondamentalement, le besoin même de commercer présupposera que tel bien se soit d'abord imposé à la conscience comme plus désirable que tel autre^e: paroles, marchandises ou conventions, les hommes n'auraient même jamais rien échangé si l'éveil de leur réflexion n'avait coïncidé avec le sentiment élémentaire de quelque manque à gagner, tout comme la statue du *Traité des sensations* n'aurait pu retirer la moindre idée de son échange perceptif avec les choses si celui-ci, sans varier, s'était toujours révélé pour elle la même impression uniformément agréable ou désagréable^f.

^a *La Logique*, I 9, pp. 388-389.

^b *Traité des sensations*, I 2/25, p. 228.

^c Comme le souligne le texte qui introduit *De l'art de penser*, «sentir des besoins, c'est sentir des désirs» (p. 717).

^d «La valeur des choses est donc fondée sur leur utilité, ou, ce qui revient au même, sur le besoin que nous en avons, ou, ce qui revient encore au même, sur l'usage que nous en pouvons faire» (*Le Commerce et le Gouvernement*, I 1, p. 245). Cf. aussi *supra*, Introduction, p. 35.

^e Bien qu'en un sens, le désir dérive du besoin (qu'il le modalise en lui déterminant sa direction), «il reste que la connaissance ou la conscience du besoin passe par le désir, par cette dérivation dirigée, par l'objet de cette direction», pour reprendre ici l'expression de Derrida (1973, p. 91).

^f De l'enracinement des analyses économiques de Condillac dans sa théorie générale du besoin, il en est surtout question chez Pasquale Salvucci (1957, p. 45), Tort (1982, pp. 428-429) et Derrida. Ce dernier souligne notamment que l'effet de surabondance «produit par ce qui supplée au manque, c'est ce qui donne lieu aux commerces, économique et linguistique, aussi bien qu'au trafic et à la frivolité du bavardage» (1973, p. 70). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 24, et *infra*, IV, n. 83.

Si les besoins constituent ainsi les «seules causes qui développent nos facultés»^a, et cela dans la mesure où ils déterminent la transformation des sensations en actes de désir, donc en idées^b, l'ensemble du processus d'acquisition des connaissances impliquera dès lors lui aussi qu'à peine perçu, le monde sensible se sera offert à des actions de la conscience non pas reflétées, mais d'emblée réfléchissantes. En effet, Condillac ne cessera de défendre que l'esprit n'a enregistré ses premières idées que moyennant l'exercice préalable de certains jugements^c; lesquels se laisseront toutefois d'autant plus difficilement appréhender comme tels qu'ils seront vite devenus habituels^d. A tel point que les habitudes, dont le nombre est d'ailleurs exactement proportionné à celui des besoins^d, s'imposeront à l'homme comme «une seconde nature»^e, autrement dit finiront par le soustraire à la juridiction des véritables lois naturelles.

De celles-là mêmes qui commandent les mouvements du corps, Condillac affirmera aussi qu'à force de les avoir répétées, «nous les faisons sans avoir besoin d'y penser»^f. Mais il précisera ici que l'expérience physique suffit à en assurer la régulation, à «nous apprendre si elles sont utiles ou nuisibles»^g, alors que, d'un autre

^a *Histoire ancienne*, I 5/VII, p. 27.

^b Comme l'affirme le *Traité des sensations*, «nos premières idées ne sont que peine ou plaisir. Bientôt d'autres leur succèdent, et donnent lieu à des comparaisons, d'où naissent nos premiers besoins et nos premiers désirs. Nos recherches, pour les satisfaire, font acquérir d'autres idées qui produisent encore de nouveaux désirs» (I 7/3, p. 239).

^c Parlant de la statue, Condillac souligne que, «dès qu'une fois ses idées lui ont appris à se conduire, elle n'y pense plus, et elle agit par habitude» (*Traité des sensations*, II 8/35, p. 268).

^d *Traité des animaux*, II 3, p. 358.

^e Les mauvaises habitudes, nous les appelons «une seconde nature, pour excuser notre faiblesse ou notre aveuglement» (*La Logique*, II 1, p. 394).

^f *La Logique*, I 9, p. 389.

^g *La Logique*, II 1, p. 395.

¹⁷ Comme le note Pariente, le jugement tel que le décrit Condillac se révèle présent avant son expression linguistique, est à reconnaître «sous les espèces de la connaissance pratique, de l'instinct ou de l'habitude» (1982, p. 265); il relève ainsi de cette «pensée prédiscursive» dont parle André Joly, qui la voit constituée tout à la fois d'opérations et de leur résultat «sous la forme d'idées et d'ensembles d'idées (jugement)» (1982, p. 246). Constatation développée également par Wojciechowska (p. 310), Takesada (1982 b, p. 18) et Henri Joly, qui observe que la raison «se précède toujours elle-même dans le raisonnement» (p. 7).

côté, les habitudes de l'âme échapperont beaucoup plus facilement au contrôle de la nature. Elles apparaîtront même comme si parfaitement travesties en principes naturels qu'elles pourront à leur tour générer des besoins: celui de désirer par exemple, qui, selon le *Traité des animaux*, marquerait l'une des principales différences entre l'homme et la bête^a, ou encore, plus généralement, tous ceux qui ont présidé à la naissance et au développement des premières organisations sociales, c'est-à-dire ceux «qui naissent de l'habitude que nous nous sommes faite de satisfaire aux besoins naturels par des moyens choisis»^b.

Pour faire comprendre la marche de l'esprit humain autant que celle des sociétés, pour déterminer la direction réelle que l'une et l'autre ont originellement suivie, Condillac aura donc surtout à démontrer comment les premières réflexions issues des sensations ont insensiblement tourné en habitudes, et en quoi ces dernières ont tout de même pu donner à réfléchir¹⁸; son analyse se dénouera ici au fil des développements du *Traité des sensations*, quand il aura prouvé que, livré à la seule action combinée de ses organes sensibles et des besoins auxquels ils répondent, l'homme de marbre aura déjà pu virtuellement disposer de toutes les facultés propres aux opérations de la pensée. Elle le conduira aussi au *Traité des animaux*, puisqu'il entend y attester, d'une part que les habitudes des bêtes ne procèdent pas de l'instinct, mais de mouvements originellement réfléchis, d'autre part qu'elles les distinguent de l'homme en ce qu'elles apparaissent néanmoins interdire tout rebondissement réflexif ultérieur: «La mesure de réflexion que nous avons au-delà de nos habitudes est ce qui constitue notre raison.»^c

^a «Désirer est donc le plus pressant de tous nos besoins: ...» (II 8, p. 372).

^b *Le Commerce et le Gouvernement*, I 1, p. 244.

^c *Traité des animaux*, II 5, p. 363.

¹⁸ Funke souligne que, selon Condillac, les habitudes ne sauraient originellement consister en opérations mécaniques (p. 103); elles ne renfermeront que des jugements certes confus, impossibles à déployer comme tels, note Takesada (1982 b, p. 147, n. 4). Mais elles n'équivaldront pas pour autant aux actions réflexes que Klaus voit en elles (p. 117).

c) De l'instinct à la raison

«L'instinct n'est rien, ou c'est un commencement de connaissance»^a: résumant ainsi son opinion sur l'origine du «savoir» animal, Condillac devait certainement heurter tous les Cartésiens encore attachés à l'hypothèse des animaux-machines, sinon même laisser perplexes maints zoologues¹⁹. D'autant plus que, dans l'*Essai*, lui-même déniait aux bêtes la moindre aptitude à la réflexion^b, tandis que, dans le *Traité des sensations*, il les avait encore jugées incapables d'exercer certains des raisonnements élémentaires propres à la statue, ne reconnaissant en elles guère plus que la faculté de se déterminer face à leurs besoins physiques immédiats^c.

Cependant, tout paraît indiquer que, dans la façon dont l'ébranlement différencié des sens les enclenche chez l'homme comme chez ses frères inférieurs, les premiers processus réflexifs ne sauraient nullement se comparer aux opérations caractéristiques de la pensée déjà développée²⁰; ils vont certes impliquer l'effectuation de comparaisons et de jugements, voire stimuler les fonctions de la mémoire et du langage, ainsi que Condillac le montrera dans ses analyses des

^a *Traité des animaux*, II 5, p. 362.

^b Idées et notions «ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui sont capables de réflexion. Quant aux autres, tels que les bêtes, ils n'ont que des sensations et des perceptions» (I 3/16, p. 40). Cf. aussi *infra*, p. 203, le reproche que Condillac adresse aussi à Locke sur ce point.

^c Condillac imagine que le besoin de nourriture ait engourdi toutes les facultés de la statue; dès lors, «au lieu de se conduire d'après sa propre réflexion, elle prendrait des leçons des animaux, avec qui elle vivrait plus familièrement» (IV 7/1, p. 309).

¹⁹ Dans sa *Philosophie zoologique*, Lamarck estime que l'instinct des animaux «est un penchant qui entraîne, que des sensations provoquent en faisant naître des besoins, et qui fait exécuter des actions, sans la participation d'aucune pensée, ni d'aucun acte de volonté» (III 5/II, p. 324); avant lui, Rousseau avait déjà implicitement incriminé Condillac sur ce point (cf. *supra*, II, n. 70). En 1956, Thomas consacrait encore tout un article à la réfutation des thèses condillaciennes sur l'instinct animal, concluant que ce dernier «n'est pas une habitude acquise sous quelque influence que ce soit», mais qu'il recoupe «la connaissance héréditaire, virtuelle pour le moins, du plan selon lequel l'existence de chaque espèce doit se dérouler» (p. 279). Cf. encore *infra*, n. 23.

²⁰ Certains commentateurs ont même considéré que, dans ses opérations cognitives élémentaires, l'homme (voire la statue du *Traité des sensations*) se révélerait très proche des bêtes telles que le *Traité des animaux* les envisage: Aarsleff (1975 a, pp. 291-292), Klaus (p. 119), Ricken (1979, pp. 11-12) et Takesada (1982 b, p. 8).

thèses avancées sur le sujet par Buffon (cf. aussi *supra*, II, p. 128). Bref, l'animal disposerait d'idées, et cela parce que, de par l'usage de son sens du toucher, «il a des sensations qui lui représentent les objets extérieurs et les rapports qu'ils ont à lui»^a; de ce fait, il jouirait même de la capacité de réflexion au sens précis où la définit le *Traité des sensations*^b. Mais rien n'attesterait que, pour autant, elle ait pu atteindre chez lui le même degré de développement que celui déjà observable dans la statue.

La différence tiendrait à des facteurs physiologiques, c'est-à-dire à la conformation naturelle des organes et aux besoins spécifiques qui en résultent, ou, plus exactement encore, aux impulsions particulières que ces derniers vont occasionner dans l'âme^c: de par leur nature même d'être sensibles voués à l'appétition, les bêtes développent donc des raisonnements, mais toujours en rapport avec la perception immédiate de sensations physiques agréables ou désagréables, sans jamais la moindre possibilité d'anticiper l'avenir ni de se percevoir elles-mêmes autrement que dans le sentiment présent du plaisir ou de la douleur^c. Par ailleurs, n'étant naturellement dotées que de besoins limités en nombre, elles ont vite fait d'assimiler tout le savoir pratique que la réflexion peut leur apprendre: «Il ne leur reste plus qu'à répéter tous les jours les mêmes choses: elles doivent donc n'avoir enfin que des habitudes, elles doivent être bornées à l'instinct.»^d Ainsi, toutes celles d'une même espèce témoignent de

^a *Traité des animaux*, I 5, p. 347.

^b Cette faculté d'attention que le sens du toucher développe dans la statue, «qui combine les sensations, qui en fait au-dehors des tous, et qui réfléchissant, pour ainsi dire, d'un objet sur un autre, les compare sous différents rapports; c'est ce que j'appelle 'réflexion'» (II 8/14, p. 264).

^c Envisageant les bêtes dans leur rapport aux passions, Condillac affirme qu'elles n'ont jamais que des sentiments suscités «par les biens et par les maux physiques» et qui «s'éteignent aussitôt que ces biens et ces maux disparaissent» (*Traité des animaux*, II 8, p. 373).

^d *Traité des animaux*, II 5, p. 363.

²¹ Comme le montre Auroux (1979, p. 46), l'homme a pour caractéristique principale «un appareil psychophysique différent par la complexité, et pas seulement par la qualité»; chez les bêtes, l'organe du tact serait notamment «moins parfait» (*Traité des sensations. Dessin de cet ouvrage*, p. 222, n. 1). Différence spécifique sur laquelle insistent Petacco (1974, pp. 182-183) et Takesada (1982 b, p. 119, n. 9) — qui a toutefois manifestement tort d'en conclure que les sensations animales seraient dépourvues de toute faculté représentative (cf. *supra*, la citation de la note a).

comportements semblables non pas du tout parce qu'elles se seraient imitées les unes les autres, mais en vertu de l'identité d'organisation qui veut que, même «bornée à sa seule expérience»^a, chacune soit nécessairement programmée sur le même modèle de développement cognitif.

En revanche, l'homme est constitué de telle façon qu'au fur et à mesure de leur croissance, ses propres idées vont peu à peu se soustraire aux nécessités biologiques immédiates qui les ont initialement occasionnées; essor réflexif qui lui-même se traduira par l'éclosion de besoins à teneur non plus physique, mais morale, comme par exemple celui de désirer (cf. *supra*, p. 196), lesquels représenteront à leur tour autant de nouveaux aliments pour la pensée. Par ses déterminations intrinsèques, par les circonstances mêmes de son essor, l'espèce humaine sera en effet naturellement tenue de toujours plus renouveler les réponses à apporter aux diverses sollicitations de l'environnement, d'échapper ainsi à la logique de ses premiers réflexes, de s'exercer à l'usage de la raison²²; de fait, quand «il faut se conduire d'une manière nouvelle, la réflexion devient nécessaire, comme elle l'a été dans l'origine des habitudes lorsque tout ce que nous faisons était nouveau pour nous»^b. Si, en plus des opérations liées à son «moi d'habitude», l'esprit ne manifestait aucune de celles qui relèvent ainsi du «moi de réflexion»^c, toute perspective de progrès lui serait définitivement fermée: la capacité d'imitation lui faisant défaut, il ne réfléchirait jamais que comme il a toujours réfléchi, sans pouvoir identifier ici la moindre disposition acquise (c'est-à-dire non innée).

Mais quand bien même elle le distingue des animaux, lui assure des connaissances théoriques et non pas seulement pratiques, le transforme en être capable d'agir librement, la faculté de raisonner dont l'homme dispose n'en renoue pas moins avec l'instinct. Les

^a *Traité des animaux*, II 3, p. 359.

^b *Traité des animaux*, II 5, p. 363.

^c Selon le *Traité des animaux*, tout homme possède deux «moi», «le moi d'habitude et le moi de réflexion»; privé du second, «il ne saura plus se conduire lorsqu'il éprouvera quelque'un de ces besoins qui demandent de nouvelles vues et de nouvelles combinaisons» (*ibid.*).

²² Si la différence entre l'homme et l'animal se révèle à fondement biologique, elle ne pourra néanmoins se manifester que par sa concrétisation dans l'évolution différenciée des deux espèces: l'importance du facteur historique ressort par exemple des analyses de Lefèvre (1966, pp. 56-57) et de Spallanzani (p. 170).

habitudes dont elle finit par témoigner vont généralement apparaître comme aussi constitutives pour la pensée que celles de la réflexion prérationalnelle pouvaient le sembler pour le corps²³; à ces différences près qu'elles se révéleront plus nombreuses, plus complexes, et aussi, de par leur caractère moral, moins directement susceptibles de s'offrir au contrôle de l'expérience^a. Toutefois, d'un autre côté, les erreurs qu'elles pourraient receler se laisseront d'autant mieux saisir et corriger que la raison pourra toujours y reconnaître les traces de son propre passage: «Si, dans le système des habitudes de l'homme, il y a un désordre qui n'est pas dans celui des bêtes, il y a donc aussi de quoi rétablir l'ordre.»^b

D'une certaine manière, l'esprit humain s'avérerait donc supérieur de par son infériorité même, en ce sens que son propre développement lui aura tout à la fois augmenté les risques de se tromper et les chances de se corriger: moins dépendant de l'expérience sensible immédiate que l'âme des animaux, il en viendra certes à s'écarter plus souvent de sa nature originelle, mais parallèlement, son autonomie réflexive accrue lui permettra aussi de mieux s'en rapprocher. Capable de se soustraire à la pression de l'instinct, il pourra s'apercevoir lui-même jusque dans l'origine de ses connaissances, jusque dans les premières réflexions qui ont présidé à l'acquisition de ses habitudes les plus primitives, celles dont relèvent les différents actes de perception²⁴.

Ainsi s'expliquerait pourquoi Condillac a subordonné les progrès

^a Le système des habitudes humaines «devient si compliqué, qu'il y a difficilement entre toutes les parties un accord parfait». Celles qui, «à certains égards, conspirent ensemble, se nuisent à d'autres égards. Les mauvaises ne font pas tout le mal qu'on en pourrait craindre, les bonnes ne font pas tout le bien qu'on en pourrait espérer: ...» (*Traité des animaux*, II 9, p. 374).

^b *Traité des animaux*, II 9, p. 377.

²³ Comme le notent Schottlaender (p. 161) et Takesada (1982 b, pp. 12-16), toutes les habitudes liées à l'instinct résulteraient d'une activité consciente originelle propre à l'homme autant qu'à l'animal, et qui se transformerait en mécanisme inconscient faute de pouvoir continuer à s'alimenter par elle-même; chez les bêtes, sa pétrification serait déjà intervenue au niveau de l'imagination non maîtrisée, précise Takesada (p. 69). Dans son *Mémoire sur la faculté de penser* (1798), Destutt de Tracy tend aussi à rapprocher les habitudes de la réflexion (III 2, pp. 435-436), mais tout en contestant que les premiers instincts aient pu équivaloir à quelque connaissance (II 4, p. 349 ou II 5, p. 354).

²⁴ Funke fait valoir que, pour Condillac, les mauvaises habitudes ne sauraient se corriger que moyennant retour à leur processus originel de formation (pp. 116-117).

de la raison à la détection des défauts d'utilisation dont elle peut témoigner^a, et comment son objectif gnoséologique devait nécessairement le conduire à analyser la genèse des phénomènes perceptifs. Telle que l'*Essai* l'envisageait, la réflexion procédait certes déjà de la sensation, mais en un processus de transformation parcouru encore trop rapidement^b: Locke y sera par exemple combattu pour avoir estimé qu'aux perceptions visuelles se joignent déjà quelques jugements (cf. aussi *supra*, II, p. 102), ou pour s'être persuadé que les bêtes «raisonnent en certaines rencontres sur des idées particulières»^c. Bref, comme il le concédera d'ailleurs plus tard, Condillac n'y aurait pas encore reconnu que si les opérations des sens ont occasionné la pensée, c'est dans la seule mesure où, sous sa forme élémentaire de désir réglé par le système du besoin, elle-même en aura assuré le premier ébranlement^d.

Par son mouvement autant que par ses intentions avouées, toute l'œuvre condillacienne n'aurait ainsi véritablement d'autre finalité générale que d'amener l'esprit à se ressaisir jusque dans l'extrême limite inférieure de ses activités, dans la constitution de ses habitudes apparemment les moins intellectuelles^d; car comprenant et faisant comprendre qu'il préside déjà aux mouvements de l'œil ou aux

^a «Notre principal objet, en travaillant aux progrès de notre raison, doit être de prévenir ou de corriger les vices de notre âme» (*Traité des animaux*, II 9, p. 376).

^b *Essai*, I 4 2/25, p. 47, n. 1.

^c «Dire que nous avons appris à voir, à entendre, à goûter, à sentir, à toucher, paraît le paradoxe le plus étrange. Il semble que la nature nous a donné l'entier usage de nos sens, à l'instant même qu'elle les a formés; et que nous nous en sommes toujours servis sans étude, parce qu'aujourd'hui nous ne sommes plus obligés de les étudier.» Voilà à quels préjugés Condillac reconnaît avoir obéi lorsqu'il publia son *Essai* (*Traité des sensations. Dessein de cet ouvrage*, p. 221). Cf. aussi *supra*, II, n. 82.

^d «Ce sont des connaissances pratiques qu'il nous faut, et il importe peu que nous nous égarions sur des spéculations qui ne sauraient influer dans notre conduite» (*Traité des animaux*, II 9, p. 376).

²⁵ L'*Essai* aurait encore trop considéré la sensation comme l'écho direct du sensible dans l'esprit, sans nulle interrogation sur la valeur informative immédiate qu'elle serait censée véhiculer. Mais Condillac en sera rapidement venu à l'ériger en donnée organiquement et historiquement élaborée, donc à la rendre elle-même justiciable d'analyses génétiques; évolution sur laquelle insistent notamment Pasquale Salvucci (1957, p. 119), Lefèvre (1966, p. 32) ou Bernabei (p. 159), et qui, pour Petacco, se vérifierait aussi dans celle qui aura conduit le philosophe à nuancer son jugement sur la théorie leibnizienne des perceptions obscures (1971, p. 94 et 1974, p. 167; cf. aussi *supra*, p. 191). Le passage de l'*Essai* au *Traité des sensations* se trouve aussi évoqué dans le chapitre précédent (cf. *supra*, II, n. 17).

actions des animaux, elle pourra du coup le révéler progressivement à sa première nature, lui apprendre à retransformer ses sensations en idées, ses besoins en habitudes, son instinct en raison²⁴. A peine la genèse des opérations de l'âme se sera-t-elle déclenchée qu'elle devra donc se confondre avec le mécanisme de leur fonctionnement naturel.

1.2. *Savoir de la nature*

Pour découvrir les principes (de la réforme) du savoir, Condillac ira ainsi s'interroger sur ceux qui lui apparaîtront comme les moins constitutifs de la pensée développée, sur le travail cognitif dont témoignerait par exemple tout homme successivement initié à l'usage de chacun de ses cinq sens, ou même considéré dans ses fonctions spécifiquement animales. Non pas que l'activité prérationnelle doive directement représenter la norme idéale à laquelle ramener tout l'esprit humain; pas plus que les bêtes, on l'a vu, la statue du *Traité des sensations* ne peut ainsi témoigner des opérations complexes qui le caractérisent, celles qui en l'occurrence se traduisent en connaissances de théorie: elle n'a pour toute lumière que son instinct, «c'est-à-dire, une habitude de se conduire d'après des idées dont elle ne sait pas se rendre compte»^a. Son éveil au monde prendra valeur d'exemple dans la seule mesure où il révélera les mécanismes naturels fondamentaux auxquels devrait (aurait dû) se plier tout développement réflexif ultérieur: pour garantir l'extension correcte du savoir, il suffira de «continuer comme la nature nous a fait commencer»^b.

Selon la gnoséologie condillacienne, l'homme ne disposera donc pleinement de la connaissance que quand il apprendra comment il a appris à connaître; démarche tout à la fois régressive et progressive, en ce sens que la pensée aura à peine déterminé ses véritables origines qu'elle appréhendera aussitôt le principe même de ses propres égarements, avec en même temps les moyens d'y remédier: effectivement,

^a *Traité des sensations*, II 8/35, p. 268.

^b *La Logique*, I I, p. 374.

²⁴ Condillac subordonne la correction des jugements et le progrès des connaissances au pouvoir des hommes de réfléchir sur leurs propres perceptions: réflexion rétroactive ou, dans la terminologie de Swiggers, «arrière-pensée qui va de l'avant» (1982, p. 225). Sur la nécessité méthodologique de la rétrospectivité, cf. aussi *supra*, Introduction, n. 64.

«dès que nous le connaissons, il est à moitié vaincu»^a. Démarche également rétroactive, puisqu'elle la conduira à se découvrir jusque dans les premières idées développées au contact du monde sensible, à examiner les liaisons qu'elles auront alors occasionnées et à s'imprégner ainsi des conditions de son futur redressement; par le simple fait d'observer comment ses pensées se sont (bien ou mal) combinées, l'esprit commencerait même déjà d'obéir aux règles naturelles de raisonnement.

a) La liaison des idées

Quand, par exemple dans l'*Essai*, Condillac prône la nécessité de «se faire une nouvelle combinaison d'idées»^b, il n'entend aucunement imposer des principes auxquels les connaissances humaines auraient jusque là échappé; son sentiment fondamental reste plutôt que, pour innover, les hommes se doivent de diriger leur réflexion sur leurs anciennes habitudes de réfléchir²⁷. Et ils renoueront d'autant plus facilement avec la Nature que leur mouvement d'introspection prospective va se révéler l'homologue de celui qu'elle-même a imprimé à leurs premières pensées²⁸.

De la même façon que l'esprit le plus achevé ne progressera encore qu'en se cherchant l'origine de ses propres progrès, la conscience la plus élémentaire n'aura pu s'éveiller sans d'abord elle-même s'apercevoir qu'elle percevait; comme les développements

^a *Traité des animaux*, II 9, p. 377.

^b II 2 3/32, p. 112.

²⁷ Tel que l'interprète Derrida (1973, p. 38), ce passage de l'*Essai* impliquerait non pas seulement que le philosophe ait la possibilité et le devoir de se multiplier des liaisons idéelles, mais encore qu'il puisse procéder analogiquement, c'est-à-dire «se former une nouvelle combinaison d'idées au sujet de la combinaison d'idées».

²⁸ Mosconi: selon la doctrine condillacienne, le progrès du savoir «ne fait qu'explicité et développer analogiquement la rationalité de la nature» (p. 81). Auroux: pour Condillac, la nature n'est origine «que dans un développement causal où elle ne cesse d'agir» (1979, p. 33). Rieu: «L'histoire de l'homme et de la connaissance est celle de l'action de la Nature» (p. 41), dans la mesure où cette dernière «engendre la connaissance qu'on en prend» (p. 42). Cf. aussi *supra*, I 3.2, *sub finem* (avec les notes 97 et 99 spécialement). Sur le même thème, cf. encore *infra*, n. 92.

précédents l'ont déjà suggéré (cf. *supra*, 1.1 a), elle serait demeurée tout à fait endormie si, par leur différence de tonalité affective, les sensations ne l'avaient plus ou moins fortement ébranlée, la transformant dès lors en faculté d'attention. Et si les impressions sensibles ne s'étaient pas signalées à elle comme autant d'émissions distinctes, aucune idée n'aurait proprement pu lui apparaître comme telle, ni, à plus forte raison, se retrouver liée à quoi que ce soit²⁹.

Or, sans pensée qui les lie, les idées resteraient aussi inutiles que le seraient les matériaux du savoir sans philosophe qui les joigne. Leur liaison équivaldrait ainsi à «l'unique cause des progrès de l'esprit humain»^a, constituerait «le ressort de tout ce qui est en nous»^b, voire même correspondrait à ce principe unique qui, comme le mentionnait le sous-titre de la première édition de l'*Essai*, serait censé expliquer «tout ce qui concerne l'entendement»³⁰. De fait, elle apparaît comme directement issue de la focalisation perceptive par laquelle la conscience se forme, et son action se révélera assez déterminante pour qu'en procédant ensuite l'imagination, la contemplation et la mémoire^c, facultés toutes essentielles au cheminement ultérieur de l'esprit^d.

Les premières liaisons fondamentales, l'attention les instituera sous l'impulsion des forces affectives qui déterminent l'éveil de la

^a *De l'art de penser*, II 6, p. 774 (titre de paragraphe). Cf. aussi l'*Essai*, II 2 3/43, p. 115.

^b *Traité des animaux*, II 9, p. 375.

^c Le chapitre III de la Première partie de l'*Essai*, section seconde, s'intitule ainsi: «Comment la liaison des idées, formée par l'attention, engendre l'imagination, la contemplation et la mémoire» (p. 17). Cf. aussi, dans *De l'art de penser*, le chapitre V de la Première partie: «De la liaison des idées et de ses effets» (pp. 726-731).

^d Conclusion du chapitre susmentionné de l'*Essai*: «On voit non seulement comment la facilité de lier nos idées produit l'imagination, la contemplation et la mémoire, mais encore comment elle est le vrai principe de la perfection, ou du vice de ces opérations» (p. 19).

²⁹ L'éveil de l'attention (lui-même consécutif à l'exercice des besoins) correspond donc d'une part à la phase initiale de la liaison des idées, comme le soulignent Parret (p. 238), Ricken (1976, p. 486) ou Sapir (p. 38), d'autre part au premier retour de la conscience sur elle-même, à son lent détachement du subconscient, comme le relève Derrida (1973, pp. 65-66, n. 2). Cf. encore *infra*, n. 40.

³⁰ *Essai*, p. 1, n. a. Le rapprochement ici évoqué trouve un ferme défenseur en la personne d'Aarsleff (1970, p. 576; 1975 a, pp. 298-299, n. 2). Sur la notion de liaison des idées, cf. également *supra*, Introduction, n. 52 et 58; pour ses implications sur les théories grammaticales de Condillac, cf. encore I, n. 80-81.

sensibilité réflexive (cf. aussi *supra*, pp. 194-196), à partir des choses qui l'auront attirée «par le rapport qu'elles ont à notre tempérament, à nos passions, à notre état»^a; ce qui signifie que, concrètement, elle commencera par relier les idées des besoins à celles des différents objets auxquels la pression de ces derniers aura pu les rattacher (cf. *supra*, n. 29). Vont ainsi se constituer, à l'origine même de la pensée, autant de chaînons idéels que l'esprit aura apporté de réponses aux sollicitations primitives de son environnement³¹; eux-mêmes en généreront d'autres à mesure qu'ils auront à leur tour occasionné de nouveaux développements de l'activité réflexive: en effet, de s'être souvent présentées ensemble, dans des circonstances à peu près identiques et en rapport aux mêmes besoins, plusieurs idées se donneront à percevoir comme plus particulièrement liées, à tel point qu'elles finiront par s'imposer en dehors de leur contexte d'occurrence, c'est-à-dire par se laisser rappeler ou imaginer^b. Et, ainsi enclenché, l'exercice de la mémoire et de la puissance imaginative non seulement renforcera leur force de cohésion interne^c, mais encore augmentera leur capacité d'extension externe, en ce sens que l'enrichissement réflexif qu'il implique viendra leur faciliter la découverte de possibilités relationnelles insoupçonnées: l'imagination peut par exemple se donner «pour une opération, qui, en réveillant les idées, en fait à notre gré des combinaisons toujours nouvelles»^d.

^a *Essai*, I 2 3/28, p. 17.

^b Deux opérations principales vont effectivement résulter de la liaison que l'attention institue entre des affects sensibles subsistant dans l'esprit en l'absence des objets dont ils ont procédé: l'imagination, qui «conserve la perception même», la mémoire, qui «n'en conserve que le nom ou les circonstances» (*Essai*, I 2 2/19, p. 15).

^c Le lien entre les idées «devient plus fort à proportion que l'exercice des facultés fortifie les habitudes de se souvenir et d'imaginer» (*Traité des sensations*, I 2/35, p. 230).

^d *Essai*, I 2 9/75, p. 28, n. 1. Condillac précise qu'il envisage ici l'imagination dans ses effets, et qu'il donne alors au mot le sens que l'usage général lui reconnaît.

³¹ Chaînons idéels dont Chalendar dit qu'ils obéissent au principe de contradiction, en ce sens qu'aucune idée ne s'y trouverait juxtaposée à telle autre qui proprement l'annulerait (pp. 6-9). La conscience ne se constitue d'ailleurs en tant que telle que dans l'appréhension globale de deux sensations certes ressenties comme exclusives l'une de l'autre, mais néanmoins compossibles, puisque l'expérience tactile du double contact va conduire la statue à se découvrir présente dans deux parties de son corps qui se résistent mutuellement (*Traité des sensations*, II 5/3-4, pp. 256-257). Pour sa part, Auroux considère que, dans ses conceptions logiques, Condillac aurait même privilégié la loi d'identité plutôt que celle de contradiction (1981 a, p. XVI); cf. aussi *infra*, n. 50.

La connaissance ne pourra donc pas se contenter d'idées que, sous l'effet des pulsions physiologiques et des circonstances, la faculté d'attention aurait alignées en suites plus ou moins étroitement unies; encore faudra-t-il que l'esprit se soit lui-même développé la faculté de les percevoir liées, ou, selon l'expression préférée de Condillac, de les appréhender par leur plus grande liaison. Dans le *Traité des sensations*, l'étendue n'apparaîtra directement constitutive de toutes les autres notions des corps qu'au sens où la statue la ressentira «comme la base de toutes les idées dont elle conserve le souvenir»^a. Et quand bien même les animaux n'agissent qu'en fonction de la répétition de leurs besoins et ne disposent donc par là que de chaînes idéelles certes fortement liées, mais limitées en nombre^b, leurs actions n'en impliquent pas moins certaine forme d'imagination^c; au surplus, la mémoire dont ils jouissent ne se limitera pas à leur retracer «les sensations en désordre, sans liaison et sans laisser une impression déterminée»^d.

Les bêtes tireraient même avantage de se révéler par ailleurs «plus bornées dans leurs besoins» que les hommes et dépourvues des moyens dont ils disposent «pour multiplier leurs idées et pour en faire des combinaisons de toute espèce»^e; leur imagination risquera peu de connecter durablement des perceptions qui ne correspondraient à aucune expérience attestée, de la même façon que les leçons de la Nature auront su les prévenir contre toute mauvaise habitude (cf. *supra*, pp. 197 et 200). En revanche, par son pouvoir «de réunir et de lier ensemble les idées les plus étrangères»^f, la faculté humaine

^a *Traité des sensations*, II 11/3, p. 271. Comme le spécifiait déjà l'*Essai* (I 2 2/21, p. 15), les idées d'étendue «sont celles que nous réveillons le plus aisément, parce que les sensations, d'où nous les tirons, sont telles que, tant que nous veillons, il nous est impossible de nous en séparer... Il faut absolument que notre corps porte sur quelque chose, et que ses parties pèsent les unes sur les autres».

^b «Cette liaison augmente encore par la nécessité où l'animal se trouve de se retracer à mille reprises ces différentes suites d'idées. Comme chacune doit sa naissance à un besoin particulier, les besoins qui se répètent et se succèdent tour à tour, les entretiennent ou les renouvellent continuellement; ...» (*Traité des animaux*, II 2, p. 357).

^c Condillac estime qu'avant de se construire leur habitat, le castor ou l'oiseau s'en fait une idée préalable: «Ces animaux ne feraient pas ces ouvrages si l'imagination ne leur en donnait pas le modèle» (*Traité des animaux*, II 2, p. 358). Cf. aussi *supra*, n. 23.

^d *Traité des animaux*, I 5, p. 348. L'argumentation est ici dirigée contre Buffon.

^e *Traité des animaux*, II 2, p. 358.

^f *Essai*, I 2 9/75, p. 28.

d'imaginer présidera à la croissance des connaissances comme à leur perversion, à l'avance de la raison comme à celle de la folie³²; les liaisons qu'elle occasionne serviront certes à la pensée, mais ni plus ni moins que les premières habitudes réflexives quand ne les réglait encore que le seul surgissement de la sensation. Car au fur et à mesure que leur propre exercice les aura fortifiées, les unes et les autres tendront à se substituer aux principes dont elles ont originellement dépendu et, en cas de malformation, résisteront d'autant plus aux tentatives de correction qu'elles se seront ainsi imposées comme naturelles.

«La liaison des idées est donc pour nous une source d'avantages et d'inconvénients»^a; étant entendu que, pour profiter pleinement de tous ses avantages, les hommes devront d'abord la reprendre à l'origine de ses inconvénients, c'est-à-dire surtout quand elle se forme indépendamment de toute action volontaire³³, sous «l'effet d'une impression étrangère»^b. Là plus que dans d'autres circonstances, elle risque en effet d'apparaître non pas comme constituée par l'expérience, mais innée, irréversible, irréfragable, empêchant les esprits de comprendre qu'ils lui doivent leurs premières opérations,

^a *Traité des animaux*, II 9, p. 374. Affirmation qui figurait déjà dans l'*Essai* (I 2 3/34, p. 18): «Le pouvoir de lier nos idées a ses inconvénients, comme ses avantages.»

^b *Essai*, I 2 9/76, p. 28.

³² Comme le remarque Derrida (1973, pp. 49-50), l'imagination développée en faculté productrice aura comme valeurs ou effets possibles la vérité ou la non-vérité. Ambivalence foncière que signaleront encore Labarrière (p. 110) ou Takesada (1982 a, p. 55); Jacques Marx y fait aussi allusion, mais en sous-estimant la valeur créative que Condillac reconnaît néanmoins à l'imagination (p. 154). Cf. aussi *infra*, n. 78.

³³ Dans cette perspective, soulignée notamment par Schreyer (1978, p. 38, n. 18), les liaisons d'idées revêtent manifestement la forme de connexions associatives involontaires, et ne correspondent donc pas exactement à l'analyse qu'en donne Aarsleff (1975 a, pp. 298-299, n. 2; c, p. 431), même quand il entreprend de les différencier selon qu'elles s'appliqueraient à l'expression artistique ou à la pensée discursive (1976 b, pp. 526-527). Mais d'un autre côté, les critiques auraient également tort d'ignorer qu'au fur et à mesure de leur renforcement, elles dépendent de plus en plus de l'action de la volonté; Sapir se méprend donc en considérant que la doctrine condillacienne aurait insuffisamment distingué entre les liaisons et les associations d'idées (p. 43, n. 20: la différence des deux notions ressort notamment de la rubrique «Associer» du *Dictionnaire des synonymes*, p. 61), de même que Riese quand elle lui apparaît conduire à «mécaniser la vie psychique» (p. 323; affirmation qu'il nuancera d'ailleurs deux pages plus bas). Sur ce dernier reproche, cf. *supra*, n. 2.

de se reconnaître leurs propres erreurs, de progresser: autant dire aussi que nulle combinaison d'idées n'autoriserait le moindre raisonnement correct si elle ne demeurerait décomposable et réversible, acquise conformément «à la génération même des choses»^a.

Bref, l'homme renouera avec les vraies combinaisons d'idées dès lors qu'il apprendra comment elles se sont constituées; loin de résulter du réenclenchement mécanique d'automatismes naturels, la connaissance réelle lui imposera ainsi de déployer l'activité la plus réfléchie qui soit, en l'occurrence d'exercer sur lui-même les opérations qu'elle lui aura progressivement révélées siennes. Jusqu'au point où l'introspection génétique rejoindra son propre objet, deviendra la pratique présente des procédures qu'elle recherchait dans le passé, extériorisera en forces novatrices tous les mécanismes des savoirs anciens; l'esprit ne s'enrichira de liaisons nouvelles et fécondes que dans la stricte mesure où il reconnaîtra qu'il lie ses idées comme la nature lui a toujours appris à les lier¹⁴.

La gnoséologie condillacienne fonctionnerait ainsi d'un mouvement quasi giratoire, en ce sens que, selon elle, nul raisonnement méthodique ne saurait se former en dehors de la méthode qu'enseigne la formation des premières démarches de la raison, tandis que la méthodologie génétique impliquerait elle-même quelque exercice rationnel déjà méthodiquement réglé; par exemple, le respect de la liaison des idées pourra certes garantir à la pensée qu'elle procède d'après l'ordre naturel de sa propre genèse. Mais encore devra-t-elle se discipliner, sous peine d'être emportée par les multiples combinaisons que tous les objets perçus peuvent occasionner dans l'imagination ou la mémoire¹⁵: en quelque activité intellectuelle que ce soit, tout consiste «à savoir former ces liaisons conformément au but qu'on se propose, et aux circonstances où on se trouve»^b.

^a *Essai*, II 2 3/39, p. 114.

^b *De l'art de penser*, II 3, p. 767.

¹⁴ D'où cette nouvelle logique condillacienne en vertu de laquelle, pour en revenir à l'analyse de Derrida, «l'addition du nouveau surgit de la seule association ou complication — liaison analogique — d'un nombre fini de données simples» (1973, p. 38). Cf. encore *infra*, n. 44 et 108.

¹⁵ Contrairement à ce qu'en pense Kraetschmer (pp. 134 et 157-158), Condillac n'a donc pas prédéterminé la liaison des idées si strictement qu'elle ne puisse s'ajuster à diverses catégories d'objectifs, esthétiques notamment. Cf. *supra*, I, pp. 83-85.

La même interaction se retrouve d'ailleurs dans le processus heuristique qui correspond le plus directement aux modalités par lesquelles les idées se lient, dans l'analyse en l'occurrence^a; telle que Condillac l'envisage, la démarche analytique se donne effectivement comme l'archétype de la méthode «que nous avons apprise de la nature même»^b. Mais elle ne pourra réellement fonctionner qu'une fois observée comme telle, puis ajustée à l'objectif naturel qui lui sera alors rétrospectivement découvert, c'est-à-dire pliée à la nécessité de prendre les idées selon leur plus grande liaison, de procéder selon «l'ordre le plus conforme» à leur génération même^c.

b) L'analyse des habitudes

Plus l'analyse se révélera constitutive des mécanismes fondamentaux de l'esprit, mieux elle pourra donc exercer son pouvoir d'extension des connaissances³⁶; ainsi s'expliquerait que, dans l'élan même qui devait le conduire à chercher l'éveil de la réflexion jusqu'au seuil du sommeil perceptif, Condillac ait découvert aux processus analytiques des racines de plus en plus profondes. D'après l'*Essai*, les deux opérations de composition et de décomposition qu'ils impliquent

^a Selon l'*Essai*, l'analyse, «unique secret des découvertes», tient son principe de la liaison des idées (I 2 3/39, p. 114).

^b *La Logique. Objet de cet ouvrage*, p. 371.

^c *Grammaire*, I 5, p. 439.

³⁶ Sa qualité de «loi du développement psychologique des connaissances», pour suivre ici la description de Duchesneau (1974, p. 90), l'analyse condillacienne la devrait effectivement au processus tout à la fois génétique et dynamique dont elle se constitue. Le lecteur pourra encore se reporter ici aux développements de Pasquale Salvucci (1957, pp. 30-32), Riese (p. 325), Derrida (1973, p. 26), Auroux (1981 a, pp. IV-V). Quand, dans son second mémoire concernant l'*Influence de l'habitude sur la faculté de penser* (1802), Maine de Biran distingue entre habitudes passives et habitudes actives (les premières de nature physiologique, les secondes propres à la réflexion), il semble ainsi rompre avec la continuité du processus analytique tel que le conçoit Condillac; de plus, contrairement à ce dernier, il érige les premières habitudes en instruments d'activation du sensible, de renforcement de la motilité. Toutefois, les deux philosophes se retrouveraient dans l'idée que les mécanismes habituels en viennent toujours à menacer l'esprit d'engourdissement. Cf. encore *supra*, n. 18 et 23, ou *infra*, IV, n. 3, et Conclusion, n. 31, 34 et 40.

«viennent l'une et l'autre de la réflexion»^a, faculté directement issue du renforcement des pouvoirs d'imaginer et de se souvenir, et elles paraissent même connaître parfois d'autant moins d'exercice «que la mémoire et l'imagination en ont davantage»^b. Mais, selon le *Traité des sensations*, elles seraient déjà intervenues dès la première phase du développement mental³⁷: par les jugements qu'elle porte sur les sensations composées, la statue montre qu'elle obéit naturellement à la méthode de l'analyse, étant précisé ici qu'elle procède de la même façon «que lorsqu'elle juge de deux perceptions simples: car elle ne fait jamais que donner son attention»^c.

Le rôle intégrateur du schéma analytique ressort encore plus clairement des commentaires que le même ouvrage consacre à l'activité visuelle. Les choses vues ne susciteront dans l'esprit aucune idée distincte tant que le sens du toucher n'aura pas appris aux yeux à les remarquer, c'est-à-dire précisément à les analyser, car «ils ne saisiront pas l'ensemble de la figure la moins composée, s'ils n'en ont pas observé toutes les parties, séparément, l'une après l'autre, et dans l'ordre où elles sont entre elles»^d. Voir ne leur servira donc à rien: ils devront encore s'exercer à regarder.

Il se confirmerait ainsi que, dans sa forme élémentaire de regard décomposant, la pensée doit son ébranlement initial aux déplacements du corps, en l'occurrence ceux qui animent la main dans sa première exploration du monde³⁸; originellement, l'analyse répondrait donc à la démarche naturelle qui pousse l'homme à décomposer son propre environnement en autant d'objets que lui en livre son expérience tactile, et à commencer par voir en eux «des choses principales auxquelles toutes les autres doivent se rapporter»^e. D'ail-

^a *Essai*, I 2 6/60, p. 24. Sur la double fonction dévolue à l'analyse, cf. *infra*, n. 43, 44 et 47 notamment.

^b *Essai*, I 4 1/10, p. 43.

^c *Traité des sensations*, II 8/13, p. 263.

^d *Traité des sensations*, III 3/6, p. 280.

^e *La Logique*, I 4, p. 381.

³⁷ L'analyse interviendrait dès l'enregistrement des sensations, remarque Gilson (p. 22); mais sans pour autant qu'elle puisse déjà valoir comme méthode, précise encore Takesada (1982 b, p. 142).

³⁸ Derrida insiste sur la fonction du toucher comme «socle pratique de la connaissance théorique» (1973, p. 73), Pichevin, sur l'importance qu'y revêt la motricité, surtout telle qu'elle se traduit par les mouvements de la main (p. 58). A propos du rôle constitutif que Condillac attribue ainsi à la pratique tactile, cf. aussi *supra*, I, n. 53 et 54, et *infra*, Conclusion, n. 31.

leurs, le tact aura directement présidé à la constitution des deux idées dominantes sous lesquelles la méthode analytique permettra de ramener tous les corps, celles de l'étendue et du mouvement^a.

Mais pour essentiel qu'il soit à la formation de toute science, l'appropriation de l'espace physique n'en supposera pas moins que l'esprit ait d'abord dû se ménager son propre espace (mental): si le contact des objets n'avait pu produire en elle des impressions qui lui aient déjà donné à (se) penser (là-dessus, cf. *supra*, 1.1 a), la conscience serait restée collée aux perceptions, et même le recours au toucher ne lui aurait jamais permis de juger que ses propres modifications puissent dénoter l'existence de réalités extérieures^b. Dans le *Traité des sensations*, la statue commencera à s'éveiller à elle-même pour autant qu'elle se sente affectée différemment, son fonds sensible lui apparaissant dès lors comme structuré en deux sensations alternées et successives, ses premières idées: en effet, «si la chaleur et le froid se font sentir successivement, elle les distinguera et conservera une idée de chacun de ces sentiments»^c. Plus encore: faute d'apprendre ainsi «à remarquer des sensations qui se succèdent»^c, elle ne saurait démêler tous les éléments virtuellement contenus dans son appréhension perceptive globale, ni donc alimenter sa faculté cognitive d'autres espèces de plaisir et de douleur.

La nature enseignerait l'analyse au sens précis où, de toutes les sensations indistinctes qui traversent la conscience originelle, une y aurait passé plus lentement, s'y serait alors transformée en objet d'attention, c'est-à-dire signalée comme impression de plaisir ou de douleur: «A la première odeur, la capacité de sentir de notre statue

^a De l'avis de Condillac, «tous les phénomènes de la nature supposent l'étendue et le mouvement: toutes les fois donc que nous voudrions en étudier quelques-uns, nous regarderons l'étendue et le mouvement comme les principales qualités du corps» (*La Logique*, I 4, p. 381). Cf. aussi *supra*, p. 208.

^b *Traité des sensations*, II 3/1, pp. 252-253.

^c *Ibid.*, p. 253.

³⁹ Sans l'expérience du toucher, le monde réel ne saurait certes se présenter comme tel à la pensée ni, selon l'expression de Lefèvre, s'ouvrir à l'action de l'homme (1966, p. 49); mais le tact n'exercera ici de fonction constitutive qu'en tant que son utilisation marquera l'éveil de la réflexion, et non pas exactement, comme le suggèrent Pichevin (p. 57) ou Takesada (1982 b, p. 118), parce qu'il véhiculerait des idées en elles-mêmes plus représentatives de l'espace extérieur que celles dont peuvent se prévaloir les autres sens. La confrontation entre Locke et Condillac avait d'ailleurs déjà mené à la même conclusion (cf. *supra*, II, pp. 107-108).

est tout entière à l'impression qui se fait sur son organe. Voilà ce que j'appelle attention.» Et Condillac d'enchaîner : «Dès cet instant elle commence à jouir ou à souffrir : car si la capacité de sentir est tout entière à une odeur agréable, c'est jouissance; et si elle est tout entière à une odeur désagréable, c'est souffrance.»^a En fin de compte, cette sensation particulière aurait si fortement imprimé sa marque dans la pensée que toutes les autres n'apparaîtraient plus lui succéder que comme autant de sentiments contrastés voire contraires, plus agréables ou plus douloureux⁴⁰. Tension relationnelle d'une part qui constituerait l'esprit, puisque «les différents degrés de plaisir ou de peine sont la loi, suivant laquelle le germe de tout ce que nous sommes s'est développé, pour produire toutes nos facultés»^b, d'autre part qui le constituerait d'emblée en méthode analytique, dans la mesure où elle l'éveillerait par le mouvement naturel qui voit la sensation originaire se décomposer en idées successives et distinctes⁴¹.

Effectivement, sa première analyse, la conscience l'effectuera dès le moment que, d'attention accaparée par une perception qu'elle était, elle sera devenue également attentive au moins à deux phases de sa propre transformation, aura donc commencé à se dédoubler sous l'effet de la différenciation progressive de son état initial, à se

^a *Traité des sensations*, I 2/1-2, p. 224.

^b *Traité des sensations*, I 7/3, p. 239.

⁴⁰ Selon l'interprétation de Takesada (1982 b, p. 137), la force d'attention dont dispose l'esprit sera restée constante, si bien que la différenciation des objets sensibles (sa différenciation en objets sensibles) n'aura pu que l'amener à se répartir successivement sur chacun d'eux (cf. aussi pp. 77-78).

⁴¹ Assurément qu'en un sens, l'attention marque la première phase de l'évolution qui, très tôt, voit la sensation se transformer imperceptiblement en conscience (là-dessus, cf. *supra*, n. 7 et 9). Mais elle ne perdra pas pour autant son caractère intrinsèque de perception intimement liée à l'exercice naturel des besoins et des facultés, de focalisation perceptive censée assurer «la domination d'une partie ou l'absence de domination d'autres parties du multiple sensible originaire» (Acton, p. 439). Ce serait donc fausser la portée du transformisme condillacien que de contester le rapprochement qui s'y opère entre les opérations du sentir et leur retentissement différencié dans l'esprit; considérer que l'attention doive déjà impliquer quelque jugement volontaire, comme le suggéraient par exemple Bonnet dans son *Essai analytique sur les facultés de l'âme* (cf. *supra*, II, n. 48, *sub finem*) ou Thurot dans ses *Œuvres posthumes* de 1837 (sixième des *Leçons de logique*, p. 314), ce serait alors en conclure que Condillac aurait malgré lui anticipé sur les transformations par lesquelles il entendait la faire passer.

prolonger en souvenir de ses affects passés⁴². Partage de la capacité de sentir impliquant lui-même que l'attention puisse ne pas se laisser entièrement absorber par les sensations présentes, qu'elle fasse aussi subsister dans l'esprit, «en l'absence des objets, les perceptions qu'ils ont occasionnées»^a, autrement dit, qu'elle se transforme en aptitude à comparer et à juger : la statue ne peut se montrer attentive «à l'odeur d'une rose qu'elle sent, et à celle d'une rose qu'elle a sentie, sans apercevoir qu'elles sont une même modification. Un jugement n'est donc que la perception d'un rapport entre deux idées, que l'on compare»^b. D'ailleurs, dans son sens littéral et premier, l'activité réflexive se confondra avec la faculté d'attention s'appliquant «tour à tour à divers objets, ou aux différentes parties d'un seul»^c, voire «réfléchissant, pour ainsi dire, d'un objet sur un autre»^d.

L'homme aura ainsi déjà commencé à analyser, quand telle suite de ses sensations se révélera à lui sa propre conscience différemment modifiée, pour le moins décomposable en deux de ses moments; tout comme il ne découvrira qu'il a un corps distinct de l'âme que quand, par l'exercice du toucher, la nature lui aura fait observer successivement son 'moi' «dans toutes les parties où il paraît se trouver»^e. Etant toujours précisé qu'il ne tirera jamais rien de successions perceptives qu'il n'aurait pas préalablement remarquées comme telles, donc comme siennes; et surtout qu'il ne pourra rien remarquer sans d'abord suivre l'ordre naturel de décomposition, c'est-à-dire celui qu'impliquent «nos facultés déterminées par nos besoins»^f. Condillac ira jusqu'à soutenir qu'en réalité, les objets «commencent d'eux-mêmes à se décomposer, puisqu'ils se montrent à nous avec des qualités différentes, suivant la différence des organes exposés à leur action»^g.

^a *Essai*, I 2 2/17, p. 14.

^b *Traité des sensations*, I 2/15, p. 226.

^c *Essai*, I 2 5/48, p. 22.

^d *Traité des sensations*, II 8/14, p. 264.

^e *Traité des sensations*, II 4, p. 254. A ce sujet, cf. encore *supra*, la seconde partie de la note 31.

^f *La Logique*, I 1, p. 373.

^g *Grammaire*, I 5, p. 439.

⁴² Evolution dont le double caractère ressort clairement de la description qu'en propose Tort : en même temps qu'«intensification ponctuelle de la conscience», l'attention serait ici «ébauche d'un re-tracé que, comme tel, elle diffère» (1976, p. 496).

Voilà qui aiderait à démontrer en quel sens opère la méthode analytique, non par déconstruction d'entités perceptives que la nature fournirait intactes, mais par combinaison de sensations en elles-mêmes totalement disjointes: ainsi l'esprit forme les idées composées «en réunissant, dans chaque objet, des qualités que nos sens tendent à séparer»^a. Quant aux idées simples, leur décomposition ne correspond à rien d'autre qu'à la division du donné sensible en autant d'impressions distinctes que la conscience va rétrospectivement se découvrir d'états successifs^b; elles ne paraîtront donc des perceptions décomposées que dans la mesure où l'attention et la mémoire se seront détachées d'une activité mentale où nulle faculté ne s'exercerait encore. L'analyse certes décomposerait, mais surtout au sens où elle développerait les idées à partir de la première origine de leur composition, les ferait se succéder conformément «à la manière dont nous les acquérons»^c, dans l'ordre même de leur génération, pour reprendre ici la formule condillacienne consacrée^d.

Bref, sa bivalence fondamentale s'expliquerait du seul fait que la conscience ne se compose qu'en se découvrant décomposée, que les sensations peuvent certes servir comme matériaux originels du savoir, mais seulement par la structuration des opérations mentales à laquelle leur division va correspondre. De se révéler composition aussi bien que décomposition, le même processus originel conférerait ainsi d'emblée double valeur à l'analyse, qui en l'occurrence cumulerait induction et déduction (cf. *supra*, II, p. 165), ne consisterait «qu'à composer et décomposer nos idées pour en faire différentes comparaisons, et pour découvrir, par ce moyen, les rapports qu'elles

^a *Grammaire*, I 5, p. 439.

^b Car quand bien même elles ne sauraient proprement nécessiter de définitions, les idées simples n'échapperont pas pour autant à l'analyse, laquelle «nous montrera toujours comment nous les avons acquises, parce qu'elle montrera d'où elles viennent et comment elles nous viennent» (*La Logique*, II 6, p. 405).

^c *La Logique*, I 4, p. 379.

^d Dans cette perspective où, selon la formule de Swiggers (1982, p. 231), la méthode analytique n'est finalement rien d'autre que «l'analyse de la pensée par elle-même», décomposer les idées va effectivement conduire à en suivre la loi de composition, en ceci que le retour aux plus simples d'entre elles vaudra aussi comme la reconnaissance des combinaisons et transformations qui leur sont originellement advenues; à entendre Derrida, Condillac aurait ainsi érigé ses conceptions sur l'entendement en théorie de la sensation, «de la mise en œuvre et de l'information modifiant ce premier matériau» (1973, p. 25).

ont entre elles, et les nouvelles idées qu'elles peuvent produire»^a. Au fur et à mesure de son développement, le mécanisme analytique se fera même plus nettement combinatoire encore: composer les idées équivaudra en un autre sens à les décomposer, c'est-à-dire à les déduire de leur ordre naturel de composition, tout comme les décomposer signifiera aussi les composer, c'est-à-dire les induire de la décomposition des sensations originaires⁴. Avec dans les deux cas le même résultat, puisque analyser coïncidera toujours avec cette seule et unique opération, «remonter par des compositions et des décompositions à l'origine des choses, et en montrer toute la génération»^b.

Littéralement, l'analyse conduira donc à (dé)composer les idées comme l'esprit les a déjà analysées, autrement dit (dé)composées; elle devra en quelque sorte prolonger et réactiver ce mouvement de prolongement et de réactivation des sensations en idées sans lequel aucune faculté intellectuelle n'aurait pu naître⁴. La gnoséologie qui en résulte tend donc ici à l'absolue réversibilité de ses démarches constitutives: non seulement les compositions et décompositions originelles devront pouvoir indifféremment s'effectuer les unes par les autres, mais leur analyse devra signifier tout aussi bien la construction de nouvelles compositions que la décomposition d'anciennes constructions. Elle deviendra méthode d'invention, et (car) c'est par elle que «nous retrouverons tout ce qui a été trouvé»^c.

^a *Essai*, I 2 7/66, p. 26.

^b *Lettres à Cramer* (printemps 1747), p. 86.

^c *La Logique*, I 3, p. 378.

⁴⁴ Les opérations de composition et/ou de décomposition des idées interféreraient si étroitement qu'elles ne sauraient agir l'une sur l'autre selon le moindre rapport de proportionnalité inverse. Pour Auroux, qui rejoint ici Derrida (cf. *supra*, n. 34), l'analyse que conçoit Condillac engendre tous les éléments de la pensée en partant de la sensation, mais «sans jamais en dépasser le contenu représentatif» (1981 a, p. XX), tant et si bien que «ce qu'il y a à inventer est en quelque sorte toujours déjà là» (p. 530, n. 19); Chalendar formule la même hypothèse, mais sans la pousser très loin (p. 46). Cf. aussi *infra*, n. 94 et 108.

⁴⁵ Dans le travail qu'il a consacré au développement de la notion d'analyse au XVIII^e siècle, Stoecklin ne paraît pas avoir entièrement circonscrit le sens particulier qu'elle revêt chez Condillac, puisqu'il dénonce notamment la démonstration de la *Logique* (I 4, p. 378) selon laquelle l'homme ne saurait analyser ses pensées que dans la mesure où elles-mêmes procèdent déjà de la démarche analytique (p. 46).

Pour que leurs investigations s'approfondissent et s'étendent, les hommes ne pourront dès lors se contenter des premières procédures analytiques que la (leur) nature aura enseignées; cela parce qu'elles n'auront généralement répondu qu'à l'impulsion de leurs besoins élémentaires, et qu'elles se seront alors transformées peu à peu en simples réflexes, sans que la pensée puisse trouver là de quoi se ressaisir. Autant dire qu'ils ne s'élèveraient guère au-dessus de l'animal s'ils n'apprenaient à convertir leurs habitudes d'analyser en analyses d'habitudes (cf. aussi *supra*, pp. 201-204), à retourner sur eux-mêmes cette faculté d'attention qui les a constitués comme êtres sentants et pensants, à (dé)composer leurs propres opérations en idées nouvelles (renouvelées); de fait, ils n'auront songé à faire des analyses «qu'après avoir observé qu'ils en avaient fait»^a. Ils devront donc proprement observer comment ils ont observé, analyser comment ils ont analysé, composant ainsi des liaisons d'idées qui se révéleront novatrices à proportion qu'ils les auront reconnues et décomposées comme leurs; la limite extrême et le commencement absolu de tout savoir étant qu'à force de s'observer et de s'analyser, l'esprit s'identifie à l'activité qui lui a dicté ses premières observations et analyses (cf. aussi *supra*, p. 210).

Attentif à la constitution de ses propres opérations, il ne pourra l'être sans se découvrir dans le mouvement d'attention qui les a constituées⁴⁶; et à s'interroger sur la genèse de ses idées, à les décomposer, à déterminer comment elles se sont composées, il finira par s'appréhender lui-même comme le principe génétique de leur composition par décomposition. Non pas du tout qu'il doive s'imposer des démarches cognitives anciennes que la pratique de l'introspection lui aurait progressivement révélées comme ses premières manifestations constituantes; son analyse de ses propres analyses ne

^a *La Logique*, II 3, p. 398.

⁴⁶ Au constat de la prédominance originelle de l'aptitude à raisonner sur le raisonnement (cf. *supra*, n. 17), Henri Joly va rattacher toute l'argumentation dont use Condillac pour contester l'idée d'un commencement absolu du savoir, de cet âge de raison qui, en fait, empêcherait «le savoir des véritables commencements» (p. 15). D'où aussi la notion d'autodidactisme introduite par Swiggers (cf. *supra*, Introduction, n. 65), ou encore celle de «structure auto-régulée» proposée par Chalendar pour décrire l'entendement (p. 185). Pour sa part, Bréhier voit dans la méthode analytique «une détente qui nous ramène à la démarche naturelle et primitive de notre esprit» (p. 343).

témoignera d'aucune régression vers l'origine, en ce sens que l'ordre analytique de la Nature ne connaîtra pas de début qui ne vaille également comme fin (cf. aussi *supra*, n. 28). Quand il commence à (s')analyser, l'homme se construit autant qu'il se retrouve, se compose autant qu'il se décompose⁴⁷: pour tout dire, il fait du nouveau dans la mesure où il observe qu'il en a toujours fait.

Que la règle analytique ne puisse ainsi amener l'esprit humain à (s')observer autrement qu'il a toujours observé, la meilleure preuve en est que Condillac la voit fonctionner par le principe de l'analogie.

c) Les analogies de la raison

Au fur et à mesure qu'il se pliera à ses objectifs gnoséologiques et que ses réflexions ne sembleront plus fonctionner que par perpétuation des mécanismes perpétuels dont elles ont déterminé la fonction, Condillac tendra en effet à définir l'analogie comme la « méthode d'invention » par excellence^a; l'enquête génétique lui aura progressivement montré que les idées ne pourraient se lier sans l'action de quelque force de ressemblance^b, pas plus que l'analyse ne saurait rapprocher des notions qui n'entretiendraient aucun rapport^c. Et elle le persuadera surtout que le raisonnement le plus abstrait aura toujours son analogue dans la perception la plus concrète, puisqu'il en

^a *La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 420.

^b Condillac le signale déjà à la fin de son *Traité des systèmes* (XVII, p. 215): dans l'analogie (celle qui en l'occurrence commence avec les langues) « est fondée la plus grande liaison des idées ».

^c Evoquant l'analyse appliquée à l'algèbre, le philosophe fait remarquer que plus les idées seront rapprochées, plus il sera alors facile « de les saisir sous tous leurs rapports » (*La Logique*, II 7, p. 407).

⁴⁷ De ce point de vue, la thèse de la décomposition des idées en entités discrètes ne se révélerait pas incompatible avec celle de leur composition simultanée dans l'esprit, contrairement à ce qu'en dit par exemple Kraetschmer (p. 128); de fait, tout se passe comme si l'esprit ne pouvait (rétrospectivement) se découvrir sa propre unité synthétique qu'au fur et à mesure de l'essor réflexif enclenché par sa propre activité analytique, elle-même due à des facteurs d'origine naturelle (cf. aussi *supra*, n. 40). Et la notion même de simultanéité n'aurait pas autant tardé à se manifester chez Condillac que le suggère Jacques Chouillet (1981, pp. 26-29; là-dessus, cf. encore *supra*, II, n. 87). Il serait également utile de reprendre ici la remarque de Démoris (p. 384; cf. *supra*, II, n. 60).

dérivait moins par des transformations effectives que par de simples jeux de substitutions: à la limite, elle finira par ramasser tout le savoir dans le constat que «les sensations sont des sensations»^a.

Tout comme la démarche analytique qu'elle conditionne, l'analogie deviendra donc méthode constitutive rétrospectivement, en cours d'œuvre, une fois que Condillac et son lecteur se la seront découverte et appliquée dans toutes leurs opérations^b. Avant de représenter la règle absolue permettant à toute pensée de se multiplier dans l'unité, elle sera notamment le principe d'explication qui, dans les sciences de la nature, pourra élever les expériences et observations jusqu'à la certitude de l'évidence; étant précisé qu'elle connaît ici plusieurs degrés, c'est-à-dire que «tous les raisonnements qu'on fait par analogie n'ont pas la même force»^c, et en particulier que des rapports de ressemblance ne sauraient seuls suffire à l'établissement de lois scientifiques fondées en raison. Condillac déclarera même ailleurs que si elle conduit aujourd'hui de vérités en vérités, son action a jadis mené les philosophes «d'erreurs en erreurs»^d.

Elle les a égarés surtout parce qu'ils «ont mal commencé»^e; et ils ont mal commencé surtout parce qu'ils n'ont pas commencé par observer et que, sans observations préalables, l'analogie ne donnerait pas plus à voir que l'utilisation du télescope si elle devait trop rapidement se substituer à celle de l'œil nu^f. De bon commencement, les penseurs n'en auraient (auront) connu qu'en observant, en appa-

^a *De l'art de penser*, I 10, p. 749.

^b *De l'art de raisonner*, IV 3, p. 683. Le chapitre en question s'intitule précisément «De l'analogie». Cf. également le chapitre 9 de la Seconde partie de la *Logique*, pp. 411-414: «Des différents degrés de certitude; ou de l'évidence, des conjectures et de l'analogie».

^c *Histoire ancienne*, III 3/VII, p. 356.

^d *Ibid.*

^e La comparaison se trouve chez Condillac: selon lui, les philosophes anciens n'auraient pas su que «l'observation et l'analogie déterminent l'étendue de nos connaissances, comme nos yeux et nos télescopes déterminent l'étendue de notre vue» (*ibid.*, p. 357).

^f Stoecklin note ainsi qu'au fil de ses travaux, Condillac a de plus en plus valorisé l'analogie (pp. 108-109); constatation similaire sous la plume de Badareu (p. 360, n. 1). D'après l'examen auquel la soumet Tort, elle va s'affirmer comme principe explicatif unitaire à titre rétroactif, par mouvement de redondance, à mesure qu'elle sera devenue tout à la fois «l'objet» constant de la «remarque» didactique et pédagogique, ainsi que l'«instrument» d'ordination expositionnelle du savoir» (1982, p. 450). Cf. aussi *supra*, I, p. 96, et *infra*, n. 51.

raissant «donner une attention particulière à chaque chose, et comparer avec soin les faits et les circonstances»^a; et dans la mesure où les sciences doivent toutes se traiter «relativement à notre manière de concevoir»^b, elles supposeront de leurs initiateurs qu'ils se soient d'abord nourris d'observations sur leurs propres mécanismes cognitifs. Observations dont l'évidence se gagnera par le sentiment plus que par la raison, et qui, comme celles de la statue du *Traité des sensations*, constitueront des connaissances pratiques, et non théoriques^c; mais elles se révéleront non moins indispensables à l'essor de tout savoir ultérieur, en l'occurrence à celui de la «métaphysique de réflexion». Celle-ci, effectivement, «développe, dans le principe et dans les effets, tout ce que pratique la métaphysique de sentiment»^d.

Tout tend ainsi à démontrer que, même dans les disciplines scientifiques apparemment les plus éloignées de considérations psychologiques, l'effectuation de raisonnements corrects dépendra toujours de la méthode par laquelle le savant apprend à observer comment il raisonnait. En physique par exemple, les évidences dites «de fait» ne s'accréditeront comme telles qu'à travers leur transformation en évidences «de raison»^d; et ces dernières auront beau s'imposer sans médiation aucune, comme par exemple dans tout développement

^a *De l'art de raisonner*, I 8, p. 637.

^b *De l'art de raisonner* (introduction), p. 619.

^c *Ibid.*, p. 620.

^d L'évidence de fait, qui «fournit tous les matériaux de cette science qu'on nomme physique», ne servirait à rien indépendamment de l'évidence de raison: «Celle-là donne les choses qui ont été observées, celle-ci fait voir par quelles lois elles naissent les unes des autres» (*De l'art de raisonner*, I 8, p. 637).

⁴⁹ Condillac aura fait dépendre les sciences (et les arts) de la relation que tout savoir entretient avec la nature humaine et les besoins qui en procèdent, estime Mc Niven Hine (1979, p. 152); plus fondamentalement, Derrida considère qu'il aurait avant tout proposé «une théorie des conditions générales de surgissement d'une théorie» (1973, p. 39. Là-dessus, cf. aussi *supra*, Introduction, n. 47 et 64, II 1.1, n. 12 et encore *infra*, IV, n. 14, 25 et 27 notamment). En tous les cas, la connaissance scientifique du monde s'avérera pour lui rattachée à celle des origines de l'esprit humain, comme il le relève notamment en introduction à *De l'art de raisonner* (p. 619), et par conséquent indissociable de l'activité pratique coextensive à l'éveil de la conscience, comme l'ont par exemple noté Lefèvre (1966, p. 50), Badareu (p. 345) et Rauch (p. 88). Ainsi en arithmétique, l'apprentissage commencera par l'observation des calculs effectués sur les doigts.

mathématique — où le rapport d'identité se montre très clairement^a —, elles ne pourront servir de modèles que quand la pensée se sera consciemment saisie des mécanismes mentaux qu'elles lui imprimaient⁵⁰. Ne serait-ce aussi que parce que les propositions des sciences abstraites n'apparaissent pas toutes comme si immédiatement identiques qu'elles puissent toujours faire économiser la décomposition de leurs idées constitutives: car «pour découvrir l'identité d'une première définition avec la conclusion d'un raisonnement, il faut connaître parfaitement toutes les choses que vous avez à comparer»^b.

Condillac jugera d'ailleurs que s'il est nécessaire de traiter les sciences «relativement à notre manière de concevoir, c'est à la métaphysique, qui seule connaît l'esprit humain, à nous conduire dans l'étude de chacune»^c; si différents soient leurs objets respectifs, toutes les démarches scientifiques participent donc fondamentalement du même principe, lequel voudrait que, pour correctement sentir ou penser, pour garantir à son savoir l'évidence de sentiment ou de raison, l'homme devrait indifféremment obéir à la même exigence d'observation de soi. La découverte des règles par lesquelles il sent devra ainsi lui faire découvrir celles qui le font penser, de même que les règles de sa propre pensée se découvriront ensuite à lui comme celles qui le font sentir; sciences «abstraites» et sciences «concrètes» finiront même par s'appeler les unes les autres: «Quel que soit le

^a Pour Condillac, l'identité est le signe de l'évidence de raison. Ainsi de la proposition «Un tout est égal à ses parties prises ensemble», évidente par elle-même en ce que «celui qui connaît la valeur des termes, ne peut pas douter de ce qu'elle affirme» et voit ici clairement «qu'elle est identique, ou qu'elle ne signifie autre chose, sinon qu'un tout est égal à lui-même» (*De l'art de raisonner*, I 1, p. 621).

^b *De l'art de raisonner*, I 2, p. 627.

^c *De l'art de raisonner* (introduction), p. 619.

⁵⁰ Ainsi que le souligne Auroux (1982 a, p. 180; cf. aussi 1979, pp. 147-148), Condillac réduit ici la *vis probandi* de l'inférence à un rapport d'identité marquant l'inclusion entre idées, et équivalant en réalité aux semi-identités dont parle Leibniz (cf. *supra*, II, n. 42); ce qui reviendrait de sa part à «confondre les propositions identiques avec les propositions analytiques» (1981 a, p. XVI). Badareu se méprendrait donc en suggérant que le philosophe n'aurait pas suffisamment tranché entre le raisonnement par identités, tautologique, et l'analyse propulsée par analogies, inventive (p. 347); de même Dal Pra quand, à la suite de Hegel (cf. *supra*, n. 13), il considère que cette dernière n'aura conféré à l'esprit humain d'autre pouvoir de développement que celui de se révéler constamment égal à lui-même (1969, p. 45).

sujet de nos études, les raisonnements abstraits sont nécessaires pour saisir les rapports des idées sensibles; et les idées sensibles sont nécessaires pour se faire des idées abstraites, et pour les déterminer.»^a Et c'est peut-être en fonction de cette introspection unificatrice que, par-delà son rôle de démarche méthodologique auxiliaire (cf. *supra*, pp. 219-220), l'analogie représentera la force cohésive nécessaire à toute liaison d'idées: car, en tout état de cause, «si vous concevez que les méthodes ne sont que des secours pour votre esprit, vous concevez encore que vous devez étudier votre esprit pour juger de la simplicité et de l'utilité des méthodes»^b.

De fait, la règle de l'analogie ne paraît s'imposer dans sa puissance constitutive que dès le moment où l'entendement commence à observer la règle qu'il a toujours suivie; comme si, s'interrogeant sur ses mécanismes de fonctionnement, il ne pouvait en quelque sorte les découvrir que semblables à lui-même, et ne voir dans sa genèse que l'analogue de sa propre structure observée. Comme si seule l'observation rétrospective devait ainsi révéler que le principe unique de tout savoir ne tient proprement qu'à sa force de répétition, que la connaissance des phénomènes physiques consiste à répéter le mécanisme élémentaire de la balance^c, ou celle du monde psychique, à itérer la sensation jusqu'à la réflexion^d. En justification de sa propre enquête génétique, Condillac ne souligne-t-il pas que «ce que nous

^a *De l'art de raisonner* (introduction), p. 619.

^b *De l'art de raisonner*, V 11, p. 714.

^c Comme toutes les machines équivalent à une seule (la balance), «qui prend différentes formes pour produire des effets différents; de même les propriétés qu'on découvre dans une suite de machines, toutes plus composées les unes que les autres, se réduisent à une première propriété, qui, se transformant, est tout à la fois une et multiple» (*De l'art de raisonner*, III 11, p. 676).

^d Rétroactivité soulignée par Rien quand il constate par exemple que, pour Condillac, la découverte de la loi de la gravitation sanctionnerait «la reconnaissance de l'analogie universelle qui se trouve présente et agissante dès les premiers tâtonnements de la connaissance» (p. 40). Et sitôt découverte dans cette fonction de méthode gnostologique unitaire que lui reconnaissent aussi Kourim (1974 b, p. 189) et Duchesneau (1976, p. 165), l'analogie généralisera tous ses effets de puissance d'itération et de liaison, au point que, comme le note Derrida (1973, pp. 47-48), l'énergie attractive qui la caractérise ne pourra elle-même s'appréhender que par un concept à concevoir analogiquement, en l'occurrence celui de «force» dans l'acception qu'en donne le *Dictionnaire des synonymes* (pp. 285-286). A signaler d'ailleurs que le même ouvrage sursoit à la définition même de la notion d'analogie (p. 44).

sentons aujourd'hui», une fois ramené aux circonstances générales qui régissent la production des sensations, «nous fera juger de ce que nous avons senti»^{a7}

Loin de le figer en raisonnements tautologiques, l'analogie permettrait donc à l'esprit de se découvrir tout autant que de progresser: stricte relation d'identité, elle n'aurait pu se révéler à lui comme sa loi de multiplication (là-dessus, cf. aussi *supra*, n. 50). Condillac considère même que, dans sa fonction de méthode heuristique, elle «est proprement un rapport de ressemblance»^b, tout comme d'ailleurs les équivalences d'idées auxquelles elle équivaut parfois: «L'inconnu qu'on découvre est donc le connu qu'on voyait. Ils se ressemblent, par conséquent ils sont analogues.»^c Manifestement, le projet gnoséologique condillacien n'aura pas consisté à renfermer le réel dans l'unité close de quelque structure logique prédéterminée, ainsi que certains Idéologues l'ont soutenu^d; analogie ou identité, les principes qu'il (se) reconnaît seront en effet multiplicateurs, dynamiques, cela au sens où en les (re)découvrant par observation de sa propre pratique cognitive, l'homme n'apprendra rien de moins que la règle d'apprentissage des idées. Analogues ou identiques, les connexions idéelles le seront somme toute dans une acception très large, à la seule condition qu'elles se montrent réeffectuable selon l'ordre reconnu de la nature humaine^e.

a *De l'art de raisonner*, I 5, p. 634.

b *La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 419.

c *La Langue des calculs*, I 3, p. 427.

^d Dans ses *Éléments d'idéologie. III. Logique* (1805), Destutt de Tracy conteste la conception condillacienne de l'identité en ce qu'elle conduirait à établir l'équivalence stricte du connu et de l'inconnu, et, plus généralement, à étendre à tous les types de jugements le mode d'inférence présumé caractéristique du raisonnement sur équations (I, pp. 154-155 et 161; cf. aussi *infra*, Conclusion, n. 11, 14, 21 et 33). Avec Moravia (1974 b, pp. 359-360), il faudrait déjà se demander si Tracy ne céderait pas lui-même à la prétendue erreur qu'il croit rencontrer chez Condillac, dans la mesure où il soutient notamment que l'opération intellectuelle «consiste à sentir que le sujet comprend l'attribut; et que nos raisonnements sont des séries de jugements successifs par lesquels on voit que ce premier attribut en comprend un second, le second un troisième, et ainsi de suite, en sorte que le premier sujet renferme le dernier attribut» (*ibid.*, p. 165). En somme, Tracy ne remarque pas que sa relation d'inclusion n'est qu'un cas particulier de l'identité telle que la conçoit Condillac.

^e A suivre Auroux, Condillac se serait finalement orienté vers une théorie référentielle de l'identité, qu'il aurait surtout développée dans la *Logique* et la *Langue*

Les idées se ressembleront donc non pas en vertu de telle affinité intrinsèque, mais parce que l'esprit les aura si bien liées qu'il ne pourra plus repasser sur les unes sans aussitôt les percevoir analogues aux autres; si hétérogènes soient-elles initialement, toutes se révéleront identiques à proportion même de la plus ou moins grande liaison qu'elles auront occasionnée, étant toujours entendu qu'«il n'est point d'objets auxquels nous n'ayons le pouvoir de lier nos idées»^a. L'observation de l'analogie ou de l'identité renverra dès lors à celle des différentes combinaisons dont la pensée s'est constituée, c'est-à-dire impliquera le fonctionnement du processus analytique (cf. aussi *supra*, pp. 218-219); et de retracer la transformation des sensations en idées, le passage des besoins aux habitudes, le dépassement de l'instinct par la raison, l'analyse reviendra elle-même à prouver que les hommes n'ont jamais rien produit de neuf que par reproduction analogique de l'ancien, qu'ils «ne finissent donc par être si différents que parce qu'ils ont commencé par être copistes»^b.

Ainsi s'expliquerait comment l'esprit n'a pu et ne pourra continuer à se développer qu'à condition de lier ses idées à des objets tout à la fois semblables et différents de lui-même, de soumettre son travail analytique à des instruments qui le réalisent tout en le modifiant. Sans le langage, l'analyse serait restée stationnaire, les liaisons d'idées strictement répétitives, et, réduite au cercle fermé de l'identité pure, l'analogie n'aurait jamais pu s'éprouver comme spirale génératrice de tout nouveau savoir¹⁴.

^a *Essai*, II 2 3/37, p. 113.

^b *Traité des animaux*, II 3, p. 359.

des calculs (1981 a, pp. XVI-XVIII; cf. *infra*, n. 131); et elle-même renverrait plus fondamentalement au processus de transformation génétique qui veut qu'entre deux réalités ou notions dont l'une a engendré l'autre, le rapport soit tout à la fois de différenciation et d'identité. Ainsi, affirmer que la perception et le jugement sont identiques ne pourra se faire que quand la première opération sera elle-même supposée s'être différenciée dans la seconde et avoir généré la possibilité même de l'affirmation (cf. Auroux, 1982 a, p. 204, n. 5. L'exemple est tiré de la *Grammaire*, I 4, p. 437).

¹⁴ Dans ce processus génétique où, toujours selon Auroux, «le mouvement du même apporte la différenciation et la nouveauté» (1981 a, p. XVIII), seuls des rapports d'analogie permettront de préserver et de vérifier l'identité de l'idée, ceux en l'occurrence que le langage finira par offrir; comme l'observe encore Derrida, la différence graduelle qu'instaure la production analogique «ruine la proposition identique en disloquant le 'est'». Mais du même coup la rend possible en lui donnant une valeur synthétique qui fait avancer la connaissance et interdit

2.

A L'ORIGINE DU LANGAGE

Quoique son origine ne se soit pas identifiée à celle des mécanismes fondamentaux de la Nature, le langage ne leur sera pas si étranger qu'ils aient pu longtemps fonctionner sans lui. Comme certains développements antérieurs en ont déjà témoigné (cf. *supra*, I, pp. 76-77), il finira même par devenir analogue à la pensée, au point que toutes démarches cognitives devront se plier aux principes de son propre fonctionnement; mais ces derniers ne se laisseront eux-mêmes appréhender comme tels que replacés dans le mouvement de production analogique dont ils résultent, c'est-à-dire référés aux analyses et liaisons d'idées par lesquelles l'esprit se les est progressivement appropriés. Bien réfléchir équivaut certes à bien parler, mais dans la seule mesure où la parole aura directement répété et prolongé les débuts de la réflexion³⁵.

Plus encore que dans les chapitres précédents, la linguistique de Condillac se montrerait ainsi directement tributaire de toute sa gnoséologie: si la statue avait usé de mots, le *Traité des sensations* se serait certainement empêché de comprendre comment elle l'aurait pu; inversement, si les bêtes n'étaient pas apparues comme douées de facultés réflexives élémentaires, le *Traité des animaux* n'aurait su expliquer pourquoi elles ne disposent d'aucun langage élaboré³⁶.

la frivolité» (1973, p. 93; cf. aussi *infra*, n. 101, et Conclusion, n. 48). Idée reprise chez Parret (p. 237).

³⁵ Là se vérifie la remarque de Pichevin selon laquelle la liaison du signe à l'idée «suppose comme sa précondition de s'inscrire dans l'ordre préconstruit de la dérivation analogique» (p. 40). De l'avis d'Auroux, l'analogie linguistique renvoie aux premières combinaisons idéo-sémiotiques, et ne peut donc se concevoir «que dans le développement de l'appareil linguistique à partir de ses propres bases» (1981 a, p. XV).

³⁶ Mosconi envisage ainsi les signes comme des modalités particulières de la relation universelle et immuable que constitue la liaison des idées, et pose que leur différenciation ultérieure en trois catégories (accidentiels, naturels et institués) procédera simplement du «changement de l'instance instituante, hasard, nature ou homme» (p. 60); comme le remarque encore Derrida (1973, p. 67), la méthode analytique la plus élaborée «ne fait jamais que développer le matériau muet de la sensation, la méthode pratique et l'analyse tacite de la statue». Dans le même ordre d'idées, cf. aussi *supra*, Introduction, n. 59. — En tous les cas, Rieu a raison de ne pas s'en tenir longtemps à l'opinion selon laquelle Condillac aurait subordonné la psychologie à la science du langage (pp. 31-32) — cf. aussi *infra*, n. 69.

Sans reconstitution des procédures par lesquelles les sensations élémentaires ont pu se transformer en idées, toute recherche génétique en viendrait donc à escamoter la loi de la transformation des idées en mots, à ignorer que l'homme ne parle pas sitôt qu'il pense, que l'animal peut penser sans pour autant parler, que l'un et l'autre ne parleraient qu'en commençant par observer comment ils ont pensé⁷⁷.

2.1. *Reconnaissance des réflexions*

La saisie des origines du langage se confondra effectivement avec celle du moment où la conscience va se découvrir tout à la fois semblable à elle-même et différente de la sensation qu'elle était initialement, où ses premières réflexions vont la voir échapper à l'empire des besoins pour tomber sous celui des habitudes, où elles lui développeront aussi la capacité d'agir en raison, c'est-à-dire de se conformer aux actions qu'elle reconnaîtra comme issues de l'instinct naturel⁷⁸. Si la liaison des idées n'était fortifiée par les signes, si le langage ne facilitait l'habitude d'analyser, si le fonctionnement de la langue ne redoublait le mécanisme analogique de la formation des connaissances, l'homme pourrait certes continuer de réfléchir, et cela d'ailleurs en risquant moins de se tromper : tout comme celles de l'animal, ses pensées resteraient constamment sous contrôle du petit nombre des besoins élémentaires liés à la conformation de l'espèce. Mais déterminé biologiquement à produire toujours les mêmes

⁷⁷ Contrairement à ce que pense Kraetschmer (pp. 235-237), Condillac ne se sera nullement contredit en affirmant d'une part que l'homme diffère notablement de l'animal, d'autre part que l'un et l'autre se ressemblent dans leurs opérations élémentaires, et notamment dans celle de lier des idées, conçue chez lui comme «inchoativement sémiologique» (Parret, p. 239; cf. aussi *supra*, la remarque de Pichevin citée à la note 22 de l'Introduction). La cohérence de la démarche condillacienne va notamment ressortir des développements qui suivent.

⁷⁸ Il ne suffira donc pas de constater avec Ruytinx que la conception condillacienne de la sensation transformée se développe en théorie du langage empirique (p. 411), ou de simplement souligner, comme Ricken (1969, p. 190), Beal (p. 200) ou même Parret (p. 233), qu'elle conduit à enraciner les signes dans le sensible : encore l'analyse devra-t-elle rechercher la fonction sémiologique jusque dans le premier mouvement réflexif que l'appréhension perceptive pourra occasionner, jusque dans l'attention : en effet, telle que la décrit Tort (1976, p. 491), cette dernière faculté «engendre toutes les modalités de représentation 'in absentia' de l'objet, et procède à l'introduction des 'signes' dans la vie psychique» (cf. aussi *supra*, n. 42).

combinaisons d'idées, il ne pourrait dès lors nullement développer le premier langage par lequel elles auront pu s'exprimer, et qui s'avèrera donc «fort imparfait», inconciliable avec le «don de la parole»^a parce que foncièrement imperfectible⁵⁹.

Tout le problème de la genèse linguistique consistera alors à déterminer pourquoi la pensée humaine n'aura pu s'assumer et se perfectionner que par les signes, c'est-à-dire comment elle finira par se reconnaître dans des expressions sonores ou gestuelles qui auront d'abord signifié sa perméabilité initiale à la pression des circonstances et des besoins. Explication génétique à dimension proprement structurelle: car découvrant les mécanismes qui l'ont ainsi transformé en langage, l'esprit apprendra du coup ceux qui lui permettront lui-même de se transformer encore⁶⁰.

a) Des idées à leurs signes

Pour que les règles de l'esprit puissent se dégager immédiatement des origines du langage, la parole devra donc être elle-même apparue dans le dégagement immédiat de la pensée: de fait, Condillac affirme par exemple qu'en sa qualité de principe des opérations de l'âme, la liaison des idées «est produite par l'usage des signes»^b, lequel représentera dès lors le facteur décisif de tout développe-

^a *Traité des animaux*, II 4, p. 361.

^b *Essai*, I 2 11/107, p. 36. Cf. aussi *supra*, la phrase déjà signalée dans l'Introduction, n. 58.

⁵⁹ A ce propos, cf. *supra*, I 1 b, c (n. 20-23) et n. 57. Les différences entre l'homme et l'animal tiendraient surtout au fait qu'en vertu de son «organisation», le premier va voir ses besoins croître proportionnellement à la croissance individuelle et collective à laquelle ils auront eux-même contribué; ici resurgirait l'image de la spirale, pressentie par Mosconi (p. 54), exploitée par Tort (cf. notamment *supra*, Introduction, n. 44): spirale «dont les spires développées figureraient le processus continu de multiplication et de relance des 'réponses' apportées à ces besoins sous forme de réalisations culturelles, et des 'nouveaux besoins' qui s'engendrent de ces réponses» (1982, p. 422).

⁶⁰ Pour André Joly, la perspective condillacienne serait non seulement glossogénétique et psychogénétique, mais encore «praxéogénétique», cela au sens où tout acte d'énonciation y apparaît enclencher «le mécanisme de mutation de la pensée prédiscursive en pensée discursive» (1982, p. 253). A rapprocher des propos de Swiggers sur la «praxéosémiotique» dont userait Condillac (cf. *supra*, n. 3 et Introduction, n. 65), et à laquelle il aurait demandé qu'elle «réorganise nos idées et notre langage afin de réorganiser notre perception» (1982, p. 226).

ment intellectuel^a. Etant entendu que la pratique sémiologique ainsi évoquée ne saurait ici correspondre exactement à celle d'instruments linguistiques proprement dits, puisque, pour les animaux comme pour la statue du *Traité des sensations*, l'aptitude à lier des perceptions mentales reste loin d'impliquer directement celle de les transformer en paroles; d'une certaine façon, les idées pourront même s'attacher à des signes sans que, par les liaisons ainsi constituées, elles paraissent activer l'intellect plus fortement que si elles s'étaient combinées entre elles^b.

Véritablement, l'apparition des premiers signes s'intégrerait à l'évolution dialectique par laquelle l'esprit s'est développé en différentes facultés à mesure qu'il se détachait mieux de son fonds perceptif originel; voulant par exemple penser à une fleur dont le parfum lui est trop peu familier pour qu'il puisse se la représenter en imagination (c'est-à-dire en ressusciter la perception effective), il n'aura comme seule ressource que de se rappeler le nom qu'elle porte ou les éléments du contexte dans lequel elle lui est apparue^c. Ainsi se constituera la mémoire, ou faculté de ne retenir de la chose perçue «que les signes ou les circonstances»^d; autant dire que, dans sa forme élémentaire d'entité perceptive devenue objet d'attention (cf. *supra*, 1.1 a), l'idée ne se laissera toujours appréhender que par son rapport avec d'autres impressions sensibles concomitantes, qui dès lors pourront indifféremment en constituer la marque distinctive, fortifier ou étendre les chaînes de liaisons qu'elle inaugurerait, et par là même augmenter ses chances de rattachement à tout message sensoriel immédiat: «L'attention que nous donnons à une perception qui nous affecte actuellement, nous en rappelle le signe: celui-ci en rappelle d'autres avec lesquels il a quelque rapport: ces derniers

a Une phrase significative choisie parmi tant d'autres: les opérations de l'esprit «se développent plus ou moins, à proportion qu'on a l'usage des signes» (*Essai*, I 4 2/26, p. 48).

b La source des connaissances, leurs matériaux, les principes et instruments de leur mise en œuvre, l'emploi desdits instruments, autant de problèmes pour lesquels Condillac dit avoir trouvé la solution «dans la liaison des idées, soit avec les signes, soit entre elles» (*Essai*, *Introduction*, p. 4).

c En plus de son nom, «on se souviendra des circonstances où on l'a vue, on s'en représentera le parfum sous l'idée générale d'une perception qui affecte l'odorat; mais on ne réveillera pas la perception même» (*Essai*, I 2 2/18, p. 15).

d *Essai*, I 2 2/25, p. 16.

réveillent les idées auxquelles ils sont liés : ces idées retracent d'autres signes ou d'autres idées, et ainsi successivement.»^a

D'ailleurs, la fonction sémiotique interviendra non pas seulement dans les opérations de la mémoire, mais déjà dans celles de la réminiscence et de l'imagination, chez l'homme qui ne disposerait encore que du seul usage des signes dits accidentels, c'est-à-dire d'éléments qu'il aura si souvent perçus en relation avec telle idée qu'il finira par ne plus la voir qu'à travers eux; tant et si bien «qu'à la vue d'un objet, la perception, avec laquelle il s'est lié, pourra se réveiller, et qu'il pourra la reconnaître pour celle qu'il a déjà eue»^b. Certes, la pensée ne disposera ici d'aucune autonomie, en ce sens que certains traits du monde ne lui apparaîtront signifier certaines idées que dès le moment où la perception les lui aura présentés : de même qu'une fois transformés en signes (naturels), «les cris que la nature a établis pour les sentiments de joie, de crainte, de douleur, etc.»^c ne permettront à l'homme d'exercer son imagination que dans la seule mesure où le hasard des circonstances les lui fera entendre⁶¹. Mais même si les signes accidentels et naturels semblent ainsi interdire le libre exercice des facultés réflexives élémentaires, leur action n'en va pas moins déterminer tout l'essor intellectuel ultérieur⁶².

^a *Essai*, I 2 3/32, p. 18.

^b *Essai*, I 2 4/37, p. 19.

^c *Essai*, I 2 4/35, p. 19.

⁶¹ Parret estime que le travail sémiologique commencerait avec la faculté de liaison, dont il situe l'émergence au seuil de l'imagination (p. 238; cf. aussi *supra*, n. 57); chez Tort, l'apparition des signes sera plus franchement référée au fonctionnement même de la première des facultés, l'attention (cf. *supra*, n. 58). En tout cas, Derrida souligne à juste titre qu'en tant qu'instruments d'organisation de matériaux sensibles originaires, ils n'interviennent toujours que dans un second temps, au moment où «la perception s'absente d'elle-même» (1973, p. 64). Cela démontrerait pour le moins qu'en établissant l'antériorité ou au contraire la postériorité des signes par rapport aux liaisons d'idées, les commentateurs se seront condamnés à des apories; respectivement Petacco (1974, p. 177) et Aarsleff (1975 b, p. 416; cf. aussi *supra*, Introduction, n. 58).

⁶² Sur la genèse des signes en perspective condillacienne, se référer particulièrement à l'analyse fouillée que donne Auroux (1979, pp. 26-35); à en retenir d'emblée que, pour Condillac, quelque chose n'est jamais signe que d'une idée (pp. 26 et 32), et que le processus de signification accidentelle envisagé dans l'*Essai* n'est véritablement «qu'une répétition du procès de perception» (p. 27). Le premier signe intervient effectivement ici comme rapport de liaison instauré entre telle idée liée à tel objet présent et l'image qu'elle a laissée dans la mémoire.

Dans une de ses *Lettres à Cramer*, Condillac souligne en effet que, naturels ou arbitraires, les signes «sont le premier principe du développement et des progrès des opérations de l'âme»^a; d'ailleurs, il concède au passage que l'*Essai* pourrait avoir mis entre eux «trop de différence»^b, et toutes ses analyses tendront dès lors à montrer qu'ils relèvent du même processus génétique, qu'ils ne sauraient se concevoir les uns par rapport aux autres que dans une relation de stricte continuité. De fait, ceux dont l'esprit pourra se saisir en toute indépendance lui paraîtront non plus arbitraires, mais artificiels, non pas «choisis sans raison et par caprice», mais «imaginés avec tel art, que l'intelligence en soit préparée par les signes qui sont connus»^c. Ainsi donc, le langage institué ne devrait se comprendre que comme le prolongement de la capacité sémiotique originelle que tout homme aura naturellement manifestée dès ses premiers contacts avec le monde^d.

Sans doute que les signes naturels ne se laisseront appréhender que déjà partiellement transformés en signes artificiels, tout comme l'attention ne peut elle-même se concevoir sans qu'en procèdent aussitôt l'ensemble des autres facultés de l'esprit^e. Condillac précisera

^a *Lettres à Cramer* (printemps 1747), p. 86.

^b Condillac dit même plus bas que, sur toute la question de la transformation des signes naturels en signes arbitraires, l'*Essai* «n'est point assez net» (*ibid.*). A ce propos, cf. aussi *supra*, Introduction, p. 29.

^c *Grammaire*, I 1, p. 429.

^d Continuité de développement que plusieurs critiques ont soulignée, Armogathe (p. 83), Parret (pp. 232-233), Tort (1982, pp. 440-441), tout en notant qu'elle procéderait de la volonté condillacienne de prévenir toute immotivation du langage (là-dessus, cf. aussi *supra*, I, n. 85). Elle a aussi frappé Auroux, qui toutefois constate que, dans l'*Essai*, le développement de la volonté délibérée de signifier représente la cause immédiate marquant la conventionnalisation des signes accidentels et naturels, tandis que, dans la *Grammaire*, Condillac renverrait plus généralement à la modification des conditions d'instauration du signe, surtout telle qu'elle se traduit dans l'évolution même du langage d'action (1979, pp. 29-34; cf. aussi *supra*, I, n. 51).

^e Cf. aussi *supra*, 1.1 a, 1.2 a, et n. 28. A partir de l'examen du langage d'action défini par la *Grammaire*, Auroux postule que le naturel coïncide certes avec «le donné primitif et ses causes», mais que c'est aussi «l'ensemble des causes qui font évoluer ce donné, et leur ordre» (1979, p. 33). Dans la mesure où il fonctionne déjà dans l'*Essai*, ce dynamisme originel reconnu à la Nature conférerait à la conception condillacienne des signes arbitraires (ou artificiels) plus de continuité que certains commentateurs ne lui en ont reconnu : Beal (p. 213), Sapir (pp. 77-78), Henschel (1977, pp. 102-103), Christmann (1980, p. 527).

effectivement que, pour s'ériger en représentants de tel sentiment, ils devront d'abord s'éprouver en tant que tels, c'est-à-dire dans la liaison que chacun institue entre l'articulation vocale qu'il est et l'idée qu'il a souvent signifiée; liaison qui n'aurait pu elle-même s'établir sans que des échanges interindividuels l'aient déjà implicitement institutionnalisée: la lettre précitée à Cramer stipule qu'avant la formation de la société, «les signes naturels ne sont point proprement des signes; ce ne sont que des cris qui accompagnent les sentiments de douleur, de joie, etc., et que les hommes alors poussent par instinct, et par la seule conformation des organes»^a.

De façon similaire, mais au niveau plus primitif des toutes premières opérations mentales, nulle idée ne pourra immédiatement se signifier par les noms ou autres éléments circonstanciels qui en ont entouré la perception. Ces derniers deviendront des signes à la seule condition que, fortifié par l'exercice de la mémoire, l'esprit puisse librement les référer à leurs objets, en dehors de toute contingence conjoncturelle: «Il est certain que nous réfléchissons souvent sur nos perceptions sans nous rappeler autre chose que leurs noms, ou les circonstances où nous les avons éprouvées. Ce n'est même que par la liaison qu'elles ont avec ces signes, que l'imagination peut les réveiller à notre gré.»^b

Ainsi, tels que Condillac les évoque dans leur forme la plus élémentaire, les signes représenteront autant de marques encore insuffisamment démarquées de la perception même des choses, mais que l'esprit aura pourtant suffisamment remarquées pour que, comme les sensations au seuil de leur transformation en idées, elles lui procurent déjà quelque exercice. Le philosophe a beau spécifier que la statue du *Traité des sensations* «n'a aucun langage»^c, son analyse ne l'en conduit pas moins à reconnaître que, d'un autre côté, elle pourra déjà utiliser ses doigts comme «les signes des nombres»^d; processus symbolique élémentaire dont la *Langue des calculs* montrera plus tard qu'il se situe à l'origine de l'arithmétique, cette science sémiologique par excellence. Au surplus, rien n'interdit de

^a *Lettres à Cramer* (printemps 1747), p. 85. Déjà selon l'*Essai*, «les hommes ne peuvent se faire des signes, qu'autant qu'ils vivent ensemble» (I 4 2/25, p. 47).

^b *Essai*, I 4 1/6, p. 42.

^c *Traité des sensations*, II 8/35, p. 268.

^d *Traité des sensations*, II 8/19, p. 265.

penser que, même statufié, l'homme ait pu extérioriser certains sentiments primitifs comme «la force des besoins, la vivacité du désir, le goût qu'on se flatte de trouver dans le fruit qu'on demande, la préférence qu'on donne à ce fruit, la peine qu'on souffre par la privation, etc.»^a; or, les signes naturels par lesquels il manifestera ainsi ses affects représenteront les matériaux mêmes dont se constitueront toutes ses constructions analytiques ultérieures⁶⁶.

En prolongeant son enquête génétique jusqu'aux activités mentales qui ont précédé l'essor des connaissances de théorie et celui du langage constitué, Condillac cherchait donc vraisemblablement à accentuer la continuité du développement sémiologique. L'*Essai* suggère d'ailleurs déjà que, même s'ils ne peuvent se penser comme tels qu'à travers leur transformation en objets maniables à volonté (cf. *supra*, pp. 231-232), les signes n'en restent pas moins très directement dérivés de leur origine perceptive première: arbitraires, ils ne le seront nullement au sens où l'esprit les aurait inventés de toutes pièces, mais parce que, dans leur fonction première de substituts des idées, ils ne dépendront que du libre arbitre de leur utilisateur^b, c'est-à-dire de sa capacité à susciter par le nom ou les circonstances

^a *Grammaire*, I 7, p. 444.

^b Selon l'*Essai* (I 2 5/46, p. 21), l'homme qui dispose de la mémoire ne peut pas user de n'importe quels signes, mais seulement de ceux «qu'il peut rappeler à son gré». Cf. aussi la rubrique «Arbitraire» du *Dictionnaire des synonymes*, «ce qui dépend uniquement de notre choix» (p. 54).

⁶⁶ Selon l'analyse qu'en présente Tort, schémas à l'appui (1976, pp. 497-502), l'apparition de signes utilisés comme tels va s'effectuer conjointement avec la constitution de la mémoire, puis se prolonger en évolution vers le conventionalisme à mesure qu'elle-même aura entraîné des progrès dans la réflexion (cf. aussi *supra*, n. 58 et 61): la signification s'instaure «dès que la perception réitérée du rapport émotion/expression réalise dans le sujet une accoutumance à lier certaines suites expressives à certains sentiments» (p. 496), et ce sujet n'acquiert à son tour la pleine maîtrise des signes que par un retour spéculaire sur lui-même, en observant l'image qu'ils lui livrent «de son propre pouvoir-signifier dans le monde» (p. 497; cf. aussi *infra*, n. 68 et 70). De ce point de vue, l'essor du langage apparaîtra comme moins directement déterminé par le seul contact avec autrui que par l'activité réflexive générale qui aura conduit la conscience à s'éprouver dans sa distance à l'égard de l'extérieur (p. 498), et la compatibilité d'inspiration entre l'*Essai* et le *Traité des sensations* s'en révélera ici confirmée encore une fois (là-dessus, cf. aussi *supra*, Introduction, n. 22 ou 51, et II, n. 17).

d'occurrence tous les objets perçus qu'il entend remémorer⁶⁶. Et si elle se révèle ainsi constitutive de l'usage volontaire du langage, la mémoire ne se laissera pas utiliser si librement qu'elle puisse échapper à toute contrainte objective. Elle réveillera les objets par leurs signes pour autant que, sous l'effet de l'attention, les uns et les autres se soient étroitement liés à des chaînes d'idées et de besoins elles-mêmes si fondamentales et habituelles que l'esprit les trouvera toujours à son entière disposition: de fait, pour se rappeler les idées qu'on s'est rendues familières, il suffira «de pouvoir donner son attention à quelques-unes de nos idées fondamentales auxquelles elles sont liées. Or cela se peut toujours, puisque, tant que nous veillons, il n'y a point d'instant où notre tempérament, nos passions et notre état n'occasionnent en nous quelques-unes de ces perceptions que j'appelle fondamentales». Et Condillac conclut ainsi: «Nous réussirions donc avec plus ou moins de facilité, à proportion que les idées que nous voudrions nous retracer, tiendraient à un plus grand nombre de besoins et y tiendraient plus immédiatement.»⁶⁷

Il se trouve confirmé par là que, sans le principe de la liaison des idées, la mémoire n'existerait pas, ni par conséquent le langage institué, ni encore la possibilité qu'a l'homme de développer sa réflexion, et en premier lieu de régler lui-même l'usage de ses facultés les plus élémentaires, l'attention et l'imagination⁶⁷. De ce point de vue,

⁶⁶ *Essai*, I 2 3/31, pp. 17-18.

⁶⁶ Comme le signale Takesada, le signe arbitraire ou d'institution «se caractérise finalement plus, chez Condillac, par l'intention d'utiliser ce signe comme signe que par le libre choix que nous en faisons» (1982 a, p. 56). L'arbitrarité pourra certes référer à l'absence de rapport motivé entre le son et l'idée (la pensée condillacienne proscriit effectivement tout cratylisme: cf. *supra*, I 3.1, n. 91 et 92, II, n. 59 et *infra*, n. 100 et 107). Mais elle ne signifiera nullement l'absence de toute nécessité (cf. encore *supra*, I, n. 85); de nécessité psychophysiologique plus que seulement «sociolectique», ce que n'a pas suffisamment marqué Swiggers (1982, pp. 237-238, n. 26), polarisé qu'il reste sur un passage de l'*Essai* traitant surtout de l'impossibilité qu'il y aurait à modifier arbitrairement le caractère des langues (II 1 15/160, p. 103). A partir du sens particulier que revêt l'arbitraire chez Condillac, on peut aussi déduire par contraste que, pour lui, «est signe naturel 'ce qui se constitue comme signe par l'opération de la seule nature'» (Auroux, 1979, p. 49. Remarque analogue de la part de Takesada, 1982 b, pp. 83-84).

⁶⁷ Sur la mémoire comme faculté coextensive à l'usage volontaire des signes, cf. par exemple Land (1974 a, p. 88), Parret (p. 239), Sapir (pp. 42 et 67) ou Takesada (1982 b, p. 55), et aussi *supra*, n. 65, ou *infra*, n. 68 et 69. Sur la liaison des idées comme principe de tout développement réflexif, cf. notamment *supra*, n. 27, 29-31, 33 et 35, et aussi Introduction, n. 52 et 58.

l'Essai annoncerait donc l'idée du *Traité des sensations* selon laquelle le langage n'intervient pas dans les analyses dues à la nature, pas plus que dans les idées générales dont elle détermine l'élaboration^a; et si la statue ne dispose ainsi d'aucun pouvoir de signifier ses idées, c'est certainement parce que ses facultés ne se sont pas assez développées pour qu'elle puisse encore les maîtriser, et que ses jugements ont trop vite tourné en habitudes pour qu'elle ait pu les remarquer et en saisir la règle^b. Certes, Condillac la fait se souvenir, réfléchir, abstraire, et apparemment contrevient ici aux enseignements de *l'Essai* tout autant que dans le *Traité des animaux*, lorsqu'il accorde aux bêtes mémoire et réflexion (cf. *supra*, p. 199). Mais quand bien même ses investigations génétiques l'auront ainsi conduit à affiner et à diversifier tous les mécanismes prélinguistiques de la pensée, il ne cessera jamais d'expliquer la supériorité de la raison humaine par l'impulsion autonome qu'elle peut conférer à ses propres opérations.

Déjà dans *l'Essai*, les signes ne se constitueront en vecteurs de signification que par mouvement rétroactif, dès le moment où leur liaison à certaines idées se sera si souvent reproduite qu'ils pourront rentrer «dans la classe des perceptions qui sont à nos ordres»^c, l'attention qui les a originellement retenus se redoublant ainsi en pouvoir de les retracer à moindre effort (cf. *supra*, p. 234); en quelque sorte, l'esprit ne commencera à fonctionner librement que quand il découvrira et utilisera comme siennes toutes les connexions contingentes que ses premières rencontres avec le monde lui auront occasionnées. De même que ses idées ne se lieront en signes que dans la mesure où, rétrospectivement, par l'action de la mémoire, des circonstances répétées les lui représenteront comme issues de sa propre activité, et du même coup lui ouvriront la possibilité de les multi-

^a N'usant d'aucun signe, la statue «ne peut pas classer ses idées avec ordre, ni par conséquent, en avoir d'aussi générales que nous. Mais elle ne peut pas non plus n'avoir absolument point d'idées générales» (*Traité des sensations*, IV 6/4, p. 307).

^b Les connaissances «pratiques» dont elle témoigne sont effectivement «des idées confuses, qui règlent nos actions sans que nous soyons capables de remarquer comment elles nous font agir. C'est qu'elles consistent plutôt dans les habitudes qui sont une suite de nos jugements, que dans nos jugements mêmes» (*Traité des sensations*, p. 298 — introduction à la Quatrième partie).

^c *Essai*, I 2 3/27, p. 17.

plier à loisir⁶⁴. Bref, Condillac laisserait déjà entendre ici que, pour progresser, la pensée humaine doit se réfléchir dans ses opérations les plus élémentaires; progrès réflexif dont le premier langage constituera tout à la fois l'indice et l'instrument.

Toute philosophie de la connaissance devra donc se demander comment les signes ont pu indiquer et instrumentaliser la réflexion, et cela d'autant plus que, redoublement supplémentaire, l'esprit n'aura ensuite continué à se développer qu'en observant comment il a commencé à réfléchir (cf. aussi *supra*, pp. 217-218). C'est dire que, pour conformer ses analyses à celles que la nature lui a enseignées, il aura essentiellement à observer comment le langage s'est transformé en méthode analytique.

b) De l'analyse à sa figuration

Soumis aux seules forces de la Nature, c'est-à-dire à l'action combinée des besoins et des circonstances, l'homme n'en développera pas moins toutes ses facultés constitutives, l'attention et l'imagination en tous les cas, voire la mémoire au sens où la définit le *Traité des sensations*, «une suite d'idées, qui forment une espèce de chaîne»⁶⁵. Les contraintes liées à sa présence au monde lui permettront même d'acquérir quelque conscience de soi (l'*Essai* parle ici de réminiscence), de déployer certaines réflexions et analyses, de prolonger l'expression de ses sentiments jusque dans les supports naturels que lui offre sa conformation physique, sons articulés ou gestes (cf. aussi *supra*, 2.1 a).

Mais il ne disposera d'aucun signe tant que son attention n'aura pas lié plusieurs de ses idées au point que les unes ne puissent plus se présenter à lui sans qu'aussitôt elles le rendent spontanément attentif aux autres, et lui paraissent ainsi les signifier⁶⁶. Il restera privé de

⁶⁴ *Traité des sensations*, I 2/20, p. 227.

⁶⁵ D'où le constat de Tort (1976, p. 496): le sens des signes (arbitraires) «est de marquer, de la réminiscence à la mémoire, une répétition dont l'enjeu mérite que s'en acquière la maîtrise». Cf. aussi *supra*, n. 65.

⁶⁶ Sitôt prolongée en mémoire, l'attention ne pourra effectivement lier des idées qu'à travers les signes sans lesquels l'esprit ne saurait se les remémorer. Là devraient d'ailleurs se dénouer les «paradoxes» que certains commentateurs de Condillac ont cru apercevoir dans ses conceptions linguistiques, Kraetschmer

véritable réflexion tant que sa première faculté ne se sera pas suffisamment exercée pour qu'il apprenne à en redoubler l'exercice. Et il n'analysera réellement que quand ses analyses élémentaires se seront développées à tel point qu'elles ne lui feront plus observer que son propre développement.

Autre preuve que, dans son origine première, le langage procède du même mouvement spéculaire que la réflexion et l'analyse; Condillac ne manque pas de souligner que les hommes ne le possèdent «qu'autant qu'ils vivent ensemble»^a, et qu'ils ont sur les animaux l'avantage de savoir s'imiter les uns les autres: ils «s'observent réciproquement dans tous les instants de leur vie, parce qu'ils ne sont pas bornés à ne se communiquer que les sentiments dont quelques mouvements ou quelques cris inarticulés peuvent être les signes»^b. Quant à la statue du *Traité des sensations*, qui ne jouit donc d'aucun pouvoir sémiologique, elle aura certes accumulé beaucoup d'idées et de connaissances, mais pas plus que peut en acquérir «un homme isolé»^c, «abandonné à lui-même», et qui vivrait continuellement «hors de toute société»^d.

Le processus de spécularisation aura effectivement dominé la constitution des premiers signes que l'humanité ait connus⁷⁰: Condil-

^a *Essai*, I 4 2/25, p. 47.

^b *Traité des animaux*, II 8, p. 372. Cf. aussi *supra*, p. 225.

^c Cf. le titre de la Quatrième partie du *Traité des sensations*: «Des besoins, de l'industrie et des idées d'un homme isolé qui jouit de tous ses sens» (p. 298).

^d Cf. les titres respectifs des chapitres II et VI de la Quatrième partie du *Traité des sensations*: «De l'état d'un homme abandonné à lui-même et comment les accidents auxquels il est exposé contribuent à son instruction» (p. 302); «Considérations sur les idées abstraites et générales que peut acquérir un homme qui vit hors de toute société» (p. 306).

par exemple (cf. *supra*, I, n. 68) ou Rieu (pp. 31-36), qui toutefois s'achemine vers la bonne solution: le langage contribue certes à imposer son ordre aux idées, et peut même leur apparaître tout à la fois comme postérieur et constitutif, mais sans pour autant qu'il puisse échapper à sa propre détermination par le système de relations qu'elles constituent, puisque, dans son origine, celui-là même n'aura donc pu s'épanouir qu'en signes (cf. aussi *supra*, Introduction, n. 58).

⁷⁰ Ce serait néanmoins pécher ici par excès de simplification que de voir dans le début du commerce entre individus la seule phase véritablement constitutive des signes eux-mêmes, comme pourraient le laisser accroire certains propos de Pasquale Salvucci (1957, pp. 19 et 22-24), de Sapir (p. 171) ou de Schreyer (1978, p. 27). Avec Takesada (1982 b, p. 52), mais surtout avec Tort, il faut plutôt souligner la prééminence de ce processus spéculaire qui permet au sujet «de thématiser la distance de l'extérieur à l'intérieur, et d'évaluer la portée intersubjective

lac amorce son enquête génétique en se donnant d'emblée deux enfants à observer (cf. aussi *supra*, I, p. 61), et en stipulant que leur commerce réciproque aura vite fait de les éveiller à quelque activité sémiologique, de les accoutumer «à attacher aux cris des passions et aux différentes actions du corps» toutes les impressions perceptives qu'ils en auront chaque fois retirées^a. Dans la continuité de ses analyses sur la genèse mentale, il précisera encore que les deux premiers habitants de la terre développeront leur mémoire et leur réflexion à proportion que le monde sensible leur paraîtra ainsi plus directement rattaché à quelque perception familière, et par là même plus facilement réductible et réajustable à ces signes répétés de sa propre présence; l'observation d'autrui permettra notamment à l'homme de se remémorer telle chaîne d'idées à la formation de laquelle les besoins fondamentaux de l'espèce auront concouru, dans la mesure où ses semblables «qui les éprouvent actuellement lui en donnent des marques sensibles qui lui rappellent qu'il les a lui-même éprouvés»^b.

Encore ne pourra-t-il pas immédiatement convertir en signes d'idées tous les cris ou gestes qu'il perçoit, ni *a fortiori* les utiliser d'emblée comme instruments de communication. Le langage d'action, premier mode d'expression dont la communauté humaine ait disposé, est certes naturel et inné, car ne dépendant en lui-même que de la conformation des organes^c; mais il n'acquerra de fonction linguistique qu'une fois devenu objet d'apprentissage⁷¹. L'homme

^a *Essai*, I 1 1/3, p. 61.

^b *Lettres à Cramer* (printemps 1747), p. 84.

^c «Les éléments du langage d'action sont nés avec l'homme, et ces éléments sont les organes que l'auteur de notre nature nous a donnés» (*La Logique*, II 2, p. 396).

des signes dont il délient à présent la maîtrise» (1976, p. 498; cf. aussi *supra*, n. 65); d'ailleurs, à entendre le même critique, Condillac dira des signes qu'ils sont arbitraires ou d'institution selon qu'il les situera par rapport aux opérations intrasubjectives de la mémoire ou qu'il les verra plutôt ouvrir à la communication interindividuelle (pp. 500-501). Cf. encore *infra*, n. 72 et 76.

⁷¹ Sur les modalités par lesquelles Condillac parvient à reconnaître au langage d'action tout à la fois une origine naturelle innée et un développement analytique à apprendre, cf. *supra*, n. 64, et aussi I 2.2 (n. 51 et 57 particulièrement). Démarche qui inspire le propos suivant à Takesada: «Les signes naturels ne sont des signes que rétrospectivement» (1982 b, p. 83). Pour Tort, elle signifierait que «l'apprentissage de la signification la plus élémentaire est d'entrée de jeu l'amorce du processus de sa dénaturalisation» (1976, p. 497, n. 20). Foucault s'exprime aussi dans le même sens (1966, p. 120).

devra effectivement commencer à apprendre la signification des signes qu'il gesticule, et ne le pourra que dans la mesure où les actions de son semblable lui paraîtront le strict reflet de celles que lui-même manifeste dans les mêmes circonstances et sous l'effet des mêmes besoins; sa première expérience sémantique procédera pour ainsi dire de regards alternativement inversés, en ce sens qu'il «n'aurait pas appris à reconnaître le désir dans les mouvements d'un autre» s'il n'avait pas d'abord étudié comment son propre corps concrétise l'acte de désirer^a. Mais, d'un autre côté, il ne pourra pleinement observer et régler sa gesticulation que si l'observation de celle d'autrui lui en donne l'occasion, étant donné que «celui qui parle le langage d'action» sera toujours plus loin de découvrir l'analysc «que ceux qui écoutent»^b.

Ainsi, le jeu analytique ne pourra se déployer et se perfectionner que dès le moment où l'être humain s'en fera simultanément le spectateur et l'acteur, remarquant «qu'il n'entend jamais mieux les autres que lorsqu'il a décomposé leur action» et qu'il a donc besoin, «pour se faire entendre, de décomposer la sienne»^c; sitôt qu'ils lui apparaîtront comme spectacle décomposable, les gestes de son prochain l'investiront du pouvoir de se composer lui-même des actes gestuels significatifs, lesquels représenteront à leur tour autant de tableaux d'où d'autres hommes auront à dégager leur propre potentiel de signification⁷².

^a *Grammaire*, I 1, p. 429.

^b *Ibid.*, p. 430.

^c *La Logique*, II 2, p. 397.

⁷² Bien sûr que, d'une certaine manière, André Joly a raison de considérer que le premier langage d'action «est d'abord une forme d'auto-expression» (1981, p. 24); l'analyse de Takesada procède aussi de la même inspiration (1982 b, p. 79). Et, traitant de l'instauration des échanges tant verbaux que commerciaux en perspective condillacienne, Tort souligne encore à juste titre que l'homme aura eu à «observer sur son propre corps les signes qu'il produit lorsqu'il est animé de certains désirs, pour pouvoir les reconnaître dans les autres et en produire 'à dessein' de semblables» (1982, p. 437; cf. aussi p. 431). Mais encore devra-t-on préciser qu'il n'aura pu proprement s'exprimer ou s'observer qu'en conséquence du développement de ses contacts avec le monde extérieur (lequel compterait très tôt la présence d'autrui parmi ses composantes); de la même façon, dans le *Traité des sensations*, la statue ne commencera à se découvrir sa propre conscience que quand le tact lui aura fourni quelque perception étrangère à elle-même (cf. *supra*, n. 31).

Procédure artificielle, en ce sens que ses utilisateurs ne sauraient la maîtriser naturellement, et qu'ils devront donc en assimiler le fonctionnement: pris en lui-même, dans son origine première, le langage d'action se constitue d'ensembles idéels indécomposables, et par là même incapables de susciter le moindre échange sémiologique au sein de la communauté primitive des émetteurs ou récepteurs de gestes⁷³. Mais, d'un autre côté, le mécanisme analytique ne devra pas s'écarter de la Nature au point qu'il puisse paraître arbitraire, c'est-à-dire inventé de toutes pièces: pour imprégner ses propres actions de la signification qu'il aura reconnue à celles d'autrui, l'homme décomposera les unes et les autres selon la méthode la plus naturelle qui soit, en suivant l'ordre que déterminent les besoins et les circonstances^a. L'apprentissage de la communication n'exigera donc de lui aucun effort particulier, sinon celui que, tout au début de l'activité réflexive, la statue du *Traité des sensations* doit déjà déployer pour que sa vision instantanée se transforme en regard successif (cf. *supra*, p. 212).

Il se confirmerait par là que, développé initialement par observations visuelles, l'usage raisonné des signes s'inscrit bien dans le prolongement des opérations analytiques élémentaires par lesquelles le monde des perceptions s'est naturellement conformé à l'emprise humaine⁷⁴; si ses premières facultés ne l'avaient déjà habitué à effec-

^a «Je dis une 'méthode', parce que la succession des mouvements ne se fera pas arbitrairement et sans règles: car l'action étant l'effet des besoins et des circonstances où l'on se trouve, il est naturel qu'elle se décompose dans l'ordre donné par les besoins et par les circonstances» (*La Logique*, II 2, p. 397).

⁷³ Etant toujours entendu que le signe naturel ne sera jamais défini de telle façon qu'il ne puisse d'emblée relever de quelque genèse, et finalement conduire à l'instauration de l'intersubjectivité: du fait de l'identité de conformation de l'espèce, chaque homme tendra à attacher aux cris proférés par son semblable la même idée que celle dont il les aura lui-même reconnus pour signes — ce que confirment les observations d'Auroux (1979, pp. 28-29). Isolé, il pourra certes déjà découvrir du sens dans certaines de ses émissions vocales et manifestations gestuelles, mais pas au point qu'il puisse les reproduire consciemment comme siennes (*Essai*, I 2 4/37-38, p. 19).

⁷⁴ D'où la relative inefficience des commentaires portés par l'idée selon laquelle Condillac aurait strictement subordonné l'analyse au langage, par exemple ceux de Knowlson (1975, p. 167), de Mc Niven Hine (1973, p. 23) ou de Ruytinx (p. 413) — quoique ce dernier finisse par reconnaître que les démarches linguistiques et analytiques interfèrent (p. 415). D'autres auteurs ont plutôt marqué l'antériorité de l'analyse, sans pour autant ignorer l'impulsion décisive (et avec elle la fonction structurante) que l'usage des signes va pouvoir lui conférer: Foucault

tuer quelque analyse, l'homme n'aurait jamais pu décomposer la gesticulation d'autrui en autant de messages reproductibles et réexpédiables, ni par conséquent se composer le moindre langage. Si, sous l'effet de son regard, les choses ne s'étaient pas progressivement détachées de leur indifférenciation originelle, il ne les aurait ni distinguées, ni déchiffrées, ni signifiées; et cela non pas du tout parce qu'elles auraient alors laissé sans exercice quelque aptitude langagière dont il ait pu totalement disposer dès le départ. Quand il commence à observer le tableau composé que lui présentent ses semblables en action, son analyse n'équivaut nullement à la reconnaissance de signes qu'il aurait possédés par avance; méthode de décomposition du sensible tout autant que de composition du mental (cf. encore *supra*, pp. 216-217), elle le conduira plus fondamentalement à l'effectuation de sa première activité linguistique maîtrisée⁷⁵. De fait, il commencera à se composer des idées exactement dans le même temps qu'il s'accoutumera à décomposer celles que les gestes d'autrui lui auront donné à remarquer; déterminer comment les autres communiquent et apprendre à communiquer soi-même, voilà les deux moments de la même opération dialectique par laquelle le langage va progressivement se constituer⁷⁶. A tel point que si le sujet parlant peut finalement se faire entendre de ses semblables, c'est «parce qu'il s'entend lui-même»^a.

^a *La Logique*, II 2, p. 397.

(1966, p. 75), Lefèvre (1967, pp. 402-403), Swiggers (1982, pp. 228-229) ou Takesada (1982 b, p. 87). Pour Toma, la théorie condillacienne donnerait même à penser que «ce n'est pas parce qu'on a des signes qu'on analyse»; ce serait au contraire «parce qu'on analyse qu'on a des signes» (p. 25). Cf. encore *supra*, n. 37.

⁷⁵ Encore une fois, le langage d'action originel ne saurait se concevoir sous forme d'idées simultanées qui ne contiendraient pas en elles-mêmes le principe de leur propre décomposition. Condillac ne définit aucune simultanéité originelle qui ne soit déjà en voie de se composer, de se réaliser dans la successivité (cf. *supra*, n. 64); ce que ne semblent avoir remarqué ni Gilson (pp. 18-20), ni surtout Kraetschmer (pp. 216 et 247), qui ne voit pas comment les messages de la communication gestuelle pourraient tout à la fois se présenter sans succession et se laisser décomposer analytiquement (cf. *Grammaire*, I 1, p. 430). Sur ce point, cf. aussi *supra*, n. 47.

⁷⁶ Sous réserve des compléments d'interprétation apportés plus haut (cf. *supra*, n. 70 et 72), il faut donc souligner l'importance du contact avec autrui dans la croissance du langage telle que la décrit Condillac: ce que font particulièrement Hasnaoui (p. 108), Pichevin (p. 48), Crispini (p. 15), dans une moindre mesure Aarsleff (1976 b, p. 537; 1982 b, p. 20). Pour Takesada, dont le souci est en l'occurrence de prouver que la doctrine de l'*Essai* rejoindrait ici celle des *Lettres d*

L'analyse ainsi engagée se révélera d'autant plus décisive qu'elle assurera à l'homme la maîtrise de toutes ses activités réflexives, le transformant du coup en être doué de raisonnement, c'est-à-dire susceptible de se perfectionner. Certes, même privé de toute compagnie comme dans le *Traité des sensations*, il aura tout de même su produire certaines réflexions; et la vie communautaire de ses frères inférieurs se réduira peut-être à quelques échanges strictement conditionnés par la répétition des besoins physiques et des circonstances extérieures, elle n'en pourra pas moins s'exprimer parfois en quelque langage codifié. Mais, dans les deux cas, objets inertes offerts au regard ou créatures vivantes figées dans les lois biologiques de l'espèce, il ne trouvera rien qui puisse proprement le renvoyer à lui-même, et donc lui développer sa faculté analytique. Pour passer de l'instinct subi à la raison maîtrisée, il devra commencer par se reconnaître dans les manifestations qu'il observe, par voir en elles les signes de sentiments qu'il a déjà éprouvés, par s'exercer lui-même à les reproduire; travail spéculaire qu'aucun spectacle inanimé ne saurait enclencher, et dont les animaux ne fourniraient eux-mêmes nul indice, en ce sens que, constamment rappelés au souvenir de leurs propres pulsions instinctuelles, ils n'auraient pas la possibilité de s'observer longtemps les uns les autres, ni *a fortiori* de pouvoir s'imiter (cf. *supra*, p. 237).

Or, l'imitation d'actes expressifs observés chez autrui représente précisément la phase indispensable à toute démarche réflexive assumée comme telle, c'est-à-dire apte à retourner l'attention de l'esprit vers ses propres opérations⁷⁷: en s'habituant à décomposer les gestes qu'ils se regardent mutuellement accomplir, les hommes vont peu à peu apprendre quel langage composer pour mieux se (faire) comprendre eux-mêmes, vont commencer à déterminer «dans quel ordre

Cramer plus directement qu'il ne le semblerait au premier abord, Condillac aurait effectivement subordonné l'essor de toute communication aux premiers contacts entre deux êtres humains naturellement portés à se reconnaître des signes l'un chez l'autre (1982 b, pp. 62-71); analyse à rapprocher de l'idée de Mosconi selon laquelle le système condillacien prêterait à l'homme certaine propension naturelle à la sociabilité (cf. *supra*, I, n. 40 et 44, et II, n. 73). Même opinion chez Spallanzani (p. 181).

⁷⁷ Comme le remarque Auroux, le geste devra son caractère primitif et fondateur au fait qu'«étant la manifestation la plus simple de la vie, il est d'emblée placé dans l'extériorité d'un monde ouvert à toutes les consciences» (1979, p. 33). Sur ce thème, cf. aussi *supra*, n. 73.

ils doivent faire succéder leurs mouvements, pour rendre leurs idées d'une manière plus distincte»^a. Autrement dit, ils sauront déjà soumettre leurs pensées à l'analyse, dans la mesure où «analyser n'est autre chose qu'observer successivement et avec ordre»^b; tout à la fois expression et instrument du développement de toute méthode analytique, l'apprentissage de la communication coïncidera donc exactement avec celui de la pensée.

Bien sûr que Condillac paraît admettre l'existence de quelque pensée prélinguistique et de quelque potentiel sémiologique antérieur à toute opération proprement réflexive: encore une fois, l'homme ne pourra rien communiquer sans que la Nature l'ait préalablement exercé à l'activité analytique, tout comme ses réflexions ne connaîtront de développement qu'à partir de certaines idées déjà naturellement redoublées en symboles (cf. *supra*, 2.1 a). Mais son intellect et son langage ne se développeront irrésistiblement (et ne se développeront l'un par l'autre) que dès le moment où il en aura acquis la commune maîtrise; c'est-à-dire quand l'analyse des mouvements d'autrui sera progressivement devenue la seule méthode (linguistique) apte à assurer la libre constitution de son esprit, et que, dans le même temps, l'usage des premiers signes se fera progressivement le seul instrument (mental) capable de libérer les pouvoirs constitutifs de sa langue. Bref, il ne parlerait ni ne penserait (ne penserait ni ne parlerait) si l'essor de son langage n'avait étroitement correspondu avec l'accroissement de son emprise sur sa propre pensée⁷⁸: sitôt qu'il l'utilisera comme telle, pour (se) rappeler volontairement l'une

^a *Grammaire*, I 1, p. 431.

^b *Ibid.*

⁷⁸ Stoecklin estime que Condillac identifierait finalement la fonction analytique à l'imagination (pp. 44 et 110); encore devrait-il préciser que, dans son origine, cette dernière faculté n'aura d'abord servi qu'à reproduire des perceptions perdues, et qu'il lui aura fallu quelque exercice avant d'apparaître comme pleinement productrice, et par là même génératrice de cette force d'expansion sémiologique que lui reconnaît Parret (p. 238). Dualité fonctionnelle qui, d'après l'analyse de Derrida (1973, pp. 49-50), illustrerait la tendance du système condillacien à prôner comme idéal la maîtrise par l'homme de ses propres opérations, et avec elle la libre utilisation du langage, tant et si bien que «le seul vrai signe, le signe accompli, celui dont procède, téléologiquement, toute signification naturelle ou accidentelle, c'est le signe d'institution» (p. 76; cf. aussi *supra*, Introduction, n. 63 et I, n. 69). Le mouvement d'émancipation que représenterait la genèse des facultés et de leurs instruments aura encore retenu l'attention de Carré (p. 1157) et de Tort (1976, p. 498).

ou l'autre idée préalablement remarquée (chez les autres), la moindre représentation autorisera d'emblée tout déploiement réflexif ultérieur, et cela dans la mesure même où elle signifiera qu'il a déjà commencé à maîtriser ses propres opérations: de fait, «aussitôt qu'un homme commence à attacher des idées à des signes qu'il a lui-même choisis, on voit se former en lui la mémoire. Celle-ci acquise, il commence à disposer par lui-même de son imagination et à lui donner un nouvel exercice»^a.

Comme pour anticiper sur l'objection que Rousseau formulera dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité* (cf. *supra*, II, p. 145), Condillac ne manque d'ailleurs pas de contester que le même processus mental puisse à la fois répondre et dépendre de l'utilisation du langage^b; il expliquera plus loin qu'à l'origine, les hommes se sont certes exprimés par signes, mais sans que les réflexions inhérentes à leurs premières expressions aient jamais dépassé le seuil de l'instinct, ou se soient traduites par quelque convention qui eût codifié la communication à l'intérieur de la communauté. Les deux enfants qu'il place à l'origine de l'humanité ne se prêtent du secours qu'instinctivement, non pas du tout sous l'effet de leur raison: «L'un ne disait pas: 'Il faut m'agiter de telle manière pour lui faire connaître ce qui m'est nécessaire, et pour l'engager à me secourir'; ni l'autre: 'Je vois à ses mouvements qu'il veut telle chose, je vais lui en donner la jouissance': mais tous deux agissaient en conséquence du besoin qui les pressait davantage.»^c En d'autres termes, ils se sont compris bien avant que d'avoir dû réfléchir aux moyens de (mieux) se faire comprendre, et ne projeteront de se faire entendre «que lorsqu'ils auront remarqué qu'on les a entendus»^d; ne rencontrant encore nul besoin de s'observer les uns les autres, donc nulle occasion de s'observer eux-mêmes, ils n'auront originellement disposé que du pouvoir de laisser parler leurs réactions naturelles aux besoins et cir-

^a *Essai*, I 2 4/46, p. 21.

^b Condillac signale la difficulté suivante, dont il affirme qu'elle ne lui a pas échappé, et qu'il en proposera la solution: «Il semble qu'on ne saurait se servir des signes d'institution, si l'on n'était pas déjà capable d'assez de réflexion pour les choisir et pour y attacher des idées: comment donc, m'objectera-t-on peut-être, l'exercice de la réflexion ne s'acquerrait-il que par l'usage de ces signes?» (*Essai*, I 2 5/49, p. 22).

^c *Essai*, II 1 1/2, p. 61.

^d *La Logique*, II 2, p. 397.

constances du moment, en des actions dépourvues de la moindre portée analytique⁹⁹.

Mais, sous l'effet de la vie en commun, leur regard aura vite fait d'acquérir de l'exercice, de les habituer à détailler et décomposer, à mieux remarquer telle idée fondamentale fréquemment offerte à leur observation, à se la rappeler par l'intermédiaire des signes dont ils l'ont toujours vue accompagnée, à pouvoir finalement la signifier à volonté (cf. aussi *supra*, p. 234). Puissance de signification qui, même à son niveau le plus élémentaire, impliquera ainsi que la mémoire enregistre déjà quelque progrès, en tant que première activité volontaire de l'âme, qu'elle s'assure rétrospectivement le contrôle de l'imagination et de l'attention, et que, pour tout dire, elle marque le début de la réflexion, cette faculté cruciale qui va permettre à l'esprit de se montrer lui-même attentif «tour à tour à divers objets, ou aux différentes parties d'un seul»^a. Pour commencer à user librement de la méthode analytique, l'homme devra donc continuer sur la voie des analyses spontanées que les contraintes de sa nature lui auront initialement dictées; il ne pourra maîtriser son attention que quand elle-même se sera naturellement transformée en instrument de maîtrise. Et elle ne se développera en pratique maîtrisée du langage que quand ce dernier se sera lui-même épanoui en principe naturel de développement¹⁰⁰.

De fait, les signes ne commenceront pas à libérer la pensée avant qu'ils l'aient suffisamment rendue attentive et exercée aux règles de leur propre fonctionnement. C'est dire qu'ils n'éveilleront ses capacités de réflexion qu'en l'accoutumant à dominer les deux opéra-

^a *Essai*, I 2 5/48, p. 22.

⁹⁹ Chez Condillac, le langage a certes cette origine sociale que lui reconnaît par exemple Pasquale Salvucci (1957, notamment pp. 10 et 82); mais reste encore à spécifier clairement que son usage institutionnel n'a reposé au départ sur aucune convention expresse (cf. aussi *supra*, n. 70). De façon analogue, le *Cours d'histoire* tendra à présenter le contrat social comme une association tacite par laquelle les hommes «se trouvent engagés, sans avoir pensé à former aucun engagement» (*Histoire ancienne*, IV 15/VIII, p. 137).

¹⁰⁰ Derrière les trois modèles qu'il voit fonctionner dans la théorie condillacienne sur la génération des facultés et opérations intellectuelles (l'essor de l'esprit comme transformation linguistique ou algébrique, comme dévoilement révélateur, comme décomposition tout à la fois répétitrice et novatrice), Mosconi repère la même et unique idée selon laquelle rien de radicalement nouveau ne pourra jamais surgir de la psychogenèse (p. 60); constatation que partage également Swiggers (1982, p. 231). Cf. aussi *supra*, n. 34 et 44.

tions naturelles qui les ont constitués: l'analyse tout d'abord, dont l'homme ne contrôlera pas plus les premières manifestations qu'il n'aura pu d'emblée fléchir les mouvements de son regard, mais aussi l'analogie, sans laquelle le langage ne se serait formé que de bribes à jamais disjointes^a.

c) De l'analogie à la langue analogue

Dans la mesure où elle retrace des objets facilement reliables aux besoins de l'espèce les plus fréquents et présents, la mémoire constitue la première des facultés qui permette à l'esprit de disposer de ses propres opérations (cf. *supra*, pp. 234-235). Or, Condillac va encore préciser que la liaison requise pourra surtout intervenir grâce à l'ordre qui aura réglé l'enregistrement initial des idées à remémorer, ainsi que par «l'analogie des signes que nous avons choisis»^a; d'ailleurs, il avait déjà spécifié plus haut que la force des premières chaînes idéelles résiderait entièrement «dans l'analogie des signes, dans l'ordre des perceptions et dans la liaison que les circonstances, qui réunissent quelquefois les idées les plus disparates auraient formée»^b. Ainsi, l'appréhension actuelle des choses se transformera en souvenir à proportion que ces dernières se révéleront liées à un plus grand nombre de besoins fondamentaux (de ceux-là que l'esprit peut toujours réveiller de sa propre initiative), et que, par leur élaboration initiale en signes analogues, en perceptions bien ordonnées, en connexions perméables aux pressions circonstancielles, elles se seront rendues propres à entrer dans des combinaisons réitérables à volonté^c.

^a *Essai*, I 2 4/39, p. 20.

^b *Essai*, I 2 3/29, p. 17.

^c Pichevin note qu'en tant que condition de la liaison des idées entre elles, la liaison de l'idée au signe ne peut s'effectuer correctement «que si la juridiction de l'attention se coordonne à la loi de filiation des signes entre eux» (p. 54). Combinatoire que la doctrine condillacienne aurait toutefois découverte plus tôt qu'il ne le suggère, en ce sens que dès l'*Essai*, les idées n'apparaissent déjà s'enchaîner les unes aux autres qu'en vertu des règles d'enchaînement propres aux signes sous lesquels la pensée va initialement les appréhender (cf. aussi *supra*, n. 55 et 69, plus Introduction, n. 52).

^d Derrière la liaison des idées (des signes aux idées), Parret identifie le double principe du besoin naturel et du calcul analogique (p. 232): ce dernier impliquant

Règle de formation à remarquer ici d'autant plus qu'elle ferait « tout l'artifice des langues »^a, l'analogie n'apparaîtra donc constitutive que rétroactivement (à ce propos, cf. aussi *supra*, pp. 223-224); en effet, les signes ne se révéleront proprement analogues qu'en contribuant à rétablir la liaison naturelle entre telle perception présente et telle autre à revivifier. Ils ne pourront même fonctionner que comme tels, puisque leur déploiement va correspondre à celui de la mémoire: seule l'activité mnémonique permettra de substituer aux objets perçus les noms ou autres accessoires circonstanciels qui en ont généralement accompagné le surgissement, et qui eux-mêmes n'autoriseraient aucun souvenir s'ils n'étaient pris dans des enchaînements réversibles de besoins et d'idées^b.

Enchaînements dont l'analogie représentera bien l'une des lois, mais dans la seule mesure où les signes qu'elle lie continueront les connexions primordiales par lesquelles l'esprit s'est constitué (son propre fonds), et non parce qu'ils manifesteraient simplement quelque relation de ressemblance formelle (cf. encore *supra*, p. 225); analogues, ils le seront au sens où, de se retrouver en rapport immédiat et polyvalent avec la chaîne perceptive fondamentale dont ils ont relevé, tels d'entre eux pourront d'autant plus facilement remobiliser l'esprit, et du coup le faire remonter sans peine jusqu'à tous ceux que la perception à remémorer aura encore initialement liés. Et plus nombreuses auront été les marques circonstancielles qui ont caractérisé les premières idées additionnées par l'homme, et aussi plus immédiate se sera révélée la liaison entre les deux, plus facile et maîtrisable apparaîtra alors l'exercice de la mémoire^b; celui-ci consistant effectivement à diriger l'attention sur la suite que les unes et les autres auront formée, laquelle se laissera elle-même appré-

^a *La Logique*, II 2, p. 398.

^b « Je me crois donc en droit de conclure que le pouvoir de réveiller nos perceptions, leurs noms, ou leurs circonstances, vient uniquement de la liaison que l'attention a mise entre ces choses, et les besoins auxquels elles se rapportent » (*Essai*, I 2 3/32, p. 18).

une force qui, effectivement, serait « d'abord déterminée comme force de liaison », et dont la quantité elle-même vaudrait aussi « comme quantité de liaison », pour suivre ici Derrida (1973, p. 46).

^b Telle que la conçoit Parret, comme modalité renforcée de la liaison des idées, l'analogie sera tout à la fois le symptôme et l'instrument de la transformation de l'imagination en mémoire (pp. 238-239; cf. aussi *supra*, le début de la note 61).

hender dans le renouvellement des éléments qui l'ont originellement commencée, en l'occurrence ces besoins si essentiels que n'importe quelle perception présente peut toujours s'y rattacher. Condillac précisera d'ailleurs que, pour augmenter ses capacités de mémoriser, pour donc imaginer davantage et commencer à réfléchir, l'esprit doit surtout s'occuper d'objets qui, «exerçant davantage l'attention, lient ensemble un plus grand nombre de signes et d'idées»^a.

En fin de compte, l'analogie permettra ainsi à la mémoire de restituer les perceptions comme elles se sont liées en/aux signes, voire même s'identifiera ici au principe de la plus grande liaison des idées^b. Encore une fois, les signes deviendront analogues à proportion que, directement connectés en des séquences idéelles au fondement accessible en tout temps, ils pourront dès lors les rappeler selon la suite naturelle par où elles se sont constituées; c'est-à-dire conformément à la liaison qui se forme naturellement dès lors qu'en l'absence de leurs causes premières et sous l'effet de l'attention, les perceptions commencent à se nouer au sein de l'esprit «dans le même ordre qu'elles avaient, quand les objets étaient présents»^c. D'une certaine manière, le principe de composition par lequel elles vont ainsi s'enchaîner sous forme d'idées continuera de commander l'opération mnémonique qui fera se réenchaîner les idées sous forme de signes: et cela parce que l'exercice de l'imagination puis de la mémoire ne consistera lui-même qu'en développements naturels des premières connexions que l'attention aura suscitées.

L'analogie garantira donc aux signes de pouvoir signifier et rappeler les idées dans la combinaison que l'attention aura naturellement constituée en les liant avec elles^d; pouvoir qui impliquera pour l'esprit d'autant plus de liberté que, par leur multiplicité et leur fort

^a *Essai*, I 2 5/50, p. 22.

^b Identification que Condillac suggère par exemple dans l'*Essai*, II 1 15/147, p. 99 (cf. *supra*, citation reproduite dans l'Introduction, p. 33).

^c *Essai*, I 2 2/17, p. 14.

^d A part Duchesneau (1974, p. 93), Pichevin (pp. 40 et 56) ou encore Auroux (1981 a, p. XV), la plupart des auteurs n'ont pas relevé combien l'analogie condillacienne trouvait ainsi son origine première dans la liaison et la transformation des idées en signes; à l'instar d'Arens (pp. 90-91), certains d'entre eux tendront même à ne lui attribuer que l'instauration de rapports de ressemblance formelle, risquant dès lors de réduire la pensée grammaticale ou mathématique de Condillac à un formalisme détaché de tout fondement psychologique. Interprétation qui trahirait les mêmes insuffisances que celles dont ont déjà été taxées toutes les

potentiel de liaison, les éléments des chaînes ainsi formées pourront eux-mêmes se raccrocher facilement à des perceptions présentes. Mais il signifiera aussi que, même si la pratique sémiologique va dès lors coïncider avec la première utilisation libre des facultés mentales, avec l'éveil de leur aptitude à ranimer librement des idées, elle ne connaîtra néanmoins d'autre principe de fonctionnement que le mécanisme naturel dont elle résulte : pour se porter à volonté sur telle perception passée, l'attention devra avoir si étroitement lié cette dernière à telle marque distinctive que la liaison entre l'une et l'autre lui sera devenue très familière, et par là même réeffectuable à la moindre des circonstances perceptives actuelles qui pourraient la réveiller⁷⁷.

Au départ, donner de gré son attention ne consistera donc qu'à la laisser spontanément parcourir les liaisons naturelles dont l'expérience immédiate aura pu lui rappeler certains des signes, à proportion du rapport que les objets perçus auront «à notre tempérament et à tout ce qui nous touche»⁷⁸, et disposer volontairement de ceux-là ne reviendra alors qu'à suivre la loi analogique par laquelle ils se sont naturellement liés aux idées. Au fur et à mesure qu'il se développera sous leur effet, l'homme va ainsi intérioriser les contraintes externes auxquelles il a initialement obéi (cf. aussi *supra*, p. 245) : libre d'agir, il ne commencera à l'être que dans les limites où son conditionnement antérieur le lui permettra⁷⁹. La maîtrise de son imagination lui

⁷⁷ *Essai*, I 2 5/53, p. 23.

analyses qui voudraient opérer ici des rapprochements avec les théories de Saussure ou avec celles de Beauzée (cf. *supra*, respectivement I, n. 20 et II, n. 114). Sur la notion d'analogie, cf. encore *supra*, n. 51, *infra*, n. 90, 105 et 132, ou aussi IV, n. 87 et 144 (comparaison avec Turgot et Humboldt).

⁷⁸ Il faudrait donc *a priori* s'interroger sur la validité de l'analyse d'Andresen (1979, p. 211), qui oppose rapports d'analogie et d'usage à travers l'opposition censée séparer les liaisons sémiologiques volontaires et involontaires (lesquelles définiraient respectivement les axes métonymique et associatif du langage); Condillac d'une part ne reconnaît pas uniment le caractère arbitraire (non-analogique) des règles de l'usage (cf. *supra*, II, n. 114, ou *infra*, IV, n. 74), et d'autre part ne conçoit le développement de la volonté que sur fond de conditionnement (cf. notamment *supra*, n. 12 et 33).

⁷⁹ D'où encore une fois la vanité de toute discussion sur la netteté du partage que Condillac pourrait avoir opéré entre langage conscient et inconscient, par exemple celle que conduit Aarsleff (1975 c, p. 416) à l'égard de Kuchner (p. 26); cf. aussi *supra*, n. 29. D'ailleurs, dans la *Dissertation* qu'il lui a consacrée, le philosophe affirme de la liberté qu'elle ne consiste pas «dans des déterminations indépendantes de l'action des objets, et de toute influence des connaissances

appartiendra quand les automatismes de la mémoire lui deviendront si naturels qu'il paraîtra en quelque sorte les commander lui-même, c'est-à-dire quand, «par le secours des signes qu'il peut rappeler à son gré», il pourra souvent réveiller «les idées qui y sont liées»^a. Et le pouvoir de réflexion qu'en acquerra l'âme humaine semblera à son tour résulter des mécanismes de rétention que les circonstances lui auront fait progressivement assimiler comme siens: «Maîtresse de se rappeler les choses qu'elle a vues, elle y peut porter son attention, et la détourner de celles qu'elle voit.»^b

Cet essor de la faculté réflexive devrait d'autant plus inciter à la méditation que, de l'aveu même de Condillac, il aurait représenté «ce qu'il y avait de plus difficile à apercevoir dans le progrès des opérations de l'âme»^c; tout d'abord, il aura déterminé la première phase de l'analyse, en ceci que, «du pouvoir de disposer nous-mêmes de notre attention, naît le pouvoir de considérer nos idées séparément»^d. Mais surtout, la fonction analytique elle-même ne se serait nullement développée si son pouvoir de constitution n'avait coïncidé ainsi avec celui que l'imagination aura acquis sur les idées grâce à l'usage des signes, et si, commençant à faire sentir l'avantage de ces derniers, il n'avait alors permis de saisir «quelqu'une des occasions, où il peut être utile ou nécessaire d'en inventer de nouveaux»^e. Comme quoi le même processus naturel expliquera le développement de la langue et de la pensée (l'une par l'autre); l'esprit ne multipliera les signes dont il dispose que dans la mesure où quelque activité lui en aura déjà attisé le besoin, tout autant que celle-ci ne pourra elle-même se prolonger indépendamment de toute détermination sémiologique⁸⁷.

^a *Essai*, I 2 4/46, p. 21.

^b *Essai*, I 2 5/47, p. 22.

^c *Essai*, I 2 6 (paragraphe d'introduction), p. 23.

^d *Essai*, I 2 6/55, p. 23.

^e *Essai*, I 2 5/49, p. 22.

que nous avons acquises» (17, p. 317); cf. aussi *supra*, n. 14, 41 ou 72 (sur le conditionnement que Condillac reconnaît derrière tout savoir), ou II, n. 48 (sur la critique de Bonnet à l'égard de la conception condillacienne de la liberté).

⁸⁷ Comme le dit Tort, les progrès des opérations de l'âme et ceux du langage doivent se penser dans la saisie «d'une évolution conjointe qui reçoit une perpétuelle relance du pouvoir architectonique des signes» (1976, p. 489). Dynamique interactive déjà évoquée plus haut, mais sans que ses origines se trouvent encore décrites par le détail (cf. *supra*, Introduction 3, et n. 57; I 2.3, n. 67-69 surtout).

Condillac le souligne à propos de l'arithmétique, dont l'élaboration lui est souvent apparue illustrer l'utilité et la nécessité du langage: «Avant qu'on eût trouvé les signes algébriques, les opérations de l'âme avaient assez d'exercice pour en amener l'invention: mais ce n'est que depuis l'usage de ces signes qu'elles en ont eu assez, pour porter les mathématiques au point de perfection où nous les voyons.»^a Pour tout dire, la réflexion se sera amplifiée en méthode analytique par double effet de réciprocité: les signes se feront d'autant plus utiles et nécessaires à son fonctionnement qu'elle découvrira clairement à quel point ils lui ont facilité la maîtrise des idées qu'ils signifiaient, et combien toute nouvelle pensée ne saurait à son tour plus passer que par leur utilisation renouvelée et renforcée. De ce fait, l'esprit humain progresse en donnant des signes à ses idées, mais non pas au sens où ces dernières n'attendraient plus de lui que leur étiquette distinctive: si par exemple il lui suffit «d'avoir des idées des premiers nombres pour être en état de s'en faire de tous ceux qu'on peut déterminer»^b, c'est parce qu'il sait étendre les emblèmes chiffrés sous lesquels elles lui sont apparues comme maîtrisables.

Ainsi, les signes permettront certes de fixer des entités idéelles, mais dans la mesure où, par l'opération analytique que leur extension va tout autant dénoter qu'accélérer, ils leur serviront aussi d'instruments de détermination¹⁰. Pour reprendre ici le cas exemplaire de l'arithmétique, la notion même d'unité interdirait tout progrès dans la connaissance des nombres, si, après lui avoir attaché un nom, «nous n'en imaginions pas successivement pour toutes les idées que nous formons par la multiplication de cette première»^c. Bref, la pensée multipliera ses propres objets (et augmentera du coup sa faculté d'analyse) à proportion que se multiplieront leurs figures

^a *Essai*, II 1 1/4, p. 61.

^b *Essai*, I 4 1/2, p. 41.

^c *Essai*, I 4 1/1, p. 41.

¹⁰ Dans cette gnoséologie condillacienne où, selon la formule de Tort (1976, p. 489), «toute pensée liée devra donc se concevoir comme «pensée de 'signes'», l'étude du travail sémiologique va donc nécessairement impliquer celle de la constitution des relations interidéelles; et si Condillac en vient là à privilégier l'arithmétique, comme le remarquent Rieu (p. 37) ou Takesada (1982 b, pp. 187-188), c'est précisément parce que les nombres lui apparaissent comme autant de signes coextensibles à leur propre détermination en idées simples.

sémiologiques; et cela encore une fois parce qu'elle commencera à analyser ses idées dans le moment même où elle acquerra la maîtrise des signes qu'elles (qui les) représentent^a.

Pour ainsi pouvoir enchaîner de nouvelles analyses, l'esprit n'aura donc qu'à dominer cet usage des signes indispensable à «la liaison des idées les unes avec les autres»^a. Etant toujours entendu que sa liberté d'utilisation restera relative: car il ne se sera conquis ses premières pensées qu'à mesure que la répétition de leurs marques représentatives les lui aura rendues familières, et par là disponibles à volonté (là-dessus, cf. *supra*, pp. 249-250). Même quand il dotera ses idées de nouveaux signes, il ne fera donc que renforcer les mécanismes naturels de connexion par lesquels elles lui sont devenues siennes; il n'inventera rien, sinon dans le mouvement progressif par lequel les réactions réflexes de sa mémoire se seront transformées en autant d'actions qu'il pourra demander à son imagination et à son attention^b. Sitôt qu'ils serviront comme tels, c'est-à-dire en tant qu'instruments de rappel, les signes auront en quelque sorte libéré le pouvoir de leur propre multiplication, tant il est vrai que les premiers d'entre eux étant donnés, «nous avons des règles pour en inventer d'autres»^c.

Véritablement, ils n'auraient pu continuer à lier les idées si leur création n'avait suivi le principe par lequel ces dernières se sont d'abord liées en eux: c'est-à-dire si elle n'avait consisté à étendre la chaîne analogique fondamentale sans laquelle nulle circonstance actuelle n'aurait jamais permis à l'homme de nouer les maillons de

^a *Essai*, I 2 11/107, p. 36.

^b Traitant de l'opération «par laquelle nous donnons des signes à nos idées» (cf., dans la Première partie de l'*Essai*, l'intitulé du chapitre premier de la section quatrième), Condillac dit d'emblée qu'elle «résulte de l'imagination qui présente à l'esprit des signes dont on n'avait point encore l'usage, et de l'attention qui les lie avec les idées» (p. 40).

^c *Essai*, I 4 1/2, p. 41.

^{**} Gilson ignore cette continuité de fonction entre la langue et la pensée quand il affirme de celle-ci qu'elle ne saurait complètement s'analyser dans celle-là, du fait qu'elle doit selon lui s'avérer «différente de ce qu'elle devient à l'état de décomposition linguistique» (p. 26). Auroux situe mieux la question en soulignant que «toute langue représente une pensée analysée», et qu'inversement, «l'analyse de la pensée n'est possible que dans l'élément du langage» (1979, p. 107); dans le même esprit, Takesada note que l'essor linguistique voit l'homme tout à la fois organiser son mental et en acquérir pleine conscience (1982 b, pp. 149-150).

son passé perceptif. D'avoir développé sa propre liberté à mesure que des signes analogues en seront devenus les instruments, l'esprit ne pourra plus continuer à créer du neuf que selon l'analogie, unique méthode d'invention qui soit^a; elle seule garantira que le choix de signes nouveaux puisse s'effectuer non pas «au hasard et arbitrairement»^b, mais dans la continuité naturelle de la liaison sémiologique des idées. Signes nouveaux en ce sens qu'ils résulteront du procès analytique par lequel, devenue autonome, l'attention va naturellement générer et lier des idées nouvelles; mais signes également prédéterminés, parce que leur développement ne signifiera rien d'autre que la germination du fonds idéal de l'âme⁹⁰. Leur rapport d'analogie équivaudra à celui que donne à observer la succession naturelle des nombres, qui elle-même se sera établie à proportion que l'extension des facultés mentales (et donc de l'analyse) aura entraîné celle de l'idée simple d'unité: «Alors vous aurez une suite de signes qui ne seront dans le vrai qu'un même signe modifié différemment.»^c

Avec l'analyse et l'analogie, Condillac aura dès lors déterminé «à quoi se réduisent... tous les principes des langues»^d; il aura du même coup reconnu dans le langage la seule méthode naturelle d'évolution et de fonctionnement des facultés mentales (par elles-mêmes). Il se sera ainsi autorisé à prolonger son enquête génétique en considérations grammaticales à armature logique aussi bien qu'en études de raisonnement à fondement linguistique. Il aura surtout rattaché la forme idéale du savoir à la possibilité même de comprendre comment la parole et la pensée ont pu (dû) évoluer et fonctionner l'une

^a «Car, et je l'ai déjà dit, l'analogie qui fait les langues, fait les méthodes, et la méthode d'invention ne peut être que l'analogie même» (*La Langue des calculs*, I 16, p. 465).

^b *Grammaire*, I 1, p. 429.

^c *Ibid.*

^d *Ibid.*, p. 431.

⁹⁰ De l'avis de Duchesneau (1974, p. 92), l'analogie s'apparente à une loi générale qui, par-delà l'analyse elle-même, se révèle présente dans toute l'étendue de la nature (cf. encore *supra*, n. 84); pour Tort, déjà cité précédemment dans ce contexte (*supra*, n. 48), Condillac identifie «la nature évolutive» et «la démarche analogique des procédures de connaissance» (1982, p. 451); parallèlement, Rieu considère que le tableau de toute la pensée «ne peut être que l'analogie universelle isomorphe au système même de la Nature» (p. 40).

par l'autre, sans que les mots soient jamais apparus comme vides de sens, ni les idées comme privées de support.

2.2. *Langage du savoir*

Puisque «les progrès de l'esprit humain dépendent entièrement de l'adresse avec laquelle nous nous servons du langage»^a, nulle enquête génétique ne pourra porter sur l'origine des connaissances sans du même coup examiner leur processus de transformation linguistique, sans donc déterminer comment les idées ont dû trouver leurs premiers signes dans les gestes, puis dans les mots, et devoir à cette liaison sémiologique le principe même de leur propre multiplication (cf. *supra*, 2.1). Détermination d'autant plus capitale qu'en apprenant ainsi le mode initial de signification de ses pensées, l'homme découvrira la seule méthode naturelle qui puisse en même temps lui corriger ses erreurs passées et l'orienter vers de futurs progrès¹.

Non pas que la Nature vaille comme quelque force providentielle qui conduirait automatiquement à la vérité: les liaisons d'idées qui se nouent dans l'imagination sous l'effet de causes extérieures pourront par exemple se transformer en autant de préjugés (cf. *supra*, pp. 208-210). De même, la mémoire en arrivera naturellement à compter plus de mots que d'idées, soit parce que le pouvoir de réflexion issu d'elle «n'a pas toujours repassé avec assez de soin sur les idées auxquelles on avait donné des signes»^b, soit simplement parce qu'elle aura déjà trop fonctionné avant que l'esprit dispose d'aptitudes analytiques (selon Condillac, les enfants ne devraient s'exercer à la mémorisation que longtemps après avoir commencé à analyser). Cependant, la

^a *Essai*, I 2 11/107, p. 36 (passage que Condillac a ultérieurement remanié: cf. n. a). Comme le précise par exemple *De l'art de penser*, ce sont effectivement les signes «qui contribuent au plus grand développement des opérations de l'esprit» (I 7, p. 737).

^b *Essai*, I 4 1/10, p. 43.

¹ Du générativisme qui ainsi la domine, Parret montre que la philosophie condillacienne va retirer de quoi devenir «une véritable 'pratique' linguistique modulant son propre objet comme un univers 'sémiotiquement articulé'» (p. 228). Sur l'activisme linguistique auquel Condillac subordonne toute (re)création intellectuelle, cf. aussi *supra*, n. 60.

perversion du processus sémantique ne serait pas irréversible, car par les analyses qu'elle enseigne, la Nature aura aussi secrété son propre antidote; en les observant dans les premiers cheminements qu'elles lui ont fait accomplir, l'esprit apprendra à en déplacer les limites jusqu'au-delà du point où elles l'avaient initialement mené²².

D'où toujours l'absolue nécessité de remonter le plus haut possible dans l'histoire présumée du développement des pensées et facultés (cf. notamment *supra*, pp. 183-184), d'y retrouver le germe de l'unique principe d'organisation dont toute genèse puisse le plus naturellement procéder²³; d'où la constatation que, dans son essor et par-delà même sa transformation par le langage, l'esprit suivra le mouvement progressif d'accélération que la méthode analytique lui aura originellement imprimé, cela dès le moment où elle lui fera amorcer la mutation des perceptions en idées. Il commencera même à la diriger sur lui sitôt que son propre fonds se sera constitué d'idées simples. Certes, ces dernières se rattacheront toujours à des circonstances perceptives suffisamment déterminées, de sorte que leur sens immédiat ne devra occasionner aucune méprise: «La cause de nos erreurs vient de ce que nous retranchons d'une idée quelque chose qui lui appartient, parce que nous n'en voyons pas toutes les parties;

²² Rieu évoque un certain cosmologisme de Condillac (cf. aussi *supra*, n. 28 et 90), qu'il rattache à l'idée selon laquelle ce n'est pas l'homme qui pense à la Nature, mais «c'est la Nature qui se pense en lui» (p. 43); peut-être devrait-il préciser que si la doctrine condillacienne relie effectivement la «bonne» métaphysique à la période où la Nature «conduisait les hommes à leur insu» (*La Logique*, II 4, p. 400), elle n'exclut pas pour autant que l'ordre naturel puisse aussi s'exprimer dans la transformation active de l'esprit humain par lui-même. Comme le montre Andresen, le concept de Nature tel que l'utilise l'*Essai* expliquerait en effet les opérations de l'esprit et l'ordre de leur génération (1982, pp. 277-278); toutefois, de ce que Condillac présenterait la Nature «comme remède d'une maladie dont elle est la cause» (pp. 281-282), l'auteur ne retire de loin pas tout l'enseignement qu'y voit Derrida: la «mauvaise» métaphysique commence avec le langage, «la frivolité surgit dès l'origine du signe» (1973, p. 89). Cf. aussi *infra*, n. 93.

²³ A l'instar d'Andresen (1982, pp. 276 et 286-287), il faut constater combien, jusque dans son style, Condillac a plié à son propre idéal d'unité cette Nature dominatrice à laquelle son texte paraît parfois se soumettre; il établit du reste un strict continuum entre productions naturelles et artificielles. Mais reste à savoir si, par la rhétorique qu'il déploie, et dont Seguin montre toute la force captatoire (1982 a, pp. 350-356), il manifeste surtout la maîtrise de sa pratique du langage, et non pas aussi sa volonté de prévenir le risque de frivolité inhérent à tout discours, de «saturer la sémiotique de représentation sémantique», pour en revenir ici à Derrida (1973, p. 83).

ou de ce que nous lui ajoutons quelque chose qui ne lui appartient pas, parce que notre imagination juge précipitamment qu'elle renferme ce qu'elle ne contient point.»^a Et les noms qui leur sont attachés seront eux-mêmes «les moins susceptibles d'équivoques»^b.

Toutefois, leur caractère de simplicité n'empêchera pas certaines de ces idées de se laisser ultérieurement décomposer, donc de prêter à des analyses^c. Et surtout, leur passage dans la mémoire risquera de les transformer en signes auxquels elles ne correspondraient plus immédiatement, du fait que la réflexion ne les aura pas encore ou pas suffisamment embrassées (cf. *supra*, p. 254); pour éviter que ses raisonnements en viennent ainsi à ne plus fonctionner que sur des mots au contenu idéal appauvri, l'homme se devra ici encore d'analyser, autrement dit de déterminer avec tant d'exactitude «les idées simples attachées à chaque signe» qu'il puisse au besoin «en faire l'analyse»^c. Comme quoi le développement naturel de la faculté analytique impliquera véritablement qu'elle ait de plus en plus enveloppé les mécanismes mentaux qui l'ont naturellement générée: nulle idée simple ne pourra se montrer ou se développer que dans le mouvement même par lequel, à cause et en deçà de la mémoire, l'esprit apprendra (à analyser) la liaison qui l'a signifiée^d.

^a *Essai*, II 2 3/31, p. 111.

^b *Essai*, II 1 11/112, p. 89.

^c *Essai*, I 4 2/26, p. 48.

^d A ce propos, cf. *supra*, n. 10, et aussi n. 75, où se trouve rappelé le processus de (dé)composition du langage d'action originel. Déjà évoquée dans ce contexte (cf. *supra*, p. 192), l'idée d'étendue semble aussi très significative à Auroux (1979, pp. 108-109 et 150): Condillac d'une part la voit effectivement composée par extension, par répétition d'une même perception (et elle serait alors complexe). D'autre part, il l'envisage comme issue de décompositions, comme comprise dans la compréhension même des premières qualités sensibles que les corps donnent à percevoir (et elle vaudrait ici par sa simplicité, cela parce qu'elle entrerait dans la catégorie des idées «auxquelles nous donnons notre attention en cessant de penser aux autres idées simples qui coexistent avec elles»: *Essai*, II 2 2/24, p. 109). Conception qui se retrouve dans cette définition de la logique idéelle que donne la *Sémiotique des Encyclopédistes*: «L'idée générale renferme dans son extension l'idée moins générale de la compréhension de laquelle elle fait partie» (p. 138). Sur ce thème, cf. encore *infra*, n. 108 et 138, ou IV, n. 27.

^e D'où le fait que Condillac puisse en même temps continuer de dériver toutes les idées des sensations et reconnaître qu'au fur et à mesure de ce développement (analytique), elles vont s'agencer et fonctionner selon une logique différente de celle de leur genèse. Là où Rieu tendrait à parler de coupure (p. 30), il faudrait donc plutôt identifier l'un des traits fondamentaux du système: comme le souli-

En montrant comment les pensées des premiers hommes se sont trouvées additionnées de sens, Condillac aura du même coup indiqué la loi de leur propre multiplication.

a) Les signes du sens

L'esprit humain se fera donc des idées exactes à proportion que son essor naturel lui aura libéré la capacité analytique de les observer et de les maîtriser jusque dans leur genèse: en arithmétique par exemple, et la phrase trace ici d'avance tout le programme de la *Langue des calculs*, c'est seulement «en réfléchissant sur la génération des nombres qu'on a trouvé les règles des combinaisons»^a. Encore une fois, qu'elles se rapportent à des sensations ou à des opérations de l'âme, les idées simples liées en noms auront certes leur sens «si bien marqué par toutes les circonstances où nous nous trouvons naturellement, que les enfants mêmes ne sauraient s'y tromper»^b; mais elles n'auront pas encore suffisamment exercé l'analyse pour que cette dernière puisse déjà les déterminer avec exactitude, et leur signification s'établira moins par raisonnement que par habitude, à mesure que les premiers hommes leur auront attaché des mots qu'ils auront chaque fois prononcés là où «chacun était obligé de les rapporter aux mêmes perceptions»^c. Les signes du langage d'action ne s'étaient pas constitués autrement (cf. *supra*, p. 240), et la totale intersubjectivité qu'ils supposaient continuera donc de présider à la communication quand ils se seront naturellement transformés en sons articulés; pourvu que le contexte de référence leur soit commun, deux personnes pourront ainsi communiquer en des termes que l'une et l'autre ne relieraient pas aux mêmes sensations^d.

^a *Essai*, II 2 1/9, p. 105.

^b *Essai*, II 2 2/16, p. 107.

^c *Essai*, II 1 9/80, p. 82.

^d «Que, par exemple, ce que j'appelle 'bleu' me paraisse constamment ce que d'autres appellent 'vert', et que ce que j'appelle 'vert' me paraisse constamment ce que d'autres appellent 'bleu', nous nous entendrons aussi bien quand nous dirons 'les prés sont verts, le ciel est bleu', que si, à l'occasion de ces objets, nous avions tous les mêmes sensations» (*Essai*, II 2 2/17, p. 108).

gne la *Grammaire* (I 5, pp. 438-441), l'esprit ne parviendra par exemple à individualiser les idées que grâce à l'analyse amorcée au contact des premières perceptions, individuelles par nature. Orientation notamment thématisée par Auroux (1979, pp. 150 et 298-299. Cf. aussi *supra*, n. 44).

Certainement que l'analyse a pesé très tôt dans le développement du langage, et cela déjà parce que son premier essor s'est traduit en pouvoir de libre utilisation des signes et des idées (cf. *supra*, pp. 247-250); si l'observation d'eux-mêmes et d'autrui n'avait permis aux premiers hommes de se reconnaître la possibilité de signifier, c'est-à-dire de produire des gestes à des fins librement déterminées, ils n'auraient jamais disposé de la méthode analytique indispensable à tout progrès réflexif ultérieur: car «plus ils analyseront, plus ils sentiront le besoin d'analyser»^a, se donnant par là les moyens de parvenir à développer leurs pensées «jusque dans les moindres détails»^b.

La libération progressive du pouvoir de signification aura par ailleurs impliqué davantage de liberté à l'égard de l'instrument qui l'aura initialement exprimé et augmenté⁹⁶. Non pas que la langue des gestes ait brusquement autorisé son propre remplacement par n'importe quels signes: ceux qui la relayeront auront connu la même origine et le même essor naturel qu'elle, en ceci qu'au même titre que les mouvements du corps, les sons pourront effectivement se transformer en ces marques circonstanciées sans lesquelles la mémoire ne saurait avoir retenu la moindre idée^c. Condillac fait d'ailleurs remarquer que «si nous sommes conformés pour parler le langage d'action, nous le sommes également pour parler le langage des sons articulés»^d. Le premier l'aura d'abord emporté sur le second parce que, parlant à la vue, il pourra d'autant mieux exercer l'observation, la décomposition, l'imitation, opérations toutes essentielles à l'amorçage du mécanisme analytique⁹⁷.

^a *Grammaire*, I 1, p. 431.

^b *La Logique*, II 2, p. 397.

^c Les «cris des passions» auront même occasionné l'essor du langage d'action, en habituant le premier couple humain à leur attacher les mouvements et gestes dont il les ponctuait, c'est-à-dire ces perceptions «dont ils étaient les signes naturels» (*Essai*, II 1 1/2, p. 61).

^d *Grammaire*, I 2, p. 431. Dans la *Langue des calculs*, Condillac spécifiera que la nature, «qui commence tout, commence le langage des sons articulés comme elle a commencé le langage d'action» (*Objet de cet ouvrage*, p. 419).

⁹⁶ Par signification, note Derrida, «il faut entendre activité, activation même, activation par la mise en chaîne articulable...» (1973, p. 66).

⁹⁷ Cf. aussi *supra*, n. 77. En fonction notamment des observations de Tort (1976, p. 500), il convient donc de souligner l'étroite concomitance entre l'utilisation du langage d'action et l'amplification de la pensée analytique. Ce serait la minimiser que de suivre André Joly dans l'idée que l'aptitude à la réflexion discursive se développerait seulement avec l'usage des sons articulés (1981, p. 24), ou que la

Mécanisme qui aura tôt fait de s'appliquer non seulement à des actions observées, décomposées et imitées (et de les muer alors en langage susceptible de reproductions volontaires), mais aussi aux accents de la Nature dont leurs utilisateurs les auront généralement accompagnées, c'est-à-dire à ces cris inarticulés destinés à capter les regards «de ceux à qui on veut faire connaître sa pensée»^a; dans le même mouvement que celui par lequel il modèlera sa gesticulation sur le sens dont les gestes de son semblable lui seront apparus témoignager, l'homme apprendra donc à remarquer aussi les émissions sonores qui les lui auront naturellement signalés, puis à voir en elles autant de moyens grâce auxquels signifier ses propres sentiments pour lui comme pour les autres. Bref, de signes naturels qu'ils étaient à l'origine, les accents «devinrent insensiblement des signes artificiels»^b, des sons articulés, des noms.

Par là s'expliquerait qu'entre la langue des mots et celle des gestes, les rapports de prédominance ne se soient pas immédiatement inversés: même dans leur usage nouveau d'instruments de signification, les sons fonctionneront longtemps selon les modalités et caractères du langage d'action. Ils lui emprunteront sa force expressive, sous forme des inflexions vigoureuses et des accents très différenciés qui ont caractérisé leur utilisation dans les premiers parlers humains, ceux-ci revêtant alors d'emblée certains des attributs du chant, comme Condillac le précise notamment dans sa discussion des thèses de l'abbé Du Bos (cf. *supra*, II, p. 134); ils lui devront aussi d'avoir originellement consisté en représentations figuratives du monde, d'abord par leur propension naturelle aux onomatopées^c, ensuite par leurs propriétés expressives intrinsèques. D'où l'analyse condillacienne selon laquelle les hommes se sont naturellement exprimés comme ils auront peint, et n'ont donc pas usé de figures poétiques au sens négatif où Warburton pouvait l'avoir compris, c'est-

^a *Grammaire*, I 1, p. 428.

^b *Grammaire*, I 8, p. 444.

^c «En parlant le langage d'action, on s'était fait une habitude de représenter les choses par des images sensibles: on aura donc essayé de tracer de pareilles images avec des mots. Or il a été aussi facile que naturel d'imiter tous les objets qui font quelque bruit» (*Grammaire*, I 2, p. 432).

communication gestuelle ne saurait se prêter à l'expression de la généralité (1982, p. 249) — sur ce dernier point, se reporter aussi à l'appréciation positive que la méthode de l'abbé de L'Épée inspire à Condillac (cf. *supra*, II, p. 156).

à-dire du fait de quelque immaturité intellectuelle dont ils auraient témoigné (cf. *supra*, II, p. 137). Plus encore: le langage gestuel conditionnera tant le mode de constitution que l'ordre d'agencement des premiers mots⁹⁸.

De fait, leur constitution suivra de près la décomposition analytique par laquelle, poussés à communiquer davantage sous l'effet de leurs besoins multipliés, les hommes commenceront à faire signifier les composantes gestuelles et sonores de leurs différentes actions concrètes; au départ, leurs mots correspondront ainsi aux sons que le langage d'action leur aura fait le plus immédiatement remarquer, c'est-à-dire consisteront en accents naturels articulés, en noms représentatifs des sentiments de l'âme⁹⁹. Ils nommeront ensuite les organes des sens et les objets sensibles, cela dans la mesure où, à partir de telle sensation observée, leurs regards se porteront sur sa cause organique, puis sur les circonstances de son apparition¹⁰⁰. En apprenant à se signifier réciproquement les gestes et les cris qu'ils se seront vus produire sous la menace de bêtes féroces, ils s'accoutumeront non pas seulement à reproduire le son qui deviendra pour eux le nom

⁹⁸ Certains critiques insistent sur cette continuité structurelle entre le langage des gestes et celui des sons, par exemple Mosconi (p. 70), Armogathe (p. 83) et André Joly (1982, pp. 250-251); d'autres, ainsi Land (1974 a, p. 90) ou Hewes (p. 483), l'ont plutôt considérée comme problématique, reprenant en cela le jugement que l'idéologue Thurot avait déjà formulé dans *De l'entendement et de la raison* (t. 2 I/1, pp. 168-169). Sans doute Condillac se fonde-t-il ici sur certaines hypothèses scientifiquement contestables; mais l'esprit même de sa démarche (fonder le langage dans la nature) ne recouperait en tout cas pas celui que décrit Foucault (1972, p. 92), selon qui la linguistique condillacienne n'aurait érigé l'action en origine des signes articulés qu'après lui avoir préalablement transféré leur structure.

⁹⁹ D'où l'observation de Parret: «Comme supplément du corps, le langage est le besoin de représenter les existences que l'on 'sent' présentes, en les désignant» (p. 230); d'où aussi cette prééminence tout à la fois logique et chronologique dont certains commentateurs ont particulièrement relevé qu'elle caractériserait la théorie condillacienne de la dénomination, et du nom en général: Sapir (p. 100), Rieu (p. 34), Auroux (1982 a, p. 190). D'où encore l'opinion de Derrida selon laquelle, chez Condillac, «la métaphore marque l'origine des langues» (1973, p. 83. Sur l'origine métaphorique du langage, cf. encore *supra*, II, pp. 134-135, 138-139 et 148).

¹⁰⁰ L'essentiel n'est donc pas de se demander avec Kraetschmer pourquoi Condillac ne reconnaît pas aux premiers hommes la faculté de d'emblée dénommer les éléments particuliers de leur environnement (pp. 241-243), mais de dire avec Pichevin que les dénominations correspondent «à des actes analytiques provisoires», non pas «à des classes d'objets uniques dont on pourrait faire une analyse définitive» (p. 59).

de la frayeur, mais aussi ceux qui leur serviront à la désignation tant de l'œil (effrayé) que des fauves (effrayants). Bref, ils ont dû dénommer les choses «à proportion qu'elles attiraient davantage leur attention»^a, c'est-à-dire les exerçaient à mieux remarquer et travailler les gesticulations et interjections par où elles leur sont initialement apparues. Pour Condillac, l'attention détermine effectivement la dénomination: «Si les hommes avaient déjà donné des noms aux sentiments de l'âme, aux organes de la sensation et à quelques objets sensibles, c'est que le langage d'action avait suffisamment décomposé la pensée, pour faire remarquer successivement toutes ces choses.» Et plus haut: «Ce qu'ils ne remarquaient pas, n'existait pas pour eux, et n'aura pas été nommé.»^b

La capacité analytique libérée par le langage d'action ne déterminera pas seulement la formation des premiers mots: elle expliquera aussi comment ils se sont ordonnés. Ordre dont la nécessité ne se fera certes pas sentir immédiatement, puisque, avant l'apparition des verbes^c, «le nom de l'objet dont on voulait parler se prononçait dans le moment même qu'on indiquait par quelque action l'état de son âme»^d; Condillac soulignera effectivement qu'à l'origine, les émissions vocales n'auraient pu conduire à aucune dénomination si leurs usagers ne les avaient simultanément accompagnées «de quelque geste qui indiquait les objets qu'ils voulaient faire remarquer»^e. Il soutiendra même que les termes issus d'elles auront simplement suppléé à la langue de la démonstration visuelle¹⁰¹, et qu'ils se seront

^a *Essai*, II 1 9/81, p. 83.

^b *Grammaire*, I 8, p. 445.

^c Les verbes apparaissent à mesure que les hommes, renforcés dans l'habitude de se communiquer gestuellement toutes les idées relatives à l'état de leur âme, «s'accoutumèrent à les déterminer, et dès lors... commencèrent à trouver plus de facilité à les attacher à d'autres signes» (*Essai*, II 1 9/83, p. 83).

^d *Essai*, II 1 9/84, p. 83.

^e *Essai*, II 1 1/6, p. 61.

¹⁰¹ Déjà précédemment située dans l'œuvre (*supra*, II, p. 140), la notion de suppléance domine largement les analyses auxquelles se livre Derrida sur la structure ambivalente du signe chez Condillac, et plus généralement sur celle des échanges tant linguistiques qu'économiques (cf. *supra*, n. 16, 92 et 93, Introduction, n. 24, I, n. 98, et *infra*, n. 104, ou Conclusion, n. 48): «Suppléer, c'est, après avoir remarqué et 'retracé' l'origine du manque, ajouter ce qu'il faut'. Mais ce qu'il faut' — qui manque — se présente aussi comme un surplus, une surabondance de valeur, une frivole futilité qu'il faudrait retrancher bien qu'elle rende possible (comme signe et valeur) tous les commerces» (1973, pp. 68-69).

multipliés et diversifiés à raison des idées qu'elle aura pu faire remarquer (cf. encore *infra*, 2.2 b). Mais cela signifiera précisément qu'elle aura encore continué de fonctionner comme modèle longtemps après que des mots nouveaux se seront substitués aux objets ou sentiments qu'elle signifiait.

Utilisés pour distinguer «les différentes qualités sensibles des objets»^a, les adjectifs se placeront ainsi avant ou après le substantif selon que le langage d'action aura plus ou moins fortement manifesté les idées dont ils relèvent¹⁰². Et puisque, congénitalement, l'homme primitif ne pouvait «faire connaître l'état de son âme qu'en montrant l'objet auquel il se rapportait»^b, son premier langage articulé lui aura dès lors imposé de placer les noms en tête d'énoncé, devant le verbe; il dira par exemple «loup fuir» même quand l'expression verbale de ses sentiments paraîtra encore l'emporter en clarté sur celle de leur motif^c. Et il dira d'autant plus naturellement «fruit vouloir» que les progrès de l'analyse lui permettront de mieux distinguer entre la direction même de ses besoins et les mouvements connexes qui lui auront servi à visualiser les actions ou passions de l'âme correspondantes: cette manière de parler était la plus commode pour le locuteur «parce qu'elle le faisait commencer par l'idée la plus facile à communiquer». Elle l'était aussi pour l'auditeur, «parce qu'en fixant son attention à l'objet dont on voulait l'entretenir, elle le préparait à comprendre plus aisément un terme moins usité, et dont la signification ne devait pas être si sensible»^d. Ces hypothèses sur la construction naturelle de la phrase détermineront

^a *Essai*, II 1 9/82, p. 83.

^b *Essai*, II 1 9/84, p. 83.

^c «Ces mots réveillaient assez distinctement les sentiments que les besoins font naître; et ils ne retraçaient, au contraire, des objets, qu'une idée confuse, où l'on démêlait seulement s'il faut les fuir ou les rechercher» (*Grammaire*, I 8, p. 445).

^d *Essai*, II 1 9/84, p. 83.

¹⁰² Comme le note Ricken (1978 a, p. 95), Condillac dépasse ainsi la théorie traditionnelle selon laquelle l'adjectif devrait suivre le substantif au même titre que l'accident serait postérieur à la substance (à ce propos, cf. aussi *supra*, I, p. 81 et accessoirement, II, pp. 169-170). Et contrairement à ce que laisse entendre Baudiffier (p. 125), il n'aura nullement suggéré que la naissance des adjectifs ait pu ne pas précéder celle des noms abstraits: à l'époque où l'*Essai* se situe ici (cf. II 1 9/94, p. 85), ces derniers ne seront pas encore apparus. Cf. aussi *infra*, n. 103.

d'ailleurs toutes les observations que Condillac aura ensuite consacrées au problème controversé de l'ordre des mots¹⁰³.

De par la démarche analytique que sa pratique va insensiblement précipiter, le langage d'action va donc susciter son propre redoublement en autant d'unités de son que l'attention qu'il exerce aura elle-même identifié de gestes significatifs; en conséquence de quoi l'une et l'autre langue fonctionneront nécessairement selon cette seule et même méthode qui «ne se fait et ne peut se faire qu'avec des signes»^a, selon l'analyse en l'occurrence (à noter au passage que les mots signifieront ainsi les idées au sens fort où ils en auront d'abord incarné la désignation). Elles obéiront encore à l'analogie, du moins tant que les mots inventés résulteront de la décomposition d'idées déjà exprimées, cela tout aussi immédiatement que les gestes nouveaux seront eux-mêmes apparus par observation de sentiments déjà montrés: «Des signes absolument arbitraires ne seraient pas entendus, parce que, n'étant pas analogues, l'acception d'un signe connu ne conduirait pas à l'acception d'un signe inconnu.»^b Régies ainsi par les deux principes de constitution et de progrès que l'esprit tient directement de la nature, les premières langues auront confiné à la perfection: l'analyse les faisait bien «parce qu'elle déterminait toujours le sens des mots»^c, et comme en toutes celles qui ont appris à l'homme à chercher la première acception des termes «dans leur premier emploi, et toutes les autres dans l'analogie»^d, la génération des idées et des facultés de l'âme pouvait même s'y montrer sensiblement, tel vocable de métaphysique ou de psychologie y laisser transparaître son origine première de réalité perçue.

^a *La Logique*, II 3, p. 398.

^b *La Logique*, II 2, pp. 397-398.

^c *La Logique*, II 5, p. 403.

^d *Ibid.*, p. 402 (cf. aussi II 4, p. 400).

¹⁰³ Là s'expliquerait en effet comment Condillac en est venu à relativiser la conception classique de l'ordre des mots, à faire dépendre la validité des constructions de leur conformité à la logique naturelle du développement de l'esprit, à admettre également que la recherche d'expressivité puisse présider aux agencements de termes et à lui imputer par là l'usage des inversions; perspective spécialement soulignée par Ricken (1969, pp. 187-188; 1976, p. 464; 1978 a, pp. 104 et 106), Scaglione (1972, p. 244) et Droixhe (1978, p. 236). Selon Démoris, la pratique de l'écriture telle que la conçoit Condillac s'apparenterait ainsi à l'art de dépendre qui caractérise le langage d'action (pp. 382-383).

En somme, les hommes ne se comprirent jamais mieux «que lorsqu'ils donnèrent des noms aux objets sensibles»^a, et leur langage continua de bien évoluer tant qu'ils surent l'utiliser conformément aux règles qui avaient déterminé sa constitution; pour y réussir, ils auront dû exploiter tout le potentiel d'analyse que sa pratique initiale leur avait inculqué, c'est-à-dire ne faire signifier les mots que selon leur mode originel de signification. Or, l'entreprise leur aura présenté d'autant plus de difficultés que sa possibilité même sera née de deux impulsions naturelles apparemment antagonistes: car s'ils n'ont assurément remarqué et nommé les choses que parce qu'elles avaient quelques rapports à leurs besoins physiologiques immédiats, ces derniers n'auront pas pour autant cessé d'obéir à leur propre force d'inertie, et pourraient même avoir freiné le développement des langues^b. De nouveaux impératifs seront alors nécessairement intervenus, surtout suite à l'essor des relations sociales, mais avec ici le risque majeur que, par leur force d'entraînement, ils en soient venus à se substituer aux mécanismes de la Nature, à leur usurper la responsabilité de la création des mots¹⁰⁴.

Le fonctionnement naturel du langage demandera donc que les besoins aient suffisamment exercé l'analyse pour qu'elle se confonde progressivement avec leur fonction créatrice, mais non pas qu'ils l'aient propulsée si loin qu'elle ne puisse plus rien dire de leur origine. Chez Condillac, tout tient effectivement dans la force des transitions et des liaisons: en montrant combien les premières phases du développement linguistique se sont fortement liées dans l'esprit, il aura déterminé aussi bien la règle de l'essor naturel de la pensée que

^a *Essai*, II 1 10/106, p. 88.

^b Comme le signale Condillac, les hommes n'auront été forcés de faire des mots «que bien lentement: car, ne remarquant les choses que parce qu'elles avaient quelques rapports à leurs besoins, ils en auront remarqué d'autant moins que leurs besoins étaient en petit nombre» (*Grammaire*, I 8, p. 445).

¹⁰⁴ Là-dessus, cf. encore *supra*, pp. 197-198. Derrida théorise le dilemme en montrant d'une part que la frivolité linguistique (ou économique) survient dès le moment où le désir commence à suppléer au besoin (voire même à le prolonger en besoin de désirer), d'autre part qu'elle menace déjà de par l'annulation de lui-même que représenterait finalement le besoin sans désir (1973, pp. 91-92 et 95; cf. aussi *supra*, n. 15, 16, 92 et 101). Dans le même ordre d'idées, Parret considère que le calcul analogique dont procèdent les signes se substitue au besoin, «ce qui ne signifie pas que le calcul ne soit pas fondé dans le besoin ni que le besoin, en fin de compte, ne soit calculé» (p. 233).

celle de la transformation progressive de la Nature¹⁰⁵. Si véritablement l'homme n'avait continué ou commencé à se laisser insensiblement gagner par la dynamique interne de la spirale analytique, son langage l'aurait entraîné dans les abus de la métaphysique, ou serait resté aussi inerte que celui des animaux. Il ne disposerait plus que de mots intrinsèquement ou temporairement dépourvus de figure.

b) La figure des mots

L'invention des mots ne va pas nécessairement correspondre à la détermination de tous les traits propres aux idées qu'ils seraient censés figurer. Sans doute la genèse des signes a-t-elle coïncidé avec quelque spécification de la pensée, et le premier usage des sons articulés avec des significations déjà exprimées par le langage d'action (cf. *supra*, 2.1 c et 2.2 a); mais Condillac ne dit pas pour autant que, par exemple, les hommes aient d'emblée nommé les objets du monde aussi exactement qu'ils ont désigné les entités mathématiques. Quoiqu'elle relève des processus de l'analyse et de l'analogie au même titre que toutes les autres langues naturelles, l'arithmétique n'en offre pas moins tous les caractères des sciences construites, notamment parce qu'en elle, «la notion de la chose emporte la connaissance de son essence»^a: les quantités n'auront d'autres substrats essentiels que leur propre dénomination par des chiffres, laquelle impliquera que l'esprit ait déjà effectué quelque opération analytique complexe, en l'occurrence qu'il se soit exercé à l'enchaînement réglé des signes numériques¹⁰⁶.

a. *Essai*, II 1 11/116, p. 91.

¹⁰⁵ Encore une fois, la Nature apparaît ainsi se confondre avec la loi même de sa propre multiplication, s'enraciner et s'emporter dans un mouvement de spirale qui, comme le remarque Tort (1982, p. 438), va notamment se traduire par l'intégration des besoins sociaux à la naturalité (cf. encore *supra*, n. 28 et 92). Et évoluer sans cesser de rester elle-même, elle ne l'aura pu que par sa propre reproduction analogique: de cette analogie, Derrida dit d'ailleurs qu'elle «supporte et emporte à la fois chaque énoncé ontologique» (1973, p. 66; et aussi *supra*, n. 51 et 54), et de l'art tel que le définit Condillac, Andresen montre aussi que, pour valoir comme écart par rapport à la Nature, il n'en a pas moins un ressort naturel (1982, p. 286).

¹⁰⁶ Comme le signale Rieu, la langue des calculs dont Condillac va se prévaloir manifestera finalement qu'«il n'y a plus de différence entre le signe et la rela-

Or, Condillac rappellera toujours que les inventeurs du langage ne disposaient pas d'aptitudes analytiques telles qu'elles aient pu immédiatement les conduire à épuiser le sens complet de leurs premières expressions verbales: «Ils n'ont pas dit, 'faisons une langue': ils ont senti le besoin d'un mot, et ils ont prononcé le plus propre à représenter la chose qu'ils voulaient faire connaître.»^a Ainsi, le jeu des circonstances suffira à leur faire déterminer l'emploi des noms donnés aux idées simples, celles que fournissent les perceptions (cf. *supra*, p. 264). Plus encore: créer de nouvelles dénominations n'impliquera pas qu'ils se soient volontairement retournés vers des pensées préexistantes à compléter. Par les analyses qui la conditionnent et qu'elle-même amplifiera, l'augmentation du lexique équivalra plutôt à celle du propre fonds de la pensée, le tout sous forme de procès cumulatif: car «à mesure qu'on eut une plus grande quantité de mots, on trouva moins d'obstacles à nommer de nouveaux objets»^b. En quelque sorte, les éléments constitutifs de la langue seront sortis des premiers noms dans l'exacte mesure où les idées auront commencé à se prêter aux décompositions que permet la faculté d'analyser¹⁰⁷.

Le principe général sera effectivement que les langues «n'ont des mots de différentes espèces, que parce que nos idées appartiennent à des classes différentes»^c. D'ailleurs, la constitution même des noms aura déjà occasionné quelque subdivision dans le premier ensemble idéal dont l'esprit ait été occupé, celui que forment les idées individuelles, c'est-à-dire les sensations représentatives des objets sensibles

^a *Grammaire*, I 2, p. 433.

^b *Ibid.*, p. 432.

^c *Ibid.*, p. 433.

tion entre les signes», et par conséquent que le raisonnement mathématique porte directement «sur des noms qui enveloppent des opérations et développent des collections» (p. 38). A ce propos, cf. aussi *supra*, n. 88, et II, pp. 104-105.

¹⁰⁷ Sur ce processus, cf. aussi *supra*, pp. 251-254. De ce que la spécification progressive du langage et l'évolution de la pensée analytique dépendent ainsi l'une de l'autre, Condillac tendra notamment à conclure que les mots ne sauraient correspondre à quelque réalité qui s'imposerait telle quelle à l'esprit, sans lui demander le moindre travail de décomposition; Chevalier (1968, p. 710), Uitti (p. 87), Armogathe (p. 84), Tort (1982, p. 436), nombre de commentateurs ont montré combien il rattache ainsi la genèse linguistique moins aux choses elles-mêmes qu'aux modalités de développement dont la pensée va s'enrichir de par son contact avec elles. Là-dessus, cf. encore *supra*, n. 66 et 100, et aussi, à propos de l'idée de «tableau» introduite ici par Andresen, I, n. 92.

particuliers: «Nous n'avons pas imaginé des noms pour chaque individu; nous avons seulement distribué les individus dans différentes classes, que nous distinguons par des noms particuliers; et ces classes sont ce qu'on nomme 'genres' et 'espèces'». ^a Car de s'être habitué à désigner par le même mot telle réalité concrète qui se sera souvent offerte à son champ de perceptions, l'homme primitif finira par la modifier dans son statut originel, par la transformer en idée générale, cela parce qu'il tendra à ranger sous la même classe toutes choses perçues qui lui auront paru ressemblantes^b: l'idée d'arbre pourra recouvrir tout aussi bien l'appréhension sensible de petits massifs d'arbrisseaux que celle de grandes plantations arborisées, et ne référera donc à aucune substance réelle, voire ne s'offrira à l'esprit que dans la dénomination sous laquelle elle s'y est fixée^c.

L'analyse ne s'arrêtera pas à cette première décomposition du monde en noms d'idées générales qui, selon Condillac, expliquerait comment l'homme s'est naturellement composé des notions abstraites, «en cessant de penser aux propriétés par où les choses sont distinguées, pour ne penser qu'aux qualités par où elles conviennent»^d. De son exercice liminaire sur les mots, elle aura tiré l'impulsion nécessaire à de nouveaux développements, à des observations qui, fortes de regards mieux aiguisés, se retourneront vers les objets sensibles sans plus alors en négliger aucune des différences distinctives. L'homme commencera ainsi à diviser ses concepts génériques en autant de dénominations particulières qu'il leur aura identifié à chacun d'espèces distinctes: «On passe tout à coup de l'individu au genre, pour descendre ensuite aux différentes espèces, qu'on multiplie d'autant plus qu'on acquiert plus de discernement, c'est-à-dire,

^a *La Logique*, I 4, p. 379.

^b Pour se forger tel nom correspondant à telle idée particulière qu'il aura généralisée, l'homme n'aura eu qu'à «ne pas remarquer les qualités qui distinguent les individus». Or, poursuit Condillac, «il lui est bien plus facile de saisir les ressemblances que les différences; et c'est pourquoi il est naturellement porté à généraliser» (*Grammaire*, I 5, p. 439).

^c En ce sens, Condillac ne voit effectivement dans les idées abstraites que des dénominations: «Si nous voulions absolument y supposer autre chose, nous ressemblerions à un peintre qui s'obstinerait à vouloir peindre l'homme en général, et qui cependant ne peindrait jamais que des individus» (*La Logique*, II 5, p. 401).

^d *Essai*, I 5/1, p. 48.

qu'on apprend mieux à faire l'analyse des choses.»^a Il pourra par exemple nommer plusieurs types d'arbres, ce qui impliquera aussi qu'il ait déjà pu analyser les notions complexes des substances, réfléchir «sur les différentes perceptions qu'elles renferment»^b, et en l'occurrence trouver les idées simples et les signes qui permettent d'évoquer l'arbre sous l'aspect spécifique de son tronc, de ses feuilles, etc.¹⁰⁸.

Toutefois, il n'aura pas encore assez développé sa faculté analytique pour qu'elle le rende pleinement conscient des premières répartitions d'objets qu'elle lui fait accomplir, tant et si bien qu'«il fera ces distributions naturellement et à son insu»^c; les impératifs de la (sa) nature lui indiqueront même jusqu'où conduire la division de ses propres pensées, «puisque ce sont nos besoins seuls qui nous déterminent à distinguer des classes»^d. Processus de transformation qui pourra particulièrement se vérifier par celui qu'ont connu les mots, ces signes et instruments des idées: de fait, loin de s'être constitué par additions répétées de constituants nouveaux, le langage aura plutôt résulté de la décomposition successive des premiers noms par lesquels, conformément à la logique des besoins, l'esprit humain s'est acquis sa première conception du monde¹⁰⁹. Accents de la

^a *Grammaire*, I 5, pp. 439-440. Le philosophe prend ici le cas du mot «homme»; c'est celui d'«arbre» qu'il évoque dans la *Logique* (I 4, p. 379).

^b *Essai*, II 1 9/82, p. 83.

^c *La Logique*, I 4, p. 379.

^d *Ibid.*, p. 381.

¹⁰⁸ L'idée abstraite est donc tout à la fois plus générale que l'idée concrète dont elle procède, et aussi plus particulière puisqu'elle en procède par décomposition analytique; celle que recouvre par exemple le nom d'«homme» sera d'ailleurs dite «partielle»: elle «fait partie des idées totales de Pierre et de Paul, puisque nous la trouvons également dans Pierre et dans Paul» (*La Logique*, II 5, p. 401). Là se manifesterait une logique idéale semblable à celle dont Auroux formalise la structure (1979, pp. 123-129), avec une relation d'ordre strict impliquant que des idées qui en composent une autre en font partie et aussi qu'elles la dépassent en généralité: la relation converse consistant à poser que le général renferme le particulier parce qu'il en est une suite nécessaire (pp. 136-137, et n. 38. Cf. aussi *supra*, n. 94). De cette logique découlerait notamment la propriété selon laquelle «l'addition d'une idée à une idée qui la précède dans une suite d'idées (c'est-à-dire qui est moins générale qu'elle) ne peut donner que la première idée» (p. 128; cf. *supra*, n. 44).

¹⁰⁹ Ainsi que le note par exemple Takesada (1982 b, pp. 157-160), la structuration du langage telle que la décrit Condillac apparaît ainsi immédiatement coïncider avec la division et le regroupement des idées en classes; et cela compte tenu de

nature, organes des sens et objets sensibles, tels auront d'abord été les éléments originels dont s'est graduellement composée la classe des idées les plus faciles à distinguer et à dénommer; mais à peine les derniers mots qui en relèvent seront-ils apparus qu'aussitôt ils engendreront eux-mêmes de nouvelles catégories, celle des adjectifs, qui permirent de percevoir les choses jusqu'à leurs qualités distinctives, celle des verbes, qui, sous la forme indéterminée de l'infinitif, exprimèrent d'abord les actions et passions de l'âme vécues ou perçues en relation immédiate avec leurs propres objets (cf. *supra*, pp. 261-262).

D'ailleurs, Condillac classera les mots originels moins d'après leur appartenance à telle catégorie grammaticale prédéterminée que selon leur rôle dans la diversification progressive des idées, tendance qui pourrait du reste annoncer le fonctionnalisme propre à ses recherches de grammaire¹⁰: quel que soit leur aspect formel, tous ressortiront en effet à la même activité analytique de dénomination, non pas seulement les substantifs, mais aussi les adjectifs^a et les verbes, qui les deux se seront ressemblés en ceci «qu'ils désignaient l'état d'un être»^b. De ce fait, le mode initial de l'infinitif prendra lui aussi figure de nom et, tel que l'envisage la *Grammaire*, il comptera même parmi les premiers mots qui soient, ceux qui «ne désignaient encore que des idées principales»^c. Selon l'*Essai* en revanche, les verbes auraient plutôt consisté en noms donnés aux opérations de l'âme, et seraient apparus plus tard «parce qu'on est naturellement peu propre à réfléchir sur soi-même»^d.

^a Condillac parle effectivement des adjectifs comme de noms «qui signifiaient les qualités des choses», les substantifs équivalant de leur côté à «des noms qui indiquaient les choses mêmes» (*Grammaire*, I 8, p. 445).

^b *Essai*, II 1 9/83, p. 83.

^c *Grammaire*, I 8, p. 445.

^d *Essai*, II 1 9/82, p. 83.

l'interaction évolutive en vertu de laquelle, comme le dit Swiggers (1982, p. 229), «c'est en analysant les pensées que le langage parvient à s'analyser lui-même» (là-dessus, cf. aussi *supra*, n. 87).

¹⁰ Sur ce thème, cf. *supra*, II, n. 105, et *infra*, IV, n. 61. Aurox fait encore remarquer que, contrairement à celles de Beauzée, les théories grammaticales de Condillac n'impliquent pas que toutes les espèces de mots soient données dès l'origine, quand bien même ce qu'elles peuvent exprimer s'avère «présent dès le départ» (1982 a, p. 191; cf. aussi *supra*, II, n. 115).

Mais toutes nuances terminologiques mises à part, la transformation des mots continuera toujours de suivre la répartition des idées en autant de classes dérivées les unes des autres que l'analyse aura fait distinguer de nouveaux objets: dans l'*Essai* comme dans la *Grammaire*, les noms vont semblablement évoluer du concret vers l'abstrait, et permettront à l'esprit d'approcher ses propres opérations de si près qu'ils finiront par lui en assurer la pleine maîtrise, par l'investir totalement du pouvoir analytique d'affirmer, c'est-à-dire de juger¹¹¹. En effet, ici et là, les mécanismes de l'entendement recevront leur dénomination à mesure que le processus d'abstraction les aura insensiblement dégagés du sensible et qu'ils se seront eux-mêmes confondus dans le seul terme qui ait pu permettre la première affirmation de la pensée par elle-même, le verbe être en l'occurrence, «l'âme du discours, puisqu'il prononce tous nos jugements»^a.

Ce mot, Condillac l'a d'abord conçu sous forme de particule déterminative totalement dépourvue d'autonomie: telle que l'envisage la *Grammaire*, son apparition marquerait l'époque où, parmi ses propres opérations, l'esprit s'accoutumerait à distinguer entre celles qu'il assume et celles qu'il subit (où il commencerait donc à user pleinement des verbes, pour reprendre ici la chronologie de l'*Essai*). De fait, «le mot 'être' a été choisi pour exprimer l'état où se trouve chaque organe, lorsque sans action de sa part, il reçoit les impressions que les objets font sur lui»^b; avant de pouvoir articuler la forme infinitive correspondant à l'acte passif de voir, les hommes devront donc joindre le verbe être à la dénomination qu'ils se seront choisie pour leur organe visuel, laquelle aura d'ailleurs compté

^a *Grammaire*, II 6, p. 467.

^b *Grammaire*, I 8, p. 446.

¹¹¹ Pouvoir décisif non seulement parce qu'il va permettre d'attester l'existence des objets dont les idées vont ainsi se relier l'une à l'autre dans un rapport d'affirmation, comme le souligne la *Grammaire* (I 4, pp. 437-438; et aussi *supra*, I, p. 90); mais aussi parce que avec lui se développe le risque même de l'erreur (*Essai*, I 1 2/II, p. 9). Et sa pleine efficience (ou déficience), il la tiendra de la perception dont il procède génétiquement (cf. *supra*, n. 53), et non pas de quelque instance extrinsèque, comme le supposent à tort Coseriu (p. 225), Pariente (1982, p. 266) et surtout Beal (pp. 207 et 229), qui part de là pour rapprocher Condillac de Kant (cf. *supra*, Introduction, n. 30, ou I, n. 42). De ce jugement d'affirmation qui prolonge celui que renferme l'acte perceptif, André Joly dit très justement qu'il est «le lieu où la pensée progresse et où les connaissances se développent» (1982, p. 252). Cf. encore *infra*, n. 114 et 120.

parmi les premières qu'ils se soient appropriées (cf. *supra*). Par là, ils disposeront aussi du terme complémentaire de l'auxiliaire avoir, c'est-à-dire d'un des deux équivalents du son «qui, dans l'origine des langues, venait après le verbe, pour en désigner le temps, le mode et le nombre»^a; Condillac n'a certes pas explicité le passage de l'une à l'autre fonction, mais il n'en suggère pas moins que l'auxiliaire être a plutôt déterminé des figures verbales représentatives d'attitudes intellectuelles neutres ou passives^b. Sa *Grammaire* enseignera d'ailleurs que «le verbe 'être' entre dans les formes composées qui expriment l'état»^c; plus encore, elle stipulera que, fondamentalement, il exprimerait «la coexistence de l'attribut avec le sujet»^d.

Ce dernier principe subsistera quelles que soient les transformations formelles que les verbes devront aux changements de personnes, de temps ou de modes^e; or, voilà qui pourrait précisément confirmer que, pour se dégager des formes originelles de l'infinitif, les hommes auront d'abord dû commencer à éprouver la fonction essentielle de l'affirmation. Ce qu'ils feront au terme du processus que décrit la *Grammaire*, quand, par usage répété, le verbe être leur sera apparu comme le seul norm apte à désigner toutes les impressions qui affectent les organes sensibles (cf. *supra*, p. 270), à exprimer par là même «ce qui se passe en effet dans l'âme»^f; car il permettra ainsi à leur pensée de s'appréhender en tant que substance sentante, de s'affirmer comme à la fois sujet et attribut de ses propres modifications¹². Du reste, à peine l'auront-ils inventé qu'ils se

^a *Essai*, II 1 9/88, p. 84.

^b Le terme 'être' «rend le participe auquel on le joint, tantôt équivalent à un verbe passif, tantôt au prétérit composé d'un verbe actif ou neutre» (*Essai*, II 1 9/89, p. 84).

^c *Grammaire*, II 11, p. 476.

^d *Grammaire*, I 13, p. 456.

^e Dans toutes les formes propres aux verbes selon les personnes et les temps, «on affirme la coexistence de l'attribut avec le sujet»; et les modes correspondent aux formes qu'ils prennent «suivant la manière dont nous envisageons cette coexistence» (*Grammaire*, II 6, pp. 467-468).

^f *Grammaire*, I 8, p. 447.

¹² De l'analyse de Pariente (1982, pp. 257-258), il ressort notamment que, dans la *Grammaire*, Condillac envisage la fonction existentielle du mot 'être' (généralisé très tôt, avant les verbes-adjectifs), alors que, dans l'*Essai*, il le décrit plutôt en tant que copule (apparue très tard, à l'issue de tout un travail de diversification morphologique); même constat chez Delesalle et Désirat (p. 41). Cependant, les

trouveront la possibilité de conjuguer toutes leurs actions et passions à la première personne: immédiatement après la découverte du verbe être, «chaque homme a pu prononcer des propositions équivalentes à celle-ci, 'je suis', ou même équivalentes à beaucoup d'autres, telles que 'je vois, j'entends, je donne mon attention, je juge'»^a.

Leurs conjugaisons se développeront donc à proportion même qu'augmenteront les diverses modalités par lesquelles ils pourront s'affirmer agissants ou pâtissants; et sitôt que le verbe être s'y sera matérialisé sous la fonction d'auxiliaire, son pouvoir initial d'affirmation retrouvera rapidement à s'exercer, c'est-à-dire à relier sujets et attributs: «Quand on se fut fait des verbes, on remarqua facilement que le mot qu'on leur avait ajouté pour en distinguer la personne, le nombre, le temps et le mode, avait encore la propriété de les lier avec le nom qui les régissait.»^b La copule pourra ensuite rattacher l'adjectif au substantif, puis se joindre à lui tout comme elle s'était déjà associée au verbe, cela d'autant plus aisément qu'ayant prononcé la formule propositionnelle de sa propre réalité existentielle et de toutes les opérations qui en procèdent, l'homme aura pu du même coup l'appliquer à ses semblables, «la répéter à l'occasion de tout ce qu'il observe»^c, donc étendre ses jugements d'existence aux objets extérieurs et à leurs qualités¹¹³. De sorte que, proprement

^a *Grammaire*, I 8, p. 447.

^b *Essai*, II I 9/94, p. 85.

^c *Grammaire*, I 8, p. 447.

deux textes subordonneraient la genèse du verbe être au même processus progressif d'isolation, et les adjectifs et verbes dont part le second incluraient les infinitifs verbaux à connotation sensorielle que le premier se donne dès le départ, ajoute Pariente (pp. 270-272).

¹¹³ Avec Pariente, on admettra donc que la possibilité pour l'homme «de prononcer d'autres existences» dépendra de l'affirmation préalable de son propre être (1982, p. 272); étant entendu que les individus ou objets ainsi prédiqués comme existants tiendront avant tout leur valeur de réalité de celle de leurs idées — Condillac entend d'ailleurs ne pas confondre «le verbe substantif avec le verbe 'être', pris dans le sens d'«exister'» (*Grammaire*, I 13, p. 457). Toujours selon Pariente (pp. 273-274; cf. aussi *supra*, I, n. 93), la doctrine condillacienne marquerait néanmoins quelque flottement, surtout en ce qu'elle dirait ailleurs du verbe qu'il fonde l'existence objective des choses (cf. *supra*, n. 111). Mais, comme la *Grammaire* le précisera plus loin, le jugement d'affirmation n'atteint à d'autre réalité qu'à celle du rapport entre le sujet et l'attribut (I 13, p. 456); cela n'empêchant nullement que la valeur représentative des idées mises en relation puisse aussi s'en trouver renforcée, au sens où le dit par exemple Pasquale Salvucci (1957, pp. 72-73). Là-dessus, cf. encore *supra*, n. 39, I, pp. 89-91 et II, pp. 107-108.

investi d'être, l'adjectif va finir par équivaloir au verbe conjugué, par se laisser appréhender «'comme un mot qui, susceptible de conjugaison, affirme d'un sujet une qualité quelconque'»^a; Condillac expliquera d'ailleurs que si aucun ordre fixe n'a originellement déterminé la place des formes verbales dans la phrase, c'est parce que certaines d'entre elles dérivait d'expressions adjectivales, et que, selon les circonstances, ces dernières pouvaient elles-mêmes suivre ou précéder le substantif (cf. *supra*, 2.2 a, et n. 102).

Fondamentalement, le verbe être aura pour fonction unique d'établir la liaison d'existence entre les sujets et les qualités qui leur sont attribuées et affirmées; fonction que l'essor même de la langue lui fera remplir de deux façons distinctes. En effet, il surgira d'un côté dans les configurations verbales qui vont se constituer de par sa propre union avec l'attribut, dans ces expressions bivalentes qui s'appelleront des verbes-adjectifs parce que l'idée qu'il exprime y sera liée à telle autre qu'aura rendue la forme adjectivale du participe présent; ainsi les hommes, «dans la vue d'abrèger, ... ont dit, par exemple, 'vivre, aimer, étudier', pour 'être vivant, être aimant, être étudiant'»^b. D'un autre côté, processus inverse, il pourra aussi se concrétiser comme élément distinct, soit qu'il serve d'auxiliaire et s'intègre alors à des combinaisons verbales plutôt aptes à exprimer l'état (cf. *supra*, p. 271), soit que, parvenu au degré suprême du dépouillement, il se laisse considérer indépendamment de tout adjectif, «comme 'un mot qui signifie affirmation avec distinction de personnes, de nombres, de temps et de modes'»^c.

Sans doute cette dernière définition ne se sera-t-elle imposée que très progressivement: car les esprits humains auront mis longtemps avant de découvrir et d'utiliser les pleins pouvoirs de liaison des idées que recèle le verbe être, avant de rapporter à eux-mêmes et d'exploiter toutes les opérations que sa conjugaison à la première personne aura pu entraîner. Mais même si tous n'en tireront pas profit à égalité, la proposition 'je suis' ne demeurera pas inutilisée pour autant, en ce sens qu'elle aura toujours «la même signification, soit qu'on en fasse l'analyse ou qu'on ne la fasse pas»^d; à plus forte raison, les

^a *Essai*, II 1 9/95, p. 85.

^b *Grammaire*, I 13, p. 456.

^c *Essai*, II 1 9/98, p. 86.

^d *Grammaire*, I 8, p. 447.

autres formes qui en dérivent auront beau empêcher toute perception immédiate de son contenu quintessentiel, elles n'en impliqueront pas moins la possibilité même de leur propre dotation en sens¹¹⁴. Et cela surtout parce que, comme premiers verbes, elles ont d'abord consisté en l'affirmation de qualités propres à la substance pensante, et que, plus longuement que pour les noms et adjectifs, leur compréhension aura dès lors nécessité l'apport complémentaire du langage d'action.

Si le verbe être n'a que tardivement libéré tout son potentiel de mot apte à fonder la coexistence des idées dans l'esprit, la raison en serait donc que, dans son origine première, il devrait tout au mouvement de désignation d'entités qualitatives, des actions et passions de l'âme pour commencer. Sa genèse formelle en témoignerait aussi, puisqu'il ne se sera initialement développé que par contraction avec des adjectifs, et d'abord avec des participes présents et passés; de fait, il n'apparaîtra toujours qu'en rapport avec des formes verbales aussi bien simples (Pierre aime = Pierre est aimant) que composées (Pierre est aimé), sa fonction spécifique consistant dans les deux cas à «exprimer la coexistence de l'attribut avec le sujet»^a. Et il ne se laissera appréhender sous son caractère essentiel de copule que quand l'analyse aura su l'abstraire des compositions adjectivales où il entrait, c'est-à-dire ne plus voir en lui «le signe d'aucune qualité»^b.

Au fil de leur transformation l'une dans (par) l'autre, les figures des premiers mots auront donc non seulement exprimé les modifications successives que l'esprit va connaître à force d'observations du monde; mais elles représenteront encore autant de reflets dans lesquels il puisse se réfléchir à son tour, se reconnaître, s'analyser, se

^a *Grammaire*, II 10, p. 475.

^b *Essai*, II 1 9/98, p. 86.

¹¹⁴ Les formes verbales élémentaires représentent en effet autant d'entités propositionnelles qui, comme telles, en tant qu'«expressions nucléaires du jugement d'affirmation» (André Joly, 1982, p. 253), marquent le premier résultat de l'analyse des idées en même temps qu'elles en demandent aussi le développement ultérieur. Conception analytique par laquelle Condillac dépasserait la doctrine de Port-Royal sur l'identité de la proposition et du jugement affirmatif, ainsi que le notent par exemple Sapir (p. 115), Aurox (1982 a, p. 189) ou Pariente (1982, pp. 259-261), lequel signale par exemple que, selon la *Grammaire* (I 4, pp. 437-438 ou I 13, p. 456), l'affirmation ne saurait se concevoir comme la modalité unique de quelque activité spirituelle indépendante de sa réalisation linguistique (pp. 263-264).

composer à neuf par décomposition de ses anciens traits. Processus réflexif qui précisément n'aurait pu s'enclencher si, tel un aimant, le verbe n'était venu agréger en propositions les trois différentes sortes de noms dont les hommes ont initialement usé, substantifs, adjectifs et prépositions: «Il ne faut que des substantifs pour nommer tous les objets dont nous pouvons parler: il ne faut que des adjectifs pour en exprimer toutes les qualités: il ne faut que des prépositions pour en indiquer les rapports: enfin il ne faut que le seul verbe 'être' pour prononcer tous nos jugements.»^a Encore une fois, les premières formes verbales prononcées n'auront pas d'emblée investi l'âme de toute sa faculté analytique: leur effet sera toutefois qu'elle se réveillera suffisamment à elle-même pour pouvoir se saisir ensuite dans les combinaisons qu'elles auront occasionnées. D'abord perçu diffusément, son potentiel d'affirmation ne deviendra tout à fait opérationnel que quand, concrétisé en actes linguistiques, il lui aura du coup développé les moyens de mieux l'observer et l'appliquer. Bref, elle ne pourra s'affirmer que dans l'analyse de sa propre figure préalablement redoublée en jugement d'affirmation¹⁵.

D'où l'idée que les hommes ont formulé des énoncés bien avant que d'en maîtriser la loi de constitution, qu'ils se sont longtemps servis de la parole sans nul respect de quelque art de parler¹⁶. D'où aussi l'ordre même qui préside au déroulement de la *Grammaire*, puisque Condillac n'y traite des catégories particulières de mots

^a *Grammaire*, I 13, p. 456. Cf. aussi I 8, p. 445.

¹⁵ Au fait que le verbe (ou la proposition) se soit ainsi développé dans le sillage de la conscience de soi (sentie, puis affirmée), il faudrait peut-être rattacher la prééminence que, dans ses travaux grammaticaux, Condillac reconnaît au sujet: elle le conduit notamment à ne distinguer en français que des verbes d'action et d'état — distinction que relève Auroux (1982 a, p. 190). Et aussi, comme le montre Branca (1982 b, pp. 294-295), elle oriente toute sa théorie de la subordination (des mots dans la proposition autant que des phrases dans la période). A propos des incidences de cette idée sur la théorie condillacienne de l'ordre des mots, cf. encore *supra*, I, p. 81.

¹⁶ De là aussi la conception selon laquelle les premiers mots utilisés par l'homme avaient valeur de phrases entières, leur spécification fonctionnelle n'étant apparue qu'à proportion des progrès de l'analyse. Smith et Monboddo défendront la même opinion (cf. *infra*, IV, n. 100 et 104), qui, contrairement à ce qu'en dit Stankiewicz (p. 166), rapprocherait également Condillac de Destutt de Tracy: selon ce dernier, l'origine du langage se rattache à des formes interjectives où la puissance d'affirmation se pose au même titre virtuel que dans les noms substantifs et infinitifs dont partent l'*Essai* ou la *Grammaire* (*Eléments d'idéologie*. II. *Grammaire* — 1803 —, III 1, pp. 69-70 notamment).

qu'après avoir décrit les aspects généraux du discours^a. D'où enfin le principe selon lequel toute langue ne se perfectionnera qu'en suivant l'évolution par laquelle les propres réalisations de l'esprit vont progressivement le remplir du pouvoir de les abstraire, et de se découvrir lui-même comme la seule cause des constitutions et liaisons d'idées.

De progrès dans la connaissance de soi, des autres et des objets du monde, l'homme n'en accomplira donc qu'après avoir suffisamment pensé et parlé pour que ses idées et ses signes aient pu lui devenir les instruments de leur propre analyse; il disposera dès lors de la langue la plus parfaite qui soit, celle dont le déploiement montrera en spectre la formation de la parole et de la pensée l'une par l'autre. Langue éminemment abstraite, puisqu'elle résultera de la décomposition des mots et des choses à partir de leur origine sensible; langue pleinement concrète, en ce sens qu'elle éclairera leur processus naturel de composition, et le fera notamment apparaître dans son moment le plus crucial, celui du passage de la perception à l'abstraction¹¹⁷.

c) La langue de l'abstraction

En même temps que la faculté d'analyser et d'abstraire dont il aura augmenté l'exercice au rythme même de son évolution, l'esprit humain se sera donc progressivement acquis celle de comprendre comment il a pu former des analyses et des abstractions; liaisons des idées en chaînes de gestes, de mots puis de propositions, ses premières manifestations analytiques se seront certes déjà révélées conformes à la logique profonde de son fonctionnement, parce que toujours conditionnées par les impulsions immédiates de la Nature. Mais elles ne lui auront pas encore développé l'aptitude à l'introspection qui lui permettrait de les déterminer et de les transformer en instruments de ses progrès ultérieurs. Véritablement, il ne progressera que quand la puissance d'abstraction qu'il sera devenu l'aura

^a De fait, la Première partie de la *Grammaire* s'intitule: «De l'analyse du discours» (p. 428), et la Seconde, «Des éléments du discours» (p. 461).

¹¹⁷ En guise d'illustration, l'idée de Derrida que la nouvelle métaphysique (ou science seconde) à laquelle aspire Condillac «doit même reproduire 'dans' la langue le rapport qu'elle a, comme langue, à ce qui précède tout langage» (1973, p. 19).

rendu transparent à sa genèse concrète, perméable à ses propres analyses¹¹⁸; quand par exemple le verbe être se sera dégagé des noms et des adjectifs au point de pouvoir affirmer la coexistence de toutes les idées qu'ils exprimaient sur le monde et son écho dans l'âme.

Le principal défaut intellectuel des hommes proviendrait d'ailleurs de ce que, dans la force qu'elle-même leur a impulsée, la dynamique de la Nature n'aurait pas toujours trouvé de quoi se prolonger; Condillac ira même jusqu'à supposer qu'ils «ne sont capables de bien faire que ce qu'ils font à leur insu»^a. De fait, ils tendraient tous à laisser retomber le mouvement analytique naturel qui leur a permis des généralisations, c'est-à-dire à considérer les abstractions comme autant d'idées non plus susceptibles d'analyses, mais aussi immédiatement représentatives de la réalité des choses que peuvent l'être de simples perceptions. Illusion «réaliste» qui s'expliquerait du fait que l'imagination ne saurait s'exercer sans indissolublement lier inconvénients et avantages: à ériger en entités réelles les modifications de lui-même qu'il aura pu distinguer sous forme d'idées, l'esprit risquera fort de se masquer les principes de sa propre constitution, ceux-là qu'il devrait employer à son essor ultérieur¹¹⁹. Mais comme, d'un autre côté, il «ne peut pas réfléchir sur rien»^b, sa tendance sera alors de continuer à investir ses notions abstraites de la même valeur d'objets existants qu'elles possédaient dans leur origine d'affects sensibles immédiatement présents à l'âme: «Accoutumé, toutes les fois qu'il les considère comme étant à lui, à les apercevoir avec la réalité de son être, dont pour lors elles ne sont pas distinctes,

^a *La Logique*, II 5, p. 403.

^b *Essai*, I 5/6, p. 50.

¹¹⁸ Ainsi que le relève Andresen, l'analyse développée en langage va permettre tout à la fois de multiplier les combinaisons d'idées et d'exprimer «the ongoing ontological process of the mind constantly interacting with the physical world» (1979, p. 69). Et pour Swiggers, le processus analytique condillacien est ainsi fait que, par l'usage des signes, «nous parvenons à comprendre nos sensations et à réorganiser le système de la nature» (1982, p. 228; cf. aussi *supra*, n. 60).

¹¹⁹ Cf. *supra*, n. 32, et encore p. 254. De cette ambivalence de l'imagination découlera donc celle des notions abstraites — que de ce point de vue de Man rapproche des tropes (pp. 22-23). Avec à la clé le risque permanent de la frivolité (pour s'exprimer comme Derrida) ou encore ce que Tort appelle le péril de la fétichisation, qui menacerait de l'intérieur la transparence naturelle des échanges tant linguistiques qu'économiques (1982, pp. 450-451). Fréquent au XVIII^e siècle, ce thème de l'«abus des mots» revêtirait chez Condillac une dimension spécifiquement génétique, note pour sa part Ricken (1978 b, p. 159).

il leur conserve, autant qu'il peut, cette même réalité, dans le temps même qu'il les en distingue.»^a

Quand l'imagination se sera transformée en pouvoir réflexif apte à la contrôler elle-même, les idées ne cesseront pas pour autant de conserver quelque existence, tant il est vrai que «ce qui n'existerait, ni dans la nature, ni dans notre manière de concevoir, ne saurait être l'objet de notre esprit»^b. Mais une fois soumises à réflexion, elles ne pourront plus référer à d'autre réalité qu'à celle dont témoigne leur genèse, et ne deviendront pleinement existantes que dans la mesure où l'analyse les aura fait apparaître comme dérivées de leurs manifestations originelles, de ces sensations d'emblée chargées de réel, «puisqu'elles ne sont proprement que notre être différemment modifié»^c. Voilà pourquoi Condillac peut soutenir d'une part que les jugements de perception et d'affirmation recouvrent la même opération intellectuelle (les seconds ne font que développer les premiers), et d'autre part que l'homme verra les choses exister à l'intérieur ou hors de lui selon que leur rapport aura été perçu ou qu'il se laissera affirmer sous forme d'idées reliées par le verbe être¹²⁰; car tant que l'esprit ne se sera pas développé en instrument d'observation de ses fondements, les objets qui l'occupent resteront pour ainsi dire collés à lui, et leur consistance existentielle se confondra avec celle que lui confère le sentiment de sa propre présence.

Si le langage ouvre la possibilité de jugements de réalité^d, c'est donc précisément parce qu'il va permettre à la pensée d'analyser ses

^a *Essai*, I 5/6, p. 50.

^b *Grammaire*, I 12, p. 454.

^c *Essai*, I 5/6, p. 50.

^d «Ainsi, quand nous avons fait cette proposition, 'cet arbre est grand', nous n'avons pas seulement voulu dire, que nous apercevons l'idée d'arbre' avec l'idée de 'grandeur'; nous avons encore voulu affirmer que la qualité de 'grandeur' existe en effet avec les autres qualités qui constituent l'arbre» (*Grammaire*, I 13, p. 456).

¹²⁰ A ce propos, cf. *supra*, n. 111. Pariente souligne ici que, du rapport de prédication institué par le verbe être, rien de plus ou de moins ne saurait se déduire que l'existence des idées dans l'esprit (1982, p. 272; cf. encore *supra*, n. 113); laquelle attesterait d'ailleurs que le «nominalisme» condillacien consiste surtout à refuser toute réalité substantielle aux universaux (p. 273), et non pas à purement et simplement les identifier à des noms, comme l'ont par exemple soutenu Gilson (p. 21) et surtout Largeault (pp. 213-214). De la doctrine nominaliste orthodoxe, Condillac ne retiendra que la thèse selon laquelle la nature se compose uniquement d'individus, font remarquer Auroux (1981 a, p. VIII) et Takesada (1982 b, pp. 166-167). Cf. aussi *infra*, n. 122 et 135.

modifications internes, de délier la référence à l'être qu'elles tiennent des circonstances mêmes de leur formation, de les distinguer suffisamment d'elle-même pour qu'elles lui semblent des objets extérieurs abstraits de toute subjectivité, reliables indépendamment de toute perception. Exactement de la même façon qu'au seuil de la réflexivité, la conscience aura acquis la certitude de l'extériorité à proportion que le sens du toucher lui aura permis de se sentir elle-même distincte de certains de ses ébranlements élémentaires¹²¹.

Ainsi donc, les idées ne s'extérioriseront que dans la mesure où le langage permettra de les déterminer distinctement; mais lui-même le pourra seulement à condition qu'il se laisse clairement lire comme le résultat de leur propre genèse, et que les mots puissent alors fonctionner autrement que comme les signes de quelque réalité qu'ils suffiraient à circonscrire. Quand Condillac déclare qu'ils se confondent avec les notions abstraites tant ils leur sont indispensables^a, il n'entend aucunement en conclure à la verbalité fondamentale de toute pensée: nul ne pourrait correctement parler de l'homme si, derrière l'idée générale que ce terme générique renferme, le processus analytique ne faisait surgir les perceptions simples dont elle a procédé, seule façon de lui permettre d'entrer ensuite dans quelque jugement sur le réel^b. Et l'analyse fonctionnera ici d'autant plus facilement qu'elle aura elle-même présidé à la composition de la langue à décomposer¹²².

^a Déjà dans le chapitre de l'*Essai* consacré aux abstractions, Condillac soulignait l'absolue nécessité des mots: «Les hommes étant obligés de parler des choses selon qu'elles diffèrent ou qu'elles conviennent, il a fallu qu'ils pussent les rapporter à des classes distinguées par des signes» (I 5/2, p. 49).

^b L'idée générale (dite partielle dans ce contexte) n'a de réalité dans l'esprit (et ne peut concourir à quelque rapport de prédication) «que parce que nous la considérons comme séparée de chaque idée individuelle» (*La Logique*, II 5, p. 401).

¹²¹ Sur le rôle que le système condillacien assigne ainsi au toucher, cf. *supra*, n. 31, 38 et 39.

¹²² De l'analyse à laquelle Auroux soumet ce passage de la *Logique*, et après lui Takesada (1982 b, pp. 163-165), il ressort qu'à l'instar de Leibniz, Condillac ne ramène pas l'universel à une simple collection d'idées individuelles, mais le voit distribué dans l'idée totale de chacun des individus de la classe qu'il dénote, ce qui donc le ferait exister indépendamment de sa dénomination (1973, p. 55, n. 52; 1979, pp. 107-108; 1981 b, p. 35. Cf. aussi *supra*, n. 94 et 108); et si les mots sont nécessaires aux notions abstraites, cela signifie non pas qu'ils coïncident avec elles, mais que, sans eux, elles resteraient tout aussi insaisissables que des idées simples à susciter en l'absence d'objets et de sensations correspondantes (1979, pp. 106-107 et 109; et 1981 a, p. VIII).

Il se confirmerait ainsi que la langue et la pensée s'analyseront véritablement l'une par l'autre, au double sens que Condillac confère à l'opération; celle-là permettra à celle-ci de se composer par décomposition de son contenu intrinsèque, d'abstraire d'elle-même ses propres modifications sous forme d'entités idéelles déterminables; celle-ci ne se fera pleinement décomposer par celle-là qu'après l'avoir constituée par composition d'idées, et s'être transformée en dénominations qui laissent clairement distinguer qu'elles dérivent de perceptions sensibles. De sorte que les signes artificiels revêtiront finalement double fonction: ils seront «nécessaires pour démêler les opérations de notre âme» et «pour nous faire des idées distinctes des objets qui sont hors de nous»^a, mais l'esprit leur devra aussi la possibilité d'embrasser tout à la fois plusieurs de ses objets, qui de fait ne pourront souvent se (re)présenter à lui que rassemblés dans quelque unique désignation^b. Pour véritablement fonctionner comme analyse de la pensée, les langues demanderont donc que cette dernière s'exerce à les analyser, à distinguer en elles les différentes idées sous lesquelles elle les a rangées; elles deviendront des «méthodes analytiques» dès lors qu'elles se révéleront «formées à mesure que nous les analysons»^c.

Bref, le langage ne pourra décomposer les idées que dans la mesure où il paraîtra aussi décomposable en elles, où l'analyse que son fonctionnement suppose les lui fera découvrir comme ses propres éléments constitutifs¹²³. Sa marche sera d'emblée analytique même quand il ne consistera encore qu'en mots directement liés à des perceptions, puisque ceux-là signifieront immédiatement celles-ci sans autre forme de décomposition (cf. *supra*, pp. 229-230). En revanche, les termes qui réunissent plusieurs idées simples pourront

^a *Grammaire*, I 5, p. 438.

^b L'esprit doit souvent considérer plusieurs idées ensemble: «C'est ce qu'il fait avec le secours des signes qui, en les réunissant, les lui font envisager comme si elles n'étaient qu'une seule idée» (*Essai*, I 4 1/6, p. 42).

^c *La Logique*, II 4, p. 400.

¹²³ Cette interaction transparaît dans les rapports entre le verbal et le mental tels que les décrivent Auroux et Rieu (cf. *supra*, respectivement n. 89 et 69): ce dernier montre ainsi que, chez Condillac, l'homme accède à la science des origines dès le moment où le langage se révèle à lui comme une méthode «permettant de découvrir ce qui est irréductible à la langue et à la perception: l'ordre des idées» (p. 41).

souvent empêcher la pensée de procéder analytiquement, en ce sens qu'ils se seront présentés à elle en des idées complexes assez fermées sur elles-mêmes pour que la loi de leur composition risque de s'en trouver obscurcie: les hommes en viendront alors à s'entretenir de telle substance naturelle sans plus pouvoir se rappeler toutes les propriétés sensibles que, par suite d'observations, ils auront regroupées sous son nom, ou à discourir de notions morales (archétypiques) qui auraient laissé s'échapper toutes les qualités particulières enfermées dans leur dénomination initiale. Etant donné que l'esprit «ne fixe ses idées que par des signes», ses raisonnements menaceront donc «de ne rouler souvent que sur des mots»^a.

Pour donner à penser, le langage devra proprement libérer la capacité de s'analyser lui-même qu'il tient de sa propre constitution¹²⁴; car instruments de la méthode analytique, les mots ne le seront que quand l'esprit aura commencé à développer toutes les données perceptives qu'ils ont littéralement contractées en eux. Ce qui signifiera aussi qu'ils travailleront à étendre leur propre champ de signification, en ce sens qu'après l'analyse, leur teneur en idées sera évidemment plus forte qu'avant; mais comme véritable changement, ils ne connaîtront que la décomposition des abstractions qu'ils constituent, laquelle équivaudra moins à l'apport de termes nouveaux qu'à la concrétisation de déterminations virtuelles¹²⁵.

De fait, la constitution du langage en moyen d'analyse n'aura suivi d'autre mouvement que celui-là même par lequel l'esprit se sera mis à analyser ses propres abstractions nouées en signes; et les nou-

^a *Essai*, I 4 2/26, p. 48.

¹²⁴ Processus qu'illustrerait Swiggers quand il dit que, selon Condillac, «on analyse parce qu'on a déjà analysé» (1982, p. 230); et pour Derrida, le langage exemplifierait et en même temps déterminerait la démarche suivante: «Apprendre revient toujours, par suppléance remarquante, à reconnaître ce qu'on savait déjà, 'pratiquement'» (1973, p. 69).

¹²⁵ Andresen constate que l'évolution linguistique «se réduit ainsi à un long processus de différenciation qui se répète à l'intérieur du langage», cela à mesure que se diversifient les opérations de l'esprit (1982, p. 284); et, dans le sens de Largeault (p. 224) et surtout d'Auroux (1981 a, pp. XII-XIII, ou 1985 b), il faut aussi relever que Condillac tend moins à créer quelque pasigraphie qu'à proposer des réformes adaptées à la pratique du langage ordinaire. Nulle trace chez lui de ce projet de reconstruction de la langue que lui prêtent Badareu (p. 359), Juliard (p. 57) ou Knowlson (1975, p. 170). Cf. aussi *supra*, I, n. 96, II, n. 33, ou *infra*, n. 140, IV, n. 5 et 112.

velles spécifications verbales qui en résulteront n'échapperont pas plus à la sphère sémantique des premiers mots que la division des notions abstraites ne pourra elle-même se soustraire à l'opération originelle de multiplication du concret. Car quand elle entreprendra d'abstraire et de généraliser^a, la pensée n'ira pas pour autant s'éloigner de son origine sensible, et par exemple s'identifier à des dénominations nouvelles qui correspondraient à autant de qualités particulières arbitrairement additionnées. Condillac qualifiera plutôt les idées générales de partielles, en ce sens qu'elles «font partie de l'idée totale de chacun des individus auxquels elles conviennent»^b, et le processus d'abstraction dont elles procèdent se révélera simultanément inductif et déductif, constitué de comparaisons immédiatement convertibles en soustractions¹²⁶: en commençant à comparer, c'est-à-dire en promenant son attention de l'une à l'autre de ses idées particulières, «ou en la fixant en même temps sur plusieurs»^c, l'homme tendra à les réunir sous quelque notion propre à exprimer leurs ressemblances, mais par là même à les rendre finalement «séparées de leur tout»^d.

Ainsi donc, le degré de généralité des notions abstraites se révélerait directement proportionnel à celui de leur limitation, laquelle ne ferait que traduire l'incapacité foncière de l'homme à détailler d'un seul coup toutes les représentations qui peuvent s'offrir à lui: «Ce qui rend les idées générales si nécessaires, c'est la limitation de notre esprit. Dieu n'en a nullement besoin; ...»^e. D'ailleurs, là s'expliquerait pourquoi Condillac n'a souvent pu saisir les idées simples qu'une

^a Condillac rapproche en effet les deux opérations: dans la *Langue des calculs* par exemple, il dit que «les idées générales des nombres sont des idées abstraites» (I 4, p. 429).

^b *La Logique*, II 5, p. 401. Cf. aussi *supra*, n. 108.

^c *Essai*, I 2 6/58, p. 24.

^d *De l'art de penser*, I 8, p. 738. Dans le *Traité des sensations*, Condillac déclare également qu'«abstraire, c'est séparer une idée de plusieurs autres, qui entrent avec elle dans la composition d'un tout» (II 8/17, p. 264).

^e *Essai*, I 5/4, p. 49.

¹²⁶ Sur la logique sous-jacente à ces relations, «une théorie des idées et des opérations que l'esprit effectue sur les idées», selon Auroux (1981 a, p. V), cf. surtout *supra*, n. 94, 108 et 122. Dans *De l'art de penser*, les idées générales ou abstraites (celles de 'couleur', de 'son' ou d'odeur') sont dites non seulement partielles, mais encore «sommaires», en ce sens que «chacune désigne un certain nombre de sensations qui viennent à l'âme par le même organe» (I 8, p. 739).

fois celles-ci déjà engagées dans leur propre subdivision, seul mode possible de leur appréhension par l'esprit¹²⁷. Là se justifierait surtout que le seul usage positif des abstractions doive nécessairement consister en la détermination de leur genèse: le concept abstrait de matière ne conduirait par exemple à aucun savoir s'il n'occasionnait sa propre décomposition en certaines idées simples dont l'histoire même de sa formation pourra le montrer composé, celles d'étendue indéterminée, de mobilité, de divisibilité et d'impénétrabilité. Exemple tiré de l'*Essai*: «Si nous cessons de penser à la substance des corps comme étant actuellement colorée et figurée, et que nous ne la considérons que comme quelque chose de mobile, de divisible, d'impénétrable et d'une étendue indéterminée, nous aurons l'idée de la matière: ...»^a.

Mais Condillac n'en dénoncera pas moins la propension des philosophes à croire que «les classes sont dans la nature» et qu'«à force de subdiviser, on en connaîtra mieux les choses»^b. Ce qui signifierait clairement que, pour développer ses notions générales, l'homme aura à les recomposer dans leur plénitude initiale d'idées singulières, à élargir sa conception de la matière jusqu'à l'expérience perceptive originaire où elle se perde, pour reprendre l'exemple avancé plus haut: «Une idée abstraite veut donc être expliquée par une idée moins abstraite, et ainsi successivement, jusqu'à ce qu'on arrive à une idée particulière et sensible.»^c

En tant qu'il obéit ainsi à la double exigence de l'analyse, le processus d'abstraction relèverait bien de la progression en spirale déjà identifiée précédemment derrière l'ensemble de la démarche condillacienne (cf. *supra*, I, p. 96). Il procéderait en cercle dans la mesure où toute notion abstraite demandera toujours à être ramenée au concret qui la renferme, et où l'image du point fixe ne saurait littéralement convenir qu'à Dieu, dont la connaissance infinie «comprend tous les individus», et pour qui il n'est donc pas plus difficile «de

^a II 2 2/24, p. 109.

^b *Grammaire*, II 1, p. 462.

^c *Traité des systèmes*, II, p. 124. La phrase figure également dans la *Dissertation sur les monades* (I 1, p. 117).

¹²⁷ A ce propos, cf. *supra*, I.1 a, et notamment n. 4, 9, et 11. Hasnaoui considère même que, dans la théorie condillacienne de la connaissance, idées sensibles et abstraites s'engendreront les unes par les autres (pp. 102-103). Cf. aussi *infra*, n. 132.

penser à tous en même temps que de penser à un seul»^a; et la circularité du mouvement s'avérerait non pas close, mais ouverte, puisque les idées de généralité différente ne sauraient procéder au même titre les unes des autres: ainsi, le passage de la notion de matière à celle d'espace pur ne pourra s'expliquer de la même façon que la transformation inverse, en ce sens que la première opération consistera à dégager le général que le particulier renferme dans sa compréhension, tandis que la seconde imposera plutôt de déterminer tous les particuliers dont le général s'est départi à mesure qu'il augmentait en extension, de remonter en l'occurrence de l'idée d'étendue indéterminée jusqu'à celles de mobilité, divisibilité et impénétrabilité, la première constitutive du concept d'espace pur, les autres propres à celui de matière (cf. *supra*). D'une certaine façon, l'esprit serait donc condamné à n'appréhender l'individualité des choses qu'après coup, à travers leur enfermement dans des abstractions qu'elles-mêmes ont d'abord renfermées à titre virtuel¹²⁸.

La fonction que Condillac assigne au principe d'identité attestera encore qu'aucun raisonnement ne pourra strictement se décomposer (composer) selon les modalités mêmes de sa composition (décomposition) et que nulle idée particulière ne se laissera déterminer autrement que dans l'extension en idées générales que la restriction de sa compréhension initiale aura naturellement occasionnée¹²⁹: si l'expérience sensible devait par exemple libérer d'un coup les perceptions représentatives et les opérations de l'âme qu'elle recèle en puissance, plus rien ne s'affirmerait d'elle sinon sous forme de tautologies, de propositions où sujets et prédicats s'identifieraient strictement. En fait, la prédication ne générera de savoir qu'appliquée à telle idée qui

^a *Essai*, I 5/4, p. 49.

¹²⁸ Là se vérifierait encore la validité de la théorie de l'abstraction telle qu'Auroux la décrit, en ce qu'elle permet de soutenir «que les particuliers sont compris dans l'extension des universaux, et ceux-ci dans la compréhension des particuliers» (1979, p. 86. Sur ce point, cf. encore *supra*, n. 94 et 108).

¹²⁹ A cette conception se rattacherait la transformation que Condillac fait subir à l'opposition marquée par les grammairiens port-royalistes entre rapports d'explication et de détermination (phénomène relevé à propos de Dumarsais: cf. *supra*, II, p. 173); dès lors que, selon les termes d'Auroux, toute expression lui semble développer «les éléments contenus dans une pensée originelle» (1982 a, p. 195), cela l'empêche d'affirmer que puisse s'ajouter à elle quoi que ce soit de nouveau qui la déterminerait au sens où Port-Royal comprend le mot, c'est-à-dire qui la ferait augmenter en compréhension.

se sera révélée plus générale que celle exprimée par le thème, comme quand la capacité d'attention pourra par exemple se faire l'attribut de la sensation: «Nous n'avons... expliqué la génération des facultés de l'âme que parce que nous avons vu qu'elles sont toutes identiques avec la faculté de sentir; ...»^a. Là résiderait le seul cas de jugement dont les termes mériteraient véritablement d'entrer en relation d'identité¹³⁰.

Si Condillac a par ailleurs privilégié les mathématiques, ce serait parce qu'en quelque sorte, elles offrent des idées dont l'extension puisse aussi épuiser la compréhension. Dans les sciences de la nature, les mots vont certes libérer facilement les qualités spécifiques que renferment les notions abstraites de substances, mais ces dernières ne connaîtront pratiquement aucune définition exhaustive, puisque les progrès de l'expérience pourront toujours en augmenter les composants: «Elles sont nécessairement incomplètes, parce que nous les rapportons à des modèles, où nous pouvons tous les jours découvrir de nouvelles propriétés.»^b Et elles auront beau susciter des jugements qui reviennent à proclamer le même du même, à montrer notamment que l'idée complexe d'or se distribue en autant d'attributs sensibles particuliers que sa décomposition va lui déceler d'éléments constitutifs^c; elles n'en retireront pas la possibilité de s'énoncer d'emblée en des suites de propositions identiques entre elles, dans

^a *La Logique*, II 7, p. 409. Déjà dans *De l'art de penser*, Condillac soulignait le rapport d'identité entre sensation d'une part, connaissances et facultés d'autre part (I 10, p. 749).

^b *Essai*, I 3/15, p. 40.

^c «En effet, cette proposition, 'l'or est jaune, pesant, fusible, etc.', n'est vraie, que parce que je me suis formé de l'or une idée complexe qui renferme toutes ces qualités. Si, par conséquent, nous substituons l'idée complexe au nom de la chose, nous aurons cette proposition: 'ce qui est jaune, pesant, fusible, est jaune, pesant, fusible'» (*De l'art de penser*, I 10, p. 748).

¹³⁰ Sur la nécessité de placer en perspective génétique l'identité telle que la conçoit Condillac, cf. *supra*, n. 53 et 54. A la suite de Takesada (1982 b, p. 235), chacun admettra certes qu'elle ne peut s'affirmer que par des rapports de prédication; mais cela impliquera encore que, contrairement à ce que laisse entendre le même auteur et à ce que suggérerait aussi Klaus (p. 109), le système condillacien ne saurait s'évaluer ici d'après la distinction kantienne entre jugements synthétiques et jugements analytiques. De fait, il stipule qu'en toutes sciences (et pas seulement en mathématiques), le sujet enferme en quelque manière le prédicat, et doit finalement se révéler identique à lui (cf. aussi *infra*, p. 289, et Auroux, 1985 a, pp. 81-83). Sur Condillac et Kant, cf. encore *supra*, n. 111, ou *infra*, IV, n. 30 et 142.

la mesure où seule l'évidence de fait (soit l'expérience) attestera par exemple que le même terme d'or puisse correspondre à la perception de tel corps successivement appréhendé comme pesant, ductile, puis malléable: «Quoique la pesanteur, la ductilité, la malléabilité ne soient vraisemblablement qu'une même chose qui se transforme différemment, je ne le vois pas.»^a

Puisque toute proposition vraie ne consistera qu'à développer «une idée complexe en tout ou en partie», c'est-à-dire à énoncer «ce qu'on suppose déjà renfermé dans cette idée»^b, Condillac tendra donc à avantager les sciences dont les concepts lui apparaîtront contenir en eux-mêmes le principe de leur propre (dé)multiplication: en géométrie, mais surtout en arithmétique, la vérité des raisonnements tiendra à leur évidence de raison, à l'identité qu'ils manifesteront¹³¹. Ainsi, la conception que l'homme se fait du triangle ne se trouvera nullement augmentée des différentes propriétés qu'elle lui fera découvrir en elle, pas plus que l'idée du résultat de telle addition ne différera de celle des deux chiffres additionnés: d'après la *Langue des calculs* effectivement, «lorsque nous disons 'deux plus deux sont égaux à quatre', nous voyons une même idée dans deux expressions», la proposition énoncée étant dès lors identique^c. L'objectif implicite sera donc ici que, devenus tout à la fois contenus et contenant les uns des autres, sujets et prédicats en arrivent à indifféremment s'échanger leurs fonctions respectives, que compositions et décompositions parviennent à se recouper entièrement, que les notions abstraites et leurs dénominations puissent paraître analogues aux idées et signes simples dont elles procèdent et se constituent, assez analogues pour qu'elles finissent par se redoubler en eux, par

^a *La Logique*, II 9, p. 411.

^b *De l'art de penser*, I 10, p. 748.

^c I 5, p. 432. Considérations semblables dans *De l'art de penser* (I 10, p. 748).

¹³¹ En établissant que toute propriété arithmétique (ou idée), certes une dans le fond, se développe néanmoins en autant de propositions identiques que de «points de vue» sous lesquels «elle peut être considérée» (*La Langue des calculs*, I 12, p. 454), Condillac adhérerait à une théorie référentielle de l'identité, estime Auroux (1981 a, pp. XVI-XVII et 1981 b, p. 13); ce dernier montre toutefois qu'elle demanderait à être rattachée au génétisme général du système (cf. *supra*, n. 53). À partir de l'analyse condillacienne des progressions géométriques, il souligne par ailleurs que «l'identité n'est pas définie une fois pour toutes sur un système d'objets constituant les références possibles des expressions» (1981 a, pp. 529-530, n. 15. Cf. aussi *supra*, I, n. 42).

s'effacer derrière le processus de constitution qu'elles leur auront emprunté¹².

Déterminer la vérité de ses propositions, les découvrir identiques entre elles, voilà qui exigera du géomètre qu'il les observe « dans l'ordre où elles naissent les unes des autres »^a; il pourra ainsi affirmer que la notion abstraite de point renferme celles de ligne, de surface et de solide, mais pas avant d'avoir déterminé que ces dernières se sont offertes avant elle à sa pensée^b. Le mathématicien travaillera lui aussi sur des abstractions qui appelleront leur propre décomposition, à cette différence près qu'elles ne dégageront d'autres concepts constitutifs qu'elles-mêmes, d'autre genèse que la loi même de leur combinaison¹³. De fait, l'idée abstraite de nombre référera à l'opération de classification la plus élémentaire possible, celle qui consistera à appréhender les choses du monde d'après leur généralité maximale, en fonction de l'unité même qu'elles représentent: originellement, le chiffre deux correspondra par exemple au mot « que je me souviens d'avoir choisi pour exprimer un doigt plus un doigt, un caillou plus un caillou, un arbre plus un arbre, et en général un

^a *De l'art de penser*, I 10, p. 748.

^b S'ils s'étaient conformés « à la génération des choses ou à celle des idées », les géomètres seraient passés de l'idée du solide à celle de surface, de celle de surface à celle de ligne, enfin de celle de ligne à celle de point (*Essai*, I 3/12, p. 39); or, ils ont généralement suivi l'ordre inverse (I 3/11, p. 39).

¹² D'où cette interchangeabilité entre le sensible et l'abstrait relevée par Hasnaoui (cf. *supra*, n. 127); d'où encore cette coexistence entre le calcul et le besoin dont Parret ou Derrida soulignent qu'elle oriente tout l'idéal linguistique condillacien (cf. respectivement *supra*, n. 104, et 1973, p. 19). D'où peut-être enfin cette volonté qu'a finalement eue Condillac d'attribuer aux signes (régis par l'analogie) une fonction d'ébranlement de l'esprit, identique à celle dont il a pu investir les idées simples: comme le remarque Auroux à propos du statut que la *Langue des calculs* reconnaît aux variables algébriques (1981 b, p. 14), « la sensation du langage, quand le langage est bien fait, garantit la valeur de nos pensées » (cf. aussi 1982 a, p. 182). Sur ce dernier thème, cf. encore *supra*, n. 122, Introduction, n. 62, et *infra*, n. 135.

¹³ A ce propos, cf. encore *supra*, n. 88 et 106, et aussi II, n. 7. De ce que Condillac conçoit ainsi le nombre à partir de sa conception de l'analyse et ne le voit dès lors s'engendrer qu'à partir de la positivité même de la sensation primitive et des idées qui s'en laissent dégager (cf. *supra*, n. 44), il résultera notamment que les mathématiques lui apparaîtront reposer sur les entiers naturels, et aussi exclure la notion d'infini. Observation développée par Auroux, qui parle dans ce cas d'arithmétisme (1981 a, pp. XX-XXI, et p. 532, n. 24; 1981 b, p. 17). Cf. aussi *infra*, IV, n. 28.

individu plus un individu»^a. Et si des dénominations générales devront ainsi marquer le regroupement d'objets d'abord perçus sous l'aspect fondamental de la singularité, ce sera strictement du fait de la limitation intrinsèque de l'esprit (cf. *supra*, p. 282), parce qu'il ne pourra procéder que par classement; alors qu'en réalité, «il n'y a, si je puis m'exprimer ainsi, que des 'un, un, un'»^b.

Abstractions exemplaires, les idées numérales le seront aussi au sens où, quasi par définition, leur extension laissera toujours transparaître l'élément simple de la compréhension duquel elles relèvent¹³⁴: en effet, de par leur forme, les chiffres expliciteront d'emblée comment l'unité «les produit tous»^c, de combien de fois elle s'est additionnée à elle-même pour les constituer. Qui se composera la notion du dix en levant successivement les doigts de ses deux mains aura du même coup appris de quel nombre de doigts à baisser elle se décompose: numération et dénumération représenteront d'ailleurs les deux opérations conjointes sans lesquelles l'arithmétique ne saurait exister, puisque Condillac s'efforcera de démontrer en quoi «c'est à elles que se réduisent toutes les espèces de calcul»^d.

Et surtout, la fonction linguistique va elle-même servir d'exemple dès lors qu'elle s'appliquera à ce domaine mathématique privilégié où rien ne paraît plus devoir s'interposer entre l'idée simple et sa propre extension; non pas que l'homme y ait introduit quelque nouveau langage mieux adapté à l'expression de notions générales devenues en quelque sorte les signes de leur effectuation, mais parce que, dans l'arithmétique plus qu'ailleurs, ces dernières coïncideront totalement avec les noms qui les désignent: «'Un, deux, trois', etc., voilà donc les idées abstraites des nombres: car ces mots représentent les nombres comme applicables à tout, et comme appliqués à rien.»^e Certainement que la même coïncidence devra aussi se vérifier pour

^a *La Langue des calculs*, I 4, p. 430.

^b *Ibid.*

^c *La Langue des calculs*, I 6, p. 433.

^d *La Langue des calculs*, I 1, p. 421.

^e *La Langue des calculs*, I 4, p. 430.

¹³⁴ «Le contenu représentatif des termes abstraits qui signifient les entiers est assuré par l'unité et sa 'répétition'», note encore Auroux, en montrant par exemple que Condillac traite les rationnels comme des fractions d'unité (et non pas de nombre), ou encore qu'il parle de fractions décimales plutôt que de nombres décimaux (1981 a, p. XXI).

les autres savoirs sur l'homme et le monde, pour les sciences de la nature par exemple: «Nous ne pouvons donc réfléchir sur les substances qu'autant que nous avons des signes qui déterminent le nombre et la variété des propriétés que nous y avons remarquées et que nous voulons réunir dans des idées complexes, ...»^a. Mais les termes généraux de physique ou de métaphysique ne pourront rien signifier tant que l'analyse n'aura pas libéré tous les acquis idéels particuliers qu'ils renferment (cf. *supra*, pp. 280-281 et 285-286); alors que le nom des chiffres manifestera à lui seul la décomposition analytique des idées simples rassemblées en son sein, qu'il représentera la désignation même du nombre d'unités dont il se compose¹³⁵. Sans compter qu'originellement, l'abstraction qu'il constitue n'aura rien perdu des réalités sensibles dont elle procède (qualifiés sous l'unique aspect de leur singularité, les objets particuliers du monde ne dénoteront rien de plus ou de moins que le mot «un» dès le moment où il leur aura été soustrait).

Bref, de par sa structure et son origine, la langue des calculs finira donc par matérialiser les modalités mêmes du jugement analytique, en ce sens que la détermination des idées qu'elle signifie n'aura pas à s'effectuer ailleurs que dans son propre fonctionnement¹³⁶; et elle ne fonctionnera jamais plus correctement que quand ses mots pourront s'effacer derrière le principe de leur propre constitution, quand ils se feront tout à fait transparents à l'analyse, parfai-

^a *Essai*, I 4 1/7, p. 42.

¹³⁵ De ce point de vue, l'arithmétisme condillacien consacre assurément certaines positions nominalistes, qu'ont par exemple soulignées Badareu (p. 348) ou Klaus (p. 133); mais, contrairement à ce que conclut ce dernier auteur, elle n'aura pas pour autant retiré aux nombres toute existence réelle. Selon l'analyse qu'en donne Auroux, le nominalisme mathématique de Condillac utilisera toujours comme référence la réalité même de la sensation (1981 a, p. 532, n. 24. Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 56); et quand à des signes ne correspondent plus d'idées déterminables (comme par exemple dans le cas des nombres irrationnels), «c'est la perception du langage elle-même qui guide son emploi» (cf. aussi 1981 a, p. XXIII; 1981 b, p. 35).

¹³⁶ Parret (p. 240), Auroux (1981 a, pp. III et XIX), Lambert (p. 371) comptent parmi les commentateurs qui ont spécialement étudié comment Condillac identifie ainsi le raisonnement mathématique à la démarche fondamentale de l'analyse. Reste à déterminer s'il a véritablement voulu élargir aux autres sciences la méthode analytique idéale que renfermerait la seule langue des calculs, comme par exemple le pensent Klaus (p. 128) ou Goetz (p. 143), ou s'il n'aurait pas d'abord cherché à étendre l'arithmétique aux dimensions de sa théorie générale du raisonnement, comme le suggère Auroux (1981 b, p. 13). A ce propos, cf. aussi *supra*, Introduction, n. 43, 60 et 61, et *infra*, n. 140, ou Conclusion, n. 11.

tement intégrables à la combinatoire que va développer la perception simple de l'unité¹³⁷. De fait, Condillac considère que les hommes calculeront d'autant plus facilement que leur langage mathématique se prêtera mieux à l'expression immédiate de la pensée: ils n'auraient certainement rien inventé s'ils n'avaient d'abord compté avec les doigts de la main, puis avec les noms de nombres, enfin avec les chiffres; mais pour se montrer à eux dans toute sa force opératoire, leur raisonnement devra encore les avoir conduits à découvrir la forme linguistique qui l'exprime lui-même le plus complètement, l'algèbre en l'occurrence¹³⁸. Langue la plus abstraite qui soit, en ce sens que ses éléments pourront indifféremment se substituer à toutes choses; mais langue qui, d'autre part, «nous fera parler comme la nature»^a, puisque, du fait de l'indétermination des lettres qui la composent, elle ne laissera plus rien d'autre à déterminer que le mode même de sa propre structuration naturelle.

D'une certaine façon, les lecteurs de la *Langue des calculs* se verraient ainsi indirectement invités à relire l'œuvre condillacienne depuis le début, à appliquer au développement des sensations en idées tout le processus analytique naturel que son analyse leur aura révélé, à voir dans l'identité et l'analogie les deux principes de trans-

^a *La Langue des calculs*, I 6, p. 435.

¹³⁷ Ici se justifierait aussi l'analyse d'Auroux selon laquelle Condillac développerait des conceptions mathématiques empreintes d'opérationnalisme, avec notamment pour conséquence qu'il ne distinguerait pas clairement entre les nombres et les procédés de calcul: il estime par exemple que le signe 'moins' placé devant une lettre sert non pas proprement à dénommer un nombre (négatif en l'occurrence), mais à «indiquer» le résultat de l'opération à effectuer (1981 b, pp. 15-16. Cf. aussi *infra*, n. 142).

¹³⁸ Selon la logique inhérente à la conception condillacienne de la génération des idées les unes par les autres (cf. notamment *supra*, n. 108), l'algèbre tiendra la validité de son statut au fait qu'elle aura généralisé le langage particulier qui, par ailleurs, n'aura cessé de la renfermer, celui des gestes en l'occurrence — enracinement dans le langage d'action décrit par exemple chez Ruytinx (pp. 412-414), Hasnaoui (p. 113) ou Andresen (1979, pp. 85-86). Là pourrait aussi s'expliquer la tendance condillacienne à ranger la généralisation algébrique sous la catégorie unique de l'induction, autrement dit à poser comme évident que «ce qui a été démontré pour un cas est démontré pour tous» et que «nous sommes forcés de conclure du particulier au général, puisque les vérités générales ne sont pas les premières qui viennent à notre connaissance» (*La Langue des calculs*, I 10, p. 443); pour en savoir plus sur la question, se reporter aux développements d'Auroux, qui montre notamment en quoi Condillac méconnaît ici la spécificité du raisonnement par récurrence (1981 a, p. 529, n. 14).

formation qui fassent d'emblée se transformer en structure universelle la genèse conjointe du langage et de la pensée, à user de la pratique empirique des facultés de l'âme comme introduction à l'usage même des théories de la connaissance scientifique. Quand Condillac en arrive par exemple à soutenir que l'enchaînement des opérations mentales se détermine entièrement d'après les contraintes formelles inhérentes à la langue, autrement dit que «les raisonnements d'un métaphysicien sont des opérations mécaniques, comme les calculs d'un mathématicien»^a, il ne revient pas pour autant sur son refus de toute séparation entre les signes et leur contenu idéal¹³⁹. Tout d'abord, son présumé formalisme linguistique ne correspondrait nullement à quelque réorientation de tendance que marqueraient la *Logique* et la *Langue des calculs*, puisque l'*Essai* envisageait déjà que les mots pussent être «aux idées de toutes les sciences ce que sont les chiffres aux idées de l'arithmétique»^b. Et surtout, le discours mathématique ne procédera mécaniquement qu'autant que lui-même épousera les formes naturelles du raisonnement, en suspendant littéralement les différents langages représentatifs par lesquels elles pourraient se rendre : l'algèbre constituera ainsi le seul des systèmes linguistiques «où les signes sont indéterminés»^c, et qui, dès lors, pourra «indiquer» les opérations de l'esprit plutôt que d'en «prononcer» les résultats^d. Pour appréhender et appliquer le mécanisme de la multiplication et de la division, la pensée se devra de procéder «sans égard pour ce qui résulte de l'une ou de l'autre», et de ne considérer «que ce qu'on fait quand on multiplie ou qu'on divise»^e.

Condillac n'aura donc pas fait du langage algébrique le modèle de structure linguistique auquel réduire toutes les spéculations scien-

^a *La Langue des calculs*, I 16, p. 468.

^b *Essai*, I 4 1/5, p. 42.

^c *La Langue des calculs*, II 7, p. 484.

^d En algèbre, déclare Condillac, «on ne saurait prononcer la différence: on ne peut que l'indiquer, et 'a-b' ou 'b-a' est l'unique réponse à celui qui demande celle qui est entre 'a' et 'b'» (*ibid.*).

^e *La Langue des calculs*, I 8, p. 440.

¹³⁹ Orientation formaliste déjà nuancée précédemment à propos de la *Langue des calculs*, et dont Auroux a pu déduire qu'elle détacherait certes Condillac des théories classiques de l'abstraction (cf. *supra*, I, n. 2, 66 et 87), mais sans pour autant le ramener vers quelque conventionnalisme (1981 a, p. 532, n. 24). Cf. aussi *infra*, IV, n. 7.

tifiques imaginables; sa valeur archétypique, l'algèbre la gagnera surtout par rapport aux seules mathématiques, dans la mesure où elle en ferait saillir la procédure analytique, où elle les saisirait à leur plus haut degré de généralité possible, en tant que formes opératoires à contenu absolument indéterminé¹⁴⁰. L'objectif condillacien consisterait ainsi à démontrer par analogie que toutes les autres sciences devraient aussi connaître leur propre langue de l'analyse, et que même des jugements sur l'âme «faits avec des mots» sauraient se révéler «aussi rigoureusement démontrés que pourraient l'être des raisonnements faits avec des lettres»^a. Somme toute, l'exemplarité du calcul par lettres reposerait sur des conditions potentiellement généralisables à d'autres systèmes sémiologiques, parce que inscrites dans les possibilités analytiques de l'esprit humain: l'essentiel étant en l'occurrence que, devant tel problème à résoudre, la structuration des signes disponibles fasse clairement apparaître que «les données renferment toutes les connues nécessaires à la solution»^b.

Voilà qui reviendrait à souligner de nouveau combien le raisonnement ne saurait se réduire à quelque enchaînement automatique de symboles bien formés¹⁴¹; car non seulement Condillac contestera que l'enseignement du calcul doive profiter de cet apprentissage routinier que Dumarsais recommandait pour la grammaire (cf. *supra*, II, p. 180): «Accoutumez-vous à raisonner vos opérations, et vous raisonnerez d'un clin d'œil: mais gardez-vous surtout de chercher

^a *La Logique*, II 7, p. 409.

^b *La Logique*, II 8, p. 410.

¹⁴⁰ De l'avis de Kourim, Condillac aurait fait de l'algèbre la quintessence du raisonnement mathématique surtout pour permettre à son lecteur de trouver des méthodes qui s'adaptent à d'autres sciences selon les mêmes critères (1974 b, p. 187); en l'occurrence selon la plus grande exactitude, simplicité et analogie, comme le stipule Auroux (1981 a, p. XIV), qui relève également qu'en valorisant la langue algébrique, Condillac n'a pas entrepris «de construire l'instrument de l'universalité, mais de dégager les propriétés générales susceptibles d'être retrouvées dans les langues empiriques» (p. XII). Sur le même thème, cf. encore *supra*, n. 125 et 136, et *infra*, IV, n. 5, 8 et 13.

¹⁴¹ Largeault manque donc de nuances quand il attribue à Condillac l'idée selon laquelle les problèmes mathématiques pourraient tous se résoudre mécaniquement (p. 222); il faudrait aussi nuancer le jugement des nombreux auteurs qui, à l'instar de Rieu (p. 39), auront unilatéralement rapproché la *Langue des calculs* du projet leibnizien de caractéristique universelle — rapprochement déjà relativisé au cours de l'analyse comparée des sémiologies de Leibniz et Condillac (cf. *supra*, I, n. 96, et II 1.3, avec spécialement les notes 33, 43-44 et 46).

des règles. La routine des livres élémentaires n'est propre qu'à dégoûter les meilleurs esprits.»^a Non seulement il exigera qu'au plus fort de ses opérations machinales, la pensée puisse toujours analyser les mécanismes analytiques dont elles se composent; et elle le pourra d'ailleurs d'autant mieux que, tels ceux du langage d'action ou de l'algèbre, les signes qu'elle utilise parleront «aux yeux plutôt qu'aux oreilles»^b. Mais il stipulera en plus qu'avant de s'exprimer ainsi en des structures sémiologiques qui la renvoient directement à ses propres démarches (et qui les lui feront même observer si immédiatement que sa fonction mnémonique en perdra toute utilité), elle devra d'abord établir «l'état de la question», c'est-à-dire raisonner sur les conditions du problème posé, de telle façon qu'elle n'en oublie aucune et qu'elle sache ensuite les traduire «dans l'expression la plus simple»^c; processus d'explicitation des données connues sans lequel ces dernières ne permettraient jamais à l'esprit de les apercevoir analogues ou identiques aux inconnues qu'elles renferment.

Condillac soulignerait là encore une fois que, pour parfaitement analyser, les hommes devraient s'être déjà comportés en animaux analytiques, et qu'ils le seraient de plus en plus devenus à mesure que leurs propres observations les auraient développés en tant que tels; ils auront ainsi découvert l'algèbre dans le mouvement par lequel ils ont observé comment ils raisonnaient en calculant avec des chiffres, et les relations d'identité dont elle se constitue tourneraient littéralement à vide si elles n'avaient d'abord pénétré le langage ordinaire qui aura permis la détermination préalable des données à transcrire¹⁴². De même qu'avant d'appréhender la faculté de sentir comme «mêlée avec toutes les autres», donc avant de voir dans la sensation «l'inconnue que nous avons à dégager, pour découvrir comment elle

^a *La Langue des calculs*, II 8, p. 486. Cf. aussi *infra*, IV, n. 10.

^b *La Langue des calculs*, I 14, p. 462.

^c *La Langue des calculs*, I 16, p. 466.

¹⁴² Voilà qui contribuerait à expliquer pourquoi le «nominalisme» mathématique de Condillac, selon la formulation qu'en propose Auroux, «se borne à une extension des procédures de représentation linguistique» (1981 b, p. 17): il le conduira par exemple à affirmer de nombres irrationnels tels que 'racine carrée de moins a' qu'ils correspondent non pas à des quantités proprement réelles (on ne peut les dénommer ou les «prononcer»), mais à des expressions dites «imaginaires», cela «parce que dans le vrai elles ne signifient rien» (*La Langue des calculs*, II 13, p. 511). Là-dessus, cf. encore *supra*, n. 137, et *infra*, IV, n. 29.

devient successivement attention, comparaison, jugement, etc.»^a, l'esprit aura déjà dû analyser le problème, en l'occurrence le (dé)composer de deux propositions identiques: car «demander quelle est l'origine et la génération des facultés de l'entendement humain, c'est demander quelle est l'origine et la génération des facultés par lesquelles l'homme, capable de sensations, conçoit les choses en s'en formant des idées»^b.

Pour lors, la relecture de Condillac s'imposerait presque à double titre, et cela comme appréhension globale de l'œuvre. De fait, le formalisme linguistique de la *Logique* et de la *Langue des calculs* ne pourra parfaitement se comprendre qu'intégré aux différentes phases analytiques dont il manifeste lui-même l'intégration; et l'idéologie sensationniste qu'il suppose ne se laissera à son tour saisir que développée par toutes les analyses qu'elle enveloppe, à partir de l'*Essai* ou du *Traité des sensations*¹⁴³. En pédagogue averti, le philosophe n'aurait ainsi conduit ses lecteurs au langage de la pensée pure que pour mieux leur donner à observer comment ils pourraient y parvenir, et jusqu'où ils devraient alors en faire remonter la genèse; il les aurait en quelque sorte exercés à n'effectuer la transformation des données perceptives qu'en l'inversant, à ne lire le passage des idées à l'abstraction qu'en le superposant à leur réduction dans le concret, à ne voir la différenciation progressive du sensible que comme la manifestation de son universelle identité, laquelle leur serait restée invisible s'ils n'avaient effectivement appris à la reconnaître dans des systèmes de signes d'où elle surgisse de plus en plus clairement^c, et si, inversement, le pouvoir d'analyse que le langage suppose ainsi ne leur avait du coup développé la capacité de la re-

^a *La Logique*, II 8, p. 411.

^b *Ibid.*, p. 410.

^c Comme la *Langue des calculs* le fait remarquer, les suites de propositions identiques n'ont pas de réponsants dans les choses, «elles ne sont que dans notre langage» (I 12, p. 454).

¹⁴³ Il se confirmerait donc encore une fois qu'au-delà de certaines apparences, tous les textes de Condillac devraient se comprendre à partir de la même orientation, de cette gnoséologie intégratrice évoquée en préambule du présent chapitre, et dont la saisie est même déjà apparue conditionner jusqu'à la compréhension de tout le système (cf. surtout *supra*, Introduction 2, avec les notes 38 à 47, et I 3.2, *sub finem*, n. 99-100).

trouver jusque dans les opérations non linguistiques qu'elle imprègne dès l'origine¹⁴⁴.

Relire Condillac conduira donc tout naturellement à vérifier si ses interprètes immédiats ont embrassé toute son œuvre du même regard analytique qu'elle entendait inculquer¹⁴⁵; l'enquête portera notamment sur les recherches proprement scientifiques qu'il a inspirées, d'autant plus instructives qu'elles concerneront surtout des domaines auxquels le philosophe n'avait pas étendu ses principes gnoséologiques, la chimie et la nosographie. Elle devra aussi spécifier en quoi la linguistique développée après lui aura véritablement conservé aux signes leur double valeur de pensée transformée et transformatrice. Les réponses apportées à ces questions permettront enfin de déterminer jusqu'à quel point les doctrines philosophiques rattachées au système condillacien l'auront explicité selon tous les principes qu'il impliquait, d'examiner en particulier si les Idéologues ne lui auraient pas trouvé plus (ou moins) d'analyses et d'idées que sa structuration en appels rétrospectifs n'en donnait elle-même à retrouver.

Et cette dernière confrontation d'opinions s'imposera comme conclusion aussi au sens rétroactif où Condillac aurait pu l'entendre, en tant qu'incitation nouvelle à le relire, à (re)découvrir le mouvement de la nature derrière les altérations mêmes que sa logique naturelle aura subies dès la fin du XVIII^e siècle.

¹⁴⁴ Autre confirmation, celle des analyses de Derrida et de Rieu selon lesquelles Condillac aurait cherché dans la langue de quoi l'élargir à ce qui l'aura elle-même fondée (cf. *supra*, respectivement n. 117 et 123). En ce sens, c'est tout à la fois trop et trop peu qu'il aurait donné aux signes, selon l'expression (ici volontairement dénaturée) d'une de ses *Lettres à Maupertuis* (25 juin 1752, p. 536).

¹⁴⁵ Car relire l'œuvre de Condillac consistera d'une part à mieux l'ajuster à sa propre fin, ce d'autant que, Derrida l'a montré, elle secrète une certaine téléologie de la relecture (cf. *supra*, Introduction, n. 45 et 63); mais d'autre part, cela pourra aussi conduire à examiner comment des savants l'ont eux-mêmes relue, elle qui précisément se proposait comme intention finale de s'effacer devant le commencement de la science. Là-dessus, cf. encore *infra*, Conclusion, pp. 424-428.

CHAPITRE IV

Retrouver Condillac

L'objectif ne saurait être ici de rechercher et dénombrer toutes les traces que l'œuvre condillacienne a laissées dans la pensée de la fin du XVIII^e siècle et des débuts du XIX^e, voire au-delà; car son rayonnement a balayé large, loin et profond. Large en ce sens qu'à des degrés de pénétration divers, il a touché presque toutes les disciplines dans lesquelles s'exprimaient les connaissances de l'époque sur l'homme et le monde, de la science de l'âme à la logique des idées, en passant par la linguistique, l'économie, la chimie ou l'anatomie. Loin par le fait que, de par ses conceptions sur le langage notamment, et dans des proportions qui resteront à définir, Condillac a vu son influence s'étendre jusqu'à des penseurs allemands, Herder par exemple, anglais, comme Lord Monboddo et Adam Smith, italiens, Beccaria, Cesarotti, Soave, ou encore espagnols, Ramón Campos au premier chef, mais aussi José de Jesús Muñoz Capilla¹. Profond dans la mesure où il représente la source quasi

¹ Pour une analyse des rapports entre Condillac d'une part, Herder, Lord Monboddo (James Burnet) et Adam Smith d'autre part, cf. *infra*, respectivement 2.2 a et 2.1 b. Dans une lettre de 1766 à André Morellet, annexée en 1797 à une édition française de son traité *Dei delitti e delle pene* (1764), Beccaria affirme notamment avoir puisé « beaucoup d'instruction dans les ouvrages de l'abbé de Condillac » (p. 866), avec lequel il dit d'ailleurs avoir correspondu (p. 868); et dans ses *Ricerche intorno alla natura dello stile* (1770), il salue la démarche de Condillac consistant à rattacher les origines du goût aux facultés humaines de concevoir et de sentir (« A chi legge », pp. 203-204. Cf. aussi I I, p. 222, n. 1). De son côté, dans son *Saggio sopra la lingua italiana* de 1785 (devenu en 1800 *Saggio sulla filosofia delle lingue*), Cesarotti cite et discute Condillac, à propos du rôle de fixation des idées à attribuer aux signes (pp. 41-42), ou encore des fondements à reconnaître au concept de génie de la langue (pp. 167-169 et 175-176). Les analyses de Condillac imprégneront aussi la linguistique de Soave telle qu'il l'a par exemple exposée dans ses *Ricerche intorno all'istituzione naturale di una società e di una lingua, e all'influenza dell'una, e dell'altra sulle umane cognizioni*, de 1770 (en son chapitre II, l'ouvrage réfère d'ailleurs explicitement à la

unique de toute la philosophie française qui s'est développée après lui, et surtout du mouvement connu sous le nom d'Idéologie².

L'inventaire détaillé de la descendance du philosophe donnerait donc de quoi remplir des livres entiers; sans compter qu'il exigerait des connaissances qualitativement différentes de celles qui entrent dans le champ de la présente étude, puisque l'analyse aurait alors à déterminer l'apport condillacien sous l'aspect de sa fonction dans l'économie générale des systèmes envisagés. Or, pas plus que les doctrines de Locke ou de Descartes n'auront pu se réduire aux enseignements que Condillac en a retirés, celles de Herder ou de Maine de Biran ne sauraient se limiter aux reproches qu'elles-mêmes ont formulés à son égard. L'examen de ces jugements critiques n'impliquera donc nulle appréciation sur l'orientation particulière qu'ils auront conférée aux recherches de leurs auteurs, mais servira seulement à préciser l'image que la postérité se sera faite du sensualisme, à expliquer les déformations qu'il aura connues, à le situer autrement que comme l'antécédent obligé de toutes les philosophies qui en ont dénoncé les prétendues insuffisances³.

La pensée de Condillac ne s'enrichira ni du recensement exhaustif des emprunts qu'elle a occasionnés, ni de quelque adhésion systé-

statue du *Traité des sensations*). Enfin, sur l'influence condillacienne que laissent transparaître deux des principaux ouvrages de Ramón Campos, *Systema de lógica* (1791) et *El don de la palabra, en orden a los lenguas y al ejercicio del pensamiento o Teórica de los principios y efectos de todos los idiomas posibles* (1804), se référer à l'analyse détaillée que leur consacre Guy (cf. aussi *infra*, n. 66). Le même critique montre encore combien, dans sa *Gramática filosófica* par exemple (1831), Muñoz Capilla se révèle tributaire de Condillac (1981 et 1983).

² C'est surtout à la fin du présent chapitre et dans la Conclusion que le lecteur trouvera des développements sur les relations entre Condillac et les Idéologues; mais il devra aussi leur rattacher toutes les considérations relatives au condillacisme de certains savants de la fin du XVIII^e (cf. *infra*, pp. 324-326), dans la mesure où ces derniers ont pu relever eux-mêmes de l'Idéologie. En guise d'introduction, il pourra commencer par les analyses générales que la question inspire à Moravia (1974 a et b).

³ Par exemple, dans sa critique du système condillacien telle que la restitue Derriada (1973, pp. 31-36), Maine de Biran incrimine alternativement deux attitudes dont sa propre pensée implique pourtant la compatibilité: de fait, il reproche à Condillac tantôt d'exagérer l'activité de l'esprit (de tendre au formalisme et au spiritualisme), tantôt de la minimiser (de verser dans l'empirisme et le matérialisme). En fait de dépassement, la réfutation qu'opère ici le biranisme ne ferait donc que renvoyer à sa propre problématique (sur cette double accusation d'alébrisme et de sensualisme souvent portée à l'encontre de la démarche condillacienne, cf. aussi *supra*, III, n. 6 et 12, et *infra*, n. 45).

matique aux opinions qu'ont nourries d'elle ses partisans et adversaires, mais de sa confrontation dialectique avec les traits généraux dans lesquels son évolution historique l'aura transformée⁴. Non pas qu'elle doive à tout prix apparaître plus « moderne » qu'elle n'est ou en quelque façon supérieure aux théories qui ont voulu la dépasser; la retrouver derrière ses différents avatars permettra plutôt de lui trouver sa juste place dans l'histoire des idées, voire d'établir que son impact supposé tiendra parfois moins à son contenu intrinsèque qu'à des notions générales partagées par tout le siècle ou même répandues en marge de sa propre mouvance.

Pour examiner si Condillac peut véritablement se retrouver dans la démarche de ses successeurs, le plus simple sera donc de partir de la trouvaille essentielle qu'ils lui ont presque tous imputée, et dont les origines et conséquences paraissent en effet caractériser toute l'orientation de son œuvre: en l'occurrence l'idée que « tout l'art de raisonner se réduit à bien faire la langue de chaque science », et que, corollairement, « l'étude d'une science bien traitée se réduit à l'étude d'une langue bien faite »^a.

Tout le problème consistera dès lors à déterminer quelles connexions les continuateurs de Condillac auront maintenues entre les trois champs de recherche qui leur seront ainsi ouverts, idéologique, linguistique et scientifique: les savants de l'école sensualiste se seront-ils forgé de nouveaux signes aptes à rendre leur savoir véritablement plus raisonné? Les linguistes qui côtoyèrent le condillacisme auront-ils érigé l'étude du langage en nécessaire introduction aux modes de raisonnement caractéristiques de toutes les connaissances

^a *La Logique*, II 9, p. 413.

⁴ A ce propos, se reporter également aux considérations d'ordre méthodologique énoncées au tout début de notre travail (cf. *supra*, I, pp. 49-50). Un exemple très significatif de la transformation de la doctrine, ce jugement que formule de Bonald dans sa *Législation primitive, considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison* (1802): « Condillac, qui a été à Locke ce que Malebranche fut à Descartes, enchérit sur la doctrine de son maître, porta à l'excès la manière aride et glacée qui caractérise l'école de métaphysique 'matérialiste', fit de l'homme tantôt une statue, tantôt un animal sauvage, ôta à l'être infini les idées générales comme indignes de lui, et les attribua à la brute; toute forme humaine, tout esprit de vie, tout caractère d'intelligence disparurent sous le scalpel de cette dissection idéologique, et résumant en deux mots son triste système, Condillac appela nos pensées des 'sensations transformées' » (*Discours préliminaire*, p. 86).

humaines? Le groupe des Idéologues aura-t-il toujours admis que la raison devienne gnoséologie uniquement dans sa transformation par les mots? Autant de questions qui certes ne sauraient chacune se résoudre sans dénoter quelque infécondité du système condillacien en tant que savoir particulier sur les idées, les langues et les sciences, mais qui, situées, reconnues et relues dans leur interdépendance, ne s'en découvriront pas moins fécondes précisément par la problématique générale qu'elles constituent.

1.

A L'ÉNONCÉ DE LA SCIENCE

«Toutes les sciences seraient exactes, si nous savions parler la langue de chacune»^a: voilà le principe qui n'aura effectivement cessé de hanter Condillac depuis l'*Essai* jusqu'à la *Langue des calculs*, et dont il se sera lui-même imprégné dans ses recherches sur l'âme et ses opérations, sur l'univers et ses mécanismes, sur l'humanité et son histoire, sur les sociétés et leur économie; même la connaissance des causes et fins dernières lui apparaîtra comme subordonnée à la stricte détermination du sens attaché aux idées et noms qu'elle utilise, sans d'autre voie possible que l'abandon de la raison aux certitudes de la foi^b. Mais la terminologie scientifique de son époque représentera peut-être «un jargon composé de beaucoup trop de mots, dont les uns sont des mots vulgaires qui n'ont pas de sens déterminé, et les autres des mots étrangers ou barbares qu'on entend mal»^c, il ne voudra pas la faire disparaître pour autant; de fait, comme en témoignent aussi ses propres investigations de savant, il refusera toujours de considérer que les sciences aient à puiser leurs termes ailleurs que dans le vocabulaire courant^d.

^a *La Logique*, II 7, p. 409.

^b Pour se former la notion de la divinité «et pour démontrer en même temps l'existence de Dieu, il est... un moyen bien simple; c'est de chercher par quels progrès et par quelle suite de réflexions l'esprit peut acquérir les idées qui la composent, et sur quels fondements il peut les réunir» (*Traité des animaux*, II 6, p. 366. Passage repris de la *Dissertation sur les monades*, II 9, p. 200).

^c *La Logique*, II 7, p. 409.

^d Là-dessus, cf. *supra*, I, p. 93. Auroux le signale à plusieurs reprises: Condillac n'entend nullement promouvoir quelque langue universelle et, avec elle, réintro-

Nulle connaissance scientifique ne verra donc son exactitude renforcée par des modifications uniquement lexicales, à moins qu'elle ne se trouve débarrassée de mots qui, par leur origine étrangère notamment, auraient voilé le fonctionnement analogique de son langage, et donc obscurci les raisonnements propres à la développer^a; au demeurant, même indigènes, tous les signes linguistiques des sciences devront en plus se prêter à des définitions claires, c'est-à-dire se laisser appréhender sous forme des idées qu'ils signifient^b, cela par la possibilité offerte à l'esprit de recueillir tout le sens dont leur genèse sensible les aura progressivement investis.

Par conséquent, l'idéal gnoséologique sera ici que l'homme enrichisse son patrimoine linguistique seulement à proportion qu'il «éprouverait de nouvelles sensations, et qu'il ferait de nouvelles réflexions»^c, et aussi qu'il en élimine tous les termes abstraits dont le développement et l'origine concrète ne sauraient jamais coïncider^d; bref, en fait de «langue toute nouvelle»^d, Condillac proposerait surtout de renouveler les analyses constitutives des énoncés anciens, lesquelles auraient précisément régressé à mesure que, parlé de plus en plus par habitude, référé de moins en moins aux idées, le langage sera presque devenu sa propre règle de constitution: l'esprit croira alors progresser, mais il aura simplement appris «des mots qui ne sont que des mots»^e.

^a Selon Condillac effectivement, «les mots sont sans analogie, dans une langue à laquelle ils sont étrangers» (*La Langue des calculs*, I 3, p. 427).

^b Comme Condillac le déclare dans l'*Essai*, «plus les signes sont clairs, plus nous avons conscience des idées qu'ils signifient, et moins, par conséquent, elles nous échappent» (I 2 5/52, p. 23).

^c *Essai*, II 2 3/29, p. 111.

^d *Ibid.*

^e *La Logique*, II 1, p. 395.

duire les traits que la tradition lui reconnaît généralement, univocité, unicité et formalisme (1981 b, p. 11); son idéal linguistique le portera plutôt à «dégager les propriétés générales qui font qu'un système de signes historiquement donnés... est adéquat à l'expression de la pensée» (1982 a, p. 180), adéquation qui elle-même se révélera proportionnelle à l'analogie propre au langage utilisé (1981 a, p. XV). Sur ce thème, cf. encore *supra*, III, n. 125, 136 et 140.

^f Sur l'abstraction chez Condillac, cf. *supra*, III 2.2 c. Comme le souligne Mc Niven Hine, la démarche du savoir demandera ici de déterminer «how all our abstract ideas originate and develop» (1973, p. 31), ou encore, selon la formule plus précise de Pichevin, d'appliquer «de façon 'surjective' l'ensemble des nouvelles idées dans un ensemble de termes dont les acceptions sont analogiquement ordonnées à une première valeur: le sens 'propre'» (p. 55).

Là se justifierait encore que le cas de l'algèbre permette d'illustrer «comment on peut donner à toutes les sciences cette exactitude qu'on croit être le partage exclusif des mathématiques»^a; quoiqu'en un certain sens, elle opère aussi sur des signes qui ne sont que des signes, la langue algébrique aura sur toutes les autres l'indéniable avantage de consister en mots immédiatement déterminables par eux-mêmes; de plus, loin de résulter de quelque complexification du vocabulaire arithmétique, elle naîtra dans la suite des premières opérations visualisées par des cailloux, donc à partir du besoin de simplifier celles qui s'effectuaient jusque là sur les noms mêmes des nombres^b. Surtout, elle s'abandonnera tout entière au fonctionnement de l'analyse, en ce sens que ses symboles vaudront moins par leur forme ou contenu que par l'enchaînement de propositions identiques qu'ils pourront autoriser^c. Par extension, Condillac tendra dès lors à exiger de tout langage scientifique que ses premiers termes ne se laissent développer que dans leur propre identité multipliée.

Identité qui, apparemment, semblera beaucoup plus facile à établir entre des membres d'équations qu'entre les différents jugements déductibles de la notion économique de valeur, ou encore entre les éléments de telle suite géométrique qu'entre par exemple tous les développements consécutifs à la réduction des mécanismes physiques au seul mouvement du levier; toutefois, quand bien même les mathématiques paraîtront effectivement formées de façon à faciliter le raisonnement par analogie, Condillac n'en continuera pas moins de professer constamment que, dans toutes les sciences, «on analyse

^a *La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 420.

^b Condillac suppose que l'algèbre aura commencé ainsi: «Lorsque, dans la suite, l'usage de quelques caractères, tels que ceux de l'alphabet, se fut introduit, on imagina vraisemblablement de s'en servir pour distinguer les cailloux; et en conséquence on en grava sur chacun. On dit donc le caillou 'a', le caillou 'b', le caillou 'c': bientôt, pour abrégé, on dit simplement 'a, b, c'; et de la sorte ayant substitué naturellement, et sans l'avoir projeté, des lettres aux cailloux, on vit qu'on pouvait résoudre des problèmes avec des caractères fort simples» (*La Langue des calculs*, I 14, p. 462).

^c De l'avis d'Auroux (1981 a, p. 532, n. 24), la conception que Condillac se fait de l'algèbre présenterait ceci d'original qu'elle le conduirait à approcher la notion même de symbole, c'est-à-dire à reconnaître l'existence de signes qui n'ont de sens qu'à travers les opérations dans lesquelles ils entrent. Formalisme qu'il s'agirait toutefois de concilier avec l'empirisme foncier de tout le système (sur cette nécessaire inflexion, cf. *supra*, III, n. 132, 135 et 139).

de la même manière..., si dans toutes on raisonne bien»^a. A la limite, les langues de l'économie ou de la physique pourront donc se composer de variables dont la combinaison répondrait aux canons analytiques, mais à condition que, tout comme le langage algébrique, elles-mêmes aient déjà résulté de quelque analyse^b; en tant que procédure tributaire de la détermination préalable de ses objets, l'algèbre prolongera pour l'art des calculs cette ère théorique nouvelle qui, par exemple pour la psychologie, se sera déployée dès lors que l'examen du concept même de sensation aura conduit à la découverte de l'unique principe responsable de la transformation des facultés et opérations de l'âme^c.

De même que l'analyse participe des sciences (et des arts) dans la mesure où «c'est elle qui les-a créés»^c, toute discipline scientifique tiendrait donc de l'algèbre au sens où elle en recèle le germe; mais pas plus qu'elles ne se révéleraient entièrement analytiques, toutes les connaissances ne sauraient encore se plier aux mécanismes formels du calcul sur lettres. Ainsi, selon la même logique qui régit le statut de l'abstraction, le langage mathématique se définirait non seulement par son très haut degré de généralité, et il constituerait dès lors le noyau virtuel de tout savoir, mais aussi par sa dépendance à l'égard de procédures qu'il ne saurait entièrement recouvrir, et il impliquerait en ce sens des pratiques cognitives plus générales que les

^a *La Langue des calculs*, I 14, p. 461.

^b Dans sa *Logique*, Condillac assimile à une opération algébrique la recherche de l'origine et de la génération des facultés humaines (II 8, p. 411); cf. les citations déjà reproduites au chapitre précédent, pp. 185 et 293-294.

^c *La Logique*, II 5, p. 402.

^d L'analyse représente donc bien la méthode unique nécessaire à tout savoir, en ce sens que, quels que soient les différents champs offerts à elle, son enclenchement va d'emblée signifier tout à la fois l'amélioration du raisonnement et son expression dans une langue mieux faite. Et, ainsi qu'on l'a déjà démontré au chapitre précédent (cf. *supra*, III, n. 136 et 140), l'algèbre ne vaut comme modèle que par la démarche analytique générale dont elle procède; Condillac n'aura donc pas uniment rapproché le discours scientifique de celui des mathématiques ni subordonné l'avancement des sciences à la simple réforme de leur langage, comme certains Idéologues le lui ont parfois reproché, par exemple Degérando en certains points de son ouvrage intitulé *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels* (1800): II 2 6/II, pp. 121-122 notamment. Dugald Stewart lui empruntera certains des reproches que lui-même dirige contre la notion condillacienne de langue bien faite (cf. *supra*, I, n. 88). Sur toute cette question, cf. encore *infra*, n. 13 et 21.

siennes propres⁹; là s'expliquerait que, d'une part, Condillac l'ait transformé en modèle apte à renouveler toutes les méthodes de raisonnement, voire à fonder quelque combinatoire des idées similaire à celle dont rêvait Leibniz^a, et qu'il l'ait d'autre part subordonné à la nécessité de conduire des observations correctes.

En quelque science que ce soit, les hommes n'auraient effectivement progressé qu'en mettant dans leur langage «la précision et l'exactitude qu'ils avaient mises dans leurs observations»^b; les mathématiciens inventeront ainsi l'algèbre dans la mesure même où ils auront observé comment simplifier l'énoncé des problèmes (cf. *supra*, p. 302), et ils ne la perfectionneront qu'à condition de demeurer constamment attentifs aux opérations réglées qu'elle leur fait accomplir¹⁰; travaillant sur des objets indéterminés, elle représenterait même le seul champ cognitif où les mécanismes d'observation puissent s'observer à nu. De ce point de vue, son exercice prendrait valeur d'exemple non pas du tout au sens où les autres langues devraient en reproduire les caractéristiques formelles, mais parce qu'il amplifierait au maximum l'éveil de l'esprit à lui-même, et pourrait par là renforcer l'aptitude humaine à ériger le monde en système scientifique; car d'après Condillac, les savants ne cesseront d'accumuler des difficultés que quand ils auront vu dans l'introspection la voie d'apprentissage la plus facile qui soit. Rien de plus direct que l'accès aux principes élémentaires des différents savoirs possibles: «On vous fait... trouver, dans vos connaissances mêmes, les premiè-

^a A en croire les éditeurs de la *Langue des calculs* (dont Le Roy reproduit les propos dans sa propre édition), Condillac projetait de transformer les «jargons intelligibles» des sciences morales et métaphysiques en autant de belles langues dans lesquelles «on eût vu les idées qui paraissent les plus inaccessibles à l'esprit humain, sortir d'elles-mêmes et sans efforts des notions les plus communes» (p. 529, n. 17).

^b *La Logique*, II 4, p. 401.

⁹ En ce sens, les modèles algébrique et linguistique ne sauraient proprement l'emporter l'un sur l'autre; comme le suggère Hasnaoui, toute comparaison de leurs mérites respectifs ne pourra que se muer en appréciation de leur commune conformité aux principes génériques supérieurs que sont l'analyse et l'analogie (pp. 112-113; cf. aussi *supra*, III, n. 138).

¹⁰ Il faut rappeler ici le refus de Condillac d'admettre toute forme de travail arithmétique qui reposerait sur quelque routine: cf. à ce propos *supra*, III, pp. 292-293, la citation de la *Langue des calculs* (II 8, p. 486). Sans oublier non plus que, selon l'*Histoire moderne* (VIII 7/XII, pp. 297-298), les physiciens ont progressé non seulement du fait de leurs observations du monde, mais aussi de par celles qu'ils auront dirigées sur leurs propres opérations (cf. *supra*, II, n. 22).

res choses qu'on vous fait remarquer, et il semble que vous les saviez avant de les avoir apprises.»^a

Si la science a d'ailleurs tardé à se développer selon sa vraie nature, c'est-à-dire en tant que «corps systématique d'observations et de raisonnements»^b, ce serait non pas tant que les mathématiques soient elles-mêmes apparues tardivement, puisque Condillac reconnaît par exemple à Thalès et à Pythagore le mérite d'en avoir répandu le goût^c; mais elles n'auraient pas encore permis à leurs utilisateurs d'en saisir toute la genèse, et notamment d'observer qu'en elles, «les vérités ne sont que des rapports aperçus entre des idées»^d: les Pythagoriciens ont ainsi commis l'abus de vouloir «expliquer par la génération des nombres la génération de tout ce qui existe»^e. D'un autre côté, l'art de raisonner aura certes progressé du même mouvement que celui de calculer, en ce sens qu'il se sera d'abord imposé «dans les sciences où les idées se forment naturellement, et se déterminent presque sans difficulté»^f; mais ses progrès décisifs seraient surtout intervenus à partir du XVII^e siècle, quand, grâce aux travaux de Bacon notamment, les hommes commencèrent à envisager l'origine et le développement de leurs connaissances, à observer les règles simples qui avaient jusqu'alors présidé à leurs observations, à du coup simplifier leurs méthodes d'investigation, à découvrir par exemple l'utilité du calcul algébrique^g.

L'algèbre n'aura donc pas contribué à l'essor des sciences en vertu de quelque prééminence strictement intrinsèque, puisque,

^a *Traité des systèmes*, XVIII, p. 216.

^b *Histoire ancienne*, III 10/VII, p. 398.

^c L'appréciation figure dans l'*Histoire ancienne* (III 15/VII, p. 429).

^d *Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 565.

^e *Histoire ancienne*, III 15/VII, p. 429.

^f *Histoire moderne*, XX 12/XIV, p. 570.

^g Pour illustrer la rétroactivité qui caractérise le progrès des connaissances selon Condillac, il suffirait de s'en tenir au seul jeu des termes sur lesquels s'articule, dans l'*Histoire moderne* (XX 12/XIV, p. 570), cette description de l'essor scientifique à l'aube du XVII^e siècle: la métaphysique, initiatrice de tout savoir, ne se dévoile comme telle qu'au fil du temps, en ce sens qu'elle «n'est pas même la première science» (idée que Derrida va reprendre et développer: cf. *supra*, I, n. 99); plus encore, elle ne pourra s'affirmer qu'en s'appuyant sur la psychologie, discipline considérée par ailleurs comme la plus neuve qu'on puisse imaginer — et dont, soit dit en passant, Gusdorf affirme à tort que Condillac ne l'aurait nulle part mentionnée (1973, pp. 23 et 26).

contrairement à certains géomètres¹², Condillac supposera que des savants aussi peu avancés que les philosophes grecs «pouvaient l'avoir trouvée, comme il est vraisemblable qu'on l'avait trouvée avant eux»^a; inversement, certaines disciplines auront pu enregistrer quelques affinements indépendamment d'elle, la physique tout d'abord, que l'homme aura générée au contact immédiat des phénomènes du monde et qui consistera alors en constats empiriques susceptibles de vérification expérimentale, ou encore la géométrie, qui se sera aussi développée sous le double effet d'hypothèses déduites d'observations concrètes et d'expériences «qui confirment ou qui corrigent» ces hypothèses, et dont l'avantage sera au moins qu'elle n'aura initialement offert «que des idées sensibles, qui se déterminaient facilement»^b. Mais cette dernière science ne connaîtra elle-même d'essor significatif que par l'application qu'en pourront faire les physiciens, et cela dès le moment où les recherches de Viète lui auront permis de bénéficier des mêmes méthodes simplifiées que celles dégagées par l'examen approfondi des mécanismes algébriques^c.

Bref, le perfectionnement progressif du langage mathématique tout à la fois présupposerait et perfectionnerait les analyses propres à toute pratique scientifique¹³; comme si la faculté d'observation de la nature s'était en quelque sorte intensifiée au point d'amener l'esprit à observer jusqu'à ses propres opérations (celles que manifestent en l'occurrence l'algèbre ou la géométrie analytique, à

^a *La Langue des calculs*, I 16, p. 467.

^b *Histoire ancienne*, III 3/VII, p. 351.

^c De l'avis de Condillac, qui loue au passage la sagacité de Descartes (cf. aussi *supra*, II, p. 111), il ne suffisait pas «de voir qu'on peut se servir, en géométrie, des lettres de l'alphabet; il fallait encore savoir juger des avantages que l'analyse algébrique procurerait à cette science, et trouver des méthodes générales pour en faire l'application avec succès» (*Histoire moderne*, XX 6/XIV, p. 473).

¹² La doctrine condillacienne s'écarterait ici de celle de d'Alembert (cf. *supra*, II, p. 164, avec à l'appui une citation de *La Langue des calculs*). Klaus souligne combien elle est fondée à faire ainsi remonter l'invention du calcul à des temps immémoriaux, mais il ne différencie pas l'algèbre et la géométrie autant qu'il le faudrait (p. 136); à ce propos, cf. encore *supra*, Introduction, n. 10.

¹³ Encore une fois, l'algèbre tiendra sa valeur archétypique de langue et de science non pas à la mécanique calculatoire qu'elle implique (cf. *supra*, n. 10), mais au fait qu'elle permettra à l'homme de constamment ressaisir et amplifier le processus analytique par lequel sa pensée s'est constituée; en ce sens, elle serait même comme une mémoire vivante de la genèse des idées, selon l'appréciation de Takesada (1982 b, p. 237).

détermination d'autant plus facile qu'immédiate), puis à répercuter sur toutes ses connaissances la méthode (simplifiée) dont il se sera ainsi aperçu qu'il l'a constamment appliquée: «Si les inventeurs observaient comment ils ont fait des découvertes, ils sauraient comment ils en peuvent faire encore.»^a

Là s'expliquerait d'ailleurs l'opinion de Condillac selon laquelle les sciences ont toujours progressé de concert, par cumul d'échanges réciproques, et cela en des moments où, d'avoir particulièrement développé telle d'entre elles, l'art l'observer et de raisonner aura du même coup acquis de quoi travailler au développement de toutes: «Il est des temps où il semble que le génie devient contagieux»^b; ainsi, les découvertes scientifiques du XVII^e en contenaient virtuellement de plus importantes encore, «auxquelles on ne pouvait arriver qu'autant que l'astronomie, la géométrie, la mécanique et l'optique, de plus en plus perfectionnées, continueraient à se donner des secours mutuels toujours plus grands»^c.

D'une certaine façon, l'entreprise condillacienne s'inscrirait aussi dans le mouvement historique dont elle décrit l'intensification: de l'aveu de son auteur, des analyses antérieures l'ont largement préparée, celles de Bacon, Newton et Locke (cf. *supra*, II, pp. 97-100), et lui-même se proposerait essentiellement de confronter tous les savoirs de son époque à la méthode analytique qu'elles lui auront appris à perfectionner, de contribuer à leur propre perfectionnement en les conduisant à mieux raisonner sur les principes originels de raisonnement dont ils procèdent¹⁴. Condillac reconnaîtra d'ailleurs

^a *La Langue des calculs*, I 16, p. 467.

^b *Histoire moderne*, XX 6/XIV, p. 474 (et encore 10, p. 545 et 13, p. 588; cf. à ce propos II, p. 135, les deux renvois au même ouvrage). Sur le progrès tel que l'envisage le *Cours d'histoire*, comme phénomène cumulatif, cf. aussi *supra*, I, p. 93.

^c *Histoire moderne*, XX 8/XIV, p. 505.

¹⁴ De ce point de vue, Condillac tend donc à l'élaboration d'un savoir dont la fin serait le début de l'enseignement dispensé par la Nature; comme le formule Rieu (cf. aussi *supra*, III, n. 28 et 92), «la science en s'achevant découvre son fondement» (p. 41). Pour ainsi dire, et l'on prolongerait par là certaines des analyses d'Andresen (cf. *supra*, III, n. 92 et 93), le système condillacien se dépenserait à déterminer des lois naturelles dont l'existence signifierait la nécessité de son propre effacement devant elles. Ce nécessaire écart dans l'artifice dont l'homme aura (aurait) toujours dû s'écarter, la *Langue des calculs* l'assume d'ailleurs comme tel: «J'ajouterai que, si nous avons été capables de prendre toujours la nature pour guide, nous saurions tout, en quelque sorte, sans avoir rien appris» (*Objet de cet ouvrage*, p. 420).

qu'il n'a rien inventé, sinon en observant et en imitant, en donnant à imiter les premières observations des hommes, en faisant observer comment ils ont toujours imité^a.

En ce sens, la véritable fonction heuristique de son œuvre transparaîtra peut-être surtout dans deux sciences qu'il n'a proprement renouvelées par aucune invention, mais dont le développement est souvent apparu comme le contrecoup direct de ses réflexions: la chimie tout d'abord, longtemps cultivée dans le dessein d'«abuser de la crédulité des peuples»^b, mais qui n'en serait pas moins devenue l'une des disciplines scientifiques où les progrès de l'analyse puissent clairement s'apercevoir^c. La médecine ensuite, jugée plus sévèrement parce qu'elle ne résiderait encore qu'en conjectures, «c'est-à-dire, en suppositions qu'on ne peut prouver»^d.

1.1. *Chimie des mots: Lavoisier*

De façon presque exemplaire, les écrits théoriques de Lavoisier illustreraient l'application de la méthode condillacienne à la (rénovation de la) science: dans son *Mémoire sur la nécessité de réformer et de perfectionner la nomenclature de la chimie* (lu à l'Académie Royale des Sciences le 18 avril 1787), il évoque ainsi très fidèlement toutes les démonstrations et conclusions de la *Logique*, celles qui visent notamment à faire du langage la méthode analytique par excellence, et de son analyse le préliminaire indispensable à toute réorientation du savoir¹⁵. Effectivement, il entend par exemple

^a Condillac le spécifie sous la rubrique «Inventer» du *Dictionnaire des synonymes*: «Ce n'est qu'en observant et qu'en imitant qu'on a 'inventé'...» (p. 345). Cf. aussi *supra*, l'extrait de l'article «Trouver» cité dans l'Introduction, p. 30.

^b *Histoire moderne*, XX 5/XIV, p. 455.

^c Après avoir affirmé que les philosophes n'ont appris l'analyse que depuis peu, Condillac ajoute qu'ils n'en savent faire usage «que dans les mathématiques, dans la physique et dans la chimie» (*La Logique*, II 3, p. 399). Plus loin, relevant à nouveau l'exactitude de la langue algébrique, il reconnaît encore «que quelques parties de la physique et de la chimie ont été traitées avec la même précision par un petit nombre d'excellents esprits faits pour bien observer» (II 4, p. 400).

^d *Traité des systèmes*, XII, p. 198.

¹⁵ Le *Mémoire* figure au tome III du *Traité élémentaire de chimie* (1789). La *Logique* y est présentée comme un livre «que les jeunes gens qui se destinent aux sciences ne sauraient trop lire, et dont nous ne pouvons nous dispenser d'em-

subordonner l'amélioration de la connaissance des mécanismes chimiques à l'épuration de la terminologie par laquelle ils s'étaient jusque là exprimés, et en l'occurrence éliminer tous les termes qui ne correspondraient pas à des idées elles-mêmes référables à des faits établis¹⁶. Le nouveau langage devra dès lors dénoter immédiatement les caractéristiques distinctes dont l'observation et l'expérience auront investi les éléments à nommer: pour prendre ici un cas simple, l'acide dérivé du soufre se traduira par deux mots représentatifs des substances qui en définissent respectivement le genre et l'espèce, avec son degré de composition en oxygène lui-même visualisé par la terminaison de l'adjectif (acide sulfurique ou sulfureux).

Dans le *Discours préliminaire* qu'il a écrit en introduction à son *Traité élémentaire de chimie*, Lavoisier se placera encore plus ostensiblement sous le patronage idéologique du système condillacien, puisqu'il cite notamment deux passages de la *Logique*, l'un sur la nécessité de refaire les sciences par détermination génétique des idées, l'autre sur celle de perfectionner les raisonnements par adaptation du langage à l'exactitude des observations¹⁷. Son travail de renouvellement théorique ne lui serait d'ailleurs apparu comme tel que rétrospectivement, en tant que suite naturelle de ses premières réflexions relatives à la réforme de la nomenclature, lesquelles auraient elles-mêmes suivi les principales exigences de la méthode analytique: rattachement des idées et des signes à leur concaténation initiale en sensations et en besoins, régulation des pouvoirs de l'imagination et de l'habitude par recours systématique au contrôle de

prunter quelques idées» (p. 8). L'influence que la lecture de Condillac a pu exercer sur Lavoisier fut reconnue assez vite, notamment par Garat dans ses *Mémoires historiques sur le XVIII^e siècle* (1820, VII/II, p. 327); parmi les auteurs modernes qui ont traité la question en détail, il faut mentionner Rosenfeld (pp. 166-168) et surtout Storost.

¹⁶ A l'appui de l'opinion selon laquelle la chimie ne pourra se renouveler que moyennant une réforme de sa nomenclature, Lavoisier pose par exemple l'équation suivante: «Le mot doit faire naître l'idée; l'idée doit peindre le fait; ce sont trois empreintes d'un même cachet, ...» (p. 14). Sur le langage scientifique tel qu'il le définit, se référer à l'étude d'Anderson.

¹⁷ Cf. pp. XXXII-XXXIII/I. Lavoisier ouvre même son *Discours préliminaire* en se plaçant d'emblée sous l'égide de la *Logique* (pp. V-VI), et il emprunte encore à cette dernière œuvre la description qu'elle donne de l'apparition successive des termes généraux et spécifiques (p. XXI; à ce propos, cf. encore *supra*, III, les citations de la *Logique* reprises p. 267). Lambert dit même de Lavoisier qu'il a écrit là «un véritable petit traité d'épistémologie condillacienne» (p. 369).

l'expérience, adaptation du développement des connaissances à leur ordre originaire de passage du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait, du simple au complexe, de l'individuel au général¹⁸.

Lavoisier suivra même Condillac jusqu'à la critique selon laquelle les chimistes se flatteraient trop souvent «d'arriver, par l'analyse, aux premiers éléments»^a: le *Discours préliminaire* établit en effet que les corps simples ne doivent jamais se prendre comme tels qu'à titre provisoire, et que les ériger en constituants ultimes du réel témoignerait d'autant de présomption que de récuser d'avance toute observation ultérieure propre à les révéler décomposables¹⁹.

a) La nomenclature des éléments

En théorie comme en pratique, Lavoisier s'est donc voulu le continuateur très fidèle des thèses condillaciennes; dans l'évaluation exacte de ce qu'il leur doit, peu importerait alors que, comme il le reconnaît lui-même volontiers, sa réforme terminologique se soit trouvée préparée par les travaux d'autres savants²⁰, ou qu'elle ait

a. *Traité des systèmes*, XII, p. 197.

¹⁸ Avant que Lavoisier rappelle ces règles principales de la méthodologie condillacienne, l'aveu suivant lui aura échappé: «Et en effet, tandis que je croyais ne m'occuper que de nomenclature, ... mon ouvrage s'est transformé insensiblement entre mes mains, sans qu'il m'ait été possible de m'en défendre, en un traité élémentaire de chimie» (p. VI).

¹⁹ Les deux textes se font ici écho. Selon Condillac, rien ne prouve au chimiste «que ce qu'il prend pour un élément simple et homogène, ne soit pas un composé de principes hétérogènes» (*Traité des systèmes*, XII, pp. 197-198). Selon Lavoisier, rien ne permet d'assurer des corps simples qu'ils «ne soient pas eux-mêmes composés de deux ou même d'un plus grand nombre de principes; mais puisque ces principes ne se séparent jamais, ou plutôt puisque nous n'avons aucun moyen de les séparer, ils agissent à notre égard à la manière des corps simples, et nous ne devons les supposer composés qu'au moment où l'expérience et l'observation nous en auront fourni la preuve» (p. XVIII).

²⁰ Contrairement à ce que Knowlson semble parfois suggérer (1975, p. 173), cela en corrélation avec les observations de Degérando dans *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels* (II 1 6/111, pp. 203-205), Lavoisier ne dissimule pas tout ce que sa réforme de la nomenclature doit aux travaux d'autres savants, tels par exemple Pierre-Joseph Macquer, Antoine-François de Fourcroy ou Louis Guyton de Morveau (cf. son *Mémoire sur la nécessité de réformer et de perfectionner la nomenclature de la chimie*, pp. 2-5; ou encore le *Discours préliminaire* de son *Traité élémentaire de chimie*, pp. XVIII-XIX et XXVII-XXIX).

déjà supposé tout un savoir expérimental, comme Degérando le relèvera plus tard²¹. Car après tout, Condillac a toujours considéré le perfectionnement des connaissances comme proportionnel aux réflexions rétrospectives issues de leur propre exercice (cf. *supra*, pp. 307-308); à l'échelle de l'histoire de l'humanité, cela signifierait qu'aucune grande invention n'est jamais apparue que dans les retombées de découvertes antérieures, voire que les inventeurs n'ont jamais rien découvert qu'en marge de leurs intentions délibérées, au hasard des nouvelles observations que le climat heuristique de l'époque aura permis de libérer: «En observant, on trouve souvent ce qu'on ne cherchait pas, et ce qu'on ne se serait jamais flatté de trouver.»^a En somme, le constat de la différence d'origine des deux systèmes équivaldrait simplement à celui de leur disjonction naturelle dans l'espace et dans le temps, sans possibilité de se placer ici en perspective de filiation idéologique.

Au lieu de se laisser saisir d'après les expériences spécifiques dont elle aura pu procéder, la pensée de Lavoisier devra donc plutôt s'apprécier selon les principes méthodologiques dont témoignerait son orientation; de fait, l'essentiel consistera à déterminer non pas comment elle pourrait se ramener à Condillac comme à son seul principe, mais si elle aura appliqué à la chimie ces mêmes procédures analytiques qu'il assignait à toute science en général, si elle se sera véritablement développée à partir de lui selon la même loi de développement qu'il a identifiée derrière tous les progrès scientifiques, les siens propres y compris. De relation directe, les recherches respectives du philosophe et du chimiste n'en sauraient donc témoigner

^a *Histoire moderne*, XX 8/XIV, p. 509.

²¹ Dans son ouvrage précité (cf. *supra*, n. 20), Degérando stipule en effet que le perfectionnement terminologique accompagne le progrès scientifique plus souvent qu'il ne le détermine, et que la nomenclature serait «à la science, ce que les monuments sont à l'histoire; ils conservent ce qui existe, mais ils ne peuvent prédire ce qui n'est pas encore, ni expliquer l'avenir» (II 1 6/III, p. 199). Toutefois, comme le fait remarquer Acton (p. 441), il concède aussi qu'en chimie, la réforme des termes a pu s'avérer plus déterminante que pour d'autres sciences (*ibid.*, pp. 218-219); et dans son *Rapport historique sur les progrès de la philosophie depuis 1789* (présenté en 1808, reproduit au tome IV de la *Deuxième partie de son Histoire comparée des systèmes de philosophie*), il dit de la doctrine philosophique de Condillac qu'elle a reçu «un si illustre témoignage de la bouche de Lavoisier, sur les vues qu'elle lui a prêtées pour la réforme de la nomenclature chimique» (p. 445).

qu'en fonction de quelque homologie générale de fonctionnement, la même que le système condillacien a par exemple décelée entre sa propre démarche et celle de Newton²².

De ce point de vue, Lavoisier apparaîtra peut-être proche de la doctrine de Condillac surtout en ce qu'elle s'est limitée à énoncer les conditions théoriques générales de la validité des connaissances, mais non pas tant là où elle a consisté en application de pratiques cognitives particulières; décalage dont elle aurait d'ailleurs implicitement reconnu la possibilité historique, puisque, selon le *Cours d'histoire*, les études des hommes se seront subdivisées en différents objets à proportion du renforcement des acquis gnoséologiques qu'elles devaient déjà présupposer^a. En l'occurrence, la physique condillacienne offrira certes de quoi reculer ses propres limites, en ce sens précis que «quiconque sait apprendre une chose et sait comment il l'a apprise, est capable d'en apprendre beaucoup d'autres»^b; cependant, elle n'aura pas recueilli assez d'observations et de raisonnements pour déjà libérer la chimie en tant que savoir véritablement autonome.

Les nécessités de l'analyse génétique auront en effet amené Condillac à n'envisager la connaissance des objets qu'à partir des premières qualités sous lesquelles ils s'offrent aux sens: les corps auront donc comme détermination la plus générale celle qui dépend le plus immédiatement de l'usage inaugural du toucher, soit l'étendue, considérée comme leur essence non pas première, mais seconde, cela dans la mesure où elle ne constitue de propriété essentielle que «par

^a *Histoire ancienne*, III 10/VII, p. 398: «On a été longtemps avant d'avoir beaucoup d'observations: on a été longtemps avant de savoir raisonner sur les observations qu'on avait faites: et lorsqu'on a eu des observations et des raisonnements, on a été longtemps avant de savoir les distribuer dans un ordre systématique.» Cependant, poursuit Condillac, «on acquérait des connaissances, et, pour éviter la confusion, on en faisait différentes collections, suivant la différence des objets qu'on avait étudiés».

^b *Histoire moderne*, XX 10/XIV, p. 545.

²² Badareu suggère ainsi qu'aux yeux de Condillac, la physique newtonienne vaut comme méthode analytique exemplaire du fait qu'elle réussit à tout faire dériver d'un phénomène bien attesté expérimentalement (p. 342); sur ce point, cf. encore *supra*, I, pp. 50-51 et aussi II, p. 97. A la limite, peu importerait donc que, comme l'affirme Wojciechowska, le philosophe ait peut-être mal mesuré combien tout système physico-mathématique tel celui de Newton doit se fonder «sur les faits véritablement constatés dans l'observation et l'expérience» (p. 317).

rapport aux qualités qu'elle explique»^a. De nouveaux phénomènes tangibles vont ensuite procéder d'elle, à commencer par le mouvement, qui, venant à son tour la modifier, «en produit beaucoup d'autres»^b; originellement, l'homme nourrira donc des conceptions de physique comparables à celles de la statue de marbre, laquelle rapporte toutes ses sensations à l'étendue, «puisqu'elle les regarde comme les qualités des objets qu'elle touche»^c. Les idées qu'elle conservera le mieux en mémoire se révéleront d'ailleurs celles-là mêmes dont le tact aura permis d'évaluer les rapports, de sorte qu'elle se rappellera les choses plus volontiers par leur volume ou leur densité que par leur température; quant aux odeurs, saveurs, couleurs ou sonorités, elles resteront des modifications qualitatives internes aussi longtemps que l'expérience tactile ne leur aura pas permis de se découper dans l'espace extérieur en autant de propriétés distinctives véritablement déterminables les unes par rapport aux autres^d.

Condillac aura effectivement vu dans la physique la première science que les hommes aient découverte, et que précisément ils auront pratiquée avec plus ou moins de succès selon qu'elle s'en sera tenue à l'étude expérimentale de l'espace et du mouvement ou qu'elle aura au contraire spéculé sur l'essence première des choses²³;

^a *De l'art de raisonner*, I 3, p. 628.

^b *Traité des systèmes*, XVI, p. 210. Et juste avant: «Le phénomène que nous remarquons comme le premier, c'est celui de l'étendue; ...» (*ibid.*). Sur le statut de cette idée d'étendue, cf. aussi *supra*, III, n. 94.

^c *Traité des sensations*, II 11/2, p. 271.

^d Pour la statue bornée au sens de la vue, toute couleur «est une modification simple, qui ne donne par elle-même aucune idée distincte d'étendue». Avant que, comme celles qui affèrent à la température, les sensations colorées «s'entendent... sur toutes les dimensions des corps», il faudra que le toucher fasse «contracter aux yeux l'habitude de les juger sur une surface, comme il y juge lui-même le chaud ou le froid» (*Traité des sensations*, III 3/3, p. 279).

²³ Sur cette conception condillacienne de la physique, cf. *supra*, n. 10. Elle est à rattacher au phénoménisme général qui, comme le montre par exemple Bernabei à la suite d'autres auteurs italiens (p. 165; cf. aussi *supra*, Introduction, n. 31), amène Condillac à établir la coextensibilité de l'étendue avec l'essor des contacts sensibles entre l'homme et les objets du monde; cela est d'ailleurs déjà ressorti de la critique à laquelle il soumet la distinction lockienne entre qualités premières et secondes, ou de sa réfutation de l'essentialisme cartésien (cf. *supra*, II, respectivement pp. 102 et 112). Et contrairement à ce que laisse entendre Petacco (1974, pp. 167-168, n. 13), l'étendue ne lui apparaît pas comme une qualité objective des choses quand, dans l'*Essai*, il dit d'elle que les sujets percevants ne voient aucun inconvénient «à supposer dans les corps quelque chose de semblable» (I 1

et de ce dernier point de vue, les philosophes présocratiques seraient presque plus à blâmer que les tenants de l'atomisme, en ce sens qu'ils ont réduit les éléments constitutifs de la matière à des qualités sensibles dont rien ne saurait proprement procéder: «On retrouve donc les atomes dans tous les systèmes, puisque dans tous on retrouve des corpuscules élémentaires. Mais avant Leucippe on avait donné aux atomes des qualités analogues à celles des choses; au lieu que ce philosophe ne leur donna que du mouvement et différentes figures.»^a

Certes, le chaud et le froid vont par exemple représenter autant d'affects élémentaires transmis par les sens et, en tant que faits, ils équivaudront ici à l'étendue, c'est-à-dire référeront à des choses réellement perçues, soit que ces dernières «existent telles qu'elles nous paraissent», soit que «nous n'apercevions que des apparences produites par des propriétés que nous ne connaissons pas»^b; le *Traité des sensations* expliquera même que la conscience s'est éveillée à proportion des variations d'intensité propres aux états perceptifs qui l'auront originellement accaparée²⁴.

Mais quoique les données sensibles primitives puissent ainsi agir à des degrés variables, «on aurait tort de s'imaginer que chacune soit composée de plusieurs autres»^c; elles constitueraient donc des idées simples (et non pas complexes, comme le sera l'étendue en ce qu'elle peut se composer de la même perception répétée un nombre indéterminé de fois). Condillac affirmera dès lors qu'elles se lieraient selon des rapports «qu'on ne saurait apprécier»^d, ce qui le conduira à n'envisager chaque substance physique qu'à travers l'addition des

^a *Histoire ancienne*, III 16/VII, p. 439.

^b *De l'art de raisonner*, I 7, p. 636. Et Condillac de spécifier: «C'est un fait que les corps sont étendus, c'en est un autre qu'ils sont colorés;...» cf. aussi *infra*, n. 25.

^c *Essai*, I 3/1, p. 37.

^d *Essai*, I 3/13, p. 39.

2/12, p. 9); car en précisant plus bas qu'elle «n'est que l'idée de plusieurs êtres qui nous paraissent les uns hors des autres» (*ibid.*), il se réfère déjà implicitement à cette sensation de solidité dont le propre «est de représenter à la fois deux choses qui s'excluent l'une hors de l'autre» (*Traité des sensations*, II 5/3, p. 256) et qui, constitutive de l'appréhension tactile du monde, va conduire l'âme à se forger son premier espace de pensées d'objets (cf. encore *supra*, III, n. 31, 38 et 39).

²⁴ De cette prémisse fondamentale au terme de laquelle, selon la formule de Lefèvre (1956, p. 358), la sensation originaire ne saurait se présenter en «état neutre», il a déjà été question plus haut (cf. *supra*, III, notamment pp. 189 et 206).

caractères sensibles indécomposables dont l'expérience l'aura successivement revêtue, à refuser par conséquent que ces derniers puissent se combiner entre eux ou avec d'autres²¹: il jugera en effet que, pour évaluer les correspondances éventuelles entre deux métaux, le savant devra se limiter «à faire l'énumération de leurs qualités, et à comparer celles de l'un avec celles de l'autre»^a.

Son intérêt de physicien portera d'ailleurs sur la mécanique et la cinématique, seules disciplines où les corps pourraient entrer dans des relations mesurables, parce que alors considérés indépendamment de leurs qualités tangibles et visibles, du moins de toutes celles qui ne sauraient se transformer en abstractions: selon lui, la recherche la plus conforme à la nature consisterait effectivement à étudier les entités et manifestations du monde phénoménal non par elles-mêmes, mais par les effets «que le mouvement peut produire dans l'étendue», et plus encore par les variétés «qu'il éprouve lorsqu'il passe d'un corps à un autre»^b.

b) La tablature des phénomènes

Condillac a beau reconnaître que la chimie doit se proposer pour double objet «de rendre raison des effets» (comme en physique), et en plus «de les préparer et de les faire naître»^c, et il peut bien considérer que «les procédés des bons esprits qui la cultivent aujourd'hui, sont la méthode qui convient à cette science»^d, sa propre démarche

^a *De l'art de raisonner*, I 3, p. 628.

^b *Traité des systèmes*, XVI, p. 210.

^c *Traité des systèmes*, XIV, p. 207.

^d *Traité des systèmes*, XVI, p. 212.

²¹ Pour entrer dans la conception condillacienne de la science, il faut donc se fonder sur le «fait» tel que le définit *De l'art de raisonner*, c'est-à-dire partir de «toutes les choses que nous apercevons», donc de qualités sensibles perçues (I 7, p. 636). Là réside le germe initial enveloppant la possibilité de toute formalisation théorique ultérieure, ainsi que le remarque Derrida (1973, p. 20); Auroux qualifie le fait de «donnée indépassable de la connaissance», d'«individu logique» dont l'affirmation «n'est soumise à aucune limitation» (1979, p. 155). Cf. aussi *infra*, n. 27, et Conclusion, n. 42. — Pour d'autres réflexions sur l'attitude générale de Condillac à l'égard de la science, cf. encore *supra*, n. 14, Introduction, n. 47 et 53, et III, n. 49.

analytique n'en suppose pas moins la décomposition non pas tant des substances elles-mêmes que des idées par lesquelles l'esprit arrive à les connaître et à les nommer²⁶.

Sans doute n'aurait-il pas contesté que les hommes aient pu assez développer leur faculté analytique pour réussir à déterminer les lois de composition et d'interaction des éléments chimiques, cela en renonçant aux «suppositions vagues» caractéristiques de l'alchimie^a, c'est-à-dire en formulant des hypothèses toujours susceptibles de vérifications expérimentales; il estimera d'ailleurs que, tout comme celui du télescope, l'usage du microscope leur permettra de se former littéralement «de nouveaux yeux»^b. Mais nul doute non plus que la pensée humaine ne pourra ainsi se perfectionner qu'à condition de prolonger les premières analyses dont elle se sera imprégnée au contact des idées simples: car si elle avait d'emblée appréhendé les corps au-delà de leur première apparence de phénomènes irréductibles additionnés les uns aux autres, elle se serait ôté jusqu'à la possibilité de pouvoir jamais les composer, et donc de s'exercer à la pratique de décompositions ultérieures toujours conformes aux modalités incontournables de son approche du monde phénoménal²⁷.

En quelque sorte, le phénoménisme ainsi postulé tendrait à établir que rien d'intangible ou d'invisible ne s'offrirait à la connaissance que dans l'exercice répété d'idées déjà connues par le tact, et, plus encore, par le regard analytique que ce dernier doit éveiller: selon Condillac en effet, «on ne juge qu'autant qu'on voit»^c, tant et

^a *Traité des systèmes*, XII, p. 198.

^b *Histoire moderne*, XX 6/XIV, p. 469.

^c *La Logique. Eclaircissements que m'a demandés M. Poté de la doctrine, professeur à Périgueux*, p. 415.

²⁶ Dans sa comparaison des méthodes respectives de Condillac et de Lavoisier, Acton en arrive à la même conclusion, mais sans s'être suffisamment pénétré de la physique propre au *Traité des systèmes* ou à *De l'art de raisonner* (p. 434).

²⁷ Les faits (ou phénomènes) dont se compose la science des corps vont se décomposer en observations et expériences selon la même logique que celle qui préside à la (dé)composition des sensations en idées (cf. *supra*, III, n. 44 et 108). C'est dire par exemple que la pratique expérimentale pourra certes découvrir dans les phénomènes plus qu'ils ne livrent au premier abord (tout comme le processus d'abstraction résulte lui-même de la décantation du sensible), mais cela sans pour autant cesser d'être renfermée en eux; à suivre Derrida, la science «nouvelle» à laquelle travaille Condillac ne ferait ainsi «qu'ordonner, en le généralisant par analogie, l'acquis d'un savoir, pour en administrer la conséquence» (1973, p. 37).

si bien qu'il considérera par exemple les métaux comme «des phénomènes qui dépendent autant de notre manière de voir les choses que de la différence des éléments»^a. Ce serait en somme à l'indivisibilité même des données brutes de l'expérience sensible que l'œil devrait sa capacité de les analyser, c'est-à-dire de passer successivement des unes aux autres sans s'arrêter à quelque essence qu'elles seraient censées chacune receler; exactement de la même façon qu'en mathématiques, toutes les analyses auront supposé que l'unité ait pu originellement s'ajouter à elle-même, et que rien ne soit donc venu la diviser^b.

Là s'enracinerait d'ailleurs la tendance condillacienne fondamentale à priver la notion d'infini de toute réalité, et à n'envisager les opérations arithmétiques qu'à partir des compositions ou décompositions que seuls les nombres entiers naturels peuvent occasionner²⁸; selon que le sou apparaîtra par exemple composé ou décomposable, ses usagers verront en lui respectivement douze deniers ou le vingtième d'une livre, sans donc jamais cesser de l'évaluer par rapport à quelque unité déterminable, ce qui équivaldrait à poser que, plus généralement, «toute quantité peut être considérée comme un nombre entier ou comme un nombre rompu»^c.

Traitant des nombres irrationnels, soit de tous ceux dont le rapport avec l'unité se révèle tel que «nous ne pouvons pas le déterminer exactement», Condillac en conclura alors à l'existence de quantités «inassignables», «qu'on ne peut exprimer exactement par aucun

^a *Dissertation sur les monades*, II 5, p. 172.

^b «Rien ne mesure l'unité. En vain nous la divisons pour la mesurer» (*La Langue des calculs*, I 13, p. 455).

^c *La Langue des calculs*, II 10, pp. 489-490.

²⁸ Comme le signale Auroux (1981 a, p. 531, n. 22), le finitisme de Condillac, d'ailleurs déjà évoqué précédemment en rapport avec Leibniz (cf. *supra*, Introduction, p. 32 et II, p. 121), le conduit par exemple à juger inassignable la limite d'une suite convergente infinie (*La Langue des calculs*, II 12, p. 505). Et dans la mesure où elle implique la précellence des nombres entiers naturels (sur ce point, cf. *supra*, III, n. 133 et 134), cette orientation finitiste l'amènera aussi à nier que l'homme ait pu proprement signifier le zéro, sinon «pour marquer qu'il n'y a point d'unités simples», en fermant «le petit doigt qui en est le signe» (*La Langue des calculs*, I 1, p. 422). — Sur l'exemple ici évoqué, notamment en ce qu'il implique que toute opération arithmétique doit se concevoir en référence avec l'objet réel (ici le sou) dont le nombre constitue l'évaluation, se reporter encore aux considérations d'Auroux (1981 a, p. 528, n. 11).

signe»^a, voire même à celle d'expressions «imaginaires», qui proprement ne signifient rien²⁹. Dans la même mesure que les premières, les secondes ne dénoteraient assurément aucune réalité attestable, mais, tel le symbole de l'infini en géométrie^b, elles n'en participeraient pas moins au fonctionnement régulier du système, puisqu'elles pourront même conduire le calcul «à des résultats réels»^c.

Tout cela pour dire que même si n'importe quelle démarche analytique doit nécessairement procéder du monde phénoménal, et celle des mathématiques du simple fait que l'espace ou l'étendue «est une des premières choses que les hommes ont appris à mesurer»^d, rien ne l'empêchera pour autant de ne plus référer qu'aux structures de fonctionnement que lui aura développées sa propre genèse. Même si les noms de substances n'atteindront d'abord clarté et précision que moyennant consultation de la nature, et à condition qu'ils signifient toujours «les idées simples que nous observerons exister ensemble»^e, leur sens n'en pourra pas moins évoluer à mesure que s'étendra le système d'observations dont ils dépendent: car loin d'envisager que les objets du monde physique aient à dégager des données sensibles en nombre strictement déterminable (hypothèse qui marquerait la réincarnation du préjugé «réaliste»), Condillac inclinera à penser que leurs qualités distinctives augmenteront dans la même proportion que les possibilités analytiques auxquelles ils auront ouvert. Stables et définitifs, ils ne le seront en somme pas plus que les rapports perceptifs qui constituent la seule modalité possible de

^a *La Langue des calculs*, II 13, p. 510.

^b Condillac explique en effet que si les géomètres peuvent faire des calculs sur l'infini (dont ils ne sauraient pourtant avoir d'idée), c'est parce qu'ils «ne les font que sur le signe ∞ , signe qui est tout aussi propre qu'un autre à désigner une unité quelconque», et qui dès lors «peut être l'objet de toutes les opérations qu'on fait sur les nombres» (*Dissertation sur les monades*, II 4, p. 165).

^c *La Langue des calculs*, II 13, p. 511.

^d *La Langue des calculs*, I 13, p. 455.

^e *Essai*, II 2 2/23, p. 109.

²⁹ Pour plus de détails sur les conséquences gnoséologiques à tirer de cette idée selon laquelle certaines expressions algébriques n'auraient aucun référent assignable (celles qui par exemple correspondent aux nombres irrationnels: cf. *supra*, III, n. 142), s'en remettre aux analyses d'Auroux déjà consignées en note dans les chapitres précédents (cf. notamment Introduction, n. 56 et 62; I, n. 2 et 87; III, n. 132, 135 et 139).

leur appréhension par l'esprit^a; s'ils pouvaient véritablement se faire connaître en eux-mêmes, toutes leurs propriétés se laisseraient alors percevoir selon la seule évidence de raison, c'est-à-dire «par un raisonnement qui ne serait qu'une suite de propositions identiques»^b.

De la toute première analyse que les substances lui auront occasionnée par leur contact sensible, la pensée aura en quelque sorte retiré la capacité virtuelle de mieux les analyser encore, de les ériger en un système rationnel toujours coextensif aux perfectionnements qui pourraient résulter de sa propre confrontation à l'expérience³⁰. Système rationnel en ce sens que Condillac admet tout à fait qu'à partir de propositions dont les termes soient clairement et précisément déterminés, les physiciens puissent raisonner indépendamment des faits, voire même s'aider des mathématiques, qu'il qualifiera ici de «mixtes»^c; mais ils ne progresseraient en rien si leur pratique théorique restait limitée par les idées simples qu'elle connote, au lieu d'en réveiller le potentiel de développement et d'appeler ainsi à de nouvelles vérifications expérimentales. Les évidences de raison et de fait renverraient donc l'une à l'autre^d: d'une part, les propriétés physiques ne signifient rien tant que le langage n'aura pu les affirmer identiques à tels ou tels corps, et les noms de ces derniers conduiront d'autre part à des affirmations tautologiques aussi longtemps qu'ils n'auront pas dégagé la force expansive de liaison propre à leurs référents sensibles. Bref, le scientifique ne saurait raisonner sur ses acquis sans qu'ils lui apparaissent comme potentiellement

^a Fondement de toute science, l'évidence de fait «ne saurait avoir pour objet les propriétés absolues des corps»; sa spécificité consistera plutôt en ce que «je ne saurais douter des rapports qu'ils ont à moi» (*De l'art de raisonner*, I 7, p. 637).

^b *La Logique*, II 9, p. 411. Sur la différence à marquer ici entre évidence de fait et de raison, cf. la phrase du même passage citée au Chapitre III, p. 286.

^c *Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 566.

^d D'un côté, «il ne suffit pas de recueillir des faits; il faut, autant qu'il est possible, les disposer dans un ordre qui, montrant le rapport des effets aux causes, forme un système d'une suite d'observations». Mais, d'un autre côté, «c'est à l'évidence de fait à prouver que nous n'avons oublié aucune des conditions» (*De l'art de raisonner*, I 8, p. 637). Cf. aussi *supra*, III, p. 221.

³⁰ Comme le remarque encore Auroux, l'expérience telle que la conçoit Condillac représente la condition nécessaire au déploiement de la connaissance (1979, p. 113), sans que quelque structure *a priori* de l'entendement vienne en délimiter la possibilité; conception différente de celle de Kant, en ceci que l'usage de la raison ne serait réglé ici qu'*a posteriori*, «dans l'activité cognitive d'un esprit formé au contact du monde» (1974, p. 495; et aussi 1985 a, pp. 79-80, ou *supra*, Introduction, n. 30).

reliables à d'autres, susceptibles de développements nouveaux à conjecturer puis à vérifier par des observations réapprofondies: «D'après des vérités connues, on en soupçonne dont on ne s'assure pas encore.»^a

Ainsi, quand bien même son œuvre sera restée étrangère aux progrès effectifs de la chimie, Condillac aura sinon préparé, du moins décrit les conditions théoriques nécessaires à leur effectuation³¹; de ce point de vue, il aurait sans doute réservé à Lavoisier les mêmes compliments qu'à Newton, qui a suffisamment su réfléchir sur ses propres idées pour ne rien perdre de leur charge intrinsèque d'attraction^b. Par leurs travaux, les deux savants auraient effectivement démontré que le véritable esprit scientifique consiste non pas à vouloir d'emblée deviner la nature ni au contraire à la laisser toujours se présenter telle quelle, mais à lui retourner d'autant plus de questions que les observations issues d'elle se seront transformées en raisonnements davantage liés à des réponses entrevues: elle aura donc permis aux hommes tout à la fois de mettre leurs premiers jugements «à l'épreuve de l'observation et de l'expérience»^c et de pouvoir ensuite la dépasser par l'approfondissement de leurs propres expérimentations, à mesure que l'enchaînement progressif des raisons leur aura imposé de ne plus seulement observer les phénomènes, mais d'employer encore «des moyens propres à les rapprocher, à les dégager de tout ce qui les cache, à les mettre à portée de notre vue»^d. Bacon aurait proprement créé la philosophie expérimentale, lui qui

^a *La Logique*, II 9, p. 412.

^b Newton avait du génie du fait de sa capacité à lier ses idées, tant il est vrai que «celui qui a fait une première découverte est capable d'en faire d'autres, toutes les fois qu'il est doué d'assez de sagacité pour apercevoir cette liaison dont je parle» (*Histoire moderne*, XX 10/XIV, p. 543). Cf. aussi *supra*, n. 22.

^c *La Logique*, I 1, p. 374.

^d *De l'art de raisonner*, I 8, p. 637. Idée reprise dans la *Logique* (II 9, p. 412).

³¹ Idée déjà exprimée précédemment: cf. *supra*, pp. 311-312. Au demeurant, les rapports de filiation entre Condillac et les théories scientifiques de la fin des Lumières correspondraient assez à ceux qu'il aura établis entre les différentes étapes du savoir: selon Derrida, sa perspective impliquerait effectivement que le progrès des sciences déroule la chaîne complexe d'une histoire «dans laquelle le fait, l'hypothèse, le concept, la théorie, etc. ne sont pas des 'nouveau-tés' homogènes et contemporaines» (1973, p. 40).

proclamait notamment la nécessité scientifique de violenter la nature^a.

Voilà qui donnerait à conclure que les considérations linguistiques auraient peut-être moins contribué à l'avance de la chimie que Lavoisier n'a pu le penser; la conception condillacienne de la science comme langue bien faite lui aura indéniablement profité, mais pour l'avoir rendu aussi attentif au rôle instrumental du langage existant que sensible à l'urgence de quelque réforme terminologique globale^b. Ses succès tiendraient même plus à la découverte de nouvelles combinaisons d'idées qu'à la création de nouveautés lexicales, dans la mesure où, tels ceux de Newton, ils auront de toute façon été préparés «par le choix qu'on avait fait avant lui des signes, et par les méthodes de calcul qu'on avait imaginées»^c; c'est dire ici que son apport consistera non pas à renouveler la méthodologie des fonctions sémiotiques, mais tout au plus à l'adapter aux nouvelles possibilités d'application que l'observation lui aura découvertes. Et de fait, ses recherches lexicales attesteront qu'à l'instar de Condillac, il a toujours jugé que la langue la plus parfaite «serait celle qui, n'ayant rien emprunté, devrait à l'analogie uniquement toutes les expressions dont l'usage se serait introduit»^d; même le recours occasionnel à la langue grecque se trouvera d'ailleurs justifié par des principes condillaciens, puisqu'il n'interviendra qu'en remplacement de dénominations trop chargées d'erreurs pour que l'élimination de ces dernières puisse ne pas du même coup entraîner la leur^e.

^a Dans l'un des passages du *Novum Organum* que Condillac reproduit pour le Prince de Parme, Bacon stipule qu'il faut non pas seulement «observer la nature dans le cours qu'elle suit d'elle-même et librement», mais encore «la violenter par des expériences, la tourmenter, la vexer» (*Histoire moderne*, XX 12/XIV, p. 580). Sur Bacon, cf. encore *supra*, II, p. 99.

^b *Essai*, II 1 15/147, p. 99.

^c *La Langue des calculs*, I 3, p. 427.

^d De ce point de vue, les réflexions théoriques de Lavoisier seraient à compléter par celles que, dans son *Dictionnaire encyclopédique de botanique* (1789-1808), Lamarck aura émises à propos des réformes de terminologie scientifique; selon l'article qu'il lui consacre, la Nomenclature est «une partie essentielle de la science; mais ce n'est pas la science elle-même» (IV, p. 498). Et, en rapport avec les difficultés que peuvent rencontrer les savants pour «créer des mots qui puissent rendre clairement les idées qu'on veut exprimer», il précisera aussi que «l'on doit principalement consulter le génie de la langue dont on fait usage» (article «Termes», VII, p. 595).

^e Lavoisier dit avoir généralement conservé les noms que les substances simples portent «dans l'usage de la société». Il ne leur aura substitué des expressions

De plus, quand bien même Condillac n'aura identifié et dénommé de substances corporelles qu'à partir de leurs propriétés conçues comme autant d'effets sensibles à observer^a, sa conception du progrès scientifique ne l'empêchera pas de présumer qu'à force d'observations, l'esprit en vienne à toujours plus reculer les frontières de l'observable^b; en l'occurrence, elle n'exclura nullement que, par l'expérience, la chimie puisse découvrir à tels corps des déterminations jusque là ignorées, et qui, d'après leur degré d'analogie avec des caractéristiques déjà expérimentées sur tels autres, forceront à les ranger tous sous le même genre ou feront plutôt apparaître en eux de nouvelles espèces: quoique la perception ne puisse envisager l'or que comme composition déterminée d'affects irréductibles, rien n'interdira qu'elle procède ensuite à des évaluations analogiques, qu'elle permette de représenter les propriétés d'une particule aurifère par celles «d'une autre particule dont nous avons fait l'analyse»^c. Et tout concourra à l'extension du vocabulaire sitôt que la démarche analytique aura ainsi commencé à regrouper les éléments chimiques selon que leurs qualités observées se ressembleront ou à en découvrir de nouveaux selon qu'elles se manifesteront par différences spécifiques; Lavoisier ne serait donc parfaitement fondé à étendre la nomenclature de la chimie que dans la mesure où, selon ses propres termes, il aura d'abord obéi à la logique naturelle de l'esprit^d, à cet art de classer «si nécessaire pour se faire des idées exactes»^d.

^a «Il dépend de nous de parler des substances dans la dernière exactitude, pourvu que nous ne comprenions dans nos idées et dans nos expressions, que ce qu'une observation constante nous apprend» (*Essai*, I 3/15, p. 40). Parlant plus loin des notions de substances, Condillac ne les voit vraies que «conformes à ce qu'on remarque dans les choses» (II 2 2/26, p. 110).

^b C'est dans cet esprit que Condillac admet les hypothèses, «quand elles peuvent faciliter les observations, ou rendre plus sensibles des vérités attestées par l'expérience» (*Traité des systèmes*, XII, p. 203).

^c *Traité des systèmes*, X 3, p. 177.

^d *La Logique*, I 4, p. 381.

empruntées au grec que lorsqu'ils «entraînaient des idées évidemment fausses», ou encore qu'ils «pouvaient faire confondre ces substances avec celles qui sont douées de propriétés différentes ou opposées» (*Mémoire sur la nécessité de réformer et de perfectionner la nomenclature de la chimie*, p. 19). Et quand il devra ainsi imposer des termes nouveaux, il subordonnera la compréhension de la langue qu'ils constituent au principe condillacien de l'analogie, ainsi que le souligne Storost (p. 311).

^{**} Selon le *Discours préliminaire* du *Traité élémentaire de chimie*, la répartition des idées en noms de genres puis d'espèces répond à une logique qui est «celle de toutes les sciences» et qui «s'applique naturellement à la chimie» (p. XXI).

L'exactitude des termes qu'il a introduits renverra donc à celle des idées dont il les a fait dépendre, laquelle reposera à son tour sur celle des observations^a; mais cela signifiera aussi que les mots des sciences ne pourront pas toujours répondre au critère de détermination sémantique auquel la théorie condillacienne lui aura peut-être paru se résumer, notamment quand elle établit que les noms donnés aux substances «ne doivent se rapporter qu'aux qualités qu'on y a remarquées et dont on a fait des collections»^b. Car de l'univers sensible, «nous ne voyons pas tout»^c, surtout du fait des limitations intrinsèques de l'appareil sensoriel, tant et si bien que l'observateur scientifique sera nécessairement contraint de solliciter la nature, de ne rien remarquer en elle que sa théorie ne lui ait demandé d'y voir (cf. *supra*, p. 320); son système en viendra dès lors à produire des termes qui, presque comme les expressions imaginaires de l'arithmétique, ne renverront à aucune idée attestable, mais n'en répondront pas moins à quelque nécessité de fonctionnement. Ainsi la notion physique de force, que la pensée devra absolument poser en tant que cause aussi longtemps que le mouvement des corps lui apparaîtra sous forme d'effets sensibles, et qu'elle pourra abandonner aussitôt que, par des expériences répétées, il se sera révélé le seul véritable principe explicatif des phénomènes^d.

Finalement, la méthode condillacienne recouperait celle de Lavoisier dans certaines de ses conséquences que ce dernier n'aurait rencontrées que par application de son propre système, en ce qu'elle demanderait à la langue scientifique non pas tant de faire transparaître le visible observé que de renvoyer l'esprit à l'observation de l'invisible^e. Ainsi qu'il l'aurait lui-même prouvé en attestant par

^a L'analyse ne fournit des idées exactes «qu'autant qu'elle ne nous fait voir dans les choses que ce qu'on y voit» (*La Logique*, I 4, p. 381).

^b *Essai*, II 1 II/116, p. 91.

^c *La Logique*, I 5, p. 382.

^d De l'avis de Condillac, il est incontestable que la cause du mouvement existe, «quoique aucun de mes sens ne me la fasse apercevoir, et je la nomme 'force'. Ce nom ne me la fait pas mieux connaître: je ne sais que ce que je savais auparavant, c'est que le mouvement a une cause que je ne connais pas». Pour que, d'effet qu'il était, le mouvement devienne cause et remplace ainsi la notion de force à titre de raison explicative, il faudra «que j'observe qu'il est partout, et qu'il produit, ou concourt à produire tous les phénomènes de la nature» (*ibid.*).

^e En ce sens-là, Foucault prête à la démarche condillacienne des intentions qu'elle n'avait pas quand, évaluant son influence sur les cliniciens de la fin du siècle, il

exemple le caractère physico-chimique de phénomènes vitaux tels que la respiration ou la transpiration, sa démarche consisterait effectivement moins à chercher aux faits leur dénomination exacte qu'à les transformer en système par l'analyse de leurs noms, dès lors que celle-ci les révélerait susceptibles de compositions à décomposer. De ce point de vue, le savoir médical ouvrirait d'ailleurs à l'investigation analytique les mêmes possibilités que la chimie, puisqu'il porterait également sur des mécanismes dont seules les conséquences se laisseraient voir puis d'emblée dénommer, et dont les causes échapperaient tant que les hommes les auront désignées par des mots propres à ne dénoter en réalité que des effets³⁶.

1.2. *Médecine des signes: Pinel*

De langue scientifique nouvelle, Condillac n'en aurait donc envisagé que dans la mesure où l'analyse des termes anciens les aurait révélés incapables de conduire à toute autre approche du réel qu'essentialiste; pour le reste, le langage ordinaire suffirait parfaitement, du moins tant qu'il empêcherait le raisonnement de se stratifier, de se fermer sur des significations qu'aucune expérience ne saurait plus ni infirmer ni confirmer. Se trouveraient ainsi libérées, par le rejet de l'esprit de système pris dans ses conséquences linguistiques, les conditions théoriques nécessaires à toute systématisation du monde phénoménal, et avec elles la possibilité pratique de nouvelles applications à des savoirs restés jusque là plus descriptifs qu'analytiques³⁷.

lui reproche de n'avoir pu nourrir leur volonté de promouvoir une science «où le visible et le dicible fussent pris dans une totale adéquation» (1972, p. 117).

³⁶ Dans le *Rapport historique* déjà cité (cf. *supra*, n. 21), Degérando présume d'ailleurs que la philosophie de Condillac s'est non seulement perpétuée à travers les réflexions de Lavoisier sur la nomenclature de la chimie, mais encore qu'elle a eu sa part «dans les succès obtenus par le perfectionnement de la nosologie médicale» (p. 445).

³⁷ A l'instar de nombreux autres penseurs de son siècle, Condillac dirige ses critiques non pas contre les systèmes en tant que tels, mais contre la tendance aux hypothèses gratuites dont témoignent certains de leurs artisans. Il affirme cela explicitement dans la rubrique *ad hoc* du *Dictionnaire des synonymes*, notamment à propos de son *Traité* de 1749, et il ponctue même son développement par l'interrogation suivante: «Si donc on renonce aux 'systèmes', comment sera-t-il possible d'approfondir quelque chose?» (p. 512). Cf. aussi le chapitre I du *Traité des systèmes* («Qu'on doit distinguer trois sortes de systèmes», pp. 121-124). Sur l'histoire de cette notion aux XVII^e et XVIII^e siècles, consulter l'article de Vieillard-Baron.

De fait, plusieurs grands initiateurs scientifiques de la fin des Lumières se seront rattachés implicitement à la méthode condillacienne, non pas seulement des chimistes, mais encore des naturalistes comme par exemple l'abbé Haüy dans son *Traité de minéralogie* (1801) ou Lamarck dans la première partie de sa *Philosophie zoologique* (1809); tous se réclameront de Condillac surtout pour les perfectionnements de taxinomie auxquels la *Logique* leur a paru prêter, et les enseignements méthodologiques qu'ils lui doivent correspondront dès lors à ceux dont Lavoisier a pu le créditer³⁸. Pour le reste, il les aura influencés essentiellement par le biais du climat philosophique général que les Idéologues ont créé autour de l'interprétation de sa doctrine³⁹.

Toutefois, les différents domaines de la science médicale mériteraient peut-être davantage d'attention, et cela non pas seulement du fait que Condillac aura pu inspirer certains de leurs éminents théoriciens, Vicq-d'Azyr par exemple, qui se réfère notamment à lui dans son travail intitulé *De la longue des sciences en général, et de celle de l'anatomie en particulier* (1768), Barthez, qui parle de lui dans ses *Nouveaux éléments de la science de l'homme* (1806, seconde édition, considérablement augmentée par rapport à la première, de 1778), Bichat, qui le cite dans son *Traité d'anatomie descriptive* (1801-1803), et surtout l'aliéniste Pinel⁴⁰, dont la plupart des écrits

³⁸ Cf. *supra*, n. 15 et 17. Haüy s'inspire de la méthode analytique telle qu'elle lui est apparue présider au renouveau de la terminologie en chimie (*Discours préliminaire*, p. XXXIV), et elle oriente d'ailleurs les réflexions que lui-même consacre à la nomenclature des minéraux (I, pp. 172-181). De l'art qui consiste à dénommer ce que produit la Nature, Lamarck affirme de son côté que «c'est un moyen qu'il a été nécessaire d'employer pour fixer nos idées à l'égard des productions naturelles observées, et pour pouvoir transmettre, soit ces idées, soit nos observations sur les objets qu'elles concernent» (I 1/I, p. 35). Sur les nuances que comporte ici sa position, cf. aussi *supra*, n. 32.

³⁹ Lamarck assume par exemple une opinion assez répandue chez les Idéologues quand, de la même manière qu'un Degérando dans *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels* (Introduction, pp. XIX et XXIII/1 et 12 1/II, p. 10. Cf. aussi *supra*, n. 8), il dit ne pouvoir suivre Condillac en ce que ce dernier serait allé jusqu'à ériger les mots en constituants des idées, et par là même jusqu'à minimiser le rôle constitutif de l'esprit (*Philosophie zoologique*, III 7/II, pp. 384-385). D'autres critiques de Lamarck à Condillac se trouvent évoquées au chapitre précédent (cf. *supra*, III, n. 5, 14 et 19).

⁴⁰ Sur la philosophie condillacienne et Pinel, cf. surtout l'article de Riese, et aussi *infra*, 1.2 b. Vicq-d'Azyr parle de Condillac comme de celui qui, «après avoir prouvé que la faculté de sentir est le foyer de toutes les autres, a dit le premier

s'inspirent ouvertement de la démarche analytique condillacienne: *Nosographie philosophique* (1798), *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* (1801), *La médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse* (1802). Sans oublier non plus l'influence qu'il aura pu exercer sur les recherches plus particulièrement tournées vers la surdi-mutité, celles de l'abbé de L'Epée au premier chef, puis celles de son continuateur immédiat, l'abbé Sicard, surtout connu par son *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance* (1800), celles encore que le docteur Itard consacra au cas de l'enfant sauvage trouvé dans l'Aveyron⁴¹.

a) La texture du corps

Mais outre l'intérêt qu'elles présenteraient par elles-mêmes, ces filiations devraient surtout permettre de déterminer en quoi le texte

que les langues ne sont que des méthodes analytiques» (p. 211). Appréciation analogue chez Bichat, dans le *Discours préliminaire* du *Traité d'anatomie descriptive*: «Le langage influe, jusqu'à un certain point, sur l'étude des sciences. Il est, dit Condillac, une véritable méthode analytique, ...» (p. XXIV/1). Et Barthez se réclame du principe condillacien selon lequel «tout résultat de faits qui est exact, est encore un fait» (*Discours préliminaire*, III/1, p. 42); selon lui, Condillac donnerait toutefois de la méthode analytique une dénomination si vague «qu'on peut dire qu'on emploie de l'analyse, dans toutes les opérations par lesquelles on tend à quelque découverte dans la philosophie naturelle» («Notes»/I, n. 4, p. 20). Cf. aussi *infra*, Conclusion, n. 23.

⁴¹ On a déjà comparé plus haut la démarche de Condillac avec celle de l'abbé de L'Epée (cf. *supra*, I, n. 49, II, p. 156 et III, n. 97); ce dernier aura d'ailleurs pris connaissance du jugement positif que la *Grammaire* porte à l'égard de sa méthode d'enseignement, puisqu'il le reproduit dans *La véritable manière d'instruire les sourds et muets* (1784, I 14, pp. 95-96). — Sicard envisage l'éducation du sourd-muet de naissance un peu de la même façon que, dans le *Traité des sensations*, Condillac était parti d'une statue totalement inerte et inintelligente (rapprochement que suggère le *Discours préliminaire* du *Cours d'instruction*, p. X); l'influence condillacienne se retrouve ainsi non seulement dans certains détails des conceptions linguistiques auxquelles Sicard se rattache (quand par exemple les mots relatifs aux idées abstraites ne lui semblent valoir «que comme résultat et signe de rappel d'une analyse qui avait précédé», XIX, p. 287), mais encore jusque dans la méthode d'apprentissage prônée, comparable à celle qui fut appliquée au Prince de Parme: une instruction «où l'art devait suivre constamment les procédés de la nature» (XII, p. 163). Quant à Itard, il se reconnaît si pleinement dans les analyses de Condillac sur l'essor de l'esprit qu'il reprend deux phrases de l'*Essai* en exergue de son rapport de 1801 intitulé *De l'éducation d'un homme sauvage, ou des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron*.

condillacien les justifierait, et cela peut-être autrement qu'il aura paru préparer le renouvellement de la réflexion théorique sur les corps chimiques. Non pas du tout que le philosophe ait explicitement identifié quelque procédure méthodologique propre à l'étude scientifique du corps humain; au contraire, telles que les envisage le *Traité des systèmes*, la médecine et la chimie tendraient plutôt à se ressembler, puisqu'elles auraient toutes deux autant à expliquer les effets des phénomènes sensibles qu'à les susciter (par des expériences), et que leur état actuel témoignerait par ailleurs de progrès accomplis dans la bonne direction, après des siècles d'obscurantisme^a. Cependant, l'une et l'autre discipline ne sauraient proprement entrer dans la même catégorie des sciences de la nature, en ce que ces dernières s'opposeraient ici aux sciences de l'homme; car de physiologie, Condillac n'en aura effectivement traité qu'en psychologie, dans le prolongement immédiat de son enquête sur l'origine et la génération des idées^b.

Il aura assurément jugé que la plupart des explications physiologiques du passé témoigneraient des mêmes tendances à l'objectivation abusive que tous les travaux de physique élaborés avant la révolution newtonienne; Descartes serait ainsi tout autant à condamner pour s'être représenté les mécanismes de l'univers à partir de leur essence présumée que Malebranche pour avoir expliqué ceux de la pensée par le jeu d'esprits animaux dont la présence effective a toujours échappé à l'observation^c.

Mais Condillac n'aura pas conclu pour autant que la connaissance des déterminations de l'organisme puisse progresser au même rythme que celle des phénomènes macroscopiques mesurables, par ouverture du sens des mots à toutes possibilités de renouvellement expérimental: car après avoir concédé aux Malebranchistes que «les lois de la mécanique sont les principes de tous les changements du

^a Médecine et chimie «sont proprement des parties de la physique» (*Traité des systèmes*, XVI, p. 212). Cf. aussi les deux extraits du même ouvrage cités en introduction à l'exposé de la conception condillacienne de l'analyse chimique (cf. *supra*, p. 315).

^b La science qui se propose de connaître l'origine et la génération des idées, Condillac dit qu'il l'appellerait psychologie s'il connaissait «quelque bon ouvrage sous ce titre» (*Histoire moderne*, XX 12/XIV, p. 570). Cf. aussi *supra*, n. 11.

^c Selon Condillac, l'hypothèse des esprits animaux consiste certes en «explications ingénieuses; mais, si l'on s'imaginait avoir par là une idée exacte de ce qui se passe dans le cerveau, on se tromperait fort» (*Traité des systèmes*, XII, p. 202).

corps humain»^a, il ajoutera que leur hypothèse explicative procéderait d'un rapport d'analogie beaucoup trop vague, et surtout que ses propres suppositions sur l'origine de la sensibilité et de la mémoire ne sauraient sûrement pas égaler en évidence toutes celles que «l'expérience indique elle-même, et qu'elle confirme»^b.

Pour établir la «physiologie» du mental qu'expose la *Logique*^c, Condillac aura donc raisonné analogiquement, par transposition des axiomes fondateurs de sa physique, en rattachant les opérations de l'esprit à leurs principes selon des rapports de causalité occasionnelle analogues à ceux qui pourront s'observer entre la force motrice des corps et ses propres effets tangibles^d; au terme de l'occasionalisme qu'il réintroduirait ici, la cause physique de la sensibilité lui apparaîtra en effet résider «dans certaines déterminations, dont le mouvement qui fait végéter l'animal est susceptible», et celle de la mémoire, «dans ces déterminations, lorsqu'elles sont devenues autant d'habitudes»^d. Avec dans les deux cas tout autant de motifs de cesser là les investigations qu'il y en aura de considérer la mobilité comme l'expression première des phénomènes sensibles observables : «Je connais qu'il y a en nous un mouvement, et je ne puis comprendre par quelle force il est produit. Je connais que ce mouvement est capable de différentes déterminations, et je ne puis découvrir le mécanisme qui les règle.»^e Condillac jugera d'ailleurs que le processus de production des sensations ne saurait guère retenir les savants,

^a *Traité des systèmes*, XII, p. 202.

^b *Ibid.*, p. 203.

^c Cf. le chapitre IX de la Première partie: «Des causes de la sensibilité et de la mémoire» (pp. 387-392).

^d *La Logique*, I 9, p. 392.

^e *Ibid.*

^{**} Déjà abordé en relation avec l'analyse cartésienne des rapports entre le corps et l'âme (cf. *supra*, II, p. 113), l'occasionalisme de Condillac se définit selon des modalités qui certes le rapprochent de celui de Malebranche, notamment quand il le conduit à dire du système corporel qu'il «aura été choisi et ordonné par rapport à la nature de l'âme» (*Traité des sensations*, II 4, p. 254); selon l'expression d'Azouvi, «ici comme là un mécanisme est institué en vue de réaliser une intention à laquelle il doit être accordé» (p. 93). Mais reste aussi que, comme le note Petacco (1974, pp. 172-173), Condillac se refuse à placer en perspective métaphysique cette concordance d'action des substances matérielle et spirituelle; dans la *Logique*, les causes occasionnelles de la sensibilité et de la mémoire sont même dites uniquement «physiques» (I 9, p. 392).

sinon ceux «qui aiment à faire des hypothèses sur les choses où l'expérience n'est d'aucun secours»^a.

Autant dire que sa conception de l'organisme humain aidera encore moins aux progrès ultérieurs de la médecine que son approche de la matière n'aura pu directement contribuer à ceux de la chimie; l'idéologue et médecin Cabanis regrettera ainsi l'insuffisance de ses considérations de physiologie, lui reprochant plus particulièrement d'avoir cru à l'origine spirituelle de la sensibilité, d'en être donc resté au dualisme cartésien^b. Effectivement, de sa *Dissertation sur les monades* jusqu'à son *Cours d'études*, Condillac ne cessera d'affirmer l'irréductibilité foncière de la pensée, de défendre que «l'âme étant une substance qui compare, n'est pas une substance composée de parties, une substance étendue»^c; et selon l'occasionalisme introduit ici pour expliquer la coordination du physique et du mental, le cerveau ne pourra dès lors apparaître que comme l'organe sensible plus particulièrement préposé à la transmission ou à l'amplification de mouvements d'origine corporelle: il sera donc essentiellement le siège de la mémoire, à proportion que ses différentes parties auront acquis «la facilité de se mouvoir d'elles-mêmes, de la même manière dont elles ont été mues par l'action des sens»^c.

Si certains médecins ont pu s'inspirer de Condillac, ce ne sera donc pas à cause de ses développements sur les fonctions vitales, mais peut-être parce que sa psychologie dualiste ne l'aura pas empêché de traiter longuement du corps; car tout en considérant que la pensée ne saurait se ramener à l'étendue, il n'en conclura pas moins qu'elle se laissera appréhender uniquement en tant que «substance

^a *La Logique*, I 9, p. 388.

^b *De l'art de raisonner*, I 3, p. 630. Et dans sa *Dissertation sur les monades*, Condillac aura encore soutenu que le système de l'harmonie préétablie est de tous celui qui, «en rendant l'âme si indépendante des corps, ... laisse le moins de doute sur la spiritualité de cette substance» (II 6, p. 176).

^c *La Logique*, I 9, p. 390.

⁴³ Dans son ouvrage traitant des *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802), Cabanis estime en effet que Condillac manque de connaissances physiologiques (I 2/I, p. 141), ce qui l'aura notamment conduit à supposer la prédominance de l'âme sur le corps, comme en témoigneraient certains passages du *Traité des sensations*; or, rien ne serait plus chimérique «que ces opérations de l'organe pensant, qu'on ne balance point à faire agir comme une force indépendante» (X 11/I, p. 552). Sur Condillac et Cabanis, cf. encore *infra*, n. 58, et Conclusion, n. 9 et 43.

qui sent»^a, c'est-à-dire douée de sensations⁴⁴. Selon le *Traité des animaux*, le système de Buffon serait ainsi à rejeter pour ce qu'il ruinerait précisément «l'unité de l'être sentant», laquelle supposerait «une seule substance simple, modifiée différemment à l'occasion des impressions qui se font dans les parties du corps»^b. Indépendant de ses manifestations corporelles, l'esprit le serait en quelque sorte au seul sens où il ne parviendrait à se saisir lui-même qu'en tant que réceptacle des sensations, et où se confondre avec l'étendue matérielle impliquerait qu'il soit coupé tout autant des phénomènes sensibles que des développements dont ils pourraient le renforcer, qu'il ne sache donc plus interpréter ses modifications internes comme les siennes propres, qu'il perde finalement toute capacité de sentir quoi que ce soit⁴⁵.

La simplicité de l'âme serait ainsi non pas à déduire de quelque qualité prédéterminée, mais à induire de la perception nécessairement unificatrice sans laquelle le divers sensible ne pourrait se présenter tel quel à la conscience. Nécessité qui s'établira par l'évidence de raison, car dans la mesure où la faculté de sentir implique celle de comparer et où toute comparaison porte sur des sensations toujours envisagées ensemble et simultanément, la substance pensante devra logiquement apparaître sous forme de pouvoir synthétique un et indivisible (cf. *supra*, p. 329, l'extrait de *De l'art de raisonner*). Mais nécessité qui réclamera aussi l'évidence constitutive de la métaphy-

^a *De l'art de raisonner*, I 3, p. 629. Condillac conclut plus loin que réfléchir «n'est donc qu'une certaine manière de sentir» (*ibid.*).

^b *Traité des animaux*, I 2, p. 342.

⁴⁴ Pour d'autres développements sur cette version condillacienne de l'union de l'âme et du corps, cf. encore *supra*, II, n. 24. De l'avis de Rauch, elle annoncerait le regard nouveau qu'iront bientôt porter sur l'homme la médecine, la pédagogie, la clinique (pp. 88-89; cf. aussi *supra*, III, n. 49).

⁴⁵ Là s'expliquerait encore une fois comment la doctrine condillacienne a pu se laisser taxer en même temps de matérialisme et d'idéalisme (cf. aussi *supra*, n. 3): dès le moment où, selon l'examen qu'en propose par exemple Maine de Biran dans son *Mémoire sur la décomposition de la pensée* (1805), elle semble n'autoriser la connaissance propre du moi qu'à travers l'expérience matérielle (tactile) des organes corporels (II 1, pp. 6-7), c'est du même coup au reproche de géométrisation de la perception interne qu'elle va se trouver aussi exposée. Alors qu'en la matière, Condillac ne dit rien de plus ni de moins que cette phrase des *Notes sur l'idéologie de M. de Tracy* (1815): «Pour l'âme, sentir son corps, c'est exister: exister, c'est sentir son corps, ...» (VII, p. 227); cf. encore *infra*, n. 46, 47 et 160, ou Conclusion, n. 4. Rydning souligne à juste titre qu'en perspective condillacienne, «le Moi est une unité dans la diversité» (p. 129).

sique, et par là même, de «tous les objets de notre connaissance»^a, celle du sentiment, la première à attester que la pensée se perçoit toujours en conjonction avec des impressions sensibles, et, plus encore, exactement comme si «elle était répandue dans tout votre corps»^b; à méconnaître comment l'esprit se découvre ainsi à sa propre existence d'entité sentante, les philosophes risqueront notamment d'oublier «ce que leur âme doit à leur corps»^c, et de céder alors au préjugé de l'innéisme.

Le dualisme cartésien aura ainsi conduit Condillac non pas à matérialiser le sensible, mais plutôt à le spiritualiser; comme le montre par exemple le *Traité des sensations*, la statue s'animera progressivement dans la seule mesure où les impressions corporelles lui en fourniront l'occasion, et son moi ne lui apparaîtra distinctement que quand elle cessera de le percevoir à travers ses propres modifications internes, c'est-à-dire quand l'expérience tactile le lui aura fait éprouver sur l'étendue matérielle qu'elle constitue^d: si elle apprend à connaître son corps en même temps qu'à se reconnaître elle-même dans toutes les parties qui le composent, c'est «parce que aussitôt qu'elle porte la main sur une d'elles, le même être sentant se répond en quelque sorte de l'une à l'autre: 'c'est moi'»^d. Cela revient à dire

^a *De l'art de raisonner* (introduction), p. 619.

^b *De l'art de raisonner*, I 6, p. 634.

^c *Ibid.*, p. 635.

^d *Traité des sensations*, II 5/4, p. 256.

⁴⁴ Certes, Condillac paraît tomber sous le coup des objections de Maine de Biran quand il fait ainsi du moi «comme une sorte d'unité collective, ou comme la résultante de sensations partielles», ainsi que le lui reproche l'*Essai sur les fondements de la psychologie* (1812, II 1/1, p. 287, n. 2). Toutefois, contrairement à ce qu'indique par exemple le commentaire très biranien de Le Roy (1956, p. 213), il n'en suggère pas moins que l'éveil réflexif ne saurait intervenir sans quelque aperception préalable de l'âme par elle-même — il parlera même de la force comme d'un «principe de nos actions, que nous sentons, mais que nous ne pouvons définir» (*Traité des sensations*, I 2/11, p. 226, n. 1). En ce sens, la démarche condillacienne différerait de celle de Biran non pas pour ce qu'elle a fondé l'existence du moi sur une certitude essentiellement sentie, donc rattachée au corps, mais parce que l'auteur de l'*Aperception immédiate interne* (1807) aura d'emblée voulu retirer de la force intérieure ainsi dégagée jusqu'à la définition d'une philosophie de la connaissance (il aurait en quelque sorte étendu l'évidence de sentiment aussi abusivement que Descartes à partir du *cogito*). L'analyse de Baertschi tend aussi à relativiser les critiques de Biran en la matière (pp. 353-354 et 357-358 notamment). Cf. encore *infra*, Conclusion, n. 6, 26 et 40.

qu'elle pourra très rapidement s'investir dans son être physique, en exploiter toutes les possibilités expressives, en régler les mouvements de façon qu'ils «correspondent aux désirs de son âme»⁴¹; bref, elle disposera là du seul instrument qui lui permette de se parler à elle-même autant que de se faire parlante devant autrui. Elle sera tout entière langage d'action⁴².

b) La fracture de l'âme

Le langage du corps envisagé comme la transcription immédiate de celui de l'âme, et ce dernier à son tour analysé jusque dans l'évidence de ce que le sujet ressent, voilà qui aura certainement pu cadrer avec les nouvelles pratiques médicales développées dès la fin du siècle des Lumières, quand bien même Condillac en sera toujours resté à des considérations spécifiquement gnoséologiques⁴³. De fait, sa méthode paraîtra surtout avoir préparé la possibilité de ramener la connaissance des maladies à celle de la syntaxe de leurs signes observables, et en ce qu'ils procèdent génétiquement, les examens psychiques qu'il propose auront virtuellement autorisé des enquêtes plus scientifiques sur les dérèglements mentaux.

* *Traité des sensations*, II 5/10, p. 258.

⁴¹ Sur le corps comme expression première de l'âme, cf. *supra*, I 2.2 (et n. 53-55) et III 2.1 b (n. 70, 72, 76-77 et 79 notamment). Sitôt que, comme chez Biran, le sentiment de la présence corporelle tend à s'effacer devant la perception d'elle-même qu'il aura inculquée à la conscience (cf. *supra*, n. 46), le langage d'action va perdre la primauté que lui accordait Condillac; plus généralement encore, la philosophie biranienne en viendra à nier que la pratique sémiologique ait exercé quelque fonction dans la constitution des premières activités intellectuelles. Selon, entre autres textes, les *Notes sur l'influence des signes* (1798), la transformation des perceptions en idées, «quoique favorisée singulièrement par le langage, peut absolument avoir lieu sans ce secours artificiel» (Manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut, II, p. 285); jugement que partage également Degérando (cf. *supra*, n. 39). Là-dessus, se reporter aussi à l'analyse de Hassler (1984, pp. 105-110).

⁴² Entre la démarche de Condillac et celle des cliniciens de la fin du XVIII^e, Foucault suggère un rapprochement plus convaincant que le constat d'inadéquation cité précédemment (cf. *supra*, n. 35): l'une et l'autre, analytiques, ne procéderaient par compositions et décompositions «que pour mettre à jour une ordonnance qui est l'ordre naturel lui-même» (1972, p. 94). A ce propos, cf. encore *infra*, n. 53 (l'analyse selon la *Logique*) et n. 58 (l'analyse vue par Cabanis); et sur l'analyse en général, cf. *supra*, III 1.2 b (n. 36 par exemple) et 2.1 b (n. 74 et 75).

Car la pratique analytique dont le système condillacien se prévaut devra apprendre non seulement à raisonner plus juste, mais aussi à mieux sentir, c'est-à-dire à se corriger des trois principaux défauts qui pourraient compromettre l'usage naturel de la raison : « Nous laissons échapper une partie de ce qui se passe en nous », comme par exemple les motivations propres à toute conduite passionnelle ; « Nous supposons en nous ce qui n'y est pas », avec ici le risque de toujours croire à la réalité des produits de l'imagination. « Enfin nous nous déguisons ce qui est en nous »⁹, ne voyant ainsi dans les habitudes du corps et de l'âme que des déterminations aussi peu rectifiables que celles fondées dans la nature.

Par la méthodologie qui les inspire, les travaux de Pinel montreront tout particulièrement à quel double titre la science médicale aura pu prolonger la démarche analytique condillacienne telle qu'elle s'est appliquée à l'organisme humain, ce mélange de corps et d'âme à observer tant de l'extérieur que de l'intérieur. De l'extérieur en ce sens que, psychique ou purement somatique, tout dérèglement des fonctions naturelles ne se laissera d'abord appréhender que par des symptômes visibles, qui dès lors demanderont de leur observateur la capacité de les ériger en système de signification, au même titre que les gestes d'autrui parleront à l'homme primitif dès le moment où ils lui auront suffisamment appris à les décomposer¹⁰ ; dans *La médecine clinique*, Condillac se trouvera effectivement mentionné surtout pour sa méthode d'observation, pour son idée selon laquelle toute appréhension du réel sensible résulterait de la transformation progressive de la sensation en jugement¹⁰. De l'intérieur à proportion que, pour la détection des maladies de la raison en particulier, l'analyse des signes devra supposer quelque compréhension des mécanismes constitutifs auxquels ils renvoient.

⁹ *De l'art de raisonner*, I 4, pp. 631-632.

¹⁰ Ici s'impose une autre formule de Foucault : comme la description du clinicien, l'analyse condillacienne « profère ce qui est donné par la relation naturelle entre l'opération de conscience et le signe » (1972, p. 95).

¹⁰ Pour distinguer et coordonner les différents points de vue de la médecine clinique, Pinel entend faire l'application « du précepte lumineux que donne Condillac dans sa Logique », et, définissant plus loin l'analyse que doit pratiquer le clinicien, il s'inspire manifestement de « la marche générale de l'esprit humain » vue en perspective condillacienne, c'est-à-dire fondée sur la sensibilité et poursuivie jusqu'aux idées générales et abstraites (I. « Considérations préliminaires », pp. 2 et 7).

Dans l'*Introduction* de son *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, Pinel considère par exemple que les doctrines lockienne et condillacienne peuvent contribuer à la connaissance des divers troubles possibles de l'entendement humain, et il s'inspirera généralement de la classification qu'elles proposent d'établir entre les différentes facultés intellectuelles¹¹: ainsi, certains comportements pathologiques s'expliqueraient selon lui par le pouvoir de l'esprit d'associer plus ou moins volontairement ses propres pensées, cela sous l'effet de la puissance imaginative telle que l'envisageait déjà l'*Essai*¹². Pour Condillac, la folie consisterait en effet «dans une imagination qui, sans qu'on soit capable de le remarquer, associe des idées d'une manière tout à fait désordonnée, et influe quelquefois dans nos jugements ou dans notre conduite»¹³.

La pratique gnoséologique postulée ici correspondrait donc assez directement à celle dont se réclame tout le système condillacien; elle impliquera que le sujet ne connaisse d'objets qu'à condition de pouvoir développer ses propres connaissances à leur contact, que le clinicien ne progresse dans ses observations des aliénés qu'au moment où elles lui auront aussi confirmé comment son propre esprit doit observer naturellement. L'analyse clinique ne mènerait à aucun diagnostic sérieux si celui qui la conduit ne pouvait reconnaître d'emblée quelque sens aux symptômes observables, et si pareille reconnaissance ne devait du même coup lui faire décomposer les perceptions initiales sous lesquelles ils lui sont apparus; un peu de la même façon que, pour comprendre la gestuelle d'autrui, les premiers hommes auront

¹¹ *Essai*, I 2 9/86, p. 31.

¹¹ Pinel s'interroge comme suit sur la tâche du médecin aliéniste: «Pourra-t-il tracer toutes les altérations ou les perversions des fonctions de l'entendement humain, s'il n'a profondément médité les écrits de Locke et de Condillac, et s'il ne s'est rendu familière leur doctrine?» (*Introduction*, p. XI); même idée dans la *Nosographie philosophique* («Principes généraux sur la méthode d'étudier et d'observer en médecine», II 2/III, p. 538). Sa démarche reste aussi très condillacienne quand il en vient par exemple à parler de l'entendement humain et de la volonté comme de termes «génériques et abstraits qui comprennent sous eux différentes opérations intellectuelles ou affectives» (II/63, p. 55).

¹² Pinel envisage l'imagination en tant que complément de toutes les autres fonctions de l'entendement, «puisqu'elle semble disposer à son gré des perceptions antérieures, de la mémoire, du jugement et des affections morales pour en composer à son gré des tableaux plus ou moins réguliers, dans les romans comme dans les ouvrages de morale, dans les beaux-arts et les sciences» (II 7/120, p. 107).

dû travailler à la décomposition analytique de leur propre langage d'action³³. L'idéal scientifique serait dès lors que, dans leur fonctionnement, la pensée et la langue en arrivent à renouer avec la logique naturelle dont elles tirent leur origine, et qu'en l'occurrence, la description des troubles mentaux puisse elle-même répercuter les modalités de constitution du mental, notamment en ce qu'elles supposent le passage nécessaire du concret à l'abstrait.

Condillac et Pinel se rejoindraient ainsi pour avoir présumé la parfaite superposition des mécanismes internes de l'esprit et de ses manifestations extérieures, en ce sens que, pour tous deux, l'analyse descriptive serait censée ouvrir au thérapeute le champ d'intercompréhension qui lui permette de toujours ramener les phénomènes observés à l'expérience de sa propre intimité psychique, et donc d'attacher quelque sens déterminé à toutes les marques visibles du comportement d'autrui. Au sens large, le système condillacien tout entier inciterait même à l'autothérapie, puisque l'observation conjointe de soi-même et des autres y apparaîtra comme la seule méthode propre à faire ressortir les perturbations de l'entendement³⁴; mais avec ici le risque de ne plus pouvoir envisager la folie que par autosuggestion, et de l'interpréter alors comme la conséquence ultime de la propension naturelle de l'homme à ne pas s'observer, à se complaire dans des habitudes «d'autant plus contagieuses, que l'esprit a autant de répugnance à voir ses défauts que de paresse à réfléchir sur lui-même»^a. Tendance au psychologisme que Pinel aura d'ailleurs spécifiquement écartée, par exemple en refusant de considérer comme cas d'aliénation mentale tous les égarements

^a *La Logique*, II 1, p. 395.

³³ Sur ce point, cf. *supra*, n. 48 et III, pp. 239 et 242-243. Dans l'*Introduction* de sa *Nosographie philosophique* (pp. XIII-XIV/1), Pinel atteste d'ailleurs que, pour ses investigations sur les fièvres, il se sera conformé à cette définition condillacienne de l'analyse: «Analyser n'est donc autre chose qu'observer dans un ordre successif les qualités d'un objet, afin de leur donner dans l'esprit l'ordre simultané dans lequel elles existent» (*La Logique*, I 2, p. 376).

³⁴ Gusdorf a certes raison de souligner que Condillac intègre au même schéma explicatif l'analyse du règlement et du dérèglement de la pensée, et qu'il contribue par là à démystifier la maladie mentale (1972, p. 511). Mais ce serait manquer la rétroactivité de cette analyse que de la rattacher à quelque dogmatisme de l'entendement, et surtout d'affirmer qu'elle calquerait l'espace interne du mental sur les structures objectives du réel (1976, pp. 91-92, 114 et 138). Cf. aussi *supra*, I, n. 92.

de l'imagination et du jugement, ou en estimant que l'examen des faits devrait toujours l'emporter sur la connaissance théorique du mécanisme d'enchaînement des facultés intellectuelles⁵⁵.

D'une certaine manière, Condillac n'aura ainsi envisagé la déraison que dans la mesure où son analytique de l'entendement pourrait sinon la corriger, du moins l'expliciter; selon le *Traité médico-philosophique*, ni sa méthode ni celle de Locke ne permettraient par exemple de comprendre que certains aliénés perdent parfois le contrôle de leurs actes tout en conservant celui de leurs pensées⁵⁶. Effectivement, les notions mêmes de manie ou de «folie raisonnante» apparaîtront échapper à la logique de systèmes où la volonté se distinguera certes du raisonnement, mais sans pour autant qu'elle puisse se déployer indépendamment de quelque activité judicative; en guise d'illustration, et peut-être aussi pour indirectement marquer jusqu'à quel point il a jugé raisonnable de se rattacher lui-même à quelque modèle, Pinel évoquera ici l'exemple d'un homme qui se trouvait d'une part assez sensé pour parfaitement comprendre l'ensemble de l'œuvre condillacienne, d'autre part si entiché d'elle qu'il voulait absolument y ramener toutes les connaissances dont l'histoire humaine ait jamais pu témoigner⁵⁷.

Tout cela ne signifierait nullement que la raison doive s'analyser selon d'autres principes que ceux de sa propre constitution; mais là

⁵⁵ La volonté provient effectivement d'un jugement, «celui que nous portons, lorsque l'expérience nous a fait une habitude de juger que nous ne devons trouver aucun obstacle à nos desirs» (*La Logique*, I 8, p. 386). Selon la définition qu'en donne le *Dictionnaire des synonymes*, «la 'volonté' est tout à la fois un désir et un jugement» (p. 561).

⁵⁶ Si le médecin devait toujours voir de l'aliénation là où les hommes parlent communément de folie, n'aurait-il pas à examiner «toutes les idées fausses et inexactes qu'on se forme des objets, toutes les erreurs saillantes de l'imagination et du jugement, tout ce qui irrite ou provoque des desirs fantastiques?» (*Traité médico-philosophique*, III/136, p. 129). Auparavant, Pinel avait dit préférer la médecine à la théologie, l'observation à «toute discussion métaphysique, toute hypothèse sur la nature des fonctions intellectuelles ou affectives, sur leur génération, leur ordre, leur enchaînement réciproque, leur succession» («Généralités», 4, pp. 4-5).

⁵⁷ Traitant des patients chez lesquels «les lésions de la volonté peuvent être distinctes de celles de l'entendement», Pinel évoque notamment l'exemple d'un maniaque «dont les symptômes pouvaient paraître une sorte d'énigme suivant les notions que Locke et Condillac ont données des aliénés» (II 6/117, p. 102).

⁵⁸ Pinel relate le cas dans le chapitre du *Traité médico-philosophique* sur les lésions propres au jugement des aliénés (II 5/111, p. 94).

où Condillac considérera que le regard analytique porté sur autrui tendrait d'emblée à développer l'analyse de soi, Pinel se trouvera lui en situation quelque peu décalée, dans la mesure où les *habitus* de l'aliénation mentale ne lui deviendront lisibles et dicibles qu'une fois référés à la genèse intellectuelle normale dont l'introspection devra déjà l'avoir imprégné. Sans toutefois qu'il contrevienne en rien aux principes de la méthode condillacienne, notamment à celui selon lequel la décomposition de leurs propres mécanismes mentaux conduira aussitôt les hommes à en élargir l'exercice à d'autres objets; sans non plus qu'à force d'observations sur les dérèglements de la pensée, il ne puisse en retour la découvrir plus complexe que l'*Essai* ou la *Logique* le lui auraient suggéré.

Ce qui veut dire aussi que l'analyste n'observerait rien de significatif si l'exercice contrôlé de sa propre pensée ne lui avait du même coup développé la maîtrise du langage, et par là renforcé sa capacité de déchiffrer et d'ordonner les observations les plus diverses; réduit à l'état primitif où ses facultés ne connaissent encore aucun essor, il n'aurait vraisemblablement pas reconnu comme signes tels ou tels traits caractéristiques de comportements anormaux, ne serait-ce que par l'impossibilité de les rattacher à des idées éprouvées en rapport avec les besoins habituels de l'espèce^a. Certes, ses prochains lui apparaîtront en tant que tels du seul fait qu'il s'identifiera à eux dans l'apparence extérieure et les fonctions motrices élémentaires; mais cela ne suffira pas pour que son jugement par analogie atteigne ici à la certitude parfaite de leur existence comme êtres pensants, pour qu'à partir de rapports de ressemblance remarqués «entre des phénomènes qu'on observe», sa pensée puisse automatiquement s'assurer «d'un phénomène qu'on ne peut pas observer»^a: encore devra-t-il accéder immédiatement à la signification des actes d'autrui, et cela

^a *De l'art de raisonner* (introduction), p. 620.

^a Là-dessus, cf. notamment *supra*, III, pp. 232-234. Dans *Du degré de certitude de la médecine* (1798), Cabanis défend une opinion qui semble la conséquence particulière de la systématique générale dont Condillac pourrait ici se réclamer: pour progresser, l'analyse médicale doit participer du même devenir que celui des divers mécanismes et phénomènes offerts à elle. En médecine, les classifications analytiques sont à la fois «le plus nécessaires» et «le plus faciles. La nature semble nous y porter d'elle-même, et souvent comme malgré nous» (IX, p. 97). En écho, cette phrase de la *Logique*: les facultés de bien juger et de bien sentir «sont l'ouvrage de la nature, qui, en nous faisant analyser à notre insu, semble vouloir nous cacher tout ce que nous lui devons» (I 3, p. 377).

grâce à la nature même du langage d'action, parce que nul locuteur ne pourra douter «que son semblable n'attache aux mêmes cris et aux mêmes gestes les mêmes idées que lui»^a.

La doctrine condillacienne semble donc exclure que les hommes se soient constitué leur langue à partir de conduites hétérogènes, et elle marquera d'ailleurs combien s'avérerait difficile la communication avec ceux d'entre eux dont les facultés se sont exercées de façon autonome: le jeune sourd-muet dont parle l'*Essai* ne disposerait ainsi d'autre parler que de celui lié à la répétition de concours de circonstances indépendants de sa volonté, et il ne donnerait dès lors «aucun signe de raison»^b.

Mais rien n'empêchera d'en conclure aussi que, sitôt transformé en instrument linguistique, l'esprit puisse du même coup améliorer sa compréhension des mécanismes d'altération mentale; dès le moment où la pratique communautaire du langage d'action lui aura suffisamment aiguisé son pouvoir d'observation et de classification du réel, toutes marques de comportement lui apparaîtront comme autant d'effets virtuellement dérivables de quelque cause¹⁹. Ainsi, sans du tout se contredire, Condillac peut d'une part présumer que des attitudes déviantes n'auront originellement alimenté aucune analyse, et d'autre part en analyser lui-même plusieurs (la surditivité notamment), montrant par là que leurs symptômes significatifs se prêteront au jugement le plus empreint d'analogie qui soit, c'est-à-dire se détacheront progressivement sur fond de phénomènes

^a *De l'art de raisonner*, IV 3, p. 685.

^b *Essai*, I 4 2/22, p. 46.

¹⁹ Comme après lui Sicard (cf. *supra*, n. 41), Condillac considère certainement que, dans une société d'hommes pourvus de tous leurs sens, des aveugles ou des sourds-muets ne sauraient d'emblée témoigner de raison, ni par conséquent emprunter ou envoyer à autrui le moindre message qui puisse fonder l'apprentissage mutuel de l'analyse (il s'écarte par là de Diderot: cf. *supra*, II, n. 85). Mais cela ne lui interdit pas de penser que, s'ils se trouvaient seuls sur terre, leur conformité d'attitudes et de sentiments jouerait comme pour les êtres normaux, c'est-à-dire leur permettrait de s'appréhender les uns les autres comme autant de semblables pensants: «Qu'on suppose un pays où tous les hommes soient muets, jugera-t-on que ce sont des automates?» (*De l'art de raisonner*, IV 3, p. 685).

psychiques certes inobservables, mais néanmoins indubitables parce que réductibles en système^a.

Ainsi, quand bien même son approche de quelques perturbations psychiques ne revêtira de loin pas la systématisme que la science aurait selon lui à manifester, il n'en aura pas moins implicitement admis que l'étude du mental puisse procéder comme celle du physique, par enregistrement de faits que la pensée devra découvrir analogues à d'autres dont elle s'est déjà assurée. Et puisque l'analogie «n'est souvent elle-même qu'une faible conjecture»^b, le clinicien n'aura donc pas seulement à consigner des symptômes de comportement qui correspondraient à autant de causes immédiatement déductibles et déterminables; son travail sera encore de conjecturer, c'est-à-dire de se livrer aux hypothèses et expériences propres à renforcer la chaîne analogique des phénomènes, à assigner aux effets qu'ils constituent la cause qui les explique^c. Tel Pinel dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, il demandera de ses patients qu'ils lui laissent observer le maximum de signes, lesquels ne permettront l'énoncé de telle maladie que rétrospectivement, en fonction de l'enchaînement global que leur conjonction paraîtra constituer.

En définitive, comme celui des mathématiques et de la physique, l'exemple de la médecine confirmerait la tendance de Condillac à un certain fonctionnalisme, attesterait que la validité de la langue des sciences tient non pas directement aux idées particulières liées à chacun de ses termes, mais plutôt à la logique générale de son fonction-

^a «Comment supposer que celui qui comprend l'idée que j'attache à un geste, et qui par un autre geste en excite une autre en moi, n'a pas la faculté de penser?» (*De l'art de raisonner*, IV 3, p. 685). Là réside le dernier degré de certitude auquel peut atteindre l'analogie, celui qui est fondé «sur le rapport des effets à la cause, ou de la cause aux effets» (*La Logique*, II 9, p. 413). Et il y aura système à proportion que les phénomènes observés formeront ainsi «une suite de causes et d'effets» (*Ibid.*, I 5, p. 382).

^b *La Logique*, II 9, p. 412.

^c Ainsi Condillac dans ses observations sur le mouvement citées plus haut, en relation avec la méthode de Lavoisier (cf. *supra*, p. 323), quand elles le conduisent à refuser toute valeur explicative à la notion de force. Selon la conception scientifique qui se dégage ici, la véritable cause des phénomènes sera à déterminer par l'analyse de leur enchaînement, par la considération de leurs rapports plutôt que des prétendues essences auxquelles ils pourraient référer; comme le spécifie le *Dictionnaire des synonymes* à l'article «Principe», la cause «marque seulement un effet produit ou ce qui en est l'occasion» (p. 459).

nement⁶¹. Somme toute, le langage scientifique le plus achevé serait celui qui, à partir de l'observation née du monde phénoménal et de l'analogie qui la conduit, en viendra à fonctionner si analogiquement qu'il pourra offrir par lui-même de nouveaux phénomènes à observer, les quantités inassignables de l'arithmétique, les invisibles liaisons des éléments chimiques, les dérèglements cachés de l'âme et du corps⁶². Ainsi donc, la maîtrise du savoir demandera d'abord celle de ses mécanismes langagiers, elle-même d'autant plus facile à acquérir que «l'homme qui paraît le moins propre aux sciences, est au moins capable d'apprendre des langues»^a; mais corrélativement, la connaissance de l'instrument linguistique ne mènerait à rien si elle ne redoublait celle du travail de cognition qu'il a occasionné dès son origine, si elle ne prolongeait l'art de penser le monde dont témoignerait la structuration des mots en propositions, si elle n'amplifiait la méthode analytique naturelle inculquée par les premières analyses de la nature.

2.

EN SCIENCE DE L'ÉNONCIATION

Des développements de la section précédente, le lecteur conclura peut-être à l'inadéquation foncière de toute exégèse du système condillacien qui n'en aura retenu que les investigations spécifiquement linguistiques; mais il oublierait là que nul auteur des Lumières n'a véritablement traité du langage en dehors de préoccupations philosophiques, que la seule question serait alors de déterminer dans quelle

^a *La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 420.

⁶¹ Fonctionnalisme dont Auroux a montré qu'il imprégnerait les conceptions grammaticales de Condillac (cf. *supra*, I, n. 82 et 83; II, n. 105), et qui pourrait aussi trouver son équivalent mathématique dans l'opérationnalisme propre à la *Langue des calculs* (cf. notamment *supra*, III, n. 137).

⁶² Bien entendu, Condillac n'est pas le premier à vouloir subordonner le progrès des sciences à la réforme de leur langue (et plus spécialement de leur nomenclature); les recherches taxinomiques conduites à la fin du XVIII^e ne lui devraient donc pas autant que le dit Gillispie (p. 382). Pour ce qui concerne par exemple le développement des classifications en botanique, l'apport des travaux de Linné se sera certainement révélé beaucoup plus décisif. Sur cette question du rôle de la taxinomie dans les sciences du siècle des Lumières (botanique, systématique animale, nosologie), consulter l'ouvrage de Dagognet.

mesure ces dernières ont pu retarder la transformation de la langue en objet de science⁶³: et en l'occurrence, la fonction que Condillac affecte aux signes l'aura certainement retenu d'envisager leur possible objectivation. De fait, ils lui apparaîtront plus comme des instruments d'application de la pensée au monde phénoménal que comme phénomènes auxquels les penseurs devraient s'appliquer, plus comme modes d'observation de la réalité que comme réels observables sous certaines modalités⁶⁴. De par son propos, la *Grammaire* semble certes impliquer qu'ils justifieraient quelque étude autonome, elle n'en infère pas moins que leur fonctionnement dépend de procédures d'analyse jugées les transcender, de rapports entre idées censés les conditionner. Avec comme idéal qu'ils ne donnent plus à observer que le cheminement brut de la pensée prête à l'emploi, à proportion que les langues seraient effectivement à considérer «comme autant de méthodes analytiques»⁶⁵.

D'ailleurs, la «linguistique» condillacienne aura surtout frappé les esprits en ce qu'elle paraîtra reliée à des objectifs gnoséologiques: dans le *Discours préliminaire* (1796) qu'il écrit pour introduire à la traduction du texte de James Harris intitulé *Hermes, or a Philosophical Inquiry concerning Universal Grammar* (1751), l'idéologue Thurot la mentionnera principalement pour son apport à la philosophie grammaticale, et au surplus considérera que sa compréhension devrait nécessiter la lecture de la *Logique*⁶⁶; dans *El don de la*

⁶³ *Grammaire*, I 6, p. 441 (titre du chapitre).

⁶⁴ Déjà examinée précédemment (cf. *supra*, I, pp. 51-52 et 86-88), cette orientation philosophique des réflexions linguistiques du XVIII^e se vérifierait dans les réponses implicites qu'Auroux identifie derrière les conceptions syntaxiques de l'époque: réponses à des questions générales sur la nature de la pensée et du langage, sur la genèse de la connaissance (1979, p. 20). Et relevant plus loin qu'aucun auteur des Lumières n'a proprement théorisé de conception du signe linguistique, le même auteur en conclut que «les sciences du langage ne possèdent en rien au XVIII^e siècle le type de rationalité que nous leur accordons aujourd'hui» (p. 22). Argument supplémentaire à opposer aux commentateurs qui, tel Gusdorf, ne jugent la linguistique condillacienne que pour ce qu'elle représenterait «un système clos, peu perméable aux apports de l'expérience historique et ethnologique» (1973, p. 341). Sur la valeur de ces reproches, cf. encore *supra*, I, n. 21, 22 et 34, et *infra*, n. 70 et 71.

⁶⁵ Par là, Condillac se rattache encore à cette conception instrumentale du signe qu'Auroux retrouve derrière toute la sémiotique des Encyclopédistes: «Le langage applique les idées générales aux choses» (1979, p. 84; cf. aussi 1973, p. 34).

⁶⁶ Thurot estime qu'en montrant «comment toutes les langues ne sont que des méthodes analytiques», la pensée condillacienne a enrichi la philosophie gram-

palabra, ouvrage où l'influence de Condillac transparaît sinon directement, du moins à travers celle de Destutt de Tracy, Campos traitera des signes essentiellement en philosophe, puisqu'il s'y propose notamment de montrer que toutes les notions abstraites dépendent d'eux, y compris l'idée que l'homme peut acquérir de son propre moi⁶⁶. Dans son *Abhandlung über den Ursprung der Sprache* (1772), Herder estimera lui que les développements de l'*Essai* n'offriraient aucune hypothèse plausible sur les origines réelles du langage, et qu'ils relèveraient plutôt du roman philosophique⁶⁷.

Mais si les contributions linguistiques de la théorie condillacienne n'auront en effet suscité d'échos qu'en rapport avec leur contexte idéologique général, rien ne permettra d'en conclure qu'elles ne s'avèreraient nullement rattachables aux recherches plus spécifiquement scientifiques qui ont pu se développer dès la seconde moitié du XVIII^e; Thurot vante la métaphysique de Condillac, mais n'en souli-

maticale d'une grande idée, et il considère la *Grammaire* comme «l'ouvrage le plus parfait qui existe en ce genre dans aucune langue» (p. 117); plus loin, la *Logique* lui apparaît si parfaitement exposer toute la méthode de Condillac qu'elle pourrait jusqu'à un certain point «tenir lieu de ses autres ouvrages» (p. 119). Dans ses *Leçons de grammaire et de logique* (qui composent une partie de ses *Œuvres posthumes*), Thurot certes redit son admiration pour la théorie de l'évolution des signes que développent l'*Essai* et la *Grammaire* («Troisième leçon», p. 40); cependant, à l'instar de la plupart des Idéologues, il reprochera à la *Logique* d'être passée à côté de la différence essentielle à marquer «entre les notions que nous nous faisons de la quantité et celles que nous pouvons avoir de tous les autres objets» («Sixième leçon», p. 326). Pour d'autres reproches de Thurot à Condillac, cf. *supra*, III, n. 41 et 98.

⁶⁶ Comme le souligne Guy, l'ouvrage constitue une grammaire philosophique (1980, p. 25); au nom de l'idée selon laquelle seul le don de la parole expliquerait la formation des concepts généraux, Campos reprochera même à Condillac d'avoir substantialisé la notion du moi, d'avoir abusivement «réalisé» l'abstraction qu'elle représente (p. 27). Son analyse se poursuivra ici en développements d'ordre psycho-physiologique qui le rapprocheraient autant de Cabanis que de Destutt de Tracy (cf. *supra*, n. 43).

⁶⁷ Dans les dernières lignes de son texte, consacrées aux hypothèses sur l'origine du langage, Herder évoque «les romans philosophiques de Rousseau, Condillac et autres» (p. 170). A préciser ici qu'il rédigea son ouvrage en réponse à une question mise au concours par l'Académie de Berlin en 1769, et ainsi libellée: «En supposant les hommes abandonnés à leurs facultés naturelles, sont-ils en état d'inventer le langage? Et par quels moyens parviendront-ils d'eux-mêmes à cette invention? On demande une hypothèse qui explique la chose clairement et qui satisfasse à toutes les difficultés.» Pour plus de détails sur les débats et écrits que le sujet suscita, consulter Megill (XII, pp. 349-400), ou encore l'introduction de Pénisson à sa traduction française du *Traité* (notamment 3: «Le débat de l'Académie», pp. 16-18).

gne pas moins la nécessité d'étudier les mots sans autre souci doctrinal que celui de l'exactitude des faits historiques⁶⁸. Inversement, Herder la condamne, mais au profit de considérations spéculatives analogues à celles dont elle aura pu se prévaloir, et qui d'ailleurs contribueront également au renouvellement ultérieur des recherches sur la nature réelle des langues⁶⁹. Bref, tout semble indiquer qu'elle présenterait sinon les indices explicites, du moins les principes virtuels de sa future assimilation par la science du langage.

Et tout donne encore à penser que si le système condillacien a pu rebondir sous forme de théorie linguistique, c'est surtout à cause de son ouverture à la genèse, parce que la langue s'y est trouvée analysée depuis ses origines constitutives; du reste, les auteurs qui l'ont discuté auront eu à régler en même temps la question génétique, soit pour directement la poser en des termes annonciateurs de la méthode comparatiste (Thurot, mais avant lui Turgot, Adam Smith ou Lord Monboddo), soit pour d'abord en renouveler les fondements philosophiques (Herder ou Humboldt). Si elle veut évaluer la mesure dans laquelle Condillac a influencé ces spécialistes du langage, l'analyse devra donc d'une part porter sur les réorientations qu'il leur aura inspirées de par le génétisme de sa démarche, et d'autre part examiner si elles-mêmes ne trahiraient pas certaine méconnaissance des textes. Non pas qu'il ait travaillé en précurseur direct de la philologie ou du relativisme humboldtien; mais nul doute qu'en déterminant combien la langue a pu originellement donner à penser, il ne l'ait du même coup rencontrée dans sa facticité historique ou dans sa spécificité d'acte humain irréductible⁷⁰.

⁶⁸ Dans *De l'entendement et de la raison*, Thurot insiste même sur le caractère hypothétique de toute glossogénèse, ajoutant que «nous ne connaissons proprement l'origine d'aucune chose» (II 1 2/I, p. 161). Cf. aussi *supra*, n. 65, et I, n. 39.

⁶⁹ Droixhe est de ceux qui s'attachent à souligner combien la pensée de Herder se serait de plus en plus nettement orientée «vers un large historicisme linguistique» (1978, p. 181).

⁷⁰ Comme le signale Aurox (1979, p. 55 ou 1982 a, p. 186), Condillac s'intéresse plus à la reconstitution génétique des langues (obtenue par expérience de pensée) qu'à l'histoire réelle de leur développement (formée de faits ordonnés chronologiquement); cela ne signifiant nullement que son génétisme soit dépourvu de perspective historique: l'exemple de Beauzée l'a déjà prouvé (cf. *supra*, I, n. 32, 36 et 94), toute étude de l'origine, quelle que soit son orientation, «a nécessairement rapport avec l'histoire effective des phénomènes linguistiques», ne serait-ce qu'en raison de la dimension diachronique par laquelle le langage va s'y trou-

2.1. Histoire des racines linguistiques

De prime abord, la méthode génétique dont s'inspire Condillac semblerait lui avoir fermé toute possibilité d'ériger le langage en phénomène soumis aux contingences de l'histoire, et codifiable comme tel; il entend ne travailler qu'à la reconstitution supposée des origines de l'esprit humain, sans trop envisager comment elles pourraient se vérifier historiquement⁷¹. Selon lui, l'analyse du développement des idées et facultés renverrait d'ailleurs plus à l'évidence de sentiment qu'à quelque considération objective des faits; sitôt la preuve établie qu'en vertu de leur organisation physique commune, les hommes ont été et seront toujours régis par les mêmes circonstances générales, alors «ce que nous sentons aujourd'hui nous fera juger de ce que nous avons senti, et nous serons en droit de conclure de l'un à l'autre»^a. De là aussi la tendance condillacienne à rapprocher la phylogenèse de l'ontogenèse⁷².

Tout cela impliquera non pas que les données historiques aient proprement à s'effacer devant les certitudes du sens interne, mais plutôt que les unes et les autres se laissent appréhender du même

^a *De l'art de raisonner*, I 5, p. 634.

ver envisagé (1979, p. 57). Et la démarche génétique de Condillac ne l'aurait pas davantage empêché de concevoir l'origine de la parole sous le double aspect d'étape transitoire et de moment décisif du développement de la raison humaine (cf. *supra*, III, pp. 227-228).

⁷¹ Sous réserve des précisions apportées précédemment (cf. *supra*, n. 63 et 70), il faut admettre ici que Condillac traite de glossogenèse sans paraître trop se soucier d'exactitude chronologique (à ce sujet, cf. aussi *supra*, I, p. 87); ainsi que le notent Auroux et après lui Robins (respectivement 1979, pp. 58 et 293; 1982, pp. 96-97), il réduit par exemple le développement des langues à deux seuls moments distincts, celui de leur préhistoire, celui de leur maturité. Dans sa *Grammaire*, il aura du reste résumé comme suit l'esprit de sa méthode génétique: «Quand je parle d'une première langue, je ne prétends pas établir que les hommes l'ont faite, je pense seulement qu'ils l'ont pu faire» (I 2, p. 433, n. 1; cf. aussi *infra*, n. 84).

⁷² Déjà évoqué précédemment (cf. *supra*, Introduction, n. 54), ce rapprochement renverrait à l'idée implicite selon laquelle toute évolution historique de l'individu ou de l'humanité s'inscrit dans la logique même du dévoilement de la Nature: thème notamment abordé chez Parenti (1963, p. 43), Lefèvre (1966, p. 66), Derrida (1973, p. 42), Rauch (p. 78), Spallanzani (p. 177), et aussi, en rapport avec Rousseau, chez Mosconi (cf. *supra*, II, n. 72 et 73). On n'en conclura pas pour autant qu'il découlerait de quelque doctrine du progrès linéaire de l'Histoire (cf. *supra*, I, n. 95, et *infra*, n. 78 et 131).

regard, en l'occurrence que tous les événements à restituer puissent se déduire de constantes causales semblablement accessibles à la réflexion de chacun, d'abord le «caractère général» propre à l'espèce humaine^a, ensuite les circonstances capables de le modifier différemment, soit «le climat, la nature du gouvernement, le progrès des arts et des sciences»^b. Le passé se dévoilera ainsi à l'historien de la même façon que la nature au physicien, comme autant de faits qui ne s'enchaîneront en système qu'à condition de dénoter l'action de quelque cause, avec ici et là toujours la même nécessité méthodologique de s'en remettre aux conjectures^c, mais aussi de se défier des hypothèses insuffisamment nourries d'observations, de sens critique ou d'esprit de jugement.

Parmi les causes aptes à expliquer l'histoire, Condillac ne manque pas de compter encore le hasard⁷³. Toutefois, loin de lui reconnaître quelque valeur positive, il l'évoquera surtout à défaut d'autre explication possible, pour qualifier des conjonctions de circonstances dont la liaison intrinsèque existerait certainement, mais comme «suite d'un ordre général que nous ne pénétrons pas»^d; là se justifierait d'ailleurs que, dans la *Dissertation sur les monades*, il ait pu admettre la rationalité du principe leibnizien de l'harmonie préétablie^e. Pour le reste, la succession des périodes historiques s'avèrerait

^a Définition du terme dans *l'Histoire ancienne*: «Tous les hommes se ressemblent par l'organisation, par la manière de sentir, et par les besoins de première nécessité. De là résulte un caractère général, qui influe sur tout ce qui leur arrive» (I 3/VII, p. 16).

^b *Ibid.*

^c Pour Condillac, les conjectures ne servent à la science «qu'autant qu'elles peuvent frayer un chemin à de nouvelles connaissances»; autrement dit, il faut selon lui «qu'on ait quelque espérance de pouvoir un jour les confirmer, ou de pouvoir y substituer quelque chose de mieux». Il ajoute plus bas: «L'histoire est le véritable champ des conjectures» (*De l'art de raisonner*, IV 2, p. 682).

^d *Histoire ancienne*, I 3/VII, p. 16.

^e De la théorie leibnizienne de l'harmonie préétablie, Condillac dit d'ailleurs qu'elle ne peut susciter que des conjectures, et que l'ignorance «où nous sommes de la nature des êtres» empêchera toujours d'aller très loin dans le degré d'évidence sous lequel la saisir (II 6, p. 177).

⁷³ Selon la définition qu'en donne le *Dictionnaire des synonymes*, le hasard serait même proprement «l'exclusion de toutes causes» (p. 312). Si les événements paraissent parfois s'y plier (cf. à ce propos notamment *supra*, I, p. 93), cela signifiera donc moins leur irrationalité foncière que la difficulté de l'historien à les regrouper rétrospectivement en un système d'explication causale.

virtuellement tout aussi explicable que pourraient l'être les actes de tout individu, une fois connus les besoins élémentaires et les facteurs circonstanciels qui les propulsent; effectivement, le *Cours d'études* se proposera sinon de toujours ranger la contingence absolue au nombre des idées vides de sens^a, du moins de suffisamment réduire les faits à leurs articulations pour que son incidence effective n'en apparaisse que plus ponctuelle: les événements du passé ne se laisseront remarquer qu'autant qu'ils sont nécessaires pour faire saisir «le fil de l'histoire»^b.

Pas plus que les autres productions de l'activité intellectuelle des hommes, les langues ne pourront elles-mêmes échapper aux nécessités internes du développement historique: régies par les besoins et les circonstances, elles devront avoir progressé en dehors de tout arbitraire, sans que l'usage ait donc à justifier ici quelque intervention fortuite dans leur évolution^c. Les grammairiens auront toujours à le respecter, cela moins pour ses prétendues bizarreries qu'à cause de «l'analogie qui le règle»^c, parce qu'en lui se reflétera le devenir nécessaire des facultés mentales; il régira la pratique linguistique dans le même mouvement que l'esprit humain se sera accoutumé à embrasser les choses sans plus y réfléchir, et l'apprentissage de la langue passera par lui à proportion «qu'on ne peut prendre les 'habitudes' des autres, qu'autant qu'on vit avec eux»^d. L'homme devra d'ailleurs se garder ici du préjugé qui l'avait déjà porté à ériger les tropismes de sa pensée en règles naturelles de raisonnement^e,

^a Traitant de la formation de l'univers telle que la décrivent les atomistes, Condillac déclare considérer le hasard comme «un mot vide de sens» (*Histoire ancienne*, III 25/VII, p. 343). Appréciation du même type dans la *Dissertation sur les monades* (II 9, p. 201).

^b *Histoire moderne*, I 9/XI, p. 109.

^c *Grammaire*, II 14, p. 483.

^d *Dictionnaire des synonymes*, article «Usage», p. 547.

¹⁴ Sur l'usage éditée manifestation de la contingence, et par là même comme obstacle à l'enchaînement analogique des langues les unes par rapport aux autres, cf. surtout *supra*, II, p. 181 (avec la citation de la *Langue des calculs*), et aussi III, n. 84 et 85. Sa fonction occasionnelle d'«agent asystématique» ressort encore du *Dictionnaire des synonymes* tel que l'examine Hausmann (p. 244).

¹⁵ La nécessité de raisonner l'usage se révélerait donc tout aussi indispensable au progrès du langage que celle de dénaturiser les habitudes le serait à l'essor de la raison (sur ce dernier point, cf. *supra*, III, pp. 197-198 et 202); selon le *Dictionnaire des synonymes*, l'usage se définit comme «ce que tout le monde est en général dans l'habitude de faire» (p. 547).

c'est-à-dire que, contrairement aux puristes du XVII^e siècle, il aura à reconnaître que le langage ne peut se perfectionner «qu'autant que l'usage change lui-même»^a.

D'une certaine façon, l'usage entretiendrait ainsi avec la langue la même fonction ambivalente que les habitudes avec l'esprit; arbitraire, il le sera au sens précis où pèseront sur lui des déterminations largement inaccessibles à l'action volontaire des locuteurs, et où il n'apparaîtra «pas toujours aussi conséquent»^b que le seront par exemple des petits enfants dans certaines de leurs fautes grammaticales. Mais il ne relèvera pas pour autant de choix qui tiendraient du seul caprice, en ce sens que s'il ne fournissait pas lui-même de règles, tout ferait craindre «qu'il n'y ait de l'arbitraire dans les décisions des grammairiens»^c; sa nécessité répondrait en somme à celle qui, sous l'effet des occurrences circonstancielles et des besoins, aura déterminé la transformation naturelle des pensées en réactions réflexes. Condillac regrettera d'ailleurs que, dans l'organisation de leurs sociétés, les peuples aient établi leurs us et coutumes par simple imitation de leurs prédécesseurs, avec la conviction que ces derniers «n'ont rien fait qu'après une mûre délibération»^d; car selon lui, les usages n'apparaîtront véritablement comme fondés en raison qu'une fois observés dans la contingence de leur subordination aux circonstances, et non plus référés à quelque activité rationnelle jugée *a priori* nécessaire^e.

Ce qui veut dire aussi que tout comme les habitudes stériliseront l'esprit dès lors qu'il cessera de réfléchir à leur genèse, les usages freineront le progrès des collectivités qui n'auront pu en découvrir le véritable principe de constitution, et donc d'extension^f; dans le

^a *Histoire moderne*, XX 10/XIV, p. 550.

^b *Cours d'études. Motif des leçons préliminaires*, p. 407.

^c *Grammaire*, II 22, p. 498.

^d *Histoire ancienne*, IV, chapitre «Des lois», 1/VIII, p. 49.

^e De l'avis de Condillac, «pour ne pas juger précipitamment, il faut considérer que les circonstances peuvent amener chez différents peuples des usages différents, et tous également fondés en raison» (*Histoire ancienne*, XI 3/IX, p. 506).

^f De là viendrait aussi que, comme l'ont relevé Parenti et Guerci (respectivement 1962, pp. 171-172 et 178-179, et 1978 b, pp. 148-149 et 164), Condillac n'ait pas voulu imposer comme modèle tel ou tel type de société (en l'occurrence, la tendance du siècle était de préférer les systèmes politiques de l'Antiquité); en conformité avec son idéal d'autodidactisme, il considérera plutôt que les peuples doivent se trouver leur avenir dans les circonstances et expériences spécifiques à extraire de leur propre histoire.

domaine de la langue plus particulièrement, Condillac stipulera que l'étude des règles grammaticales usuelles ressortira non pas à la seule routine, mais encore à l'observation, et il contestera par ailleurs que les locuteurs aient à respecter des normes qui leur seraient imposées par le seul argument d'autorité, sans qu'ils puissent y retrouver la méthode naturelle par laquelle ils ont appris à parler⁷⁷. Loio de constituer la résultante opaque de différentes pratiques linguistiques stratifiées, l'usage ne vaudrait donc ici qu'en tant qu'il se laisserait lui-même observer comme parfaitement transparent à ses origines constitutives, comme tout aussi perméable aux lois naturelles fondamentales que pourrait l'être le droit dès lors que les juristes en rattacheront la connaissance à celle de son enracinement dans les besoins de l'espèce humaine.

A proportion qu'elle sera présumée se rabattre entièrement sur la Nature, l'Histoire perdra ainsi toute épaisseur spécifique. Cependant, elle n'en continuera pas moins de subsister comme risque permanent que courrait l'homme de s'objectiver dans ses propres productions, de ne plus se reconnaître le sujet originel et final de ses langues et de ses coutumes, de céder aux barbarismes ou à la barbarie. Condillac aura beau penser que l'humanité a connu des périodes d'aveuglement à intervalles réguliers et que, de façon générale, son évolution contrastée attesterait combien la conjonction de certaines circonstances identiques conduit toujours à des effets semblables⁷⁸, son système des connaissances humaines impliquera ici la contingence historique tout autant qu'il la dominera: la dominera en ce sens qu'elle apparaîtra toujours comme réductible à des données élémentaires connues (essentiellement les besoins et les facteurs circonstanciels); mais aussi l'impliquera par le fait d'admettre la menace permanente de dénaturation des lois naturelles de développement⁷⁹.

⁷⁴ «Les hommes portent les mêmes jugements, lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes circonstances, avec la même manière de voir» (*Histoire ancienne*, III 2/VII, p. 338).

⁷⁷ Le rejet par Condillac de l'apprentissage routinier des règles a déjà été évoqué dans les deux chapitres précédents, citations à l'appui: cf. *supra*, II, pp. 167 et 180-181 (en rapport avec les conceptions de Dumarsais) et III, pp. 292-293 (à propos de la maîtrise des opérations arithmétiques telle que la conçoit la *Langue des calculs*). Comme le suggère le *Dictionnaire des synonymes* sous la rubrique *ad hoc*, la routine s'appliquerait à des actions accomplies «sans principes» (p. 503).

⁷⁸ Idée approchée par Parenti quand il affirme que, dans le *Cours d'histoire*, Condillac oscille entre la reconnaissance de l'irréductible contingence des faits et

Pour ainsi dire, la Nature et l'Histoire formeront système en se chevauchant l'une l'autre incomplètement, sans que la marche de l'esprit s'avère ni tout entière prévisible ni à jamais irrécupérable.

Le cas du langage illustrera particulièrement combien l'homme aura certes progressé selon la logique des besoins et des circonstances, mais au risque toujours accru de la voir se dissiper dans l'arbitraire absolu de l'historicité. Telle que la conçoit Condillac, la maîtrise de la parole sera en effet à constamment conquérir à travers et contre le devenir chronologique des langues: dans son projet de remonter aux origines de l'humanité, la linguistique condillacienne ressemblera par exemple à celle de Turgot, mais pas au point de supposer que quelque raison interne puisse expliquer les mutations observées. Dans l'attention qu'elle porte au système clos des fonctions inhérentes à l'ordre génétique, elle pourra annoncer certaines des réflexions structuralistes de Monboddo, mais sans pour autant détacher le fonctionnement des signes de leur loi originelle de constitution.

a) L'ouverture à la diachronie: Turgot

La plupart des observateurs ont noté que Condillac et Turgot auront souvent développé des réflexions parallèles, sinon identiques: en matière linguistique, l'un et l'autre constateront par exemple que, dans ses *Réflexions philosophiques*, Maupertuis aurait situé trop tôt l'apport de la raison à la constitution du langage, et ils s'accorderont pour considérer l'usage des métaphores comme originel, ou pour rattacher aux sensations la genèse des idées et des mots⁷⁹. De façon

la recherche de leur fondement rationnel (1963, p. 39); le progrès n'aurait de sens positif que dans ce dernier cas, et encore à condition que, comme le relève le même critique, son mouvement se confonde avec celui du retour aux origines (1962, p. 319). Retour qui, d'ailleurs, signifiera non pas une régression vers quelque époque mythique, mais une progression supplémentaire selon cette temporalité naturelle qu'ouvre à l'homme l'usage conscient de ses propres facultés (là-dessus, cf. *supra*, I, pp. 92-94 et II, pp. 150-151).

⁷⁹ Plusieurs commentateurs insistent sur ces analogies de doctrine, d'ailleurs déjà esquissées précédemment (cf. *supra*, II, n. 66 surtout): Grimsley (1971, p. 14), Formigari (1976, pp. 137 et 139), Militz (p. 109), Droixhe (1978, p. 305), Hassler (1984, pp. 48-50). Il faut cependant rappeler ici que nulle part Condillac ne se réfère explicitement aux travaux linguistiques de Turgot, qui d'ailleurs témoignent d'idées assez communément répandues à l'époque (cf. aussi *supra*, II,

générale, les deux philosophes reconnaîtront encore que toutes les langues partageraient un fondement sensoriel commun, qu'elles se seront diversifiées de par la diversification des besoins économiques et sociaux, que l'examen de leur constitution fera connaître l'enchaînement progressif des pensées humaines. Dans son article de la grande *Encyclopédie* consacré à la notion d'étymologie, Turgot soulignera d'ailleurs combien toute étude glossogénétique impliquerait tout autant que produirait des connaissances proprement philosophiques, et il ne manquera pas de saluer au passage les travaux de Locke et de Condillac¹⁰.

Double patronage sous lequel il placera encore la rubrique «Existence» du même volume de l'*Encyclopédie*, quoiqu'il n'ait pas voulu remonter aussi loin dans l'origine des facultés humaines que le *Traité des sensations* pour la statue de marbre¹¹. Le jeu des influences pourrait même s'observer jusque dans les concepts économiques propres aux deux auteurs, puisqu'en décrivant la valeur des choses comme fondée «sur leur utilité, sur le besoin que nous en avons, ou sur l'usage que nous en pouvons faire»^a, ou encore en établissant qu'elles n'ont proprement de prix que dans l'échange commercial, c'est-à-dire en rapport à l'estime «que nous faisons de l'une par rapport à l'autre»^b, le *Commerce et le Gouvernement* développait des idées que Turgot avait énoncées dès 1768, voire déjà en 1766, dans

^a *Le Commerce et le Gouvernement*, I 1, p. 244 (titre de paragraphe). Cf. la citation de même teneur introduite au chapitre précédent, en rapport avec la théorie condillacienne du besoin (*supra*, III, p. 196).

^b *Le Commerce et le Gouvernement*, I 2, p. 249.

n. 51); il n'aura évoqué de lui que son action en tant que contrôleur général des Finances (cf. par exemple *Le Commerce et le Gouvernement*, II 15, p. 351).

¹⁰ Juste après avoir souligné que l'étude de la formation des mots peut «prêter à la logique des secours pour appuyer nos raisonnements sur des fondements solides», Turgot dit de Locke et de Condillac qu'ils «ont montré que le langage est véritablement une espèce de calcul, dont la grammaire, et même la logique en grande partie, ne sont que les règles» (p. 108). Cf. aussi *supra*, II, n. 91.

¹¹ Tout en déclarant adopter la théorie lockienne de l'origine sensible des notions, Turgot précise qu'il n'a pas pour dessein «de prendre l'homme au premier instant de son être, d'examiner comment ses sensations sont devenues des idées, et de discuter si l'expérience seule lui a appris à rapporter ses sensations à des distances déterminées, à les sentir les unes hors des autres, et à se former l'idée d'étendue, comme le croit M. l'abbé de Condillac» (p. 261). Cf. encore *supra*, II, p. 161.

ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*¹²; Condillac pourrait aussi lui devoir l'idée anti-physiocratique selon laquelle non pas seulement les agriculteurs, mais aussi les commerçants contribuent à la valorisation des biens, et comme lui, il aura considéré qu'utilisés en tant que monnaie, des métaux tels que l'or et l'argent ne serviront en fait à mesurer toutes les valeurs «que parce qu'ils en ont une par eux-mêmes, et indépendamment de toute convention»¹³.

Toutefois, et la différence d'accentuation marquerait d'emblée tout ce qui pourra séparer les deux systèmes, Turgot connotera l'arbitraire des espèces monétaires de la même façon positive que l'évolution historique générale dont elles participent, tandis que Condillac vaudra plus particulièrement qu'elles «se mettent d'elles-mêmes en proportion avec les denrées»¹⁴, c'est-à-dire qu'une fois établis, leurs titre et poids varient tout aussi peu arbitrairement que les besoins dont elles tirent leur valeur intrinsèque; si cette dernière devait fluctuer au gré des caprices de l'histoire et des souverains, l'argent cesserait progressivement de circuler et le commerce de prospérer¹⁵, tout comme les échanges linguistiques courraient à leur propre dévaluation dès lors que le brassage des événements et des idées aurait par trop oblitéré le sens primitif des mots¹⁶. En somme, la

¹² *Le Commerce et le Gouvernement*, I 14, p. 272.

¹³ *Histoire moderne*, VI 4/XII, p. 51.

¹⁴ «Le commerce est suspendu» dès lors que l'argent cesse de circuler, c'est-à-dire quand, comme ce fut le cas en France à la fin du XVII^e siècle, «le public, voyant les espèces hausser et baisser tour à tour, ne peut plus compter sur une valeur fixe» (*Histoire moderne*, XVII 1/XIV, p. 183).

¹⁵ Déjà signalée en note dans l'édition Le Roy, notamment à propos d'un mémoire intitulé *Valeurs et monnaies* et composé dès 1768 (p. 245, n. 7), la ressemblance des deux doctrines économiques a inspiré de longs développements à Tort, lequel conclut notamment que la conception condillacienne de la monnaie, «ainsi d'ailleurs que la plupart des concepts-clés de l'analyse du commerce, étaient présents chez Turgot, et souvent dans des termes que Condillac paraît n'avoir quasiment pas modifiés» (1982, p. 444).

¹⁶ Toujours selon Tort, la démarche de Condillac a ceci de spécifique que les signes linguistiques et monétaires y apparaissent pareillement menacés de fétichisation (cf. aussi *supra*, III, n. 119); menace qui, pour les seconds, pointerait même sitôt qu'ils se transforment en métaux pesés et tilrés, et qui se présenterait «à la fois comme l'occultation des caractéristiques naturelles et de l'histoire de la valeur..., et comme l'hypostase aveuglante de la mesure et du signe 'absolutisés'» (1982, p. 449).

recherche condillacienne va s'attacher aux langues (et aux monnaies) dans ce que leur devenir aura laissé subsister de conforme à l'origine naturelle dont elles témoigneraient, alors que Turgot tendra plutôt à suspendre la détermination de leur nature à la description de ce qu'elles sont devenues à mesure qu'elles ont cheminé dans l'espace et dans le temps¹⁴.

De fait, son enquête sur l'étymologie le conduira par exemple à établir des règles positives applicables à toutes les mutations linguistiques, phonétiques autant que sémantiques, à faire dériver le développement des idiomes de facteurs non pas statiques, comme les climats, mais dynamiques, en l'occurrence les contacts entre peuples voisins, voire à ne plus présumer que le progrès des langues ait représenté la stricte transcription de celui des idées et que l'un doive dès lors absolument s'étudier dans son rapport à l'autre¹⁵. Orientation positiviste dont témoignerait aussi l'article «Existence» de l'*Encyclopédie*, puisque après y avoir contesté le projet condillacien de décomposer les sens et de fonder sur le toucher la certitude de l'extériorité (cf. aussi *supra*, n. 81), Turgot en vient à affirmer que, pour poser les corps extérieurs comme existants, l'esprit doit procéder de la même façon qu'en histoire, remonter aux causes déductibles des

¹⁴ Certes, Turgot met autant de continuité dans le processus par lequel la valeur naturelle de la monnaie se conventionnalise que Condillac dans sa description du passage des besoins originels de l'individu à ceux qu'engendre la vie en société (là-dessus, cf. *supra*, III, n. 105); mais reste aussi que, chez l'auteur du *Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain* (et comme l'attesterait aussi son *Plan d'un Discours sur l'origine, la formation et le mélange des langues*, texte inédit de 1750, publié par Droixhe en 1979), la recherche du mouvement de la Nature passera de moins en moins par la reconstitution hypothétique de la genèse des hommes, et de plus en plus par l'examen objectif des faits que leur histoire donnera à observer (cf. encore *supra*, I, n. 89, et *infra*, n. 88 et 96).

¹⁵ Pour reprendre ici les analyses de Droixhe (1978, pp. 304-306 notamment), Turgot aura voulu libérer la recherche linguistique d'un certain psychologisme, par exemple quand, dans ses *Remarques critiques* déjà citées (cf. *supra*, II, n. 51), il affirmera contre Maupertuis et comme Condillac que tous les peuples «ont les mêmes sens» et par conséquent les mêmes idées originelles (II/3, p. 158), ce qui l'aurait conduit à ne chercher la cause de la diversité des langues qu'en elles-mêmes ou dans leur évolution historique. Cette dernière n'en suivra pas moins le progrès des idées «avec une dépendance mutuelle», comme l'affirment les *Réflexions sur les langues* (I, p. 347), qui sur ce point confirmeraient l'analogie avec Condillac décelée par Hassler (1976, p. 493).

effets observés, aux impulsions externes qu'impliquerait le sentiment interne du moi⁸⁶.

Certes, dans *De l'art de raisonner* par exemple, Condillac aura également utilisé l'argumentation causale pour établir la réalité de la pensée d'autrui (cf. *supra*, pp. 337-338), et, à en croire la Préface du *Traité des animaux*, il n'aura reconnu de pouvoirs réflexifs chez la bête que par analogie, en les déduisant de ceux que l'homme lui sera apparu développer^a. En matière linguistique, il ne négligera pas non plus l'étymologie, qui «aurait pu garantir de bien des erreurs»^b, et qui devrait surtout permettre la détermination du processus analogique par lequel «un mot passe d'une signification primitive à une signification empruntée»^c; il estimera en outre que, dans les progrès du langage autant que dans ceux des arts et des sciences, le climat sera peut-être intervenu comme «condition essentielle» et nécessaire^d, mais nullement comme cause suffisante, et qu'en particulier d'autres facteurs auront dû jouer avant que les langues puissent contribuer au perfectionnement du savoir : ainsi, aucune d'entre elles ne saurait fonctionner analogiquement aussi longtemps que, de par l'instabilité de leurs institutions gouvernementales, les peuples n'auront pu déployer de caractère aux traits et signes distinctifs durablement établis^e. Sans l'action de circonstances liées à la spécification progressive des besoins économiques et sociaux, la diversification des parlers n'aurait d'ailleurs même pas commencé, tant il est vrai qu'originellement, tous les hommes «ont dû se ressembler, parce qu'ils commençaient tous de la même manière»^f; ils auront

^a Condillac se sera contenté d'observer les facultés de l'homme d'après ce qu'il sent, «et de juger de celles des bêtes par analogie» (*Traité des animaux*, p. 339).

^b *Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 568.

^c *De l'art d'écrire*, II 6, p. 560.

^d *Essai*, II 1 15/145, p. 99.

^e Il faut préciser que Condillac identifie deux influences successives, du gouvernement sur le caractère des peuples, du caractère des peuples «sur celui des langues» (*Essai*, II 1 15/143, p. 98). Et celui-là «ne se fixe point» que le gouvernement «n'ait pris une forme constante» (II 1 15/142, p. 98).

^f *Histoire ancienne*, V 1/VIII, p. 154.

⁸⁶ Turgot parle même de sensations qui relèveraient du «tact intérieur» (p. 261); elles définiraient le «sens de la coexistence de notre corps» (*ibid.*), selon une expression déjà présente dans les *Éléments de métaphysique tirés de l'expérience* (1753), de l'abbé Joseph-Adrien Lelarge de Lignac — ce même philosophe qui, en 1756, a critiqué certaines des thèses du *Traité des animaux*, et auquel Condillac a répondu dans sa *Lettre à l'auteur des Lettres d'un Américain* (pp. 381-386).

donc parlé le même idiome primitif en vertu de leur commune appartenance à la nature humaine, cela abstraction faite de la diversité géographique de leurs lieux d'origine.

Condillac serait peut-être allé jusqu'à concéder à Turgot que les langues aient pu s'ériger en système indépendamment de leurs rapports aux idées, puisqu'il paraît faire du fonctionnement analogique le principe interne de leur transformation^a, à telle enseigne que, selon lui, même les grands hommes ne pourront exprimer leurs réflexions et sentiments qu'en imaginant «de nouveaux tours dans les règles de l'analogie, ou du moins en s'en écartant aussi peu qu'il est possible»^a. Sur tout langage pèseraient ainsi des contraintes structurelles spécifiques auxquelles l'esprit aurait à se plier, les règles de l'usage, de la syntaxe, et toutes les tournures particulières qui conféreront à chaque parler son génie propre, en l'occurrence ce caractère idiosyncratique que personne ne serait en mesure «de changer entièrement»^b.

Toutefois, là où Turgot tendrait à étudier les spécificités linguistiques comme telles, Condillac estimera qu'elles ne diraient strictement rien si la pensée ne devait s'y retrouver dans ses propres particularités constitutives, si leur structure ne pouvait lui devenir le prolongement naturel de sa propre genèse^c. Bien sûr que, conformément aux enseignements de sa *Grammaire*, il ne cessera de souligner combien «nous pensons dans notre langue et d'après notre langue»^c,

^a *Essai*, II 1 15/153, p. 101.

^b *Essai*, II 1 15/160, p. 103.

^c *Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 560.

^a Les deux auteurs ne seraient donc pas aussi éloignés sur ce point que le dit Andresen (1979, p. 78); la fonction dominante qu'elle exerce dans les conceptions tant grammaticales que mathématiques de Condillac, l'analogie la doit au fait que, pour reprendre ici des formules d'Auroux, elle déroule «un ordre sémiologique interne à la langue» (1981 a, p. XIV), ou encore représente «une propriété 'sensible' des systèmes de signes» (1981 b, p. 11). Cf. aussi *supra*, III, n. 55, 132 et 135.

^b De ce point de vue, Pichevin serait donc fondé à caractériser Turgot par sa volonté de «définir les procédures explicites d'une étymologie objective, non de constituer une sémiotique au sens lockien» (p. 43). Le même commentateur montre combien, chez Condillac, l'étymon «vaut moins comme sens primitivement attesté que comme sens primitivement 'vrai'» (p. 45); définition qu'au demeurant, Turgot aura aussi assumée dans son article de l'*Encyclopédie* sur l'étymologie, si larges et communes y apparaissent ses sources d'inspiration (cf. aussi *supra*, n. 79).

de considérer que nulle réflexion ne peut se développer aussi clairement que quand, grâce à la syntaxe, toutes ses parties «distinctes les unes des autres, se présentent à nous avec tous les rapports qui sont entre elles»^a; mais il précisera encore que les règles syntaxiques se laissent mieux connaître et plus facilement observer que celles du raisonnement, tant et si bien que, souvent, «on contracte l'habitude de parler correctement, plutôt que l'habitude de penser avec justesse»^b. Et à utiliser ainsi le langage sans y voir encore la méthode analytique qu'il devrait représenter, les hommes le rendront finalement perméable à leurs opinions confuses, voire en susciteront de nouvelles par l'accréditation de termes dont ils n'auront su clarifier la signification première.

De fait, si la pensée n'a pu se constituer sans essor linguistique, ce dernier dégénérera inexorablement tant qu'elle ne pourra en retour lui apparaître comme constitutive, tant que la langue en arrivera à voiler l'origine et la génération des idées au point d'autoriser la discussion de notions aussi mal définies que l'essence des êtres ou la substance de l'âme. Le fonctionnement des mots comme instruments d'analyse exigera ainsi deux conditions impliquées dialectiquement l'une dans l'autre: «C'est aux méthodes que notre esprit doit ses progrès en tous genres», mais sans que cela doive non plus faire oublier que c'est lui seul «qui invente et qui perfectionne les méthodes»^c. Pour accomplir des progrès qui puissent se répercuter jusque dans les pratiques linguistiques de la postérité, les génies de la littérature n'auront donc pas qu'à respecter toutes les contraintes propres à la langue; pour la faire «penser d'après eux», ils ne devront pas seulement n'avoir pensé que d'après elle^d. Encore faudrait-il que ses structures leur soient apparues dans la pleine continuité du processus méthodique de constitution dont elle relèverait depuis l'origine. Bref, loin de tenir à quelque pouvoir inventif autonome, leur génialité consisterait à savoir renouer avec celle de la nature^e, à

^a *Grammaire*, II 26, p. 499.

^b *Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 563.

^c *Ibid.*, pp. 561 et 562.

^d Les grands écrivains, «qui n'ont d'abord pensé que d'après leur langue, la font ensuite penser d'après eux» (*Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 561).

^e «Aussi sont-ce les hommes de génie qui ont fait tout ce qu'il y a de bon dans les langues; et, quand je dis 'les hommes de génie', je n'exclus pas la nature dont ils sont les disciples favoris» (*La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 420).

continuer comme ils découvriront que les premiers hommes ont naturellement commencé, à apercevoir et à prendre pour règle l'analogie, «qui a fait les Pascal, les Racine et tous les grands écrivains»^a.

Tel que le conçoit Condillac, le processus analogique ne correspondra donc pas exactement à quelque principe explicatif propre à élucider les mutations linguistiques, mais constituera plutôt pour chaque langue comme le témoin de ses fonctions naturelles; témoignage plus ou moins réitérable selon que le locuteur ou l'écrivain aura su ou non se placer en perspective génétique, et dégager par là l'esprit général qui a dû animer l'établissement des règles de son langage^b; témoignage plus ou moins visible selon la phase historique envisagée, tant il est vrai que «si l'on considère que l'analogie manquait déjà souvent dans les langues anciennes, on jugera qu'elle doit manquer plus souvent encore dans les langues modernes»^b. L'épanouissement conjoint de la littérature et des sciences proviendra en quelque sorte du mélange interactif de deux types de génies, celui de l'homme qui aura raisonné avec tant de méthode qu'il en réactivera naturellement la force cognitive sous-jacente aux parlers originels, et celui-là même qui résidera dans le langage, et qui, par-delà toutes les rechutes de l'histoire, aura toujours permis aux peuples de se reconstituer des systèmes de signes où artistes et savants puissent finalement trouver de quoi épanouir leur créativité^c.

D'une part, Condillac postulera donc l'absolue relativité des talents par rapport à l'état de la langue dans laquelle ils s'expriment,

^a *La Langue des calculs*, II 1, p. 471. Dans l'*Essai*, Condillac parle aussi de l'analogie «qui éclaire les écrivains, et qui caractérise un langage» (II 1 15/146, p. 99).

^b *La Langue des calculs*, II 1, p. 471.

^c Comme le note Derrida (1973, p. 39), l'imagination en tant que marque du génie (et envisagée dans son acception condillacienne: cf. *supra*, III, n. 32 et 78) «n'invente que ce qu'il faut pour suivre la dictée de la nature et savoir par où commencer».

^c Toujours selon Derrida (1973, p. 41), la science du langage dont témoigne le génie résulte d'une part de sa capacité à combiner des idées selon l'esprit spécifique de sa propre langue, d'autre part de sa prise en compte du développement historique de l'analogie des signes. L'interdépendance des deux opérations ressort chez Labarrière, qui voit en l'écrivain génial celui qui aura su si parfaitement revivifier les règles constitutives (analogiques) de sa langue que le génie de cette dernière et le sien propre ne pourront plus s'affirmer et progresser que par échanges réciproques (pp. 105 et 107). Sur ce que Condillac dit encore des découvertes ou inventions qui tiendraient du génie, cf. les citations du *Dictionnaire des synonymes* relevées plus haut (cf. *supra*, p. 308 et Introduction, p. 30).

jugeant par exemple que «si l'on pouvait se représenter Corneille successivement dans les différents âges de la monarchie, on lui trouverait moins de génie, à proportion qu'on s'éloignerait davantage de celui où il a vécu»^a; d'autre part, la perfection linguistique ne garantira pas toujours l'exactitude du raisonnement, car quand sa propre langue comptera déjà, «dans chaque genre, des écrivains originaux», l'homme le plus doué verra généralement d'autant plus d'obstacles à les surpasser, et n'aura dès lors d'autre solution que de tenter «une route nouvelle»^b, avec ici le risque permanent du retour aux temps des carences en analogie.

Condillac concevra ainsi le progrès de façon discontinue, et, à côté de l'ignorance des siècles barbares, il distinguera encore celle des siècles polis, qui notamment conduirait les hommes de l'époque moderne à envisager les sciences «comme une carrière qu'on a franchie, au moment qu'on se présente à la barrière», à donc se croire instruits «sans avoir fait des études»^c. D'où l'absence de méthode dont témoigneraient souvent leurs raisonnements, et par là le défaut de simplicité caractéristique de leurs langues «qui, au lieu de se former séparément par la seule analogie, se sont donné des expressions les unes aux autres, après en avoir pris chacune dans différentes langues qu'on ne parle plus»^d; échanges et emprunts de mots auraient donc dévoyé le langage, alors que chez Turgot, ils représenteraient plutôt autant de facteurs positifs à l'œuvre dans son développement^e.

En ce sens, Condillac se sera donc volontairement abstenu de toute étude historique à dimension comparative: il estimera de fait que si savoir consiste véritablement à «entendre et parler avec goût», alors «on ne sait bien que sa langue»^e, et la pratique linguistique la

^a *Essai*, II 1 15/147, p. 100.

^b *Essai*, II 1 15/158, pp. 102 et 103.

^c *La Langue des calculs*, I 15, p. 463.

^d *La Langue des calculs*, I 3, p. 427.

^e *Histoire moderne*, XVII 3/XIV, p. 230 (Condillac s'en prend ici aux dons de polyglotte prêtés à la reine Christine de Suède).

^f Comme l'atteste par exemple le *Plan* inédit déjà mentionné ici (cf. *supra*, n. 84), Turgot ne songe certainement pas à nier qu'en se mêlant l'une à l'autre, deux langues se seront d'abord troublées; mais, selon lui, le mélange qui en résultera n'en réussira pas moins à devenir progressivement «plus intime, plus homogène» (35, p. 222).

plus parfaite sera pour lui celle qui, «sans rien emprunter d'aucune autre, aurait suivi les progrès d'un peuple éclairé»^a. En voulant enrichir leur style de tours directement calqués sur ceux du grec ou du latin, les auteurs italiens des XIV^e et XV^e siècles l'auront surtout appauvri^b, ignorants qu'ils étaient de la nécessité de rattacher l'essor du goût à l'emploi du langage ordinaire^c. Tout cela permettrait d'ailleurs de conclure à la quasi impossibilité de bonnes traductions, car «les raisons qui prouvent que deux langues ne sauraient avoir le même caractère, prouvent que les mêmes pensées peuvent rarement être rendues dans l'une et dans l'autre avec les mêmes beautés»^d. Non pas que la démarche condillacienne ait proprement dénié toute compétence réelle aux polyglottes: le Prince de Parme devra apprendre à lire Horace ou Virgile dans le texte, et les mathématiciens n'excelleront que dans la mesure où ils parleront algèbre, où ils sauront transposer leurs calculs depuis le «dialecte» des noms jusqu'à celui des lettres.

Mais ici et là, les traducteurs auront dû d'abord s'imprégner du fonctionnement analogique de leur propre langue, commencer à entendre en français avant que de saisir le latin^d, à découvrir dans les opérations arithmétiques conduites en langage familier le seul dispositif qui puisse mener à des simplifications ultérieures et ne fasse plus «trouver que de nouveaux signes»^e. Comme si, de par l'ouverture génétique qui la fonde, la perception de l'analogie devait véritable-

^a *De l'art d'écrire*, II 8, p. 568. Même idée dans la *Logique*: «Une langue serait bien supérieure si le peuple qui la fait cultivait les arts et les sciences sans rien emprunter d'aucun autre: ...» (II 4, p. 400).

^b «Comme ils avaient plus la manie que le goût du latin, ils en transportaient indifféremment la construction dans leur langue, et faisaient souvent prendre à l'italien des tours qui ne lui pouvaient pas convenir» (*Histoire moderne*, XX I/XIV, p. 392).

^c *Essai*, II I 15/161, p. 103.

^d Parlant de l'instruction dispensée au Prince de Parme, Condillac spécifie qu'«avant d'entreprendre l'étude d'une nouvelle langue, il faut savoir la sienne, et surtout avoir assez de connaissances pour n'être arrêté que par les mots» (*Cours d'études. Motif des études*, p. 422).

^e *La Langue des calculs*, I 13, p. 457.

¹² De ce point de vue, et comme le confirme encore la longue citation du *Cours d'histoire* déjà introduite au chapitre I (cf. *supra*, I, p. 93), le goût entretient avec la langue le même rapport que le génie, en ce sens que tout à la fois il en suppose un certain achèvement et en détermine la possible réactivation (cf. aussi *supra*, n. 90).

ment persuader l'esprit tout à la fois de la communauté d'origine de tous les idiomes et de la spécificité historique de chacun, de l'impossibilité de les traduire l'un par l'autre sans les référer à la même méthode analytique que leur évolution particulière aura toujours laissée transparaître⁹³; Condillac écarterait en somme toute traduction transversale, c'est-à-dire tout échange termes à termes entre la langue étrangère au locuteur et celle dans laquelle il aura grandi: «Ce n'est pas notre langue qu'il faudrait parler dans celle-là, c'est celle-là qu'il faudrait parler dans la nôtre, si nous voulons nous la rendre familière.»^a La seule transposition possible, verticale pour ainsi dire, n'interviendra que dès le moment où, de par la découverte des origines de sa propre pratique linguistique, l'homme aura du même coup reconnu toutes les autres comme des moments successifs de la même genèse, et constaté qu'au-delà de leurs différences, elles ont «des règles communes; ... des mots de différentes espèces; ... des signes pour marquer les rapports des mots»^b.

Là pourraient s'expliquer, et le relatif désintérêt de Condillac pour l'anglais ou l'allemand⁹⁴, et sa propension à privilégier la langue dont le français puisse le plus directement se reconnaître originaire, le latin en l'occurrence, qu'il fera d'ailleurs étudier d'après la méthode d'apprentissage proposée par Dumarsais, c'est-à-dire en présentant à son élève des phrases d'auteurs anciens préalablement arrangées de telle façon qu'elles puissent d'emblée se prêter à la tra-

^a *La Langue des calculs*, II 7, p. 484.

^b *Grammaire*, I 2, p. 435.

⁹³ Condillac s'oriente donc vers un certain relativisme linguistique, lequel serait toutefois moins général que ne le disent par exemple Christmann (1976, p. 75) ou Aarsleff (1977, p. 228; 1982 b, p. 31); ainsi que le constate Auroux (1981 a, p. 529, n. 12), il tient «à ce que tout instrument langagier ne permet pas le même développement de la pensée (qui, elle, n'est pas relative)». Le concept de génie, relève de son côté Mosconi (p. 72), permet de penser tout à la fois la singularité des langues (qui relève de la sémantique et de la syntaxe) et leur identité fondamentale (leur commune grammaire générale); à ce propos, cf. aussi *supra*, II, p. 176, ce que dit la *Grammaire* des deux niveaux de l'analyse grammaticale (I 6, p. 443), et encore *infra*, n. 139. Land examine l'enjeu philosophique de ce problème de la traduction tel qu'il se pose à plusieurs auteurs des Lumières, anglosaxons notamment (1974 b).

⁹⁴ Condillac ne lisait ni l'anglais ni l'allemand (cf. *supra*, II, respectivement n. 1 et 55).

duction littérale⁹¹. De là viendrait aussi que, dans ses considérations sur l'étymologie, il ne se soit généralement référé qu'aux racines latines, et encore sans même déterminer en quoi et sous l'effet de quels facteurs elles ont pu évoluer; Turgot étudiera comment les sens et les sons peuvent concrètement se diversifier, lui voudra plutôt accéder à la chaîne d'analogies que la diversification historique des langues tendrait parfois à distendre⁹². L'idéal condillacien postulerait ici qu'en articulant les mots propres à son parler maternel, chacun en vienne automatiquement à les charger de la signification qu'indique leur origine étymologique, et que par exemple plus personne ne puisse parler de «pensée» sans se rapporter au verbe latin «pensare», avec dès lors impossibilité de se demander si ce mot «signifie autre chose que 'peser, balancer, comparer'»⁹³.

Condillac tendrait ainsi à rendre le langage parfaitement transparent à la genèse qu'il lui prête, et à expliquer dès lors toute disfonction du savoir par quelque obscurcissement de la valeur originelle des mots; prise ici en un sens très large, l'étymologie permettrait même non pas tant de retracer l'essor linguistique tel qu'il s'est produit historiquement que de le rattacher à la logique universelle du fonctionnement mental: en attestant par exemple que le terme

⁹¹ *La Logique*, II 4, p. 400. Condillac évoque ailleurs la racine latine du terme (*Cours d'études. Précis des Leçons préliminaires*, II, p. 415); dans le *Traité des animaux* (II 10, p. 378, n. 2), il tendrait plutôt à rabattre l'une sur l'autre la signification du nom français «pensée» et celle du latin «cogitatio» (lui-même rattaché à «cogo», «je rassemble»). Comme quoi il aura souvent subordonné le souci de la philologie à celui de l'examen des mots selon les idées qu'ils peuvent signifier (tendance déjà signalée en note pour la *Grammaire*: cf. *supra*, I, p. 56). Sur l'étymologie du mot «substance» dans le même passage de la *Logique*, cf. *supra*, I, p. 89.

⁹² Pour situer les renvois du *Cours d'études* à la méthode de Dumarsais, cf. *supra*, II, p. 166. Selon l'examen qu'en propose Auroux, dont les conclusions pourraient d'ailleurs aussi s'appliquer aux présupposés des idées condillaciennes sur la traduction (cf. *supra*, et n. 93), elle impliquerait notamment que toute langue soit «à la fois sa propre métalangue et un métalangage universel» (1979, p. 196).

⁹³ Il est vrai que, dans la description que donne Hausmann du *Dictionnaire des synonymes* (notamment pp. 238-244), Condillac paraît annoncer la sémantique historique au même titre que l'article de l'*Encyclopédie* sur l'étymologie; avec toutefois comme orientation spécifique que, chez lui, la recherche étymologique reste toujours celle du «sens propre» tel que le définit par exemple *De l'art d'écrire* (cf. *supra*, II, p. 138), et qu'il superpose le développement diachronique des significations et leur enchaînement selon la règle logique de la liaison des idées (cf. aussi *supra*, n. 88).

d'«esprit» provient «de l'idée d'une matière très subtile, d'une vapeur, d'un souffle qui échappe à la vue»^a, elle aura surtout démontré l'origine sensible de toutes les notions abstraites, et au passage explicité comment des philosophes ont pu ramener l'activité spirituelle à celle de la matière^b. En somme, l'étude diachronique des langues se verra largement intégrée à la détermination du système synchronique qu'elles devront représenter pour la pensée; ou plus exactement, les mécanismes de leurs transformations historiques ne prendront de sens que dans la mesure où ils s'élargiront en principes permanents de la structuration des idées par le discours.

b) Le resserrement synchronique: Monboddô

En ouvrant l'étude du langage à celle de ses origines présumées, Condillac aura certainement obéi à la même volonté d'historicisation que Turgot, ou par exemple Adam Smith dans ses *Considerations concerning the First Formation of Languages and the Different Genius of Original and Compounded Languages* (1761); largement alimenté par les conceptions linguistiques des Lumières françaises, ce dernier ouvrage développe d'ailleurs plusieurs idées déjà repérables dans l'*Essai*: détermination de la glossogenèse à partir des premiers échanges entre deux enfants sauvages, renvoi de la diversification des catégories de mots aux processus mentaux d'abstraction et de généralisation^c. Dans le sillage de l'analyse condillacienne, Smith estimera aussi que les hommes primitifs ne disposèrent d'abord que de verbes non conjugués et de noms référés à des objets sensibles particuliers, et que, comme La Condamine l'aurait attesté pour les

^a *Essai*, II 1 10/103, p. 87.

^b Au début de l'*Essai*, Condillac se demandait notamment «comment Locke a pu avancer qu'il nous sera peut-être éternellement impossible de connaître si Dieu n'a point donné à quelque amas de matière, disposée d'une certaine façon, la puissance de penser» (I 1 1/7, p. 7).

^c Analogies dont traite notamment Land (1974 a, pp. 122-123 et 1976, p. 434). Bergheaud évoque différents témoignages attestant non pas directement que Smith ait lu l'*Essai*, mais qu'il eut en tout cas connaissance de la pensée de Condillac (p. 229, n. 12).

Indiens d'Amérique méridionale, ils mirent longtemps avant d'acquérir l'usage des signes numériques⁹⁸.

Et sa démarche aura beau confiner parfois au fonctionnalisme, il n'en continuera pas moins de toujours la situer sur fond d'évolution historique: même quand il entreprendra de typer les langues selon qu'elles se révèlent peu ou très composées (c'est-à-dire plus ou moins dépendantes de variations flexionnelles), son propos sera d'imputer au mélange des nations le passage des unes aux autres, du grec et du latin à l'anglais ou au français⁹⁹. Pour sa part, Condillac tendra aussi à considérer que, dans leurs avatars modernes, elles représentent «des restes défigurés de plusieurs langues mortes»^a, et qu'à proportion de leurs transformations, elles ont simultanément gagné en pouvoir d'analyse et perdu en faculté d'expression: «La nôtre... est si simple dans sa construction et dans sa prosodie, qu'elle ne demande presque que l'exercice de la mémoire»^b, tandis que, durant l'Antiquité, la prose ou la poésie devaient beaucoup plus directement recourir et parler à l'imagination. Comme Smith, il supposera même que le premier langage (celui de l'action) aura pu constituer l'instrument de traduction des idées le plus approprié qui soit¹⁰⁰, tant il est

^a *La Langue des calculs*, I 2, p. 427.

^b *Essai*, II 1 5/51, p. 75.

⁹⁸ *Considérations sur l'origine et la formation des langues*, p. 325 (la version originale de l'ouvrage figurait dans des *Philological Miscellany* parus en 1761). C'est dans une note de l'*Essai* que Condillac cite La Condamine (I 4 1/2, p. 41, n. 1), dont il aura ainsi lu la *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, avec notamment le passage relatif à la langue des Yameos (pp. 66-67); la même référence, on l'a vu, se retrouve dans l'*Emile* de Rousseau (IV, p. 572, note; cf. *supra*, II, p. 144).

⁹⁹ Opinion confirmée par Droixhe, pour qui la pensée linguistique de Smith marquerait une inflexion vers la diachronie (1978, p. 318), et non pas seulement vers la typologie, ici sous l'influence incontestable de l'abbé Girard (cf. *supra*, I, n. 74), ou encore vers un net fonctionnalisme, avec dans ce cas «une virtualité systématique prolongeant en droite ligne les avancées d'un Condillac ou d'un Turgot» (p. 317).

¹⁰⁰ Idée jugée notamment significative de l'écart qui sépare Condillac de Warburton (cf. *supra*, II, pp. 137-138), et déjà évoquée en rapport avec sa description des origines de la communication interindividuelle (cf. *supra*, III 2.2 a, et n. 97). Smith ne remonte pas jusqu'aux signes non verbaux, et son premier langage n'apparaît constitué que de verbes impersonnels aptes à exprimer, «en un seul mot, un événement complet» (p. 327); il ne lui en attribue pas moins la même valeur exemplaire que les gestes en perspective condillacienne, ce qu'il confirme indirectement en affirmant que, contrairement à la simplification des machines, «celle de la grammaire des langues les rendit de plus en plus imparfaites, et tou-

vrai que, «pour ceux à qui il est familier, un seul geste équivaut souvent à une longue phrase»^a.

Mais Condillac ne conclura pas pour autant à l'irréversibilité du processus historique d'altération du langage; d'abord, il s'intéresse à la communication gestuelle uniquement parce que, dans son développement, elle lui paraît régie par la méthode analytique dont devrait s'inspirer tout art de parler. Ensuite, sa propre langue ne lui semblera jamais si oblitérée par le défaut d'analogie qu'elle ne puisse plus donner à observer les principes de constitution auxquels subordonner sa propre réforme (cf. aussi *supra*, pp. 359-360); selon lui, les systèmes linguistiques tiendraient d'ailleurs leur génie propre de circonstances tout à la fois trop spécifiques et trop répétitives pour qu'ils puissent s'ordonner les uns les autres selon leur rapport de succession temporelle: «Si, dans certains genres, les Grecs et les Romains ont des poètes supérieurs aux nôtres, nous en avons, dans d'autres genres, de supérieurs aux leurs.»^b Tout comme les difficultés inhérentes à la traduction, les différences de jugement sur la valeur des inversions donneraient même à penser qu'entre le latin et le français, les avantages «sont si différents, qu'on ne peut guère les comparer»^c.

D'une certaine façon, la plongée condillacienne dans l'histoire linguistique conduirait donc à rapprocher les langues indépendamment de leur devenir historique réel, ou plus exactement à ne retenir de lui que les données génétiques universelles dont elles témoigneraient en tant que systèmes: le seul moyen d'apprécier les inversions latines consistera ainsi non pas à les comparer à celles du français, mais à les référer au principe de liaison des idées que quiconque retrouvera au travers de son propre langage¹⁰¹. Comme moment

^a *Essai*, II 1 5/51, p. 75.

^b *Essai*, II 1 15/156, p. 102.

^c *Essai*, II 1 12/126, p. 94. Condillac en vient par là à relativiser tout jugement esthétique (cf. aussi *supra*, II, p. 159, une autre phrase de l'*Essai* qui va dans le même sens).

jours moins propres à remplir le but du langage» (p. 340). L'analogie des deux démarches se trouve soulignée chez Berry (1974, p. 138) et Land (1974 a, pp. 87 et 90).

¹⁰¹ Sur cette utilisation par Condillac d'une «définition de l'ordre des mots universelle, c'est-à-dire indépendante d'une langue quelconque» (Auroux, 1979, p. 204), cf. surtout *supra*, I 2.4, et accessoirement II, n. 100 (comparaison avec la théorie de Dumarsais) et III, n. 103 (situation du problème dans le mouvement général de la gnoséologie condillacienne).

chronologique irréductible, chaque état de langue possédera donc sa systématique intrinsèque, et ne se rapportera à d'autres qu'en fonction de la dynamique générale dont il participerait. Dynamique progressive à constamment regagner sur les pesanteurs de l'Histoire: en effet, Condillac pourra soutenir de front, et que l'instrument linguistique des premiers peuples savants avait encore si peu évolué historiquement qu'il se prêtait mieux au raisonnement qu'en des périodes ultérieures^a, et que le français devrait l'emporter sur le latin «dans la manière de raisonner»^b, cela parce que, génétiquement, il marquerait le progrès de l'analyse sur l'imagination, et s'ouvrirait ainsi la possibilité de dominer les contingences de sa propre évolution.

Etablissant que le langage forme système en deçà ou hors de son développement historique, les conceptions condillaciennes s'écarteraient donc de celles d'Adam Smith; resterait à déterminer si elles recouperont pour autant celles d'auteurs qui, tel Lord Monboddo, envisagèrent le fonctionnement linguistique indépendamment de toute origine naturelle. Non pas qu'ils en soient revenus au dogme de la création divine, ou à l'idée que les langues refléteraient des processus mentaux atemporels: comme le démontre l'ouvrage intitulé *Of the Origin and Progress of Language* (1773-1792), elles auront certainement évolué, et l'esprit se sera lui aussi complexifié au fil du temps; mais sa complexification aura plus précédé qu'accompagné ou suivi celle de l'art de parler, et ce dernier se sera constitué en structure autonome sans avoir pour autant obéi à quelque principe de croissance linéaire inscrit en lui dès l'origine¹⁰².

Voilà qui démontrerait que Monboddo s'est vraisemblablement mépris en déclarant adhérer à l'orientation linguistique de Condillac¹⁰³; certes, l'un et l'autre reconnaissent que les premières langues

^a De fait, «si l'on considère que les langues des premiers peuples savants n'ont pas été, comme les nôtres, formées par corruption d'une multitude de langues sans analogie entre elles, on jugera qu'elles auront été beaucoup plus propres au raisonnement» (*La Langue des calculs*, I 14, p. 462).

^b *Essai*, II 1 15/156, p. 102.

¹⁰² La spécificité des conceptions linguistiques de James Burnet (Lord Monboddo), éloignées du créationisme autant que de tout primitivisme, pour parler ici comme Formigari (1974, p. 287), ressort particulièrement des analyses que leur consacrent par exemple Coseriu (pp. 196-204), ou encore Land (1974 a, pp. 93-123, et surtout son article de 1976).

¹⁰³ Dans la Préface figurant au premier volume de la seconde édition de son ouvrage (1774), Monboddo dit avoir lu un extrait de l'*Essai*; avec Condillac (reconnu

se composaient de gesticulations et d'interjections dont l'émission devait sémantiquement équivaloir à l'énoncé de phrases complètes. Mais, d'un autre côté, la doctrine condillacienne ne saurait admettre que le langage ait pu enregistrer d'essor décisif seulement après l'extension des capacités analytiques de l'esprit, et, concurremment, des possibilités de communication sociale; de plus, situant les débuts de la glossogenèse le plus loin possible dans l'histoire (à partir du commerce entre deux enfants égarés dans des déserts après le Déluge), elle tendra à disqualifier d'avance toute étude qui fractionnerait le développement linguistique¹⁰⁴.

Or, Monboddo entreprendra précisément de différencier les langues selon leur phase d'évolution historique, de distinguer entre celles que les peuples archaïques ont créées pour répondre aux besoins, qui consistaient en gestes et cris d'où n'aura jamais pu se dégager la moindre séquence grammaticalement structurée, et celles qui relèveraient de l'art, dont la vocation sera d'exprimer la pensée mature et de s'ériger en systèmes régis par des règles formelles strictes (tant syntaxiques que morphologiques); selon lui, rien n'attesterait que les premières aient pu naturellement conduire aux secondes, en ce sens qu'au lieu de soumettre les mots à la syntaxe et de les ordonner en classes, les hommes primitifs les auraient plutôt multipliés sans fin, à proportion de tous les événements nouveaux à désigner; si la pensée ne lui avait progressivement imposé ses propres catégories (de sorte

comme «an ingenious man»), il admet notamment que «before men used language, they conversed together by signs and inarticulate cries» (p. X). Les deux auteurs partageraient le même souci général de traiter la glossogenèse en perspective philosophique, soulignent ainsi Aarsleff (1975 c, p. 437 et 1982 b, pp. 29-30) et Land (1976, p. 425), ce dernier concluant toutefois que Monboddo finira par dissocier l'étude du langage de celle du fonctionnement de l'esprit (pp. 439-440); dans la Préface susmentionnée, il estime d'ailleurs que seule une petite partie de l'*Essai* «is employed upon language» (p. X), raison pour laquelle le livre ne lui serait pas d'une grande utilité. Cf. encore *infra*, n. 109.

¹⁰⁴ Land insiste sur la convergence de doctrine signalée ici (1974 a, p. 96 et 1976, pp. 429-430), qui d'ailleurs rapprocherait Monboddo autant de Condillac que d'Adam Smith (cf. *supra*, n. 100 et encore III, n. 116). Le même commentateur estime aussi que les deux philosophes divergent dans leur chronologie des origines du langage (1974 a, pp. 93 et 97; 1976, p. 432); selon l'expression de Droixhe (1978, p. 169), «Monboddo recule le moment de l'apparition de l'expression verbale nettement au-delà des premières réunions en société», comptant ainsi parmi ceux qui, tel Rousseau, subordonnent l'apparition des langues à celle des premières formes d'organisation sociale (là-dessus, cf. aussi *supra*, I 2.1, et notamment n. 40 à 43).

que, par exemple, il finisse par se structurer en verbes et en noms substantifs), le langage n'aurait jamais échappé aux tendances à l'inflation et à l'émiettement inscrites en lui dès l'origine et il se serait du même coup dérobé à toute investigation étymologique¹⁰⁵.

En fait, Monboddo s'écarterait des thèses condillaciennes moins par son antiprimitivisme proprement dit que par les conclusions extrêmes qu'il en déduit; car si Condillac refuse de considérer que les langues aient été créées au sens où elles résulteraient de décisions arrêtées arbitrairement, il ne conclut pas pour autant qu'elles seraient sorties toutes faites des mains de la Nature. Au contraire, il supposera lui aussi que leur essor se sera effectué conjointement avec celui des échanges sociaux, et qu'elles procéderaient tout entières de l'activité humaine¹⁰⁶. Mais inutile de rappeler que leur développement historique vaudra comme progrès dans la seule mesure où il apparaîtra comme la répétition continue de lois présumées naturelles, au premier rang desquelles l'analogie.

Analogie dont Monboddo admet également qu'elle régle les langues, à l'exception toutefois de celles où l'ordre syntaxique n'aura pas encore dominé. Or, pour qu'il la reconnaisse fonctionner comme processus de régulation linguistique, Condillac exigera précisément qu'elle «continue comme la nature a commencé»^a, avec donc l'idée que, des premières gesticulations interjectives aux séquences verbales les mieux articulées, la genèse du langage n'aura pu souffrir aucune discontinuité; de ce point de vue, sa démarche serait à envisager exactement sous les mêmes caractéristiques que celles dont

a. *La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 419.

¹⁰⁵ Monboddo n'exclut pas la dimension diachronique; mais alors que Condillac postule la constitution de l'esprit et du langage l'un par l'autre, il tend plutôt à voir l'essor des langues s'infléchir de par leur progressive soumission à des catégories logiques posées de façon autonome, synchroniquement. Trait distinctif que relève notamment Land (1974 a, pp. 94-95 et 97; 1976, p. 433), et lié à l'opinion selon laquelle les systèmes linguistiques structurés ne sauraient admettre d'origine proprement naturelle; tout le Livre I de l'ouvrage vise effectivement à prouver que «language is not natural to man» (II, *Introduction*/I, p. 207). Cf. aussi *infra*, n. 108.

¹⁰⁶ L'étude du langage d'action menée au chapitre précédent a fait ressortir l'importance des relations interindividuelles dans la conception condillacienne des origines de la parole (cf. *supra*, III 2.1 b, n. 70, 72 et 76 particulièrement). Radovanovitch estime même que Condillac aurait là raisonné en précurseur de la sociologie moderne (p. 71); à ce propos, cf. encore *supra*, I, n. 6 et 91.

elle est apparue dotée par comparaison avec Rousseau¹⁰⁷. La langue grecque servira de modèle à Monboddo notamment pour ce que, dans leur structuration et agencement, ses syntagmes obéissent au principe supérieur de la flexion et que, par ailleurs, tous les mots s'y laissent ramener étymologiquement à la catégorie du verbe; selon Condillac en revanche, sa valeur exemplaire tiendrait surtout au fait qu'elle «se ressentait plus qu'aucune autre des influences du langage d'action»^a, et, de façon générale, il situera très tôt dans l'histoire l'apparition des premières désinences flexionnelles, celle des formes verbales synthétiques en particulier¹⁰⁸; comme vient de le prouver la confrontation de ses sentiments sur le sujet avec ceux d'Adam Smith, le grec ne lui semblera dès lors pas plus supérieur au français que telle phase linguistique primitive ne pourrait s'avérer préférable aux transformations ultérieures qu'elle aura occasionnées de par sa propre dynamique interne.

Détachant ainsi les langues de leurs origines sensibles premières, refusant de mêler leurs progrès à ceux de l'esprit, Monboddo aura sans doute contribué à les ériger en systèmes relativement clos et régis par des mécanismes fonctionnels autonomes; il les abordera certes en perspective diachronique, mais pour aussitôt les resserrer en un tableau synchronique où elles s'ordonneraient selon leurs caractères morpho-syntaxiques, avec le sanskrit et le grec comme paradigmes¹⁰⁹. Analyse dont Condillac se serait en quelque sorte

^a *Essai*, II 1 5/51, p. 75.

¹⁰⁷ Cf. *supra*, II, pp. 145-146. La référence n'est pas gratuite: Monboddo reconnaît avoir lu le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, et il reprend même la phrase par laquelle Rousseau pose le problème des origines respectives du langage et de la société (Préface, p. IX, ou encore II 1/1, p. 216; cf. aussi *supra*, II, n. 71). L'influence rousseauiste dont son œuvre témoigne a même inspiré tout un article à Lovejoy.

¹⁰⁸ De plus, contrairement à Monboddo, Condillac inscrit la formation des flexions verbales dans la stricte continuité de la genèse naturelle du langage; à ce sujet, cf. *supra*, III, pp. 269-275.

¹⁰⁹ Si Monboddo en arrive à penser les langues en tant que structures autonomes (cf. *supra*, n. 103), voire à annoncer par là l'essor ultérieur de la philologie (Land, 1974 a, pp. 102 et 123), ce serait précisément parce que, selon Bergheaud, son exigence de rationalité et d'universalité aura dû composer avec l'irréductible diversité que lui aura révélée leur histoire (p. 222); celles dont il loue la morphologie et la syntaxe ne lui en paraîtront pas moins historiquement déterminées, et donc ouvertes à l'étude étymologique. Droixhe s'acheminait vers une conclusion semblable, en montrant que l'enquête de Monboddo offrirait les langues à l'his-

éloigné de l'intérieur, qu'il aurait limitée par élargissement (ou élargie par limitation); car, d'une certaine façon, son souci principal sera non pas de faire dériver le langage actuel de quelque modèle ancien, mais plus précisément de déterminer selon quelle systématique observable en lui il pourrait fonctionner. Systématique qu'il rattachera de fait plus au fonctionnement de l'esprit qu'à quelque règle formelle d'évolution linguistique, et dont l'examen lui paraîtra dès lors mener, par-dessus l'origine historique des idiomes du passé ou même des premiers balbutiements humains, jusqu'aux principes permanents et constamment renouvelables de la formation des idées.

Ainsi, la démarche condillacienne se révélerait tout à la fois plus diachronique et plus synchronique que celle de Monboddo; plus diachronique en ce sens qu'en amont, l'histoire du langage y sera prolongée en genèse des opérations et facultés mentales; mais aussi plus synchronique à proportion que l'étude génétique aura aussi révélé que, même pris en aval, le cours naturel des langues apparaîtra non moins proche de sa source, et qu'il n'aurait quasiment d'autre origine que son propre écoulement, d'autre fin que sa réactivation originelle¹¹⁰. De ce point de vue, rien d'étonnant que Condillac ait aussi rencontré quelque écho chez des auteurs qui, tels Herder ou Humboldt, auront surtout cherché dans la glossogenèse de quoi expliciter les composantes spécifiques de l'esprit humain, et pour qui l'étude raisonnée des racines linguistiques servira surtout à déterminer les modalités de l'enracinement des langues dans la raison.

2.2. *Racines de l'histoire linguistique*

Condillac n'aura lui aussi cessé de relier le langage à la pensée, de soutenir que «si nous connaissons le système de nos idées, celui des opérations de notre âme, et l'art de raisonner, il ne tiendra qu'à nous de connaître aussitôt le système des langues»^a. Non pas que, dans le

^a *Histoire moderne*, VIII 7/XII, p. 298.

toire un peu de la même façon indirecte que chez Rousseau (1978, pp. 169-171; cf. aussi *supra*, I, n. 95).

¹¹⁰ Idée condillacienne déjà souvent rencontrée plus haut (cf. par exemple *supra*, Introduction, n. 64, I, n. 97, III, n. 28 et n. 64 notamment). Selon la formule de Rieu, la pensée condillacienne de l'origine «suppose en vérité une fin qui se trouve être le commencement effectif» (p. 43).

sens de quelque nouvelle grammaire générale, il ait ramené le fonctionnement linguistique à des normes logiques universelles¹¹¹; pas plus d'ailleurs qu'il ne l'a étudié en étymologiste désireux avant tout d'en dégager les lois et données que l'Histoire aura pu cristalliser (cf. *supra*, p. 344). Son principal souci de linguiste sera d'une part d'envisager la genèse des facultés et des possibilités de l'esprit, mais d'autre part de ne pas la réduire aux seules réalisations que son déploiement historique aura pu occasionner.

Qu'il se soit détaché de toute chronologie linéaire, preuve en est que, selon lui, les parlars modernes auraient déjà trop dégénéré pour autoriser le moindre raisonnement valable et, *a fortiori*, pour sensibiliser la raison à la nécessité de leur réforme; mais il ne conclura pas pour autant qu'ils se seraient assez écartés de leur origine réelle pour devoir obéir à quelque modèle extrinsèque, tant il est vrai qu'à l'entendre, le secret de la pensée correcte (corrigée) résidera pour chacun dans l'observation attentive de sa propre pratique linguistique¹¹². Et si véritablement, «l'art de raisonner, comme toutes les langues, ne se parle bien qu'autant qu'il se parle naturellement»^a, cela signifiera que tout langage renfermerait en lui sa part de vérité naturelle, à libérer du poids des artifices.

Ici resurgirait le dilemme métaphysique à l'œuvre dans toute la pensée de Condillac; son entreprise de rattachement des signes ori-

^a *La Logique*, II 9, p. 414.

¹¹¹ Condillac reprendrait certes plusieurs idées directement issues du mouvement de la grammaire générale, et donc de Port-Royal (cf. *supra*, I, n. 19, 33, 62 et 63). Mais il se sera séparé de lui sur d'autres points: fonction des signes, rapport de la grammaire et de l'art de penser, statut de l'usage, de l'opération d'affirmation, de la théorie logique de la détermination (cf. *supra*, respectivement I, n. 5 et 60; n. 15; II, n. 114; III, n. 114; n. 129). Autre spécificité du système grammatical de Condillac, celle-là d'ailleurs manquée par Andresen (1979, p. 119), le fait qu'il parte non pas «des éléments pour arriver aux diverses façons de les combiner» (dans la phrase ou la période), mais «de segments de discours arbitrairement grands, pour y découvrir des parties» (Auroux, 1982 a, p. 189; à ce sujet, cf. aussi *supra*, III, n. 114 et 116).

¹¹² De là d'ailleurs sa tendance à ne s'intéresser qu'à la seule grammaire du français, comme le notent par exemple Chalendard (p. 53) ou Auroux (1982 a, pp. 184-185); trait aussi relevé précédemment, en rapport avec Beauzée (cf. *supra*, II, p. 180). De là aussi ses réserves à l'égard de tout système linguistique élaboré artificiellement (cf. *supra*, n. 5 et III, n. 125), ou de toute métalangue grammaticale: comme Auroux le spécifie encore, «c'est le langage lui-même par son analogie qui doit jouer le rôle de métalangue» (1982 a, p. 198).

ginels du langage à quelque Nature transcendante, il devra toujours la gagner sur l'immanence de l'Histoire, comme si elle comportait le risque permanent de sa propre relativisation. De fait, toute reconstitution génétique rencontrera la possibilité même du dérèglement de la genèse: l'analyse de l'essor et du fonctionnement naturel des opérations mentales fera ainsi apparaître l'imagination comme leur instrument tout à la fois le plus indispensable et le plus nuisible¹¹³; de même que l'étude des premières langues montrera comment elles auront permis de penser juste (l'idée se retrouve notamment dans la *Langue des calculs*), mais aussi combien «elles ont été faites avec trop peu de méthode»^a, contribuant par là à l'éclosion précoce de la mauvaise métaphysique.

Autant dire que le cours naturel des idées et des mots dérogerait à sa propre loi si l'esprit humain n'était naturellement conduit à (se) le corriger. Non pas que Condillac ait ici réintroduit quelque artifice, puisque, selon lui, la (re)connaissance de la vérité passera au contraire par le redoublement des lois de la Nature, par l'observation renforcée des premiers moments où les hommes se sont mis à observer, par la reproduction analogique des actes et paroles qu'ils ont dû commencer à produire. Mais d'un autre côté, fût-elle reculée jusqu'à ses ultimes fondations, l'origine ainsi présumée n'apparaîtra jamais que sous forme d'écart impossible à remplir; comme si les mécanismes naturels de la pensée ne pouvaient se laisser appréhender dans leur principe que déjà engagés sur la voie de leur propre dénatura-tion, avec dès lors nécessité de constamment les remonter, et de les remonter toujours plus haut, de passer des idées à leurs occurrences sensibles les plus primitives, de l'*Essai* au *Traité des sensations*¹¹⁴.

Pour progresser en savoir, l'homme devra par exemple avoir d'abord développé son attention, laquelle tournerait toutefois en

^a *Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 563.

¹¹³ Sur la dualité intrinsèque de l'imagination, cf. *supra*, III, n. 32. Les langues représenteraient elles-mêmes ce qu'il y a de meilleur et de pire, ainsi que le suggère Largeault (p. 209), fidèle en cela aux termes par lesquels Condillac s'explique à ce sujet (cf. *supra*, I, p. 95, la citation de la *Logique*). Concernant cette nature ambivalente des signes linguistiques, cf. encore *supra*, III, n. 92-93, 101 et 119.

¹¹⁴ Le *Traité des sensations* comme prolongation rétroactive des analyses génétiques de l'*Essai*, l'idée n'apparaît pas ici pour la première fois (cf. notamment *supra*, Introduction, n. 51, II, n. 17; ou encore III, n. 25).

habitude aveugle s'il n'avait ensuite appris à la retourner vers les opérations élémentaires dont elle résulte, c'est-à-dire à observer comment la faculté d'observation s'est éveillée en lui. Mais il aura beau rétrospectivement la découvrir à l'œuvre dès les toutes premières manifestations mentales, au seuil de leur départ des sensations, sa découverte continuera à entretenir ce même éloignement des origines à la réduction duquel elle serait pourtant censée travailler; car somme toute, l'esprit devra tout à la fois se conformer si parfaitement à ses principes constitutifs qu'il en paraisse le prolongement logique naturel, et s'en révéler si distinct que puisse s'instaurer entre lui et eux la distanciation nécessaire à tout acte de connaissance autre que mécanique et répétitif. De même, la parole pourra toujours se chercher sa propre généalogie jusque dans les activités humaines les moins parlées (gestuelles notamment), sa présence même n'en signifiera pas moins l'impossibilité d'envisager toute genèse dont le devenir linguistique ne soit déjà virtuellement tracé¹¹⁵.

D'une certaine façon, la pensée et la langue des hommes secréteraient donc le manque à signifier qu'elles s'ingénieraient par ailleurs à combler; et cela irrémédiablement, tant il est vrai qu'elles perdraient tout caractère spécifique si elles en arrivaient à se confondre avec leurs principes constitutifs. La statue du *Traité des sensations* les aura possédées à titre virtuel par le fait même que, dès le début, son esprit se sera fait chambre d'amplification plus que d'enregistrement; les animaux ne pourront jamais les développer, en ce sens que leur capacité réflexive tournera trop vite en action réflexe pour qu'ils parviennent à en contrôler l'exercice^a, c'est-à-dire à amplifier sous forme de réflexions libres toutes les pressions dues aux circonstances et aux besoins. D'un côté, ils ne différeront donc des humains que quantitativement, attendu que «leur intelligence est plus bornée»^b;

^a «On ne dispose de rien, quand on ne fait qu'obéir à ses habitudes, ...» (*Traité des animaux*, II 10, p. 378).

^b *Traité des animaux*, II 2, p. 358.

¹¹⁵ La démarche de Condillac demeure donc ici téléologique, en ce sens que la genèse des signes y apparaît comme orientée par la possibilité même de leur maîtrise ultérieure par l'homme (cf. *supra*, Introduction, n. 63, 1, n. 71 et III, n. 78). Reste aussi qu'en suivant Foucault dans l'idée que l'armature du réel y serait rétrospectivement «dessinée d'après le modèle du langage» (1972, p. 96), on risquerait d'oublier que la linguistique condillacienne vise à structurer la réalité humaine autant qu'à lui demander la loi de sa propre structuration (cf. encore *supra*, III, n. 98).

mais, d'un autre côté, ils s'en distingueront qualitativement, puisque privés de cette aptitude à l'objectivation de soi qui déterminera l'incommensurabilité des passions et connaissances humaines à l'égard des impulsions et sensations primitives dont elles procèdent.

Or, concluant ainsi à l'irréductible spécificité des facultés intellectuelles développées^a, lesquelles se caractériseraient notamment par l'avantage que les hommes ont sur les bêtes «de pouvoir se communiquer toutes leurs pensées»^b, Condillac annoncerait Herder beaucoup plus directement que ce dernier ne l'a lui-même reconnu dans son *Traité sur l'origine de la langue* (cf. *supra*, n. 67); de fait, les deux auteurs se seront rejoints d'une part pour reconnaître l'infinité supérieure des capacités humaines à réfléchir et à parler, d'autre part pour voir en elles autant de développements réflexifs issus de la Nature par défaut, ou plus précisément entrés dans l'Histoire par défaut de Nature¹⁶.

a) L'esprit de la parole: Herder

Dans sa tentative de déterminer si et comment, livrés à leurs seules facultés naturelles, les hommes auront pu inventer le langage, Herder ne se sera pourtant pas rapproché des thèses condillaciennes; certes, il refuse d'imputer à Dieu l'invention de la parole, tout en détournant d'ailleurs à son profit l'étroite corrélation qu'un Süssmilch établit entre la langue et la raison: nulle âme humaine n'aurait su se pénétrer des enseignements divins si elle n'avait déjà pu témoigner de raisonnements, et donc d'emblée disposer de quelque compétence linguistique¹⁷. Mais il combattrait non moins vigoureusement

a «Notre âme n'est donc pas de la même nature que celle des bêtes», déclare Condillac (*Traité des animaux*, II 7, p. 371).

b *Traité des animaux. Conclusion de la Seconde partie*, p. 379.

¹⁶ Se reporter aux considérations du chapitre précédent sur la prééminence intellectuelle de l'homme en tant que risque de décadence (cf. *supra*, III, p. 202). Quelques auteurs ont relevé que, malgré son appréciation négative du *Traité des animaux* (cf. *infra*, n. 118), Herder traite des différences entre l'homme et la bête en des termes que Condillac n'aurait pas reniés: Megill (p. XII), Schottlaender (pp. 158-159) et surtout Aarsleff (1977, pp. 223 et 234, n. 7). A ce propos, cf. aussi *supra*, Introduction, n. 17, et encore *infra*, n. 120.

¹⁷ Herder désarme comme suit l'hypothèse théologique de Süssmilch, elle-même déjà signalée précédemment (cf. *supra*, I, n. 36): «Pour être capable d'entendre la première syllabe de l'enseignement divin», l'homme devait «pouvoir penser

tous les auteurs qui, à l'autre extrême, auront rattaché le langage aux lois naturelles de développement telles qu'elles se seraient aussi imposées aux animaux; Condillac sera par exemple accusé de trop rapprocher l'homme et la bête, d'imaginer que les signes verbaux aient directement découlé des sons inarticulés consécutifs aux impressions sensibles élémentaires, ou encore d'attribuer à la prosodie la même origine¹¹⁸. Erreurs qui, en fin de compte, dénoteraient chez lui des hypothèses insuffisamment fondées voire contradictoires, comme par exemple quand il suppose que deux enfants perdus dans des déserts aient pu originellement tout ignorer de la parole, quoiqu'ils se soient très tôt éveillés au besoin d'entrer en commerce mutuel¹¹⁹.

En somme, l'analyse génétique la plus naturelle consisterait pour Herder à ne pas envisager d'être humain qui ne se différencie foncièrement de l'animal, et qui ne se révèle d'emblée porteur des pouvoirs concomitants de raisonner et de parler. Sans doute la langue des hommes se sera-t-elle enracinée dans la Nature, mais sans que, même sous sa forme originelle d'émission vocalique modulée, elle se confonde jamais avec le chant du rossignol. Sans doute aura-t-elle crû proportionnellement à la croissance des capacités opératoires de l'intellect, mais sans jamais que, dans sa phase la plus embryonnaire, elle ait dénoté de pouvoirs réflexifs aussi peu susceptibles de perfectionnement que ceux de l'abeille¹²⁰.

clairement, et dès la première pensée claire la langue était déjà en son âme, donc il l'avait découverte par son propre moyen et non par un enseignement divin» (pp. 81-82). Sur ce thème, cf. aussi l'article de Viertel.

¹¹⁸ Condillac aurait fait «de l'animal un homme» — et Rousseau, «de l'homme un animal» (p. 64). Par ailleurs, son explication de la naissance du langage serait insatisfaisante, en ce sens «qu'il ne saurait y avoir de langue humaine à partir des bruits de l'impression» (p. 63). Et toujours à l'instar de Rousseau, il n'aurait accompli «que la moitié du chemin en déduisant la prosodie et le chant des plus vieilles langues du cri de l'émotion» (p. 97).

¹¹⁹ Herder juge incompréhensible qu'à l'instant même de leur rencontre, c'est-à-dire avant qu'ils n'aient encore l'usage d'aucun langage ni la connaissance «de ce que le plus stupide animal connaît déjà», les deux enfants dont parle Condillac puissent pourtant déjà «avoir commerce, pouvoir apprendre quelles pensées sont à lier avec certains signes» (p. 61).

¹²⁰ Tout animal a ce que Herder appelle son «cercle», «d'autant plus étroit» qu'est plus aigu son sens et que ses produits sont plus admirables; par exemple, «hors de son alvéole et de sa tâche précise dans cette alvéole, l'abeille n'est rien» (p. 65). Du chant de l'homme primitif, il dit plus loin que ce n'était «ni la mélodie du rossignol, ni la langue musicale de Leibniz, ni un simple cri de l'émotion animale» (p. 97).

Reste à déterminer ici jusqu'à quel point pareille argumentation aura disqualifié celle de Condillac dans la proportion où le voulait Herder; bien sûr que l'objectif du *Traité des animaux* consiste notamment à montrer que, malgré son irréductible spécificité, le dispositif des facultés et connaissances de l'homme «fait cependant partie de ce système général qui enveloppe tous les êtres animés»^a. Non moins évidemment, l'*Essai* malmène la réalité chronologique des faits dès lors qu'il prétend envisager l'origine du signe linguistique chez deux enfants déjà investis de la propension à communiquer, voire de l'aptitude à reconnaître et à former des sons articulés; de même que, d'un autre point de vue, le *Traité des sensations* peut apparaître comme construit à rebours, puisque la genèse naturelle de l'entendement y repose sur la reconstitution artificielle des différentes opérations perceptives¹²¹.

Mais certainement aussi que, d'un autre côté, Condillac n'aura tenté de reconstitution génétique que pour mieux sonder et fonder le fonctionnement actuel de l'esprit humain, sans nullement remonter jusqu'à des antécédents primitifs dont nulle pensée vivante ne saurait plus jamais témoigner; à ses analyses sur la fonction respective des cinq sens, il reconnaît d'ailleurs le caractère de suppositions établies par introspection^b, et, comme Herder, il ne manque pas non plus d'identifier l'appareil sensoriel de l'homme à un système complet «dont toutes les parties sont liées, et se soutiennent mutuelle-

^a *Traité des animaux. Conclusion de la Seconde partie*, p. 379.

^b «Il n'y a point d'homme, par exemple, borné à l'odorat», concède Condillac; cependant, ajoute-t-il, «pour la vérité des raisonnements que nous avons faits en l'observant, il suffit qu'un peu de réflexion sur nous-mêmes nous fasse reconnaître, que nous pourrions devoir à l'odorat toutes les idées et toutes les facultés que nous découvrirons dans cet homme, ...» (*Extrait raisonné du Traité des sensations*, p. 325).

¹²¹ Herder le déclare sans ambages: «Toutes les dissections de la sensation, chez Buffon, Condillac et Bonnet, sont, pour l'homme sensible, des abstractions» (p. 100). Il faut préciser au passage que si les conceptions linguistiques de Condillac ont certainement influencé, via l'Académie de Berlin, nombre de penseurs allemands attirés par l'étude des origines du langage (cf. aussi *supra*, Introduction, n. 17 et I, n. 24 et 42), cela ne saurait nullement signifier que l'ensemble de sa philosophie ait toujours rencontré l'adhésion des milieux de l'*Aufklärung*: par exemple, dans un fragment intitulé «Die Bildsäule. Ein psychologisch-allegorisches Traumgesicht» (in *Berlinische Monatschrift*, août 1784), Mendelssohn dirige diverses critiques contre la décomposition des sens qu'entreprend le *Traité des sensations* (cf. notamment pp. 398-399).

ment»¹²¹. Au surplus, il ne se sera préoccupé de glossogénèse que dans la Seconde partie de l'*Essai*, c'est-à-dire après avoir envisagé la structuration des opérations de l'âme^b; et loin d'obéir au souci de la parfaite objectivité, son évocation de l'histoire humaine se voudra essentiellement l'illustration des erreurs intellectuelles à observer et à corriger par soi-même: «Vous devez voir seulement si, d'après la façon de penser que j'attribuerai aux Anciens, il ne vous sera pas possible, à vous, de penser mieux.»^c

Tout cela inclinerait à penser que, dans son *Traité des animaux*, il aura en fait poursuivi le même objectif que Herder, soit le relevé des oppositions essentielles entre l'homme et la bête; car de sa dénonciation du machinisme dont s'inspirerait Buffon, rien ne ressortira qui viendrait en contrepartie relativiser la spécificité de l'âme humaine: à ignorer que, dès l'origine, l'instinct vaut déjà comme raison, les Cartésiens auraient même plus rapproché que différencié les créatures, puisque leur attribuant à toutes la même dualité de fonctions¹²². Pour établir la véritable gradation à marquer entre elles, Condillac partira non pas de facultés présumées, mais des manifestations que son propre esprit lui aura fait observer, puis mesurer à celles d'autres espèces vivantes: en somme, les êtres ne connaîtront jamais de différence relative qu'absolue, tant il est vrai que «c'est seulement dans leurs opérations, qu'ils paraissent ne différer que du

^a *Extrait raisonné du Traité des sensations*, p. 325.

^b Evoquant le premier exercice de l'imagination chez le couple qu'il place à l'origine de l'humanité, Condillac précise en note que ce qu'il avance «sur les opérations de l'âme de ces enfants ne saurait être douteux, après ce qui a été prouvé dans la première partie de cet *Essai*» (II 1 1/1, p. 60, n. 1). Sur ce renvoi, cf. aussi *supra*, Introduction, n. 63, et encore *infra*, n. 123.

^c *Histoire ancienne*, III 2/VII, p. 340. Phrase déjà jugée significative de l'exigence d'autodidactisme dont témoignerait Condillac (cf. *supra*, I, p. 48).

¹²² Condillac considère qu'en ramenant la vie animale au seul jeu de l'instinct, des penseurs tels que Buffon tendraient eux-mêmes à mécaniser les processus intellectuels de l'homme, en ce sens qu'ils se seront contentés «de comparer toutes les actions des bêtes à ces mouvements que nous faisons, dit-on, machinalement, comme si ce mot 'machinalement' expliquait tout» (*Traité des animaux*, II 5, p. 362). Or ce point de vue, et contrairement à ce que Ricken laisse entendre sur la spécificité de Buffon autant que de Herder (1979, pp. 11 et 13), il sera donc allié plus loin que son adversaire dans l'affirmation de l'irréductible singularité de l'âme humaine et du langage qui en procède; pour d'autres remarques sur ce thème, cf. *supra*, Introduction, p. 24, II, pp. 114-115 et 128 et III, pp. 200-201 et 226-227.

plus au moins», et que «de cela seul il faut conclure qu'ils diffèrent par leur essence»^a.

En soulignant que la bête «n'a pas dans sa nature de quoi devenir homme»^b, différence essentielle qu'elle trahirait notamment par son incapacité à se perfectionner et à s'adapter au moindre renouvellement de circonstances, Condillac aurait par ailleurs ruiné d'avance l'argumentation de Herder selon laquelle l'*Essai* rattacherait l'origine du langage humain aux premiers cris que la Nature dut arracher aux animaux¹²³; sous certaines conditions, certaines espèces pourraient peut-être communiquer de la pensée, ou même décoder des messages transmis en sons articulés, mais jamais leur société ne disposera de ce ressort de la parole «qui donne tous les jours à la nôtre de nouveaux mouvements, et qui la fait tendre à une plus grande perfection»^c. D'ailleurs, si la compétence langagière s'était véritablement révélée de souche animale, nul doute que la statue du *Traité des sensations* aurait dû aussi la manifester, elle dont l'état illustre pour ainsi dire la préhistoire de la pensée des hommes¹²⁴.

Bref, tout donne à croire que les préoccupations linguistiques de Condillac et de Herder sinon coïncideraient exactement, du moins se recouperaient sur des points significatifs; en tout cas, les remarques critiques formulées dans le *Traité sur l'origine de la langue* se seraient certainement atténuées si leur auteur avait su les alimenter

^a *Traité des animaux*, II 4, p. 362.

^b *Ibid.* Cf. aussi *supra*, p. 372, la citation sur la différence de nature entre les âmes humaine et animale.

^c *Traité des animaux*, II 4, p. 360.

¹²³ De l'avis d'Aarsleff (1974, p. 142; 1977, p. 225) et de Megill (p. 413), dont les analyses recoupent certaines des constatations de Schottlaender (p. 163 notamment), Herder aurait proprement négligé de lire la Première partie de l'*Essai*: Condillac y déclare par exemple que «les bêtes n'ont point de mémoire» et ne témoignent que d'une imagination «dont elles ne sont point maîtresses de disposer» (I 2 4/40, p. 20). Cf. aussi *supra*, III, pp. 199 et 203, deux autres citations du même ouvrage, dans le même sens.

¹²⁴ De fait, l'homme de marbre du *Traité des sensations* se rapproche en certains points de la condition animale (cf. *supra*, III, n. 20). Mais d'un autre côté, son potentiel analytique se révélera certainement plus riche de virtualités que celui de la bête (cf. encore *supra*, III, pp. 217-218), et Condillac esquivait ainsi par avance l'objection selon laquelle doter les animaux de quelque pouvoir réflexif reviendrait à les élever jusqu'au-dessus des enfants; objection que le père Roche formula contre lui en 1759, dans son *Traité de la nature de l'âme* (II 1 4/1, p. 479; sur cet ouvrage, cf. encore *supra*, I, n. 9).

aux développements de la Première partie de l'*Essai*, là même où apparaît la distinction entre signes naturels, accidentels et institués, et où la maîtrise du langage se trouve directement référée à celle des facultés et opérations de l'esprit humain. Ce processus interactionnel, Herder l'assume en effet sans réserves, puisqu'il rattache l'éveil de la fonction sémiologique à l'exercice préalable de la réflexion, conçue ici comme puissance de discrimination du divers sensible et d'ajustement instantané de l'attention¹²⁵; dès lors, rien d'étonnant que nombre de ses autres conceptions spécifiques sur le langage puissent aussi se révéler plus proches des thèses condillacieunes qu'il ne paraît le soupçonner; refus de rattacher l'essor originel de la parole à des facteurs où dominerait quelque arbitraire, démonstration de la nature profondément sensorielle et figurée des idiomes primitifs, de leur faible teneur en pensée abstraite et en grammaticalité, affirmation de la fondamentale coexistensivité des facultés de parler et de réfléchir, de l'influence majeure que la vie en société aura exercée sur leur codéploiement, établissement de corrélations entre le caractère des langues et celui des peuples ou des individus qui les parlent¹²⁶.

En bonne génétique condillacienne, Herder pourrait même s'imputer le reproche d'inconsistance historique qu'il adresse à l'*Essai*: ne supposant à la parole et à la pensée d'autre source que leur commune et brusque dérogation à l'ordre de la Nature animale, il les aurait aussi insuffisamment fondées que si, comme par exemple Monboddo, il en avait dissocié l'origine respective (cf. *supra*, pp. 365-367). Nulle trace chez lui de quelque communication gestuelle dont l'exercice aurait représenté le préalable indispensable à la maîtrise ultérieure des sons articulés, puisqu'il ne voit de langage qu'au moment où l'homme va ériger en signes les émissions sonores de son

¹²⁵ Henschel rapproche ainsi l'attention telle que la conçoit Condillac de la réflexion qu'évoque Herder (1970, p. 917), celle-là même dont l'homme manifeste la présence quand, «à partir du rêve flottant des images qui parcourent ses sens», il peut «s'appesantir volontairement sur une image, la considérer avec une attention claire et calme et séparer des signes» (p. 76). Même rapprochement chez Hassler (1984, p. 73).

¹²⁶ Le lecteur trouvera formulées et développées ces différentes idées respectivement aux pages 98-99, 89-98 (et 108-111), 114-124, 125-139, 140-148 et 149-152 du *Traité sur l'origine de la langue*. Les analogies qu'elles témoigneraient avec celles de Condillac ont surtout frappé Aarsleff (1974, pp. 97-99; 1975 a, p. 296) et, en ce qui concerne plus particulièrement les thèmes du génie de la langue ou de l'interaction entre langage et pensée, Christmann (1976, pp. 77-78) et Schreyer (1978, p. 34).

environnement naturel; nulle propension non plus à subordonner l'apparition des verbes aux progrès de la réflexion, à considérer que les enfants ne les apprennent «que quand ils savent déjà nommer les objets qui ont le plus de rapport à eux»^a: pour Herder, ils représenteraient plutôt les constituants les plus archaïques des langues humaines, les dérivés immédiats des bruits et interjections qui auront éveillé l'âme à son premier discours¹²⁷.

Bref, son génétisme s'élargissant ici en philosophie transcendante, Herder se sera représenté les origines de la pensée articulée en dehors de toute chronologie linéaire, ou tout au moins les aura situées là où la théorie condillacienne aurait plutôt identifié la phase seconde du processus de structuration de l'esprit¹²⁸; cela expliquerait aussi que, dans ses travaux ultérieurs, il ait même décidé d'étudier le langage tel quel, sans plus se soucier d'en épuiser la genèse, voire sans plus rejeter résolument la thèse de sa création par Dieu. En tout cas, la parole humaine lui apparaîtra comme le seul instrument par lequel l'entendement puisse synthétiser le divers de l'expérience, et il reprochera à Kant de l'avoir méconnue, de s'être figuré que la raison sache travailler indépendamment de la forme sensible que la langue représenterait pour elle¹²⁹.

Assurément, Condillac a aussi lié l'exercice de la pensée à celui de la parole; pour lui comme pour Herder, les progrès conjoints de l'une et de l'autre coïncideront avec ceux de l'humanité tout entière,

^a *Essai*, II 1 9/82, p. 83.

¹²⁷ Quand bien même Herder rejoint Condillac pour estimer que les premiers mots ont d'abord traduit des séquences événementielles globales, et non pas déjà des unités de discours logiquement prédéterminées — ressemblance que signale Land (1974 a, p. 71; cf. aussi *supra*, n. 104) —, il ne va pas jusqu'à les faire procéder de quelque langage d'action ou dériver de formes qui remonteraient plus haut que celles du verbe — dissemblances relevées respectivement par Cassirer (1972, p. 100), Hewes (p. 485) et, entre autres auteurs, par McGill (pp. 409-410).

¹²⁸ Transcendentalisme notamment accentué dans l'analyse à laquelle se livre Schmidt (pp. 36-65), et qui, selon Uitti (p. 93), se traduirait par une démarche à l'«historicismien» différent de celui de Condillac; pour Rosiello (1967, pp. 83-84), Herder n'aurait même dénoncé le génétisme condillacien que pour réhabiliter la doctrine métaphysique de l'innéité des facultés.

¹²⁹ Idée qu'il développe dans un texte de 1799 précisément intitulé *Eine Metakritik zur Kritik der reinen Vernunft*. Et son détachement progressif à l'égard de toutes spéculations philosophiques sur les origines du langage, tendance déjà signalée plus haut (cf. *supra*, n. 69), il l'aurait notamment manifesté en s'intéressant à Monboddo, de l'œuvre duquel il a préfacé et traduit les trois premiers volumes (Riga, 1784-1785).

sans que cela empêche de considérer qu'à quelque étape de leur développement qu'ils soient envisagés, les hommes aient déjà pu virtuellement maîtriser l'art de faire parler leur raison. Mais sa conception palingénésique du progrès, le philosophe allemand la maintiendra sur fond de positivité, soulignant combien, par leur addition, les divers moments de l'histoire linguistique viendront tous renforcer la chaîne unique que formerait la totalité en mouvement des âmes et actions humaines; or, Condillac non seulement estimera qu'en des périodes données, les causes qui auront contribué à l'essor de la langue pourront aussi en précipiter l'irréversible déclin, cela «par la nature des circonstances»¹⁰. Il contestera encore qu'elle ait dû la moindre de ses impulsions positives à quelque accumulation d'échanges entre nations¹¹.

Placées en perspective condillacienne, les investigations de Herder pécheraient en somme de n'avoir attribué à la parole humaine d'autre antécédent qu'elle-même, et d'obéir à l'idée que son histoire lui développerait quelque plénitude d'expression qu'elle recèlerait en germe dès l'origine. Condillac ne conteste certainement pas qu'en croissant, elle puisse contribuer à toujours mieux exprimer la pensée; mais loin de résulter de tel dynamisme interne qui lui serait aussi naturel que la germination l'est à la graine, sa croissance demandera à être constamment corrigée, en raison des carences toujours plus aiguës dont témoignerait tout développement linguistique abandonné à son propre mouvement¹². A la racine même du langage, nul signe ne se révélera d'emblée assez plein d'expressivité pour activer seul toutes les facultés intellectuelles, sans que celles-ci puissent aussi

¹⁰ *Essai*, II 1 15/158, p. 102.

¹¹ Telle que la conçoit Herder, l'histoire de l'humanité (et *a fortiori* celle des langues) va dans le sens d'une «totalité progressive» (p. 159). Et elle témoignerait selon lui de mélanges culturels ininterrompus: «Ainsi les Romains prirent leur culture de la Grèce, les Grecs la reçurent d'Asie et d'Égypte, l'Égypte de l'Asie, la Chine peut-être de l'Égypte, ...» (p. 166). Sur le jugement négatif que les adstrats suggèrent à Condillac, cf. *supra*, 2.1 a (et par exemple n. 91).

¹² Herder considère que les langues croissent organiquement, au même titre que la nature «force l'homme à développer ses forces, ses sens, jusqu'à ce qu'il soit homme» (p. 128). Même si Parenti a raison d'identifier aussi un certain organicisme derrière les conceptions condillaciennes de l'histoire (1963, pp. 40-42), ces dernières n'en concluent pas moins à la spécificité des énergies à l'œuvre dans le devenir humain, comme il le dit d'ailleurs lui-même (1962, p. 315), à leur imprévisibilité, voire à leur réversibilité (cf. aussi *supra*, n. 72 et 76, et I, n. 95).

contribuer à sa constitution; et si, dans le contexte des débats de l'Académie de Berlin, le *Cours d'histoire* se propose d'attester l'interaction des langues et des opinions, ce ne sera certainement pas pour sanctifier là tel atout propre au genre humain, mais plutôt pour dénoncer les erreurs de raisonnement qu'elle a souvent occasionnées et renforcées^a. Avec comme seule solution le retour aux procédures les plus constitutives, tant il est vrai qu'apercevant dans le langage l'origine et la génération des idées, «nous saurions que nous n'avons des connaissances qu'autant que nous observons, et que nous n'observons qu'autant que nous avons des sensations»^b.

Bref, telle que la conçoit Condillac, la langue se révélera toujours si menacée de l'intérieur que ses usagers auront constamment à lui justifier des fondations de plus en plus profondes: son apparition sous forme de sons articulés dépendra ainsi de l'exercice réflexif auquel la communication gestuelle aura préalablement contribué; plus fondamentalement encore, nulle signification ne s'imposera à l'esprit qu'elle n'ait d'abord germé dans les sensations les plus élémentaires, celles du toucher au premier chef, qui seules pourront détacher la conscience de son indistinction initiale et lui créer par là l'espace nécessaire à toute projection de sens. Alors que, pour Herder, l'âme humaine ne saurait s'ouvrir à la parole et à la réflexion que par l'ouïe, laquelle viendrait en quelque sorte sublimer tout ce que l'homme voit ou touche¹²², la doctrine condillacienne postulera plutôt que les principales idées «s'acquièrent par le tact»^c, présenté comme l'organe principal du sentiment non pas seulement dans le *Traité des sensations*, mais jusque dans la *Logique*^d.

Situant ainsi la langue dans la pensée plus que la pensée dans la langue, Condillac se serait du même coup ménagé la possible trans-

^a «En montrant l'influence du langage sur les principales opinions, nous avons réfuté la philosophie des Anciens, et même une partie de celle des Modernes» (*Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 575). Sur le concours de l'Académie de Berlin dans le contexte duquel s'inscrit le chapitre, cf. *supra*, Introduction, p. 21.

^b *Histoire ancienne*, III 27/VII, pp. 562-563.

^c *Traité des animaux*, II 4, p. 360.

^d C'est «principalement par le toucher» que l'âme sent (I 1, p. 372).

¹²² Selon Herder, l'ouïe vaut comme «le milieu des sens humains», liée qu'elle est «par l'extérieur à la sphère de la sensibilité». Le toucher, lui, «ne ressent tout qu'en soi et en son organe» (p. 102). La signification qu'il revêt en théorie condillacienne a déjà suscité ici plusieurs commentaires (cf. notamment *supra*, I, pp. 69-70, II, p. 108 et III, pp. 212-213).

formation de la linguistique en philosophie du langage; il aura en tout cas marqué par anticipation que si les recherches de Herder ont parfaitement décrit la parole humaine dans certaines de ses spécificités, elles l'auront peut-être trop détachée de ses origines sensibles pour que l'esprit réussisse encore à totalement se retrouver en elle, pour que l'observation de l'art de parler puisse directement mener à l'amélioration de l'art de raisonner, pour que l'histoire des mots les fasse apparaître comme des signes vivants au sens immédiatement disponible, et non comme des vestiges d'idées mortes à ressusciter par quelque vision rétrospective. De ne se subordonner à aucune réforme explicite de l'entendement, elles se seront effectivement maintenues sur fond de positivisme philosophique, sans que la genèse linguistique vienne par exemple se transformer en détermination rétroactive des opérations intellectuelles avec lesquelles elle aura coïncidé¹³³.

Bref, l'examen de la langue n'aura pas conduit Herder à interroger jusqu'au regard objectivant qu'il lui porte, à la renouveler dans son exercice actuel, quand bien même elle lui sera historiquement apparue comme la manifestation fondamentale de la subjectivité humaine. Le désir condillacien d'ériger le langage et l'esprit en instruments qui puissent toujours se corriger l'un l'autre, sans nulle dissociation de la linguistique et de la philosophie, ne serait-ce pas plutôt Guillaume de Humboldt qui l'aurait approché de plus près, lui qui a postulé la nécessaire interaction entre l'étude des composantes essentielles du langage et celle de ses diverses manifestations phénoménales, lui qui a surtout institué la dialectique du mot et de l'idée en mécanisme indispensable à l'objectivation des pensées autant qu'à la subjectivation du monde?

¹³³ Une certaine prudence s'imposerait donc dans l'appréciation de l'influence que la pensée condillacienne pourrait avoir exercée sur le romantisme anglo-saxon (auquel Herder est généralement rattaché). Certes, ce dernier ne saurait être considéré comme le seul véritable philosophe du langage dans la seconde moitié du XVIII^e, ainsi que le prétend Schmidt (p. 36); mais il serait tout aussi excessif de voir la trace de Condillac partout, et, comme par exemple chez Aarsleff (1982 d), de rattacher les idées esthétiques de William Wordsworth à celles que développe *De l'art d'écrire*, cela sans spécification suffisante du contexte philosophique particulier où s'enracinent les unes et les autres. La remarque vaut aussi pour les appréciations du même commentateur sur les antécédents présumés de la pensée de Humboldt (cf. *infra*, n. 136).

b) La parole de l'esprit: Humboldt

Là où Herder n'aura que supposé l'unité fondamentale de la parole et de la réflexion, sans pouvoir envisager d'autre interaction entre elles qu'à travers les traces de leur commun essor dans l'histoire, Humboldt tendra à remonter jusqu'aux conditions mêmes de leur union, et à du coup mieux déterminer la spécificité de l'une et de l'autre, à aussi les analyser plus structuralement qu'historiquement¹³⁴. D'une certaine façon, plus profondément il aura enraciné les caractères respectifs dont elles témoigneraient, meilleur sera le conditionnement mutuel par lequel il les reconnaîtra interagir; et en établissant ainsi que la langue et la pensée se révèlent d'autant plus distinctes en théorie qu'indissociables en pratique, comme le seraient des formes comparées à leur contenu¹³⁵, il aura certainement fait mieux que Herder: de fait, sa systématisation contribuera tout aussi bien à prévenir la dérive de la linguistique vers quelque pure philosophie de l'âme qu'à écarter des théories sur le langage qui n'impliqueraient pas de retour au fonctionnement du mental.

Dans l'esprit sinon dans la lettre, Humboldt ne serait pas loin de renouer ici avec certaines des intuitions de Condillac, dont il aura d'ailleurs connu les œuvres lors de son second séjour à Paris, de 1797 à 1799¹³⁶. De fait, les deux auteurs auront manifesté la même

¹³⁴ Comme le suggèrent par exemple Formigari (1976, p. 158) ou Trabant, le projet humboldtien se révèle anhistorique, dans la mesure où son inspiration kantienne le fait consister en une recherche sur les conditions *a priori* de la structuration l'un par l'autre du langage et de l'entendement. L'un des principaux textes ici utilisé sera celui qui porte sur *La différence de construction du langage dans l'humanité et l'influence qu'elle exerce sur le développement spirituel de l'espèce humaine* (dit généralement *Über die Verschiedenheiten des menschlichen Sprachbaues*), rédigé entre 1827 et 1829, publié à titre posthume en 1906, mais retravaillé dès 1830 pour qu'il serve d'introduction à l'œuvre sur la langue kavi à laquelle Humboldt travaillait alors (il parut en tant que tel un an après la mort de son auteur, en 1836: *Über die Kavisprache auf der Insel Java nebst einer Einleitung über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*). Pour plus de détails, consulter, dans l'édition française de cette *Introduction à l'œuvre sur le kavi*, les notes explicatives de Caussat (notamment pp. 26-27 et 135-141).

¹³⁵ L'image n'est pas fortuite, puisque, de la langue, Humboldt dit expressément qu'elle représente «l'organe qui donne forme au contenu de la pensée», l'une et l'autre ne formant alors «qu'une seule et même réalité indissoluble» (14, p. 192).

¹³⁶ Comme l'atteste son Journal écrit à Paris, il a lu en tout cas les six premiers volumes de la grande édition des œuvres complètes de Condillac, dont effectivement il rend compte entre mai et juin 1798 (pp. 444-449, 479-481, 502-505 et 509-511); Aarsleff voit là l'une des justifications du rapport de filiation qu'il établit entre

volonté de rejeter tout apriorisme philosophique, avec corrélativement la même conception de la pensée en tant que processus créatif permanent; chez l'un et l'autre, le langage apparaîtra comme l'instrument médiat par lequel la représentation prend forme, se segmente en signes déployés dans le temps¹²⁷. Et par son affirmation selon laquelle les langues représenteraient «une peinture du caractère et du génie de chaque peuple»^a, voire que leurs différents tours seraient littéralement comme «les moules de nos pensées»^b, sans doute Condillac anticiperait-il quelque peu la théorie humboldtienne de la relativité linguistique, c'est-à-dire exprimerait déjà l'idée que l'art de parler conditionne jusqu'à la vision du monde de ses utilisateurs¹²⁸.

Mais reste encore à déterminer si la doctrine condillacienne a accentué le pouvoir structurateur du langage autant que Humboldt l'aura fait, ou si les deux démarches ne devraient pas plutôt leur parenté à quelque projection rétrospective de la seconde sur la première; toute la question consistera ici à établir quelle signification exacte Condillac attribue à l'impact de la langue sur la pensée, à exa-

^a *Essai*, II 1 15/162, p. 103.

^b *Discours de réception à l'Académie française*, p. 391.

les deux philosophes (1975 a, p. 297; 1975 c, p. 433; cf. aussi *supra*, Introduction, n. 17). Selon le même critique, le fait que Humboldt ait fréquenté à Paris des hommes tels que Destutt de Tracy ou Garat permettrait d'ailleurs de le ranger parmi les Idéologues (1977, p. 231); opinion notamment combattue par Trabandt (cf. aussi *supra*, n. 133, et *infra*, n. 139).

¹²⁷ Aarsleff est de ceux qui retiennent particulièrement les deux premières analogies signalées ici (1975 c, p. 449; 1976 a, p. 11). Chez André Joly (1970, pp. 33-34, n. 15; 1977, p. 195, n. 18; 1981, p. 25), l'accent porte sur cette même fonction de structuration de la pensée que les deux philosophes auraient l'un et l'autre reconnue au langage. Trabandt ajoute qu'ils pourraient aussi se rejoindre dans le même refus de tout arbitraire du signe, ou encore dans l'idée que les langues auraient une origine essentiellement passionnelle — et tous deux s'opposeraient par là à Herder.

¹²⁸ Eblouis par l'éclairage nouveau que le rapprochement pouvait jeter sur l'histoire des idées, nombre d'auteurs ont même fait de Condillac le véritable initiateur de cette conception de la langue comme *Weltanschauung*: Gipper-Schmitter (p. 570), Christmann (1976, pp. 78-79; 1977, p. 94 et 1981, p. 88), Malmberg (1977, p. 63), Aarsleff (1977, pp. 226-228) — qui identifie aussi le même thème chez Tracy —, Hausmarin (p. 233). Hassler va dans le même sens, mais de façon plus nuancée (1984, pp. 41 et 118).

miner quel degré de prédominance il reconnaît à l'une par rapport à l'autre¹³⁹.

Certes, il serait assez proche des conceptions humboldtiennes par son souci de souligner que si les signes structurent le fonctionnement du mental, ils en supposent aussi l'existence préalable; lui non plus, le philosophe allemand ne concevra pas l'essor du langage sans quelque initiative intellectuelle préexistante, sans conjugaison de l'action interne de l'esprit avec l'activité des sens. Mais il n'aura certainement pas déduit pour autant que « nous ne faisons des mots que pour exprimer des idées que nous avons déjà »^a, ou encore que ce n'est pas « en parlant que je juge et que je raisonne »^b; de fait, la langue lui apparaît non pas tant comme l'expression de quelque fonction strictement instrumentale, mais plutôt comme la condition indispensable à cette synthèse de la sensibilité et de l'entendement sans laquelle l'esprit ne saurait jamais se constituer ses propres objets, et par là même se ménager la possibilité ultérieure de leur subjectivation¹⁴⁰. D'ailleurs, il prêterait des compétences linguistiques même à l'homme le plus solitaire, tandis que Condillac inclinerait plutôt à en subordonner l'apparition au développement de la communication interindividuelle¹⁴¹.

^a *Grammaire*, I 2, p. 434.

^b *Cours d'études. Discours préliminaire*, p. 403.

¹³⁹ Auroux s'écarter résolument de l'interprétation susmentionnée: « Condillac ni aucun auteur du XVIII^e siècle n'ont posé qu'aucune langue n'était indépassable et enfermait la Raison dans ses possibilités contingentes d'expression » (1979, p. 112). Dans le même sens, Trabant remarque que si Condillac admet la relativité des formes linguistiques, c'est-à-dire leur « génie » propre, il ne reconnaît pas pour autant celle des contenus de pensée. Cf. aussi *supra*, n. 93 et *infra*, n. 145.

¹⁴⁰ Pour Hansen-Løve (pp. 46 et 49-56 notamment), la révolution copernicienne qu'opère Humboldt tiendrait à ce qu'il inverse ainsi les rôles traditionnels de la langue et de la pensée, faisant désormais se conformer celle-ci à celle-là. Aucune représentation ne saurait proprement s'offrir à l'esprit sans que le langage l'ait tout à la fois érigée en objet (c'est-à-dire proférée comme son) et par là même retournée en activité intensionnelle (c'est-à-dire rétrospectivement investie de sens), « sans cette transposition incessante qui », pour parler ici en termes humboldtiens, « effectue le passage de la subjectivité à l'objectivité avec retour au sujet » (14, p. 194).

¹⁴¹ Là-dessus, cf. notamment *supra*, III 2.1 b. Ce n'est pas que Humboldt ait réduit l'importance de l'intersubjectivité, mais plutôt qu'il se sera défendu de la subordonner aux besoins physiques et que, par ailleurs, il l'aura définie comme condition non pas susceptible de reconstitution génétique, mais inscrite *a priori* dans la structure même de l'esprit humain (cf. *supra*, n. 134); après avoir déclaré que

Non pas que le condillacisme ait négligé le processus d'objectivation d'elle-même nécessaire à la pensée pour sa propre constitution: selon le *Traité des sensations* par exemple, la statue n'acquiert pleine conscience de son moi que dans la mesure où certaines de ses perceptions tactiles peuvent lui apparaître comme autant de signes d'extériorité^a. Telle que l'*Essai* en décrit l'essor, la réflexion elle-même s'élargira toujours par reprise rétrospective de ses états antérieurs¹⁴²; et si elle doit au langage son impulsion la plus marquante, ce ne sera pas en vertu de quelque dynamisme interne qu'il renfermerait, mais à proportion qu'elle pourra parfaitement se voir en lui: l'art de parler ne permet de mieux raisonner qu'en tant que la pensée sait s'y observer en acte, que « nous pouvons observer ce que nous faisons en pensant, ... nous en rendre compte »^b.

Toutefois, érigeant ainsi la langue en objet intellectuel où l'intellect aurait toujours à se reprendre, Condillac serait toujours très loin de Humboldt, pour qui elle vaut non pas seulement comme produit secondaire, mais comme force productive originelle, avec dès lors impossibilité d'aller lui chercher d'autre raison constitutive qu'elle-

^a Étonnée de ne pas se sentir totalement circonscrite dans toutes les sensations que le tact lui livre (du fait de l'expérience du double contact: cf. notamment *supra*, III, n. 31), la statue « se compare avec les objets qu'elle touche; et à mesure qu'elle se fait des idées plus exactes, son corps et les objets lui paraissent se former sous ses mains » (II 5/8, p. 257). Toujours dans le même contexte du *Traité des sensations*, cf. encore à ce propos *supra*, I, p. 69 et aussi III, n. 39.

^b *Cours d'études. Discours préliminaire*, p. 403.

la langue « régit la pensée de l'individu singulier au niveau de son existence la plus solitaire », il spécifie que « l'homme ne se comprend lui-même qu'après avoir mis à l'épreuve des autres l'intelligibilité de ses paroles » (14, p. 194).

¹⁴² Ce qui ressort par exemple des développements de Condillac sur la formation des combinaisons d'idées (cf. *supra*, III, pp. 209-210). Il aurait donc tout de même esquisé une certaine détermination des rapports entre le moi et le non-moi, contrairement à ce que dit Humboldt dans ses notes du 8 mai 1798 (p. 445), et après lui Trabant, lequel affirme notamment qu'en perspective condillacienne, l'activité synthétique du sujet sur ses propres représentations resterait inexpliquée. Sans vouloir reprendre ici la question du degré d'activité ou de passivité que Condillac attribuerait à l'esprit (cf. surtout *supra*, III, n. 6, 12 et 13), il faut préciser que, comme le remarque Beal (pp. 205 et 212), sa gnoséologie anticiperait l'idée de Kant selon laquelle une force intellectuelle doit nécessairement s'appliquer aux perceptions sensibles pour les transformer en concepts ou en idées — selon Pasquale Salvucci, ce serait pour l'un et l'autre l'imagination (1957, p. 80). Cela dit, rien ne ressemblerait chez lui à quelque schématisation (p. 211), et surtout, la spontanéité qu'il reconnaît à l'entendement reste issue des transformations de la sensation (cf. *supra*, n. 30, et III, n. 111 et 130).

même¹⁴³. D'après le système condillacien en revanche, son statut même de production spirituelle dérivée lui imposera d'obéir aux règles de constitution de l'esprit, sous peine de graves altérations dans le miroir qu'elle devrait représenter pour la pensée; les structures de la grammaire et du lexique renverront ainsi à des principes fonctionnels de nature translinguistique, l'analogie, l'analyse. Alors que chez Humboldt, l'action génératrice dont elles procèdent relèvera plutôt de la puissance expansive sous-jacente à tout langage, de sa forme interne¹⁴⁴.

Selon les conceptions humboldtiennes, toute langue déterminerait donc la possibilité même de concevoir, cela dans la mesure où elle exprimerait le travail interne de formalisation des deux matériaux bruts qui lui préexistent, l'ensemble des sons d'une part, celui des impressions sensibles d'autre part. Envisagées en perspective condillacienne, ses composantes formelles s'avèreront également déterminantes, mais non pas du tout au sens où elles marqueraient la synthèse du phonétique et du mental dans le mot: elles représenteront plutôt comme le résultat achevé du processus d'extériorisation que l'esprit aura déjà engagé longtemps avant l'apparition des signes linguistiques, quand par exemple l'exercice conjugué de la vue et du toucher lui aura appris à effectuer ses premières décompositions (de lui-même). Si le langage peut incarner l'instrument analytique par excellence, ce sera donc parce que la démarche réflexive se visualisera en lui plus qu'elle ne s'y originera; l'analyse de la pensée ne se fait pas dans le discours, elle y réside déjà «toute faite»^a.

^a *Grammaire. Objet de cet ouvrage*, p. 427.

¹⁴³ Pour Humboldt, loin de constituer «un ouvrage fait», la langue serait dans son essence «une activité en train de se faire»: différence illustrée par celle que marquent les deux mots grecs *ergon* et *energeia* (12, p. 183).

¹⁴⁴ Humboldt voit dans la forme d'une langue ce qui constitue, «au-delà des simples règles de la syntaxe du discours et même de la formation lexicale», son caractère énergétique propre, sa singularité irréductible, «le lieu de son unité et le souffle de sa vie» (12, p. 186). Malgré certaines similitudes de formulation recensées par Christmann (1977, p. 94; 1980, pp. 528-529), il n'envisage donc pas l'analogie dans le même sens que Condillac, puisqu'il en limite l'intervention à la production des formes grammaticales et qu'au surplus, il ne saurait admettre d'instance créatrice extérieure à la langue. De ce point de vue, il mériterait les mêmes appréciations que celles qu'ont déjà suggérées ici les conceptions de Saussure (cf. *supra*, I, n. 20).

Là s'expliquerait aussi que, contrairement à l'opinion défendue par de nombreux critiques, les deux auteurs aient beaucoup divergé dans leur conception respective de la notion générale de génie de la langue¹⁴. Telle que la conçoit Humboldt, l'activité linguistique s'avère assez transcendante pour que chaque nation en retire jusqu'à sa conception spécifique du monde, avec dès lors impossibilité de ramener la diversité des idiomes à d'autre origine qu'à leur irréductible et fluctuante singularité. Lui aussi, Condillac soutient que les différents peuples marquent si profondément le langage de leur caractère que la communication directe des uns avec les autres s'en trouve souvent compromise; mais il ne va pas jusqu'à prétendre que les principes de la pensée puissent en être affectés, car le système des idées ayant selon lui les mêmes fondements en tous lieux, celui des langues devra se révéler «pour le fond, également le même partout»^a.

En somme, la pluralité linguistique renverrait ici à l'enveloppe particulière que l'esprit se donne selon l'évolution et la diversification des circonstances: chaque nation devra ainsi son génie propre au fait de joindre «à un certain fonds d'idées principales différentes idées accessoires, selon qu'elle est différemment affectée»^b; et de ce que les peuples sont naturellement conduits à particulariser leurs pensées, Condillac va par exemple conclure à l'absolue relativité des différents genres d'écriture littéraire, c'est-à-dire constater que «de deux langues également parfaites, chacune a ses beautés, chacune a des expressions dont l'autre n'a point d'équivalent»^c. Mais si irr-

^a *Grammaire*, I 2, p. 435.

^b *Essai*, II 1 15/160, p. 103.

^c *De l'art d'écrire*, IV 5, p. 606.

¹⁴ A ce propos, cf. *supra*, n. 138 et 139. Cassirer posait déjà implicitement ce constat de divergence (1972, pp. 92-93), lequel ne devrait toutefois pas invalider l'analyse par laquelle Christmann montre combien Condillac aurait innové dans sa conception du «génie de la langue», notamment en la développant avec précision, sous une perspective historique et en rapport avec l'étude du caractère des peuples (1976, pp. 74-75; 1977, pp. 92-93). D'un autre côté, les remarques critiques qu'il s'est attirées dès la fin du XVIII^e n'iront pas nécessairement dans le sens d'un relativisme humboldtien mieux compris; c'est ce que note par exemple Rosiello à l'égard de l'opinion de Cesarotti selon laquelle Condillac aurait dû distinguer entre le génie qui tiendrait de la grammaire et celui qui relèverait plutôt du style, le second plus perméable que le premier à l'évolution des opinions et des circonstances (1967, pp. 88-89. Cf. aussi *supra*, n. 1). Sur cette question, lire aussi Hassler (1984, pp. 82-83).

ductible soit-elle, leur différence formelle ne s'en détachera pas moins sur le fond de quelque principe fonctionnel commun, en l'occurrence celui de la liaison des idées, qui, par-delà toutes particularités, déterminerait «ce qui rend le style naturel»^a.

Selon les théories condillaciennes, la forme linguistique ne saurait donc tenir d'elle-même la loi de sa propre production en tant que réceptacle et véhicule de l'esprit; même dans l'ultime singularité de ses figures stylistiques, elle épousera la multiplicité possible des associations idéelles plus que ces dernières ne l'épouseront, étant donné que «la langue dans laquelle nous pensons doit prendre la forme de nos pensées»^b. Et comme système général, elle devra encore se pénétrer de ses principes constitutifs, se fondre dans la liaison des idées, sous peine d'empêcher jusqu'à la possibilité même de son propre renouvellement; car pour Condillac, le risque gnoséologique majeur serait effectivement qu'à l'usage, le tableau de la pensée et le miroir de la parole voient leurs fonctions respectives s'inverser, et que l'une n'agisse plus sur l'autre qu'au prix de déformations réciproques^c.

Sans doute aura-t-il proclamé l'étroite interdépendance des idées et des signes; d'abord au niveau élémentaire où ces derniers vont activer les opérations de l'âme, lesquelles, «devenues plus libres»^d, réussiront en retour à les multiplier^e; et ensuite au plan de sociétés déjà développées, quand les langues et les opinions s'interpénétreront si étroitement que, par exemple, les préjugés iront des unes aux autres en s'amplifiant sans cesse^e. Précisément, tout indiquerait ici

^a *De l'art d'écrire*, IV 5, p. 605.

^b *Histoire moderne*, XX 1/XIV, p. 395.

^c Le peuple qui ne sait pas choisir les analogies fait sa langue sans précision et sans goût, «parce qu'il défigure ses pensées par des images qui ne leur ressemblent pas, ou qui les avilissent» (*La Langue des calculs. Objet de cet ouvrage*, p. 419).

^d *Lettres à Cramer*. «Mémoire» (début 1747), p. 104.

^e Selon le processus cumulatif que décrit Condillac, «une métaphore, une comparaison paraîtra répandre la lumière; et, pour expliquer une expression qu'on n'entendra pas, on en imaginera d'autres qu'on n'entendra pas davantage. C'est de la sorte que d'un langage confus naissent des opinions, et que de ces opinions naît un autre langage, qui, tout aussi confus que le premier, produit de nouvelles opinions, pour produire bientôt de nouveaux langages également confus» (*Histoire ancienne*, III 27/VII, p. 564).

¹⁴⁶ Apparemment, Condillac serait là assez proche de Humboldt, pour qui les mots se définissent surtout par la relation indissoluble qu'ils instituent entre le son et le concept; et il aura certainement accentué leur libre utilisation par le sujet plus que ne le dit Trabant, dont l'analyse ignore celle d'autres auteurs, comme par

que le langage n'influera positivement sur la pensée qu'en tant que celle-ci y trouvera de quoi réaliser sa propre reprise, c'est-à-dire qu'il lui apparaîtra comme le prolongement objectivable de la fonction perceptive qui l'aura originellement caractérisée; ainsi, la mémoire représentera pour elle le renforcement des réflexes d'attention, mais aussi sa constitution rétrospective en réflexion, cela grâce à la maîtrise de son propre passé que confèrera à la conscience la transformation en signes des perceptions originelles^a. D'influence directe sur l'esprit lui-même, la langue n'en exercera comme telle que négativement, à mesure qu'elle l'aura en quelque sorte réifié, qu'elle se révélera développée si arbitrairement qu'il ne pourra plus y reconnaître l'objet saisissable de sa propre activité¹⁴⁷.

Ici encore, ces conceptions seraient loin d'annoncer celles de Humboldt, pour qui le travail de création linguistique imposerait aux locuteurs de s'appuyer sur leur propre parler tel qu'il représenterait déjà la structuration spécifique des pensées de tous leurs prédécesseurs. Non pas du tout que, selon Condillac, la faculté de raison ait pu s'épanouir en des périodes historiques où l'art de parler n'aurait pas d'abord connu lui-même de croissance significative; indiscutablement, il doit être considéré «comme l'art qui apprend à penser»^b. Chacun pourrait même effectuer quelques bons raisonnements «avec le seul secours des habitudes contractées dans sa langue»^c. Mais en tous les cas, encore le langage devra-t-il s'être d'emblée constitué selon les exigences constitutives de la raison.

^a «Aussitôt que la mémoire est formée, et que l'exercice de l'imagination est à notre pouvoir, les signes que celle-là rappelle, et les idées que celle-ci réveille, commencent à retirer l'âme de la dépendance où elle était de tous les objets qui agissaient sur elle» (*Essai*, I 2 5/47, pp. 21-22).

^b *Cours d'études. Discours préliminaire*, p. 404.

^c *La Logique*, II 4, p. 400.

exemple Auroux (1981 a, p. VIII: cf. aussi *supra*, III, n. 63, 66 et 78). Reste qu'en considérant le mot comme «le signe de quelque idée» (*Dictionnaire des synonymes*, p. 392), il lui aura peut-être admis ce référent externe susceptible d'existence autonome qui, selon la classification humboldtienne telle que la restitue Quillien (pp. 92-93), caractériserait le versant intellectuel du signe, non pas celui du mot.

¹⁴⁷ Auroux tire la conclusion suivante de son analyse des développements de l'*Histoire ancienne* sur l'influence réciproque des langues et des opinions (III 27/VII, pp. 560-576): «Dans le fond, l'influence décisive de la langue sur la pensée ne vaut que dans le cas d'une pensée endormie dans le langage» (1979, p. 112. Cf. aussi *supra*, n. 139).

Là résiderait véritablement l'axiome fondamental de la linguistique condillacienne: la langue servira d'instrument analytique à la pensée dans la mesure où cette dernière pourra toujours s'y analyser, c'est-à-dire y retrouver et amplifier ses propres compositions et décompositions: effectivement, l'usage des mots d'une part va développer le pouvoir de décomposer les idées, de les considérer «chacune en elle-même, et de les comparer les unes avec les autres pour en découvrir les rapports»^a; d'autre part, il permettra aussi à l'esprit de les composer, de les réunir sous un seul et même signe et de les envisager ainsi «comme si, toutes ensemble, elles n'en formaient qu'une seule»^b. D'aptitude à structurer le mental, le langage en témoignera donc ici comme chez Humboldt, à la différence qu'elle s'avérera non pas déterminante, mais déjà déterminée par la logique globale du développement naturel des facultés et opérations intellectuelles.

Bien sûr que, dans l'*Essai* par exemple, la possibilité de la maîtrise des signes en quelque sorte préoriente toute la genèse de l'intellect¹⁴⁸; malgré leurs attaches prélinguistiques, les conceptions condillaciennes sur l'analyse pourraient donc recouper ici celles de Humboldt sur la fonction synthétique du langage. Mais d'un autre côté, ces dernières auront trop essentialisé le caractère articulatoire de la langue pour que le rapprochement puisse apparaître plus que ponctuel: en effet, loin de la concevoir comme l'activité interne essentielle à la formation des concepts, Condillac voit plutôt dans l'articulation la phase seconde de la glossogenèse, c'est-à-dire qu'il en subordonne l'apparition à la pratique analytique préalablement développée par les gestes¹⁴⁹. Il tendra même à ne lui reconnaître de valeur que

^a *Grammaire*, I 4, p. 437.

^b *De l'art de penser*, I 6, p. 732.

¹⁴⁸ A cette téléologie du signe déjà identifiée chez Condillac (cf. *supra*, n. 115), on pourrait même rattacher l'idée humboldtienne selon laquelle la pensée ne connaît proprement d'autre fin que son processus d'incarnation linguistique, sans lequel elle continuerait de circuler «de manière purement spirituelle, intérieure et pratiquement sans laisser de traces» (14, p. 192).

¹⁴⁹ Là-dessus, cf. notamment *supra*, III 2.1 b et aussi 2.2 a, n. 97 et 98. «Dès ses constituants les plus primitifs et les plus irréductibles», déclare Humboldt (dont les propos rappellent ici ceux de Herder), «la langue est si complètement et si exclusivement enracinée dans la nature spirituelle de l'homme que, sitôt à l'œuvre, celle-ci réalise la condition suffisante et nécessaire pour convertir le son animal en son articulé» (15, p. 205). D'ailleurs, il rejette comme totalement erronée l'hypothèse qui consisterait à placer au commencement du langage «le pré-

celle de supplément, et à considérer que, si elle représente bien l'issue naturelle des échanges gestuels, les hommes ne sauraient pourtant l'avoir apprise si naturellement qu'ils n'aient pas dû commencer eux-mêmes à l'ajuster à ses principes constitutifs: dans le lent déploiement des sons articulés, la nature tout à la fois «nous guide encore» et «nous laisse presque tout à faire»^a.

De là viendrait que, pour Condillac, la parole humaine ne saurait contenir en elle-même le germe de sa propre perfection, ses risques de déviation vers le vide de sens s'accroissant même à proportion qu'augmentera la faculté humaine de la manier librement; avec dès lors comme seule possibilité salvatrice de constamment lui réinsuffler la logique naturelle transcendante dont l'observation de ses origines pourrait témoigner, c'est-à-dire de lui restituer le fonctionnement analogique qui n'aura (n'aurait) jamais dû cesser de la régir. Chez Humboldt en revanche, l'affirmation de la perfectibilité humaine ne s'effectuera jamais que dans et par la langue, laquelle ne recèlera donc aucune tendance intrinsèque au déclin: en tant que processus expansif de création, elle représentera même le seul instrument par lequel les hommes puissent positivement se dépasser, qui leur permette tout à la fois de se poser dans leur irréductible individualité et de se découvrir orientés vers la totalité idéale de l'intercompréhension universelle¹⁵⁰.

Lui aussi, Condillac a certainement reconnu quelque portée téléologique à la pratique linguistique, comme l'atteste surtout la valeur exemplaire qu'il attribue à la langue bien faite dans ses dernières œuvres; mais la perfection ambitionnée ici n'impliquera aucune progressivité linéaire et continue, en ce sens que, réduit à sa propre systématique de développement, le langage tendra naturellement à ossifier la pensée et par là même à régresser vers des sons articulés

^a *Grammaire*, I 2, p. 431.

tendu besoin d'un soutien mutuel» et à «supposer pour l'humanité un imaginaire état de nature» (14, p. 199).

¹⁵⁰ Un contraste significatif: alors que Condillac estime par exemple que les Européens n'auront pu découvrir l'arithmétique «parce qu'en aucun temps, les langues qu'ils ont parlées ne les y conduisaient» (*La Langue des calculs*, I 15, p. 464), Humboldt juge qu'il n'est aucune situation ni époque où la langue ne puisse apparaître à l'homme «comme une veine inépuisable où il y a toujours, pour l'esprit, de l'inconnu à découvrir» (14, p. 201).

vidés de toute résonance sémantique réelle¹¹¹; elle ne référera pas plus à la nécessité d'un retour aux formes de communication les plus primitives, car quand bien même les parlers humains ont certainement d'autant mieux facilité les raisonnements et les échanges qu'ils s'avéraient proches de leur origine^a, leur essor historique ne les aura pas si profondément dévoyés qu'ils ne puissent à tout moment libérer de quoi les replacer dans le sillage de leurs premiers progrès.

Selon Condillac, la parole humaine n'aura donc véritablement progressé qu'en spirale, c'est-à-dire que ses potentialités d'essor se révéleront insuffisamment fortes pour qu'elle puisse cesser de constamment les réalimenter à ses principes générateurs, mais qu'elles le seront tout de même assez pour lui permettre de se les assimiler, pour que son retour aux sources participe ainsi de son propre mouvement d'expansion, et réciproquement¹¹². C'est donc bien par la pratique du langage que l'homme va tendre à la perfection et à la transindividualité du savoir; non pas du fait qu'elle témoignerait de l'aptitude intrinsèque à synthétiser les particularités de l'expérience individuelle et l'aspiration générale à la totalité, mais dans la mesure où, tout à la fois derrière et en elle, il appréhendera et en même temps activera la marche en avant de son propre esprit. Cela en deux phases irréductiblement constitutives de la même progression continue: le fonctionnement linguistique d'une part renverra à la pensée comme à son propre fondement originel, mais d'autre part lui manifestera qu'elle ne saurait s'assigner d'origine qu'en se découvrant déjà fonctionner dans la langue.

^a «Je conjecture que les premières langues vulgaires ont été les plus propres au raisonnement» (*La Logique*, II 4, p. 400). Sur cette appréciation, cf. aussi *supra*, pp. 369-370.

¹¹¹ Humboldt admet certes qu'en tant qu'elle se constitue en répertoire lexical et en système de règles grammaticales, la langue en arrive à littéralement se réifier et à entretenir par là un certain «sommeil de la pensée» (14, p. 202). Mais au contraire de Condillac (cf. *supra*, n. 147 et 150), il conteste qu'elle puisse jamais subsister dans cet état d'objectivation, car «ce qui en elle paraît mort doit y être sans cesse reproduit par la pensée, réanimé par la parole et la compréhension, réassumé en un mot par la subjectivité» (*ibid.*).

¹¹² L'image de la spirale est reprise de développements précédents (cf. *supra*, Introduction, p. 29; I, pp. 74-75 et 96; III, n. 59 et 87). Auroux s'en approche quand, évoquant la circularité que Condillac prête aux rapports entre l'esprit et la langue, il spécifie qu'elle «ne prend le sens d'une influence réciproque que si on la pense dans un développement» (1979, p. 110). La notion de «réaction circulaire» apparaît également dans le même contexte sous la plume de Lefèvre (cf. *supra*, I, n. 67).

Tout se passe donc comme si, tel qu'il s'offre à la perception, le langage ne devait libérer la raison qu'il recèle que pour l'amener rétrospectivement à mieux se reconnaître et progresser à travers l'image d'elle-même qu'il lui présente¹³³. De là viendrait que, pour Condillac, nul savoir ne pourra véritablement se constituer ni à l'intérieur ni hors de la langue: faute de rien donner à percevoir sur ses origines prélinguistiques, le discours de la science resterait lettre morte, alignerait des mots sans plus de considération pour leur sens que n'en aura eu la logique aristotélicienne, laquelle, «au lieu de porter sur les idées, ... s'arrête au mécanisme des propositions»^a. Mais d'un autre côté, ses principes originels lui apparaîtront toujours tels que le développement de la parole les lui révélera concrétisés: en revenir à des formes de raisonnement dénuées de support verbal équivaldrait à transgresser le cheminement naturel qui a vu les pensées évoluer concurremment avec leur propre transformation en signes¹³⁴.

En somme, instrument de savoir, la langue le deviendra dans la mesure où ses principes constitutifs ne se seront dégagés d'elle que pour en acquérir le recul nécessaire à la constante réactivation de son impulsion initiale; sa propre pratique demandera pour ainsi dire à être transcendée par l'expérience perceptive originaire dont elle procède, laquelle ne se laissera en retour plus vérifier qu'au travers de son fonctionnement linguistique. Si bien que la conception condillacienne du langage et de la connaissance tiendra véritable-

^a *Histoire moderne*, VIII 1/XII, p. 224.

¹³³ Le système linguistique condillacien relève assurément de l'hypothèse du «langage-traduction» telle que la définit *La sémiotique des Encyclopédistes*, dans la mesure où il suppose qu'à tout son «correspond quelque chose dans l'esprit de celui qui parle, à savoir l'idée dont il est le signe» (p. 102; cf. aussi *supra*, n. 139 et III, n. 89 et 123). Encore faudra-t-il préciser qu'en fait d'idées, le langage pourra aussi signifier à la pensée les sensations mêmes sous lesquelles il s'est représenté à elle dès l'origine, se faisant de la sorte son propre référent. Tendance déjà perceptible à partir de l'*Essai* (cf. notamment *supra*, I 2.3 et III, 2.1 b et c), et non pas seulement dans cette sujétion de l'esprit à l'analogie des signes qui, selon Auroux, caractérise la sémiologie de la *Langue des calculs* (cf. *supra*, n. 29 et III, n. 132 et 135).

¹³⁴ Là se confirmerait l'inadéquation des reproches selon lesquels Condillac aurait alternativement privilégié la langue et la pensée l'une par rapport à l'autre — ceux de Gilson ou de Kraetschmer par exemple (cf. *supra* III, respectivement n. 89 et 69). Sur la primauté que certains commentateurs veulent accorder ici à l'esprit, cf. *supra*, I, n. 64.

ment dans la combinaison progressive et continue de deux mouvements alternatifs: les signes ne signifieront rien tant que leurs règles d'enchaînement n'apparaîtront pas comme suspendues à celles de l'esprit, et ainsi éveillées, ces dernières ne trouveront à leur tour d'autre élan que dans le renouvellement sémiologique auquel elles auront œuvré; l'art de parler ne fera mieux penser que quand ses utilisateurs dirigeront sur lui la faculté d'attention et de réflexion dont il participe originellement, mais sans pour autant que son seul exercice ne puisse pas suffire ensuite à les perfectionner dans leurs capacités d'observer et de réfléchir.

La pratique du langage devrait donc constamment se renouveler par des forces à dégager de sa propre observation¹⁵⁵: comme si le simple fait de se rendre attentif aux signes permettait véritablement de relancer la dynamique fonctionnelle qui les a vus se constituer à proportion des transformations successives de l'attention, et par là même ménageait la possibilité d'en faire des instruments toujours mieux adaptés à l'expression de la pensée. En apprenant à les observer au lieu de simplement les subir, l'homme aurait en somme à répéter l'expérience initiatrice que vit la statue dans le *Traité des sensations*, dès lors qu'elle ne se sera plus limitée à voir son environnement, mais qu'elle l'aura analysé, c'est-à-dire regardé «avec ordre, avec méthode»^a; à la différence près que, pour se regarder ainsi parler, il n'aura eu qu'à raviver le regard analytique déjà porté et aiguisé par sa propre parole, et non à se découper de nouveaux paysages linguistiques. Et avec comme idéal non pas que l'esprit se forge quelque légitimité inédite, mais que son analyse de la langue le conduise toujours à mieux se reconnaître analysé en elle.

Si Condillac en arrive à prôner les vertus de systèmes linguistiques très formalisés comme par exemple l'algèbre, ce ne sera donc décidément pas à cause de telle tendance logiciste invétérée qui aurait progressivement détourné ses travaux de leur cours empiriste originel¹⁵⁶. La langue des mathématiques servira de modèle dans la seule

^a *Traité des sensations*, III 3/6, p. 280.

¹⁵⁵ Dans la suite de ses réflexions sur la pédagogie linguistique de Condillac conçue comme «praxéosémiotique» (cf. *supra*, Introduction, n. 65 et III, n. 60), Swiggers va jusqu'à reconnaître en elle le projet d'analyser «des signes à l'aide de signes» (1982, p. 225).

¹⁵⁶ Interprétation traditionnelle que le lecteur aura déjà souvent entendu dénoncer ici: cf. surtout *supra*, n. 3, Introduction, pp. 27-29; II, p. 182; III, pp. 185-186 et

mesure où l'esprit y découvrira ses opérations perceptives élémentaires et la constituera ainsi comme l'émanation la plus directe de la procédure analytique qui le caractérise fondamentalement; en la laissant lui imposer ses règles de fonctionnement, il aura renoué avec la force d'analyse de son propre regard, et non pas cédé à telle mécanique qui serait venue se plaquer sur lui de l'extérieur¹⁷. Et que le langage algébrique ne puisse ainsi se comprendre indépendamment de la genèse des opérations intellectuelles, la meilleure preuve en est encore le processus de simplifications rétrospectives par lequel la théorie condillacienne le voit construit: c'est proprement grâce à la capacité d'observation dont son développement témoigne que la pensée pourra de mieux en mieux s'observer au travers de ses propres manifestations verbales, calculer en passant des chiffres aux lettres, conférer à toutes ses opérations l'unité et la simplicité élémentaires que manifeste la transformation de la sensation en attention et en réflexion^a.

D'une certaine manière, le système condillacien se sera construit par la reprise et l'approfondissement de son mouvement de construction, en ce sens que son prétendu logicisme final appellera lui-même à en revenir aux postulats sensualistes initiaux de l'*Essai* et du *Traité des sensations*, et que ces derniers ne pourront à leur tour se concevoir qu'à travers leur redoublement en considérations sur la pensée formelle et la langue bien faite. Certainement que, d'un côté,

a L'essentiel de la pédagogie condillacienne s'exprime dans le principe suivant: «Quand nous connaissons bien la route que nous avons tenue, non seulement nous serons maîtres de la reprendre, et de retrouver tout ce que nous avons découvert; nous verrons encore au-delà, et cette route paraîtra se prolonger d'elle-même, pour nous conduire à de nouvelles découvertes» (*La Langue des calculs*, I 12, p. 450).

pp. 294-295. Se référer aussi aux remarques introductives du présent chapitre.

¹¹⁷ Thurot est assez représentatif de la plupart des Idéologues quand, parlant des notions abstraites telles qu'elles s'utilisent notamment en mathématiques, il déclare ne pas comprendre «Comment Condillac a pu s'imaginer que la méthode et les procédés que l'on suit dans ce genre de conceptions pouvaient s'appliquer avec succès à tous les autres objets de nos recherches» (*Œuvres posthumes. Leçons de grammaire et de logique*. «Sixième leçon», p. 331; cf. aussi *supra*, n. 8 et 65). Ces jugements feront très longtemps autorité, puisque même Guérout considère encore que la doctrine condillacienne «procède beaucoup plus d'une méthode de construction algébrique que de l'expérience et de l'observation» (p. 326). Pour leur réfutation, cf. surtout *supra*, III, n. 136, 140 et 141 par exemple, et *infra*, Conclusion, n. 11 entre autres.

son ambition gnoséologique semblera ici contradictoire, puisqu'elle demandera tout à la fois au langage d'en retourner à des origines perceptives dont lui-même signifierait l'affaiblissement, et au sensible de ne se laisser appréhender comme tel qu'au plus fort de sa dérivation vers l'intelligible; mais d'un autre côté, là résiderait aussi l'idéal d'unité auquel Condillac n'aura cessé de tendre, et qui d'ailleurs expliquerait son souci croissant de ramener tous les processus mentaux aux lois fondamentales de l'identité et de l'analogie¹⁵⁸. Le savant accompli serait véritablement celui qui parlerait comme il perçoit et ne percevrait qu'en tant qu'il parle, sans que sa perception lui apparaisse jamais comme une parole affaiblie ni sa parole comme une perception dérivée.

De ce point de vue, rien n'autoriserait les critiques à subordonner la linguistique de Condillac aux conceptions sensualistes générales propres à sa théorie de la connaissance, pas plus qu'à l'inverse, ils ne seraient réellement fondés à diluer sa gnoséologie dans la problématique du langage qui en a résulté. Double risque dont auront pourtant déjà témoigné les travaux des interprètes les plus directs de la doctrine condillacienne: les Idéologues se seront certes prioritairement intéressés à la dialectique entre le connaître et le parler, mais dans des recherches qui finiront généralement par accentuer l'un par rapport à l'autre, par alternativement valoriser le *Traité des sensations* ou la *Langue des calculs*, par considérer que le condillacisme devrait conduire à accorder davantage — ou moins — d'importance aux signes et/ou que les fondements sémiologiques de son sensualisme seraient en conséquence à prolonger — ou à minimiser¹⁵⁹.

Interprétations qui en viendront souvent à se croiser et, par contrecoup, à accréditer l'idée que Condillac d'une part aurait versé dans l'idéalisme (parce qu'il se serait réclamé de l'idéal du langage

¹⁵⁸ Derrida voit le système condillacien traversé par l'opposition «du germe et du développement ... du contenu (matériau) et de la forme (mise en œuvre)», pour reconnaître ensuite dans le principe de l'analogie ce qui va garantir «l'unité, le pouvoir synthétique entre les deux termes de cette opposition» (1973, p. 26). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 41, et aussi III, n. 105.

¹⁵⁹ Laromiguière, qui présida à l'édition (posthume) de la *Langue des calculs* (1798), utilisera la doctrine condillacienne dans le sens tout à la fois d'un analytisme assez radical et d'un nominalisme si prononcé que, dans ses *Leçons de philosophie* (1815), il en arrivera notamment à considérer le mot «entendement» comme un simple «signe de signe, une expression d'expression» («Treizième leçon. — Suite des définitions», p. 352/I).

algébrique et attelé au projet de mathématiser le psychisme humain), et d'autre part se serait aussi rapproché du matérialisme (en ce que sa théorie linguistique s'avérerait à connotation physiologique et n'exclurait donc nullement la détermination des mécanismes de la sensibilité). Or, cette image quelque peu éclatée que le système condillacien aura très rapidement revêtue¹⁶⁰, le présent travail se sera précisément efforcé de montrer qu'elle ne résiste pas à l'épreuve des textes : une fois ceux-ci resitués, reconnus, relus et finalement retrouvés, elle ne renverra plus qu'à l'éclatement même de l'Idéologie, avec un Cabanis qui se fera matérialiste tout en attribuant aux signes cette fonction constitutive qu'un Degérando jugera significative des tendances idéalistes de l'*Essai* ou de la *Logique*, avec un Maine de Biran qui évoluera vers le spiritualisme sans pour autant cesser de vouloir ajouter au *Traité des sensations* cette analyse concrète de l'esprit qu'un Destutt de Tracy aura reproché à l'œuvre d'avoir manquée.

¹⁶⁰ Comme l'atteste l'exemple de Maine de Biran (cf. *supra*, n. 3 et 45), ces deux reproches contradictoires pourront parfois émaner du même auteur.

Conclusion

1.

CONDILLAC ET LES IDÉOLOGUES

Comment justifier qu'en guise de première conclusion, et à côté des raisons méthodologiques évoquées tout à la fin du chapitre III, on en vienne à s'interroger sur la réception du système condillacien par les Idéologues? D'abord parce que là s'expliquera pourquoi les philosophes de la Restauration ont déjà pu en déformer la portée, le confondant dans la même dénonciation que celle des tendances matérialistes prêtées rétrospectivement à tous les auteurs qui, à raison ou non, se seront réclamés de lui¹. Ensuite parce que cet opprobre aura aussi indirectement conduit à ce que la postérité juge Condillac à travers les prolongements ou corrections que des Cabanis ou des Destutt de Tracy auront cru apporter à sa pensée². Enfin parce qu'en se vouant à l'étude prioritaire de la structure des idées et de sa concrétisation linguistique, les tenants de l'Idéologie se seront trop directement placés dans le sillage de leur inspirateur pour que leurs réserves à son égard puissent ne pas inciter à un examen plus détaillé

¹ Dans des *Fragments* de ses *Leçons* intégrés aux tomes III et IV des *Œuvres complètes* de Thomas Reid (1828), Royer-Collard incrimine Condillac pour ce qu'il aurait notamment confondu «des choses aussi évidemment distinctes et aussi prodigieusement distantes que le sont nos sensations et les qualités de la matière», et pour ce qu'il se révélerait en fin de compte «successivement, opposé au système des idées, idéaliste, égoïste, sceptique, et enfin nihiliste absolu au même sens et au même degré que Hume» (*Fragments théoriques*, I 3/III, p. 420 et p. 422). De Bonald ne se sera pas exprimé moins violemment (cf. *supra*, IV, n. 4).

² Sur la pensée des Idéologues, le lecteur pourra se référer à l'ouvrage de Moravia déjà signalé précédemment (cf. *supra*, IV, n. 2), à celui de Gusdorf (1978), ou encore aux divers articles publiés dans la livraison de janvier-mars 1982 des *Études philosophiques* (pp. 1-100). Dans son numéro spécial sur *Les Idéologues et les sciences du langage* (1982, 4/1), la revue *Histoire Épistémologie Langage* propose une bibliographie dans laquelle figurent non pas seulement des travaux à vocation linguistique, mais aussi quelques études plus générales (pp. 145-148).

des spécificités de sa doctrine³; comme quoi la présente Conclusion devrait finalement permettre la vérification rétrospective des traits distinctifs déjà signalés dès l'Introduction, et affirmés à mesure que Condillac s'est trouvé mieux resitué et reconnu dans son temps, relu et retrouvé dans ses textes.

D'une certaine manière, et cette idée figurait déjà en germe à la fin du chapitre précédent, les Idéologues entretiendront avec la philosophie condillacienne des rapports à l'allure de chassé-croisé: certains voudront rétablir contre elle les valeurs d'un spiritualisme que son orientation est pourtant loin de contredire. D'autres croiront la dépasser par des explications physiologiques auxquelles elle renonce en fait non par principe, mais par défaut provisoire de données expérimentales satisfaisantes. Interprétations critiques dont, encore une fois, Maine de Biran paraît avoir synthétisé les aspects contradictoires, lui qui d'une part reproche à la démarche de Condillac d'avoir versé dans l'abstraction plutôt que dans l'étude proprement psychologique des faits réels de la conscience, et qui d'autre part la condamne pour son phénoménisme intégral, non sans remarquer d'ailleurs que, contre ses propres présupposés, elle aurait à l'occasion laissé croire à l'existence de principes indépendants des phénomènes⁴; et assurément, certains textes condillaciens ne semblent pas

³ L'influence de Condillac transparait ne serait-ce que dans la question mise au concours successivement en 1797 et en 1799 par la Classe des sciences morales et politiques de l'Institut national des sciences et des arts: «Quelle est l'influence des signes sur la formation des idées?»; dans la droite ligne des préoccupations condillaciennes, les concurrents étaient appelés à examiner si les sensations ne peuvent se transformer en idées que grâce aux signes, si le perfectionnement de la pensée dépend de celui de la langue, si la certitude d'une science tient à la perfection de son langage, si l'inexactitude des mots expliquerait l'inconstance des opinions en certains domaines du savoir, s'il existerait des moyens linguistiques pour rendre toute démarche scientifique susceptible de démonstration. C'est finalement Degérando qui remporta le prix: il reprit et développa ses arguments dans un ouvrage en quatre volumes paru une année plus tard, en 1800 (cf. *supra*, IV, n. 8). Sur ce concours, se reporter à l'article de Staum et, accessoirement, à ceux d'Acton (pp. 435-436), Dascal (1983, pp. 172-173) et Ricken (en voie de parution).

⁴ Sur cette double orientation des critiques biraniennes, cf. *supra*, IV, n. 3, 45 et 160; à signaler ici que l'ouvrage de Moore propose un index où se trouvent recensés tous les passages des œuvres de Biran où le nom de Condillac apparaît (p. 218). Dans ses *Rapports des sciences naturelles avec la psychologie* (1814-1815), Biran déclare encore que, contrairement à ce qu'en penserait Condillac, l'âme de la statue du *Traité des sensations* «ne saurait être identique, comme on dit, avec la sensation, puisqu'elle est supposée rester identiquement la même,

exempts de substantialisme, comme par exemple la *Logique* quand l'appréhension des corps y apparaît impliquer les relations qu'ils ont entre eux, et non pas seulement celles qui résultent de leur présence sensible au sujet connaissant⁵.

Mais loin de signifier quelque contradiction interne du système, cela ne ferait que mieux le prévenir contre les objections biraniennes; comme certaines orientations de la *Dissertation sur les monades* l'ont encore récemment confirmé, Condillac ne songe pas à nier la réalité extra-phénoménale de la substance spirituelle, qu'il voit simple et inétendue. Il refuse toutefois de considérer que la force issue d'elle puisse expliciter tout ce qui s'offre phénoménalement à l'esprit, le risque étant ici d'en revenir à ce même abus terminologique déjà identifié derrière la monadologie leibnizienne⁶. En somme, Biran se verrait d'avance retourné contre lui son accusation de constructivisme, et cela précisément au nom de considérations sur le langage dont l'importance chez Condillac lui paraîtra généralement exagérée, ou en tout cas accentuée au détriment du pouvoir constitutif interne de la conscience⁶.

⁵ Le propos de Condillac n'est toutefois pas sans nuances: Dieu «veut seulement que nous jugions des rapports que les choses ont à nous, et de ceux qu'elles ont entre elles, lorsque la connaissance de ces derniers peut nous être de quelque utilité» (II 1, p. 394).

après comme avant; l'odeur de rose qui varie nécessairement est remplacée par d'autres, etc.» (I 2, p. 113). Analysant ce reproche, Baertschi en démontre le caractère infondé, pour conclure à juste titre que «Condillac refuse donc de 'dédoubler' le monde en phénomènes et en noumènes» (p. 359; cf. aussi *supra*, IV, n. 46). Toutefois, la citation de la *Logique* donnée ci-dessus conduit le même auteur à finalement ratifier l'argumentation biranienne selon laquelle la démarche de Condillac impliquerait des présupposés ontologiques incompatibles avec le sensualisme radical qu'elle affiche (pp. 360-361); sur ce point, cf. encore *supra*, IV, n. 23.

⁶ Là-dessus, cf. *supra*, II, pp. 120-121. Et sur la façon dont le phénoménisme condillacien intègre la notion «substantielle» de force, cf. *supra*, IV, p. 323, et en plus n. 46.

⁶ Sous l'angle de la génétique condillacienne, Biran céderait même au logicisme à double titre: d'abord, il part d'un sentiment primordial dont la genèse réelle ne s'expliquerait par aucune sensation préalable: «Par quelle sorte de création miraculeuse arrivera-t-il que le sujet 'moi' qui n'est pas dans la première sensation, ressorte de la deuxième ou de la troisième, ou d'une collection d'éléments sensitifs...?» (*Examen des Leçons de philosophie de M. Laromiguière*, 1817, V, p. 334). Il postule ensuite que ce premier moment de conscience sera déjà suffisamment chargé de potentiel analytique pour permettre à l'esprit de se saisir immédiatement dans sa propre identité, c'est-à-dire de prononcer l'existence de

A incriminer ainsi la philosophie condillacienne pour le rôle prétendument démesuré dont elle investirait les signes, certains Idéologues se seront placés eux-mêmes en situation d'utilisateurs abusifs des mots, cela parce que le fonctionnement de l'esprit s'expliquerait chez eux par des notions déconnectées de toute pratique cognitive attestable: à l'instar de Spinoza tel que l'évoque le *Traité des systèmes*, ils auraient en quelque sorte confondu deux langages, «celui de l'intelligence suprême», qui concerne les choses elles-mêmes, et celui qui «ne s'applique qu'à la manière dont nous les concevons, ... le seul dont nous devrions nous servir»^a. Par ses analyses linguistiques, Condillac aurait donc cherché moins à déclasser la pensée qu'à la proportionner aux forces et moyens dont son développement sensible témoignerait; parler de sa genèse sans évoquer la fonction sémiologique, ce serait proprement se condamner à ne plus rien pouvoir dire d'elle, sinon en tentant d'usurper la langue de Dieu⁷; de cet Etre qui doit à son infinie supériorité de parvenir précisément à se passer de signes pour concevoir^b.

De Degérando à Biran, en passant par Prévost ou même Thurot, les Idéologues soucieux de relativiser la part du langage dans la formation de l'entendement auront d'ailleurs contesté le principe de la mutation progressive des sensations, celui-là même par lequel Condillac justifie la transformation des idées les plus sensibles en symboles les plus abstraits, et qui, selon lui, dénoterait l'incapacité de l'esprit humain à juger comme Dieu, à appréhender les choses autrement que dans leur développement successif⁸. En même temps

^a *Traité des systèmes*, X 2, p. 174.

^b La cause suprême n'a pas d'idées à se rappeler, «puisque tout lui est présent». Conséquence: «Elle n'a pas besoin de signes pour les arranger dans sa mémoire» (*Dissertation sur les monades*, II 9, p. 205).

son moi. C'est d'ailleurs pour cela que, comme le note Gouhier (p. 88), Biran aura plutôt valorisé l'*Essai* (où, comme chez Locke, l'esprit semble préconstruit indépendamment du sensible), au détriment du *Traité des sensations* et de la *Logique* (où il se révèle constructible à partir des sensations); son projet n'a-t-il pas consisté à «refaire dans un nouveau point de vue le 'Traité des sensations'» (*Mémoire sur la décomposition de la pensée*, II 1, p. 16)?

⁷ Ainsi que le constate Auroux, Condillac se situe à l'opposé de Malebranche, en ce sens que, selon lui, «l'homme ne voit pas les vérités en Dieu, mais dans le langage» (1981 a, p. XXVI, n. 22).

⁸ Ce rapport entre la relativisation de la fonction linguistique dans la formation de la pensée et l'affaiblissement du thème de la sensation transformée, ce sont surtout Hassler (1977 et 1981) et Ricken (article en voie de parution) qui l'auront marqué. On l'a déjà signalé plus haut chez Degérando et Biran (cf. *supra*, IV,

que la fonction formatrice de la langue, ils en seront donc indirectement arrivés à réduire celle de la pensée elle-même, allant autant à l'encontre de leurs propres prétentions au réalisme psychologique que ceux d'entre eux qui, à l'opposé, voudront plutôt que la théorie condillacienne prône l'identification des signes et des sensations.

Car en affirmant que l'esprit capte les idées dans leur seule forme sémiologique, Cabanis ne parvient pas mieux à expliquer leur transformation en langage que Maine de Biran quand il refuse toute connotation linguistique à l'action par laquelle la pensée commence à disposer librement de ses propres opérations⁹; et dans leurs explications physiologiques des mécanismes sensitifs, les *Rapports du physique et du moral de l'homme* n'ouvriraient pas plus l'entendement aux instruments de son propre progrès que des notions de psychologie intraduisibles en termes d'expérience sensible¹⁰. Toute

respectivement n. 39 et 47). Thurot conteste certains aspects des théories gnoséologiques et linguistiques de Condillac (cf. *supra*, III, n. 41 et 98; IV, n. 65 et 157), mais sans nier pour autant que «l'homme tout entier, c'est-à-dire la raison et le génie, qui l'élèvent au-dessus de tout ce qui a vie et mouvement sur ce globe, consistent uniquement dans l'art des signes» (*De l'entendement et de la raison*, I 2 1/1, p. 175). Dans *Des signes envisagés relativement à leur influence dans la formation des idées* (1800), Prévost, qui reçut le premier accessit lors du concours de l'Institut national remporté par Degérando (cf. *supra*, n. 3), partage avec ce dernier le même empirisme atténué: «L'attention étant un acte soumis à l'empire de la volonté, et la sensation étant indépendante de celle-ci; je ne sais s'il est permis de les identifier» (p. 43, n. 3); ce qui ne l'aura pas empêché de reconnaître «quelque chose de comparable aux signes dès les premiers éléments de la pensée, et jusque dans la perception la plus simple» (I, p. 10). Cf. aussi *infra*, n. 34.

⁹ Il est par exemple significatif que, dans ses *Notes sur les réflexions de Maupertuis et de Turgot au sujet de l'origine des langues* (1815), Biran ait précisément contesté une théorie par laquelle Turgot autant que Condillac s'éloignent de Maupertuis (cf. *supra*, IV, n. 79), celle qui consisterait à poser que les langues instituées ne sauraient être issues d'une «raison présente à elle-même»: «Je réponds que les langues instituées ne peuvent être que l'ouvrage d'une telle raison» (p. 319). A l'opposé, Cabanis se prévaut de la linguistique condillacienne pour déclarer que, «sans 'signes' il n'existe ni pensée, ni peut-être même, à proprement parler, de véritable sensation, c'est-à-dire, de sensation nettement aperçue et distinguée de toute autre» (*Rapports du physique et du moral de l'homme*, I 6, p. 157). Sur toute la question, cf. encore les remarques de Baum (p. 72), de Knowlson (1975, pp. 177-178) et surtout de Dascal (1983, pp. 185-187).

¹⁰ Hassler a raison de souligner que Cabanis gauchit l'enseignement condillacien en attribuant à l'essor des signes des causes non pas historiques et sociales, mais seulement physiologiques (1981, p. 61; cf. aussi *supra*, IV, n. 43). Cependant, si Condillac historicise le développement conjoint de la pensée et de la langue, cela ne signifiera pas qu'il s'opposerait pour autant à tout spiritualisme; là-dessus, cf. *supra*, I, n. 6.

option matérialiste s'attirera de la part de Condillac le même jugement que les systèmes de philosophie abstraite: «Epicure raisonne sur des mots auxquels il n'attache aucune idée.»^a

Somme toute, quelle que soit leur orientation spécifique, les Idéologues ont généralement négligé la perspective génétique sous laquelle Condillac se représente l'interaction de la langue et de la pensée, et qui lui permet d'affirmer la vocation créatrice de celle-ci ou de celle-là sans pour autant en conclure que l'une se crée au détriment ou en complément de l'autre: le langage détermine les idées dans la mesure où il apparaît comme génétiquement issu d'elles, et ces dernières n'exercent sur lui d'action déterminante qu'en tant qu'elles le verront avoir orienté téléologiquement leur propre genèse. Et quand la *Langue des calculs* affirme qu'en arithmétique, l'esprit peut s'en remettre à l'analogie des symboles, cela signifie qu'il doit non pas s'abandonner à quelque logique des formes, mais au contraire se retrouver jusque dans le contenu de son mouvement constitutif, celui-là qui l'a fait se transformer à partir des sensations progressivement activées en signes analogues¹¹.

Or précisément, la plupart des Idéologues se défieront des projets de reconstitution génétique, ce qui conduira Thurot à dénoncer la thèse condillacienne de la prééminence du langage d'action¹²; du reste, leur intérêt ira généralement moins au *Traité des sensations*

^a *Histoire ancienne*, III 25/VII, p. 549.

¹¹ Cette (fausse) idée de Biran selon laquelle Condillac entendrait «raisonner aussi exactement et sûrement avec les signes de la métaphysique qu'avec ceux de l'algèbre» (*Essai sur les fondements de la psychologie*, I 1/2, p. 167), la plupart des Idéologues l'auront exprimée (cf. *supra*, Introduction, n. 60; I, n. 88; III, n. 52; IV, n. 8, 65 et 157), et, à leur suite, certains commentateurs modernes, par exemple Le Roy (1956, p. 213), Jagu (p. 342), Crispini (p. 21). Comme l'explique Aurox (1982 c, p. 54), tous se seront convaincus «que les propriétés de la langue des calculs dépendent des propriétés de ses objets, inversant par là la position de Condillac» (cf. aussi 1981 a, p. 530, n. 19; ou encore *supra*, III, n. 136 et 140, et *infra*, n. 14, 41 et 47).

¹² A ce propos, cf. *supra*, III, n. 98 et IV, n. 68. Un grammairien-philosophe comme Thiébaud ne néglige certes pas l'analyse génétique, puisque, dans sa *Grammaire philosophique* (1802), il traite du langage d'action originel (*Introduction*, p. 8); il présume toutefois que les signes gestuels furent «bien éloignés de pouvoir suffire à nos besoins» (*ibid.*), et surtout, il leur dénie toute fonction analytique, en ce sens qu'ils n'auraient servi qu'à «reporter en quelque sorte sous les yeux des autres, nos idées, nos pensées, et nos affections» (p. 7); Hassler souligne ainsi que, contrairement à Condillac, Thiébaud voit dans la langue un simple moyen de communication (1984, p. 104). Cf. aussi *infra*, n. 39.

qu'à la *Logique* ou au *Traité des systèmes*, lequel aurait même représenté pour Destutt de Tracy une véritable révélation¹³. Toutefois, les travaux de Condillac sur la méthodologie du raisonnement finiront par leur paraître tout aussi empreints de simplifications abusives que sa génétique des idées et des signes: Tracy conteste que des démonstrations puissent s'enchaîner selon des rapports de pure identité, et, dès sa publication, la *Langue des calculs* s'attire des reproches pour l'analytisme excessif qui l'inspirerait¹⁴.

Personne ne niera que si Condillac avait aspiré à une physiologie des sensations ou à une systématique du jugement, il se serait alors véritablement exposé à l'accusation de schématisme¹⁵. Tout indique au contraire qu'en remontant jusqu'aux premières manifestations

¹³ D'après la *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Destutt de Tracy* de Mignet (parue en 1843 dans ses *Notices et mémoires historiques*, I, pp. 245-288), le *Traité des systèmes* aurait représenté pour Tracy «un coup de lumière» (p. 262). Si les Idéologues estiment que le *Traité des sensations* pécherait par son schématisme excessif, tous n'auront pas dévalorisé le génétisme dont il s'inspire: dans ses *Eléments d'idéologie* (*I. Idéologie proprement dite*), où Condillac apparaît d'ailleurs comme «le grand idéologue» (XI, p. 224), Tracy certes le juge parfois obscur, mais néanmoins lui attribue l'honneur d'avoir découvert que la pensée procède de la sensation (XI, p. 227). Lui-même aura prôné le recours à la genèse: «Un homme de beaucoup d'esprit m'a dit, avec raison, qu'on ne comprend jamais bien une chose quand on ne voit pas comment elle a pu être faite» (*II. Grammaire*, V, p. 325, n. 1. Tracy pense ici à Laromiguière). Cf. aussi *infra*, n. 15.

¹⁴ Comme l'établit Auroux, les Idéologues manqueront le «nominalisme extraordinaire» de la *Langue des calculs*, et, de 1798 à 1830, l'ouvrage connaîtra d'ailleurs beaucoup moins de rééditions que la *Grammaire* ou la *Logique* (1982 c; cf. aussi 1981 a, p. XVIII, et *supra*, III, n. 135). Au demeurant, quand Tracy critique les conceptions condillaciennes pour leur algébrisme présumé (cf. *supra*, III, n. 52), il le fait parfois au nom d'une tendance logiciste qui ne les contredirait pas autant qu'il le pense: comme le dit Goetz (p. 142), elle présupposerait «une interprétation linguistique des mathématiques elles-mêmes», ce qui *a priori* n'exclurait pas «l'analyse sémiotique de la variable» dont parle Auroux (1982 c, p. 54).

¹⁵ Moravia le souligne (1974 a, p. 293), les Idéologues veulent compléter Condillac en restituant mieux que lui la complexité des opérations mentales; cependant, ils ne se détournent pas toujours de ce souci de simplification qu'ils lui imputent: Tracy regrette ainsi que «ce philosophe... que l'on peut regarder comme le fondateur de la science que nous étudions», n'ait pu s'exprimer en «un corps de doctrine complet qui puisse servir de texte aux leçons d'un cours» (*I. Idéologie proprement dite*, XI, p. 214 et Préface, p. XVII). Il lui reproche aussi de n'avoir dit «tout simplement, comme nous, que notre faculté de sentir ou penser consiste à sentir des sensations proprement dites, des souvenirs, des rapports, des désirs, et tout ce qu'il aurait jugé à propos d'y distinguer» (*I. Idéologie proprement dite*, XI, pp. 225-226).

du sensible, il a surtout cherché à mieux fonder l'intelligible, et qu'en tirant ensuite toutes les opérations intellectuelles vers l'analyse, il se sera efforcé de les rapprocher davantage des origines perceptives qu'il leur aura découvertes. Loin de représenter pour la pensée comme un cadre réducteur qui s'appliquerait à elle de l'extérieur, l'horizon génétique sera plutôt cet espace qui, de l'intérieur, va la faire s'ouvrir à elle-même, se retrouver derrière le langage, se déployer par le langage.

Les Idéologues se méprennent donc quand ils incriminent Condillac pour ce qu'il aurait uniment subordonné le perfectionnement du savoir à celui des signes, la réfection et la progression d'une science à celles de son lexique¹⁶. Il commence certes à interroger les mots, mais sans que sa réflexion diffère beaucoup de celle qui amène Degérando à constater que leur mauvaise détermination dessert l'essor des connaissances. Il conclut évidemment à la nécessité de réformer le langage, en se défendant toutefois de travailler à cette symbolique universelle dont Tracy aura dit après lui qu'elle confinerait à l'utopie¹⁷: «Voulez-vous apprendre les sciences avec facilité? Commencez par apprendre votre langue.»^a

Et quand il retient l'algèbre pour son caractère de système linguistique exemplaire, ce n'est pas tant qu'il veuille en étendre l'emploi jusqu'aux notions morales; elle l'intéresse surtout pour ce que son fonctionnement illustrerait l'application de la méthode uni-

^a *Traité des systèmes*, XVIII, p. 217.

¹⁶ C'est là notamment l'une des critiques que Degérando adresse à Condillac (cf. *supra*, IV, n. 8 et 21), et dont le caractère aléatoire est déjà apparu au chapitre précédent (cf. *supra*, IV, pp. 311-312 et 321-322). Dans *De l'entendement et de la raison*, Thurot montrait d'ailleurs déjà combien il serait faux «de prendre à la rigueur l'expression de Condillac, qu'il faut commencer par faire la langue d'une science qu'on entreprend d'apprendre ou de perfectionner: la vérité est, ce me semble, que la langue ne peut se faire qu'en même temps et à mesure que la science elle-même se fait et se perfectionne» (I 2 5/1, p. 312).

¹⁷ Cf. *supra*, III, n. 125 et 140, et IV, n. 5 et 112. Tracy défend donc une opinion qui ne contredit pas celle de Condillac autant que l'affirment Knowlson (1975, pp. 185-187) ou Goetz (p. 143): selon lui, la création *ex nihilo* d'un idiome universel parfait constituerait tout au plus un «beau rêve», tant il est *Vfäll* que nulle langue ne saurait se perfectionner que dans le prolongement de son mouvement constitutif, à partir de signes «dérivant directement des signes naturels du langage d'action» — et encore se heurterait-on ici à des difficultés quasi insurmontables, celle qui consisterait notamment «à bien déterminer la série des idées» (II. *Grammaire*, VI, respectivement pp. 370, 383 et 385. Cf. encore *infra*, n. 18). En digne émule de Condillac, Thurot souligne que chacun doit apprendre à penser dans sa propre langue (*Leçons de logique*. «Cinquième leçon», p. 293).

verselle de l'analyse au domaine particulier des mathématiques: «J'ai voulu encore faire voir que si, avec les phrases de nos langues vulgaires, on démontre 'rigoureusement' des vérités mathématiques, on pourrait, avec les mêmes phrases, démontrer tout aussi 'rigoureusement', des vérités d'un autre genre.»⁸

Condillac part donc de la langue en tant qu'il la croit apte à se perfectionner sous l'effet d'autres forces que celles dont ses mécanismes formels pourraient témoigner⁹. Ignorer comment elle a pu poindre dès l'éveil de l'esprit humain, combien sa destinée analytique répond à celle des premières sensations transformées, ce serait là se condamner au véritable formalisme, à des paroles qui cesseraient de faire penser, ou, ce qui revient finalement au même, à des pensées qui ne parleraient plus¹⁰. En somme, ce que les Idéologues auront partiellement ou même totalement négligé dans la doctrine condillacienne, c'est que l'abandon au langage ne saurait signifier pour elle que la réactivation du mouvement par lequel l'esprit s'est constitué à partir des impressions perceptives, voire que les signes devraient littéralement se donner à percevoir, selon la même dynamique analogique que celle qui aura présidé aux premières liaisons d'idées; et du coup, ils se seront empêchés de la suivre dans la conception qu'elle se fait du recours au raisonnement, à situer selon elle en continuité des décompositions qui auront vu le sensible accéder au dicible, et qui

⁸ *La Langue des calculs*, I 12, p. 454.

⁹ Encore une fois, Condillac ne réduit pas la valeur de la langue algébrique aux seules idées de quantité (cf. *supra*, n. 11; aussi III, n. 136 et IV, n. 7, 9 et 29). Tracy ne saurait donc l'affecter dans sa doctrine quand il dénonce comme illusoire le projet d'une langue qui représenterait les idées «d'une manière commode, précise, exacte, et de façon qu'il fût tellement impossible de s'y méprendre, qu'elle portât dans la déduction des idées de tout genre, la même certitude qui existe dans celle des idées de quantité» (*II. Grammaire*, VI, p. 378. Cf. aussi *I. Idéologie proprement dite*, XVI, pp. 340-349, n. 1 — note ajoutée dès la seconde édition). A supposer que les opérations mathématiques se fassent sur les idées (non sur les signes), dit la *Langue des calculs*, «ce sera dans l'analogie des idées mêmes qu'il faudra chercher les méthodes» (I 16, p. 468). D'ailleurs, à en croire le *Dictionnaire des synonymes*, la notion de quantité peut s'appliquer à des entités prises non pas seulement en elles-mêmes, mais en continuité temporelle (p. 468).

¹⁰ Autre preuve attestant que Tracy est finalement plus proche de la méthode condillacienne qu'il paraît souvent le croire: il considère la logique formelle comme «un pur néant, une idée radicalement fautive, une vraie chimère» (*I. Idéologie proprement dite*, XVI, p. 348, n. 1). Cf. aussi *supra*, IV, p. 393 (la citation de l'*Histoire moderne*).

finiront même par déboucher sur des notions abstraites réductibles à des noms.

Entre sensualisme et nominalisme, Condillac en viendra pour ainsi dire à poser que tout langage doit renvoyer à l'appréhension analytique du réel, et que toute analyse ne saurait s'affirmer que dans sa réalité linguistique²⁰. Autant dire et répéter ici que, par là, il se sera d'avance soustrait aux critiques de la plupart des Idéologues, qui, d'abord, attribueront les premières opérations de l'esprit plutôt à la synthèse, comme Maine de Biran, et qui par ailleurs contesteront que toutes les idées puissent s'épuiser par des mots, avec ici comme argument principal qu'elles ne témoignent pas partout de la même identification avec les signes qu'en arithmétique²¹. Du reste, il ne songera pas à nier que l'activité de décomposition de l'esprit doive se doubler de quelque pouvoir synthétique, et s'il paraît admettre que le mathématicien et le métaphysicien se ressemblent en ce qu'ils travaillent mécaniquement sur des notions générales qui «ne sont que des signes»^a, il n'en précise pas moins que l'exactitude de leurs calculs ou raisonnements dépendra de la façon spécifique dont chacun aura su «conduire son esprit d'après des méthodes données»^b, c'est-à-dire se déterminer consciemment d'après la logique inhérente à la Nature²².

^a *La Langue des calculs*, I 16, p. 468.

^b *Ibid.*

²⁰ Sur ce point, la pensée condillacienne paraît peut-être annoncer l'empirisme logique (cf. aussi *supra*, Introduction 1, et n. 12); elle reste toutefois originale en ce qu'elle refuse tout métalangage scientifique ultime (là-dessus, cf. encore *supra*, IV, n. 112, ainsi que l'article de Ruytinx, pp. 414-415).

²¹ Ces restrictions sont d'ailleurs loin de toujours correspondre aux mêmes clivages idéologiques; dans une lettre à Tracy du 22 décembre 1807, Biran lui reproche de partager la conception condillacienne de l'analyse, c'est-à-dire d'analyser le sujet en fonction de «tous les attributs successifs qui y sont renfermés et comme emboîtés les uns dans les autres» (*Correspondance philosophique*, p. 342). Le même Tracy admet certes que les langues soient des méthodes analytiques, mais il n'en juge pas moins que «Condillac aurait dû énoncer différemment sa découverte, et dire que tout signe est l'expression du résultat d'un calcul exécuté, ou, si l'on veut, d'une analyse faite, et qu'il fixe et constate ce résultat» (*J. Idéologie proprement dite*, XVI, p. 323). Cf. encore *supra*, n. 11 et 18, et *infra*, n. 32 et 47.

²² Autre chassé-croisé: comme en témoigne sa controverse de février 1795 avec Louis-Claude de Saint-Martin telle que la relatent Moravia (1974 a, pp. 294-304) et Jacques-Chaquin, Garat se veut très proche du génétisme condillacien: lors de séances tenues aux Ecoles Normales les 23 janvier et 11 février 1795, il déclare ainsi que, comme grammairien, Condillac serait supérieur à Dumarsais («Troi-

Logique qui, conformément à l'analyse au sens précis où la définit Condillac, demandera donc de tous ses praticiens qu'ils ne procèdent à de nouvelles compositions idéelles que dans le prolongement des décompositions d'idées que la méthode d'observation génétique leur aura enseignées. Et elle ne devra pas être si générale qu'elle apparaisse comme détachée de toutes pratiques scientifiques sectorielles, car cela renforcerait Barthez dans l'appréciation mitigée qu'elle lui suggère, ni si particulière qu'elle ne puisse plus se rattacher au processus unitaire de constitution de l'esprit, car cela confirmerait Condorcet dans la distinction qu'il opère entre la démarche analytique des métaphysiciens et celle des géomètres²³.

Reste alors à se demander si, par cette volonté constante de réfléchir et de faire réfléchir sur les modalités de formation naturelle des réflexions, Condillac ne se serait pas révélé doublement idéologue, ou en tout cas plus proche de l'esprit même de l'Idéologie que par exemple Degérando quand il en revient aux développements de Locke sur l'existence d'idées indépendantes des sensations, ou que Lamarck dans sa réfutation du principe selon lequel tout acte de

sième séance», pp. 166-167/I), et qu'en matière linguistique, il «a rendu des services bien plus essentiels à l'esprit humain» que Rousseau («Douzième séance», p. 31/II). Cela ne l'empêchera pas d'estimer que si, de façon générale, les formules de calcul «sont un secours admirable pour l'esprit», elles n'en présentent pas moins un grand danger, car «dans l'habitude de s'appuyer sur cette espèce de force artificielle, on laisse ses forces naturelles sans exercice»; remarque figurant dans l'Avertissement de l'ouvrage posthume de Condorcet intitulé *Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité* (1799, pp. 4-5) — l'année de sa parution, le Conseil de l'Instruction publique devait le ranger parmi les livres élémentaires, au détriment de la *Langue des calculs*. Ce plus, fait remarquer Auroux (1981 a, pp. XIX-XX), Condorcet lui-même ne confère à l'identité aucune dimension génétique (là-dessus, cf. aussi *supra*, III, n. 53 et 131).

²³ Sur Barthez, cf. *supra*, IV, n. 40: à noter qu'il ne va donc pas jusqu'à soutenir que la doctrine condillacienne aurait réduit l'aspect synthétique (ou de composition) propre à tout procès de connaissance, reproche que Thurot élève contre elle dans *De l'entendement et de la raison* (II 4/II, p. 402). Dans des notes sur l'analyse en géométrie (publiées par Baker, pp. 247-251), Condorcet conteste l'affirmation de la *Logique* selon laquelle, de tous les «géomètres» européens, seuls Euler et Lagrange auraient maîtrisé la méthode analytique (II 7, p. 406); selon lui, Condillac aurait en somme amputé cette dernière de certaines de ses spécificités, ce qui, soit dit en passant, devrait relativiser le rapprochement que suggère Andresen entre le type d'analyticités que proposent les deux auteurs (1980, pp. 190-191 notamment). Sur Condorcet, cf. encore *supra*, n. 22, et aussi I, n. 41.

sentir pourrait virtuellement conduire à la pensée²⁴. La (critique de la) science vers laquelle il tend ne partira-t-elle pas du raisonnement suivant: «Les idées, voilà donc le pivot de tout l'art de raisonner;...»^a?

2.

CONDILLAC ET LES IDÉES

Ainsi donc, ce sera en fait sans nul paradoxe que la doctrine condillacienne pourra postuler l'équivalence des opérations de raisonner et de calculer et en même temps maintenir la primauté de l'instance idéelle. Cela d'abord parce que aucun raisonnement ou calcul ne se révélera correct, si ce n'est dans le prolongement des connaissances liminaires que l'observation des mécanismes fondateurs de la pensée aura fait acquérir²⁵. Cela surtout parce qu'en se faisant ainsi une idée de la façon dont ses idées se sont formées, le chercheur en mathématiques ou en métaphysique se placera du coup en situation de les réactiver dans leur statut fondamental de sensations à continuellement transformer (en signes arithmétiques, en

^a *Traité des systèmes*, VI 2, p. 144.

²⁴ Dans son mémoire *De la génération des connaissances humaines*, Degérando valorise Locke contre Condillac (II 7, pp. 243-246 notamment; cf. *supra*, II, n. 1), exactement de la même manière que le fera Biran (cf. *supra*, n. 6). Dans sa *Philosophie zoologique*, Lamarck estime que Condillac (et, à sa suite, Tracy) a confondu le «sentiment moral» et le «sentiment physique» (III 7/II, p. 372; cf. aussi *supra*, III, n. 5, et IV, n. 39). Il faut noter ici que plus les critiques dévaloriseront ce prétendu matérialisme sensationniste de Condillac, plus ils chercheront à le retrouver chez Tracy (ainsi Plongeron, p. 393); à l'inverse, ceux qui y verront le signe d'un progrès tendront plutôt à le détacher des conceptions du fondateur de l'Idéologie, qui demeureraient idéalistes (comme le suggère Badareu, p. 339). En réalité, Tracy n'est pas aussi proche des thèses condillaciennes que certains le disent, en ce sens qu'il remonte jusqu'aux facteurs organiques qui pèsent sur les opérations intellectuelles (cf. *infra*, n. 28 et 31), ni aussi éloigné, puisque, par exemple, il pose que la faculté de juger dérive génétiquement de celle de sentir (cf. *supra*, n. 13, 15 et 19) — ce qui ne contredit nullement Condillac au sens où le dit Branca (1982 a, p. 51, n. 3; sur la question ici soulevée du jugement d'affirmation, cf. *supra*, III, n. 53, 111 et 116).

²⁵ Comme le disent Chevalier, Désirat et Hordé en rapport avec l'idée de Tracy selon laquelle l'interjection est à rechercher derrière toute forme de discours (d'ailleurs, contrairement à ce qu'ils suggèrent, Condillac n'aurait pas forcément désavoué cette opinion-là: cf. *supra*, III, n. 116), «la méthode idéologique est un repli sur la démarche 'naturelle', elle la redouble pour l'exhiber» (p. 22).

notions abstraites); là s'expliquerait d'ailleurs aussi que, contrairement à ce qu'affirment certains Idéologues, Condillac reste cohérent quand il établit conjointement l'activité et la passivité de l'intellect.

Si certaines de ses idées ne procédaient pas de la sensation transformée, l'esprit se verrait partiellement incapable de se dynamiser à travers leur détermination, avec alors le risque de céder à l'innéisme et au substantialisme, de postuler quelque conformité entre elles «et les images empreintes sur les corps»²⁶, de se croire finalement son propre créateur. Et si certaines impressions sensibles s'avéraient ne pas les lui livrer immédiatement (et demeurer ainsi des perceptions obscures), il se retrouverait emporté par des forces impossibles à pénétrer, avec ici la tentation pour lui de se juger à jamais déterminé par quelque cause extrinsèque, Dieu ou matière²⁶. En perspective condillacienne, il n'est aucune pensée exacte qui ne saurait proprement équivaloir à une sensation d'idée, ni aucune sensation réelle qui ne pourrait aussi fonctionner comme idée offerte à la pensée.

Là se vérifierait à nouveau combien tout affaiblissement du sensationnisme condillacien risquerait de fausser tout le système, de lui faire dire que l'idée serait à concevoir comme la doublure spirituelle des choses ou comme leur émanation matérielle, de l'exposer d'autant plus directement aux reproches faciles que l'une ou l'autre position peut susciter²⁷. Bien sûr que Condillac paraît souvent frôler l'essentialisme, par exemple quand il affirme des premières connais-

* *Traité des systèmes*, VI 1, p. 142.

²⁶ Ce double risque transparaît en filigrane dans ce passage de l'*Examen des Leçons de philosophie de M. Laromiguière* où Maine de Biran, pour lui appliquer les analyses de Gouhier (pp. 152, 181 et 275) et de Baertschi (pp. 353-354), refuse implicitement que la sensation soit source d'activité pour le moi: «Quand je suis actif, pourquoi irais-je chercher au-dehors la cause que j'aperçois immédiatement comme identique avec moi? et quand je suis passif, pourquoi mettrais-je en moi la force qui me contraint, me fait la loi et m'enchaîne comme le 'fatum'?» (VIII, p. 351). Sur toute cette question du statut du moi, cf. *supra*, n. 4 et 6, *infra*, n. 31 et 40, et encore IV, n. 45 et 46 (où il est notamment question de la force au sens condillacien du terme).

²⁷ Par exemple, Royer-Collard croit pouvoir dénoncer le dilemme suivant (cf. aussi *supra*, n. 1): «Condillac veut-il dire que nous rapportons nos sensations comme effets aux objets extérieurs comme causes? En ce cas il suppose les objets extérieurs connus, et la notion de l'extériorité acquise sans faire voir comment nous l'avons acquise par la sensation. Veut-il dire que... nous concluons les objets extérieurs et leurs qualités de nos sensations? Non seulement il ne le prouve pas; mais il a reconnu tout à l'heure qu'il n'y a pas de raisonnement qui puisse nous faire franchir ce passage» (I 3/III, p. 415).

sances humaines qu'elles constituent «une suite d'idées exactes, où l'analyse a mis l'ordre qui est entre les choses mêmes»^a; mais tout indique que cet ordonnancement objectif du monde ne fait que s'ordonner selon la subjectivité de la perception. L'ordre analytique que mentionne ici la *Logique* ne correspond-il pas à celui de la «génération des idées» dans la conscience^b?

Autre preuve que, selon la définition du *Dictionnaire des synonymes*, l'idée n'est image des choses qu'en rapport avec le mode de sentir, avec la «manière dont nous les concevons»^c, Condillac estime qu'elle ne saurait exister indépendamment de toute activité perceptive: loin de ressembler à quelque puissance innée d'où les notions pourraient émaner à volonté, la pensée lui apparaîtra donc plutôt comme un acte sensible tout aussi strictement déterminé et constamment réitérable que le premier regard analytique de la statue du *Traité des sensations*. Même quand l'esprit commencera à disposer librement des idées, à se les rappeler sous forme de signes, ces derniers demanderont toujours à être rattachés à telle ou telle perception actuelle.

De là viendra que, dans le fond, Condillac se sera plus interrogé sur la façon dont procèdent et s'enchaînent les idées que sur ce qu'elles représenteraient réellement, leur valeur de réalité s'avérant finalement aussi peu contestable que celle des sensations dont elles proviennent; à la limite, elles ne figureront même que ce que leur genèse et leur enchaînement donneront à percevoir²⁸. D'ailleurs, l'erreur ne les menacera que quand elles se seront liées en des rapports de jugement, et non pas du tout en tant que, séparément, elles

^a *La Logique*, I 4, p. 379.

^b *Ibid.*

^c *Dictionnaire des synonymes*, p. 320. Condillac dit ailleurs que les idées sont «comme les sensations, des manières d'être de l'âme. Elles existent tant qu'elles la modifient» (*La Logique*, I 9, pp. 389-390).

²⁸ De ce point de vue, ce serait donc fausser le système condillacien que de le réduire à la théorie de la connaissance objective des corps telle que l'exprimerait le *Traité des sensations*; ce que faisait encore Tracy dans son *Mémoire sur la faculté de penser*, ouvrage qui, pour reprendre l'interprétation de Gouhier (pp. 139-143), reprocherait à Condillac de n'avoir pas encore raisonné en parfait psychologue, de s'être insuffisamment détaché de toute philosophie de la nature (notamment I 1, pp. 298-299 et 2, pp. 302-303). Cf. aussi *supra*, III, n. 23, et *infra*, n. 31.

réfléchiraient mal les qualités de l'objet (physique ou mental) dont la perception leur aura donné l'occasion d'exister.

A l'opposé de quelque principe formel réducteur, la liaison des idées (entre elles et en signes) incarnera donc la modalité même d'un développement et d'un fonctionnement de la pensée conformes à la logique ouverte du sensible. Ainsi, là où certains Idéologues lui reprocheront d'avoir tout géométrisé, Condillac se sera au contraire efforcé de fonder toutes les manifestations de la constante transformation du réel et de l'esprit l'un par l'autre, de justifier tout à la fois que l'écrivain puisse renverser l'ordre habituel des mots pour mieux rendre ce qu'il ressent, et le philosophe prôner la construction directe comme la plus conforme à l'énoncé de ses conceptions, ou encore que le métaphysicien doive appréhender l'origine des termes généraux qu'il compte agencer en système; et le mathématicien n'admettre pour ses calculs d'autre instance originelle que la sensation même des signes qu'ils lui offrent²⁹.

Sentiments ou concepts, notions ou chiffres, peu importe en effet la forme sous laquelle la pensée reçoit ses objets; l'essentiel sera que chacun puisse représenter pour elle comme son propre écho sensible, comme le prolongement toujours actualisé de cette résonance perceptive uniforme dont elle se sera d'abord entièrement composée, tel l'esprit de la statue juste avant que les idées lui adviennent et qu'il commence à (les) analyser. De ce point de vue, les Idéologues seront certainement fondés à dire de Condillac qu'il ramène les démarches de tous les savoirs à la seule méthode analytique, qui sera effectivement «la même dans toutes les sciences»^a. Mais cela sera loin d'impliquer qu'il ait méconnu la diversité des approches possibles du réel: il admet que chaque discipline scientifique «a des idées qui lui sont propres»^b, et surtout, l'analyse ne représente pour lui rien d'autre que ce mode général d'appréhension par lequel, à partir

^a *La Logique*, II 7, p. 407.

^b *Le Commerce et le Gouvernement. Objet de cet ouvrage*, p. 242.

²⁹ Quand bien même l'analyse grammaticale de Tracy valorise la fonction du sujet au même titre que chez Condillac (l'article de Delesalle et Désirat donne le détail des convergences), elle n'en revient pas moins à la conception traditionnelle de l'ordre direct des mots, censé refléter celui que les idées «suivent dans l'acte de la pensée» (*II. Grammaire*, IV 1, p. 162). Pour une comparaison plus détaillée entre la *Grammaire* de Condillac et celle de Tracy, consulter encore Auroux (1984 b).

de sollicitations perceptives constamment renouvelées, la conscience va se constituer dans la pluralité de ses états.

La pensée s'identifiera donc à la sensation en ceci que sa constitution comme telle ne saurait s'effectuer que par la décomposition du divers sensible qui la composait à l'origine³⁰: ses idées et ses analyses lui seront pour ainsi dire autant d'arrachements d'elle-même par et vers le monde. Au demeurant, rien de déterminé ne se serait fait sentir à elle si les mouvements analytiques de la main et du corps ne l'avaient révélée à sa propre présence dans l'univers perceptif: grâce à l'action du toucher, les sensations se spécifient en modalités des objets perçus, «elles les représentent donc, elles sont des idées»^a. Comme quoi la notion de motricité ne se serait pas plus imposée à Destutt de Tracy qu'à Condillac, lequel n'aurait pas davantage contesté à Maine de Biran que l'action de percevoir n'équivaut à un fait qu'au sens où elle traduit la mise en relation de la conscience avec quelque perception — en l'occurrence à travers un sentiment de résistance³¹.

^a *Extrait raisonné du Traité des sensations*, IV, p. 334.

³⁰ Par son génétisme, Condillac fait de la décomposition analytique du sensible perçu le mouvement même de composition de la pensée; contrairement à ce que Biran laisse entendre de lui dans l'*Essai sur les fondements de la psychologie*, il ne laisse donc pas sans réponse la question de savoir «si la sensation que l'âme devient ou avec qui elle s'identifie, n'est pas tout aussi simple, tout aussi indécomposable que l'âme elle-même, puisqu'en effet une sensation quelconque n'est que le sujet sentant modifié de telle ou telle manière» (I 1 2/3, pp. 163-164). A ce propos, cf. encore *supra*, n. 23, et III, n. 43, 44 et 47.

³¹ Dans son *Mémoire sur la faculté de penser*, Tracy estime que Condillac n'aurait pas pleinement dégagé la fonction cognitive de la capacité de «motilité», «à laquelle nous devons la perception de mouvement et celle de résistance» et qui conduirait à la première appréhension perceptive d'«une véritable connaissance» (II 2, p. 333); sur la présence de ce thème dans le *Traité des sensations*, cf. *supra*, I, pp. 68-69. Dans son second mémoire concernant l'*Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, où ses développements s'inscrivent alors dans la suite de la distinction qu'opère Tracy entre la motilité et la sensibilité, Biran a cette phrase que n'aurait pas reniée le Condillac de l'expérience tactile du «double contact» (cf. par exemple *supra*, III, n. 31 et IV, n. 45 et 46): «Nous pouvons déjà commencer à apercevoir que l'activité, comme la distinction du 'moi' et de ses manières d'être, se rattache immédiatement à la faculté de 'mouvoir', qui doit être distinguée de celle de 'sentir', comme on distingue un rameau principal du tronc de l'arbre, ...» (*Introduction*, pp. 22-23). En revanche, la conception condillacienne de l'habitude est loin de concorder avec celle de Biran (cf. *supra*, III, n. 36).

En somme, analyser signifiera autant décomposer le réel sensible que se laisser synthétiser par lui. Trait déjà rencontré ici à maintes reprises, Condillac ne cessera ainsi de suggérer que les progrès de l'esprit en tant que pouvoir de composition dépendront de sa capacité à obéir à la Nature en tant que génératrice de la méthode analytique. Et cela ne vaudra pas seulement pour les connaissances pratiques les plus élémentaires, comme quand la statue du *Traité des sensations* se forme ses premières idées à raison des décompositions auxquelles l'usage du tact va l'exercer; les théories les plus abstraites demanderont aussi de leurs concepteurs qu'ils sachent proprement redoubler les analyses concrètes dont elles procèdent, qu'ils puissent «en développer toute la génération»^a.

Qui voudra par exemple établir les règles de la grammaire ou de la logique aura d'abord à examiner comment il parle ou il pense, à considérer ses enchaînements de mots et de raisons comme autant de sensations globales susceptibles d'être décomposées, c'est-à-dire développées selon l'ordre naturel de leur genèse. Et le meilleur manuel de calcul sera celui dont l'auteur remontera jusqu'à la perception des nombres la moins travaillée, pour en dégager analytiquement les opérations arithmétiques les mieux élaborées. Ces idées fondamentales qui, selon Condillac, caractérisent chaque étude, il importera donc surtout de les observer, «de considérer comment nous y sommes arrivés, et de juger en conséquence comment nous pourrions arriver à d'autres»^b. Le départ des analyses comme analyses de leur propre arrivée, celles-ci comme nouveau départ, là résiderait peut-être l'un des objectifs majeurs de l'idéologie condillacienne.

Se faire de nouvelles idées signifiera donc déterminer comment ses anciennes idées fonctionnent, s'observer soi-même dans la stricte continuité du regard analytique par lequel son espace mental s'est rempli d'observations du monde. Condillac n'est donc pas loin de prôner ici une véritable philosophie de la conscience introspective, sans toutefois lui conférer l'orientation spiritualiste qui s'affirmera plus tard chez Maine de Biran²²: l'introspection doit permettre à la

^a *Histoire ancienne*, III 26/VII, p. 556.

^b *La Langue des calculs*, I 12, p. 450. Cf. aussi *supra*, IV, p. 395, un autre extrait du même passage où Condillac s'exprime en termes semblables.

²² Gouhier décrit en détail cette «conversion» à un essentialisme psychologique qui, dès le printemps 1804, verra Biran s'éloigner d'autant plus de Tracy que ce

pensée non pas de se découvrir distincte des objets, mais de se retrouver dans la décomposition sensible que leur présence lui aura constamment arrachée. C'est dire qu'elle ne pourra littéralement se saisir que dans son propre dessaisissement face à la pression permanente du sentir, de la même façon que, pour s'en tenir ici à la symbolique condillacienne, nulle composition d'idées ne saurait s'offrir à la vue de l'esprit sans que ce dernier se transforme d'emblée en regard porté à la décomposer.

De là cette logique idéale qu'a étudiée Auroux, et selon laquelle le donné sensible initial peut se multiplier (ou se diviser) sans que rien vienne proprement s'additionner (ou se soustraire) à lui³³; elle permettra à Condillac d'affirmer que les signes issus des idées leur sont tout à la fois extérieurs et essentiels, et du même coup le prémunira contre ceux des Idéologues qui voudront les confondre avec les pensées ou au contraire les en séparer, qui auront par là ignoré combien l'esprit ne saurait progresser qu'en tant qu'il s'appréhende dans ses propres origines toujours déjà transformées, instrumentalisées: «Des gestes, des sons, des chiffres, des lettres; c'est avec des instruments aussi étrangers à nos idées, que nous les mettons en œuvre pour nous élever aux connaissances les plus sublimes.»³⁴

C'est d'ailleurs dans cette perspective que s'inscrit le statut des signes, lesquels dénotent l'absence de l'objet autant que sa possible re-présentation; et les gestes attendent à l'unité de l'âme en même temps qu'ils en diversifient les possibilités expressives; les sons arti-

³³ *Essai*, I 4 1/11, p. 43.

dernier lui paraîtra s'être rapproché de Condillac (pp. 136-182). Sur ce thème, cf. encore *supra*, n. 21 et 24, et aussi l'article de Schwartz.

³⁴ Cf. *supra*, III, n. 108. De là aussi ce principe d'instrumentalité du signe qui conduit Condillac à considérer tous les jugements comme strictement analytiques, et aussi à s'écarter de la conception traditionnelle qui consistait à déterminer les idées selon leurs rapports respectifs d'extension et de compréhension (là-dessus, cf. *supra*, II, n. 103 et 104, et III, n. 94 et 129); rapports dont se sert encore Tracy dans son analyse des relations entre le sujet et l'attribut, pour affirmer que l'idée du second, plus générale en extension, fait partie de celle du premier, plus étendue en compréhension. Et là où Condillac tendait à valoriser l'extension (cf. *supra*, III, n. 129 notamment), lui affirmera plutôt que, sitôt liées en un jugement, deux idées «ne diffèrent plus que par leur 'compréhension'» (*I. Idéologie proprement dite*, IV, p. 65, n. 1); ce qui pourrait aussi expliquer pourquoi il méconnaît la spécificité de la définition condillacienne de l'identité (là-dessus, cf. *supra*, III, n. 52 et *infra*, n. 35).

culés suppléent à l'analyse linguistique avant que de lui devenir indispensables; les chiffres de l'arithmétique et les lettres de l'algèbre ne s'imposent qu'après la généralisation du calcul sur les doigts ou avec des noms. Mais si hétérogènes soient ses instruments entre eux et par rapport à elle, la pensée n'en sera pas moins passée des uns aux autres sans que son identité s'en trouve altérée: l'ère des procédures algébriques lui sera même aussi bien le terme que le début de son fonctionnement analytique, ce moment toujours recommencé où les signes contribuent si directement à l'extériorisation constitutive de ses idées, qu'elle peut s'abandonner à eux comme à l'action décomposante de ses propres sensations³⁴.

Le langage va donc représenter ce qui permet à la pensée de se désunir sans cesser de rester une, de s'abolir dans la diversification sensible nécessaire à la conscience rétrospective de sa propre unité; d'ailleurs, on l'a déjà constaté, l'identité de ses opérations ne lui apparaîtra jamais comme telle qu'après coup, à travers les suites de propositions par où elle aura passé, et elle devra de fait s'efforcer de toujours corriger sa propension naturelle «à voir des choses différentes dans des noms différents»^a. Que seule sa différenciation en signes puisse rétrospectivement la révéler identique, cela impliquerait même le contraire de ce qu'ont dit d'elle les Idéologues, qui, à l'exception peut-être de Thurot, l'auront vue s'élaborer par pures et simples tautologies³⁵.

^a *La Langue des calculs*, I 13, p. 456. Cf. aussi I 1, p. 424, où Condillac dénonce déjà cette propension.

³⁴ La différence entre Condillac et les Idéologues ne tiendrait donc pas essentiellement à ce qu'ils auraient diminué (ou accentué) la fonction constitutive du langage (cf. aussi *supra*, n. 8); même Biran aura commencé par le souligner: «On ne peut raisonner, comme calculer, qu'avec le secours des signes conventionnels» (*Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, II 6, p. 270). Comme le remarque Auroux (1982 c, p. 56), et la logique de Tracy le confirmerait encore (cf. *supra*, n. 33), l'Idéologie se caractériserait surtout par son refus de systèmes linguistiques qui ne renverraient à d'autre structure idéale qu'à celle issue de leur fonctionnement. D'ailleurs, le thème condillacien de l'analogie des signes n'a guère retenu que l'attention de Laromiguière (cf. *infra*, n. 47) ou encore celle de Garat dans l'Avertissement de l'ouvrage précité de Condorcet, pp. 8-9 (cf. *supra*, n. 22).

³⁵ Dans ses *Leçons de grammaire et de logique*, Thurot objecte à Tracy qu'en établissant l'identité du connu et de l'inconnu, Condillac ne s'est pas égaré, mais qu'il a «seulement voulu dire par là qu'une vérité qu'on ignorait était reconnue au moment où on parvenait à la saisir, pour être la même, sous une autre expression, qu'une vérité déjà connue» («Analyse de la Logique de M. de Tracy», p. 389).

Condillac pourra dès lors affirmer des mots tout à la fois qu'ils constituent la fin du développement intellectuel (ils le déterminent téléologiquement) et qu'ils ne doivent se concevoir «que comme un moyen dont nous avons besoin pour penser»^a. Comme si l'esprit ne pouvait mieux s'accomplir en eux qu'en les réajustant toujours davantage au propre accomplissement qu'il leur doit³⁶; avec la pratique linguistique consciente d'elle-même devenue ici le principe permanent de la réforme et du perfectionnement des langues. La théorie condillacienne des idées vandra certes par la philosophie du langage dont elle s'approche, mais cette dernière aura donc elle-même supposé une idéologie, et cela non pas exactement dans le sens où les Idéologues se seront orientés.

3.

IDÉOLOGIE DU LANGAGE CHEZ CONDILLAC

Somme toute, Condillac en arriverait à postuler simultanément que les signes suffisent et ne suffisent pas, à admettre qu'il leur a trop donné et que ce ne serait pas assez que de les considérer comme facultatifs par rapport aux notions abstraites qu'ils peuvent signifier. Du coup, c'est presque à double titre que, par anticipation, il aura dépassé les Idéologues, en se fiant au langage beaucoup moins qu'ils ne l'ont fait (tels ceux de Descartes ou de Leibniz, leurs systèmes lui seraient apparus renvoyer parfois à des mots insuffisamment analysés; cf. *supra*, pp. 402 et 407), en le valorisant beaucoup plus qu'ils ne l'ont voulu (à l'instar des grammairiens de l'*Encyclopédie*, peu d'entre eux auraient pu envisager que, comme dans la *Langue des calculs*, aucune idée ne puisse s'offrir à la pensée que par la seule perception de combinaisons sémiologiques; cf. *supra*, n. 34).

^a *La Logique*, II 5, p. 402.

³⁶ Ainsi, il serait tout à la fois excessif et insuffisant d'affirmer que l'esprit humain «est tout entier dans l'artifice du langage!», comme le dit Laromiguière (*Leçons de philosophie*, «Douzième leçon», p. 473/II), que ses collègues idéologues considéraient pourtant comme un fidèle de Condillac (cf. aussi *supra*, n. 34, et IV, n. 159).

Tout cela semblerait tourner franchement au paradoxe, par exemple quand Condillac décrit la glossogénèse comme conforme à l'ordre analytique de la Nature tout en établissant qu'elle a pu conduire aux désordres intellectuels les moins naturels qui soient, quand il déclare de front que les langues ont perdu en teneur d'analyse et que les sciences devraient gagner par elles de quoi mieux analyser, quand il constate que nul ne fait d'utilisation correcte des mots qu'en s'observant les utiliser³⁷. Bref, son projet gnoséologique ne reviendrait-il pas à chercher dans l'Histoire le principe même de la correction historique, ou encore, pour reprendre ici les analyses de Derrida, à demander au langage qu'il comble le manque à signifier caractéristique de tout usage linguistique?

Effectivement, le génétisme condillacien paraît d'abord se définir comme transhistorique, translinguistique: ainsi que les chapitres précédents l'ont déjà amplement démontré, il n'induit aucunement que les progrès de l'esprit ou de la langue doivent prolonger ceux que l'observation de leur déroulement réel pourrait accréditer^a, et ses ambitions ne sauraient dès lors se mesurer à celles de la psychologie expérimentale ou de la philologie³⁸. Mais, d'un autre côté, il n'aura pas non plus signifié que les événements du passé aient à se lire selon quelque idéal de rationalité extérieur à leur genèse, puisque le savoir même résidera dans sa propre reprise: «Voyez, en un mot, comment vous vous êtes instruit, et vous apprendrez comment vous instruire encore.»^b

^a A propos de l'invention de l'algèbre, Condillac dit par exemple qu'il se soucie moins «de connaître le plus long chemin qu'ont pris les inventeurs, que le plus court qu'ils auraient pu prendre» (*La Langue des calculs*, I 16, p. 467).

^b *La Langue des calculs*, II 5, p. 479.

³⁷ La notion de paradoxe n'est pas à comprendre ici au sens où l'envisage Laromiguière au fil de ses *Réflexions sur la Langue des calculs* (1805), par exemple quand il entend effacer «la teinte paradoxale» que certains auraient vue dans le titre même de l'ouvrage de Condillac ou «dans le projet si singulier de traiter une science qu'il ignorait» (p. 59) — l'allusion concerne peut-être la critique que Condorcet dirigea contre les conceptions condillaciennes de l'arithmétique (cf. *supra*, n. 23).

³⁸ Il faut d'ailleurs constater que, dans ces deux domaines, les Idéologues auront certes approfondi voire renouvelé les analyses condillaciennes, mais sans pour autant témoigner d'un souci de scientificité plus aigu; à l'exception de celles de Volney, leurs recherches linguistiques resteront par exemple dominées par des préoccupations caractéristiques des grammairiens-philosophes du XVIII^e.

Chez Condillac, l'erreur de réflexion ou de langage n'est donc pas telle qu'elle pourrait uniment s'élucider par sa mise en perspective historique (l'histoire des pensées humaines apparaît surtout comme celle de leurs travers), ou au contraire se résoudre par la sublimation de la raison (considérer les idées indépendamment de leur acquisition aura conduit aux pires égarements). Elle se révèle plutôt ontologique voire ontogénique, risque d'absence à soi qui n'aura cessé de peser sur l'homme dès l'origine, menace permanente d'obscurcissement de son propre devenir, d'ossification de ses mots et des choses qu'ils dénotent. L'objectif condillacien est de conjurer non pas l'essence par la genèse ni la contingence par la raison, mais la Nature par elle-même³⁹.

Le danger du non-sens ne plane ainsi sur la langue qu'à proportion que cette dernière participe de l'avance naturelle des connaissances humaines; c'est toujours contre lui que l'esprit doit se dresser, depuis le moment où ses premières habitudes parviennent à se faire oublier comme telles et à l'éloigner de ses règles originelles de raisonnement, jusqu'à celui où ses savoirs les plus abstraits vont lui dissimuler leurs propres modalités de constitution et le laisser s'enfermer dans des principes ou des définitions^a. Et c'est toujours par le même élan d'auto-observation qu'il réussira à (faire) signifier quoi que ce soit: les hommes des origines n'auront peut-être pas su s'observer aussi parfaitement que les savants des Lumières, mais l'effort introspectif de ces derniers n'en sera pas moins de force équivalente, dans la mesure où l'écoulement du temps aura amplifié les progrès de la pensée autant que ses erreurs.

Si Condillac s'avère attaché à une certaine métaphysique de la Nature, ce sera alors non pas au sens où il demanderait la réeffectuation des phases primitives du développement intellectuel; d'instance naturelle, il n'en admet que par négation, en tant que possibilité

^a L'une des erreurs capitales de l'esprit serait même de croire qu'en prenant les définitions pour des principes, il pourrait faire plus que «commencer par voir les choses pour les étudier» (*La Logique*, II 6, p. 403).

³⁹ Cette problématique aura jalonné notre travail: cf. *supra*, Introduction, pp. 38-41; I, pp. 93-96; II, pp. 150-151; III, pp. 217-222 et 261-265; IV, pp. 346-349 et 369-372. Elle s'exprime peu chez les Idéologues, qui de fait négligeront cette idée condillacienne de la reprise du savoir par lui-même; Thiébauld juge par exemple que, dans sa liste des facultés, Condillac aurait omis «celle de retourner notre esprit sur ses propres opérations» (I 1/1, p. 63).

pour la conscience d'échapper à ses propres pesanteurs à n'importe quel moment de son devenir, de toujours pouvoir se soustraire à ses retombées en des noèmes qui ne lui font plus rien sentir de son activité⁴⁰. L'idéologie condillacienne veut ici que l'esprit se maintienne perméable et accessible à sa constante transformation par le monde sensible, cela contre tous les métaphysiciens qui se proposent de le figer dans ses idées (innées) ou dans le sentiment qu'il peut retirer de son contact avec les objets (matériels).

Encore une fois, s'observer parler et penser ne signifiera rien de plus que se laisser conduire par les modalités (naturelles) de la constitution des pensées (des pensées en paroles), sans que la conscience ait jamais à se refermer sur d'autre état que sur celui de son ouverture permanente aux sensations⁴¹; exactement de la même façon que, pour se constituer comme telle, elle se sera d'abord confondue avec cette attention aux choses que leur pression toujours reconduite lui aura développée⁴²; et avec pour elle comme seule fin son propre renouvellement par l'expérience. Quand Condillac affirme que les hommes n'apprennent véritablement rien qu'ils ne savaient déjà⁴³, son idée n'est donc pas de leur reconnaître *a posteriori* quelque science infuse, mais d'établir qu'ils ne progresseront jamais qu'en

⁴⁰ «Donner une attention particulière», telle est d'ailleurs la définition que le *Dictionnaire des synonymes* propose pour «Observer» (p. 409).

⁴¹ «Nous savons déjà en quelque sorte ce que nous n'avons pas appris encore» (*La Langue des calculs*, II 5, p. 478).

⁴² En somme, Condillac partage avec Biran le souci général de maintenir la conscience constamment active; mais cette conclusion commune cache deux démarches exclusives l'une de l'autre, puisqu'en perspective condillacienne, tout moi qui ne se sentirait pas «agi» par la sensation demeurerait immobile en lui-même (cf. aussi *supra*, n. 4, 6, 26 et 31). Il est d'ailleurs significatif que Biran approuve le *Traité des sensations* en ce qu'il part d'un état sensitif élémentaire où la statue ne perçoit encore ni rapport ni tendance, où «elle devient sa sensation, et n'est pas autre chose» (*Correspondance philosophique. Lettre de M. de Biran à M. de Tracy*, pp. 257-258), alors que cette indifférenciation initiale paraît si peu tenable à Condillac qu'il la transforme en attention sitôt après l'avoir posée (là-dessus, cf. *supra*, III, 1.1 a, 1.2 a et b).

⁴³ A la suite de Condillac (cf. *supra*, III 2.2 c, et n. 141; IV, n. 10 et 122), Laromiguière ne manque pas de souligner que si les opérations de la pensée obéissent ainsi à une certaine mécanique, elles ne sauraient pour autant s'effectuer sans conscience, «machinalement» (*Paradoxes de Condillac. Discours sur la langue du raisonnement* — titre de l'édition de 1825 de l'ouvrage cité plus haut à la note 37 —, p. 154). Cf. aussi *infra*, n. 46.

laissant leur esprit constamment redoubler sa disponibilité à l'égard du sensible, disponibilité pas plus première que dernière.

Selon cette logique du développement comme redoublement, la transformation des sensations en abstractions ou des idées en noms contribuera donc à perpétuer les opérations naturelles de la pensée plutôt qu'à les éloigner de quelque instance originelle d'où elles tiraient leur légitimité⁴²; tout parler correct supposera certes l'application réitérée de la méthode analytique inhérente aux premières communications gestuelles, mais sans que, de l'un à l'autre langage, l'analyse ait subi la moindre altération qui la rendrait moins propre aux observations. Aucune épaisseur historique ne vient ici séparer le geste du son articulé, sinon celle que les hommes pourraient susciter en tout temps, dès lors qu'ils négligeraient d'observer comment ils parlent et pensent, de parler comme ils observent et observeront toujours.

Ce n'est pas que, dans le sens de quelque monisme intégral, Condillac ait finalement postulé la fermeture de la pensée sur elle-même, excluant de ses opérations la contingence et le devenir; il la reconnaît dépendre de données biologiques irréductibles et obéir à des circonstances foncièrement indéterminables, sans nier au surplus que ces dernières aient pu la faire changer⁴³. Ce qui ne saurait ni évoluer ni rester indéterminé, c'est la méthode qu'elle devra toujours déployer pour rester attentive à ses propres évolutions et indéterminations, sous peine de les laisser retomber en moments historiques sans direction ni raison. En somme, elle s'offrira d'autant plus au renouvellement de l'expérience qu'en fait de nouveautés, cette dernière ne lui fera jamais expérimenter que l'appel indéfiniment renouvelé du sensible: en réfléchissant sur eux-mêmes, les métaphysiciens devraient

⁴² Comme le note Auroux (1984 a, p. 590), la logique condillacienne repose sur une téléologie naturelle, en ce sens que «dans le fond, la nature est le seul fait qui puisse servir de norme» (sur cette notion de fait, cf. encore *supra*, IV, n. 25).

⁴³ Encore une fois, la démarche de Condillac n'est donc pas aussi étrangère à la physiologie que les Idéologues l'ont dit, Cabanis au premier chef (cf. *supra*, IV, n. 42 et 43). S'il se refuse à toute systématisation en la matière, c'est moins à cause de quelque spiritualisme que de sa défiance invétérée à l'égard des hypothèses générales, selon lui constamment menacées de substantialisme. Par exemple, il approuve Albert de Haller de ne pas croire «qu'on puisse découvrir les principes de la sensibilité» (*Traité des animaux*, I 4, p. 346, n. 1). Sur les rapports entre Tracy et Condillac à ce propos, cf. encore *supra*, n. 24, 28 et 31.

d'ailleurs se persuader que «notre esprit ne franchit jamais rien», qu'il ne comprend «point de saut»^a.

Si le système condillacien paraît ainsi s'orienter vers une certaine idéologie du langage, c'est dans la mesure où l'usage raisonné des signes y sera littéralement ce par quoi la pensée se découvre comme principe permanent de découverte, s'utilise en tant que règle intangible de sa propre utilisation⁴⁴. Ils ne devront pas seulement la renvoyer à elle-même comme au résultat définitif de ses transformations à partir de sensations originelles; encore leur fonctionnement aura-t-il à lui laisser percevoir comment elle a pu et pourra fonctionner, la perception attentive qu'ils demandent venant en quelque sorte réactiver la méthode naturelle qui les a fait procéder de l'attention^b. De ce point de vue, et plusieurs des réflexions de Derrida et d'Auroux se verraient ici à nouveau vérifiées, la langue serait aussi dépendante que génératrice de l'expérience sensible, ou plus exactement pourrait la (ré)générer à proportion qu'elle en dépend.

En fin de compte, le langage ne posséderait donc aucune propriété spécifique qui l'aurait prédestiné à devenir l'outil principal du travail de la pensée sur elle-même. De cette dernière, Condillac ne se souciera pas de savoir en priorité vers quoi elle évolue, car là interviendraient des facteurs circonstanciels et contingents aussi indéterminables que ceux qui ont fait les hommes différents de Dieu et des bêtes, et qui se sont traduits par cette aptitude à la parole d'où le genre humain tire à la fois son insurmontable infériorité et son infinie supériorité. La présence des signes représentera une donnée pas plus contournable que l'aura été le recours de l'esprit au son articulé plutôt qu'à tel autre instrument d'expression, et leur nécessité s'im-

^a *La Langue des calculs*, I 16, p. 466 et II 3, p. 475.

^b Autrement dit, «vous savez faire, si vous savez ce que vous faites» (*La Langue des calculs*, II 5, p. 479).

⁴⁴ Dans le sillage de Biran, Schwartz qualifie de circulaire la démarche qui consiste à ne rattacher le jugement aux sensations qu'en fonction de formes judicatives elles-mêmes déjà structurées du point de vue linguistique (p. 32). Interprétation qui ignore que, chez Condillac, la perception des signes représente justement l'un des modes directs de la transformation du sensible; somme toute, le seul langage qui échapperait à ce prétendu cercle serait celui vers lequel Biran s'orientera finalement, celui de la fusion muette en Dieu (cf. aussi *supra*, I, et n. 7).

posera tout autant que celle qui conduira chacun à s'observer raisonner d'abord dans sa propre langue^a.

De fait, il apparaît que Condillac aura surtout cherché à déterminer non pas ce que la pensée devient, mais comment elle devient le langage qu'elle est, celui-ci ne la retenant dès lors que pour les mécanismes analytiques dont il lui montrera qu'elle n'a jamais cessé d'y obéir^b. La méthodologie du signe sur laquelle se conclut l'*Essai* se révélera dès lors tout autant précéder que suivre l'art de sentir consacré dans le *Traité des sensations*, et si la statue ne parle pas, c'est peut-être aussi parce que son concepteur se sera déjà situé au niveau idéal où la langue et l'analyse se seront assez interpénétrées pour que l'une puisse à elle seule cumuler les qualités des deux^c. De même, à l'autre limite de l'œuvre (si tant est que puisse ainsi se limiter le projet condillacien d'alimenter la conscience à la perception de ses propres mouvements), la *Langue des calculs* ne prône l'abandon aux automatismes du parler qu'en tant qu'ils trahiraient l'esprit le plus analytiquement réglé qui soit^d.

Ainsi, et ce disant l'on rejoindrait les conclusions de l'Introduction, le système condillacien ne secréterait pas son propre éclatement autant que les Idéologues ont pu le dire et, après eux, tous les commentateurs à qui il ne sera pas apparu dans son projet fondamental de compléter l'une par l'autre la genèse des idées et la subsumption du langage. Non pas qu'il ait finalement voulu charger les signes

^a Condillac juge plus naturel «de commencer une étude dans une langue qu'on parle, que dans une langue qu'on ne sait pas encore» (*La Langue des calculs*, I 6, p. 433). Cf. *supra*, n. 17.

^b L'idéal sera ici que, pour exprimer ses raisonnements, l'homme dispose de signes simples «qui en fassent saisir toute la suite sans effort» (*La Langue des calculs*, I 14, p. 462).

^c En un sens, l'œuvre tendrait elle-même à épouser la temporalité génétique et réitérative qu'elle se propose de définir; si Condillac a par exemple retouché le *Traité des sensations*, ce serait non pas seulement pour délimiter les opérations cognitives de la statue par rapport à une problématique linguistique dont toute l'importance ne lui serait apparue qu'après coup (cf. *supra*, Introduction, n. 22 et 28, et I, n. 51), mais aussi pour rattacher la langue bien faite à sa théorie générale de la sensation transformée (là-dessus, cf. encore *supra*, III, pp. 294-295).

^d Le mathématicien peut parler de ce qu'il ne sent pas, c'est-à-dire raisonner sur des symboles vides d'idées, mais, pour reprendre les termes d'Auroux, il ne pense «que pour autant qu'il sent les signes de son langage, et que ceux-ci sont susceptibles de le ramener à la sensation originaire du monde» (1984 a, p. 592; cf. aussi *supra*, III, n. 132 et 135).

d'une densité idéale qu'ils ne devraient tenir que de leur seule généalogie; mais bien parce que toute enquête génétique les révélera à un fonctionnement qui leur aura toujours été présent, qui n'admettra d'autre origine que son appréhension comme tel⁴⁷. En somme, Condillac tendrait à ce moment d'équilibre où rien n'inciterait plus à se demander laquelle a précédé ou conditionné l'autre, de la transformation des sensations en paroles ou de la perception du sensible par les mots, de l'effectuation de la science ou de sa traduction en langue bien faite, de l'élaboration des formes naturelles du raisonnement ou de leur formulation dans la *Logique*.

Mais c'est aussi par là que l'idéologie condillacienne s'avérerait tout de même éclatée, par son intention de ramener au dynamisme analytique illimité de la Nature toute distance qui pourrait séparer le langage de ses propres origines, de transformer tout commencement en principe de perpétuation⁴⁸. Car Condillac aura beau vouloir parler la langue la plus conforme à l'analyse et rejoindre ainsi la trajectoire naturelle qu'elle appelle et prolonge tout à la fois, il ne s'en placera pas moins en situation de devoir redire ce qui devrait toujours pouvoir se dire, de réactiver des procédures cognitives qui n'auraient jamais cessé d'agir et qui pourtant demeureraient inactives s'il n'en parlait pas (de même que resterait inefficace tout raisonnement qui ne se redoublerait en conscience de raisonner: comme si la doctrine avait ici converti en règle explicite l'impossible dépassement d'elle-même que sa construction implique).

Condillac voudrait en somme qu'à travers la nouvelle langue qu'il leur propose, ses lecteurs accèdent d'eux-mêmes à celle que la

⁴⁷ Si par exemple Tracy diffère de Condillac, ce n'est pas exactement en ce qu'il aurait reconnu au signifiant «sa force propre et une relative autonomie» (Stéfani, 1981, p. 232); car la linguistique condillacienne reconnaît aussi que les signes peuvent revêtir une certaine indépendance formelle (ceux des mathématiques par exemple). La différence est que, dans ce dernier cas, ils ne cesseront de conserver leur pleine valeur d'idées (de signifiés), tandis que Tracy tendra plutôt à les poser alors comme autant de dérivés d'un contenu idéal préexistant; raison pour laquelle il considère que l'algèbre «n'est donc pas une langue complète» (*L. Idéologie proprement dite*, XVI, p. 345, n. 1. Cf. *supra*, n. 18). Point de vue que, dans ses *Paradoxes de Condillac*, Laromiguière réfute résolument (p. 143 notamment).

⁴⁸ Tendance à laquelle Derrida consacre l'essentiel de ses analyses (cf. notamment *supra*, III, n. 92, 93 et 101): chez Condillac, la philosophie du signe «se multiplie pour réduire la menace, ajoute toujours 'trop de signes' pour effacer l'écart ou la fraction» (1973, p. 82). A ce propos, cf. encore *supra*, n. 39 et *infra*, n. 49.

Nature leur aura toujours parlée^a, et il refusera d'ailleurs de se ranger parmi les philosophes qui, pour « remonter aux premiers principes des choses », se suffisent d'un « nouveau langage »^b. Il en viendra même à suggérer que ses propos devraient littéralement exercer à leur propre suppression, ou en tout cas que leur objectif gnoséologique ne s'épuiserait une fois pour toutes que dans leur incessante reprise (le resituer, le reconnaître, le relire ou le retrouver, voilà qui participerait donc aussi du mode de cognition auquel il tend): « Vous ne saurez cet ouvrage, qu'après l'avoir refait », là devrait commencer le savoir auquel aboutit la *Langue des calculs*^c.

Si le langage détermine toute la théorie condillacienne de la connaissance, ce sera alors autant par défaut que par excès, parce qu'il donne à connaître les lois de la Nature en des termes qui ne leur seront ni plus ni moins nécessaires ou complémentaires que la compréhension de l'*Essai* aurait pu l'être pour Newton^d. Mais peut-être que, plus positivement, entre le silence de mécanismes naturels qui n'en finissent pas de se répéter et la complétude de sciences bien faites qui disent totalement leur objet, son incapacité à désigner ce qu'il n'est pas aura aussi contribué à mieux délimiter les frontières dicibles de l'inconnaissable^d, à déterminer plus précisément jusqu'où parler de Dieu sans sombrer dans l'adoration muette ou dans la théorisation prolixe, de l'univers sans y voir de mécanisme aveugle ni en susciter de système omniscient, de l'âme sans l'incliner à quelque

^a Seuls les ignorants, parce qu'ils n'ont appris aucun jargon scientifique, pourront entendre la langue de la *Logique*: de fait, « elle est plus à leur portée qu'aucune autre, parce que je l'ai apprise de la nature, qui leur parlera comme à moi » (*La Logique*, II 9, p. 414).

^b *Dissertation sur les monades*, II 5, p. 172.

^c *La Langue des calculs*, II 6, p. 483. Condillac déclare aussi que personne ne saura sa logique qui ne soit dès lors en état « de pouvoir au besoin la faire » (*La Logique*, II 9, p. 414).

^d Condillac aurait lui-même pressenti que sa méthode serait plus de délimitation que d'édification: il la compare aux garde-fous, lesquels « ne se mettent pas le long des précipices pour faire marcher le voyageur, mais pour empêcher qu'il ne se précipite » (*La Logique*, II 9, p. 414).

⁴⁹ Dans ce constant déplacement du trop vers le trop peu, du superfétatoire vers l'insuffisant, c'est véritablement toute la gnoséologie condillacienne qui chercherait son équilibre, soucieuse d'une part de se multiplier à mesure que l'expérience lui offre de nouveaux objets à analyser, d'autre part de ne rien trouver qui ne soit déjà présent dans la Nature.

subjectivité close ni à la transcendance absolue, de la langue sans tendre au soliloque ni à la pasigraphie ou à la glossolalie⁵⁰.

En quelque sorte, Condillac n'aurait rien voulu signifier de plus ou de moins que les possibilités de la signification, ne rien montrer d'autre que les limites du démontrable, ne retenir de la logique des idées que les instruments qui la font fonctionner, ne faire penser qu'à la façon dont on pense. Son analyse des grandes philosophies n'a-t-elle pas consisté à en dénoncer les contenus comme autant de trompe-l'œil, et à ne conserver d'elles que des méthodes?^a Son approche des théories linguistiques de l'époque ne signifie-t-elle pas qu'il rejette toute fixation de la langue dans des règles de pensée préexistantes, et qu'il ne retient la glossogénèse qu'en tant que principe de réactivation? Et s'il valorise tant la sensation, n'est-ce pas parce que le sentir lui apparaît comme cette activité finie que l'esprit ne peut théoriser qu'en pratiquant sans fin les signes tangibles et visibles dont elle se constitue?

Pour avoir travaillé à un savoir dont la plénitude n'est jamais atteinte qu'en moins ou en trop, Condillac sera certes demeuré métaphysicien; mais il ne l'aura pas été au point qu'à la fin du siècle des Lumières, son idéal gnoséologique n'ait pu aussi paraître dirigé contre la métaphysique; comme si, à ne pouvoir faire connaître l'essence de la philosophie et de la science que par leur désignation indéfiniment répétée, il avait finalement convaincu philosophes et savants qu'il n'est de connaissance essentielle et déterminée que par celle des signes qu'ils se trouvent, concepts, chiffres et lettres, formules de calcul ou protocoles d'observation. Ces signes dont il dira précisément que ce n'est pas à lui à les leur faire trouver, «c'est à eux à les voir dans ce qu'ils savent, et je leur réponds qu'ils les découvriront»^b.

^a Selon Condillac, les lumières n'ont pu se répandre «qu'autant que nous nous sommes fait des méthodes pour observer, pour parler, pour écrire, pour raisonner» (*La Langue des calculs*, I 15, p. 463). Cf. aussi *supra*, Introduction, n. 33.

^b *La Langue des calculs*, I 1, p. 425.

⁵⁰ En ce sens, l'un des apports majeurs de la philosophie condillacienne résiderait dans le criticisme qu'elle implique (là-dessus, cf. Auroux, 1985 a, p. 74). Rien en elle n'annoncerait toutefois le transcendantalisme kantien (cf. *supra*, IV, n. 30 et 142); à entendre Thurot, les partisans français de Kant auraient d'ailleurs contribué à la repousser vers le matérialisme (*De l'entendement et de la raison*, I 2 5/1, p. 330).

C'est en somme sa destinée historique que la philosophie condillacienne aura scellée en demandant tout à la fois son propre redoublement et son abandon, en se voulant dépassable par réitération. A poursuivre sans fin la Nature, elle aura indirectement fait apparaître que les connaissances naturelles pourraient résider dans leur approche prolongée au-delà d'elle-même, dans leur fonctionnement toujours recommencé, dans la pratique renouvelée de la langue dont elle s'est servie. Une nouvelle langue qui, telle celle de la linguistique, de la logique ou des sciences humaines, va alors ouvrir à des découvertes moins parce qu'elle conduira à un nouveau Condillac que parce qu'elle apprendra «à dire ce qu'on ne savait pas dire auparavant»^a, la Nature comme histoire et système des signes de la pensée humaine.

^a *La Langue des calculs*, II 13, p. 507.

Bibliographie

a) Ouvrages de référence utilisés

Pour nos recherches bibliographiques générales, nous nous sommes référés aux ouvrages et articles suivants:

- Hans AARSLEFF, «The Eighteenth Century, including Leibniz». In *Current Trends in Linguistics*. Ed. by Th. A. Sebeok. 13: *Historiography of Linguistics*. The Hague/Paris, Mouton, 1975, pp. 383-479. «Supplementary Bibliography of recent Studies in the Historiography of Linguistics relating to the Eighteenth Century, including Leibniz». In *Histoire Epistémologie Langage*, 1979 (1/2), pp. 41-73.
- Sylvain AUROUX, Dino BUZZETTI, «Current Issues in Eighteenth-Century Linguistic Historiography», in *Topoi*, 1985 (4/2), pp. 131-144.
- Bibliographie de la philosophie*. Publiée par l'Institut international de philosophie, avec le concours de l'UNESCO et du CNRS. Paris, Vrin, dès 1954 (I).
- Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft*. Bearbeitet und herausgegeben von O. Klapp. Frankfurt-a.-Main, Klostermann, dès 1956-1958 (I).
- Bibliographie linguistique*. Publiée par le Comité international permanent des Linguistes, sous les auspices du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines. Utrecht/Anvers, Spectrum (depuis 1976; The Hague/New York, Nijhoff), dès 1939-1947 (I).
- Bulletin de la Société française d'étude du XVIII^e siècle* (renseignements bibliographiques éparés ou regroupés sous forme de «supplément»). Editions «La Source d'Or», La Source, 63, Marsat, dès 1972 (n° 1, nouvelle série).
- Bulletin signalétique*. 519. Philosophie. Publié par le CNRS, Paris, dès 1970 (n° 24).
- Alexandre CIORANESCU, *Bibliographie de la littérature française du Dix-huitième siècle*. Paris, Editions du CNRS, 1969, 3 vol.
- Marc DOMINICY, «Additions à la bibliographie de Charles Porset sur les sciences du langage de Port-Royal aux Idéologues (1660-1818)». In *Dix-huitième Siècle*, 1979 (II), pp. 431-436.
- Charles PORSET, «*Grammatista philosophans*. Les sciences du langage de Port-Royal aux Idéologues (1660-1818). Bibliographie». In *La grammaire générale. Des modistes aux Idéologues*. Présenté par A. Joly et J. Stefanini. Publications de l'Université de Lille, 1977, pp. 11-95.
- René RANCŒUR, *Bibliographie de la Littérature française du Moyen Age à nos jours*. Paris, Colin, dès 1961 (I).
- «Répertoire bibliographique» (de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage). In *Histoire Epistémologie Langage*, 1979 (1/2), pp. 88-98; 1980 (II/1), pp. 77-101 et (II/2), pp. 10-21 et 30-70.
- Répertoire bibliographique de la philosophie*. Publié par l'Institut supérieur de philosophie de l'Université catholique de Louvain. Louvain, Editions de l'Institut supérieur de philosophie, dès 1949 (I).

Pour la bibliographie des articles et ouvrages parus sur Condillac jusqu'en 1950, nous nous sommes essentiellement rapportés à la liste figurant au tome III de l'édition Le Roy des *Œuvres philosophiques*, pp. 567-574, complétée par celle qu'a établie Jean Sgard dans le *Corpus Condillac* de 1981, pp. 235-252, et qui mentionne notamment des «Sources manuscrites» dont Le Roy ne parle pas; enfin, nous avons tenu compte de la recension proposée par Kreimendahl en 1984, et intitulée «Bibliographie des Schrifttums zu Condillac (1840-1980)» (in *Zeitschrift für philosophische Forschung*, pp. 311-321). Pour la période postérieure à 1950, nous présentons une bibliographie que nous avons voulue la plus complète possible; y figurent non seulement tous les titres que relèvent Sgard et Kreimendahl, mais encore certains autres qui leur ont échappé (cf. *infra*, d).

b) *Editions nouvelles d'œuvres de Condillac*

Nous ne retenons ici, selon leur ordre chronologique de parution, que les ouvrages et articles publiés à partir de l'édition Le Roy des *Œuvres philosophiques* (cf. *infra*); pour la période antérieure, le lecteur pourra consulter la «Bibliographie des œuvres de Condillac» qu'Anne-Marie Chouillet a établie pour le *Corpus Condillac* de 1981 (pp. 165-209). Par ailleurs, nous avons écarté de notre liste les réimpressions non assorties d'introductions ou de commentaires (par exemple celle de l'édition de 1821-1822 des *Œuvres complètes*, chez Slatkine en 1970; celles du *Traité des animaux*, de *De l'art de penser*, de *De l'art de raisonner* et de la *Logique*, chez Vrin en 1981; celle du *Traité des sensations / Traité des animaux*, chez Fayard, en 1984, dans la collection «Corpus des œuvres de philosophie en langue française»). En revanche, nous y avons intégré toutes les traductions qu'il nous a été possible de recenser.

À la suite du «Catalogue de la Correspondance» qu'ils ont établi pour le *Corpus Condillac* (pp. 129-145), Michel Gilot et Jean Sgard reproduisent sept lettres jusque là inconnues (pp. 147-156); leur répertoire en comprend encore quelques autres dont la découverte est postérieure à la publication par Le Roy des *Lettres inédites à Gabriel Cramer* (1953), et qui ont paru en 1978, ou qui, pour trois d'entre elles, sont encore à paraître (cf. la liste ci-après sous les noms de Laurence Bongie et de Franco Piva). Et ils en signalent encore certaines qui restent inédites ou dont on n'a retrouvé la mention que

dans des catalogues (lettres n^{os} 24-26, 30-32, 34, 36, 37, 40, 41, 61 et 65). Enfin, il convient d'ajouter à leur liste une lettre éditée par E. Gerspach en 1898 («Una lettera inedita del filosofo Condillac sulla cantante Caterina Gabrielli», in *Archivio Storico Italiano*, 22, pp. 104-107), ainsi que les fragments de correspondance qui ont été publiés en 1979 et 1985 par Paolo Grillenzoni, en 1982 par Piero Petacco et en 1985 par Lothar Kreimendahl.

Œuvres philosophiques de Condillac. Texte établi et présenté par Georges Le Roy (Corpus général des philosophes français. Auteurs modernes, t. 33). Paris, PUF, 1947 (1), 1948 (2) et 1951 (3, avec une préface au *Dictionnaire des synonymes* par Mario Roques).

O pochodzeniu poznania ludzkiego (Essai sur l'origine des connaissances humaines). Traduction de Kazimierz Bronczyk (Polska Akademia Umiejętności). Kraków, Nakładem Polskiej Akademii Umiejętności, 1952.

Lettres inédites de Gabriel Cramer. Texte présenté, établi et annoté par Georges Le Roy (Bibliothèque de philosophie contemporaine). Paris, PUF, 1953.

Trattato delle sensazioni. A cura (e traduzione dal francese) di Giuseppe Alfieri Todaro-Faranda. Firenze, F. le Monnier, 1953.

Lógica y extracto razonado del Tratado de las sensaciones. Trad. de Josefina Amalia Villa. Prólogo de Luis Rodríguez Aranda. Madrid, Aguilar, 1956.

Traktat o wrażeniach (Traité des sensations). Z oryginału francuskiego przełożyła Wanda Wojciechowska. W Krakowie, Państwowe Wydawn. Naukowe, 1958.

Die Logik oder die Anfänge der Kunst des Denkens. Die Sprache des Rechnens. Herausgegeben von Georg Klaus. Aus dem französischen übersetzt von Erich Salewski (Philosoph. Studententexte). Berlin, Akademie Verlag, 1959.

Saggio sull'origine delle conoscenze umane. A cura di Luigi Quattrocchi (Classici della filosofia). Torino, Loescher, 1960.

Tratado de las sensaciones. Estudio preliminar de Rodolfo Mondolfo. Trad. por Gregorio Weinberg (Los Fundamentales, 3). Buenos-Aires, Eudeba, Editorial Universitaria de Buenos-Aires, 1963.

Lógica y extracto razonado del Tratado de las sensaciones (Biblioteca de Iniciación Filosófica). Buenos-Aires, Aguilar, 1964 (5^a ed., 1982).

La Logique. Per le lezioni di storia della filosofia. Anno accademico 1966-1967 (Università degli studi di Milano. I. Testo). Milano, La Goliardica, 1966.

Trattato delle sensazioni. A cura di Pasquale Salvucci. Trad. A. Carlini (Universale Laterza, 130). Bari, Laterza, 1970.

An Essay on the Origin of Human Knowledge, being a Supplement to Mr. Locke's Essay on the Human Understanding. Facsimile reproduction of the translation of Thomas Nugent, London, 1756. New introduction by Robert G. Weyant (History of Psychology Series). Gainesville-Florida, Scholar's Facsimiles and Reprints, 1971.

Essai sur l'origine des connaissances humaines. Texte établi et annoté par Charles Porset. Précédé de *L'archéologie du frivole* par Jacques Derrida. Auvers-sur-Oise, Editions Galilée (collection Palimpseste), 1973.

Tratado dos sistemas. Tratado das sensações e Lógica. Trad. de Luiz Roberto Monzani. DEGERANDÓ (Marie-Joseph), *Dos signos e da arte de pensar*.

- Trad. de Franklin Silva e Victor Knoll. HELVÉTIUS (Claude-Adrien), *Do espírito*. Trad. de Nelson Aguilar. Sao-Paulo, Abril Cultural, 1973.
- An Essay on the Origin of Human Knowledge*. Reprint of the 1756 ed. With a new introduction by James H. Stam. New York, AMS Press, 1974.
- Esej o původu lidského poznání* (Essai sur l'origine des connaissances humaines). Předml.: Jiřina Otáhalová-Popelová. I. vyd. Praha, Academia, t. PG, 1974.
- Opere*. Traduzione di Giorgia Viano. Introduzione di Carlo Augusto Viano (Classici della Filosofia, 17). Torino, Unione tipografico editrice torinese, 1976.
- Essai über den Ursprung der menschlichen Erkenntnis*. Herausgegeben und aus dem französischen übersetzt von Ulrich Ricken. Leipzig, Reclam, 1977.
- Trattato dei sistemi*. A cura di Maria Garin. Introduzione di Eugenio Garin (Universale Laterza, 391). Roma/Bari, Laterza, 1977.
- «A new Condillac letter and the genesis of the 'Traité des sensations'». Laurence L. BONGIE, in *Journal of the History of Philosophy*, 1978 (16), pp. 83-94.
- «Condillac a Venezia. Con alcune lettere inedite». Franco PIVA, in *Studi Francesi*, 1978 (22), pp. 76-84.
- «Una ricerca in Parma su Etienne Bonnot de Condillac e alcune lettere e 'biglietti' inediti del precettore al principe Don Ferdinando». Paolo GRILLENZONI, in *Verifiche*, 1979 (8), pp. 403-423.
- Le Commerce et le Gouvernement*. Présentation de G. Romeyer-Dherbey («Resources», 3^e série). Genève, Slatkine Reprints, 1980.
- Les Monades*. Edited with an introduction and notes by Laurence L. Bongie (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 187). Oxford, The Voltaire Foundation at the Taylor Institution, 1980.
- La Langue des calculs*. Texte établi et présenté par Anne-Marie Chouillet. Introduction et notes de Sylvain Auroux. Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires de Lille, 1981.
- «Quelques lettres inédites». Michel GILOT et Jean SGARD, in *Corpus Condillac*. Genève/Paris, Slatkine, 1981, pp. 147-156.
- «Tre lettere inedite di Condillac (e notizie sull'edizione bodoniana del 'Cours d'étude')». Piero PETACCO, in *Studi Francesi*, 1982 (26/1), pp. 54-62.
- Abhandlung über die Empfindungen*. Auf der Grundlage der Übersetzung von Eduard Johnson, neu bearbeitet, mit Einleitung, Anmerkungen und Literaturhinweisen versehen und herausgegeben von Lothar Kreimendahl. Hamburg, Meiner, 1983.
- «Condillac à Parme. Lettres inédites». Paolo GRILLENZONI, in *Dix-huitième Siècle*, 1985 (17), pp. 285-296.
- «Condillac und Delisle de Sales. Ein neuer Brief». Lothar KREIMENDAHL, in *Zeitschrift für philosophische Forschung*, 1985 (39), pp. 122-123.
- Grammaire*. Herausgegeben von Ulrich Ricken («Grammatica universalis» 19). Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann (Holzboog), à paraître.
- «Trois inédits de Condillac». Laurence L. BONGIE, à paraître.

c) *Sources premières (XIX^e siècle y compris)*

Ainsi que le spécifiaient nos Remarques préliminaires sous chiffre IV, nous recensons ici, dans l'édition que nous avons utilisée, tous les ouvrages parus jusqu'à la fin du XIX^e siècle auxquels nous

avons référé en note. Nous y joignons certains textes de la période considérée qui n'ont été publiés que ce siècle.

Jean Lerond d'ALEMBERT, *Œuvres complètes*. Fac-similé de l'éd. de Paris, Bossange frères, Béchet, 1821, 5 vol. Genève, Slatkine Reprints, 1967, 5 vol. (1.1. *Essai sur les éléments de philosophie, ou sur les principes des connaissances humaines, avec les Eclaircissements*. 1.2. *Discours préliminaire ou analyse des recherches sur différents points importants du système du monde*).

— *Recherches sur différents points importants du système du monde*. Paris, Jombert, 1754-1756, 3 vol.

Antoine ARNAULD et Claude LANCELOT, *Grammaire générale et raisonnée. Contenant les fondements de l'art de parler; expliqués d'une manière claire et naturelle. Les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, et des principales différences qui s'y rencontrent. Et plusieurs remarques nouvelles sur la langue française*. Fac-similé de l'éd. de Paris, Le Petit, 1676 (3^e éd. revue et augmentée de nouveau). Ed. critique présentée par H.E. Brekle («Grammatica universalis» 1). Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann (Holzboog), 1966.

Antoine ARNAULD et Pierre NICOLE, *La Logique ou l'art de penser, contenant, outre les règles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à former le jugement*. Fac-similé de l'éd. de Paris, Desprez, 1683 (5^e éd. revue et de nouveau augmentée). Introduction par P. Roubinet. Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Lille, 1964.

Paul-Joseph BARTHEZ, *Nouveaux éléments de la science de l'homme*. Paris, Goujon et Brunot, 1806 (2^e éd. revue et considérablement augmentée), 2 vol.

Charles BATTEUX, *Lettres sur la phrase française comparée avec la phrase latine, à Monsieur l'abbé d'Olivet*, in *Cours de belles-lettres distribué par exercices*, t. II. Paris, Desaint et Saillant, 1747-1750, 4 vol.

— *Traité de la construction oratoire*, in *Principes de littérature*, t. V. Paris, Desaint et Saillant, 1777, 5 vol.

Nicolas BEAUZÉE, *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Nouvelle impression en fac-similé de l'éd. de 1767 (Paris, Barbou, 2 vol.), avec une introduction de B.E. Bartlett («Grammatica universalis» 8). Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann (Holzboog), 1974, 2 vol.

Cesare BECCARIA, *Opere*. A cura di S. Romagnoli. Firenze, Sansoni, 1971, 2 vol. (I. *Dei delitti e delle pene. Ricerche intorno alla natura dello stile*).

George BERKELEY, *A New Theory of Vision. And other writings*. Introduction by A.D. Lindsay. London, Dent/New York, Dutton, 1969.

Xavier BICHAT, *Traité d'anatomie descriptive*. Paris, Brosson et Gabon, an X-an XII/1801-1803, 5 vol.

Louis-Gabriel-Ambroise de BONALD, *Législation primitive, considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison, suivie de divers traités et discours politiques, in Œuvres complètes*, t. I et II. Fac-similé de l'éd. de Paris, Le Clère, 1817-1843, 15 vol. Genève, Slatkine, 1982, 9 vol.

Charles BODNET, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*. Neuchâtel, Faulche, 1779-1783, 18 vol. (XIII-XIV. *Essai analytique sur les facultés de l'âme*. XVII. *Essai de psychologie*).

Michel BRÉAL, *Essai de sémantique (science des significations)*. Paris, Hachette, 1904 (3^e éd. revue, corrigée et augmentée).

- Charles de BROSSES, *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*. Paris, Terrelonge, an IX/1801 (nouvelle éd.), 2 vol.
- Claude BUFFIER, *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples; pour former le langage, l'esprit et le cœur, dans l'usage ordinaire de la vie*. Paris, Cavelier et Giffart, 1732.
- Georges-Louis Leclerc, comte de BUFFON, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du Roi*. Paris, imprimerie royale, 1749-1789, 36 vol. (I. *Premier Discours. De la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle. Second Discours. Histoire et théorie de la terre*. II. *Histoire générale des animaux. Histoire naturelle de l'homme*. III. *Description du cabinet du Roi* — par M. Daubenton —. *Histoire naturelle de l'homme*).
- James BURNET, Lord MONBODDO, *Of the Origin and Progress of Language*. Edinburgh, Balfour/London, Cadell, 1774-1792 (second ed. With large additions and corrections), 6 vol.
- Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Œuvres philosophiques*. Texte établi et présenté par G. Lehec et J. Cazeuue (Corpus général des philosophes français. Auteurs modernes, t. 44, 1). Paris, PUF, 1956, 2 vol. (I. *Du degré de certitude de la médecine. Rapports du physique et du moral de l'homme*).
- Frédéric de CASTILLON, *Mémoire touchant l'influence des signes sur la formation des idées*, in *Mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume III au trône*. Classe de philosophie spéculative. MDCCXCIX et MCCCC. Berlin, Decker, 1803, pp. 3-28.
- Melchior CESAROTTI, *Saggi sulla filosofia delle lingue e del gusto*, in *Opere*, t. 1. Pisa, dalla Tipografia della Società letteraria, 1800-1813, 42 vol.
- Marie Caritat, marquis de CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Paris, Société typographique, 1795.
- *Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité*. Paris, Moutardier, an VII/1799.
- «Un 'éloge' officieux de Condorcet: sa notice historique et critique sur Condillac». Keith M. BAKER, in *Revue de synthèse*, 1967 (88), pp. 227-251.
- Géraud de COROEMOY, *Discours physique de la parole*. Texte intégral de l'éd. de 1704. Paris, Copedith (Bibliothèque du Graphe), 1970.
- Correspondance littéraire, philosophique et critique*, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc. Revue sur les textes originaux. Notices, notes, table générale par M. Tournoux. Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
- Alphonse COSTADAU, *Traité historique et critique des principaux signes dont nous servons pour manifester nos pensées*. Fac-similé de l'éd. de Lyon, Guillinin, 1717, 4 vol. Ed. établie, présentée et annotée par O. Le Guern-Forel. Berne/Frankfurt-a.-Main/Nancy/New York, Lang, 1983, vol. 1.
- Antoine COURT OE GÉBELIN, *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne; considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduisit ce génie; ...* Paris, chez l'auteur, Boudet, Valleyre l'aîné, veuve Ouchesne, Saugrain, Ruault, 1773-1782, 9 vol. (I. *Monde primitif, ... considéré dans l'histoire naturelle de la parole; ou grammaire universelle et comparative*. III. *Monde primitif, ... considéré dans l'histoire naturelle de la parole; ou origine du langage et de l'écriture*).
- *Histoire naturelle de la parole, ou précis de l'origine du langage et de la grammaire universelle*. Extrait du *Monde primitif*. Paris, chez l'auteur, Boudet, Valleyre l'aîné, veuve Duchesne, Saugrain, Ruault, 1776.

Marie-Joseph DEGERANDO, *De la génération des connaissances humaines*. Mémoire qui a partagé le prix de l'Académie royale des sciences de Berlin sur la question suivante: «Démontrer d'une manière incontestable l'origine de toutes nos connaissances». Berlin, Decker, 1802.

— *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*. Paris, Goujon fils, Fuchs, Henrichs, an VIII/1800, 4 vol.

— *Histoire comparée des systèmes de philosophie, considérés relativement aux principes des connaissances humaines*. Paris, Eymery, Rey et Gravier, Aillaud, 1822 (2^e éd. revue, corrigée et augmentée), 4 vol. *Deuxième partie. Histoire de la philosophie moderne. A partir de la renaissance des lettres jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*. Paris, Ladrangue, 1847, 4 vol.

René OESCARTE, *Œuvres et lettres*. Textes présentés par A. Bridoux. Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1953 (*Règles pour la direction de l'esprit. Discours de la méthode. Méditations métaphysiques: Objections et réponses. La recherche de la vérité par la lumière naturelle. Lettres choisies*).

Pierre DES MAIZEAUX, *Recueil de diverses pièces, sur la philosophie, la religion naturelle, l'histoire, les mathématiques, etc. Par Mrs. Leibniz, Clarke, Newton, et autres auteurs célèbres*. Amsterdam, Changuion, 1740 (2^e éd. revue, corrigée et augmentée), 2 vol.

Antoine-Louis-Claude DESTUTT DE TRACY, *Éléments d'idéologie. Première partie. Idéologie proprement dite*. Fac-similé de l'éd. de Paris, Courcier, 1817 (3^e éd.). Introduction et appendices par H. Gouhier. Paris, Vrin, 1970.

— *Seconde partie. Grammaire*. Fac-similé de l'éd. de Paris, Courcier, 1817 (2^e éd.). Paris, Vrin, 1970.

— *Éléments d'idéologie. Troisième partie. Logique*. Paris, Courcier, an XIII/1805.

— *Mémoire sur la faculté de penser*, in *Mémoires de l'Institut national des sciences et arts, pour l'an IV de la République. Sciences morales et politiques*, t. I. Paris, Baudouin, an VI/1798, pp. 283-450.

Denis DIDEROT, *Œuvres complètes*. Ed. J. Assézat (dès le t. XVII, en collaboration avec M. Tourneux). Paris, Garnier, 1875-1877, 20 vol. (I. *Pensées philosophiques. Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient. Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*. II. *Introduction aux grands principes ou réception d'un philosophe*. IV. *Les Bijoux indiscrets*).

— *Œuvres complètes*. Sous la direction de J. Varloot. Paris, Hermann, éditeurs des sciences et des arts, dès 1975 (t. I), en cours de parution (IV. «Le nouveau Socrate» / Idées II. *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient. Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*).

Jean-Baptiste DU BOS, *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*. Paris, Mariette, 1740 (4^e éd. revue, corrigée et augmentée par l'auteur), 3 vol.

César Chesneau DUMARSAIS, *Œuvres*. Paris, Pougin, an V/1797, 7 vol. (I. *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine. Les véritables principes de la grammaire, ou Nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*. III. *Des Tropes, ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*. ... III. *Fragment sur les causes de la parole*. V. *Logique, ou Réflexions sur les principales opérations de l'esprit*).

— *Logique et principes de grammaire*. Ouvrages posthumes en partie, et en partie extraits de plusieurs traités qui ont déjà paru de cet auteur. Paris, Briasson, Le Breton, Herissant fils, 1769, 2 vol.

Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, recueilli des meilleurs auteurs, et particulièrement des dictionnaires anglais de Cham-

- bers, d'Harris, de Dyche, etc. par une société de gens de lettres.* ... Paris, Briasson, David l'aîné, Le Breton, Durand (vol. I-VII), 1751-1757/Neuchâtel, Faulche (vol. VIII-XVII), 1765, 17 vol. (I. *Discours préliminaire des éditeurs. Explication détaillée du système des connaissances humaines.* «Système des connaissances humaines». Articles «Abstraction», «Adjectif», «Analyse» — en logique —, «Appellatif», «Article». II. «Beau», «Caractère», «Cartésianisme». III. «Concordance». IV. «Construction», «Couleur», «Déduction», «Divination». V. «Eléments des sciences», «Encyclopédie». VI. «Étymologie», «Existence», «Figure de la terre». VII. «François, ou Français», «Gouverner». VIII. «Hypothèse» — métaphysique —, «Inversion». IX. «Langage», «Langue», «Logique». XV. «Signe», «Système» — métaphysique —. XVI. «Temps» — grammaire —).
- L'Encyclopédie. «Grammaire» et «Langue» au XVIII^e siècle.* Introduction et notes par Sylvain Auroux. Paris, Mame (collection Repères, série bieuve, «Linguistique»), 1973.
- Encyclopédie méthodique, ou par ordre de matières; par une société de gens de lettres, de savants, et d'artistes.* ... *Grammaire et Littérature.* ... Paris, Panckoucke/Liège, Plomteux, 1782-1786, 3 vol. (I. Articles «Abstraction», «Analogie». II. «Étymologie», «Inversion», «Langage», «Langue»).
- *Logique, métaphysique et morale*, publiée par M. Lacretelle. Paris, Panckoucke/Liège, Plomteux (t. I-III), 1786-1789. Paris, Panckoucke (t. IV), 1791, 4 vol.
- *Philosophie ancienne et moderne.* Par M. Naigeon. Paris, Panckoucke (t. I-II), 1791-1792/Paris, Agasse (t. III), an II/1793, 3 vol.
- Bernard de FONTENELLE, *Œuvres.* Paris, Belin, 1818, 3 vol. (I. *Préface des Éléments de la géométrie de l'infini.* II. *Entretiens sur la pluralité des mondes. Histoire des oracles.*)
- Jean-Henri-Samuel FORMEY, *Anti-Émile.* Berlin, Pauli, 1763 (nouvelle édition corrigée et augmentée).
- *Souvenirs d'un citoyen*, Berlin, de La Garde, 1789, 2 vol.
- Dominique-Joseph GARAT, *Analyse de l'entendement* ..., in *Séances des Ecoles Normales, recueillies par des sténographes, et revues par les professeurs.* Première partie. Leçons. Paris, Reynier, s.d., t. I, pp. 138-169 et t. II, pp. 3-40.
- *Mémoires historiques sur le XVIII^e siècle, sur les principaux personnages de la Révolution française, ainsi que sur la vie et les écrits de M. Suard.* Paris, Philippe, 1829 (2^e éd.), 2 vol.
- Gabriel GIRARD, *Œuvres.* Leide, de Wetstein, 1762, 2 vol. (I. *Les Vrais principes de la langue française.* II. *Suite des Vrais principes de la langue française. Synonymes français, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse.*)
- Gli Illuministi francesi.* Bayle manoscritti clandestini, Voltaire, Montesquieu, Diderot, d'Alembert, Condillac, Lameirie, Helvétius, d'Holbach, Rousseau, Turgot, Raynal, Condorcet. A cura di P. Rossi. Torino, Loescher (Classici della filosofia), 1973.
- Gottlieb HANSCH, *Godefridi Guilielmi Leibnitii Principia philosophiae, more geometrico demonstrata: cum excerptis ex epistolis philosophi et scholii quibusdam ex historia philosophica.* ... Francofurti et Lipsiae, Impensis Petri Conradi Monath., 1728.
- René-Just HAÛY, *Traité de minéralogie.* Paris, Louis, an X/1801, 5 vol.
- Georg-Wilhelm-Friedrich HEGEL, *Précis de l'Encyclopédie des sciences philosophiques.* Traduit de l'allemand par J. Gibelin. Paris, Vrin, 1952.

Johann-Gottfried HEROER, *Sämtliche Werke*. Carlsruhe, im Bureau der deutschen Klassiker, 1820-1829, 44 vol. («Zur Philosophie und Geschichte». II. *Abhandlung über den Ursprung der Sprache*. XIV. *Eine Metakritik zur Kritik der reinen Vernunft*).

— *Traité sur l'origine de la langue*. Suivi de l'analyse de Mérian et des textes critiques de Hamann. Introduction, traduction et notes de P. Pénisson. Paris, Aubier-Montaigne, 1977.

Thomas HOBBS, *Léviathan, or the Matter, Form and Power of a commonwealth, ecclesiastical and civil*. The text edited by A.R. Waller. Cambridge, at the University Press (Cambridge English Classics), 1904.

Wilhelm von HUMBOLDT, *Gesammelte Schriften*. Herausgegeben von der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften. Berlin, Behr's, 1903-1936, 17 vol. (VI. 1. *Über die Verschiedenheiten des menschlichen Sprachbaues — 1827-1829*. VII. 1. *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts — 1830-1835*. XIV. 3. *Tagebücher I — 1788-1798 —*).

— *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*. Traduction et introduction de P. Caussat. Paris, Le Seuil («L'ordre philosophique»), 1974.

Jean-Marie-Gaspard ITARD, *De l'éducation d'un homme sauvage, ou des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron*. Paris, Goujon fils, an X/1801.

Journal des savants, pour l'année MDCXCV. Amsterdam, Waesberge, Boom, 1696, t. XXIII.

Charles-Marie de LA CONDOMINE, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale. Depuis la Côte de la Mer du Sud, jusqu'aux Côtes du Brésil et de la Guyane, en descendant la rivière des Amazones*. Paris, veuve Pissot, 1745.

Jean-Baptiste LAMARCK, *Dictionnaire encyclopédique de botanique*. Paris, Hôtel de Thou (t. I), Panckoucke et Laporte (t. II), Laporte (t. III), Agasse (t. IV-VIII), 1789-1808, 8 vol.

— *Philosophie zoologique, ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux; à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent; ...* Paris, Dentu, chez l'auteur, 1809, 2 vol.

Johann-Heinrich LAMBERT, *Neues Organon oder Gedanken über die Erforschung und Bezeichnung des Wahren und dessen Unterscheidung von Irrtum und Sein*. Leipzig, Wendler, 1764, 2 vol.

Julien Offroy de LA METTRIE, *Œuvres philosophiques*. Londres, Nourse, 1751 (*Traité de l'âme. Abrégé des systèmes pour faciliter l'intelligence du Traité de l'âme*).

Pierre LAROMIGUIÈRE, *Leçons de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'âme*. Paris, Brunot-Labbé, 1820 (2^e éd.), 2 vol.

— *Paradoxes de Condillac. Discours sur la langue du raisonnement*. Paris, Brunot-Labbé, 1825 (2^e éd.).

Antoine-Laurent LAVOISIER, *Traité élémentaire de chimie, présenté dans un ordre nouveau et d'après les découvertes modernes*. Nouvelle édition, à laquelle on a joint la Nomenclature ancienne et moderne, pour servir à l'intelligence des auteurs; ... Paris, Cuchet, 1789, 3 vol.

Gottfried-Wilhelm LEIBNIZ, *Die philosophischen Schriften von Gottfried-Wilhelm Leibniz*. Herausgegeben von C.J. Gerhardt. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1875-1890, 7 vol. (IV. *Dissertatio de arte combinatoria*. Marii

Nizolii de veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos, libri IV. Meditationes de cognitione, veritate et ideis. Système nouveau pour expliquer la nature des substances et leur communication entre elles, aussi bien que l'union de l'âme avec le corps. Eclaircissement des difficultés que Monsieur Bayle a trouvées dans le système nouveau de l'union de l'âme et du corps. Réponse aux réflexions contenues dans la seconde édition du Dictionnaire critique de M. Bayle, article Rorarius, sur le système de l'harmonie préétablie. V. Nouveaux Essais sur l'entendement par l'auteur du système de l'harmonie préétablie. VI. Principes de la nature et de la grâce, fondés en raison. Monodologie. VII. Dialogus).

- *Opera omnia. Nunc primum collecta, in classes distributa, praefationibus et indicibus exornata, studio Ludovici Dutens. Genevae, apud Fratres de Tournes, 1768, 6 vol. (IV. 2. Brevis designatio meditationum de originibus gentium, ductis potissimum ex indicio linguarum. VI. 2. Unvorgreifliche Gedanken betreffend die Ausübung und Verbesserung der deutschen Sprache. Considérations sur la culture, et la perfection de la langue allemande).*
- *Opusculs et fragments inédits de Leibniz. Extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale de Hanovre, par L. Couturat. Fac-similé de l'éd. de Paris, Alcan, 1903. Hildesheim, Olms, 1966.*

Charles-Michel de L'ÉPÉE, *Institution des sourds et muets, par la voie des signes méthodiques*; ... Paris, Nyon l'aîné, 1776.

- *La véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience. Fac-similé de l'éd. de Paris, Nyon l'aîné, 1784. Paris, Fayard («Corpus des œuvres de philosophie en langue française»), 1984.*

Les grands textes de la philosophie classique, moderne et contemporaine. Recueil méthodique... par G. Pascal. Paris, Bordas, 1974.

John LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain, où l'on montre quelle est l'étendue de nos connaissances certaines, et la manière dont nous y parvenons. Traduit de l'anglais par M. Coste. Fac-similé de l'éd. d'Amsterdam et Leipzig, Schreuder et Mortier le Jeune, 1755 (5^e éd. revue et corrigée). Paris, Vrin, 1972.*

François-Pierre-Gonthier MAINE DE BIRAN, *Œuvres. Accompagnées de notes et d'appendices, publiées avec le concours de l'Institut de France, par P. Tisserand. Paris, Alcan (t. I-XII), 1920-1939. Paris, PUF (t. XIII-XIV), 1949, 14 vol. (I. Notes sur l'Essai de l'origine des connaissances humaines. Notes sur le Traité de la nature des animaux. Notes sur l'influence des signes. II. Influence de l'habitude sur la faculté de penser. III-IV. Mémoire sur la décomposition de la pensée. VI-VII. Correspondance philosophique. VIII. Essai sur les fondements de la psychologie et sur ses rapports avec l'étude de la nature. X. Rapports des sciences naturelles avec la psychologie. Notes sur les réflexions de Maupertuis et de Turgot au sujet de l'origine des langues. XI. Notes sur l'Idéologie de M. de Tracy. Examen des Leçons de philosophie de M. Laromiguière).*

Bernard de MANDEVILLE, *La fable des abeilles, ou les fripons devenus honnêtes gens. ... Traduit de l'anglais sur la sixième édition (par J. Bertrand). Londres, aux dépens de la compagnie, 1740, 4 vol.*

Karl MARX, *La sainte famille, ou Critique de la critique critique, in Œuvres III. Philosophie. Édition établie, présentée et annotée par M. Rubel. Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1982.*

Jacques MATTER, *Lettres et pièces rares ou inédites. Paris, d'Amyot, 1846.*

Pierre-Louis Moreau de MAUPERTUIS, *Œuvres*. Lyon, Bruyset, 1756 (nouvelle édition corrigée et augmentée), 4 vol. (I. *Essai de cosmologie. Discours sur les différentes figures des astres, où l'on essaie d'expliquer les principaux phénomènes du ciel. Réflexions philosophiques sur l'origine des langues*. III. *Dissertation sur les différents moyens dont les hommes se sont servis pour exprimer leurs idées*).

Moses MENDELSSOHN, «Die Bildsäule. Ein psychologisch-allegorisches Traumbild» (*Berlinische Monatschrift*, August 1784), in *Gesammelte Schriften*, t. III. Fac-similé de l'éd. de G.B. Mendelssohn, Leipzig, Brockhaus, 1843-1845, 8 vol. Hildesheim, Gerstenberg, 1972.

Jean-Bernard MÉRIAN, *Sur le problème de Molyneux*. Suivi de Mérian, Diderot et l'Aveugle, par F. Markovits. Paris, Flammarion, 1984.

Johann-David MICHAELIS, *Beantwortung der Frage von dem Einfluss der Meinungen in die Sprache und der Sprache in die Meinungen*, in *Dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, sur l'influence réciproque du langage sur les opinions et des opinions sur le langage*. Avec les pièces qui ont concouru. Berlin. Haude et Spener, 1760, pp. 1-84.

François-Auguste-Alexis MIGNET, *Notices et mémoires historiques*. Paris, Paulin, 1843, 2 vol.

Lord MDNBODDO. Cf. James BURNET.

Philippe PINEL, *La médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse*. ... Paris, Brosson, an XII/1804 (2^e éd. revue, corrigée et augmentée).

— *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*. Paris, Brosson, an XI/1802 (2^e éd. considérablement augmentée. ...), 3 vol.

— *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*. Paris, Brosson, 1809 (2^e éd. entièrement refondue et très augmentée).

Pierre PRÉVOST, *Des signes envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées*. Paris, Baudoin, an VIII/1800.

Félix RAVAILLON, *La philosophie en France au XIX^e siècle*. 1867. Suivie du *Rapport sur le prix Victor Cousin (Le scepticisme dans l'Antiquité)*. 1884. Paris, Hachette, 1885 (2^e éd.).

Ernest RENAN, *De l'origine du langage*. Paris, Lévy frères, 1875 (5^e éd.).

Antoine-Marin ROCHE, *Traité de la nature de l'âme, et de l'origine de ses connaissances. Contre le système de M. Locke et de ses partisans*. Paris, veuve Lottin et Butard, 1759, 2 vol.

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Œuvres complètes*. Edition publiée sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond. Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1959-1969, 4 vol. (I. *Les Confessions*. III. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. IV. *Emile ou de l'éducation*).

— *Essai sur l'origine des langues, où il est parlé de la mélodie et de l'imitation musicale*. Ed. critique; avertissement et notes par Ch. Porset. Paris, Nizet/Bordeaux, Ducros, 1970.

Pierre-Paul ROYER-COLLARD, *Fragments des Leçons de M. Royer-Collard*, in *Œuvres complètes de Thomas Reid, chef de l'école écossaise, publiées par M. Th. Jouffroy, avec des fragments de M. Royer-Collard et une introduction de l'éditeur*, t. III et IV. Paris, Sautet et Cie, Mesnier (t. II-VI), 1828-1829, Masson (t. I), 1836, 6 vol.

- Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, «Notes inédites sur Condillac», in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 1956 (81), pp. 249-253.
- Roch-Ambroise SICARD, *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, et qui peut être utile à l'éducation de ceux qui entendent et qui parlent*. Avec figures et tableaux. Paris, Le Clere/Londres, Prosper et Cie, an XI/1803 (2^e éd.).
- Adam SMITH, *Considérations sur l'origine et la formation des langues*, in *Varia Linguistica*. Textes de Maupertuis, Turgot, Condillac, Dumarsais, Adam Smith, rassemblés et annotés par Ch. Porset. Préface par M. Duchet. Bordeaux, Ducros, 1970, pp. 303-344.
- Francesco SOAVE, *Ricerche intorno all'istituzione naturale di una società e di una lingua, e all'influenza dell'una, e dell'altra sulle umane cognizioni*, in *Opuscoli metafisici*. Ed. com. ed accresciuta. Venezia, Tip. Santini, 1808.
- Dugald STEWART, *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*. Traduction française revue, corrigée et complétée par L. Peisse. Paris, Hachette, 1843-1845, 3 vol.
- Johann-Peter SÜSSMILCH, *Versuch eines Beweises, dass die erste Sprache ihren Ursprung nicht vom Menschen, sondern allein vom Schöpfer erhalten habe*, in der akademischen Versammlung vorgelesen. Berlin, Buchladen der Realschule, 1766.
- Sur l'origine du langage*. Etude de R. Grimsley, suivie de trois textes (Maupertuis, Turgot, Maine de Biran). Genève/Paris, Droz («Langue et Cultures», 2), 1971.
- Johann-Nicolaus TETENS, *Sprachphilosophische Versuche*. Mit einer Einleitung von E. Heintel, herausgegeben von H. Pfannkuch. Hamburg, Meiner, 1971 (*Über den Ursprung der Sprachen und der Schrift. Philosophische Versuche über die menschliche Natur und ihre Entwicklung*).
- Dieudonné THIÉBAULT, *Grammaire philosophique, ou la métaphysique, la logique, et la grammaire, réunies en un seul corps de doctrine*. Paris, Courcier, an XI/1802, 2 vol.
- François THUROT, *De l'entendement et de la raison*. Intraduction à l'étude de la philosophie. Paris, André, 1830, 2 vol.
- *Œuvres posthumes de M. Fr. Thurot. Leçons de grammaire et de logique. Vie de Reid*. Paris, Hachette, 1837.
- *Tableau des progrès de la science grammaticale (Discours préliminaire à «Hermès»)*. Introduction et notes par A. Joly. Bordeaux, Ducros, 1970.
- Anne-Robert-Jacques TURGOT, *Œuvres de Turgot et documents le concernant*. Avec biographie et notes. Par G. Schelle. Paris, Alcan, 1913-1923, 5 vol. (I. *Remarques critiques sur les «Réflexions philosophiques» (de Maupertuis) sur l'origine des langues et la signification des mots. Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain... Plan de deux discours sur l'Histoire universelle. Plan du second Discours sur les progrès de l'esprit humain. Réflexions sur les langues*. II. *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. III. *Valeurs et monnaies — projet d'article —*).
- «Un plan inédit de Turgot pour un discours sur l'origine, la formation et le mélange des langues (vers 1750)». Daniel DROIXHE, in *Marche romane*, 1979 (29/1-2), pp. 207-222.
- Varia Linguistica*. Textes de Maupertuis, Turgot, Condillac, Dumarsais, Adam Smith, rassemblés et annotés par Ch. Porset. Préface par M. Duchet. Bordeaux, Ducros, 1970.
- Giambattista VICO, *La science nouvelle*. Traduction intégrale d'après l'éd. de 1744

par A. Doubine. Présentation par B. Croce. Introduction, notes et index par F. Nicolini. Paris, Nagel, 1953.

Félix VICQ-D'AZYR, *De la langue des sciences en général, et de celle de l'anatomie en particulier*, in *Œuvres*, t. IV. Recueillies et publiées avec des notes et un discours sur sa vie et ses ouvrages, par J.L. Moreau (de la Sarthe). Paris, Duprat-Duverger, an XIII/1805, 6 vol.

François-Marie Arouet, dit VOLTAIRE, *Œuvres complètes*. Kehl, de l'imprimerie de la Société littéraire-typographique, 1785-1790, 70 vol. (XXXI. *Eléments de philosophie de Newton, divisés en trois parties*. XXXVII-XLIII. *Dictionnaire philosophique*).

William Warburton, *Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens. Où l'on voit l'origine et le progrès du langage et de l'écriture, l'antiquité des sciences en Egypte, et l'origine du culte des animaux*. Traduit par Léonard Des Malpeines (éd. de 1744). Ed. et notes par P. Tort, précédé de *Scribble (pouvoir/écrire)* par J. Derrida et de *Transfigurations (archéologie du symbolique)* par P. Tort. Paris, Aubier Flammarion (collection Palimpseste), 1977.

Christian Wolff, *Gesammelte Werke*. Neu herausgegeben und bearbeitet von J. Ecole, J.E. Hofmann, M. Thomann, H.W. Arndt, Ch.A. Corr. Hildesheim/New York, Olms, dès 1962, en cours de parution (Abteilung 2: «Lateinische Schriften»). III. *Philosophia prima sive ontologia, methodo scientifica pertractata, qua omnis cognitionis humanae principia continentur*. VI. *Psychologia rationalis, methodo scientifica pertractata, ...*.

d) Sources critiques

Désireux d'établir un répertoire bibliographique condillacien qui, pour la période de 1951 à 1985, soit le plus complet possible, nous avons intégré à notre liste tous les titres d'articles sur Condillac déjà mentionnés soit dans nos Remarques préliminaires, soit dans les rubriques précédentes de notre bibliographie; nous y avons encore ajouté, sous le nom de leur auteur, certaines introductions ou préfaces à des textes également signalés plus haut, sous lettres b et c. Dans un souci d'allègement, nous avons par ailleurs écarté tous les travaux de simple recension, à l'exception de quelques comptes rendus significatifs inspirés par la récente parution de la *Dissertation sur les monades*. Enfin, nous indiquons les coordonnées de chapitres particuliers qui, au sein de tels ouvrages généraux non spécialement consacrés à Condillac, font apparaître son nom dans leur intitulé.

Pour le reste, nous renvoyons aux règles énoncées sous chiffres III et IV des Remarques préliminaires.

Hans AARSLEFF (1964), «Leibniz on Locke on Language», in *American Philosophical Quarterly* (1/3), pp. 165-188.

— (1970), «The History of Linguistics and Professor Chomsky», in *Language* (46/3), pp. 570-585.

- Hans AARSLEFF (1974), «The Tradition of Condillac. The Problem of the Origin of Language in the Eighteenth Century and the Debate in the Berlin Academy before Herder», in *Studies in the History of Linguistics*. Dell Hymes éd. Bloomington, Indiana University Press, pp. 93-156.
- (1975 a), «Condillac's Speechless Statue», in *Studia Leibnitiana. Supplementa* 15, vol. 4. Wiesbaden, Steiner, pp. 287-302.
- (1975 b), «Schulenburg's Leibniz als Sprachforscher, with some Observations on Leibniz and the Study of Language», in *Studia Leibnitiana* (7/1), pp. 122-134.
- (1975 c), «The Eighteenth Century, including Leibniz», in *Current Trends in Linguistics*. Ed. by Thomas A. Sebeok. Vol. 13: *Historiography of Linguistics*. The Hague/Paris, Mouton, pp. 383-479.
- (1976 a), «An Outline of Language-origins Theory since the Renaissance», in *Origins and Evolution of Language and Speech*. New York, The New York Academy of Sciences (Annals of the New York Academy of Sciences. Vol. 280), pp. 4-13 (discussion: pp. 14-17).
- (1976 b), «Thoughts on Scaglione's 'Classical Theory of Composition': the Survival of 18th-Century French Philosophy before Saussure», in *Romance Philology* (29/4), pp. 522-538.
- (1977), «Guillaume de Humboldt et la pensée linguistique des Idéologues», in *La grammaire générale. Des modistes aux Idéologues*. Présenté par André Joly et Jean Stéfamini. Publications de l'Université de Lille, pp. 217-241.
- (1982 a), «Condillac, Taine et Saussure», in *Condillac et les problèmes du langage*. Genève/Paris, Editions Slatkine, pp. 165-174.
- (1982 b), *From Locke to Saussure. Essays on the Study of Language and Intellectual History*. London, the Athlone Press. Dans le même ouvrage, reprise de ceux des articles mentionnés ci-dessus de 1964 (pp. 42-83), 1970 (pp. 101-119), 1974 (pp. 146-209), 1975 a (pp. 210-224), 1976 a (pp. 278-292) et 1977 («Wilhelm von Humboldt and the Linguistic Thought of the French 'Idéologues'»), pp. 335-355).
- (1982 c), «Taine and Saussure», in *From Locke to Saussure, op. cit.*, pp. 356-371.
- (1982 d), «Wordsworth, Language, and Romanticism», in *From Locke to Saussure, op. cit.*, pp. 372-381.
- Harry Burrows ACTON (1961), «La philosophie du langage sous la Révolution française», in *Archives de Philosophie* (24/3-4), pp. 426-449. Version originale: «The Philosophy on Language in Revolutionary France», in *Proceedings of the British Academy*, 1959 (45), pp. 199-219.
- Maria Stellà AMATO (1966), «Per una valutazione critica della logica matematica di Condillac», in *Atti della Accademia di Scienze, Lettere e Arti di Palermo* (4, XXV. Parte Seconda: Lettere). Palermito, Presso L'Accademia, pp. 267-276.
- Wilda C. ANDERSON (1981), «The Rhetoric of Scientific Language: An Example from Lavoisier», in *Modern Language Notes* (96/4), pp. 746-770.
- Julie Tetel ANDRESEN (1979), *Linguistic Crossroads of the Eighteenth Century. A modern perspective*. Thèse. University of North Carolina at Chapel Hill. III.A: «Port-Royal, Condillac, and Beauzée» (pp. 107-134). IV: «Systems and Signs: Condillac and Saussure» (pp. 166-222).
- (1980), «From Condillac to Condorcet: the Algebra of History», in *Progress in Linguistic Historiography* (Papers from the international conference on the history of the language sciences. Ottawa, 28-31 August 1978). Ed. by Konrad Koerner. Amsterdam, John Benjamins B.V. (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, Series III, vol. 20), pp. 187-197.

- Julie Tetel ANDRESEN (1982), «Langage naturel et artifice linguistique», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 275-288.
- (1983), «Signs and systems in Condillac and Saussure», in *Semiotica* (44/3-4), pp. 259-281.
- (1984), «Débris et histoire dans la théorie linguistique au XVIII^e siècle», in Sylvain Auroux. Michel Glatigny. André Joly. Anne Nicolas. Irène Rosier, *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques (Essays toward a History of Linguistic Theories. Materialien zu einer Geschichte der Sprachwissenschaftlichen Theorien)*. Presses de l'Université de Lille, pp. 379-387.
- Marc ANGENOT (1971), «Condillac et le 'Cours de linguistique générale'», in *Dialectica* (25/2), pp. 119-130.
- Karl-Otto APEL (1963), *Die Idee der Sprache in der Tradition des Humanismus von Dante bis Vico*. Bonn, Bouvier Verlag (Archiv für Begriffsgeschichte — Bausteine zu einem historischen Wörterbuch der Philosophie — Bd. 8).
- Hans ARENS (1955), *Sprachwissenschaft. Der Gang ihrer Entwicklung von der Antike bis zur Gegenwart*. Freiburg/München, Verlag Karl Alber, I.IV b 2: «18. Jahrhundert. a) Französische Richtung: rationalistisch-psychologische Betrachtung. 28. E.B. de Condillac», pp. 89-93.
- Jean-Robert ARMOGATHE (1970-1971), «Grammaire rhétorique chez Condillac», in *Dialog* (11), pp. 79-90.
- Sylvain AUROUX (1973), «Introduction» à *L'Encyclopédie. «Grammaire» et «Langue» au XVIII^e siècle*, op. cit., pp. 11-59.
- (1974), «Le rationalisme empiriste», in *Dialogue* (13/3), pp. 475-503.
- (1979), *La sémiotique des Encyclopédistes. Essai d'épistémologie historique des sciences du langage*. Paris, Payot. 1.2: «L'interprétation psychologique de Condillac», pp. 26-35.
- (1981 a), «Condillac ou la vertu des signes», in Condillac, *La Langue des calculs*, op. cit., pp. I-XXX (cf. aussi les notes sur le texte, pp. 525-532).
- (1981 b), «La philosophie mathématique de Condillac», in *Bulletin de la Société française de philosophie* (75/1), pp. 7-17 (discussion: pp. 34-36).
- (1982 a), «Empirisme et théorie linguistique chez Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 177-219.
- (1982 b), «Etienne Bonnot de Condillac, 'Les Monades'», in *Revue d'histoire littéraire de la France* (82), pp. 907-909.
- (1982 c), «Idéologie et Langue des calculs», «La vague condillacienne...», in *Histoire Epistémologie Langue* (4/1), pp. 53-57 et 107-110.
- (1984 a), «Condillac», in *Dictionnaire des philosophes*. Directeur de la publication: Denis Huisman. Paris, PUF, t. 1, pp. 587-592.
- (1984 b), «Le vocabulaire théorique de la grammaire chez Condillac et Destutt de Tracy», in *Traitements informatiques de textes du XVIII^e siècle*. INALF-CNRS-ENS de Saint-Cloud. URL Lexicologie et textes politiques. Equipe «XVIII^e et Révolution» (Textes et documents, 7), pp. 169-188.
- (1985 a), «Condillac et Kant — sur la théorie de la science», in *Aufklärungen. Frankreich und Deutschland im 18. Jahrhundert*. Bd. 1. Herausgegeben von Gerhard Sauder und Jochen Schlobach. Heidelberg, Carl Winter-Universitätsverlag, pp. 73-87.
- (1985 b), «Il linguaggio quotidiano como linguaggio della filosofia: nota sul caso Condillac», in *Paradigm* (3/7), pp. 7-17.
- Corrado AVOSSA (1975), *Condillac e il processo cognitivo*. Napoli, Libreria A. Sparano.

- François AZOUVI (1982), «Genèse du corps propre chez Malebranche, Condillac, Lelarge de Lignac et Maine de Biran», in *Archives de philosophie* (45), pp. 85-107.
- Dan BADAREU (1968), «Le 'calcul' logique de Condillac», in *Revue philosophique de la France et de l'étranger* (93), pp. 337-360.
- Bernard BAERTSCHI (1984), «La statue de Condillac, image du réel ou fiction logique?», in *Revue philosophique de Louvain* (82), pp. 335-364.
- Gustave BAGUENAUT DE PUCHESSE (1910), *Condillac, sa vie, sa philosophie, son influence*. Paris, Plon-Nourrit.
- Keith M. BAKER (1967), «Un 'éloge' officieux de Condorcet: sa notice historique et critique sur Condillac», in *Revue de synthèse* (88), pp. 227-251.
- Marie-Louise BARTHEL (1981), «Un aspect négligé de la linguistique des Lumières: Thurot et Harris», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (192), pp. 1256-1263.
- Barrie E. BARTLETT (1974), «Préface, notes biographiques, introduction», in Nicolas Beauzée, *Grammaire générale*, op. cit. t. I, pp. 7-51.
- (1980), «Les rapports entre la structure profonde et l'énoncé au XVIII^e siècle», in *Langue française* (48), pp. 28-43.
- Serge BAUDIFFIER (1982), «Diderot et Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 115-136.
- Richard BAUM (1975), «Die 'Ideologen' des 18. Jahrhunderts und die Sprachwissenschaft», in *Historiographia Linguistica* (2/1), pp. 67-90.
- Melvin Wayne BEAL (1973), «Condillac as precursor of Kant», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (102), pp. 193-229.
- Yvon BELAVAL (1981), «Situation de Condillac», in *Bulletin de la Société française de philosophie* (75/1), pp. 2-6.
- Patrice BERGHEAUD (1980), «Aspects institutionnels et théoriques de l'autonomisation des recherches linguistiques en Grande-Bretagne, 1750-1800», in *Progress in Linguistic Historiography*, op. cit., pp. 211-232.
- Andrea BERNABEI (1975), «Il 'cieco di Molyneux': un problema di percezione visiva nella Francia illuminista (1737-1754)», in *Rivista critica di storia della filosofia* (30), pp. 132-166.
- Christopher J. BERRY (1973), «Eighteenth-Century Approaches to the Origin of Metaphor», in *Neuphilologische Mitteilungen* (74), pp. 690-713.
- (1974), «Adam Smith's 'Considerations' on Language», in *Journal of the History of Ideas* (35/4), pp. 130-138.
- Elisabeth BÖHM (1982), «Condillac und Castillon», in *Semiosis* (7/1-2), pp. 119-129.
- V.M. BOGUSLAVSKIJ (1979), «Les idées logiques de Condillac» (en russe), in *Filosofskie Nauki* (5), pp. 86-94*.
- Laurence L. BONGIE (1977), *Diderot's 'femme savante'*. Oxford, The Voltaire Foundation at the Taylor Institution (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 166).
- (1978), «A new Condillac Letter and the Genesis of the 'Traité des sensations'», in *Journal of the History of Philosophy* (16), pp. 83-94.
- (1980 a), «Introduction» à Condillac, *Les Monadès*, op. cit., pp. 9-107.
- (1980 b), «Condillac's Correspondence. A Correction», in *Journal of the History of Philosophy* (18), pp. 75-77.

- Sonia BRANCA (1980), «L'Art d'écrire de Condillac (1775). A propos de quelques règles prescriptives: traitement des ellipses et des anaphores», in *Langue française* (48), pp. 44-56.
- (1982 a), «Destutt lecteur de Beauzée», in *Histoire Epistémologie Langage* (4/1), pp. 47-51.
- (1982 b), «Théorie de la liaison des idées et syntaxe: les origines de la notion d'unité syntaxique large dans l'Art d'écrire», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 289-311.
- Emile BRÉHIER (1981), *Histoire de la philosophie. II. XVII^e-XVIII^e siècles*. Paris, PUF («Quadrige»). 1^{re} éd.: 1926-1932. VII: «Deuxième période (1740-1775): la philosophie de l'esprit: Condillac», pp. 338-354.
- John-Henry BRUMFITT (1968), «The Heritage of Newton and Locke», in *French Literature and its Background. 3. The Eighteenth Century*. Ed. by John Cruickshank. London/Oxford/New York, Oxford University Press, pp. 16-29.
- Hans BURKHARDT (1980), *Logik und Semiotik in der Philosophie von Leibniz*. München, Philosophia Verlag («Analytica»).
- Angel J. CAPPELLETTI (1973), *Introducción a Condillac*. Maracaibo, Universidad del Zulia (Biblioteca de Textos Filosóficos)*.
- (1974 a), «El lenguaje y la teoría de los signos en la filosofía de Condillac», in *Estudios Filológicos y Lingüísticos* (Homenaje a Angel Rosenblat en y sus 70 años). Caracas, Inst. Pedagógico, pp. 131-142.
- (1974 b), «La pedagogia de Condillac», in *Educación revista para el magisterio* (153-154), pp. 157-171*.
- (1975), «La génesis del conocimiento, de la afectividad y de la acción en la filosofía de Condillac», in *Revista Venezolana de Filosofía* (2), pp. 37-73.
- Jean-Raoul CARRÉ (1949), «Sur la sensation condillacienne», in *Proceedings of the tenth International Congress of Philosophy* (Amsterdam, August 1948). Amsterdam, North-Holland Publishing Company, t. II, pp. 1156-1159.
- Ernst CASSIRER (1966), *La philosophie des Lumières*. Traduit de l'allemand et présenté par Pierre Quillet. Brionne, Gérard Monfort. Ed. originale: *Die Philosophie der Aufklärung*, 1932.
- (1972), *La philosophie des formes symboliques. 1. Le langage*. Traduit de l'allemand par Die Hansen-Løve et Jean Lacoste. Paris, Editions de Minuit. Ed. originale: *Philosophie der symbolischen Formen*, 1923. I. 3: «La philosophie du siècle des Lumières français (Condillac, Maupertuis, Diderot)», pp. 85-94.
- Gérard CHALENDAR (1975), *Etude des rapports entre la pensée et la langue dans l'œuvre de Condillac*. Thèse 3^e cycle. Université de Paris VIII-Vincennes.
- Joseph-James CHAMBLISS (1977), «The Educational Significance of 'Nature' and 'Conduct' in Condillac's 'Logic'», in *Paedagogica Historica* (17/1), pp. 50-61.
- Clifton CHERPACK (1957), «Warburton and some Aspects of the Search for the Primitive in Eighteenth-Century France», in *Philological Quarterly* (36/2), pp. 221-233.
- Jean-Claude CHEVALIER (1968), *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française*. Genève, Droz. IV. 4.2, § «Théories de Condillac», pp. 707-710.
- (1975), «La linguistique, discours pour l'inégalité», in *Qu'est-ce que la culture française*. Essais réunis par Jean-Paul Aron. Paris, Denoël-Gonthier, pp. 55-76.
- (1979), «Analyse grammaticale et analyse logique, esquisse de la naissance d'un dispositif scolaire», in *Langue française* (41), pp. 20-34.

- Jean-Claude CHEVALIER, Claude DÉSIAT, Tristan HORDÉ (1976), «Les idéologues: le sujet de l'histoire et l'étude des langues», in *Dialectiques* (12), pp. 15-31.
- Noam CHOMSKY (1969), *La linguistique cartésienne*. Traduction par N. Delanoë et D. Sperber. Paris, Le Seuil. Ed. originale: *Cartesian Linguistics. A chapter in the History of Rationalist Thought*, 1966.
- Anne-Marie CHOUILLET (1981), «Les manuscrits de Condillac», «Bibliographie des œuvres de Condillac», in *Corpus Condillac (1714-1780)*. Sous la direction de Jean Sgard. Genève/Paris, Slatkine, pp. 157-209.
- Jacques CHOUILLET (1972), «Descartes et le problème de l'origine des langues au XVIII^e siècle», in *Dix-huitième Siècle* (4), pp. 39-60.
- (1973), *La formation des idées esthétiques de Diderot*. Paris, Armand Colin.
- (1981), «Condillac et l'unité de l'Être sentant», in *Bulletin de la Société française de philosophie* (75/1), pp. 25-33.
- Hans-Helmut CHRISTMANN (1976), «Bemerkungen zum 'génie de la langue'», in *Lebendige Romania* (Festschrift für Hans-Wilhelm Klein). Göppingen, Verlag Kümmerle, pp. 65-79.
- (1977), «Zu den Begriffen 'Génie de la langue' und 'Analogie' in der Sprachwissenschaft des 16. bis 19. Jahrhunderts», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (16/1), pp. 91-94.
- (1980), «Zum Begriff der Analogie in der Sprachbetrachtung des 16. bis 19. Jahrhunderts», in *Stimmen der Romania* (Festschrift für Theodor Elwert zum 70. Geburtstag). Herausgegeben von Gerhard Schmidt und Manfred Tietz. Wiesbaden, B. Heymann Verlag, pp. 519-535.
- (1981), «Neue Beiträge zur Geschichte der These vom Weltbild der Sprache: 'Praktische' Anwendungen in Frankreich und Deutschland am Ende des 18. Jahrhunderts», in *Logos Semantikos* (Studia Linguistica in honorem Eugenio Coseriu. 1921-1981). Vol. 1: «Geschichte der Sprachphilosophie und der Sprachwissenschaft». Jürgen Trabant (Ed.). Berlin/New York, Walter de Gruyter/Madrid, Editorial Gredos, pp. 87-99.
- Condillac et les problèmes du langage*. Textes recueillis par Jean Sgard. Genève/Paris, Slatkine, 1982.
- Corpus Condillac (1714-1780)*. Publié sous la direction de Jean Sgard (Centre d'Etude des Sensibilités de l'Université de Grenoble III). Genève/Paris, Slatkine, 1981.
- Eugenio COSERIU (1972), *Die Geschichte der Sprachphilosophie von der Antike bis zur Gegenwart. Eine Übersicht. Teil II: von Leibniz bis Rousseau*. Tübingen, Tübinger Beiträge zur Linguistik (herausgegeben von Gunter Narr, 28). 11.1: «Etienne Bonnot de Condillac», pp. 223-238.
- Franco CRISPINI (1980), «Ratio classica e 'Langue des calculs' in Condillac», in *Rivista critica di storia della filosofia* (35), pp. 3-22.
- Christian CUXAC (1983), *Le langage des sourds*. Paris, Payot.
- Jean DAGEN (1977), *L'histoire de l'esprit humain dans la pensée française de Fontenelle à Condorcet*. Paris, Klincksieck.
- François DAGOGNET (1970), *Le catalogue de la vie. Etude méthodologique sur la taxinomie*. Paris, PUF.
- Mario DAL PRA (1969), «Il 'Cours d'études' di Condillac nuova enciclopedia del sapere», in *Atti del convegno sul Settecento parmense nel II centenario della morte di C.I. Frugoni* (10-12 maggio 1968). Parma, Presso la Deputazione di Storia Patria per le province parmensi, pp. 25-47.
- (1973), «Le 'Osservazioni' sul 'Cours d'études' di Condillac del P. Andrea Mazza», in *Rivista critica di storia della filosofia* (28), pp. 37-49.

- Marcelo DASCAL (1978), *La sémiologie de Leibniz*. Paris, Aubier-Montaigne («Analyse et raisons»).
- (1983), «Signs and Cognitive Processes: Notes for a Chapter in the History of Semiotics», in *History of Semiotics*. Ed. by Achim Eschbach and Jürgen Trabant (Foundations of Semiotics, vol. 7). Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 169-190.
- Victor DELBOS (1919), *La philosophie française*. Paris, Plon-Nourrit, XI: «Condillac et les Idéologues», pp. 250-276.
- Simone DELESALLE, Claude DÉSIAT (1982), «Le pouvoir du verbe», in *Histoire Epistémologie Langage* (4/1), pp. 35-45.
- René DÉMORIS (1982), «Condillac et la peinture», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 379-393.
- Jean DEPRUN (1973), «Condillac, Buffon», in *Histoire de la philosophie. II. De la Renaissance à la révolution kantienne*. Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), pp. 683-686.
- Jacques DERRIDA (1967), *De la grammatologie*. Paris, Editions de Minuit.
- (1973), «L'archéologie du frivole», précédant Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, op. cit., pp. 9-95. Nouvelle publication: *L'archéologie du frivole*. Paris, Denoël-Gonthier (Bibliothèque «Médiations», 135), 1976.
- Claude DÉSIAT. Cf. *supra* sous Jean-Claude CHEVALIER (1976) et Simone DELESALLE (1982).
- Jean DHOMBRES (1983), «La 'Langue des calculs' de Condillac (ou comment propager les Lumières?)», in *Sciences et techniques en perspective*. Vol. II (1982-1983). Ed. J. Dhombres. Université de Nantes, Equipe de recherche: Sciences, techniques et sociétés, pp. 197-230.
- Béatrice DIDIER (1982), «Condillac et la musique», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 395-405.
- Herbert DIECKMANN (1965), «Esthetic Theory and Criticism in the Enlightenment. Some examples of modern Trends», in *Introduction to Modernity* (A symposium on 18th.-Century Thought). Ed. with an introduction by Robert Mollenauer. Austin, published for the Department of Germanic languages of the University of Texas, pp. 63-105.
- Marc DOMINICY (1982), «Condillac et les grammaires de dépendance», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 313-343.
- (1984 a), *La naissance de la grammaire moderne. Langage, logique et philosophie à Port-Royal*. Bruxelles, Pierre Mardaga («Philosophie et langage»).
 - (1984 b), «La querelle des inversions», in *Dix-huitième Siècle* (16), pp. 109-122.
- Roland DONZÉ (1967), *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal: contribution à l'histoire des idées grammaticales en France*. Berne, Francke.
- Léon DOSTERT (1972), «Descartes on Language», in *Studies in Linguistics in honor of George L. Trager*. Ed. by M. Estellie Smith. The Hague, Mouton («Janua linguarum», Series Major 52), pp. 44-49.
- Daniel DROIXHE (1971), «L'orientation structurale de la linguistique au XVIII^e siècle», in *Le Français moderne* (39), pp. 18-32.
- (1978), *La Linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes*. Genève, Droz («Langue et cultures», 10). I.11 2: «Condillac: cercle des origines et 'temps intérieur'», pp. 164-167. II.111 2: «Tradition condillacienne et système notionnel», pp. 296-308.
 - (1979), «Un plan inédit de Turgot pour un discours sur l'origine, la formation et le mélange des langues (vers 1750)», in *Marché romane* (29/1-2), pp. 207-222.

- François DUCHESNEAU (1974), «Condillac critique de Locke», in *Studi internazionali di filosofia* (6), pp. 77-98.
- (1976), «Sémiotique et abstraction. De Locke à Condillac» in *Philosophiques* (3), pp. 147-166.
- (1982), «Condillac et la distinction essences nominales/essences réelles», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 59-70.
- Michèle DUCHET (1970), «Préface» à *Varia Linguistica*, op. cit., pp. 15-21.
- Dennis F. ESSAR (1976), *The Language Theory, Epistemology, and Aesthetics of Jean Lerond d'Alembert*. Oxford, The Voltaire Foundation at the Taylor Institution (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 159).
- Lia FORMIGARI (1974), «Language and Society in the Late Eighteenth Century», in *Journal of the History of Ideas* (35/2), pp. 275-292.
- (1976), «Sprache und Philosophie im Zeitalter der Aufklärung», in *Studia z Historii Semiotyki. III. Semiotic-historical Studies*. Ed. by Jan Sulowski, Polska Akademia Nauk, Monografie z dziejów nauki i techniki, tom 109. Wrocław. Warszawa. Kraków. Gdańsk, Zakład Narodowy imienia Ossolińskich, Wydawnictwo Polskiej Akademii Nauk, pp. 125-160.
- Michel FOUCAULT (1966), *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard.
- (1972), *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*. Paris, PUF. 1^{re} éd.: 1963.
- Gerhard FUNKE (1957), «Natur und 'zweite Natur' im konsequenten Sensualismus. Condillacs Transformationstheorie», in *Philosophia Naturalis* (4/1), pp. 101-125.
- Jeanine GALLAIS-HAMONNO (1982), «Condillac et la langue de l'économie», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 407-420.
- René GALLIANI (1981), «Condillac et Mably», in *Corpus Condillac (1714-1780)*, op. cit., pp. 113-122.
- Gérard GENETTE (1976), «Blanc bonnet 'versus' bonnet blanc», in *Mimologiques. Voyage en Cratylie*. Paris, Le Seuil (collection «Poétique»), pp. 183-226.
- Charles C. GILLISPIE (1971), «Condillac, Etienne Bonnot, abbé de», in *Dictionary of Scientific Biography*. New York, Charles Scribner's Sons, t. III, pp. 380-383.
- Michel GILOT, Jean SGARD (1981), «Biographie», «Catalogue de la correspondance (avec quelques lettres inédites)», in *Corpus Condillac*, op. cit., pp. 3-111 et 129-156.
- Etienne GILSON (1969), *Linguistique et philosophie*. Paris, Vrin.
- Helmut GIPPER, Peter SCHMITTER (1975), «Sprachwissenschaft und Sprachphilosophie in Zeitalter der Romantik», in *Current Trends in Linguistics*, op. cit., pp. 481-606.
- Rose GOETZ (1982), «Sur une opposition de Destutt de Tracy à Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 141-143.
- Henri GOUHIER (1948), *Les conversions de Maine de Biran* (Histoire philosophique du sentiment religieux en France). Paris, Vrin. II.1 et II: «L'école de Condillac», «La critique de Condillac», pp. 65-88.
- Jean-Guy GOUTTEBROZE (1977), «Sur une proposition de Condillac. Contribution à l'étude de l'expression verbale de l'irréel du passé à l'époque classique», in *Hommage à Pierre Nardin* (Philologie et littérature française). Paris, Les Bel-

- les Lettres (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 29), pp. 167-177.
- Paolo GRILLENZONI (1979), «Una ricerca in Parma su Etienne Bonnot de Condillac e alcune lettere e 'biglietti' inediti del precettore al principe Don Ferdinando», in *Verifiche* (8), pp. 403-423.
- (1985), «Condillac à Parme. Lettres inédites», in *Dix-huitième Siècle* (17), pp. 285-296.
- Ronald GRIMSLEY (1967), «Some aspects of 'nature' and 'language' in the French Enlightenment», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (56), pp. 659-677.
- (1971), «Introduction» à *Sur l'origine du langage*, op. cit., pp. 1-25.
- Luciano GUERCI (1966), «La composizione e le vicende editoriali del 'Cours d'études' di Condillac», in *Miscellanea Walter Maturi*. Torino, Giappichelli, pp. 187-220.
- (1978 a), *Condillac storico. Storia e politica nel 'Cours d'études pour l'instruction du Prince de Parme'*. Milano/Napoli, Riccardo Ricciardi Editore.
- (1978 b), «Mably collaboratore di Condillac. Il 'De l'étude de l'histoire' e il 'Cours d'Etudes'», in *La Politica della ragione* (Studi sull'Illuminismo francese). A cura di Paolo Casini. Bologna, Il Mulino, pp. 135-165.
- Martial GUÉROULT (1984), *Dianoématique. Livre I. Histoire de l'histoire de la philosophie. I. En Occident, des origines jusqu'à Condillac*. Paris, Aubier-Montaigne («Analyse et raisons»).
- M. GUILLAUME (1983), «Des influences subies et exercées par Condillac en matière de théorie de la connaissance», in *Sciences et techniques en perspective*, op. cit., pp. 6-21.
- Georges GUSDORF (1971), *Les sciences humaines et la pensée occidentale. IV. Les principes de la pensée au siècle des Lumières*. Paris, Payot.
- (1972), *V. Dieu, la nature, l'homme au siècle des Lumières*. Paris, Payot.
- (1973), *VI. L'avènement des sciences humaines au siècle des Lumières*. Paris, Payot.
- (1976), *VII. Naissance de la conscience romantique au siècle des Lumières*. Paris, Payot.
- (1978), *VIII. La conscience révolutionnaire: les Idéologues*. Paris, Payot.
- Alain GUY (1980), «Ramón Campos, disciple de Condillac», in *Pensée hispanique et philosophie française des Lumières*. Toulouse, Association des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, pp. 13-54.
- (1981), «L'influence de Condillac et de Destutt de Tracy sur les philosophes espagnols du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle», in *Mélanges de la Bibliothèque espagnole de Paris*.
- (1983), «José de Jesús Muñoz Capilla, interprète du sensualisme mitigé, au début du XIX^e siècle», in *Philosophie* (9), pp. 45-57.
- Ole HANSEN-LØVE (1972), *La révolution copernicienne du langage dans l'œuvre de Wilhelm von Humboldt*. Paris, Vrin.
- Guy HARNOIS (1929), *Les théories du langage en France de 1660 à 1821*. Paris, Société d'Édition «Les Belles Lettres».
- Chantal HASNAOUI (1977), «Condillac, chemins du sensualisme», in *Langue et langages de Leibniz à l'Encyclopédie* (Séminaire de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay). Par Michèle Duchet et Michèle Jalley. Paris, UGE (collection «10/18»), pp. 97-129.

- Gerda HASSLER (1976), «Ansätze zur Diskussion um ein sprachliches Relativitätsprinzip in der Auseinandersetzung Turgots mit Maupertuis», in *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* (29), pp. 491-494.
- (1977), «Dégérando und die Position der Ideologen», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (16/1), pp. 127-130.
- (1981), «Positionen der Ideologen zur Rolle der Sprache im Erkenntnisprozess», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (20/1), pp. 51-66.
- (1984), *Sprachtheorien der Aufklärung zur Rolle der Sprache im Erkenntnisprozess*. Berlin, Akademie-Verlag (Abhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse, Band 68, Heft 1). 2. «Die Rolle der Sprache im Erkenntnisprozess bei Etienne Bonnot de Condillac (1714-1780)», pp. 27-42.
- Franz-Josef HAUSMANN (1978), «Le 'Dictionnaire' de Condillac», in *Le Français moderne* (46), pp. 226-249.
- François HEIDSIECK (1982), «Analyse du discours et métaphysique de l'âme», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 71-73.
- Albert HEINEKAMP (1975), «Natürliche Sprache und Allgemeine Charakteristik bei Leibniz», in *Studia Leibnitiana. Supplementa* 15, op. cit., pp. 257-286.
- Bernhard HENSCHER (1970), «Les conceptions rationaliste et sensualiste du langage au siècle des Lumières dans l'interprétation moderne», in *Actele celui de-al XII-Lea Congres internațional de lingvistică și filologie romanică*. Redactor responsabil: Alexandru Rosetti. București, Editura Academiei republicii socialiste românia, pp. 913-918.
- (1977), «L'arbitraire du signe chez Condillac», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (16/1), pp. 101-104.
- Gordon W. HEWES (1976), «The current Status of the Gestural Theory of Language Origin», in *Origins and Evolution of Language and Speech*, op. cit., pp. 482-504.
- History of Linguistic Thought and contemporary Linguistics*. Ed. by Herman Parret (Foundations of Communication). Berlin/New York, Walter de Gruyter, 1976. Pages 460-487 et 488-502: cf. *infra*, les articles d'Ulrich Ricken et de Patrick Tort.
- Marian HOBSON (1976), «La 'Lettre sur les sourds et muets' de Diderot: labyrinthe et langage», in *Semiotica* (16/4), pp. 291-327.
- Tristan HORDÉ. Cf. *supra* sous Jean-Claude CHEVALIER (1976).
- N. ISAR (1972), «Condillac et l'idéologie française dans les préoccupations de Nicolae Rosetti-Roznovanu» (en roumain), in *Revista de Filozofie* (19/5), pp. 671-679*.
- Nicole JACQUES-CHAQUIN (1982), «Un adversaire des Idéologues aux Ecoles normales: la controverse Garat/Saint-Martin», in *Histoire Epistémologie Langage* (4/1), pp. 99-104.
- Armand JAGU (1960), «Condillac», in *Dictionnaire des Lettres françaises*. Publié sous la direction du cardinal Georges Grente; XVIII^e siècle, lettres A-K. Paris, Arthème Fayard, pp. 338-343.
- Michèle JALLEY (1977), «Remarques sur le projet de langue universelle de Leibniz», in *Langue et langages de Leibniz à l'Encyclopédie*, op. cit., pp. 69-81 (discussion: pp. 82-96).
- Peter D. JIMACK (1956-1958), «Les influences de Condillac, Buffon et Helvétius dans l'Emile», in *Annales Jean-Jacques Rousseau* (34), pp. 107-138. Article

repris dans Peter D. JIMACK, *La genèse et la rédaction de l'Emile de J.-J. Rousseau*. Institut et Musée Voltaire, Les Délices, Genève, 1960 (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 13). III.13: «Les philosophes sensualistes: Condillac, Buffon, Helvétius», pp. 318-344.

André JOLY (1970), «Linguistique cartésienne et linguistique condillacienne», in «Introduction» à François Thurot, *Tableau des progrès de la science grammaticale (Discours préliminaire à «Hermès»)*, op. cit., pp. 28-41.

— (1977), «La linguistique cartésienne: une erreur mémorable», in *La grammaire générale. Des modistes aux Idéologues*, op. cit., pp. 165-199.

— (1981), «La linguistique condillacienne», in *Bulletin de la Société française de philosophie* (75/1), pp. 18-25.

— (1982), «De la théorie du langage à l'analyse d'une langue. Remarques autour de la 'Grammaire' de Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 243-256.

— (1985), «Cartesian or Condillacian Linguistics?», in *Topoi* (4/2), pp. 145-149.

Henri JOLY (1982), «Condillac et la critique de l'Age de raison», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 7-25. Nouvelle publication in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 1982 (107/4), pp. 613-630.

Pierre JULIARD (1970), *Philosophies of Language in Eighteenth-Century France*. The Hague/Paris, Mouton («Janua linguarum», Series Minor 18).

János KELEMEN (1975), «Condillac's Theory on Language as the Analysis of Thinking» (en hongrois), in *Magyar Filozófiai Szemle* (19), pp. 167-189*.

— (1976), «Locke's Theory of Language and Semiotics», in *Language Sciences* (40), pp. 16-24.

Georg KLAUS (1977), *Philosophiehistorische Abhandlungen. Kopernikus-D'Alembert-Condillac-Kant*. Herausgegeben von Manfred Buhr. Berlin, Akademie-Verlag (Akademie der Wissenschaften der DDR. Zentralinstitut für Philosophie. Schriften zur Philosophie und ihrer Geschichte, 11).

Isabel F. KNIGHT (1968), *The Geometric Spirit. The Abbé de Condillac and the French Enlightenment*. New Haven, Conn./London, Yale University Press (Yale University hist. publications: miscellany, 89).

James KNOWLSON (1965), «The Idea of Gesture as a Universal Language in the XVIIth. and XVIIIth. Centuries», in *Journal of the History of Ideas* (26/4), pp. 495-508. Nouvelle publication dans l'ouvrage du même auteur cité ci-après: «Appendix A. Gesture as a Form of Universal Language», pp. 211-223.

— (1975), *Universal Language Schemes in England and France, 1600-1800*. Toronto/Buffalo/New York, University of Toronto Press (University of Toronto Romance Series, 29).

Ernst Frideryk Konrad KOERNER (1976), «Saussure and the French Linguistic Tradition. A few critical Comments», in *In memoriam Friedrich Diez* (Akten des Kolloquiums zur Wissenschaftsgeschichte der Romanistik. Trier, 2-4 Oktober 1975). Herausgegeben von Hans-Josef Niederehe und Harald Haarmann unter Mitarbeit von Liliane Rouday. Amsterdam, John Benjamins B.V., pp. 405-417.

Zdenek KOURIM (1974 a), «Condillac y la formación de su filosofía», in *Crisis* (21), pp. 419-436.

— (1974 b), «Le nouveau 'Discours de la méthode' de Condillac», in *Revue de métaphysique et de morale* (79), pp. 177-195.

Kurt KRAETSCHMER (1977), *La théorie du langage et l'art d'écrire chez Condillac*. Thèse. State University of New York at Binghamton.

- Lothar KREIMENDAHL (1982), «Condillac und die Monaden. Zu einem neu aufgefundenen Text des Abbés», in *Archiv für Geschichte der Philosophie* (64/3), pp. 280-288.
- (1984), «Bibliographie des Schrifttums zu Condillac (1840-1980)», in *Zeitschrift für philosophische Forschung* (38), pp. 311-321.
- (1985), «Condillac und Delisle de Sales. Ein neuer Brief», in *Zeitschrift für philosophische Forschung* (39), pp. 122-123.
- Norman KRETZMANN (1967), «Condillac», in *The Encyclopedia of Philosophy*, 7 («History of Semantics»), pp. 358-406. Paul Edwards, Ed. in Chief. New York, Macmillan a. Free Press/London, Collier-Macmillan, pp. 385-386.
- (1976), «The Main Thesis of Locke's Semantic Theory», in *History of Linguistic Thought and contemporary Linguistics*, op. cit., pp. 331-347.
- Lorenz KRÜGER (1973), «Empirismus und Sensualismus: ein Exkurs über Condillac», in *Der Begriff des Empirismus. Erkenntnistheoretische Studien am Beispiel John Lockes*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, II/7, pp. 56-68.
- Paul KUEHNER (1944), *Une introduction aux théories sur l'origine et la formation du langage dans la France des Lumières*. Traduction non publiée de Daniel Droixhe (que nous remercions ici de nous avoir transmis son texte), corrigée et complétée par Julie Tetel Andresen. Ed. originale: *Theories on the Origin and Formation of Language in the Eighteenth Century in France*. University of Pennsylvania, 1944. III.2.: «Condillac and his group», pp. 23-35.
- Louis KUKENHEIM (1962), *Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique historique*. Leiden, Universitaire Pers.
- Jean-Louis LABARRIÈRE (1982), «Le génie et le jeu dans l'«Essai» de Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 103-114.
- Jacques LAMBERT (1982), «Analyse lavoisienne et chimie condillacienne?», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 369-377.
- Stephen K. LAND (1974 a), *From Signs to Propositions. The Concept of Form in Eighteenth-Century Semantic Theory*. London, Longman (Longman Linguistics Library, 16).
- (1974 b), «Universalism and Relativism: a Philosophical Problem of Translation in the Eighteenth Century», in *Journal of the History of Ideas* (35/4), pp. 597-610.
- (1976), «Lord Monboddo and the Theory of Syntax in the Late Eighteenth Century», in *Journal of the History of Ideas* (37/3), pp. 423-40.
- Charles LANDESMAN (1976), «Locke's Theory of Meaning», in *Journal of the History of Philosophy* (14/1), pp. 23-35.
- Langue et langages de Leibniz à l'Encyclopédie* (Séminaire de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay). Par Michèle Duchet et Michèle Jalley, Paris, UGE (Collection «10/18»), 1977. Pages 97-129: cf. *supra*, l'article de Chantal Hasnaoui.
- Jean LARGEAULT (1971), *Enquête sur le nominalisme*. Préface de René Poirier. Paris, Béatrice Nauwelaerts/Louvain, Editions Nauwelaerts. III. 4: «Langue et calcul d'après Condillac», pp. 204-229.
- Roger LEFÈVRE (1956), «Hommage à Condillac», in *Cahiers d'histoire* (4), pp. 349-364.
- (1966), *Condillac ou la joie de vivre*. Paris, Seghers («Philosophes de tous les temps», 26).
- (1967), «Condillac, maître du langage», in *Revue internationale de philosophie* (21), pp. 393-406. Version originale plus restreinte in *Le langage. Actes du XIII^e*

Congrès des sociétés de philosophie de langue française. Neuchâtel, La Baconnière, 1966, pp. 147-152.

Odile LE GUERN-FOREL (1982), «Aux origines de la sémiologie: Condillac et Costadau», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 137-140.

Raymond LENOIR (1924), *Condillac*, Paris, Félix Alcan.

Georges LE ROY (1937), *La psychologie de Condillac*, Paris, Boivin.

— (1947), «Introduction» à Condillac, *Œuvres philosophiques*, op. cit., pp. VII-XXXV.

— (1956), «Condillac (1714-1780)», in *Les Philosophes célèbres*. Ouvrage publié sous la direction de Maurice Merleau-Ponty. Paris, Editions d'art Lucien Mazenod, pp. 210-213.

John Frédéric LOGAN (1972), «Condillac et les lumières», in *Revue de l'Université de Bruxelles* (2-3), pp. 210-222.

— (1976), «Condillac, Volney, and the lessons of the past», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (153), pp. 1329-1335.

Arthur O. LOVEJOY (1933), «Monboddo and Rousseau», in *Modern Philology* (30), pp. 275-296.

Marie-Françoise LUNA (1981), «Iconographie», in *Corpus Condillac*, op. cit., pp. 219-234.

Ellen Mc NIVEN HINE (1973), «Condillac and the Problem of Language», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (106), pp. 21-62.

— (1979), *A Critical Study of Condillac's 'Traité des systèmes'*. The Hague/Boston/London, Martinus Nijhoff («International Archives of the History of Ideas», 93).

Gabriel MADINIER (1967), *Conscience et mouvement. Etude sur la philosophie française de Condillac d Bergson*. 2^e éd. avec préface d'Aimé Forest. Paris, Béatrice Nauwelaerts/Louvain, Editions Nauwelaerts. 1^{re} éd.: 1938.

Michel MALHERBE (1983), «L'empirisme génétique de Condillac», in *Sciences et techniques en perspective*, op. cit., pp. 185-196.

Bertil MALMBERG (1977), *Signes et symboles: les bases du langage humain*. Paris, A. et J. Picard («Connaissance des langues», 11). III: «Le signe aux XVIII^e et XIX^e siècles. De Condillac à Humboldt et aux comparatistes», pp. 60-77.

— (1979), *Le langage signe de l'humain*. Paris, A. et J. Picard (collection «Empreinte»).

Paul de MAN (1978), «The Epistemology of Metaphor», in *Critical Inquiry* (5/1), pp. 13-30.

Jacques MARX (1980), «Le concept d'imagination au XVIII^e siècle», in *Thèmes et figures du siècle des Lumières* (Mélanges offerts à Roland Mortier). Ed. par Raymond Trousson. Genève, Droz («Histoire des idées et critique littéraire», 192), pp. 147-159.

Matériaux pour une histoire des théories linguistiques. Essays toward a History of Linguistic Theories, Materialien zu einer Geschichte der Sprachwissenschaftlichen Theorien. Sylvain Auroux. Michel Glatigny. André Joly. Anne Nicolas. Irène Rosier. Presses de l'Université de Lille, 1984. Pages 337-346: cf. *infra*, l'article d'Ulrich Ricken.

Edouard MAYNIAL (1903), «Les grammairiens-philosophes au XVIII^e siècle. La grammaire de Condillac», in *Revue bleue* (4^e série, 19/10), pp. 317-320.

Allan Dickson MEGILL (1975), *The Enlightenment Debate on the Origin of Language and its historical Background*. Thèse. Faculty of Political Science,

- Columbia University. VII: «A Psychogenetic Discussion of the Origin of Language. Condillac and the Reconstruction of the Human Mind (1746)», pp. 168-212. VIII, § «Condillac's criticisms», pp. 233-236.
- Umberto MEOLI (1961), *Il pensiero economico del Condillac*. Milano/Varese, Istituto Ed. Cisalpino.
- Hans-Manfred MILITZ (1977), «Die Entwicklung der Sprachen bei Turgot und Adam Smith», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (16/1), pp. 109-112.
- Tokuso MIYAGAYA (1970), «Notes sur Condillac, Diderot et Rousseau — Leur théorie sur l'imagination —», in *Ronshu* (9), pp. 61-75.
- Irene MONREAL-WICKERT (1976), «Sprachtypologie statt Sprachgeschichte: eine rationalistische Antwort auf den Sensualismus», in *In memoriam Friedrich Diez*, op. cit., pp. 197-220.
- (1977), *Die Sprachforschung der Aufklärung im Spiegel der grossen französischen Enzyklopädie*. Tübingen, TBL, Verlag Gunter Narr («Lingua et Traditio», 3). 11.0.1 et 0.2.1: «Die Sprachauffassung Condillacs», «Die Position Condillacs», pp. 96-99 et 101-104.
- Francis-Charles-Timothy MOORE (1970), *The Psychology of Maine de Biran*. Oxford, at the Clarendon Press.
- Sergio MORAVIA (1974 a), «Gli 'Idéologues' e l'eredità di Condillac», in Sergio Moravia, *Il pensiero degli Idéologues. Scienza e filosofia in Francia (1780-1815)*. Firenze, La Nuova Italia («Il pensiero filosofico», 11), pp. 291-318.
- (1974 b), *Il pensiero degli Idéologues. Scienza e filosofia in Francia (1780-1815)*, op. cit. 11.1, pages 291-318: cf. *supra*, le texte du même auteur. 1.5, § «La polemica diretta con Condillac», pp. 276-288. 11.2, § «Destutt de Tracy e Condillac», pp. 332-336, «Mathesis ed empiria. Le critiche di O. de Tracy alla logica di Condillac», pp. 351-357, «Condillac, Destutt de Tracy, Maine de Biran e le alternative della logica», pp. 357-364. 3, § «Dalla 'psychologie' di Condillac all' 'idéologie' di Destutt de Tracy», pp. 365-373. 4, § «Il giudizio sulla filosofia di Condillac», pp. 433-437.
- Jean MOSCONI (1966), «Analyse et genèse: regards sur la théorie du devenir de l'entendement au XVIII^e siècle», in *Cahiers pour l'analyse — Cercle d'épistémologie de l'Ecole Normale Supérieure* — (4), pp. 47-82.
- Walter MOSER (1969), «Jean-Georges Sulzer, continuateur de la pensée sensualiste dans l'Académie de Berlin», in *Modern Language Notes* (84/6), pp. 931-941.
- Georges MOUNIN (1970), *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*. Paris, PUF. 1^{re} éd.: 1967.
- Maurice MULLER (1967), «Stendhal entre Condillac et Nietzsche», in *Aurea Parma* (51/2-3. Omaggio a Stendhal. II. Atti del VI^o Congresso Internaz. stendhaliano. Parma, 22-24 maggio 1967), pp. 282-288.
- Frédéric NEF (1979), «La langue universelle et les langues: Leibniz biface?», in *Critique* (35), pp. 736-751.
- Enrico NUZZO (1973), *L'ultimo Condillac e il mondo della storia*. Napoli, Morano.
- Maureen F. O'MEARA (1982), «The Language of History and the Place of Power. Male and Female Versions of Condillac's 'Histoire ancienne et moderne'», in *Discours et pouvoirs*. Textes réunis par Ross Chambers. Ann Arbor, University of Michigan, Department of Romance Languages («Michigan Romance Studies», 2), pp. 177-204.

- Tadahide OTSUKA (1972), «On Condillac's and Rousseau's Language Theories» (en japonais), in *Comparative Studies of Culture* (12), pp. 213-254*.
- Roberto PARENTI (1962/1963), «Il pensiero storico di Condillac», in *Rivista critica di storia della filosofia* (17), pp. 167-179 et 309-320/(18), pp. 32-43.
- (1965), «Illuminismo e tradizione nel pensiero di Condillac», in *Aurea Parma* (49), pp. 5-22.
- Jean-Claude PARIENTE (1975), «Sur la théorie du langage à Port-Royal. Des nouvelles éditions de la Logique de Port-Royal», in *Studia Leibnitiana* (7/2), pp. 229-235.
- (1982), «Sur la théorie du verbe chez Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 257-274.
- (1985), *L'analyse du langage à Port-Royal. Six études logico-grammaticales*. Paris, Éditions de Minuit.
- Herman PARRET (1975), «Idéologie et sémiologie chez Locke et Condillac. La question de l'autonomie du langage devant la pensée», in *Ut videam* (Contributions to an understanding of Linguistics. For Pieter Verburg on the occasion of his 70th. birthday). Ed. by Werner Abraham. Lisse, The Peter de Ridder Press, pp. 225-248. Nouvelle publication: Lisse, The Peter de Ridder Press («P. de R. Press Publications in Philosophy and Language», 2), 1975.
- Nicholas PASTORE (1966-1967), «Condillac's Phenomenological Rejection of Locke and Berkeley», in *Philosophy and Phenomenological Research* (27), pp. 429-431.
- (1973), «On Plagiarism: Buffon, Condillac, Porterfield, Schopenhauer», in *Journal of the History of the Behavioral Sciences* (9/4), pp. 378-392.
- Michel PATY (1984), «Rapport des mathématiques et de la physique chez d'Alembert», in *Dix-huitième Siècle* (16), pp. 69-79.
- Pierre PÉNISSON (1977), «Introduction» à Johann-Gottfried Herder, *Traité sur l'origine de la langue*, op. cit., pp. 5-37.
- Piero PETACCO (1971), «Note sul carteggio Condillac-Cramer», in *Belfagor. Rassegna di Varia Umanità* (26), pp. 83-95.
- (1974), «Percezione e conoscenza fenomenica in Condillac», in *Belfagor. Rassegna di Varia Umanità* (29), pp. 164-186.
- (1982), «Tre lettere inedite di Condillac (e notizie sull'edizione bodoniana del 'Cours d'étude')», in *Studi Francesi* (26/1), pp. 54-62.
- Claude PICHEVIN (1978), «Remarques sur le statut des signes et du langage dans le système de Condillac», in *Systèmes symboliques, science et philosophie*. Présentation de Gilles G. Granger. Paris, CNRS, pp. 33-59.
- Franco PIVA (1978), «Condillac a Venezia. Con alcune lettere inedite», in *Studi Francesi* (22), pp. 76-84.
- Bernard PLONGERON (1973), «Nature, métaphysique et histoire chez les Idéologues», in *Dix-huitième Siècle* (5), pp. 375-412.
- Charles PORSET (1976), «L'inquiétante étrangeté de l'Essai sur l'origine des langues: Rousseau et ses exégètes», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (151-155), pp. 1715-1758.
- (1977), «Note sur la linguistique de Descartes et des cartésiens», in *La grammaire générale. Des modistes aux Idéologues*, op. cit., pp. 41-43.
- Progress in Linguistic Historiography* (Papers from the international conference on the history of the language sciences. Ottawa, 28-31 August 1978). Ed. by Konrad Koerner. Amsterdam, John Benjamins B.V. (Amsterdam Studies in the

- Theory and History of Linguistic Science, Series III, vol. 20), 1980. Pages 187-197: cf. *supra*, l'article de Julie Tetel Andresen.
- Jacques PROUST (1967), «Diderot et les problèmes du langage», in *Romanische Forschungen* (79/1-2), pp. 1-27.
- Jean QUILLIEN (1981), «Guillaume de Humboldt et la linguistique générale», «Réponse à une objection», in *Histoire Epistémologie Langage* (3/2), pp. 85-108 et 109-113.
- Milorad RADOVANOVITCH (1927), *La théorie de la connaissance chez Condillac*. Thèse. Faculté de philosophie de l'Université de Fribourg. Genève, imprimerie Jent S.A.
- André RAUCH (1977), «Le souci du corps chez Condillac», in *Stadion* (3/1), pp. 60-89.
- Hans-Christoph RAUH, Peter RUBEN (1980), «Etienne Bonnot de Condillac oder die Dialektik der Aufklärung und das Problem der Erkenntnis», in *Deutsche Zeitschrift für Philosophie* (11), pp. 1343-1354.
- Ulrich RICKEN (1969), «La 'liaison des idées' selon Condillac et la 'clarté' du français», in *Dix-huitième Siècle* (1), pp. 179-193. Version originale: «Condillacs liaison des idées und die clarté des Französischen», in *Die Neueren Sprachen*, 1964 (12), pp. 552-567.
- (1974), «La critique sensualiste à l'encontre du 'Discours sur l'universalité de la langue française' d'Antoine de Rivarol. Quelques aspects des liens entre politique et théorie linguistique», in *Historiographia Linguistica* (1), pp. 67-80.
 - (1976), «Die Kontroverse Du Marsais und Beauzée gegen Batteux, Condillac und Diderot. Ein Kapitel der Auseinandersetzung zwischen Sensualismus und Rationalismus in der Sprachdiskussion der Aufklärung», in *History of Linguistic Thought and contemporary Linguistics*, op. cit., pp. 460-487.
 - (1977 a), «Condillac's 'Essai über den Ursprung der menschlichen Erkenntnisse' im Rahmen der philosophischen und sprachtheoretischen Diskussion der Aufklärung». Introduction à Condillac, *Essai über den Ursprung der menschlichen Erkenntnisse*, op. cit., pp. 7-53.
 - (1977 b), «L'ordre naturel du français. Naissance d'une théorie», in *La grammaire générale. Des madistes aux Idéologues*, op. cit., pp. 201-216.
 - (1978 a), *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières. Controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*. Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'Université de Lille III. III.2: «Condillac. La philosophie sensualiste et l'ordre des mots», pp. 90-111.
 - (1978 b), «L'abus des mots — thème des Lumières», in *Literaturgeschichte als geschichtlicher Auftrag* (In memoriam Werner Krauss). Berlin, Akademie-Verlag, pp. 157-163.
 - (1979), «Zum Verhältnis von Sprachauffassung, Anthropologie, Gesellschaftsbild in der französischen Aufklärung», in *Wissenschaftliche Zeitschrift der Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg - Gesellschafts- und Sprachwissenschaftliche Reihe* (28), pp. 5-36.
 - (1982), «Linguistique et anthropologie chez Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 75-93.
 - (1983), «Condillacs 'Grammatik' und die Verklagung des Sensualismus in der 'Affaire de Prades'», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (22/2), pp. 223-245.
 - (1984 a), «Connaissance des mots, connaissance des choses: théorie du signe et épistémologie à l'âge classique», in *Recherches sur la philosophie et le langage*. Cahier du Groupe de Recherches sur la philosophie et le langage. Université des Sciences Sociales de Grenoble, pp. 31-44.

- Ulrich RICKEN (1984b), (1984 b), «Linguistique et philosophie dans la 'Grammaire' de Condillac», in Sylvain Auroux. Michel Glatigny. André Joly. Anne Nicolas. Irène Rosier, *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, op. cit., pp. 337-346.
- (1984 c), *Sprache, Anthropologie, Philosophie in der französischen Aufklärung*. Ein Beitrag zur Geschichte des Verhältnisses von Sprachtheorie und Weltanschauung. Berlin, Akademie-Verlag («Sprache und Gesellschaft», 18). 2.2: «Von Locke zu Condillac. Die Entfaltung der sensualistischen Sprachtheorie», pp. 85-135.
- (1985), «Diderot zwischen Locke und Condillac? Zu Diderots Sensualismus in seinen Frühwerken», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (24/2), pp. 211-225.
- (en voie de parution), «Les Idéologues et la sensation transformée». Article à paraître dans les Actes du Congrès tenu à Berlin les 3-4 octobre 1983 sur *Les Idéologues. Sémiotique, philosophie du langage et linguistique pendant la Révolution française* (Amsterdam, John Benjamins B.V.). Nous remercions le professeur Jürgen Trabant de nous en avoir communiqué le texte, ainsi que celui de son propre article (cf. *infra*).
- Walter RIESE (1968), «La méthode analytique de Condillac et ses rapports avec l'œuvre de Philippe Pinel», in *Revue philosophique de la France et de l'étranger* (93), pp. 321-336.
- Alain-Marc RIEU (1982), «Le complexe nature-science-langage chez Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 27-46.
- André ROBINET (1978), *Le langage à l'âge classique*, Paris, Klincksieck.
- Robert-Henry ROBINS (1976), *Brève histoire de la linguistique, de Platon à Chomsky*. Traduit de l'anglais par Maurice Borel. Paris, Le Seuil. Édition originale: *A Short History of Linguistics*. London, Longmans, 1967.
- (1982), «Condillac et l'origine du langage», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 95-101.
- Leonora ROSENFELD (1972), «Condillac's Influence on French Scientific Thought», in *The Triumph of Culture: 18th. Century perspectives*. Ed. by Paul Fritz and David Williams. Toronto, Hakkert (Publications of the Mc. Master University Association for 18th.-Century Studies, 2), pp. 157-168.
- Luigi ROSIELLO (1967), *Linguistica illuminista*. Bologna, Il Mulino. I, § «Condillac e Vico», pp. 60-79.
- (1968), «Le teorie linguistiche di Vico e Condillac», in *Forum Italicum* (2/4), pp. 386-393.
- Pietro ROSSI (1973), «La gnoseologia sensistica (Condillac)», in *Gli Illuministi francesi*, op. cit., pp. 237-260.
- Peter RUBEN. Cf. *supra* sous Hans-Christoph RAUH (1980).
- Jacques RUYTINX (1961), «Langage et analyse chez Condillac», in *Atti del XII Congresso internazionale di filosofia* (Venezia, 12-18 settembre 1958). Vol. XII: «Storia della filosofia moderna e contemporanea». Firenze, Sansoni, pp. 409-416.
- Erik RYDING (1955), «La notion du moi chez Condillac», in *Theoria* (21), pp. 123-130.
- R. SAJKOVIC (1970), «Le système philosophique de Condillac» (en serbo-croate), in *Zbornik Filozofskog Fakulteta* (11/2), pp. 155-199*.

- Pasquale SALVUCCI (1957), *Linguaggio e mondo umano in Condillac*. Urbino, STEU (Publicazioni dell'Università di Urbino. Serie di Lettere e Filosofia, 5).
- (1961), *Condillac filosofo della comunità umana*. Milano, Nuova Accademia editrice.
- (1978), «Condillac e il mondo borghese», in *Politicità della filosofia*. Urbino, Argalia, pp. 33-61.
- Roberto SALVUCCI (1982), *Sviluppi della problematica del linguaggio nel XVIII secolo*. Condillac, Rousseau, Smith. Rimini, Maggioli.
- Betty Ruth Hursh SAPIR (1977), *The Language Theory of the Abbé de Condillac*. Thèse. Faculty of the Graduate School of Arts and Sciences of the University of Pennsylvania.
- Aldo SCAGLIONE (1972), *The Classical Theory of Composition from its Origins to the Present. A Historical Survey*. Chapel Hill, The University of North Carolina Press.
- (1980 a), «Direct vs. Inverted Order. Wolff and Condillac on the Necessity of the Sign and the Interrelationship of Language and Thinking», in *Romance Philology* (33), pp. 496-501.
- (1980 b), «The Eighteenth-Century Debate concerning Linearity or Simultaneity in the Deep Structure of Language: from Buffier to Gottsched», in *Progress in Linguistic Historiography*, op. cit., pp. 141-154.
- Siegfried J. SCHMIDT (1968), *Sprache und Denken als sprachphilosophisches Problem von Locke bis Wittgenstein*. Den Haag, Martinus Nijhoff.
- Peter SCHMITTER. Cf. *supra* sous Helmut GIPPER (1975).
- Rudolf SCHOTTLAENDER (1969), «Die verkannte Lehre Condillacs vom Sprachursprung», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (8), pp. 158-165.
- Rüdiger SCHREYER (1978), «Condillac, Mandeville and the Origin of Language», in *Historiographia Linguistica* (5/1-2), pp. 15-43.
- (1984), «Evidence and Belief. Arguments in the Eighteenth Century Debate on the Origin of Language», in Sylvain Auroux. Michel Glatigny. André Joly. Anne Nicolas. Irène Rosier, *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, op. cit., pp. 325-336.
- Winfried SCHRÖDER (1974), *Französische Aufklärung. Bürgerliche Emanzipation, Literatur und Bewusstseinsbildung*. Kollektivarbeit von: Winfried Schröder (Leitung), Helga Bergmann, Brigitte Burmeister, Martin Fontius, Rolf Geissler, Eckart Richter, Manfred Starke. Leipzig, Verlag Philipp Reclam jun. (Zentralinstitut für Literaturgeschichte der Akademie der Wissenschaften der DDR).
- Elisabeth SCHWARTZ (1982), «Idéologie et logique du jugement à travers la correspondance de Tracy avec Maine de Biran», in *Les Etudes philosophiques* (1), pp. 17-36.
- Jean-Pierre SEGUIN (1972), *La langue française au XVIII^e siècle*. Paris/Bruxelles/Montréal, Bordas.
- (1982 a), «Fonction métalinguistique et fonction didactique dans la 'Grammaire' de Condillac (Contribution à une lecture stylistique)», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 345-365.
- (1982 b), «Pour une enquête sur l'idée de malaise au XVIII^e siècle (de Condillac à Diderot: position d'un problème)», in *Le Français moderne* (50/2), pp. 118-128.
- Jules-Paul SEIGEL (1969), «The Enlightenment and the Evolution of a Language of Signs in France and England», in *Journal of the History of Ideas* (30/1), pp. 96-115.

- Jean SGARD (1981), «Bibliographie», in *Corpus Condillac*, op. cit., pp. 235-252.
— Cf. *supra* sous Michel GILOT (1981).
- Giovanni SOLINAS (1954), «Condillac e l'Illuminismo», in *Annali delle Facoltà di Lettere Filosofia e Magistero dell'Università di Cagliari* (22), pp. 233-602.
Nouvelle publication: *Condillac e l'Illuminismo. Problemi e documenti*. Cagliari, Ed. Università degli Studi, 1955.
- Françoise SOUBLIN (1976), «Rationalisme et grammaire chez Dumarsais», in *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, op. cit., pp. 383-409.
- Maria Franca SPALLANZANI (1978), «Leggi naturali e leggi storiche in Condillac», in *La Politica della ragione*, op. cit., pp. 167-186.
- John S. SPINK (1978), «Les avatars du 'sentiment de l'existence' de Locke à Rousseau», in *Dix-huitième Siècle* (10), pp. 269-298.
- James H. STAM (1980), «Condillac's Epistemolinguistic Question», in *Psychology of Language and Thought. Essays on the Theory and History of Psycholinguistics*. Ed. by R.W. Rieber. New York/London, Plenum Press, pp. 77-90.
- Edward STANKIEWICZ (1974), «The Dithyramb to the Verb in the Eighteenth and Nineteenth Century Linguistics», in *Studies in the History of Linguistics*, op. cit., pp. 157-190.
- H. van STAPPERSHOEF (1950), *Het apriorisme der Economisten, Adam Smith, E. de Condillac en Othmar Spann*. 's Gravenhage, W.P. van Stockum*.
- Martin S. STAUM (1982), «Les concours de l'Institut en sciences morales et politiques», in *Histoire Epistémologie Langage* (4/1), pp. 111-116.
- Jean STÉFANINI (1981), «Un grammairien sensualiste: Destutt de Tracy», in *Logos Semantikos*, op. cit., pp. 229-236.
— (1984), «Condillac et l'art d'écrire», in *Au bonheur des mots* (Mélanges en l'honneur de Gérard Antoine). Presses universitaires de Nancy, pp. 593-605.
- Christophe STOECKLIN (1980), *L'analyse: formation, succès et limites d'un concept méthodologique. Des Encyclopédistes à la Révolution française*. Thèse. Faculté de Philosophie et d'Histoire de l'Université de Bâle. Bâle, Econom-Druck SA.
- Jürgen STOROST (1972), «Zur Herausbildung der Grundsätze der modernen französischen Fachsprache der Chemie im ausgehenden 18. Jahrhundert unter Beachtung des philosophischen Einflusses von Condillac», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (11/2), pp. 291-311.
- Studia Leibnitiana. Supplementa* 15, vol. 4. Wiesbaden, Steiner, 1975. Pages 97-103 et 287-302: cf. *infra*, l'article de Jean-Louis Vieillard-Baron et *supra*, celui de Hans Aarsleff.
- Studies in the History of Linguistics*. Dell Hymes éd. Bloomington, Indiana University Press, 1974. Pages 93-156: cf. *supra*, l'article de Hans Aarsleff.
- Pierre SWIGGERS (1981 a), «La grammaire dans l'Encyclopédie: état actuel des études», in *Beiträge zur Romanischen Philologie* (20/2), pp. 175-193.
— (1981 b), «La théorie du signe à Port-Royal», in *Semiotica* (35/3-4), pp. 267-285.
— (1982), «La sémiotique de Condillac ou la pensée dans la pensée», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 221-242.
— (1984), *Les conceptions linguistiques des Encyclopédistes*. Heidelberg, Julius Groos Verlag.

- Tomoko TAKESADA (1982 a), «Imagination et langage dans l'Essai sur l'origine des connaissances humaines' de Condillac», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 47-58.
- (1982 b), *La philosophie du langage de Condillac. Réflexions sur le rôle du langage dans l'acquisition de la connaissance*. Thèse 3^e cycle, Paris I.
- Maurice THOMAS (1956), «Condillac et 'l'instinct n'est rien'», in *Scientia* (91), pp. 271-279.
- Tzvetan TODOROV (1973), «Esthétique et sémiotique au XVIII^e siècle», in *Critique* (29), pp. 26-39.
- Radu TOMA (1978), «Condillac comme puzzle-solver» (avec un résumé roumain), in *Analele Universității București. Limbi și Literaturi Străine*, II, pp. 23-28.
- Ivo TORRIGIANI (1984), *Lo specchio dei sistemi. Batteux e Condillac*. Palermo, Centro Internazionale Studi di Estetica.
- Patrick TORT (1976), «Dialectique des signes chez Condillac», in *History of Linguistic Thought and contemporary Linguistics*, op. cit., pp. 488-502.
- (1982), «Condillac, l'économie et les signes», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 421-451.
- Nouvelle publication des deux articles ci-dessus dans l'ouvrage du même auteur *La pensée hiérarchique et l'évolution*. Paris, Aubier-Montaigne («Res», série «Résonnances»), 1983. II, § «L'évolution spiralee: le système de Condillac» (I: «L'intégration psycho-sémiotique» et II: «L'intégration économique», pp. 59-81 et 82-116).
- Jürgen TRABANT (en voie de parution), «La critique de l'arbitraire du signe chez Condillac et Humboldt». Article à paraître dans les Actes du Congrès de Berlin sur *Les Idéologues. Sémiotique, philosophie du langage et linguistique pendant la Révolution française*, op. cit.
- Louis TRENARD (1982), «L'influence de Condillac sur l'enseignement du français», in *Condillac et les problèmes du langage*, op. cit., pp. 145-163.
- Karl D. UTTI (1969), *Linguistics and Literary Theory*. Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, Inc. 1, § «The Analytic Mode of Condillac», pp. 77-92.
- Pasquale VENDITTI (1980), *Sul rapporto natura e linguaggio in Condillac*. Urbino, Montefeltro.
- Pieter A. VERBURG (1976), «The Idea of Linguistic System in Leibniz», in *History of Linguistic Thought and contemporary Linguistics*, op. cit., pp. 593-615.
- Paul VERNIÈRE (1954), «Condillac et Spinoza», in *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*. Paris, PUF, t. II, pp. 466-475.
- Jean-Louis VIEILLARD-BARON (1975), «Le concept de système de Leibniz à Condillac», in *Studia Leibnitiana. Supplementa* 15, op. cit., pp. 97-103.
- John VIERTEL (1966), «Concepts of Language Underlying the 18th. Century Controversy about the Origin of Language», in *Report of the Seventeenth Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Studies*. Francis P. Dinneen Ed. Washington D.C., Georgetown University Press, pp. 109-132.
- Wanda WOJCIECHOWSKA (1968), «Le sensualisme de Condillac», in *Revue philosophique de la France et de l'étranger* (93), pp. 297-320.
- Sylvain ZAC (1981), «Les Monades», in *Revue de métaphysique et de morale* (4), pp. 545-549.

L'astérisque indique que nous n'avons pas directement consulté les articles ou ouvrages dont il accompagne le titre.

Index des noms propres

Cet index reprend tous les noms propres mentionnés dans le corps même de notre texte ou en note, depuis nos Remarques préliminaires jusqu'à et y compris la rubrique b de notre bibliographie («Editions nouvelles d'œuvres de Condillac»); y sont aussi intégrés les noms des éditeurs et des traducteurs. Au surplus, nous avons tenu compte des adjectifs et/ou substantifs dérivés de tel ou tel nom (par exemple pour Leibniz, «leibnizien» et «leibnizianisme»). Les chiffres en italiques renvoient aux notes de la page indiquée.

- AARSLEFF (H.): 17, 18, 18-19, 21, 38, 46, 54, 56, 58, 60, 73, 92, 100, 104, 114-115, 120, 126, 130, 167-168, 194, 199, 206, 209, 230, 241, 249, 359, 365, 372, 376-377, 381-383, 429.
 ACTON (H.B.): 214, 311, 316, 400.
 AGUILAR (N.): 432.
 ALEMBERT (J. Lerond d'): 47, 114, 129, 153, 153, 160, 160, 161-162, 162, 163, 163, 164, 164, 165, 165, 166, 306.
 ALEXANDRE: 79, 178.
 ANDERSON (W.C.): 309.
 ANDRESEN (J.T.): 19, 44, 55-56, 70, 73, 75, 86, 89, 92, 106, 117, 130, 132, 249, 255, 265-266, 277, 281, 290, 307, 354, 369, 409.
 ANGENOT (M.): 19, 55, 74, 87.
 APEL (K.-O.): 118.
 ARANDA (L.R.): 431.
 ARENS (H.): 126, 248.
 ARISTOTE: 107, 169, 393.
 ARMDGATHE (J.-R.): 65, 132, 140, 171, 231, 260, 266.
 ARNAULD (A.): 44, 44, 52, 52, 72, 114.
 AUROUX (S.): 10, 16, 19, 20-22, 24, 26, 28, 33, 37, 39, 44, 46, 52, 59-61, 68, 75, 80, 83, 85-87, 92-93, 96, 119, 124, 132, 137, 161, 168-169, 172-176, 179, 181, 190, 194, 200, 205, 207, 211, 217, 222, 224-226, 230-231, 234, 240, 242, 248, 252, 256-257, 260, 268-269, 274-275, 278-282, 284-293, 300, 302, 315, 317-319, 340-341, 343-344, 354, 359-360, 363, 369, 384, 389, 392-393, 402, 404-405, 409, 413, 416, 417, 422, 423, 424, 427, 429, 432.
 AZOUVI (P.): 328.
 BACON (F.): 18, 49, 99, 99, 164, 164, 305, 307, 320, 321.
 BADAREU (D.): 65, 104, 130, 220-222, 281, 289, 312, 410.
 BAERTSCHI (B.): 103, 331, 401, 411.
 BAGUENAUT DE PUCHESSE (G.): 26.
 BAKER (K.M.): 409.
 BARTHEL (M.-L.): 60.
 BARTHEZ (P.-J.): 325, 326, 409, 409.
 BARTLETT (B.E.): 175, 178-179.
 BATTEUX (Ch.): 79, 79, 81-82, 85, 85, 157.
 BAUDIFFIER (S.): 155, 157, 159, 262.
 BAUM (R.): 403.
 BAYLE (P.): 119.
 BEAL (M.W.): 24, 64, 90, 118, 144, 227, 231, 270, 385.
 BEATTIE (J.): 61, 61.
 BEAUZÉE (N.): 53, 53, 55, 60, 60, 61, 61, 62, 62, 78, 92, 160, 160, 161, 166, 170, 173, 174-175, 175, 176, 176,

- 177, 177, 178, 178, 179, 179, 180-181, 181, 182, 249, 269, 343, 369.
 BECCARIA (C.): 297, 297.
 BELAVAL (Y.): 16, 155.
 BERGHEAUD (P.): 361, 367.
 BERKELEY (G.): 87, 102, 128, 129, 142.
 BERNABEI (A.): 30, 155, 203, 313.
 BERRY (C.J.): 53, 62, 139, 363.
 BICHAT (X.): 325, 326.
 BÖHM (E.): 56.
 BONALD (L.-G.-A. de): 48, 299, 399.
 BONGIE (L.L.): 9, 10, 17, 17, 20, 23-24, 33, 129, 153, 188, 430, 432.
 BONNET (Ch.): 127, 128-129, 214, 250, 374.
 BOSSUET (J.B.): 84.
 BRANCA (S.): 21, 81, 171, 177, 275, 410.
 BRÉAL (M.): 19, 58.
 BRÉHIER (E.): 112, 218.
 BRONAZYK (K.): 431.
 BROSSES (Ch. de): 55, 56, 92, 130, 132, 132, 136.
 BRUMFITT (J.-H.): 103.
 BUFFIER (Cl.): 46.
 BUFFON (G.-L. Leclerc, comte de): 43, 128, 128, 200, 208, 330, 374, 375, 375.
 BURKHARDT (H.): 120, 123.
 BURNET (J.): cf. MONBODDO.
 BUZZETTI (D.): 429.
 CABANIS (P.-J.-G.): 329, 329, 332, 337, 342, 397, 399, 403, 403, 422.
 CAMPOS (R.): 297, 298, 342, 342.
 CARLINI (A.): 431.
 CARRÉ (J.-R.): 189, 243.
 CARTÉSIENS: 50, 111, 113, 120, 199, 375.
 CASSIRER (E.): 103, 187, 193, 378, 387.
 CASTILLON (F. de): 56.
 CAUSSAT (P.): 382.
 CESAROTTI (M.): 297, 297, 387.
 CHALENDAR (G.): 16, 73, 207, 217-218, 369.
 CHAMBLISS (J.-J.): 40.
 CHERPACK (C.): 136.
 CHESELDEN (W.): 30, 43.
 CHEVALIER (J.-Cl.): 86, 168-169, 171, 175, 266, 410.
 CHOMSKY (N.): 18, 18, 53, 55, 72, 113-114, 114-115, 167.
 CHOUILLET (A.-M.): 9, 23, 430, 432.
 CHOUILLET (J.): 37, 59, 73, 106, 112, 130, 155-157, 167, 219.
 CHRISTINE DE SUÈDE (reine): 357.
 CHRISTMANN (H.-H.): 19, 181, 231, 359, 377, 383, 386-387.
 CIORANESCU (A.): 429.
 CONDORCET (M. Caritat, marquis de): 63, 63, 64, 409, 409, 417, 419.
 COPERNIC (N.): 24, 384.
 CORDEMOY (G. de): 66, 67, 116, 116.
 CORNEILLE (P.): 357.
 COSERIU (E.): 60, 130, 148, 155, 270, 364.
 COSTADAU (A.): 49.
 COSTE (P.): 100.
 COURT DE OÉBELIN (A.): 129, 129, 136.
 COUTURAT (L.): 118.
 CRAMER (G.): 9, 10, 29, 59, 65, 98, 102, 102, 118, 119, 119, 121, 128, 134, 153, 153, 188, 191, 217, 231, 231, 232, 232, 238, 242, 388, 430-431.
 CRISPINI (F.): 27, 241, 404.
 CUXAC (Chr.): 67.
 DAGEN (J.): 46, 65, 109, 163.
 DAGOGNET (F.): 340.
 DALGARNO (G.): 66, 67.
 DAL PRA (M.): 10, 25, 36, 38, 222.
 DARIUS: 79, 178.
 DASCAL (M.): 123-125, 400, 403.
 DEGÉRANDO (M.-J.): 28, 100, 118, 194, 303, 310, 311, 311, 324-325, 332, 397, 400, 402, 402-403, 406, 406, 409, 410, 431.
 DELBOS (V.): 24, 27-28.
 DELESALLE (S.): 271, 413.
 DELISLE DE SALES (J.-B. C. Isoard): 432.
 DÉMORIS (R.): 135, 219, 263.
 DEPRUN (J.): 57.
 DERRIDA (J.): 19, 21-22, 27, 27, 29, 33, 38, 40, 51, 65, 76, 94-95, 103, 106, 108, 118, 138, 140, 146, 150, 184, 188, 196, 203-206, 209-212, 216-217, 221, 223, 225-226, 230, 243, 247, 255, 258, 260-261, 264-265, 276-277, 281, 287, 295, 298, 305, 315-316, 320, 344, 356, 396, 419, 423, 425, 431.

- DESCARTES (R.): 18, 18, 30-31, 48, 50, 52, 67, 71, 72, 72, 98-100, 104, 110-111, 111, 112, 112, 113-114, 114, 115, 115, 116, 116, 117, 120, 122, 127-128, 128, 161, 165-166, 167, 298, 299, 306, 313, 327, 328, 329, 331, 331, 418.
 DÉSIRAT (CL.): 271, 410, 413.
 DES MAIZEAUX (P.): 119.
 DESTUTT DE TRACY (A.-L.-CL.): 202, 224, 275, 330, 342, 342, 383, 397, 399, 405, 405, 406, 406-408, 410, 412-413, 414, 414-417, 421-422, 425.
 DIDEROT (D.): 43, 47, 53, 55, 64, 64, 66, 67, 82, 129, 131, 152-153, 153, 154-155, 155, 156, 156, 157, 157, 158-159, 159, 160-161, 338.
 DIDIER (B.): 148.
 DIECKMANN (H.): 159.
 DOMINICY (M.): 18, 21, 52, 80-81, 114, 165, 169-170, 178, 429.
 DONZÉ (R.): 52.
 DOSTERT (L.): 115.
 DOUCHET (J.-Ph.-A.): 175.
 DROIXHE (D.): 18, 44, 55-57, 60, 63, 78, 86, 88, 92, 116, 130, 132, 142, 150, 159, 168, 181, 263, 343, 349, 352, 362, 365, 367.
 DU BOS (J.-B.): 66, 67, 131-133, 133, 134, 134, 135-136, 144, 159, 259.
 DUCHESNEAU (F.): 69, 103, 106, 191, 193, 211, 223, 248, 253.
 DUCHET (M.): 142.
 DUCHOSAL (G.): 166.
 DUMARSAIS (C. Chesneau): 60, 66, 67, 78, 80, 82, 84, 157, 160-161, 166, 166, 167, 167, 168, 168, 169, 169, 170, 170, 171, 171, 172, 174, 174, 175, 175, 176, 284, 292, 348, 359, 360, 363, 408.
 DUTENS (L.): 120.
 ECKHARDT (J.-G.): 118.
 ENCYCLOPÉDISTES: 161, 161, 166, 172, 172, 173, 173, 256, 341, 393.
 ÉPICURE: 404.
 ESSAR (D.F.): 163, 165.
 EULER (L.): 409.
 FERRAND (E.): 153, 153.
 FONTENELLE (B. de): 46, 46.
 FORMEY (J.-H.-S.): 129, 129, 162.
 FORMIGARI (L.): 63, 143, 349, 364, 382.
 FOUCAULT (M.): 27, 44, 44, 67, 72, 76, 86, 238, 240, 260, 323, 332-333, 371.
 FOURCROY (A.-F. de): 310.
 FUNKE (G.): 198, 202.
 GABRIELLI (C.): 431.
 GALLAIS-HAMONND (J.): 21, 26.
 GARAT (D.-J.): 309, 383, 408, 417.
 GARIN (M. et E.): 432.
 GENETTE (G.): 78.
 GERSPACH (E.): 431.
 GILLISPIE (Ch. C.): 340.
 GILOT (M.): 47, 162, 430, 432.
 GILSON (E.): 212, 241, 252, 278, 393.
 GIPPER (H.): 383.
 GIRARD (G.): 58, 78, 78, 362.
 GOETZ (R.): 289, 405-406.
 GOUHIER (H.): 402, 411-412, 415.
 GOUTTEBRDZE (J.-G.): 21, 179.
 GRILLENZONI (P.): 431-432.
 GRIMM (F.): 152.
 GRIMSLEY (R.): 62, 112, 142, 349.
 GUERCI (L.): 10, 36, 176, 347.
 GUÉROULT (M.): 395.
 GUSDORF (G.): 55, 109, 186, 305, 335, 341, 399.
 GUY (A.): 298, 342.
 GUYTON DE MORVEAU (L.): 310.
 HALLER (A. de): 422.
 HANSCH (G.): 119.
 HANSEN-LOVE (O.): 384.
 HARNDIS (G.): 53.
 HARRIS (J.): 341.
 HARTLEY (D.): 87.
 HASNAOUI (C.): 65, 68, 72, 94, 117, 126, 195, 241, 283, 287, 290, 304.
 HASSLER (G.): 29, 65, 142-143, 332, 349, 352, 377, 383, 387, 402-404.
 HAUSMANN (F.-J.): 168, 346, 360, 383.
 HAÛY (R.-J.): 325, 325.
 HEGEL (G.-W.-F.): 195, 222.
 HEIDSIECK (F.): 113.
 HEINEKAMP (A.): 125.
 HELVÉTIUS (CL.-A.): 47, 432.
 HENSCHEL (B.): 168, 231, 377.
 HERDER (J.-G.): 19, 19, 53, 297, 297, 298, 342, 342, 343, 343, 368, 372, 372, 373, 373, 374, 374, 375, 375,

- 376, 376, 377, 377, 378, 378, 379, 379, 380, 380, 381, 381, 382, 383, 390.
- HEWES (G.W.): 67, 260, 378.
- HOBBS (Th.): 71, 71, 116.
- HOBSON (M.): 157, 159.
- HOLBACH (P.-H. Dietrich, baron d'): 47.
- HORACE: 358.
- HORDÉ (T.): 410.
- HUMBOLOT (W. von): 19, 19, 249, 343, 368, 381, 381, 382, 382, 383, 383, 384, 384, 385, 385, 386, 386, 387, 387-388, 389, 389, 390, 390, 391, 391-392.
- HUME (D.): 399.
- IOÉOLOGIE: 47, 298, 298, 397, 399, 409, 410, 417.
- IOÉOLOGUES: 16, 27, 38, 53, 71, 224, 295, 298, 300, 303, 325, 325, 342, 383, 395, 396, 399, 399, 400, 402, 404, 404-405, 406-408, 411, 413, 416-417, 417, 418, 419-420, 422, 424, 429.
- ITARD (J.-M.-G.): 326, 326.
- JACQUES-CHAQUIN (N.): 408.
- JAGU (A.): 20, 27, 404.
- JALLEY (M.): 125, 127.
- JAUCOURT (L. de): 61.
- JESPERSEN (O.): 58.
- JIMACK (P.D.): 144.
- JOHNSON (E.): 432.
- JOLY (A.): 16, 18, 18-19, 21, 37, 44, 46, 72, 74-75, 89, 106, 114-115, 197, 228, 239, 258, 260, 270, 274, 383, 429.
- JOLY (H.): 31, 48, 74, 197, 218.
- JONES (sir W.): 55, 55.
- JULIARD (P.): 53, 64, 66, 73, 106, 194, 281.
- IUSTI (J.H.G.): 130.
- KANT (E.): 24, 24, 64, 270, 285, 319, 378, 382, 385, 427.
- KELEMEN (J.): 108.
- KLAPP (O.): 429.
- KLAUS (G.): 44, 117, 198-199, 285, 289, 306, 431.
- KNIIGHT (J.F.): 17, 17.
- KNOLL (V.): 432.
- KNOWLSON (J.): 52, 67, 117, 142, 240, 281, 310, 403, 406.
- KOERNER (E.F.K.): 19.
- KOURIM (Z.): 25, 38, 74, 223, 292.
- KRAETSCHMER (K.): 16, 18, 21, 27, 55, 61, 70, 75, 80, 130, 132, 168, 171, 210, 219, 227, 236, 241, 260, 393.
- KREIMENDAHL (L.): 33, 430-432.
- KRETZMANN (N.): 32, 59, 104, 109, 123.
- KRÜGER (L.): 103, 185, 188.
- KUEHNER (P.): 53, 88, 188, 249.
- KUKENHEIM (L.): 19.
- LABARRIÈRE (J.-L.): 209, 356.
- LA CONDAMINE (Ch.-M. de): 144, 361, 362.
- LACRETELLE (P.-L.): 160.
- LAGRANGE (comte L.): 409.
- LAMARCK (J.-B.): 188, 195, 199, 321, 325, 325, 409, 410.
- LAMBERT (J.): 38, 289, 309.
- LAMBERT (J.-H.): 129, 130.
- LA METTRIE (J. Offroy de): 127, 127.
- LAMY (B.): 116, 116.
- LANCELOT (Cl.): 44, 44, 52, 52, 72, 114.
- LAND (S.K.): 87, 104, 106, 108, 117, 123, 130, 134, 137, 234, 260, 359, 361, 363-367, 378.
- LANDESMANN (Ch.): 108-109.
- LARGEAULT (J.): 37, 68, 278, 281, 292, 370.
- LAROMIGUIÈRE (P.): 396, 401, 405, 411, 417-419, 421, 425.
- LAVOISIER (A.-L.): 308-309, 309, 310, 310, 311, 311, 312, 316, 320-321, 321, 322-323, 324, 325, 339.
- LEAVEY (J.P. Jr.): 19.
- LEFÈVRE (R.): 17, 17, 20, 26-27, 65, 75, 112, 189, 201, 203, 213, 221, 241, 314, 344, 392.
- LE GUERN-FOREL (O.): 49, 106.
- LEIBNIZ (G.-W.): 19, 21, 32, 32-33, 48, 49, 50, 71, 72, 92, 98-100, 117, 117, 118, 118, 119, 119, 120, 120, 121, 123, 123, 124, 124, 125, 125, 126, 126, 127, 128, 190, 203, 222, 279, 292, 304, 317, 345, 345, 373, 401, 418, 429.
- LEIBNIZIENS: 120.
- LE LABOUREUR (L.): 78.
- LELARGE DE LIGNAC (J.-A.): 353.

- LENOIR (R.): 46, 112.
 L'ÉPÉE (Ch.-M. de): 67, 156, 259, 326, 326.
 LE ROY (G.): 9-10, 12-13, 16, 16, 17, 17, 20, 20, 27-28, 144, 153, 162, 304, 331, 351, 404, 430-431.
 LEUCIPPE: 314.
 LINNÉ (C. von): 340.
 LOCKE (J.): 18, 21, 23, 26, 26, 31, 45, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 50, 87, 98-100, 100, 101, 101, 102-103, 103, 104, 104, 105, 105, 106, 106, 107, 107, 108, 108, 109, 109, 110, 117, 117, 118, 118, 127, 132, 152, 163-167, 167, 169, 185, 188, 194, 199, 203, 213, 298, 299, 307, 313, 334, 334, 336, 336, 350, 350, 354, 361, 402, 409, 410, 431.
 LOGAN (J.F.): 36.
 LOVEJOY (A.O.): 367.
 MABLY (G. Bonnot de): 10.
 Mc NIVEN HINE (E.): 21, 49, 52, 59, 66, 73-74, 109, 112, 119, 142, 163, 168, 194, 221, 240, 301.
 MACQUER (P.-J.): 310.
 MADINIER (G.): 69.
 MAINE DE BIRAN (F.-P.-G.): 211, 298, 298, 330-332, 397, 397, 400, 400, 401, 401, 402, 402, 403, 403-404, 408, 408, 410-411, 414, 414, 415, 415, 417, 421, 423.
 MALEBRANCHE (N.): 112-113, 113, 299, 327, 328, 402.
 MALEBRANCHISTES: 327.
 MALMBERG (B.): 19, 383.
 MAN (P. de): 106, 277.
 MANDEVILLE (B. de): 62, 66, 66.
 MARMONTÉL (J.-F.): 160.
 MARX (J.): 209.
 MARX (K.): 45.
 MATTER (J.): 129.
 MATURI (W.): 10.
 MAUPERTUIS (P.-L. Moreau de): 22, 22, 59, 60, 64, 64, 66, 67, 129, 131, 140, 140, 141, 141, 142, 142, 143, 143, 162, 184, 295, 349, 352, 403.
 MAYNIAL (E.): 25.
 MAZZA (A.): 10.
 MEGILL (A.D.): 27, 56, 59, 66, 103, 105-106, 137, 142, 163, 342, 372, 376, 378.
 MENDELSSOHN (M.): 374.
 MÉRIAN (J.-B.): 30.
 MERSENNE (père M.): 116.
 MICHAELIS (J.-D.): 21.
 MIGNET (F.-A.-A.): 405.
 MILITZ (H.-M.): 349.
 MILLON (Ch.): 166.
 MIYAOAYA (T.): 144.
 MDLYNEUX (W.): 30, 30, 102, 155.
 MONBODDO (J. Burnet, Lord): 146, 275, 297, 297, 343, 349, 361, 364, 364, 365, 365, 366, 366, 367, 367, 368, 377, 378.
 MONDOLFO (R.): 431.
 MONREAL-WICKERT (I.): 53, 58, 60, 78, 161, 169, 181.
 MONZANI (L.R.): 431.
 MOORE (F.-Ch.-T.): 400.
 MORAVIA (S.): 224, 298, 399, 405, 408.
 MORELLET (A.): 297.
 MORELLY: 46, 46.
 MOSCONI (J.): 63, 65, 146, 149, 151, 205, 226, 228, 242, 245, 260, 344, 359.
 MOSER (W.): 56.
 MOUNIN (G.): 19, 61.
 MUNOZ CAPILLA (J. de J.): 297, 298.
 NAIGEON (J.-A.): 160.
 NEF (F.): 125.
 NEWCASTLE (W. Cavendish, marquis de): 115.
 NEWTON (I.): 30, 30, 48, 50-51, 51, 97, 111, 129, 129, 140, 185, 307, 312, 312, 320, 320, 321, 327, 426.
 NICOLE (P.): 44, 52.
 NIKLAUS (R.): 155.
 NIZOLIUS (M.): 124.
 NUGENT (Th.): 431.
 OLIVET (abbé J. Thouliet d'): 79.
 OTÁHALOVÁ-POPELOVÁ (J.): 432.
 PARENTI (R.): 28, 36, 146, 344, 347-348, 379.
 PARENTE (J.-Cl.): 21, 44, 90, 172, 197, 270-272, 274, 278.
 PARME (Ferdinand, Prince de): 9-10, 99, 144, 166, 166, 321, 326, 358, 358, 432.
 PARRET (H.): 15, 37, 40, 54, 72, 104, 106-107, 206, 226-227, 230-231, 234, 243, 246-247, 254, 260, 264, 287, 289.

- PASCAL (B.): 356.
 PASCAL (G.): 57.
 PASTORE (N.): 30, 43.
 PATY (M.): 164.
 PÉNISSON (P.): 342.
 PERGOLESÌ (G.-B.): 149.
 PETACCO (P.): 9, 21, 24, 112, 153, 189, 200, 203, 230, 313, 328, 431-432.
 PHYSIOCRATES: 35, 351.
 PICHEVIN (Cl.): 21, 68, 70, 76, 90, 95, 169, 212-213, 226-227, 241, 246, 248, 260, 301, 354.
 PINEL (Ph.): 324-325, 325, 333, 333, 334, 334, 335, 335, 336, 336, 337, 339.
 PIVA (F.): 430, 432.
 PLONGERON (B.): 410.
 PORSET (Ch.): 9, 52, 114, 146, 429, 431.
 PORT-ROYAL: 44, 44, 52, 52, 72, 72-73, 76, 107, 113, 114, 172, 173, 175, 181, 274, 284, 369, 429.
 POTÉ: 121, 316.
 POTOCKI (comte I.): 189.
 PRADES (J. de): 47.
 PRÉSOCRATIQUES: 314.
 PRÉVOST (P.): 402, 403.
 PRIESTLEY (J.): 66, 67.
 PROUST (J.): 159, 181.
 PYRRHON: 46.
 PYTHAGORE: 305.
 PYTHAGORICIENS: 305.
 QUATTROCCHI (L.): 431.
 QUILLIEN (J.): 389.
 RACINE (J.): 356.
 RADOVANOVITCH (M.): 112, 366.
 RAMEAU (J.-Ph.): 149, 149.
 RANCŒUR (R.): 429.
 RASK (R.): 58.
 RAUCH (A.): 40, 69, 188, 221, 330, 344.
 RAUH (H.-Chr.): 44.
 RAVAISSON (F.): 69.
 REID (Th.): 399.
 RENAN (E.): 16, 17.
 RICKEN (U.): 21, 34, 36, 44, 47, 53, 63, 71-73, 78, 82, 103, 106, 116, 155, 157, 169, 178, 195, 199, 206, 227, 262-263, 277, 375, 400, 402, 432.
 RIESE (W.): 195, 209, 211, 325.
 RIEU (A.-M.): 25, 38, 40, 68, 194, 205, 223, 226, 237, 251, 253, 255-256, 260, 265, 280, 292, 295, 307, 368.
 RIVAROL (A. de): 78.
 ROBINET (A.): 72, 145.
 ROBINS (R.-H.): 19, 55, 344.
 ROCHE (A.-M.): 47, 376.
 ROMEYER-OHERBEY (G.): 432.
 ROQUES (M.): 431.
 ROSENFELD (L.): 309.
 ROSIELLO (L.): 130, 167, 378, 387.
 ROSSI (P.): 189.
 ROUSSEAU (J.-J.): 45, 53, 53, 60, 62-63, 63-64, 65-66, 67, 71, 88, 92, 92, 100, 128, 131, 136, 138, 138, 139, 140, 144, 144, 145, 145, 146, 146, 147, 147, 148, 148, 149, 149, 150, 150, 151-152, 194, 199, 244, 342, 344, 362, 365, 367, 367-368, 373, 409.
 ROYER-COLLARD (P.-P.): 399, 411.
 RUBEN (P.): 44.
 RUYTINX (J.): 18, 28, 227, 240, 290, 408.
 RYDINO (E.): 330.
 SAINT-MARTIN (L.-Cl. de): 408.
 SALEWSKI (E.): 431.
 SALVUCCI (P.): 17, 17, 21-22, 24-25, 30, 44, 89, 108, 153, 165, 189, 195-196, 203, 211, 237, 245, 272, 385, 431.
 SANCTIUS (F.): 114.
 SAPIR (B.R.H.): 16, 34, 44, 74, 104, 112, 130, 163, 206, 209, 231, 234, 237, 260, 274.
 SAUNDERSON (N.): 154, 156.
 SAUSSURE (F. de): 19, 19, 54-55, 72, 87, 249, 386.
 SCAGLIONE (A.): 71, 83, 106, 171, 263.
 SCHLEGEL (A.-W.): 58.
 SCHMIDT (S.J.): 107, 378, 381.
 SCHMITTER (P.): 383.
 SCHOTTLAENDER (R.): 19, 202, 372, 376.
 SCHREYER (R.): 34, 59, 66, 137, 209, 237, 377.
 SCHRÖDER (W.): 45.
 SCHULENBURG (S. von der): 120.
 SCHWARTZ (E.): 416, 423.
 SCOLASTIQUES: 50.
 SEBEOK (Th.A.): 429.

- SEGUIN (J.-P.): 21, 74, 144, 168, 171, 255.
 SEJGEL (J.-P.): 67.
 SGARD (J.): 47, 162, 430, 432.
 SICARD (R.-A.): 326, 326, 338.
 SILVA (F.): 432.
 SIMON (R.): 59.
 SMITH (A.): 275, 297, 297, 343, 361, 361, 362, 362, 364, 365, 367.
 SOAVE (F.): 297, 297.
 SOCRATE: 49.
 SOUBLIN (F.): 167.
 SPALLANZANI (M.F.): 65, 201, 242, 344.
 SPINK (J.S.): 155.
 SPINOZA (Baruch de): 402.
 STAM (J.H.): 32, 66, 106, 432.
 STANKIEWICZ (E.): 275.
 STAUM (M.S.): 400.
 STÉFANINI (J.): 425, 429.
 STEWART (O.): 87, 303.
 STOECKLIN (Chr.): 194, 217, 220, 243.
 STOROST (J.): 309, 322.
 SULZER (J.-G.): 56.
 SÜSSMILCH (J.-P.): 61, 61, 129, 130, 372, 372.
 SWIOGERS (P.): 26, 34, 40, 52, 55, 62, 108, 161, 191, 204, 216, 218, 228, 234, 241, 245, 269, 277, 281, 394.
 TAINÉ (H.): 19.
 TAKESADA (T.): 16, 34, 37, 119, 146, 190, 192, 197-200, 202, 209, 212-214, 234, 237-239, 241, 251-252, 268, 278-279, 285, 306.
 TETENS (J.-N.): 64, 64.
 THALÈS: 305.
 THÉRY (A.F.): 9, 12.
 THIÉBAULT (D.): 404, 420.
 THOMAS (M.): 199.
 THUROT (F.): 48, 214, 260, 341, 341, 342, 342, 343, 343, 395, 402, 403, 404, 406, 409, 417, 417, 427.
 TODARO-FARANDA (G.A.): 431.
 TODOROV (T.): 132.
 TOMA (R.): 241.
 TORT (P.): 21, 25, 29, 37, 65, 74, 136, 196, 215, 220, 227-228, 230-231, 233, 236-239, 243, 250-251, 253, 258, 265-266, 277, 351.
 TRABANT (J.): 382-385, 388.
 TURGOT (A.-R.-J.): 53, 58, 88, 88, 92, 129, 129, 142, 142, 161, 249, 343, 349, 349, 350, 350, 351, 351, 352, 352-353, 354, 354, 357, 357, 360-361, 362, 403.
 UTTI (K.D.): 18, 266, 378.
 VENDITTI (P.): 17, 22, 45, 89.
 VERBURG (P.A.): 123.
 VIANO (G. et C.A.): 432.
 VICO (G.): 66, 67, 130, 130.
 VICQ-D'AZYR (F.): 325, 325.
 VIEILLARD-BARON (J.-L.): 324.
 VIERTEL (J.): 373.
 VIÈTE (F.): 306.
 VILLA (J.A.): 431.
 VIRGILE: 358.
 VOLNEY (C.F. de Chassebœuf, comte de): 419.
 VOLTAIRE (F.-M. Arouet, dit): 128, 128, 129, 129, 432.
 WARBURTON (W.): 66, 67, 131, 136, 136, 137, 137, 138-139, 144, 259, 362.
 WEINBERG (G.): 431.
 WEYANT (R.G.): 431.
 WITTGENSTEIN (L.): 18.
 WOJCIECHOWSKA (W.): 20, 26-27, 75, 104, 188, 191, 197, 312, 431.
 WOLFF (Chr.): 71, 71, 119, 119.
 WORDSWORTH (W.): 381.
 YVON (abbé Cl.): 160.
 ZAC (S.): 33, 119.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	7
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	9
INTRODUCTION	15
1. CONDILLAC ET LE LANGAGE	15
2. CONDILLAC ET LA CONNAISSANCE.....	23
3. CONNAISSANCE ET LANGAGE CHEZ CONDILLAC	32
I. RESITUER CONDILLAC	43
1. AU SIÈCLE DES LUMIÈRES.....	43
1.1. <i>Signes de l'époque</i>	45
1.2. <i>Epoque des signes</i>	50
2. EN LINGUISTIQUE ÉCLAIRÉE	57
2.1. <i>Histoire génétique</i>	59
2.2. <i>Genèse de l'action</i>	66
2.3. <i>Actes parlés</i>	71
2.4. <i>Paroles ordonnées</i>	77
3. A L'OMBRE DE LA MÉTAPHYSIQUE	86
3.1. <i>Relativité de la langue</i>	86
3.2. <i>Langue de l'absolu</i>	91
II. RECONNAÎTRE CONDILLAC	97
1. EN LANGAGE DE PHILOSOPHES.....	97
1.1. <i>Apports de Locke</i>	100
1.2. <i>Erreurs de Descartes</i>	110
1.3. <i>Reflets de Leibniz</i>	117

2. EN PHILOSOPHIE DU LANGAGE	127
2.1. <i>Décrypteurs de genèses:</i>	131
a) La généalogie des arts: Du Bos.....	132
b) La paléographie des images: Warburton	136
c) L'archéologie des phrases: Maupertuis.....	140
d) La mythologie des origines: Rousseau	144
e) La chronologie des sens: Diderot	152
2.2. <i>Chercheurs de structures:</i>	160
a) La quadrature du mental: d'Alembert	162
b) L'architecture du sensible: Dumarsais	166
c) L'armature du verbal: Beauzée	174
III. RELIRE CONDILLAC	183
I. A LA RECONNAISSANCE DE LA NATURE.....	185
1.1. <i>Réflexions d'origine:</i>	187
a) Des sensations aux idées	188
b) Des besoins aux habitudes	193
c) De l'instinct à la raison	199
1.2. <i>Savoir de la nature:</i>	204
a) La liaison des idées	205
b) L'analyse des habitudes	211
c) Les analogies de la raison	219
2. A L'ORIGINE DU LANGAGE	226
2.1. <i>Reconnaissance des réflexions:</i>	227
a) Des idées à leurs signes	228
b) De l'analyse à sa figuration	236
c) De l'analogie à la langue analogue.....	246
2.2. <i>Langage du savoir:</i>	254
a) Les signes du sens	257
b) La figure des mots	265
c) La langue de l'abstraction	276
IV. RETROUVER CONDILLAC	297
I. A L'ÉNDNCÉ DE LA SCIENCE	300
1.1. <i>Chimie des mots: Lavoisier:</i>	308
a) La nomenclature des éléments	310
b) La tablature des phénomènes	315

1.2. <i>Médecine des signes: Pinel:</i>	324
a) La texture du corps	326
b) La fracture de l'âme	332
2. EN SCIENCE DE L'ÉNONCIATION	340
2.1. <i>Histoire des racines linguistiques:</i>	344
a) L'ouverture à la diachronie: Turgot	349
b) Le resserrement synchronique: Monboddo	361
2.2. <i>Racines de l'histoire linguistique:</i>	368
a) L'esprit de la parole: Herder	372
b) La parole de l'esprit: Humboldt	382
CONCLUSION	399
1. CONDILLAC ET LES IDÉOLOGUES	399
2. CONDILLAC ET LES IDÉES	410
3. IDÉOLOGIE DU LANGAGE CHEZ CONDILLAC	418
BIBLIOGRAPHIE	429
a) <i>Ouvrages de référence utilisés</i>	429
b) <i>Editions nouvelles d'œuvres de Condillac</i>	430
c) <i>Sources premières (XIX^e siècle y compris)</i>	432
d) <i>Sources critiques</i>	441
INDEX DES NOMS PROPRES	461

Composition du texte:
R. + M. Perrin — CH - 2014 Bôle

Imprimé en Suisse

Août 1986